LETTRES

DE

SAINT JÉROME,

TRADUITES

EN FRANÇAIS AVEC LE TEXTE EN REGARD,

par

J. F. Grégoire et F. Z. Collombet.

> Le recueil des *Lettres* de saint Jérome est un des monuments les plus curieux de la littérature des Pères.
>
> CHATEAUBRIAND, *Génie du Christian.*

TOME CINQUIÈME.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE PERISSE FRÈRES.

Lyon, GRANDE RUE MERCIÈRE, N. 33.

Paris, RUE DU POT-DE-FER-ST-SULPICE, N. 8.

LYON.—IMPRIMERIE D'ANT. PERISSE, IMPRIMEUR DE MGR L'ARCHEVÊQUE ET DU CLERGÉ.

1839.

SAINT JÉROME.

V.

SUITE

DE LA

SIXIÈME CLASSE.

SANCTI HIERONYMI

EPISTOLÆ.

EPISTOLA LXXXVIII.

AD THEOPHILUM EPISCOPUM.

Dilectissimo atque amantissimo papæ Theophilo episcopo, Hieronymus, in Domino salutem.

Paucis in exordio placet judicium veritatis; dicente autem Domino per Prophetam: *Et judicium meum quasi lux egreditur* [1], qui tenebrarum horrore circumdati sunt, nec naturam rerum clara mente perspiciunt, pudore operiuntur æterno, et cassos se habuisse conatus ipso fine cognoscunt. Unde et nos Johannem, qui dudum Constantinopolitanam rexit Ecclesiam, Deo placere semper optavimus, et caussas per-

(1) Osee, VI, 6.

SAINT JÉROME.

LETTRES.

LETTRE LXXXVIII.

A L'ÉVÊQUE THÉOPHILUS.

Au très-saint et très-aimant pape, à Théophilus évêque, Jérome, salut dans le Seigneur.

Il est peu de personnes à qui plaise d'abord le langage de la vérité; mais, comme le Seigneur dit par le Prophète : *Et mon jugement éclate ainsi que la lumière*, ceux qui sont entourés de l'épaisseur des ténèbres, et qui ne voient pas clairement la nature des choses, se trouvent couverts d'une éternelle confusion, et connaissent, à la fin, qu'ils se sont consumés en efforts inutiles. Voilà pourquoi nous avons toujours désiré, nous, que Jean, qui a long-temps gouverné l'Eglise de Constantinople, fût agréable au Seigneur, et pourquoi nous n'avons pas voulu croire aux choses par lesquelles il se jetait imprudemment

ditionis ejus, in quas ferebatur improvidus, nequaquam credere voluimus. Sed ille, ut cætera ejus flagitia taceam, Origenistas in suam recipiens familiaritatem, et ex his plurimos in sacerdotium provehens, atque, ob hoc scelus, beatæ memoriæ hominem Dei Epiphanium, qui inter episcopos clarum in orbe sidus effulsit, non parvo mœrore contristans, meruit audire: *Cecidit, cecidit Babylon* [1].

Scientes ergo dictum a Salvatore: *Nolite judicare secundum faciem, sed justum judicium judicate* [2], ne quoquam tardius Beatitudini tuæ latino sermone translatum Librum tuum remitterem multa in medio impedimenta fecerunt: Isaurorum repentina eruptio, Phœnices Galilææque vastitas; terror Palæstinæ, præcipue Jerosolymæ, et nequaquam librorum, sed murorum exstructio. Ad hoc asperitas hiemis, fames intolerabilis, nobis præsertim, quibus multorum fratrum cura imposita est. Inter quas difficultates, lucrativis, et, ut ita dicam, furtivis, per noctem operis crescebat interpretatio, et jam in schedulis tenebatur, cum, diebus sanctæ quadragesimæ scripta ad purum, collatione tantum indigerem, gravissimo languore correptus, et mortis limen ingrediens, Domini misericordia et tuis precibus reservatus sum, ad hoc forsitan ut imple-

(1) Apoc. - - (2) Joan. VII. 24.

vers sa perte. Mais lui, — et je ne dis rien de ses autres torts, — admettant à son intimité les Origénistes, élevant au sacerdoce plusieurs d'entre eux, et, par ce crime même, causant une profonde affliction à cet homme de Dieu, à Epiphanius, de bienheureuse mémoire, et qui, parmi les évêques, brilla dans le monde comme un astre éclatant, — lui donc mérita d'entendre ces paroles : *Elle est tombée, elle est tombée, Babylone.*

Or, je sais que le Sauveur a dit : *Gardez-vous de juger d'après les apparences, mais jugez suivant la justice.* Si donc j'ai tardé long-temps à envoyer à votre Béatitude son Livre traduit en latin, plusieurs obstacles, qui sont venus se jeter à travers, en ont été cause : l'irruption soudaine des Isauri, la dévastation de la Phénicie et de la Galilée, l'effroi de la Palestine, surtout de Jérusalem, et le besoin, non pas de faire des livres, mais d'élever des murailles. Ajoutez-y la dureté de l'hiver, une famine intolérable, pour nous surtout qui sommes chargés de beaucoup de frères. Au milieu de ces difficultés, à des heures gagnées, et pour ainsi dire dérobées sur la nuit, la traduction de l'ouvrage s'avançait, et déjà elle était sur le papier, lorsque, aux jours de la sainte Quadragésime, quand elle se trouvait transcrite dans sa pureté, et ne demandait plus qu'à être revue, je tombai dans une très grave maladie, et que, ayant abordé le seuil de la mort, je fus sauvé par la miséricorde du Seigneur et par vos prières, afin peut-être qu'il me fût possible de remplir votre ordre, et de traduire avec cette même élégance que vous avez mise à composer

rem præceptum tuum, et volumen disertissimum, quod Scripturarum floribus texuisti, eadem qua a te scriptum est gratia verterem; licet imbecillitas corporis et animi mœror, ingenii quoque acumen obtunderit, et verba prono cursu labentia velut quibusdam obicibus retardarit.

Mirati sumus in opere tuo utilitatem omnium Ecclesiarum, ut discant, qui ignorant, eruditi testimoniis Scripturarum qua debeant veneratione Sancta suscipere, et altaris Christi ministerio deservire, sacrosque calices et sancta velamina, et cætera quæ ad cultum Dominicæ pertinent Passionis, non quasi inania et sensu carentia sanctimoniam non habere, sed ex consortio corporis et sanguinis Domini eadem qua corpus ejus et sanguis majestate veneranda.

Suscipe igitur Librum tuum, imo meum, et, ut verius loquar, nostrum; cumque mihi faveris, tuus fautor eris, tibi enim meum sudavit ingenium, et facundiam Græcam latinæ linguæ volui paupertate pensare. Neque vero, ut diserti interpretes faciunt, verbum verbo reddidi, nec adnumeravi pecuniam quam mihi per partes dederas, sed pariter appendi, ut nihil desit ex sensibus, cum aliquid desit ex verbis. Epistolam autem tuam idcirco in latinum verti et huic volumini præposui, ut omnes qui legerint sciant

le livre si disert que vous avez orné des fleurs de l'Ecriture; mais la faiblesse de mon corps et la tristesse de mon ame ont émoussé la pointe de mon esprit, et sont devenues comme autant d'obstacles au prompt et facile cours des paroles.

Nous avons admiré ce qu'il y a d'utile pour toutes les Eglises dans votre ouvrage; car ceux qui ne sont pas instruits de cela peuvent y apprendre, par les témoignages de l'Ecriture, avec quel respect ils doivent recevoir les choses saintes, et servir à l'autel du Christ; ils peuvent y apprendre que les sacrés calices, que les saints voiles et que les autres objets qui appartiennent au culte de la Passion du Seigneur, ne sont pas des objets vains, ni vides de sens et dépourvus de sainteté, mais que, par leur contact avec le corps et le sang du Seigneur, ils ont l'auguste majesté de son corps et de son sang.

Recevez donc votre Livre, qui est aussi le mien, ou, pour mieux dire, qui est le nôtre, à nous deux, et, quand vous m'applaudirez, vous vous applaudirez vous-même; car mon esprit a peiné pour vous, et j'ai voulu mettre au niveau de l'éloquence grecque la pauvreté de la langue latine. Cependant, je n'ai pas, comme d'habiles interprètes, rendu mot pour mot; je n'ai point compté par petites parties, l'argent que vous m'aviez donné, mais je l'ai pesé tout entier à la fois, afin que, s'il manque quelque chose des mots, il ne manque rien du sens. Si j'ai traduit en latin votre lettre, et si je l'ai mise en tête de ce volume, c'est

me non temeritate et jactantia, sed præceptis Beatitudinis tuæ suscepisse onus ultra vires meas. Quod an consecutus sim tuo judicio derelinquo. Certe, si imbecillitatem reprehenderis, voluntati veniam commodabis.

EPISTOLA LXXXIX.

AD MATREM ET FILIAM.

Præfatio.

Retulit mihi quidam frater e Gallia se habere sororem virginem matremque viduam, quæ in eadem urbe divisis habitarent cellulis, et vel ob hospitii solitudinem, vel ob custodiendas facultatulas, præsules sibi quosdam clericos assumsissent, ut majore dedecore jungerentur alienis quam a se fuerant separatæ. Cumque ego ingemiscerem, et multo plura tacendo quam loquendo significarem: « Quæso te, inquit, cor» ripias eas litteris tuis, et ad concordiam revo-

afin que tous ceux qui le liront sachent bien que ce n'est pas par témérité, ni par jactance, mais que c'est d'après l'injonction de votre Béatitude que je me suis chargé d'un fardeau qui est au-dessus de mes forces. Ai-je rempli mon devoir? Je laisse cela à votre décision. Assurément, si vous trouvez à redire à ma faiblesse, vous m'excuserez en faveur de mon bon vouloir.

LETTRE LXXXIX.

A LA MÈRE ET A LA FILLE.

Préface.

J'ai appris d'un de nos frères venu de la Gaule, que sa mère et sa sœur, dont l'une est veuve et l'autre vierge, demeurent dans la même ville, mais en des habitations séparées; qu'elles ont pris chez elles quelques clercs, soit pour qu'ils leur tiennent compagnie, soit pour qu'ils aient soin de leurs affaires, à elles, de sorte qu'elles causent plus de scandale, en s'attachant ainsi à des étrangers, qu'elles n'en avaient causé en se séparant l'une de l'autre. Comme je gémissais là-dessus, et que, par mon silence je lui faisais mieux connaître mes sentiments que je

» ces, ut mater filiam et filia matrem agnos-
» cat. » — Cui ego —: « Optimam, inquam,
» mihi injungis provinciam, ut alienus conci-
» liem, quas filius fraterque non potuit; quasi
» vero episcopalem cathedram teneam, et non
» clausus cellula, ac procul a turbis remotus,
» vel præterita plangam vitia, vel vitare nitar
» præsentia. Sed et incongruum est latere cor-
» pore, et lingua per totum orbem vagari. » —
Et ille: — « Nimium, ait, formidolosus es. Ubi
» *illa quondam* constantia, in qua multo sale or-
» bem defricans, Lucilianum quippiam detulis-
» ti? » — « Hoc est, aio, quod me fugat, et
» labra dividere non sinit. Postquam enim ar-
» guendo crimina, factus sum criminosus, et,
» juxta tritum vulgi sermone proverbium, jur-
» gantibus et negantibus cunctis, nec aures me
» credo habere, nec tactum, ipsique parietes
» in me maledicta resonarunt, et *in me psalle-*
» *bant qui bibebant vinum* [1], coactus malo ta-
» cere didici, rectius esse arbitrans ponere *cus-*
» *todiam ori meo, et ostium munitum labiis*
» *meis, quam declinare cor meum in verba ma-*
» *litiæ* [2], et, dum carpo vitia, in vitium detrac-
tionis incurrere. »

(1) Ps. LXVIII. 13 — (2) Ibid. CXL. 3.

ne l'eusse fait par mes paroles : — « Je vous prie, me » dit-il, de leur écrire pour les gourmander et les » rappeler à la concorde, afin que la mère reconnaisse » sa fille, et la fille sa mère. » — Je lui répondis : « Vous me chargez là d'une belle commission ; c'est » bien à un étranger de ménager la paix entre deux » personnes que n'a pu rapprocher un fils et un frère ! » Il semble, à vous entendre, que j'occupe un » siége épiscopal, au lieu que, renfermé dans une » cellule, et éloigné de la foule, je pleure mes » péchés passés, et m'efforce de n'en pas commettre » de nouveaux. Il est inconvenant, lorsqu'on se cache » le corps, de venir à errer de la voix par l'univers » entier. » Et il me dit : — « Vous êtes trop méti» culeux. Où est cette ancienne liberté avec laquelle, » censurant vivement les actions de tout le monde, » vous montriez quelque chose de Lucilius?» — « C'est » cela même, répliquai-je, qui m'oblige à fuir, et ne » me permet pas d'ouvrir les lèvres ; car, depuis que, » en reprenant les vices d'autrui, je suis devenu » criminel, et que, suivant un axiome vulgaire, » tous les hommes se déchirant les uns les autres, » et niant ce que j'affirme, je crois n'avoir ni oreilles » ni tact ; que les murailles mêmes retentissent d'in» jures contre moi, et que *ceux qui boivent du vin* » *me raillent dans leurs chansons*, depuis lors, » forcé par la malice des hommes, j'ai appris à me » taire ; puis je pense qu'il vaut mieux *mettre une* » *garde à ma bouche, et à mes lèvres une porte dé*» *fendue, que de laisser aller mon cœur à des paroles* » *de malignité*, et, tout en reprenant les vices, » de tomber moi-même dans le vice de détraction. »

—Quod cum dixissem : « Non est, inquit, de-
» trahere, verum dicere, nec privata correp-
» tio generalem facit doctrinam, cum aut ra-
» rus, aut nullus sit, qui sub hujus culpæ rea-
» tum cadat. Quæso ergo te, ne me tanto
» itinere vexatum frustra venisse patiaris. Scit
» enim Dominus, quod post visionem Sancto-
» rum Locorum, hanc vel maxime caussam ha-
» bui, ut cum tuis litteris sorori mederer ac ma-
» tri. » Et ego : « Jamjam, inquam, quod vis
» faciam; nam et epistolæ transmarinæ sunt, et
» specialiter sermo dictatus raro potest inve-
» nire quos mordeat. Te autem obsecro ut clam
» sermonem hunc habeas. Cumque portaveris
» eum pro viatico, si auditus fuerit, lætemur
» pariter; si autem contemtus fuerit, quod et
» magis reor, ego verba perdiderim, tu itineris
» longitudinem. »

Explicit Præfatio.

Primum vos scire cupio, soror et filia, me non idcirco scribere, quia aliquid de vobis sinistrum suspicer, sed ne cæteri suspicentur vestram

— Quand je lui eus ainsi parlé : « Ce n'est pas mé-
» dire, me répliqua-t-il, que de dire la vérité, et
» une correction particulière ne devient pas une cen-
» sure générale ; car il n'est que peu de personnes,
» il n'en est point peut-être qui tombent dans une
» faute de ce genre. Ne souffrez donc pas, je vous
» prie, que j'aie fait en vain un si long et si pénible
» voyage ; car le Seigneur m'est témoin que, après
» le désir de visiter les Saints Lieux, le plus pres-
» sant motif qui me l'ait fait entreprendre a été de
» pouvoir, avec une lettre de vous, remédier au scan-
» dale que causent ma mère et ma sœur. » — « Eh !
» bien, lui dis-je alors, je vais faire ce que vous vou-
» lez ; car ma lettre passera les mers, et, adressée
» spécialement à quelqu'un, il sera difficile que d'au-
» tres se plaignent d'y être maltraités ; mais je vous
» conjure de ne la montrer à personne. Vous la por-
» terez vous-même, et si elle est écoutée, nous nous
» en réjouissons ensemble, que si, au contraire,
» elle est méprisée, comme j'ai assez lieu de le croire,
» j'aurai perdu mes paroles, et vous en serez pour
» un long voyage. »

Fin de la Préface.

D'abord, je désire que vous le sachiez bien, ma sœur et ma fille ; si je vous écris, ce n'est pas que j'aie contre vous quelque injurieux soupçon, mais

errare concordiam. Alioquin, quod absit, si peccatorum vos existimarem glutino cohæsisse, nunquam scriberem, sciremque me surdis narrare fabulam. Deinde hoc obsecro, ut si mordacius quippiam scripsero, non tam meæ putetis austeritatis esse quam morbi. Putridæ carnes ferro curantur et cauterio; venena serpentino pelluntur antidoto. Quod satis dolet, majori dolore expellitur. Ad extremum hoc dico, quod si etiam hæc conscientia criminis vulnus non habeat, habet tamen fama ignominiam. Mater et filia, nomina pietatis, officiorum vocabula, vincula naturæ, secunda post Deum fœderatio. Non est laus, si vos diligitis; scelus est, quod odistis. Dominus Jesus subjectus erat parentibus suis, venerabatur matrem, cujus erat ipse pater. Colebat nutritium quem nutriverat, gestatumque se meminerat alterius utero, alterius brachiis. Unde, et in cruce pendens, commendat parentem discipulo, quam nunquam ante crucem dimiserat.

Tu vero, filia, jam enim desino ad matrem loqui, quam forsitan et ætas et imbecillitas ac solitudo excusabilem facit, tu, inquam, filia, ejus domum angustam judicas, cujus non tibi fuit

c'est pour que les autres ne pensent point que la concorde n'habite plus avec vous ; car, ce qu'à Dieu ne plaise, si je croyais que vous fussiez plongées dans la fange du péché, jamais je n'aurais pensé à vous écrire, persuadé que c'eût été compter une fable à des oreilles sourdes. De plus, s'il m'échappe quelques mots trop vifs, je vous prie de les regarder, non point comme un effet de mon austérité, mais comme un remède nécessaire à vos maux. On applique le fer et le feu à des chairs gangrenées ; on chasse le poison par d'autres poisons, et l'on apaise par une douleur plus aiguë une douleur assez forte. Enfin, je vous prie de songer que, quand même votre conscience ne vous reproche aucun crime, il y a de la honte à faire mal parler de soi. Les noms de mère et de fille sont des noms qui inspirent la piété, qui engagent à des devoirs mutuels ; ce sont les liens de la nature, les liens qui, après Dieu, forment l'union la plus étroite. Ce n'est point un sujet de louanges, si vous vous aimez ; c'est un crime, si vous vous haïssez. Le Seigneur Jésus était soumis à ses parents ; il respectait comme sa mère celle dont il était le père. Il honorait comme son nourricier celui qu'il nourrissait lui-même, et se souvenait que l'une l'avait porté dans son sein, l'autre dans ses bras. C'est pour cela qu'attaché à la croix, il recommandait à son disciple cette mère que jusqu'alors il n'avait jamais abandonnée.

Mais vous, ma fille ; — car je ne parle déjà plus à la mère, que l'âge, peut-être, la faiblesse et l'isolement rendent excusable, — vous, dis-je, ma fille, regardez-vous comme trop étroite la maison de celle dont le sein

venter angustus? Decem mensibus utero clausa vixisti, et uno die in uno cubiculo cum matre non duras? An oculos ejus ferre non potes? Et quæ omnes motus tuos, ut pote illa quæ genuit, quæ aluit, et ad hanc perduxit ætatem, facilius intelligit, testem domesticam fugis? Si virgo es, quid times diligentem custodiam? Si corrupta, cur non palam nubis? Secunda post naufragium tabula est quod male cœperis saltem hoc remedio temperare. Neque vero hoc dico, quod post peccatum tollam pœnitentiam, ut quod male cœpit, male perseveret, sed quod desperem in istiusmodi copula divulsionem. Alioqui si ad matrem migraveris post ruinam, facilius poteris cum ea plangere, quod per illius absentiam perdidisti. Quod si adhuc integra es, et non perdidisti, serva ne perdas. Quid tibi necesse est in ea versari domo, in qua necesse habes quotidie aut perire, aut vincere? Quis unquam mortalium juxta viperam securos somnos capit, quæ, etsi non percutiat, certe sollicitat? Securius est perire non posse quam juxta periculum non perisse. In altero tranquillitas est, in altero gubernatio. Ibi gaudemus, hic evadimus.

Sed forte respondeas: Non bene morata mater est, res seculi cupit, amat divitias, ignorat

ne fut pas trop étroit pour vous ? L'espace de dix mois, vous avez été enfermée dans son sein, et vous ne sauriez demeurer un seul jour dans une même chambre avec votre mère ? Quoi donc ! celle qui, vous ayant enfantée, vous ayant nourrie et amenée jusqu'à cet âge, connaît plus à fond toutes vos inclinations, vous ne la voulez pas pour témoin de votre conduite ! Si vous êtes vierge, pourquoi appréhendez-vous une garde attentive ? Si vous vous êtes laissée corrompre, pourquoi ne point vous marier publiquement ? Ce serait une seconde planche après le naufrage que d'apporter au moins ce remède à vos premiers désordres. Quand je parle de la sorte, ce n'est point que, après le péché, je n'admette pas la pénitence, ni que je pense que quiconque a mal commencé doive persévérer ainsi, mais c'est que je désespère de voir rompre des engagements de cette nature. Au reste, si vous retournez vers votre mère, après votre chute, il vous sera plus facile de pleurer avec elle ce que vous avez perdu par son absence. Que si vous êtes intègre encore et n'avez point perdu votre pureté, conservez-la, de peur de la perdre. Quelle nécessité pour vous de demeurer en une maison où, chaque jour, vous êtes dans la nécessité de périr ou de vaincre ? Quel homme jamais dormit tranquillement près d'une vipère ? Ne fût-on pas mordu, on ne laisserait pas d'être inquiet. Il y a plus de sécurité à ne pouvoir périr qu'à n'avoir point péri à côté du danger. Dans le premier cas, il y a tranquillité ; dans le second, il y a travail. Là, on se réjouit ; ici, l'on n'échappe qu'avec peine.

Vous me répondrez peut-être : Ma mère n'a pas une vie bien régulière, elle désire les choses du mon-

jejunium, oculos stibio linit, vult compta procedere, et nocet proposito meo, nec possum cum hujusmodi vivere.

Primum quidem etiam si talis est ut caussaris, majus habebis præmium, si talem non deseras. Illa te diu portavit in utero, diu aluit, et difficiliores infantiæ mores blanda pietate sustinuit. Lavit pannorum sordes, et immundo sæpe fœdata est stercore. Assedit ægrotanti, et quæ pro te sua fastidia sustinuit, tua quoque passa est. Ad hanc perduxit ætatem, ut Christum amares docuit. Non tibi displiceat ejus conversatio, quæ te sponso tuo virginem consecravit. Quod si ferre non potes, et delicias ejus fugis, atque, ut hoc vulgo solet dici, secularis est mater, habes alias virgines, habes sanctum pudicitiæ chorum. Quid matrem deserens, eum diligis, qui forsitan suam reliquit sororem et matrem? Illa difficilis, sed iste facilis. Illa jurgatrix, ergo iste placabilis. Quæro utrum virum secuta sis, an postea inveneris? Si eum secuta es, manifestum est cur matrem reliqueris. Si postea reperisti, ostendis quid in matris hospitio non potueris invenire.

de, elle aime les richesses, elle ne sait ce que c'est que de jeûner, elle peint ses yeux avec de l'antimoine, elle ne veut se montrer que soigneusement ajustée; cela est contraire à mon genre de vie, je ne puis demeurer avec une personne de ce caractère.

Et d'abord, si elle est telle que vous me la dépeignez, vous mériterez une plus grande récompense en ne l'abandonnant pas. Elle vous a long-temps portée dans son sein, long-temps nourrie; elle a enduré avec une douce tendresse les difficiles humeurs de votre enfance. Elle a lavé vos langes, et s'est bien souvent salie d'une dégoûtante ordure. Elle vous a assistée dans vos maladies, et, outre ses ennuis, a souffert encore les vôtres. Elle vous a amenée jusqu'à cet âge; elle vous a appris à aimer le Christ. Qu'elle ne vous déplaise point, la compagnie de celle qui vous a consacrée vierge à votre époux. Que si vous ne pouvez la supporter, et que vous fuiiez sa vie sensuelle; si c'est une mère séculière, comme on dit ordinairement, vous avez d'autres vierges, vous avez un chœur de femmes pudiques. Pourquoi, abandonnant votre mère, aimez-vous un homme qui a peut-être quitté aussi sa mère et sa sœur? — Elle est difficile, et cet homme, au contraire, est facile. Elle est querelleuse, et celui-ci est doux. — Je demande si vous avez suivi cet homme, ou si vous l'avez rencontré depuis? Si vous l'avez suivi, il est aisé de voir pourquoi vous avez abandonné votre mère; si vous l'avez rencontré depuis, vous montrez par là quelle chose vous n'avez pu trouver dans la maison de votre mère.

Durus dolor est, et meo mucrone me vulnerans: *Qui ambulat*, inquit, *simpliciter*, *ambulat confidenter* [1]. Tacerem, si me remorderet conscientia, et in aliis meum crimen non reprehenderem, nec per trabem oculi mei alterius festucam viderem. Nunc autem cum inter fratres procul habitans, eorumque fruens contubernio, honeste sub arbitris, et videam raro, et videar, impudentissimum est ejus te verecundiam non sequi, cujus sequi testeris exemplum. Quod si dixeris: Et mihi sufficit conscientia mea, habeo Deum judicem, qui meæ vitæ est testis, non curo quid loquantur homines; audi Apostolum scribentem: *Providentes bona*, *non solum coram Deo*, *sed etiam coram omnibus hominibus* [2]. Si quis te carpit quod sis christiana, quod sis virgo, non cures; quod ideo dimiseris matrem, ut in monasterio inter virgines viveres: talis detractio laus tua est. Ubi non luxuria in puella Dei, sed duritia carpitur, crudelitas ista pietas est. Illum enim præfers matri, quem præferre juberis et animæ tuæ. Quem si et ipsa prætulerit, et filiam te sentiet et sororem. Quid igitur? scelus est sancti viri habere contubernium?

Obtorto collo me in jus trahis, ut aut probem

(1) Prov. X. 9. — (2) Rom. XII. 17.

Cruelle douleur ! et vous vous percez de vos propres armes, me direz-vous ? Sans doute, mais *celui qui marche avec simplicité, marche en assurance.* Je me tairais, si je me sentais coupable, et si je condamnais dans autrui un crime que j'aurais commis moi-même ; je ne regarderais point à travers la poutre de mon œil la paille qui serait dans l'œil d'un autre. Mais puisque maintenant dans la retraite je vis parmi mes frères, et jouis de leur compagnie, ne voyant les gens du monde, et n'en étant vu que rarement, toujours avec décence et devant témoins, il me semble que vous devriez rougir de ne point imiter la retenue d'un homme dont vous déclarez avoir embrassé la profession. Que si vous dites : Ma conscience me suffit à moi, j'ai pour juge de mes actions Dieu même qui en est le témoin, je ne m'inquiète pas de ce que peuvent dire les hommes ; — écoutez l'Apôtre qui écrit : *Faites le bien, non-seulement devant Dieu, mais encore devant tous les hommes.* Si quelqu'un vous reproche d'être chrétienne, d'être vierge, n'en ayez cure ; d'avoir quitté votre mère pour vivre dans un monastère, en la compagnie des vierges, une telle accusation fait votre gloire. Quand on accuse une vierge consacrée à Dieu, non point de libertinage, mais de dureté envers ses parents, cette cruauté est une piété, car alors vous préférez à votre mère celui que vous vous devez préférer même à votre propre vie ; et s votre mère en usait de la sorte, elle trouverait en vous et une fille et une sœur.

Quoi donc ! est-ce un crime que d'habiter avec un homme de bien ? — C'est là me traîner malgré moi devant la justice, afin que j'approuve ce que je ne

quod nolo, aut multorum invidiam subeam. Sanctus vir nunquam a matre filiam sejungit; utramque suscipit, et utramque veneratur. Sit quamlibet sancta filia, mater vidua indicium castitatis est. Si coævus tuus est ille nescio quis, matrem tuam honoret ut suam; si senior, te, ut filiam diligat, et parentis subjiciat disciplinæ. Non expedit amborum famæ plus te illum amare quam matrem, ne non videatur in te affectum eligere, sed ætatem. Et hæc dicerem, si *fratrem* monachum non haberes, si domesticis careres præsidiis. Nunc vero, proh! dolor, inter matrem atque germanum, et matrem viduam, fratremque monachum, cur se alienus interserit? Bonum quidem est, ut te et filiam noveris et sororem; si autem utrumque non potes, et mater quasi dura respuitur, saltem frater placeat. Si frater asperior est, mollior sit illa quæ genuit. Quid palles? Quid æstuas? quid vultum rubore suffundis, et trementibus labiis impatientiam pectoris contestaris? Non superat amorem matris et fratris nisi solius uxoris affectus.

Audio præterea te suburbana rura, villarum amœnitates cum affinibus atque cognatis, et istiusmodi generis hominibus circumire. Nec du-

puis approuver, ou que j'encoure la haine de bien des gens. Un homme de bien ne sépare jamais la fille d'avec la mère ; il honore et respecte l'une et l'autre. Une fille qui vit saintement, et dont la mère est veuve, montre bien qu'elle veut rester vierge. S'il est du même âge que vous, cet homme je ne sais quel, qu'il honore votre mère comme si c'était la sienne propre ; s'il est plus âgé que vous, qu'il vous chérisse comme sa propre fille, et vous demande l'obéissance due à un père. Il n'est à propos ni pour votre réputation, ni pour la sienne qu'il vous témoigne plus d'affection qu'à votre mère, de peur qu'on ne le soupçonne de choisir en vous non point l'amitié, mais votre âge. Voilà ce que je vous dirais, si vous n'aviez point un frère moine, si vous manquiez de secours domestiques. Maintenant, ô douleur ! pourquoi faut-il qu'entre votre mère et votre frère, surtout entre une mère veuve et un frère moine, vienne se glisser un étranger ? Il serait bien que vous vous montrassiez fille et sœur ; mais si vous ne pouvez faire l'une et l'autre chose, et si vous repoussez votre mère comme trop dure, au moins que votre frère vous plaise. Si votre frère est un peu rude, que celle qui vous enfanta vous semble douce. Pourquoi cette pâleur ? pourquoi cette agitation ? pourquoi la rougeur couvre-t-elle votre visage ? pourquoi vos lèvres tremblantes font-elles connaître l'impatience de votre ame ? Seul, l'attachement à un époux surpasse l'affection que l'on doit avoir pour une mère et pour un frère.

J'apprends encore que vous allez à la campagne ; aux délices des villas avec vos affinités, avec vos proches et avec d'autres hommes de ce genre. Je ne

bito quin vel consobrina, vel soror sit, in quarum solatium novi generis ducaris assecla. Absit quippe, ut quamvis proximi sint et cognati, virorum te suspicer captare consortia. Obsecro ergo te, virgo, ut mihi respondeas. Sola vadis in comitatu propinquorum, an cum amasio tuo? Quamvis sis impudens, secularium oculis eum ingerere non audebis. Si enim hoc feceris, et te et illum familia universa cantabit. Vos cunctorum digiti denotabunt. Ipsa quoque soror aut affinis sive cognata, quæ in adulationem tui sanctum et nonnum coram te vocant, cum se paululum averterint, portentuosum ridebunt maritum. Sin autem sola ieris, quod et magis existimo, utique inter servos adolescentes, inter maritatas feminas atque nupturas, inter lascivas puellas et comatos linteatosque juvenes, furvarum vestium puella gradieris. Dabit tibi barbatulus quilibet manum, sustentabit lassam, et pressis digitis, aut tentabitur, aut tentabit. Erit tibi inter viros matronasque convivium; spectabis aliena oscula, prægustatos cibos, et non absque scandalo tuo in aliis sericas vestes auratasque miraberis. In ipso quoque convivio ut vescaris carnibus, quasi invita cogeris. Ut vinum bibas, Dei laudabitur creatura; ut laves balneis, sordibus detrahetur. Et omnes te, cum aliquid eorum quæ suadent, si retrectans feceris, puram, simplicem, dominam et vere ingenuam

doute point que ce ne soit une cousine ou une sœur qui ne vous y mène, vous compagne d'une espèce nouvelle, et ne vous veuille pour charmer ses loisirs. Dieu me garde, en effet, de penser que vous recherchiez la compagnie des hommes, fussent-ils vos proches et vos alliés. Je vous en supplie donc, ô vierge, répondez-moi. Allez-vous seule en la compagnie de vos parents, ou bien avec votre amant? Quelque impudente que vous pussiez être, vous n'oseriez point le produire aux yeux du monde; car, si vous agissiez de la sorte, toute votre famille vous honnirait, vous et lui; chacun vous montrerait au doigt. Votre sœur même, votre parente, votre proche, qui, par complaisance pour vous, l'appellent, en votre présence, un saint et un nonnain, auraient à peine tourné le dos, qu'elles riraient de cet étrange mari. Que si vous y allez seule, comme je le présume, alors donc au milieu de jeunes serviteurs, de femmes mariées ou nubiles, de jeunes filles lascives, de jeunes gens parés et frisés avec art, vous marcherez, vous, jeune vierge, vêtue de brun. Le premier freluquet venu vous donnera la main; vous soutiendra quand vous serez lasse, et, en vous pressant les doigts, ou sera tenté, ou vous tentera. Vous serez à table au milieu des hommes et des femmes mariés; vous serez témoin des baisers qu'ils se donneront, vous verrez les mets qu'ils goûteront les premiers. Ce ne sera point sans quelque scandale pour vous que vous admirerez sur les autres leurs vêtements de soie, leurs vêtements brochés d'or. Pendant le repas, vous serez violentée pour que vous mangiez de la chair; on louera l'ouvrage du Créateur, pour que vous buviez du vin;

conclamabunt. Personabit interim aliquis cantor ad mensam, et inter psalmos dulci modulamine currentes, quoniam alienas non audebit uxores, te, quæ custodem non habes, sæpius respectabit. Loquetur nutibus, et quidquid metuit dicere, significabit affectibus.

Inter has et tantas illecebras voluptatum, etiam ferreas mentes *libido* domat, quæ majorem in virginibus patitur famem, dum dulcius putat omne quod nescit. Narrant gentilium fabulæ cantibus sirenarum nautas isse in saxa præcipites, et ad Orphei citharam, arbores bestiasque, ac silicum dura mollita. Difficile inter epulas servatur pudicitia. Nitens cutis sordidum ostendit animum. Legimus in scholis pueri, et spirantia in plateis æra perspeximus, aliquem ossibus vix hærentem, illicitis arsisse amoribus, et ante vita caruisse quam peste. Quid tu facies, puella, sani corporis, delicata, *pinguis*, rubens, æstuans inter carnes, inter vina et balneas, juxta maritos, juxta adolescentulos, quæ, et si rogata non feceris, tamen deforme putes testimonium si rogeris? Libidinosa mens ardentius honesta persequitur, et quod non licet dulcius suspicatur. Vestis ipsa vilis et pulla animi tacentis indicium

on parlera contre la malpropreté, pour que vous usiez de bains; et si, après une longue résistance, vous faites quelque chose de ce qu'on vous aura conseillé, tous alors proclameront votre manière d'agir pure, simple, aisée et vraiment ingénue. Cependant quelqu'un chantera à table, et, au milieu des doux airs qui se dérouleront, comme il n'osera pas regarder les épouses des autres, il vous regardera souvent, vous qui n'aurez pas de gardien. Il vous parlera par ses gestes, et tout ce qu'il n'aura pas osé vous dire, il vous l'exprimera pas des signes affectueux.

Au sein de toutes ces nombreuses *séductions*, *la* volupté, qui dompte même les cœurs de fer, exerce bien plus de ravages chez les jeunes filles; car elles regardent comme les plaisirs les plus doux tous ceux qu'elles n'ont point goûtés. Les fables des Gentils racontent que des nautonniers, attirés par les chants des Sirènes, allaient se précipiter contre des écueils, et que, au son de la lyre d'Orphée, les arbres, les animaux et les dures pierres s'amollissaient. Difficilement la pudeur se conserve au milieu des festins; un visage vermeil est l'indice d'une ame corrompue. Enfant, nous lûmes dans les écoles qu'un homme, dont nous avons vu sur une place publique la statue en bronze, s'était senti tellement consumé d'amours illicites, que, desséché par les ardeurs de la volupté, il avait cessé de vivre avant d'être délivré de cette contagion fatale. Que ferez-vous donc, vous, jeune fille, saine, délicate, grasse, vermeille, que ferez-vous dans l'enivrement des repas, au milieu des vins et des bains, auprès des hommes mariés, auprès des jeunes gens? Quand même vous ne céderez point aux

est, si rugam non habeat; si per terram, ut altior videaris, trahatur; si de industria dissuta sit tunica, ut aliquid intus appareat, operiatque quod fœdum est, et aperiat quod formosum. Caliga quoque ambulantis nigella ac nitens stridore ad se juvenes vocat. Papillæ fasciolis comprimuntur, et crispanti cingulo angustius pectus arctatur. Capilli vel in frontem, vel in aures defluunt. Palliolum interdum cadit, ut candidos nudet humeros, et quasi videri noluerit, celat festina quod volens detexerat. Et quando in publico quasi per verecundiam operit faciem, lupanarium arte, id solum ostendit, quod ostensum magis placere potest.

Respondebis: Unde me nosti? Et quomodo, tam longe positus, jactas in me oculos tuos? Fratris hoc tui mihi narraverunt lacrymæ, et intolerabiles per momenta singultus. Atque utinam ille mentitus sit, et magis timens hoc quam arguens dixerit. Sed mihi crede; nemo mentiens plorat. Dolet sibi prælatum juvenem, non qui-

sollicitations, croyez bien que c'est toujours un triste témoignage en votre faveur que d'être sollicitée. Une ame corrompue désire plus ardemment la possession d'une personne vertueuse, et les plaisirs défendus lui semblent les plus doux. Malgré la simplicité et la couleur sombre de vos vêtements, vous ne laissez pas de manifester les secrètes pensées du cœur, si votre robe n'a pas de pli; si elle traîne par terre, afin que vous sembliez plus grande; si elle est entr'ouverte à dessein pour laisser voir quelque chose en dedans, et si, couvrant ce qui est honteux, elle découvre ce qui est beau; si encore vous portez des souliers noirs et luisants, dont le bruit seul attire après vous les jeunes gens; si vous vous emprisonnez la gorge avec des bandelettes; si vous vous serrez la taille sous une étroite ceinture; si vos cheveux vous tombent sur le front ou sur les oreilles; si votre mantelet se détache quelquefois pour mettre à nu de blanches épaules, puis soudain, comme les ayant laissé voir malgré vous, se met à recouvrir ce qui avait été sciemment découvert; si enfin, lorsque vous paraissez en public, vous cachez votre visage comme par pudeur, et si, à l'exemple des courtisanes, vous ne laissez entrevoir que ce qui peut plaire davantage.

Vous me direz : mais d'où me connaissez-vous, et comment, si éloigné de moi, voyez-vous toutes mes démarches? — Ce sont les larmes de votre frère, et ses sanglots parfois désolants qui m'ont raconté cela. Plût à Dieu qu'il ne m'eût pas dit la vérité, et que sa crainte plutôt que son indignation l'eût fait parler; mais, croyez-moi, un homme qui pleure ne ment pas. Votre frère ne peut voir sans douleur que vous lui

dem comatum, non vestium sericarum, sed torosulum, et in sordibus delicatum; qui ipse sacculum signet, textrinum teneat, pensa distribuat, regat familiam, emat quidquid de publicon ecessarium est, dispensator et dominus, et præveniens officia servulorum, quem omnes rodant famuli; et quidquid domina non dederit, illum clamitent subtraxisse. Querulum servulorum genus est, et quantacumque dederis, semper eis minus est; non enim considerant de quanto, sed quantum detur, doloremque suum solis, quod possunt, obtrectationibus consolantur. Ille parasitum, iste impostorem; hic hæredipetam, alius novo quolibet appellat vocabulo. Ipsum jactant assidere lectulo, obstetrices adhibere languenti, portare matulam, calefacere lintea, plicare fasciolas. Facilius mala credunt homines, et quodcumque domi fingitur, rumor in publicum fit. Nec mireris si ancillæ et servuli de vobis ista confingant, cum mater quoque idipsum queratur et frater.

Fac igitur quod moneo, quod precor, ut primum matri, dehinc, si id fieri non potest, saltem fratri reconcilieris. Aut si ista tam cara nomina hostiliter detestaris, dividere ab eo, quem tuis diceris prætulisse. Si autem et hoc non potes, revertere certe tuos. Si non potes deserere, vel honestius sodali tuo utere. Separentur domus ves-

préfériez un jeune homme, non point frisé, non point vêtu de soie, mais gros et gras, délicat dans la malpropreté; il ne peut souffrir que cet homme manie l'argent, qu'il veille à l'ouvroir, qu'il répartisse la tâche, qu'il gouverne la famille, qu'il achette tout ce qui est nécessaire, qu'il soit dispensateur et maître, qu'il remplisse même l'office de valet, que les serviteurs le déchirent et qu'ils l'accusent de leur avoir soustrait tout ce que ne leur a pas donné la maîtresse. La race des valets est grondeuse, et quoi que vous leur donniez, ce n'est jamais assez; car ils considèrent non point ce qu'on peut leur donner, mais ce qu'on leur donne, et toute leur consolation c'est d'exhaler en murmures leur mécontentement. L'un donc l'appelle parasite, l'autre imposteur; celui-ci le nomme coureur de successions, celui-là lui donne tout autre nom quelconque. Ils disent hautement qu'il est sans cesse à votre chevet; qu'il mande les accoucheuses quand vous êtes malade, qu'il porte l'urinal, qu'il fait chauffer les linges, qu'il ploie les bandes. L'homme croit facilement le mal, et tout ce qui s'invente à la maison va se répétant dans le monde. Ne vous étonnez point, au surplus, que des valets et des ancelles fassent de pareils contes à votre sujet, puisque votre mère et votre frère se plaignent de la même chose.

Faites donc ce que je vous conseille, ce que je vous prie de faire, puis réconciliez-vous avec votre mère, et si cette réconciliation est impossible, tâchez de bien vivre du moins avec votre frère. Que si vous avez en horreur des noms si chers, séparez-vous de celui que vous avez, dit-on, préféré à vos parents. Si vous ne pouvez pas même cela, du moins respectez votre famille. Si vous ne pouvez abandonner

træ, dividaturque convivium, ne maledici homines sub uno tectulo vos manentes lectulum quoque criminentur habere communem. Potes et ad necessitates tuas quale voluisti habere solatium, et aliqua ex parte publica carere infamia. Quanquam cavenda sit macula, quænullo nitro, secundum Jeremiam, nulla fullonum herba elui potest [1]. Quando vis ut te videat et invisat, adhibe arbitros, amicos, libertos, servulos. Bona conscientia nullius oculos fugit. Intret intrepidus, securus exeat. Taciti oculi, et sermo silens, et totius corporis habitus, vel trepidationem interdum, vel securitatem loquuntur. Aperi, quæso, aures tuas, et clamorem totius civitatis exaudi. Jam perdidistis vestra vocabula, et mutuo ex vobis cognomina suscepistis; tu illius diceris, et ille tuus. Hæc mater audit et frater, paratique sunt, et precantur vos sibi dividere, et privatam vestræ conjunctionis infamiam laudem facere communem. Tu esto cum matre, sit ille cum fratre. Audentius diliges sodalem fratris tui, honestius amabit mater amicum filii quam filiæ suæ.

(1) Jerem. II. 22.

votre compagnon, du moins vivez avec lui plus honnêtement. Ne demeurez pas dans la même maison, ne mangez pas à la même table, de peur que des langues médisantes ne vous accusent, parce que vous vivez sous le même toit, d'avoir aussi un lit commun. Vous pouvez recevoir de lui les secours et les consolations que vous en attendez, et, jusqu'à un certain point, ne pas vous compromettre aux yeux du public, quoique, du reste, il faille soigneusement éviter une tache qui, selon Jérémie, ne peut être effacée ni avec le nitre, ni avec les herbes des foulons. Quand vous désirez le voir et lui parler, que ce soit en présence de vos amis, de vos *affranchis*, de vos serviteurs. Une bonne conscience ne redoute les regards de personne. Qu'il entre hardiment, qu'il sorte avec assurance. Des yeux qui se taisent, un langage muet, l'expression entière du corps font connaître parfois l'agitation ou la tranquillité de l'ame. Ouvrez vos oreilles, je vous prie, et écoutez le cri de toute une ville. Vous avez déjà perdu vos noms propres, et vous avez reçu l'un de l'autre le même nom; on dit que vous êtes à lui, et que, lui, il est à vous. Votre mère et votre frère entendent tout cela; ils consentent à vous partager entre eux deux, et vous prient d'agréer ce partage, afin que la honte de votre scandaleuse liaison avec cet homme tourne à la gloire de tous les quatre. Demeurez avec votre mère: qu'il reste, lui, avec votre frère. Vous aimerez alors sans rougir le compagnon de votre frère, et votre mère pourra donner à l'ami de son fils des marques d'affection que la bienséance ne lui permet pas de donner à l'ami de sa fille.

Quod si nolueris, si mea monita rugata fronte contemseris, epistola tibi hæc voce libera proclamabit: Quid alienum servum obsides? Quid ministrum Christi famulum tibi facis? Respice ad populum, singulorum facies intuere. Ille in Ecclesia legit, in te aspiciunt universi, nisi quod pene licentia conjugali de tua infamia gloriaris. Nec jam secreto dedecore potes esse contenta. Procacitatem libertatem vocas. *Facies meretricis facta est tibi, nescis erubescere* [1].

Iterum me malignum, iterum suspiciosum et rumigerulum clamitas. Ego-ne suspiciosus? Ego-ne malivolus, qui, ut in principio epistolæ præfatus sum, ideo scripsi, quia non suspicabar. An tu negligens dissoluta, contemtrix, quæ annos nata viginti quinque adolescentem necdum bene barbatulum ita brachiis tuis, quasi cassibus, inclusisti? Optimum revera pædagogum, qui te moneat, qui asperitate frontis terreat. Et quanquam in nullis ætatibus libido sit tuta; tamen vel cano capite ab aperta defendit ignominia. Veniet, veniet tempus, dies enim allabitur dum ignoras, et iste formosulus tuus, quia cito senescunt mulieres, maxime quæ juxta viros sunt, vel ditiorem reperiet, vel juniorem. Tunc te pœnitebit consilii tui, et tœdebit pertinaciæ, quando

(1) Jerem. III. 3.

Si vous ne voulez pas, si vous méprisez avec un front dédaigneux mes avertissements, cette lettre vous criera d'une voix libre : Pourquoi assiégez-vous le serviteur d'autrui ? Pourquoi d'un ministre du Christ vous faites-vous un valet ? Jetez les yeux sur le peuple ; regardez le visage de chacun. Cet homme lit à l'Église, tout le monde vous regarde, et, comme si déjà vous étiez sa femme, vous vous glorifiez de ce qui devrait vous couvrir de confusion. Vous ne pouvez plus même vous contenter de votre infamie secrète ; l'impudence, vous la nommez liberté. *Vous vous êtes fait un front de prostituée, vous ne savez pas rougir.*

Vous me traiterez encore de méchant, encore de soupçonneux et de colporteur de nouvelles. Suis-je donc soupçonneux, moi ? Suis-je donc méchant, moi qui, ainsi que je le déclarais au commencement de cette lettre, vous ai écrit parce que je ne vous soupçonnais pas ? N'êtes-vous point déréglée, dissolue, ne foulez-vous pas tout aux pieds, vous qui, âgée de vingt-cinq ans, avez enfermé dans vos bras, comme dans des rets, un jeune homme qui à peine a un peu de barbe ? Excellent pédagogue, en vérité, et bien capable de vous guider par ses conseils, de vous contenir par la sévérité de son visage ! Quoique nul âge ne soit à l'abri de la volupté, une tête blanchie garantit du moins d'une infamie publique. Viendra, viendra le jour, — car le temps s'écoule pendant que vous l'ignorez, et les femmes, celles surtout qui sont auprès des hommes, vieillissent vite, — viendra le jour où votre beau jeune homme trouvera une femme ou plus riche, ou plus jeune. Alors, vous vous repentirez d'avoir pris ce parti, et il vous fâchera de

et rem et famam amiseris, quando quod male junctum fuerat dividetur bene. Nisi forte secura es, et, coalescente tanti temporis caritate, dissidium non vereris!

Tu quoque, mater, quæ propter ætatem maledicta non metuis, noli sic vindicare ut pecces. Magis a te discat filia separari, quam tu ab illa sejungi. Habes filium, et filiam, et generum, imo et contubernalem filiæ tuæ. Quid quæris aliena solatia, et ignes jam sopitos suscitas? Honestius est tibi saltem culpam filiæ sustentare, quam occasionem tuæ quærere. *Sit tecum filius* monachus, pietatis viduitatisque præsidium. Quid tibi alienum hominem quæris, in ea præsertim domo, quæ filium et filiam capere non potuit? Ejus jam ætatis es ut possis nepotes habere ex filia. Invita ad te utrumque. Revertatur cum viro, quæ sola exierat. Virum dixi, non maritum. Nemo calumnietur. Sexum significare volui, non conjugium. Aut si erubescit et retractat, et domum in qua nata est arbitratur angustam, vos ad ejus hospitiolum pergite; quamvis arctum sit, *facilius matrem* et fratrem capere potest quam hominem alienum, cum quo certe in domo una sive cubiculo casta manere non poterat. Sint in una domo duæ feminæ, et duo masculi. Si autem et tertius ille γηροβοσκὸς tuus, abire

cette obstination, lorsque vous aurez perdu et votre bien et votre honneur; lorsque ce qui avait été criminellement uni sera sagement séparé. Mais peut-être que vous êtes en repos de ce côté-là, et que vous ne craignez point de voir se rompre des liens serrés par une amitié si longue et si forte!

Vous maintenant, ô mère, vous que votre âge met à couvert des traits de la médisance, n'allez pas vous venger de votre fille de manière à pécher. Qu'elle apprenne de vous à rompre une liaison funeste, et qu'elle ne vous voie point vous séparer d'elle. Vous avez un fils, une fille, un gendre, ou plutôt un *homme* qui demeure avec votre fille; pourquoi cherchez-vous des consolations étrangères, et ranimez-vous des feux assoupis déjà? Vous feriez mieux de souffrir le dérèglement de votre fille que d'autoriser le vôtre par son exemple. Que votre fils qui est moine soit le soutien de votre piété et de votre veuvage. Pourquoi voulez-vous un étranger, surtout dans une maison où votre fils et votre fille ne sauraient vivre ensemble? Vous êtes d'un âge à voir naître déjà des enfants de votre fille; invitez l'un et l'autre à venir auprès de vous. Qu'elle revienne avec un homme, celle qui était sortie seule; j'ai dit un homme, et non pas un mari; qu'on ne se récrie point; j'ai voulu désigner le sexe, et non pas l'union conjugale. Que si elle rougit et refuse de revenir, si elle trouve trop étroite la maison où elle naquit, vous, rendez-vous chez elle; quelque étroite que soit sa maison, elle sera toujours plus convenable pour une mère et pour un frère que pour un étranger, avec qui une fille chaste ne pouvait demeurer dans une même chambre, ni dans

non vult, et seditiones ac turbas concitat, sit biga, sit triga, frater vester ac filius, et sororem illi exhibebis et matrem. Alii vitricum et generum vocitent, ille nutritium appelet et fratrem.

Hæc ad brevem lucubratiunculam celeri sermone dictavi, volens desiderio postulantis satisfacere, et quasi ad scholasticam materiam me exercens, eadem enim die mane pulsabat ostium, qua profecturus erat, simulque ut ostenderem obtrectatoribus meis quod et ego possim quidquid venerit in buccam dicere. Unde et de Scripturis pauca perstrinxi. Nec orationem meam, ut in cæteris libris facere solitus sum, illarum floribus texui. Extemporalis est dictatio, et tanta ad lumen lucernulæ facilitate profusa, ut notariorum manus lingua præcurreret, et signa ac furta verborum volubilitas sermonum obrueret. Quod idcirco dixi ut qui non ignoscit ingenio, ignoscat vel tempori.

un même logis. Que l'on voie donc en une même maison deux hommes et deux femmes. Mais si ce personnage qui prend soin de votre vieillesse ne veut pas s'en aller, s'il excite du trouble et du tumulte, qu'il vienne alors demeurer avec les deux autres ; regardez-le comme votre frère et votre fils ; soyez pour lui une mère et une sœur. Peut-être sera-t-il regardé comme le beau-père de vos enfants, ou comme votre gendre ; mais il faut que votre fils l'appelle son nourricier et son frère.

C'est à la hâte et en une courte veillée que j'ai dicté ces pages, comme pour m'exercer sur un sujet scolastique, et pour satisfaire au désir de celui qui me les demandait ; car il frappait à ma porte le matin même du jour où il devait partir. J'ai voulu encore montrer à mes détracteurs que je puis, moi aussi, parler sans préparation. Voilà pourquoi j'ai emprunté peu de chose à l'Écriture, et n'ai point, comme c'est ma coutume dans d'autres ouvrages, embelli mon discours avec les fleurs des Livres sacrés. Ceci est une improvisation, dictée si hâtivement, à la lueur d'une pauvre lampe, que ma parole devançait la main des *notarii*, et que la volubilité de ma langue leur empêchait de marquer les signes et les abréviations. Je dis cela, afin que ceux qui n'ont point d'indulgence pour mon esprit m'excusent au moins en vue du peu de temps que j'ai eu cette fois.

EPISTOLA XC.

HIERONYMUS AD RUSTICUM.

De Pœnitentia.

Quod ignotus ad ignotum audeo scribere; sanctæ ancillæ Christi Hedibiæ et filiæ meæ, conjugis tuæ Artemiæ, imo sororis ex conjuge atque conservæ, fecit deprecatio. Quæ nequaquam propria salute contenta, tuam et ante quæsivit in patria, et nunc in Sanctis Locis quærit, imitari cupiens Andreæ et Philippi apostolorum benevolentiam, quorum uterque inventus a Christo, fratrem Simonem, et amicum Nathanael invenire desiderat, ut alter eorum mereatur audire: *Tu es Simon, filius Johannis, tu vocaberis Cephas*, quod interpretatur *Petrus* [1]; alter *donum Dei*, hoc enim lingua nostra sonat Nathanael, Christi ad se loquentis testimonio sublevetur: *Ecce vere Israelita, in quo dolus non est* [2].

(1) Joan. I. 42. — (2) Ibid. 47.

LETTRE XC.

JÉROME A RUSTICUS.

De la Pénitence.

Inconnu de vous, si j'ose vous écrire, moi qui ne vous connais point, je le fais à la sollicitation de la sainte ancelle du Christ, Hédibia, et de ma fille Artémia, votre épouse, ou plutôt votre sœur et votre compagne, qui, n'étant pas contente d'assurer son propre salut, cherche encore à opérer le vôtre, et y travaille dans les Saints Lieux comme elle y travaillait dans sa patrie. Elle désire imiter l'affection des apôtres Andréas et Philippe, qui, ayant été rencontrés par le Christ, allèrent chercher, l'un, son frère Simon, et l'autre son ami Nathanael, afin que celui-là méritât d'ouïr ces paroles : *Tu es Simon, fils de Jean, tu seras appelé Céphas*, ce qui veut dire *Pierre;* et que celui-ci, dont le nom signifie en notre langue, *présent de Dieu*, fût animé par le témoignage du Christ, lui disant : *Voilà un véritable Israélite, dans lequel il n'y a pas de dol.*

Optaverat quondam et Lot cum filiabus salvare conjugem suam, et, de incendio Sodomæ et Gomorræ pene semiustus erumpens, educere eam quæ pristinis vitiis tenebatur astricta; sed ea desperatione trepida, respiciensque post tergum, æterno infidelitatis titulo condemnatur, et ardens fides pro una muliere perdita, totam Segor liberat civitatem. Denique postquam Sodomiticas valles ac tenebras derelinquens, ad montana conscendit, ortus est ei sol in Segor, quæ interpretatur *parvula*, ut parva fides Lot, quia majora non poterat, saltem minora servaret. Neque enim Gomorræ quondam et erroris habitator statim ad meridiem poterat pervenire, in qua Abraham amicus Domini cum angelis suscepit Deum; et Joseph fratres pascit in Ægypto, sponsusque audit a sponsa: *Ubi cubas? ubi pascis in meridie* [1]?

Samuel quondam plangebat Saulem, quia superbiæ vulnera pœnitentiæ medicamine non curabat [2]. Et Paulus lugebat Corinthios, qui fornicationis maculas lacrymis delere nolebant [3]. Unde et Ezechiel librum devorat scriptum intus et foris, carmine et planctu et væ [4]: carmine, super laude justorum; planctu, super pœnitentibus; væ, super his de quibus scriptum est:

(1) Cant. I. 6. — (2) I Reg. XV. — (3) I Cor. V; II Cor. XII. — (4) Ezech. XIII.

Lot voulut aussi jadis sauver sa femme et ses filles ; puis, s'échappant à demi brûlé de l'incendie de Sodome et de Gomorre, en tirer une épouse encore asservie à ses anciens vices ; mais elle, troublée par son désespoir, regarda en arrière, et laissa un monument éternel de son infidélité. Son mari fut, au contraire, fidèle; et, pour une femme qu'il perdit, il sauva toute la ville de Ségor. Enfin, lorsqu'il eut abandonné les vallées et les ténèbres sodomitiques, et qu'il eut gagné le haut des montagnes, le soleil se leva devant lui sur Ségor, — ce nom veut dire *petite*, — de sorte que la petite foi de Lot, qui n'avait pu sauver de grandes villes, en sauva au moins de petites ; aussi bien un homme qui jusque-là avait habité Gomorre et vécu dans l'erreur ne pouvait-il pas arriver si tôt à cette heure de midi où Abraham, l'ami du Seigneur, reçut Dieu avec les anges ; où Joseph nourrit ses frères en Égypte, et où l'Épouse dit à l'Époux : *En quel lieu couches-tu ? En quel lieu fais-tu paître ton troupeau, à midi ?*

Samuel pleurait autrefois sur Saül, qui ne s'efforçait pas de guérir par le remède de sa pénitence les plaies qu'il s'était faites par l'orgueil. L'Apôtre pleurait sur les Corinthiens, qui ne voulaient pas effacer par leurs larmes les taches de leur fornication. Ezéchiel dévore un livre où sont écrits au-dedans et au-dehors des chants, des plaintes et des malédictions : des chants sur la louange des justes ; des plaintes, sur les cœurs pénitents ; des malédictions, sur ceux dont il est écrit : *Lorsque l'impie est tombé dans l'abîme des maux, il méprise tout.* C'est d'eux que parle Isaïe, quand il dit : *Le Dieu Sabaoth les a appelés, en ce*

Cum venerit impius in profundum malorum, contemnit [1]. Quos ostendit Isaias, dicens : *Vocavit Dominus Sabaoth in die illa ad fletum et planctum et decalvationem et accinctionem ciliciorum; ipsi autem fecerunt lætitiam et exultationem, mactantes vitulos et occidentes oves, ut comederent carnes, dicentes : Manducemus et bibamus, cras enim moriemur* [2]. De quibus et Ezechiel loquitur : *Et tu, fili hominis, dic domui Israel, sic locuti estis, dicentes : Errores nostri et iniquitates nostræ super nos erunt, et in ipsis contabescimus, et quomodo salvi esse poterimus? Dic eis : Vivo ego, dicit Dominus. Nolo mortem impii, sed ut convertatur a via sua* [3]. Et iterum : *Revertimini recedentes a via vestra, quare moriemini, domus Israel* [4]?

Nihil tam offendit Deum quam desperatione meliorum hærere prioribus, licet et ipsa desperatio incredulitatis indicium sit, qui enim desperat salutem, non putat futurum esse judicium. Quod si metueret, utique bonis operibus se judici præpararet. Audiamus per Jeremiam loquentem Deum : *Converte pedem tuum a via aspera, et guttur tuum a siti* [5]. Et iterum : *Numquid qui cadit non resurget? aut qui aversus est, non revertetur* [6]? Et per Isaiam : *Quando conversus inge-*

(1) Prov. XVIII. 3.—(2) Is. XXII. 12, 13.—(3) Ezech. XVIII. 23. (4) Ibid. XXXIII. 2. — (5) Jerem. II. 25. — (6) Ibid. VIII. 4.

jour-là, aux pleurs et aux soupirs ; il les a aconviés à raser leurs cheveux et à se revêtir de cilices ; mais eux, ils se sont livrés à la joie et à la jubilation, tuant des veaux et égorgeant des brebis pour manger leur chair, puis disant : Mangeons et buvons, car nous mourrons demain. C'est d'eux encore que parle Ézéchiel : *Et toi, fils de l'homme, reproche à la maison d'Israël d'avoir dit ainsi : Nos erreurs et nos iniquités pèseront sur nous, et nous sècherons dans elles ; comment donc pourrons-nous être sauvés ? Dis-leur : Je vis, moi, dit le Seigneur ; je ne veux pas la mort de l'impie, mais je veux qu'il se retire de sa route.* Et encore : *Revenez et quittez votre voie ; pourquoi mourrez-vous, maison d'Israël ?*

Rien n'offense Dieu comme la persévérance dans le mal, par désespoir d'une vie meilleure ; ce désespoir même est un signe d'incrédulité ; car celui qui désespère de son salut ne pense pas qu'il doive y avoir un jugement ; s'il en avait l'appréhension, assurément il se préparerait par de bonnes œuvres à paraître devant le juge. Écoutons le Seigneur disant par la bouche de Jérémie : *Retire ton pied de la voie raboteuse, et préserve ta gorge de la soif.* Et encore : *Est-ce que celui qui tombe ne se relèvera pas ? Ou bien celui qui s'est détourné du droit chemin, n'y reviendra-t-il pas ?* Il dit encore dans Isaïe : *Lorsque tu reviendras gémissant, alors tu seras sauvé, et tu sauras où tu étais.* Nous ne pouvons connaître les douleurs de la

mueris, tunc salvus eris, et scies ubi fueris [1]. Scire non possumus ægrotationis mala, nisi cum fuerit sanitas consecuta; et quantum boni virtus habeat, vitia demonstrant, clariusque fit lumen comparatione tenebrarum.

Ezechiel quoque iisdem verbis, quia eodem et spiritu: *Convertimini*, inquit, *et redite ab iniquitatibus vestris, domus Israel, et non erunt vobis in tormentum impietates. Projicite omnes impietates vestras, quibus impie egistis adversum me, et facite vobis cor novum et spiritum novum. Et quare moriemini, domus Israel? Nolo enim mortem peccatoris, dicit Dominus* [2]. Unde et in consequentibus loquitur: *Vivo ego, dicit Dominus. Nolo mortem peccatoris, nisi ut revertatur a via sua et vivat* [3], ne mens incredula de bonorum repromissione desperet, et semel perditioni animus destinatus, non adhibeat vulneri curationem, quod nequaquam existimat posse curari. Idcirco jurare se dicit, ut si non credimus promittenti Deo, credamus saltem pro nostra salute juranti. Quam ob caussam justus precatur, et dicit: *Converte nos, Deus salutaris noster, et averte furorem tuum a nobis* [4]. Et iterum: *Domine, in voluntate tua præstitisti decori meo fortitudinem. Avertisti faciem tuam a me,*

(1) Is. XXX. 15. — (2) Ezech. XVIII. 30. — (3) Ibid. XVIII. 23. — (4) Ps. LXXXIV. 4.

maladie que lorsque la santé est revenue; tout ce qu'il y a de bien dans la vertu, ce sont les vices qui le montrent; ce sont les ténèbres qui rehaussent l'éclat de la lumière.

Ézéchiel tient aussi le même langage, parce qu'il est animé du même esprit : *Convertissez-vous*, dit-il, *et revenez de vos iniquités, maison d'Israël, et vous ne trouverez plus un supplice dans vos impiétés. Écartez toutes vos impiétés par lesquelles vous avez agi criminellement envers moi, puis faites-vous un cœur nouveau et un esprit nouveau. Et pourquoi mourrez-vous, maison d'Israël; car je ne veux pas la mort du pécheur, dit le Seigneur.* C'est pour cela que le Prophète ajoute encore : *Je vis, moi, dit le Seigneur; je ne veux pas la mort du pécheur; tout ce que je désire, c'est qu'il se retire de sa route, et qu'il vive,* de peur qu'une ame incrédule ne perde l'espoir des biens promis, et que cette ame, se croyant une fois destinée à la perdition, n'apporte point de remède à des maux qu'elle pense ne pouvoir nullement être guéris. C'est pourquoi le Seigneur dit qu'il jure, et cela afin que, si nous ne croyons point aux promesses d'un Dieu, nous croyions du moins au serment par lequel il nous promet notre salut. De là vient que le juste prie et dit : *Convertissez-nous, ô Dieu, notre Sauveur, et détournez de nous votre colère.* Et encore : *Seigneur, par un effet de votre volonté vous m'avez affermi dans mon état florissant; — vous avez détourné de moi votre visage, et j'ai été troublé;* car, dès que j'ai préféré la beauté de la vertu à la laideur de mes fautes, vous avez par votre grâce fortifié ma faiblesse. Voici que je vous entends dire :

et factus sum conturbatus [1]. Postquam enim fœditatem delictorum meorum virtutum decore mutavi, infirmitatem meam tua gratia roborasti. Ecce audio pollicentem : *Persequar inimicos meos, et comprehendam illos, et non convertar donec deficiant* [2], ut qui te ante fugiebam, et inimicus eram, tua comprehendar manu. Ne cesses a persequendo, donec deficiam a via mea pessima, et revertar ad virum meum pristinum, *qui mihi dabit linteamina mea, et oleum, et similam, et cibabit me pinguissimis cibis* [3]. Qui idcirco obsepsit atque præclusit vias meas pessimas, ut eam invenirem viam, quæ dicit in Evangelio : *Ego sum via, veritas et vita* [4]. Audi prophetam loquentem : *Qui seminant in lacrymis, in gaudio metent. Euntes ibant et flebant, portantes semina sua. Venientes autem venient in exultatione, portantes manipulos suos* [5]. Et loquere cum eo : *Lavabo per singulas noctes lectum meum, in lacrymis meis stratum meum rigabo* [6]. Et iterum : *Sicut desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te, Deus. Sitivit anima mea ad te, Deum, fontem vivum, quando veniam, et apparebo ante faciem Dei? Factæ sunt mihi lacrymæ meæ panes per diem et noctem* [6]. Et in alio loco : *Deus, Deus meus,*

(1) Ps. XXIX. 8. — (2) Ibid. XVII. 41. — (3) Osee. II. 6. — (4) Joan. XIV. 6. — (5) Ps. CXXV. 6, 7. — (6) Ibid. VI. 6. — (7) Ibid. XLI. 1.

Je poursuivrai mes ennemis, et je les atteindrai, et je ne m'arrêterai point qu'ils ne soient entièrement défaits. Poursuivez-moi donc, afin que je sois saisi par votre droite, moi qui fuyais auparavant, et qui étais votre ennemi. Ne cessez de me poursuivre, jusqu'à ce que je sorte de ma voie criminelle, et que je retourne à mon premier époux, *qui me donnera mes linges, et de l'huile et de la pure farine, et qui me nourrira de mets très-délicats.* C'était lui qui avait fermé et bouché mes routes fatales, afin que je trouvasse la route qui dit dans l'Évangile : *Je suis la voie, la vérité et la vie.* Écoutez le Prophète disant : *Ceux qui sèment dans les larmes recueilleront dans la joie. Ils allaient, ils allaient en pleurant, et portaient leurs semences; mais ils reviendront, ils reviendront comblés de joie, portant leurs gerbes.* Dites avec ce Prophète : *Je laverai chaque nuit ma couche avec mes larmes, j'arroserai mon lit avec mes pleurs.* Et encore : *De même que le cerf soupire après les sources des eaux, de même mon ame soupire après vous, ô Dieu. Mon ame a soif de vous, ô Dieu, fontaine vivante. Quand donc viendrai-je et apparaîtrai-je devant la face de Dieu? Mes larmes ont été mon pain, le jour et la nuit.* Et dans un autre endroit : *O Dieu, ô mon Dieu, je soupire après vous, dès l'aurore. Mon ame a soif de vous, et en combien de façons ma chair est pressée du même désir! Dans cette terre déserte, sans chemins, sans eau, je me suis présenté devant vous comme dans votre sanctuaire;* car, bien que mon ame ait eu soif de vous, cependant, appesanti par le poids de ma chair, je ne vous ai cherché qu'avec grand'peine, et n'ai pu me présenter à vos yeux, dans votre sanctuaire, qu'après avoir au-

ad te de luce vigilo. Sitivit anima mea ad te, quam multipliciter tibi caro mea! In terra deserta et invia et inaquosa, sic in sancto apparui tibi [1]. Quanquam enim sitierit te anima mea, tamen multo te plus carnis meæ labore quæsivi, et tibi in sancto apparere non potui, nisi prius in terra deserta a vitiis et invia adversariis potestatibus, et absque humore et rheumate ullius libidinis commorarer.

Flevit et Dominus super civitatem Jerusalem, quia non egissent pœnitentiam [2], et Petrus trinam negationem amaritudine abluit lacrymarum [3], implevitque illud propheticum: *Exitus aquarum deduxerunt oculi mei* [4]. Plangit et Jeremias populum pœnitentiam non agentem, dicens: *Quis dabit capiti meo aquam, et oculis meis fontem lacrymarum, et plorabo populum istum per diem et noctem* [5]. Cur autem plangat et defleat, sequenti sermone demonstrat: *Nolite flere mortuum, neque plangatis eum. Flete planctu qui egreditur, quia non revertetur ultra* [6]. Neqaquam igitur Gentilis plangendus est, atque Judæus, qui in Ecclesia non fuerunt, et semel mortui sunt, de quibus Salvator dicit: *Dimitte mortuos sepelire mortuos suos* [7]; sed eos plange, qui per scelera atque peccata egre-

(1) Ps. XLII. 1, 2.—(2) Luc. XIX.—(3) Matth. XXVI.—(4) Ps. CVIII. 136.—(5) Jerem. IX. 1.—(6) Ibid XXII. 10.—(7) Matth. VIII. 22.

paravant demeuré dans une terre d'où le vice est banni, où les puissances ennemies ne sauraient passer, et où ne coulent jamais les eaux sales et corrompues de la concupiscence.

Le Seigneur pleura aussi sur la cité de Jérusalem, parce qu'elle n'avait pas fait pénitence. Pierre lava dans l'amertume de ses pleurs un triple reniement, et accomplit la parole du Prophète : *Mes yeux ont versé des ruisseaux de larmes.* Jérémie pleure aussi sur le peuple qui ne fait pas pénitence, et il dit : *Qui donnera de l'eau à ma tête, et une fontaine de larmes à mes yeux, et je pleurerai sur ce peuple le jour et la nuit!* Le motif de ses gémissements et de ses pleurs, il le déclare dans les paroles suivantes : *Ne pleurez point un homme mort, et ne menez point son deuil. Pleurez avec beaucoup de larmes celui qui sort, car il ne reviendra pas.* Il ne faut donc pleurer ni les Gentils, ni les Juifs, eux qui n'ont point été dans l'Église, qui sont morts pour toujours, et dont le Sauveur dit : *Laissez les morts ensevelir leurs morts ;* mais il faut pleurer ceux qui, par leurs péchés et leurs crimes, sortent de l'Église, et ne veulent point y rentrer, en condamnant leurs vices. De là vient que, s'adressant aux hommes ecclésiastiques, qui sont appelés les murailles et les tours de l'Église, le prophète leur dit : *Murs de Sion, versez des larmes,* sui-

diuntur de Ecclesia, et nolunt ultra reverti ad eam, damnatione vitiorum. Unde et ad viros ecclesiasticos, qui muri et turres Ecclesiæ nuncupantur, loquitur sermo propheticus, dicens: *Muri Sion, proferte lacrymas* [1], implentes illud Apostoli: *Gaudere cum gaudentibus, flere cum flentibus* [2], ut dura corda peccantium vestris lacrymis provocetis ad fletum, ne perseverantes in malitia, audiant: *Ego plantavi te vineam frugiferam, omne semen verum, quomodo versa es in amaritudinem vitis alienæ* [3]? Et iterum: *Ligno dixerunt: Pater meus es tu, et lapidi. Tu genuisti me, et verterunt ad me dorsa, et non facies suas* [4]. Et est sensus: Noluerunt ad me converti; ut agerent pœnitentiam, sed per cordis duritiam in injuriam meam sua terga verterunt. Quamobrem et Dominus loquitur ad Jeremiam: *Vidisti quæ fecerunt mihi habitatio Israel? Abierunt super omnem montem excelsum, et subter omne lignum frondosum, et fornicati sunt ibi, et dixi, postquam fornicata est, et fecit hæc omnia, ad me revertere, et non est reversa* [5].

O clementia Dei! o nostra duritia, dum et post tanta scelera nos provocat ad salutem, et ne sic quidem volumus ad meliora converti. *Si re-*

(1) Thren. II. 18. — (2) Rom. XII. 15. — (3) Jerem. II. 21. — (4) Ibid. 7. — (5) Ibid. III. 6; Is. LVII.

vant le conseil de l'Apôtre, qui recommande de *se réjouir avec ceux qui se réjouissent, de pleurer avec ceux qui pleurent;* versez des larmes, afin que par ces larmes vous excitiez les pécheurs à rompre la dureté de leurs cœurs, de crainte que, en persévérant dans leur malice, ils ne méritent d'entendre ces reproches : *J'ai planté une vigne propre à donner du fruit, et où il n'y avait que de bons plants; comment donc avez-vous pris l'amertume d'une vigne étrangère?* Et encore : *Ils ont dit au bois : Tu es mon père, toi;* et *à la pierre : Tu m'as enfanté; ils m'ont tourné le dos, et non leurs visages;* c'est-à-dire, ils n'ont pas voulu revenir à moi, en faisant pénitence; mais, endurcis dans leurs crimes, ils m'ont tourné le dos avec mépris. Voilà pourquoi le Seigneur dit à Jérémie : *As-tu vu ce que m'ont fait les habitants d'Israël? Ils s'en sont allés sur toutes les hautes montagnes, et sous tous les arbres chargés de feuillages, et là ils ont forniqué, et après qu'ils ont eu forniqué et fait toutes ces choses, je leur ait dit : Revenez à moi, et ils ne sont point revenus.*

O clémence de Dieu! ô dureté des hommes, puisque, après tant de crimes, il nous convie au salut, et qu'alors même nous ne voulons point revenir à de meilleurs sentiments! *Si une femme*, dit le Seigneur, *quitte son mari, et épouse un autre homme, et qu'ensuite elle veuille revenir à lui, est-ce qu'il la recevra,*

liquerit, inquit, *uxor virum suum, et alii nupserit, et voluerit postea reverti ad eum, numquid suscipiet eam, et non detestabitur*[1]? Pro quo scriptum est juxta hebraicam veritatem, quod in græcis et latinis codicibus non habetur: *Et tu reliquisti me, tamen convertere et suscipiam te, dicit Dominus.* Isaias quoque in eumdem sensum iisdem pene loquitur sermonibus: *Convertimini, qui profundum consilium cogitatis et iniquum, filii Israel; revertere ad me, et redimam te. Ego Deus, et non est alius præter me, justus et salvator non est absque me. Revertimini ad me, et salvi eritis, qui estis in extremis terræ. Recordamini horum, et ingemiscite, et agite pœnitentiam qui erratis. Convertimi corde, et mementote priorum a seculo, quoniam ego sum Deus, et non est alius absque me*[2]. Scribit et Joel: *Convertimini ad me ex toto corde vestro, in jejunio, et lacrymis et planctu; scindite corda vestra, et non vestimenta vestra. Misericors enim et miserator est Dominus, et agens pœnitentiam super malitiis*[3].

Quantæ autem sit misericordiæ, et quam, ut ita loquar, nimiæ ineffabilisque clementiæ, Osee propheta nos doceat, per quem loquitur Deus: *Quid tibi faciam, Ephraim? quomodo*

(1) Jerem. III. 1.—(2) Is. XXI. XXXI. XL. V.—(3) Joel. II. 12.

et ne la détestera-t-il point? Le texte hébreu ajoute ces paroles que l'on ne trouve ni dans le grec, ni dans le latin : *Tu m'as quitté ; reviens cependant, et je te recevrai, dit le Seigneur.* Isaïe dit aussi dans le même sens et presque dans les mêmes termes : *Revenez à moi, vous qui vous livrez à de grands et pernicieux desseins, ô enfants d'Israël; revenez à moi, et je vous délivrerai. Je suis Dieu, et il n'est pas d'autre Dieu que moi; il n'est pas de juste ni de Sauveur, si ce n'est moi. Revenez à moi, et vous serez sauvés, vous qui demeurez aux extrémités de la terre. Souvenez-vous de ces choses, et gémissez, et faites pénitence, vous qui errez. Convertissez-vous du fond du cœur, et rappelez-vous ce qui s'est passé depuis le commencement des siècles, car je suis Dieu, et il n'y a pas d'autre Dieu que moi.* Joel dit aussi : *Revenez à moi de tout votre cœur, par le jeûne, par les larmes et par les gémissements. Brisez vos cœurs et non pas vos vêtements, car le Seigneur est bon et miséricordieux, et il se repent du dessein qu'il a de vous châtier.*

Ce qu'il y a d'infini, ce qu'il y a, pour ainsi parler, de trop grand et d'ineffable dans sa clémence, apprenons-le du prophète Osée, lui par qui le Seigneur dit : *Que ferai-je pour toi, Éphraïm? Comment te protégerai-je, Israël? Que ferai-je pour toi, dis-je? Je te traiterai comme j'ai traité Adama, comme j'ai traité Séboïm. Mais non, mon cœur s'est changé en*

te protegam, Israel? quid tibi, inquam, faciam? Sicut Adama ponam te, et sicut Seboim. Conversum est cor meum in me, et conturbata est pœnitudo mea. Nequaquam faciam secundum iram furoris mei [1]. Unde et David loquitur in psalmo : *Non est in morte qui memor sit tui, in inferno autem quis confitebitur tibi* [2]? Et in alio loco : *Peccatum meum notum feci, et iniquitatem meam non abscondi. Dixi : Pronuntiabo contra me iniquitatem meam Domino, et tu dimisisti impietatem cordis mei. Pro hac orabit ad te omnis sanctus in tempore opportuno. Verumtamen in diluvio aquarum multarum ad eum non approximabunt* [3]. Vide quanta magnitudo sit fletuum, ut aquarum diluvio comparetur. Quos qui habuerit, et dixerit cum Jeremia : *Non sileat pupilla oculi mei* [4], statim in illo complebitur : *Misericordia et veritas obviaverunt sibi. justitia et pax deosculatæ sunt* [5], ut si te justitia et veritas terruerint, misericordia et pax provocent ad salutem.

Totam pœnitentiam peccatoris ostendit psalmus quinquagesimus, quando ingressus est David ad Bethsabee, uxorem Uriæ Ethei, et a Nathan prophetante correptus, respondit : *Peccavi*; statimque meruit audire : *Et Dominus abs*

(1) Osee. XI. 18. — (2) Ps. VI. 5. — (3) Ibid. XXXI. 5. — (4) Thren. II. — (5) Ps. XLVIII.

moi, et je me repens du dessein que j'avais de te punir; je ne suivrai point les mouvements de ma colère. Voilà pourquoi David dit, dans le psaume : *Il n'y a personne qui ne se souvienne de vous dans la mort, et qui est celui qui vous louera dans le tombeau?* Et en un autre endroit : *Je vous ai fait connaître mon péché, et je ne vous ai point caché mon iniquité. J'ai dit : je déclarerai contre moi-même au Seigneur mon iniquité, et vous m'avez remis l'impiété de mon cœur. C'est pour cela que tout homme juste vous priera dans un temps opportun, et que quelque grand que soit le débordement des eaux, elles ne viendront point jusqu'à lui.* Voyez combien doit être grande l'abondance des larmes, puisqu'elle est comparée à un déluge d'eau! Celui qui pleure de la sorte, et qui dit avec Jérémie : *Que la prunelle de mon œil ne cesse point de pleurer*, celui-là verra aussitôt s'accomplir en lui ce que dit le prophète : *La miséricorde et la vérité se sont rencontrées, la justice et la paix se sont embrassées*, afin que si la justice et la vérité vous ont alarmé, la miséricorde et la paix vous engagent à travailler à votre salut.

Le psaume cinquantième nous montre toute la pénitence que le pécheur doit faire. David entra auprès de Bethsabée, femme d'Urias Ethéen; et, réprimandé par le prophète Nathan, il répondit : *J'ai péché;* puis aussitôt il mérita d'entendre ces paroles : *Et le Seigneur t'a pardonné ton péché.* A l'adultère il avait joint l'homicide, et, les yeux baignés de pleurs, il disait : *Ayez pitié de moi, ô Dieu, selon votre grande miséri-*

et abstulit peccatum [1]. Adulterio enim junxerat homicidium, et tamen conversus ad lacrymas: *Miserere*, ait, *mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam, et secundum multitudinem miserationum tuarum, dele iniquitatem meam* [2]; magnum enim peccatum magna indigebat misericordia. Unde jungit et dicit: *Multum lava me ab iniquitatē mea, et a peccato meo munda me, quoniam iniquitatem meam ego agnosco, et delictum meum contra me est semper. Tibi soli peccavi*, rex enim eram, alium non timebam, *et malum coram te feci, ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cum judicaris* [3]. *Conclusit* enim *Deus omnia sub peccato, ut omnibus misereatur* [4]; tantumque profecit, ut dudum peccator et pœnitens transierit in magistrum, et dicat: *Docebo iniquos vias tuas, et impii ad te convertentur* [5]. Confessio enim et pulchritudo coram eo, ut qui sua confessus fuerit peccata, et dixerit: *Putruerunt et corruptæ sunt cicatrices meæ a facie insipientiæ meæ* [6], fœditatem vulnerum in sanitatis decorem commutet: *Qui enim abscondit iniquitatem suam, non prosperabitur* [7].

Achab, rex impiissimus, vineam Nabuthæ cruore possedit; et cum Jezabel non tam con-

(1) II. Reg. XI. 13.—(2) Ps. L.—(3) Ibid. —(4) Rom. XI. 32. —(5) Ps. XCV. 6. —(6) Ibid. XXXVII. 5. —(7) Prov. XXVIII.

corde, et effacez mon iniquité, suivant la multitude de vos commisérations. Un grand crime avait, en effet, besoin d'une grande miséricorde. Aussi ajoute-t-il ensuite : *Lavez-moi de plus en plus de mon iniquité, et purifiez-moi de mon péché, car je connais mon iniquité, et toujours mon crime est sous mes yeux. J'ai péché contre vous seul;* car j'étais roi, et je ne craignais personne, *et j'ai fait le mal en votre présence, de sorte que vous serez reconnu juste dans vos paroles, et que vous vaincrez, lorsque vous serez jugé.* Car, *Dieu a tout enveloppé dans le péché, afin d'exercer envers tous sa miséricorde.* David profita tellement de sa pénitence que, devenu maître, de pécheur et de pénitent qu'il était, il disait ensuite : *J'enseignerai vos voies aux méchants, et les impies se convertiront à vous.* La beauté et la louange sont devant le Seigneur, et celui qui aura confessé ses péchés, puis qui aura dit : *Mes plaies ont été remplies de corruption et de pourriture, à cause de ma folie extrême;* celui-là verra succéder à la difformité de ses plaies la beauté d'une parfaite guérison; *celui, au contraire, qui cache son iniquité, ne prospérera point.*

Achab, ce roi si impie, s'empara de la vigne de Naboth, en le faisant mourir; mais à ce prince, aussi bien qu'à Jézabel, qui lui était moins unie par les liens du mariage que par le penchant à la cruauté, le prophète Élie reprochait vivement son crime. *Voici*

jugio sibi, quam crudelitate conjuncta, Eliæ increpatione corripitur: *Hæc dicit Dominus: Occidisti, et possedisti* [1]. Et iterum: *In loco in quo linxerunt canes sanguinem Nabuthæ, ibi lingent sanguinem tuum, et Jezabel canes comedent ante muros Jezrael.* Quod cum audisset Achab, scidit vestimenta sua, et posuit saccum super carnem suam, jejunavitque et dormivit in cilicio. Factusque est sermo Domini ad Eliam, dicens: *Quoniam reveritus est Achab faciem meam, non inducam malum in diebus ejus.* Unum scelus Achab et Jezabel, tamen conversus ad pœnitentiam Achab, pœna differtur in posteros, et Jezabel in scelere perseverans præsenti judicio condemnatur.

Loquitur et Dominus in Evangelio: *Viri Ninivitæ surgent in judicium cum generatione hac, et condemnabunt eam, quia egerunt pœnitentiam in prædicatione Jonæ* [2], *—non enim veni vocare justos, sed peccatores ad pœnitentiam* [3]. Drachma perit, et tamen invenitur in stercore. Nonaginta novem oves relinquuntur in solitudine, et una ovis quæ aberraverat, pastoris humeris reportatur. Unde et lætitia angelorum est super uno peccatore agente pœnitentiam. Quanta felicitas ut de salute nostra exultent cœlestia, de quibus dicitur: *Pœnitentiam agite, appropinquabit enim*

(1) III. Reg. XXI. 19. —(2) Matth. XII. 41. —(3) Luc. VI. 32.

ce que dit le Seigneur : tu as tué, et tu as possédé. Et Encore : *A l'endroit où les chiens ont léché le sang de Naboth, là même ils lécheront le tien ; ils mangeront Jézabel devant les murs de Jezrael.* Quand il eut entendu ces paroles, Achab déchira ses vêtements, mit un sac sur sa chair, jeûna et dormit avec le cilice. Et il y eut une parole du Seigneur, disant à Élie : *Puisque Achab a tremblé devant ma face, je ne ferai jamais tomber les maux sur lui tant qu'il vivra.* Le crime d'Achab et de Jézabel était le même ; Achab cependant ayant fait pénitence, la punition ne tomba que sur ses descendants, et Jézabel qui persévéra dans son crime fut condamnée par un jugement instantané.

Jésus-Christ dit aussi dans l'Évangile : *Les habitants de Ninive se lèveront avec cette génération au jour du jugement, et la condamneront, parce qu'ils ont fait pénitence, à la prédication de Jonas ; — car je ne suis pas venu pour appeler les justes, mais pour appeler les pécheurs à la pénitence.* La dragme se perd, et cependant on la trouve dans le fumier. On laisse dans la solitude nonante-neuf brebis, et une seule qui s'était égarée, le pasteur la rapporte sur ses épaules. De là vient la joie des anges à l'occasion d'un pécheur qui fait pénitence. Quel bonheur que les habitants des cieux se réjouissent de notre salut, eux dont il est dit : *Faites pénitence, car le royaume des cieux est proche.* Point de milieu ; la mort et la vie sont opposées l'une à l'autre, et cependant la pénitence les unit.

regnum cœlorum [1]. Nullum in medio spatium. Mors et vita sibi contraria sunt, et tamen pœnitentia copulantur. Luxuriosus filius totam prodegerat substantiam, et procul a patre vix porcorum cibis inediam sustentabat. Revertitur ad parentem, immolatur ei vitulus saginatus; stolam accipit et annulum, ut Christi recipiat vestimentum, quod dudum polluerat, et audire mereatur: *Candida sint semper vestimenta tua* [2], receptoque signaculo Dei, proclamet ad Dominum: *Pater, peccavi in cœlum et coram te;* et reconciliatus osculo, dicat ad eum: *Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine* [3].

Justitia justi non liberabit eum, in quacumque die peccaverit, et iniquitas iniqui non nocebit ei, quacumque die conversus fuerit [4]. Unumquemque judicat sicut invenerit, nec præterita considerat, sed præsentia; si tamen vetera crimina novella conversione mutentur. *Septies cadit justus, et resurgit* [5]. Si cadit, quomodo justus? Si justus, quomodo cadit? Sed justi vocabulum non amittit, qui per pœnitentiam semper resurgit. *Et non solum septies, sed septuagies septies delinquenti* [6], si convertatur ad pœnitentiam, peccata donantur. *Cui plus dimittitur, plus diligit* [7]. Meretrix lacrymis pedes Salvatoris lavat, et

(1) Matth. III. 2. — (2) Eccl. IX. — (3) Ps. IV. 7. — (4) Ezech. XXXIII. — (5) Prov. XXIV. 16. — (6) Matth. XVIII. — (7) Luc. VII. 43.

L'enfant prodigue avait dissipé tout son bien, et, loin de son père, soutenait à peine son indigence de la nourriture des pourceaux. Il revient vers son père, on tue pour lui le veau gras, il reçoit la robe et l'anneau, afin de recevoir la robe du Christ qu'il avait depuis long-temps souillée, puis d'être digne d'ouïr ces paroles : *Que vos vêtements soient toujours blancs*, et, après avoir reçu le sceau de Dieu, de crier au Seigneur : *Père, j'ai péché contre le ciel et contre vous*; puis enfin, après le baiser de réconciliation, de dire à Dieu : *La lumière de votre visage est gravée sur nous, Seigneur.*

La justice du juste ne le délivrera point, en quelque jour qu'il pèche, et l'iniquité de l'impie ne lui nuira pas, en quelque jour qu'il se convertisse. Dieu juge chaque homme selon l'état où il le trouve, et il considère non point le passé, mais le présent, pourvu toutefois que les crimes anciens aient été remplacés par une pénitence nouvelle. *Le juste tombe sept fois, et se relève.* S'il tombe, comment est-il juste? S'il est juste, comment tombe-t-il? C'est qu'il ne perd point le nom de juste celui qui toujours se relève par la pénitence, et qu'à celui qui pèche, *on pardonne ses fautes non pas seulement sept fois, mais septante fois sept fois*, s'il revient à la pénitence. *Celui à qui l'on remet davantage aime davantage aussi.* La courtisane lave de ses larmes les pieds du Sauveur, les essuie avec ses cheveux, et, type de l'Eglise formée de la réunion des Gentils, mérite d'entendre ces paroles :

crine detergit, et in typum Ecclesiæ de gentibus congregatæ meretur audire: *Dimittuntur tibi peccata tua* [1]. Pharisæi justitia perit superbia, et publicani humilitas confessione salvatur.

Per Jeremiam contestatur Deus: *Ad summam loquar contra gentem et regnum, ut eradicem et destruam et disperdam illud. Si pœnitentiam egerit gens illa a malo suo, quod locutus sum adversum eam, agam et ego pœnitentiam super malo, quod cogitavi ut facerem ei. — Et ad summam loquar super gentem et regnum, ut ædificem et ut plantem illud. Si fecerit malum in conspectu meo, ut non audiat vocem meam! pœnitentiam agam super bono, quod locutus sum ut facerem ei.* Statimque infert: *Ecce ego fingo contra vos malum, et cogito contra vos cogitationem. Revertatur unusquisque a via sua mala, et dirigite vias vestras et studia vestra.* Qui dixerunt: *Desperavimus; post cogitationes enim nostras ibimus, et unusquisque post pravitatem cordis sui malum faciemus* [2]. Simeon justus in Evangelio loquitur: *Ecce hic positus est in ruinam et in resurrectionem multorum* [3]; in ruinam videlicet peccatorum; et in resurrectionem eorum qui agunt pœnitentiam. Apostolus scribit ad Corinthios: *Auditur inter vos fornicatio, et talis fornicatio, qualis ne inter gentes quidem, ita ut*

(1) Luc. XVIII. — (2) Jerem. XVIII. 7. — (3) Luc. II. 34.

Tes péchés te sont remis. La justice du Pharisien est anéantie par son orgueil, et le publicain est sauvé par l'humble aveu de ses fautes.

Dieu dit par la bouche de Jérémie : *Je prononcerai en définitive contre une nation, contre un royaume, pour l'effacer, pour le perdre, et le détruire. Si pourtant cette nation fait pénitence des péchés pour lesquels j'avais prononcé contre elle, je me repentirai aussi moi-même du mal que j'avais pensé à lui faire. — Je prononcerai en définitive pour une nation, pour un royaume, afin de l'établir et l'affermir; s'il fait alors le mal en ma présence, et n'écoute point ma voix, je me repentirai du bien que j'avais résolu de lui faire.* Puis aussitôt il ajoute : *Voilà que je vous prépare plusieurs maux; je forme contre vous des pensées. Que chacun revienne de sa voie mauvaise; faites que vos routes soient droites et vos œuvres justes. Ils m'ont répondu : Nous avons perdu toute espérance; nous nous laisserons aller à l'égarement de nos pensées, et chacun de nous fera le mal selon la perversité de son cœur.* Le juste Siméon dit dans l'Évangile : *Voilà, celui-ci est placé pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs;* pour la ruine des pécheurs, et pour la résurrection de ceux qui font pénitence. L'Apôtre écrit aux Corinthiens : *On entend dire qu'il y a parmi vous fornication et une fornication telle qu'il n'en existe pas de semblable parmi les Gentils; car l'un d'entre vous abuse de la femme de son père. Et vous êtes enflés d'orgueil, au lieu que vous auriez dû être dans le deuil, afin de retrancher du milieu de vous celui qui a commis un pareil crime.* Dans sa seconde Épître aux mêmes Corinthiens, l'A-

uxorem patris aliquis habeat. Et vos inflati estis, et non magis luctum habuistis, ut tollatur de medio vestrum, qui hoc opus fecit [1]. Et in secunda ad eosdem epistola : *Ne abundantiori tristitia pereat* [2], qui ejusmodi est, revocat eum, et obsecrat ut confirment super illum charitatem, ut qui incestu perierat, pœnitentia conservetur.

Nullus quidem mundus a peccato, ne si unius quidem diei fuerit vita ejus [3], numerabiles autem anni vitæ illius. *Astra quoque ipsa non sunt munda in conspectu ejus, et adversum angelos suos perversum quid excogitavit* [4]. Si in cœlo peccatum, quanto magis in terra? Si delictum in his qui carent tentatione corporea, quanto magis in nobis, qui fragili carne circumdamur, et cum Apostolo dicimus : *Miser ego, quis me liberabit de corpore mortis hujus? Non enim habitat in carne nostra bonum, nec agimus quod volumus, sed quod nolumus* [5], ut aliud anima desideret, aliud caro facere cogatur. Quod si quidam justi appellantur in Scripturis, et non solum justi, sed justi in conspectu Dei, juxta illam justitiam appellantur justi, juxta quam supra dictum est : *Septies cadit justus, et resurgit* [6]; et juxta quod *iniquitas iniqui non nocebit ei, in quacumque die conversus fuerit* [7]; denique

(1) I. Cor. V. 1. — (2) II. Cor. II. — (3) Job. XV. 4. — (4) Ibid. IV. 18. — (5) Rom. VII. — (6) Prov. XXIV. — (7) Ezech. XXXIII.

pôtre, *de crainte que ce pécheur ne vînt à succomber sous une tristesse trop grande*, le rappelle et supplie les Corinthiens de lui donner des preuves de charité, afin de rétablir par la pénitence celui qui s'était perdu par l'inceste.

Nul n'est exempt de péché, sa vie ne fût-elle que d'un jour, car ses années sont comptées. *Les astres mêmes ne sont pas purs aux yeux de Dieu, et il pense mal de ses anges.* Si le péché est dans le ciel, à combien plus forte raison n'est-il pas sur la terre? S'il y a péché dans ceux qui ne sont point sujets à la tentation de la chair, à combien plus forte raison n'y a-t-il pas péché en nous, qui sommes revêtus d'une chair fragile, et qui disons avec l'Apôtre : *Malheureux que je suis! qui donc me délivrera de ce corps de mort; car le bien n'habite pas en notre chair, et nous faisons, non point ce que nous voulons, mais ce que nous ne voulons pas*, en sorte que l'ame désire une chose et que la chair est forcée d'en faire une autre. Au reste, si l'Écriture donne à quelques personnes le nom de justes, et non-seulement de justes, mais encore de justes aux yeux de Dieu, le mot de justes doit se prendre dans le sens qu'il a été dit tout à l'heure : *Le juste tombe sept fois, et se relève;* et dans cet autre encore : *L'iniquité du pécheur ne lui nuira point, en quelque jour qu'il se convertisse.* Enfin, Zacharias, père de Jean, lequel est appelé juste, se rendit coupable en ne croyant pas, et fut aussitôt privé de la parole. Job, qui, dès le commencement de son livre, est

et Zacharias, pater Johannis, qui scribitur justus, peccavit in eo quod non credidit, et statim silentio condemnatur. Et Job, qui justus et immaculatus, ac sine querela in principio voluminis sui scribitur, postea et Dei sermone, et confessione sui peccator arguitur. Si Abraham, Isaac et Jacob, prophetæ quoque et apostoli, nequaquam caruere peccato; si purissimum triticum habuit mixtas paleas, quid de nobis dici potest de quibus scriptum illud est: *Quid paleis ad frumentum* [1], dicit Dominus? Et tamen paleæ futuro reservantur incendio, et zizania hoc tempore mixta sunt segetibus frumentorum, donec veniat qui habet ventilabrum in manu sua, et purgaverit aream, ut congreget triticum in horrea, et quisquilias gehennæ igni comburat [2].

Hæc omnia, quasi per pulcherrima Scripturarum prata discurrens, in unum locum volui congregare, et de speciosissimis floribus coronam tibi texere pœnitentiæ, quam imponas capiti tuo, et assumas pennas columbæ, et voles et requiescas [3], et clementissimo reconcilieris patri. Narravit mihi uxor quondam tua, nunc soror atque conserva, quod, juxta præceptum Apostoli ex consensu abstinueritis vos ab opere nuptiarum, ut vacaretis orationi, tuaque rursum vestigia, quasi in salo posita fluctuasse, imo, ut

(1) Jerem. XXIII. 28. — (2) Matth. III. 12 — (3) Ps. LIV.

appelé juste, immaculé, pacifique, est ensuite convaincu de péché, et par les reproches du Seigneur, et par sa confession propre. Si Abraham, Isaac et Jacob, si les prophètes et les apôtres ne furent point exempts de péché; s'il s'est trouvé de la paille mêlée au plus pur froment, que ne peut-on pas dire de nous, de qui il est écrit : *Quel rapport y a-t-il entre la paille et le froment?* dit le Seigneur. Cependant la paille est destinée au feu éternel, et l'ivraie est mêlée, en cette vie, avec le froment, jusqu'à ce que vienne celui qui a le van dans sa main, et qu'il nettoie son aire, puis amasse le blé dans ses greniers, et fasse brûler au feu les balayures.

En parcourant l'Ecriture ainsi qu'une magnifique prairie, j'ai voulu réunir toutes ces choses, et de ces fleurs brillantes vous tresser une couronne de pénitence; mettez-la sur votre tête, prenez l'essor avec les ailes de la colombe, cherchez le lieu de votre repos, et réconciliez-vous avec le Père très-clément. Celle qui fut autrefois votre épouse, et qui est maintenant votre sœur et votre compagne, m'a dit que, suivant le précepte de l'Apôtre, vous aviez résolu, d'un commun accord, de vous abstenir de l'œuvre de chair, afin de vaquer à l'oraison; mais que vos pieds, à vous, avaient chancelé comme sur l'eau, ou, pour parler plus ouvertement, que vous étiez tombé; quant à elle, qu'elle avait ouï le Seigneur

apertius loquar, esse prolapsa; illam autem audisse a Domino cum Moyse: *Tu vero hic sta mecum* [1], et dixisse de Domino: *Statuit supra petram pedes meos* [2]; tuam domum, quæ fundamenta fidei solida non habebat, postea diaboli turbine concidisse; porro illius perstare in Domino, et suum tibi hospitium non negare, ut cui prius conjunctus fueras corpore, nunc spiritu copuleris, *qui enim adhæret Domino, unus spiritus est cum eo* [3]; cumque vos rabies barbarorum, et imminens captivitas separaret, sub jurisjurandi testificatione pollicitum, ut ad sancta transeuntem loca, vel statim, vel postea sequereris, et servares animam tuam, quam visus fueras negligentia perdidisse.

Redde igitur quod præsente Deo spopondisti. Incerta est vita mortalium; ne ante rapiaris quam tuam impleas sponsionem. Imitare eam quam docere debueras. Proh! pudor, fragilior sexus vincit seculum, et robustior superatur a seculo. Tanti dux femina facti est, et non sequeris eam, in cujus salute candidatus es fidei? Quod si te rei familiaris tenent reliquiæ, ut scilicet et mortes amicorum et civium videas, et ruinas urbium atque villarum, saltem inter captivitatis mala, et feroces hostium vultus, et provinciæ tuæ infinita nau-

(1) Deut. V. 31: Exod. XXXIII. — (2) Ps. XXXIX. 3. — (3) I. Cor. VI. 17.

lui disant comme à Moïse : *Pour toi, demeure ici avec moi*, et qu'elle avait dit du Seigneur : *Il a affermi mes pieds sur la pierre ;* elle a ajouté que votre maison, qui n'avait pas les fondements d'une foi solide, était tombée sous les tempêtes excitées par le démon ; mais que le Seigneur avait consolidé la sienne, et qu'elle ne refusait point de vous y recevoir, afin que, ayant été d'abord unis par la chair, vous le soyez maintenant par l'esprit ; car *celui qui s'attache au Seigneur devient un même esprit avec lui.* Elle m'a dit enfin que, lorsque vous vous séparâtes pour échapper à la fureur des barbares, et au danger imminent de l'esclavage, vous lui promîtes, sous la foi du serment, de la suivre aussitôt, ou plus tard du moins dans les Saints Lieux, et de sauver votre ame que vous sembliez avoir négligée et perdue.

Remplissez donc une promesse faite en présence de Dieu. La vie de l'homme est incertaine ; craignez d'être enlevé avant d'avoir tenu votre parole. Imitez celle que vous auriez dû instruire. O honte ! le sexe le plus fragile triomphe du siècle, et le sexe le plus fort est vaincu par le siècle. C'est une femme qui est à la tête de cette grande œuvre, et vous ne suivez pas celle dans le salut de qui vous êtes candidat de la foi ? Que si les débris de votre maison vous arrêtent encore ; si vous voulez voir la mort de vos amis et de vos concitoyens, la ruine des villes et des campagnes, alors du moins, au milieu des maux de la captivité, au milieu des féroces visages de l'ennemi, et du vaste naufrage de votre province, attachez-vous à la pénitence comme à une planche de

fragia, teneto tabulam pœnitentiæ, et memento conservæ tuæ quæ tuam quotidie suspirat, nec desperat salutem. Tu vagaris in patria, imo non patria, quia patriam perdidisti; ista pro te in locis venerabilibus resurrectionis et crucis, et incunabulorum Domini Salvatoris, in quibus parvulus vagiit, tui nominis recordatur, teque ad se orationibus trahit, ut si non tuo merito, saltem hujus salveris fide. Jacebat quondam paralyticus in lectulo, et sic erat cunctis artubus dissolutus, ut nec pedes ad ingrediendum, nec manus movere posset ad precandum; et tamen profertur ab aliis, et restituitur pristinæ sanitati, ut portaret lectulum, qui dudum portabatur a lectulo. Et te igitur absentem corpore, præsentem fide, offert conserva tua Domino Salvatori, et dicit cum Chananæa: *Filia mea male vexatur a dæmonio* [1]. Recte enim appellabo animam tuam filiam animæ ejus, quæ sexus nescit diversitatem, quia te quasi parvulum atque lactentem, et necdum valentem sumere solidos cibos, invitat ad lac infantiæ, et nutricis tibi alimenta demonstrat, ut possis dicere cum Propheta: *Erravi sicut ovis perdita, quære servum tuum, quoniam mandata tua non sum oblitus* [2].

(1) Matth. XV. 22. — (2) Ps. CXVIII.

sauvetage, puis souvenez-vous de votre compagne qui chaque jour soupire après votre salut, et ne désespère pas de l'obtenir. Vous êtes errant dans votre patrie, ou plutôt ce n'est point dans votre patrie, car vous l'avez perdue; et maintenant, aux lieux vénérables de la croix et de la résurrection, là où fut le berceau du Seigneur Jésus, là où il vagissait petit enfant, votre épouse se rappelle votre nom et vous attire à elle par ses prières, en sorte que si vous ne pouvez être sauvé pas vos propres mérites, vous le soyez du moins par sa foi. Le paralytique jadis était étendu sur son lit, et si perclus de tons ses membres, qu'il ne pouvait mouvoir ni les pieds pour marcher, ni les mains pour prier; mais d'autres le présentèrent au Christ, et il recouvra la santé, si bien qu'il emporta son grabat, son grabat sur lequel depuis long-temps on le portait. C'est ainsi que votre compagne vous offre au Sauveur Jésus, vous absent de corps, mais présent par la foi, et qu'elle dit avec la Chananéenne : *Ma fille est misérablement tourmentée par le démon;* car les ames n'ayant pas de sexe, je puis bien appeler votre ame la fille de son ame, puisque vous regardant comme un petit enfant qui tète encore, et qui ne peut supporter des mets solides, elle vous convie à prendre le lait de l'enfance, et vous offre la nourriture que donne une nourrice, de sorte que vous pouvez dire avec le Prophète : *J'ai erré comme une brebis égarée; cherchez votre serviteur, puisque je n'ai point oublié vos commandements.*

EPISTOLA XCI.

AD AGERUCHIAM,

De monogamia.

In vetere via novam semitam quærimus, et in antiqua detritaque materia rudem artis excogitamus elegantiam, ut nec eadem sint, et eadem sint.

Unum iter, et perveniendi quo cupias multa compendia. Sæpe ad viduas scripsimus, et in exhortationem earum multa de scripturis sanctis exempla repetentes, varios testimoniorum flores in unam pudicitiæ coronam texuimus.

Nunc ad Ageruchiam nobis sermo est, quæ quodam vaticinio futurorum, ac Dei præsidentis auxilio, nomen accepit, quam aviæ, matris amitæque, probatarum in Christo feminarum, nobilis turba circumstat; quarum avia Metronia, per quadraginta annos vidua perseverans, Annam nobis, filiam Phanuelis, de Evangelio retulit [1]; Be-

(1) Luc. II. 36.

LETTRE XCI.

A AGÉRUCHIA,

Sur la monogamie.

Dans une route ancienne, je cherche un sentier nouveau; dans une matière vieille et rebattue, je songe à une élégance sans art, et je veux traiter un même sujet, mais ne pas dire les mêmes choses.

Il n'y a qu'une route, mais les détours pour aboutir où je veux arriver sont nombreux. J'ai souvent écrit à des veuves, et, cherchant dans les saintes Ecritures plusieurs exemples pour les exhorter, j'ai réuni divers passages comme autant de fleurs dont je tressais la couronne de la chasteté.

Je parle maintenant à Agéruchia, elle à qui l'on donna par une sorte de prescience des choses futures, et par une conduite spéciale de Dieu, le nom qu'elle porte. La noble compagnie de son aïeule, de sa mère, de sa tante, de ces femmes éprouvées dans le Christ, se presse autour d'elle. Métronia, son aïeule, étant restée veuve durant quarante ans, nous retraça cette Anna, fille de Phanuel, Anna dont parle l'Evangile. Bénigna, sa mère, est dans la quatorzième année de

nigna mater, quartum et decimum viduitatis implens annum, centenario virginum choro cingitur, soror Celerini patris Ageruchia, quæ parvulam nutrivit infantem, et in suo natam suscepit gremio, per annos viginti mariti solatio destituta, erudit neptem, docens quod a matre didicit.

Hæc brevi sermone perstrinxi, ut ostendam adolescentulam meam non præstare monogamiam generi suo, sed reddere, nec tam laudandam esse si tribuat, quam omnibus execrandam si negare tentaverit, præsertim cum posthumus ejus, Simplicius, nomen patris referat, et nulla sit excusatio desertæ ac sine hæredibus domus sub quorum patrocinio interdum sibi libido blanditur, ut quod propter intemperantiam suam faciunt, videantur facere desiderio liberorum.

Sed quid ego quasi ad retrectantem loquor, cum audiam eam multos palatii proceres, Ecclesiæ vitare præsidio, quos certatim diabolus inflammat, ut viduæ nostræ castitatem probent, quam et nobilitas, et forma, et ætas, et opes faciunt cunctis appetibilem, ut quanto plura sunt quæ impugnant pudicitiam, tanto victricis majora sint præmia?

Et quia nobis de portu egredientibus quasi quidam scopulus opponitur, ne possimus ad pe-

son veuvage, et se trouve mêlée au chœur des vierges dont la chasteté donne des fruits au centuple. La sœur de Célérinus, père d'Agéruchia, elle qui reçut celle-ci dans ses bras, dès qu'elle fut née et qui l'éleva toute petite, elle qui instruit encore sa nièce, lui enseignant ce qu'elle apprit de sa mère, a perdu son époux, il y a vingt ans.

J'ai touché tout cela en passant pour vous faire voir, ma chère fille, que si vous restez veuve, ce n'est point un honneur que vous rendez à ses proches, mais que c'est un devoir que vous remplissez, et qu'il y a moins de gloire pour vous à *l'accomplir* qu'il n'y aurait de honte à essayer de vous y *soustraire*. D'ailleurs, il vous est né, depuis la mort de Simplicius, un enfant qui porte le nom de son père, et vous n'avez aucun sujet de craindre que votre maison devienne déserte faute d'héritiers. C'est l'excuse sous laquelle parfois se cache la passion, et ce qu'elle fait par incontinence, une femme veut qu'il semble qu'elle le fait dans le désir seul d'avoir des enfants.

Mais pourquoi vous parlé-je comme si vous refusiez de rester dans le veuvage? ne sait-on pas que vous avez cherché un asile dans l'Eglise, pour éviter plusieurs grands du palais, qui, poussés par le démon, éprouvent la continence d'une veuve que sa noblesse, sa beauté, son âge et ses richesses font désirer de tout le monde, et dont le triomphe est d'autant plus éclatant qu'elle a plus de combats à soutenir pour sa chasteté.

On nous oppose ici, dès la sortie du port, comme une espèce d'écueil pour nous empêcher de prendre le

lagi tuta decurrere, eta postoli Pauli scribentis ad Timotheum profertur auctoritas, in qua de viduis disputans, ait: *Volo autem juniores nubere, filios procreare, matresfamilias esse, nullam occasionem dare adversario, maledicti gratia; jam enim quædam abierunt retro post satanam* [1]. Oportet primum sensum tractare præcepti, et omnem loci hujus continentiam discutere, atque ita apostolicis vestigiis insistentem, ne transversum quidem, ut dici solet, unguem in partem alteram declinare. Supra scripserat qualis vidua esse deberet: *Unius viri uxor, quæ liberos educavit, quæ in bonis operibus habuit testimonium, quæ tribulatis de sua substantiola subministravit, cujus spes Deus est, et quæ permanet in obsecratione et orationibus nocte ac die* [2]. Post quæ jungit contraria: *Quæ autem in deliciis est, vivens mortua est* [3]. Statimque infert, ut discipulum suum muniat omni arte doctrinæ: *Adolescentiores autem viduas devita, quæ, cum lascivierint in Christo, nubere volunt, habentes damnationem quod primam fidem irritam fecerunt* [4]. Propter has igitur, quæ fornicatæ sunt in injuriam viri sui Christi, hoc enim καταϛρηνιασωσιν græcus sermo significat, vult Apostolus alterum matrimonium, præferens digamiam fornicationi, secundum indulgentiam duntaxat, non secundum imperium.

(1) I. Tim. V. 14.—(2) Ib[illegible] IX.—(3) Ibid. V.— 4) Ibid. II.

large; on nous cite l'autorité de l'apôtre Paul, qui, écrivant à Timothée, au sujet des veuves, parle en ces termes : *Je veux que les jeunes veuves se marient, qu'elles aient des enfants, qu'elles soient mères de famille, qu'elles ne donnent aucun sujet à nos ennemis de dire du mal de nous, car déjà quelques-unes se sont égarées pour suivre Satan.* Il faut donner d'abord le sens de ce précepte, discuter toute la teneur de ce passage, et suivre les traces de l'Apôtre, de manière à ne pas s'en écarter même d'un ongle, comme on dit ordinairement. Il montrait plus haut ce que doit être une veuve : *Qu'elle n'ait eu qu'un mari*, disait-il ; *qu'elle ait bien élevé ses enfants, qu'on rende témoignage de ses bonnes œuvres; que de ses richesses elle ait assisté les malheureux, que Dieu soit tout son espoir, qu'elle persévère dans la prière et l'oraison la nuit et le jour.* Parlant ensuite des veuves qui sont d'un caractère différent : *Pour celle*, dit-il, *qui vit dans les délices, elle est déjà morte, quoique vivante*; puis, afin d'instruire son disciple, il ajoute aussitôt : *Évitez les jeunes veuves, qui, après avoir mollement vécu dans le Christ, veulent se marier, encourant ainsi la damnation, parce qu'elles ont violé leur foi première.* Ce n'est qu'à celles qui, en forniquant, ont outragé le Christ, leur époux, car voilà ce que signifie le mot grec καταςρηνιασωσιν, que l'Apôtre ordonne de se remarier, préférant bien la digamie à la fornication; mais, du reste, usant seulement de condescendance, et ne faisant point un commandement.

Simulque singula testimonii verba tractanda sunt. *Volo*, inquit, *adolescentulas nubere*. Cur, quæso? quia nolo adolescentulas fornicari. *Procreare filios*. Quam ob caussam? Ne metu partus ex adulterio filios necare cogantur. *Matresfamilias esse*. Quare, obsecro? Quia multo tolerabilius est digamam esse quam scortum, et secundum habere virum quam plures adulteros, in altero enim miseriarum consolatio, in altero pœna peccati est. Sequitur : *Nullam occasionem dare adversario maledicti gratia*, in quo brevi accinctoque præcepto multa simul monita continentur ; ne propositum viduæ exquisitior cultus infamet ne oculorum nutibus et hilaritate vultus ; juvenum post se greges trahat ; ne aliud verbo, aliud habitu polliceatur, et conveniat ei versiculus ille vulgatus :

Risit, et arguto quiddam promisit ocello.

OVID. III. *Am.* II. 83.

Atque ut omnes nubendi caussas brevi sermone concluderet, cur hoc præcepisset ostendit, dicens : *Jam enim quædam abierunt retro post satanam*. Ideo ergo secunda, et, si necesse est, tertia incontinentibus aperit matrimonia, ut a satana abstrahat, ut magis mulierem qualicumque viro junctam faciat esse quam diabolo.

Examinons les uns après les autres tous les mots de ce passage de l'Apôtre. *Je veux*, dit-il, *que les jeunes veuves se marient*. Pourquoi, je vous prie? parce que je ne veux pas que les jeunes veuves forniquent. *Qu'elles aient des enfants;* et pour quelle raison? c'est de peur que, appréhendant un enfantement qui serait l'œuvre de l'adultère, elles n'en viennent à faire mourir leurs enfants. *Qu'elles soient mères de famille*. Pourquoi, s'il vous plaît? parce qu'il est plus tolérable qu'une femme soit digame que prostituée, et qu'elle ait un second mari que si elle avait plusieurs hommes adultères; car dans le premier cas on trouve une consolation à ses misères, et dans le second la peine du péché. L'Apôtre continue : *Qu'elles ne donnent aucun sujet à nos ennemis de mal parler de nous*, précepte court et sage, qui renferme plusieurs avis importants. Il défend aux veuves de flétrir la sainteté de leur état par une propreté affectée; d'attirer après elles, par un visage riant et par des regards étudiés, une foule de jeunes gens; de démentir par leurs actions la promesse de leurs paroles, de crainte qu'on ne leur applique ce vers connu :

Son sourire et ses yeux m'ont promis quelque chose.

Ovide, III. *Am.* II. 83.

Enfin, pour renfermer en peu de mots les motifs qui l'ont obligé d'ordonner aux veuves de se remarier, il ajoute : *Car déjà quelques-unes se sont égarées à la suite de Satan*. Si donc il permet les secondes, et, au besoin, les troisièmes noces, aux femmes qui ne sauraient garder la continence, c'est pour les arracher à Satan, et parce qu'il aime mieux qu'une femme s'attache à un homme, quel qu'il soit, que de s'attacher au démon.

Sed et ad Corinthios tale quid loquitur : *Dico autem innuptis et viduis : Bonum est illis, si sic permanserint ut ego. Si autem non se continent, nubant; melius est enim nubere quam uri* [1]. Cur, Apostole ? Statim intulit, quia pejus est uri. Alioquin absolutum bonum est, et sine comparatione pejoris, esse quod Apostolus est; id est, solutum, non ligatum, nec servum, sed liberum; cogitantem ea quæ Dei sunt, non ea quæ uxoris. Et protinus in consequentibus : *Mulier*, inquit, *alligata est viro, quamdiu vir ejus vivit; quod si dormierit vir ejus, libera est; cui vult nubat, tantum in Domino. Beatior autem erit, si sic dermanserit secundum consilium meum. Puto autem quod et ego spiritum Dei habeam* [2]; et in hoc idem sensus est, quia idem spiritus. Diversæ epistolæ, sed *unus* autor epistolarum. Vivente viro, mulier alligata est; et mortuo, soluta. Ergo matrimonium vinculum est, et viduitas solutio. Uxor alligata est viro, et vir uxori alligatus est; intantum ut sui corporis non habeant potestatem, et alterutrum debitum reddant, nec possint habere pudicitiæ libertatem, qui serviunt dominatui nuptiarum; quodque addidit, *tantum in Domino*, amputat ethnicorum conjugia, de quibus in alio loco dixerat : *Nolite jugum ducere cum infidelibus, quæ enim par-*

(1) I Cor. VII. 8. — (2) Ibid. 39.

Il parle à peu près dans le même sens aux Corinthiens : *Quant aux veuves et à ceux qui ne sont point mariés, je le déclare, il leur est bon de rester dans cet état comme j'y reste moi-même ; que s'ils ne peuvent garder la continence, qu'ils se marient ; car il vaut mieux se marier que de brûler.* Pourquoi, ô Apôtre ? Il vient de le dire : Parce qu'il est pire de brûler. Autrement, si l'on n'envisage pas la chose par rapport à ce qu'elle a de pire, c'est un bien absolu que d'être ce qu'était l'Apôtre ; c'est-à-dire, dégagé des liens du mariage, et non point attaché à une femme ; libre, et non point esclave ; occupé de ce qui regarde Dieu, et non point de ce qui regarde une femme. *La femme*, dit-il, *est attachée à son mari, tant que son mari est vivant ; mais si son mari vient à mourir*, elle *est libre ; qu'elle se marie à qui elle voudra, dans le Seigneur seulement ; mais elle sera plus heureuse si elle demeure veuve, comme je le lui conseille, et je crois que j'ai aussi l'esprit de Dieu.* Ces paroles ont ici le même sens, parce qu'elles viennent du même esprit ; ce sont deux lettres différentes, mais l'auteur est *le même.* Tant que le mari est vivant, la femme est liée ; s'il meurt, elle est déliée. Le mariage est donc un lien, et la viduité un affranchissement. La femme est liée à son mari, et l'époux est lié à son épouse, ensorte que, n'étant pas maîtres de leur propre corps, ils sont obligés de se rendre le devoir l'un à l'autre, et qu'il ne leur est pas libre de garder la chasteté, puisqu'ils sont esclaves du mariage. Ce que l'Apôtre ajoute : *Dans le Seigneur seulement*, coupe court aux mariages avec les Gentils. Il avait dit ailleurs sur le même sujet : *Ne vous mettez point sous le joug avec*

ticipatio justitiæ cum iniquitate? Aut quæ societas luci cum tenebris? Quæ conventio Christi cum Belial? Aut quæ pars fideli cum infideli? Qui consensus templo Dei cum idolis[1]? Ne scilicet aremus in bove et asino, ne tunica nuptialis vario sit texta subtegmine. Extemploque tollit quod concesserat, et quasi pœniteat eum sententiæ suæ, retrahit: *Beatior erit, si sic permanserit*, suique hoc magis esse consilii. Quod ne contemnatur ut hominis, Spiritus sancti auctorite confirmat, ut non indulgens homo fragilitati carnis humanæ, sed in Apostolo Spiritus sanctus præcipiens audiatur.

Nec sibi in eo annorum puellarium debet vidua blandiri, quod *non minus sexegenariam eligi præcipit*[2]. Neque enim innuptas, vel juvenculas cogit ut nubant qui de nuptis quoque loquitur: *Tempus breve est. Superest ut et qui habent uxores sic sint quasi non habeant*[3]; sed de his viduis disputat, quæ suorum nutriuntur alimentis, quæ filiorum et nepotum cervicibus imponuntur. Quibus imperat ut discant domum suam colere[4], et remunerari parentes; sufficienter eis tribuere, ut non gravetur Ecclesia, et possit certis viduis ministrari. De quibus scriptum est: *Honora viduas quæ veræ viduæ sunt*[5], hoc est, quæ omni suorum auxilio

(1) II Cor. VI. 14. — (2) I Tim. V. 9. — (3) II Cor. VII. 29. — (4) I Tim. V. 4 — (5) Ibid. 3.

les infidèles ; car quelle union peut-il y avoir entre la justice et l'iniquité? Quel rapport entre le Christ et Bélial? Quelle société entre le fidèle et l'infidèle? Quel rapport entre le temple de Dieu et les idoles? Ne labourons point avec un bœuf et un âne ; que la robe nuptiale ne soit point tissue de différentes couleurs. L'Apôtre retire tout de suite ce qu'il avait accordé, et, comme s'il se repentait de ce qu'il a avancé, il se rétracte, en disant : *Elle sera plus heureuse, si elle demeure veuve*, et, ajoute-t-il, c'est là ce qu'il conseille davantage. De peur qu'on ne méprise son conseil comme étant d'un homme, il le confirme par l'autorité de l'Esprit saint, afin qu'on n'envisage pas tant en lui un homme qui compatit à la faiblesse humaine, que le saint Esprit qui parle par la bouche d'un Apôtre.

Au reste, une veuve ne doit point s'excuser sur sa grande jeunesse, en alléguant que Paul ordonne de *choisir une veuve qui n'ait pas moins de soixante ans ;* car il ne force pas les jeunes filles ni les veuves à se marier, lui qui dit, au sujet des personnes mariées : *Le temps est court ; ainsi donc, que ceux qui ont des femmes soient comme s'ils n'en avaient point ;* mais il parle des veuves qui sont nourries par leurs proches, qui sont à la charge de leurs fils et de leurs petits-fils, auxquels il ordonne d'apprendre à vénérer leur propre famille, à rémunérer leurs parents, à leur donner assez, de sorte que l'Église ne soit point grevée, et qu'elle puisse avoir soin de certaines veuves dont il est écrit : *Honore les veuves, celles qui sont véritablement veuves*, c'est-à-dire, celles qui ne reçoivent aucun secours des leurs, et qui ne peuvent travailler de leurs mains, que la pauvreté affaiblit, que

destitutæ, quæ manibus suis laborare non possunt, quas paupertas debilitat, ætasque conficit, quibus Deus spes est, et omne opus oratio. Ex quo datur intelligi adolescentulas viduas, exceptis his quas excusat infirmitas, vel suo labori, vel liberorum et propinquorum ministerio delegari. *Honor* autem impræsentiarum, vel pro eleemosyna, vel pro munere accipitur, ut est illud: *Presbyteri duplici honore digni habeantur, maxime qui laborant in verbo et doctrina* [1]. Et in Evangelio Dominus disserit mandatum legis, in quo dicitur: *Honora patrem tuum* [2] et matrem tuam, non in verborum sono, qui inopiam parentum cassa potest adulatione frustrari, sed in victus necessariis ministrandis debere intelligi. Jubente enim Domino ut filii alerent parentes pauperes, et redderent beneficia senibus, quæ parvuli acceperant, scribæ et pharisæi, e contrario, docebant filios ut parentibus responderent: *Corban*, hoc est, donum quod altari pollicitus sum, et in templi dona promisi, si tu a me acceperis cibos, vertetur in tuum refrigerium. Atque ita fiebat ut, egentibus patre et matre, sacrificium offerrent filii quod sacerdotes scribæque consumerent. Si ergo Apostolus pauperes viduas, eas tamen quæ adolescentulæ sunt, et nulla debilitate franguntur, cogit suis manibus

(1) I Tim. V. 17. — (2) Exod. XX. 12.

l'âge tue, dont Dieu est l'espérance, et dont la prière fait toute l'occupation. Ce qui donne à comprendre que les jeunes veuves, — excepté celles que leur faiblesse en dispense, — devraient subsister ou par leur travail ou par les soins de leurs parents. Le mot *honneur* est pris ici pour aumône ou pour récompense, comme dans ce passage : *Que les prêtres soient regardés comme dignes d'un double honneur, spécialement ceux qui travaillent par la parole et par la doctrine.* Le Seigneur expliquant, dans l'Évangile, le commandement de la loi, qui dit : *Honore ton père et ta mère*, fait voir qu'il doit consister non point en de vaines paroles, ni en de stériles compliments qui ne sont d'aucun secours à leur indigence, mais qu'il doit consister à leur donner toutes les choses nécessaires ; car, tandis que le Seigneur ordonnait aux enfants de nourrir leurs parents pauvres, et de rendre à leur vieillesse les bienfaits que leur enfance, à eux, en avait reçus, les Scribes et les Pharisiens apprenaient, au contraire, aux enfants à répondre à leurs parents : Le *corban*, c'est-à-dire, le *don* que j'ai offert à l'autel, et consacré au temple du Seigneur, vous soulagera autant dans votre misère, que si je vous donnais de quoi subsister. Ainsi, il arrivait que, le père et la mère manquant de tout, les enfants offraient un sacrifice dont les prêtres et les scribes profitaient. Si donc l'Apôtre oblige les veuves pauvres, celles toutefois qui sont jeunes, et que ne brise aucune infirmité, s'il les oblige à travailler de leurs mains, pour que l'Église ne soit point grevée, et puisse soutenir les veuves avancées en âge, de quel prétexte se serviront celles qui regorgent des biens de la terre, qui peuvent même soulager la mi-

laborare, ne gravetur Ecclesia, et possit anus viduas sustentare, qua excusatione utetur, quæ opibus mundi affluit, quæ potest etiam aliis ministrare, et de iniquo mammona sibi facere amicos, qui possint eam in æterna tabernacula recipere?

Simulque considera quod vidua non eligatur, nisi unius viri uxor, et nos putamus sacerdotum hoc tantum esse privilegium, ut non admittatur ad altare nisi qui unam habuerit uxorem. Non solum enim ab officio sacerdotii digamus excluditur, sed et ab eleemosyna Ecclesiæ, dum indigna putatur stipe, quæ ad secunda conjugia devoluta est. Quanquam lege sacerdotali teneatur et laicus, qui talem præbere se debet ut possit eligi in sacerdotium, non enim eligitur, si digamus fuerit. Porro eliguntur ex laicis sacerdotes. Ergo et laicus tenetur mandato, per quod ad sacerdotium pervenitur.

Aliud est quod vult Apostolus, aliud quod cogitur velle. Ut concedat secunda matrimonia meæ est incontinentiæ, non illius voluntatis. Vult omnes esse sicut seipsum, et ea cogitare quæ Dei sunt, et solutos nequaquam ultra alligari. Sed si labentes per incontinentiam ad barathrum stupri viderit pervenire, digamiæ porrigit manum, ut cum una magis quam cum pluribus volutentur. Quod nequaquam ut amare dictum, et contra Apostoli regulam, secundus nuptiator exaudiat, duæ enim sunt Apostoli voluntates: una

sère des autres, et de l'inique mammona se faire des amis qui les reçoivent un jour dans les tabernacles éternels?

Considérez aussi qu'il ne faut choisir de veuve que celle qui n'aura eu qu'un mari; car on s'était imaginé que ce privilége était uniquement attaché au sacerdoce, où n'est point admis à l'autel celui qui a été marié plus d'une fois. Et non-seulement le digame est exclus du ministère sacerdotal, mais on prive encore des aumônes de l'Église les veuves qui ont convolé à de secondes noces, et on les juge indignes des charités des fidèles. Cette loi sur le sacerdoce oblige même les laïques, et ils doivent se rendre tels qu'ils puissent être élevés au sacerdoce; car on ne les choisit point s'ils sont digames. Or, on choisit les prêtres parmi les laïques; donc un laïque même est tenu à une loi qui sert de degré pour monter au sacerdoce.

Autre chose est ce que veut l'Apôtre, autre chose ce qu'il est obligé de vouloir. S'il permet les secondes noces, c'est l'effet de mon incontinence et non pas de sa volonté. Il veut que tous soient comme lui, qu'ils pensent aux choses de Dieu, et que, une fois déliés, ils ne se lient plus; mais quand il voit un homme entraîné dans le gouffre de l'impureté par son incontinence, alors il tend la main à la digamie, afin que cet homme se souille avec une seule femme plutôt qu'avec plusieurs. Qu'ils ne m'accusent point de parler contre les secondes noces par un zèle amer, et contre le sentiment de l'Apôtre, ceux qui se sont mariés une se-

qua præcepit : *Dico autem innuptis et viduis : Bonum est illis si sic permanserint sicut ego* ; altera qua indulget : *Si autem non se continent, nubant, melius est enim nubere quam uri*. Primum quid velit, deinde quid cogatur velle demonstrat. Vult nos permanere post nuptias, sicut seipsum, et propositæ beatitudinis apostolicum ponit exemplum. Sin autem nos viderit nolle quod ipse vult, incontinentiæ nostræ tribuit indulgentiam. Quam e duabus eligimus voluntatem, quod magis vult, et quod per se bonum est; an quod mali comparatione fit levius, et quodam modo nec bonum est, quia præfertur malo ? Ergo si eligimus quod Apostolus non vult, sed velle compellitur, imo acquiescit deteriora cupientibus, non Apostoli, sed nostram facimus voluntatem.

Legimus in veteri testamento, semel maritatas filias sacerdotum, si viduæ fuerint, vesci debere de sacerdotalibus cibis [1], mortuisque sic a patre exhibendum inferiarum officium. Sin autem alios viros acceperint, alienas eas et a patre et a sacrificiis fieri, et inter externas debere deputari; quod quidem observat et gentilitas in condemnationem nostri, si hoc non exhibeat ve-

(1) Levit. XXII. 13.

conde fois ; car l'Apôtre veut deux choses, l'une par autorité, lorsqu'il dit : *Je le déclare aux veuves et à ceux qui ne sont point mariés, il leur est bon de demeurer comme je suis moi-même ;* l'autre par condescendance : *Mais s'ils ne peuvent garder la continence, qu'ils se marient ; car il vaut mieux se marier que de brûler.* D'abord il montre ce qu'il veut, puis ensuite ce qu'il est forcé de vouloir. Il veut que, après le mariage, nous restions dans l'état où il est lui-même, et que nous goûtions, à son exemple, le bonheur de la continence. Mais s'il voit que nous ne voulons pas ce qu'il veut lui-même, alors il use d'égards pour notre incontinence. A laquelle de ces deux volontés nous conformerons-nous? Choisirons-nous ce que l'Apôtre veut le plus, et ce qui en soi est bon, ou bien ce qui n'est un moindre mal que par rapport à un plus grand, et ne peut en quelque façon être bon, puisqu'on le préfère à ce qui est mal ? Si nous choisissons ce que l'Apôtre ne veut pas, mais qu'il est forcé de vouloir, et qu'il n'accorde qu'à ceux dont les désirs sont déréglés, alors nous faisons non point la volonté de l'Apôtre, mais la nôtre propre.

On dit dans l'Ancien Testament que les filles des prêtres, qui étaient veuves, et qui n'avaient été mariées qu'une fois, devaient se nourrir des viandes consacrées à Dieu, et que, lorsqu'elles mouraient telles, leur père pouvait leur rendre les derniers devoirs ; mais que si elles se remariaient, leur père devait ne leur donner aucune part aux sacrifices, et les regarder comme des étrangères. La gentilité même observe cette loi, et nous condamne ainsi, nous autres, si la vérité ne fait point pour le Christ ce que

ritas Christo, quod tribuit mendacium diabolo, qui et castitatem reperit perditricem. Hierophanta apud Athenas eviratur, et æterna debilitate fit castus. Flamen unius uxoris ad sacerdotium admittitur. Flaminea quoque unius mariti eligitur uxor. Ad tauri ægyptii sacra semel maritus assumitur, ut omittam virgines Vestæ et Apollinis, Junonisque Achivæ, et Dianæ ac Minervæ, quæ perpetua sacerdotii virginitate marcescunt. Stringam breviter reginam Carthaginis, quæ magis ardere voluit quam Hiarbæ regi nubere; et Hasdrubalis uxorem, quæ, apprehensis utraque manu liberis, in subjectum se præcipitavit incendium, ne pudicitiæ damna sentiret; et Lucretiam, quæ, amissa gloria castitatis, noluit pollutæ conscientiæ supervivere.

Ac, ne multa longo sermone contexam, quæ potes de primo contra Jovinianum volumine ad ædificationem tuam sumere, unum tantum quod in patria tua gestum est, repetam; ut scias pudicitiam etiam barbaris ac feris et sanguinariis gentibus esse venerabilem. Gens Theutonum, ex ultimis Gallorum Oceani atque Germaniæ profecta littoribus, omnem Galliam inundavit; sæpiusque cæsis romanis exercitibus, apud Aquas Sextias, Mario pugnante, superata est. Quorum trecentæ matronæ, cum aliis se viris captivitatis conditione tradendas esse didicissent, primum

le mensonge fait pour le démon, qui a su inventer une chasteté meurtrière. L'hiérophante, chez les Athéniens, sacrifie sa virilité, et devient chaste au prix d'une éternelle impuissance. On n'admet au sacerdoce que le flamine qui n'a eu qu'une femme, et l'épouse du flamine doit n'avoir eu qu'un mari. On prend pour les mystères du taureau égyptien un homme qui n'ait été marié qu'une fois. Je ne dis rien des vierges de Vesta, d'Apollon, de Junon Achéenne, de Diane ni de Minerve, lesquelles se dévouaient au culte de ces déesses par une virginité perpétuelle. Je dis un mot seulement, et de la reine de Carthage, qui aima mieux brûler toute vive que d'épouser *le roi Hiarbas*, — et de l'épouse d'Hasdrubal qui, ayant pris par la main ses deux enfants, se précipita avec eux dans les flammes, pour conserver intacte sa pureté; — et de Lucrétia qui, après avoir perdu la gloire de la chasteté, ne voulut point survivre à une conscience souillée.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet; vous pouvez lire, pour votre édification, ce que j'en ai dit dans le premier livre contre Jovinianus. Je vous rappellerai seulement ce qui s'est passé dans votre patrie, et vous saurez que la chasteté est respectable aux Barbares et aux nations les plus féroces et les plus sanguinaires. Parti des derniers confins de l'Océan et de la Germanie, le peuple des Theutons inonda toutes les Gaules; et, après avoir souvent taillé en pièces les armées romaines, fut défait par Marius, auprès des Eaux Sextiennes. Trois cents de leurs matrones ayant su qu'on devait les livrer à d'autres hommes comme prisonnières de guerre, deman-

consulem deprecatæ sunt ut templo Cereris ac Veneris in servitium traderentur. Quod cum non impetrarent, submovente eas lictore, parvulis cæsis liberis, mane mortuæ sunt repertæ, suffocatis laqueo faucibus, et mutuis complexibus se tenentes. Quod igitur barbaræ castitati non potuit inferre captivitas, hoc matrona nobilis faciet, et experietur alterum virum, quæ priorem aut bonum perdidit, aut malum experta est, ut rursum contra judicium Dei facere nitatur? Quid si statim secundum perdiderit, sortietur et tertium? et si ille dormierit, in quartum quintumque procedet, ut nihil sit quo a meretricibus differat? Omni ratione viduæ providendum est, ne castitatis primos excedat limites. Quos si excesserit, et verecundiam ruperit matronalem, in omnem debacchabitur luxuriam, ita ut prophetam mereatur audire dicentem: *Facies meretricis facta est tibi; impudorata es tu* [1].

Quid igitur? Damnamus secunda matrimonia? Minime, sed prima laudamus. Abjicimus de Ecclesia digamos? Absit. Sed monogamos ad continentiam provocamus. In arca Noe non solum munda, sed et immunda fuerunt animalia. Habuit homines, habuit et serpentes. *In domo quoque magna, vasa diversa sunt; alia in honorem, alia in contumeliam* [2]. Est crater ad biben-

(1) Jerem. III. 3. — (2) II Tim. II. 20.

dèrent d'abord au consul qu'il leur fût permis de se consacrer au service de Cérès et de Vénus; mais, n'ayant pu obtenir cette grâce, et se voyant repoussées par le licteur, elles égorgèrent leurs petits enfants, s'étranglèrent elles-mêmes, et le matin furent trouvées mortes, se tenant embrassées les unes les autres. L'outrage que la captivité n'a pu faire à la chasteté d'une femme Barbare, une noble matrone le fera-t-elle donc à la sienne, et voudra-t-elle encore, après avoir perdu un bon mari, ou en avoir souffert un mauvais, s'attacher à un autre, et se révolter ainsi contre les jugements de Dieu? Que si elle perd aussitôt le second mari, en cherchera-t-elle un troisième; et si celui ci vient à mourir, en prendra-t-elle un quatrième et un cinquième, en sorte qu'elle ne diffère en rien des prostituées? Une veuve doit s'efforcer, avec toute la sagesse possible, de ne point dépasser les premières limites de la chasteté. Si elle les dépasse, et donne atteinte à sa pudeur de matrone, elle se jettera dans la luxure la plus effrénée, et méritera d'entendre le prophète disant: *Tu t'es fait un front de courtisane; tu es éhontée.*

Quoi donc? blâmé-je les secondes noces? Point du tout; mais je loue les premières. Rejeté-je de l'Église les digames? à Dieu ne plaise; mais j'exhorte à la continence les monogames. Il y avait dans l'arche de Noé non-seulement des animaux purs, mais aussi des animaux impurs; il y avait là des hommes, il y avait aussi des serpents. *Dans une grande maison il y a des vases divers, les uns pour des usages honnêtes, les autres pour des usages honteux.* — Il y a de même des coupes pour boire, et des vases pour les besoins

dum, est et matula ad secretiora naturæ. Nam cum in semente terræ bonæ, centesimum et sexagesimum et trigesimum fructum [1], Evangelia doceant, et centenarius pro virginitatis corona primum gradum teneat; sexagenarius pro labore viduarum in secundo sit numero; tricenarius fœdera nuptiarum, ipsa digitorum conjunctione testetur, digamia in quo erit numero? Imo extra numerum. Certe in bona terra non oritur, sed in vepribus et spinctis vulpium, quæ Herodi impiissimo comparantur [2], ut in eo se putet esse laudabilem, si scortis melior sit, si publicarum libidinum victimas superet, si uni sit prostituta, non pluribus.

Rem dicturus sum incredibilem, sed multorum testimoniis approbatam. Anteannos plurimos, cum in chartis ecclesiasticis juvarem Damasum, romanæ urbis episcopum, et Orientis atque Occidentis synodicis consultationibus responderem, vidi duo inter se paria, vilissimorum e plebe hominum comparata, unum qui viginti sepelisset uxores, alteram quæ vicesimum secundum habuisset maritum, extremo sibi, ut ipsi putabant, matrimonio copulatos. Summa omnium exspectatio, virorum pariter ac femina-

(1) Matth. XIII. 8. — (2) Luc. XIII. 32.

secrets. L'Évangile nous apprend que sur la semence qui tombe dans une bonne terre, des grains rapportent cent pour un, d'autres soixante, d'autres trente; le nombre cent forme la couronne de la virginité, et tient le premier rang; le nombre soixante est au second, et représente l'état laborieux des veuves; le nombre trente, que l'on marque en joignant les doigts ensemble, est le symbole de l'union conjugale; à quel nombre donc répondra la digamie? Il n'y en a point pour elle. Assurément elle ne naît point dans la bonne terre, mais elle croît dans les ronces et dans les épines qui servent de retraite à ces renards que l'on compare à cet impie Hérode. Ainsi, celles qui se remarient se croient dignes de louanges, pourvu qu'elles soient meilleures que des prostituées; pourvu qu'elles soient au-dessus des victimes des passions publiques, pourvu qu'elles soient livrées à un seul homme et non point à plusieurs.

Je vais dire une chose incroyable, mais néanmoins confirmée par le témoignage de beaucoup de personnes. Il y a plusieurs années qu'aidant, pour les lettres ecclésiastiques, Damasus, évêque de l'Église de Rome, et répondant aux consultations synodales de l'Orient et de l'Occident, je vis un homme et une femme, gens de la lie du peuple; celui-là avait enterré vingt femmes, celle-ci avait eu vingt-deux maris, et ils s'unirent ensemble, persuadés que c'était leur dernier mariage. Tout le monde, hommes et femmes, était dans une vive attente, pour voir lequel des deux, après tant de congés donnés, mettrait l'autre au tombeau. Le mari triompha; et, au milieu de toute la population de la ville accourue à ce spectacle, on

rum, post tantas rudes, quis quem prius efferret. Vicit maritus, et, totius urbis populo confluente, coronatus et palmam tenens adoreamque, per singulos sibi acclamantes, uxoris multinubæ feretrum præcedebat. Quid dicemus tali mulieri? Nempe illud quod Dominus Samaritanæ: Viginti duos *habuisti maritos, et iste a quo sepelieris non est tuus* [1].

Itaque obsecro te, religiosa in Christo filia, ut testimonia ista non noveris, quibus incontinentibus et miseris subvenitur, sed illa potius lectites, quibus pudicitia coronatur. Sufficit tibi quod primum perdidisti virginitatis gradum, et per tertium venisti ad secundum, id est, per officium conjugale ad viduitatis continentiam. Extrema, imo abjecta, ne cogites, nec aliena et longe posita exempla perquiras. Habes aviam, matrem et amitam. Quarum tibi abundans imitatio atque doctrina, et præcepta vivendi, norma virtutum est. Si enim multæ in conjugio, viventibus adhuc viris, intelligunt illud Apostoli: *Omnia licent, sed non omnia expediunt* [2], et castrant se propter regna cœlorum, vel a secunda nativitate post lavacrum ex consensu, vel post nuptias ex ardore fidei, cur vidua quæ, judicio Dei, virum habere desiit, non illud lætabunda congeminet: *Dominus dedit, Dominus*

(1) Joan. IV. 18. — (2) I Cor. VI. 12.

le vit, la couronne sur la tête et la palme à la main, précéder, à travers les acclamations de victoire, le cercueil d'une femme tant de fois mariée. Que dirons-nous à une telle femme? Nous lui dirons ce que le Seigneur disait à la Samaritaine : *Vous avez eu* vingt-deux maris, *et celui par lequel vous êtes maintenant ensevelie n'est pas votre mari.*

Je vous conjure donc, ma religieuse fille en Jésus-Christ, de ne point vous arrêter à ces passages de l'Écriture, où ceux qui ne sauraient vivre continents trouvent une ressource à leur misère, mais de lire plutôt les endroits qui couronnent la chasteté. Il doit vous suffire d'être déchue du premier degré de la virginité, et par le troisième d'être venue au second, c'est-à-dire par les devoirs du mariage d'être arrivée à la continence de la viduité. Gardez-vous d'avoir des sentiments bas ou abjects, et n'allez point chercher des exemples étrangers et éloignés de vous. Vous avez à imiter votre aïeule, votre mère, votre tante dont les enseignements, les préceptes de vie sont un modèle accompli de toutes les vertus. Si, en effet, plusieurs femmes mariées, comprenant ces paroles de l'Apôtre *Tout est permis, mais tout n'est point avantageux*, s'interdisent, du vivant même de leurs époux, l'usage du mariage, afin de gagner le royaume des cieux; et si elles ont pris ce parti ou après leur seconde naissance, au sortir du baptême, et du consentement de leurs maris, ou bien après leurs noces, par une foi ardente, pourquoi une veuve à qui les vues de Dieu ont fait perdre son époux ne dirait-elle point avec

abstulit [1], et oblatam occasionem arripiat libertatis, ut sui corporis habeat potestatem, nec rursum ancilla fiat hominis? Et certe multo laboriosius est non frui eo quod habeas quam desiderare quod amiseris. Unde et virginitas in eo facilior est quod carnis incentiva non novit, et viduitas in eo sollicitior quod præteritas animo recolit voluptates, maxime si se virum putet perdidisse, non præmisisse, quorum alterum doloris, alterum gaudii est.

Primi hominis creatura nos doceat plures nuptias refutare. Unus Adam et una Eva, imo una ex eo costa separatur in feminam, rursumque quod divisum fuerat, nuptiis copulatur, dicente Scriptura: *Erunt duo in carnem unam* [2], non in duas nec in tres. *Propter quod relinquet homo patrem et matrem, et adhærebit uxori suæ* [3], certe non uxoribus. Quod testimonium Paulus edisserens, ad Christum refert et ad Ecclesiam, ut primus Adam in carne, et secundus in spiritu monogamus sit. Sit una Eva, mater cunctorum viventium, et una Ecclesia, parens omnium christianorum. Sicut illam maledictus Lamech in duas divisit uxores, sic hanc hæretici in plures Eccle-

(1) Job. I. 21. — (2) Gen. II. 24; I Cor. 6. — (3) Eph. V. 32.

des transports de joie : *Le Seigneur me l'a donné, le Seigneur me l'a enlevé*, et ne saisirait-elle point l'occasion qui s'offre de se mettre en liberté, de rentrer dans les droits qu'elle a sur son corps, et de ne pas redevenir la servante de l'homme ? Il est certes plus pénible de se priver d'une chose que l'on possède, que de regretter ce qu'on a perdu. Voilà pourquoi la virginité est d'autant plus aisée qu'elle ne connaît point les ardeurs de la chair ; pourquoi la viduité est d'autant plus troublée qu'elle se rappelle les plaisirs passés, surtout si une veuve s'imagine avoir perdu son mari, et non point l'avoir envoyé devant elle ; car dans ce cas-là il y a sujet de douleur, et dans celui-ci sujet de joie.

La création du premier homme peut nous fournir une preuve contre la pluralité des noces. Il n'y a d'abord que le seul Adam et la seule Ève, ou plutôt c'est une côte tirée de l'homme qui sert à former une femme, et à réunir ensuite par les liens du mariage ce qui avait été séparé. L'Écriture dit : *Ils seront deux*, non point en deux chairs, ni en trois, mais *en une chair ; voilà pourquoi l'homme quittera son père et sa mère*, et s'attachera, non point à ses femmes, mais *à sa femme.* Paul, expliquant ce passage, l'applique à Jésus-Christ et à l'Église, ce qui fait voir que le premier Adam en chair et le second en esprit ont été monogames. Il n'y a qu'une Ève, mère de tous les vivants ; il n'y a qu'une Église, mère de tous les chrétiens. Mais comme Lamech, ce maudit, partagea celle-là en deux femmes, de même les hérétiques partagent celle-ci en plusieurs Églises qu'il faut plutôt, suivant l'*Apocalypse* de Jean, appeler des synagogues du démon que des

sias lacerant, quæ, juxta *Apocalypsim*[1] Johannis, synagogæ magis diaboli appellandæ sunt, quam Christi conciliabula. Legimus in carminum libro: *Sexaginta sunt reginæ, et octoginta concubinæ et adolescentulæ, quarum non est numerus. Una est columba mea, perfecta mea; una est matri suæ, electa genitrici suæ*[2]. Ad quam scribit idem Johannes epistolam: *Senior, Electæ Dominæ, et filiis ejus*[3]. Sed et in Arcam quam Petrus apostolus sub typo interpretatur Ecclesiæ, Noe cum tribus filiis, singulas, non binas uxores introduxit. Etiam de immundis animalibus bina sumuntur, masculus et femina, ut ne in bestiis quidem serpentibusque, crocodilis ac lacertis, digamia habeat locum. Quod si de mundis septena ponuntur, id est, imparia, et in hoc virginitatis ac pudicitiæ palma monstratur; egressus enim de arca Noe Deo victimas immolavit, non utique de pari, sed de impari numero, quia alterum fœtibus atque conjugio, alterum sacrificio præparatum est.

At patriarchæ non singulas habuerunt uxores, imo et concubinas habuere plurimas. Et, ne hoc parum sit, David multas, et Solomon habuit innumerabiles. Judas ad Thamar, quasi ad scortum ingreditur, et, juxta occidentem litteram, Osee propheta non solum meretrici, sed etiam

(1) Apoc. II. 9. — (2) Cant. VII. 7. — (3) II Joan. I.

assemblées du Christ. Nous lisons dans le livre des Cantiques : *Il y a soixante reines, quatre-vingts concubines, et des jeunes filles sans nombre ; une seule est ma colombe, ma parfaite ; elle est l'unique de sa mère, la choisie de celle qui l'a enfantée.* C'est à elle que le même Jean écrit cette Épître : *Le Prêtre à Electa, sa souveraine, et à ses enfants.* Lorsque Noé et ses trois fils entrèrent dans l'Arche, que l'apôtre Pierre regarde comme la figure de l'Église, ils avaient chacun une femme, et non pas deux. Parmi les animaux impurs, on prit un couple, le mâle et la femelle, afin de bannir la bigamie d'entre les bêtes mêmes, d'entre les serpents, les crocodiles, les lézards. Si l'on prit sept mâles et sept femelles, c'est-à-dire un nombre impair d'animaux purs, c'est ce qui rehausse encore la gloire de la virginité et de la pudeur ; car Noé, une fois sorti de l'Arche, immola à Dieu des victimes, qu'il choisit, non point dans les animaux qui étaient en nombre pair, mais dans ceux qui étaient en nombre impair, l'un d'eux étant destiné au sacrifice, et l'autre à la propagation de l'espèce.

A la vérité, les patriarches, loin de n'avoir qu'une femme chacun, eurent même plusieurs concubines. Disons quelque chose de plus, David en eut plusieurs, Salomon un nombre infini. Judas s'approche de Thamar comme d'une prostituée. Le prophète Osée, si l'on s'arrête à la lettre qui tue, prend pour femme non-seulement une prostituée, mais encore une adul-

adulteræ copulatur. Quod si et nobis jure conceditur, adhinniamus ad omnes feminas, et, in exemplum Sodomæ et Gomorræ, ab ultimo die deprehendamur vendentes et ementes, nubentes et nuptui tradentes [1], et tunc sit finis conjugii, quando terminus vitæ. Quod et si post diluvium, et ante diluvium viguit ista sententia : *Crescite et multiplicamini, et replete terram* [2], quid ad nos, in quos fines seculorum decurrerunt, quibus dicitur : *Tempus breve est* [3], et: *Jam securis ad radices arborum posita est*, quæ silvam legis et nuptiarum evangelica castitate succidat? *Tempus amplexandi, et tempus longe fieri ab amplexibus* [4]. Jeremias, captivitate propinqua, uxorem prohibetur accipere [5]. Ezechiel in Babylone : *Mortua est*, inquit, *uxor mea, et apertum est os meum* [6]. Nec ducturus uxorem, nec ille qui duxerat, possunt in opere conjugali libere prophetare. Olim gloriæ erat illum audire versiculum : *Filii tui sicut novellæ olivarum, in circuitu mensæ tuæ*, et : *Videas filios filiorum tuorum* [7]. Nunc de continentibus dicitur : *Qui adhæret Domino, unus spiritus est* [8]. Et : *Adhæsit anima mea post te, me suscepit dextera tua* [9]. Tunc *oculum pro oculo*, nunc verberanti maxil-

(1) Matth. XXIV. 38. — (2) Gen. I. 24. — (3) I Cor. VII. 29. — (4) Eccli III. 5. — (5) Jerem. XVI. — (6) Ezech. XXIV. 28. — (7) Ps. CXXVII. 3. — (8) I Cor. VI. 17. — (9) Ps. LXII. 8.

tère. Si nous voulons user du même droit, hennissons après toutes les femmes; et, à l'exemple de Sodome et de Gomorre, laissons-nous surprendre par le dernier jour, vendant et achetant, nous mariant et faisant des mariages, puis ne cessant de nous marier que lorsque nous cesserons de vivre. Que si, avant et après le déluge, on a toujours dit: *Croissez, multipliez et remplissez la terre*, que nous importe, à nous qui sommes venus sur la fin des siècles, et à qui il est dit : *Le temps est court;* et encore : *Déjà la hache est placée aux racines des arbres*, pour couper, avec la chasteté évangélique, la forêt de la loi et du mariage ? *Il y a un temps de s'embrasser et un temps d'être arraché aux embrassements*. Jérémie, aux approches de la captivité, reçoit la défense de se marier, et Ezéchiel étant à Babylone, disait : *Ma femme est morte, et ma bouche s'est ouverte*. Ni celui-là qui devait prendre une femme, ni celui-ci qui était déjà marié, ne pouvaient, au milieu des soins du mariage, prophétiser librement. Autrefois, on se faisait gloire d'entendre dire : *Que vos enfants soient comme de jeunes oliviers autour de votre table;* et : *Puissiez-vous voir les enfants de vos enfants;* mais à présent on dit de ceux qui gardent la continence : *Celui qui s'attache au Seigneur devient un même esprit avec lui;* et encore : *Mon ame s'est attachée à vous suivre, votre droite m'a soutenu*. On disait alors : *Œil pour œil;* maintenant à celui qui nous frappe sur une joue, nous présentons l'autre. Dans ce temps-là, on disait aux gens de guerre : *Ceignez votre épée sur votre cuisse, ô très-puissant;* maintenant on dit à Pierre : *Remets ton épée dans le*

lam præbemus et alteram. Illo tempore bellatoribus dicebatur : *Accingere gladio tuo super femur tuum, potentissime* [1]; modo audit Petrus : *Conde gladium tuum in vaginam; qui enim gladio percutit, gladio morietur* [2].

Hæc dicimus, non separantes legem et Evangelium, ut Marcion calumniatur, sed unum atque eumdem suscipientes Deum, qui, pro varietate temporum atque caussarum principium et finis, serit, ut metat; plantat, ut habeat quod succidat; jacit fundamentum, ut ædificationi, consummato seculo, culmen imponat. Alioqui si ad sacramenta veniamus, et futurorum typos, non nostro arbitrio, sed Apostolo disserente, Agar et Sara, vel mons Sina et Sion, duo testamenta significant. Lia lippientibus oculis, et Rachel quam Jacob amabat plurimum, synagogam Ecclesiamque testantur. Unde et Anna prius sterilis, Fenennæ ubertate fecundior est. Licet et monogamia nos in Isaac et Rebecca præcesserit, cujus solius partus Domini revelatio est, nec ulla alia feminarum Deum per seipsam consulit. Quid loquar de Thamar, quæ Esron et Pharez geminos fudit infantes, in quorum nativitate divisa maceria duos populos separavit? Et ligata manus coccino, conscientiam Judæorum jam tunc Christi passione respersit. Ac de scorto

(1) Ps. XLIV. 4. — (2) Math. XXVI. 52.

fourreau; car celui qui frappe de l'épée périra par l'épée.

Quand je parle ainsi, je ne distingue point la Loi d'avec l'Evangile, comme fait l'imposteur Marcion; mais je reconnais dans l'une et dans l'autre un seul et même Dieu, qui, selon la diversité des temps et des causes dont il est le principe et la fin, sème pour moissonner, plante pour avoir de quoi couper, jette les fondements pour mettre le toit sur son édifice, *à la* consommation des siècles. Au reste, si nous en venons aux mystères et aux images des choses futures, en suivant en cela non point nos propres lumières, mais celles de l'Apôtre, nous verrons qu'Agar et Sara, ou les monts Sina et Sion, désignent les deux Testaments. Lia aux yeux chassieux, et Rachel, que Jacob aimait beaucoup, représentaient la Synagogue et l'Eglise, dont nous trouvons encore une figure dans Anna, qui, ayant d'abord été stérile, devint ensuite plus féconde que Fenenna. Au reste, la monogamie nous a précédés dans Isaac et Rebecca. Aussi Rebecca est-elle la seule à qui son enfantement ait été révélé par le Seigneur, et, de toutes les femmes, n'y a-t-il qu'elle qui ait consulté Dieu par elle-même. Que dirai-je de Thamar qui mit au monde en une seule couche Ezron et Pharez? Ces deux jumeaux rompirent en naissant le mur qui les divisait, et séparèrent ainsi deux peuples. Le ruban d'écarlate qui fut attaché à la main de l'un de ces enfants signifiait aussi que la conscience des Juifs serait un

prophetico, cujus similitudo vel Ecclesiam significat de gentibus congregatam, vel, quod ipsi loco magis convenit, synagogam primum assumtam de idololatris per Abraham et Moysen, deinde post adulterium, et negationem Salvatoris, sedentem plurimo tempore sine altari, sacerdotibus ac prophetis, et viri pristini consortium præstolantem: *Ut postquam subintraverit plenitudo gentium, tunc omnis Israel salvus fiat* [1].

Quasi in brevi tabella latissimos terrarum situs ostendere volui, ut pergam ad alias quæstiunculas, quarum prima de Annæ consilio est:

Sola-ne perpetua mœrens carpere juventa,
Nec dulces natos, Veneris nec præmia noris?
Id cinerem, aut manes credis curare sepultos?

ÆNEID. IV. 32-34.

Cui breviter respondeat ipsa quæ passa est:

Tu lacrymis evicta meis, tu prima furentem
His, germana, malis oneras, atque objicis hosti.
Non licuit thalami expertem sine crimine vitam
Degere, more feræ, tales nec tangere curas.
Non servata fides cineri promissa Sichæo.

ÆN. IV. 548-552.

(1) Rom XI. 25.

jour coupable du sang de Jésus-Christ. Que dirai-je encore de cette prostituée du Prophète, laquelle était la figure de l'Eglise formée des Gentils, ou bien, pour parler plus conformément au sens du prophète, devenait l'image de la Synagogue, qui fut d'abord tirée de l'idolâtrie par Abraham et par Moïse, et qui, après avoir été adultère, après avoir renié le Sauveur, devait être long-temps sans autel, sans prêtres, ni prophètes, et attendre le retour de son premier époux, *afin que la multitude des nations entrât dans l'Eglise, et qu'alors tout Israël fût sauvé.*

J'ai voulu vous montrer, comme sur une étroite carte, la vaste étendue des terres, pour aborder ensuite quelques petites questions. La première chose qui se présente, c'est le conseil d'Anna à Didon :

Voulez-vous,.... toujours triste et sauvage,
Vous imposer l'ennui d'un éternel veuvage;
Et, près d'un vain tombeau consumant vos beaux jours,
Fuir le doux nom de mère et languir sans amours?
Restes inanimés de la nuit éternelle,
Les morts s'informent-ils si vous êtes fidèle?

TRAD. DE DELILLE.

Quoi ! répondait brièvement cette reine affligée :

C'est toi, ma sœur, c'est toi qui, cédant à mes pleurs,
M'as livrée à ce traître, as fait tous mes malheurs.
Que n'ai-je pu, grand Dieu ! dans un chaste veuvage,
Conserver de mon cœur la rudesse sauvage;
Au sein de la vertu fuir ces affreux tourments.
Mânes de mon époux, j'ai trahi mes serments !

TRAD. DE DELILLE.

Proponis mihi gaudia nuptiarum, ego tibi opponam pyram, gladium et incendium. Non tantum boni est in nuptiis quod speramus, quantum mali, quod accidere potest et timendum est. Libido transacta semper sui relinquit pœnitudinem, nunquam satiatur, et exstincta redaccenditur. Usu crescit et deficit, nec rationi paret, quæ impetu ducitur.

Sed dices : Amplæ opes et dispensatio rei familiaris egent auctoritate viri. Scilicet perierunt domus cœlibum, et nisi cum servulis tuis ipsa serservieris familiæ tuæ imperare non poteris ! Avia tua, mater et amita, nonne auctoritatis pristinæ, honorisque majoris sunt, dum eas et tota provincia, et Ecclesiarum principes suspiciunt? Ergo milites et peregrinantes, sine uxoribus sua hospitiola non regunt, et nec invitant ad convivia, nec invitantur? Quasi non possis probatæ ætatis habere famulos, vel libertos, in quorum nutrita es manibus, qui præsint domui, ad publicum respondeant, tributa persolvant, qui te suspiciant ut patronam, diligant ut alumnam, venerentur ut sanctam. *Quære primum regnum Dei, et hæc omnia adjicientur tibi* [1]. Si de veste cogitaveris, lilia tibi de Evangelio proponuntur. Si de cibo, remitteris ad aves quæ non serunt, neque me-

(1) Matth. VI. 33.

Vous me parlez des joies du mariage ; moi, je vous parle de bûcher, d'épée et de flammes. Le bien que nous espérons dans le mariage n'est point aussi grand que le mal qui peut arriver et qui est à craindre. La passion une fois satisfaite laisse toujours après elle un fond d'amertume; elle n'est jamais rassasiée, et ses feux, à peine éteints, se rallument aussitôt. Elle croît et expire par l'usage même, et, inaccessible qu'elle est à la raison, n'a d'autre guide que sa fougue.

Mais vous me direz : D'amples richesses et le gouvernement d'une maison réclament l'autorité d'un homme. Quoi donc ! est-ce que les maisons des célibataires dépérissent, et ne pourrez-vous commander à votre domesticité, sans vous rendre esclave avec vos serviteurs? Votre aïeule, votre mère et votre tante n'ont-elles pas gardé leur ancienne dignité et acquis même de nouveaux honneurs, elles que toute la province, que tous les chefs des Églises vénèrent? Est-ce que les soldats et les voyageurs ne gouvernent pas sans épouse leur humble demeure? N'invitent-ils pas, ne sont-ils pas invités à dîner? Comme si vous ne pouviez avoir des serviteurs d'un âge non suspect, ou des affranchis, dans les mains desquels vous fûtes élevée, qui aient soin de présider à votre maison, de répondre au public, d'acheter les choses nécessaires, vous respectant comme leur maîtresse, vous aimant comme leur élève, et vous honorant comme une sainte? *Cherchez d'abord le royaume de Dieu, et tout cela vous sera donné par surcroît.* Si vous songez à avoir de quoi vous vêtir, on vous fera considérer les lis de l'Évangile; si vous pensez à avoir de quoi

tunt, et Pater tuus cœlestis pascit illas. Quantæ virgines et viduæ absque ulla sorde rumoris, suam substantiolam gubernarunt?

Cave ne jungaris adolescentulis, ne his adhæreas, propter quas Apostolus concedit secunda matrimonia, et sustineas in media tranquillitate naufragium. Si Timotheo dicitur: *Adolescentiores viduas devita* [1]. Et iterum: *Ama anus, ut matres; adolescentulas, ut sorores cum omni castitate* [2]; quare tu me commonentem non audias? Fuge personas in quibus potest malæ conversationis esse suspicio, nec paratum habeas illud e trivio: Sufficit mihi conscientia mea; non curo quid de me loquantur homines. Et certe Apostolus providebat bona, non tantum coram Deo, sed etiam coram hominibus, ne per illum nomen Dei blasphemaretur in gentibus [3]. *Habebat* utique *potestatem sororem mulierem circumducendi* [4], sed nolebat se judicari ab infideli conscientia, et cum posset de Evangelio vivere, diebus ac noctibus laborabat manibus suis, ne quem gravaret credentium. *Si scandalizat*, inquit, *esca fratrem, in æternum carnem non manducabo* [5]. Dicamus et nos: Si scandalizat soror vel

(1) I Tim. V. 2.—(2) Ibid.—(3) Rom. II. 24.—(4) I Cor. II. 5.
(5) Ibid. VIII. 13.

vous nourrir, on vous renverra aux oiseaux qui ne sèment ni ne moissonnent, et que votre Père céleste nourrit cependant. Combien n'y a-t-il pas de vierges et de veuves qui, sans flétrir en rien leur réputation, surent gouverner leur petit bien !

Evitez la compagnie des jeunes veuves ; ne fréquentez point celles à qui l'Apôtre permet les secondes noces, et n'allez pas naufrager au milieu du calme. Si l'on dit à Timothée : *Évitez les jeunes femmes ;* et encore : *Aimez comme vos mères les femmes âgées, et comme des sœurs celles qui sont jeunes, mais aimez-les en toute chasteté*, pourquoi n'écouteriez-vous pas mes avis ? Fuyez les personnes dont la conduite peut être suspecte, et n'invoquez pas ces paroles banales : Ma conscience me suffit ; je ne m'inquiète point de ce que les hommes peuvent dire de moi. L'Apôtre cherchait à faire le bien, non-seulement devant Dieu, mais encore devant les hommes, de peur que par lui le nom de Dieu ne fût blasphémé chez les Gentils. *Il avait* certainement *le pouvoir de mener partout avec lui une femme qui fût sa sœur*, mais il ne voulait point être jugé par une conscience d'infidèle. Quoiqu'il pût vivre de l'Évangile, il travaillait de ses mains jour et nuit, pour n'être à charge à aucun des croyants. *Si ma nourriture scandalise un frère*, dit-il, *je ne mangerai jamais de viande.* Disons de même, nous : Si ma sœur ou mon frère scandalisent, non pas une ou deux personnes, mais toute l'Église, je ne verrai ni ma sœur, ni mon frère. Il vaut mieux sentir se diminuer son bien que de laisser périr son ame. Il vaut mieux perdre ce qui bon gré malgré nous échappera un jour, il vaut mieux abandonner cela volon-

frater, non unum et alterum, sed totam Ecclesiam, nec sororem videbo, nec fratrem. Melius est rem familiarem minui quam salutem animæ perire. Melius est amittere quod, velimus, nolimus, aliquando periturum est. Melius est sponte dimittere quam id amittere, pro quo omnia dimittenda sunt. Quis nostrum non dicam cubitum, quod enorme est, sed unius unciolæ decimam partem adjicere potest ad staturam suam? Et solliciti sumus quid manducemus, aut quid bibamus? Ne cogitemus ergo de crastino; *sufficit diei malitia sua* [1].

Jacob fratrem fugiens, magnis in patris domo divitiis derelictis, nudus pergit in Mesopotamiam, et ut nobis fortitudinis præberet exemplum, lapide capiti supposito, vidit scalam ad cœlum usque subrectam, et Dominum innitentem super eam, per quam ascendebant angeli et descendebant, ut nec peccator desperet salutem, nec justus de sua virtute securus sit. Atque, ut multa prætercam, neque enim tempus est, ut assumti testimonii omnia edisseram, post annos viginti dives dominus, et pater ditior, qui dudum Jordanem in baculo transierat, cum tribus turmis gregum in patriam revertitur. Apostoli toto orbe peregrini, non æs in zona, non virgam in manu, non caligas habuere in pedibus, et tamen dicere

(1) Gen. VI. 17.

tairement que de perdre les biens pour lesquels on doit tout sacrifier. Qui de nous pourrait ajouter à sa taille, je ne dis pas une coudée, ce qui serait énorme, mais seulement la dixième partie d'une petite once? Et nous sommes inquiets sur ce que nous mangerons ou nous boirons! Ne pensons donc pas au lendemain; *à chaque jour suffit son mal.*

Jacob, fuyant son frère, laissa de grands biens dans la maison de son père, et, dépouillé de tout, s'en alla en Mésopotamie, puis, afin de nous donner un exemple de courage, mit une pierre sous sa tête. Il vit alors une échelle élevée jusqu'aux cieux, et sur le haut de laquelle le Seigneur était appuyé; des anges montaient et descendaient par cette échelle, pour nous apprendre que le pécheur ne doit point désespérer de son salut, ni le juste compter sur sa vertu. Enfin, — et j'omets beaucoup de choses, car ce n'est pas ici le lieu d'expliquer tous les mystères renfermés dans l'endroit cité, — cet homme qui avait passé le Jourdain avec un bâton, Jacob, au bout de vingt ans, revint dans sa patrie avec trois troupeaux de bétail, et riche maître, mais père encore plus riche. Les apôtres, étrangers par toute la terre, n'avaient ni argent à la ceinture, ni bâton à la main, ni souliers aux pieds, et cependant ils pouvaient dire : *Nous n'avons rien et nous possédons tout*; puis encore : *Nous n'avons ni or,*

poterant : *Nihil habentes, et omnia possidentes* [1]; et : *Aurum et argentum non est nobis quod autem habemus* [2], *hoc tibi damus; in nomine Jesu Christi Nazareni, surge et ambula*; non enim erant divitiarum sarcina prægravati. Et ideo stantes cum Elia in foramine petræ, per angustias acus transire poterant, et posteriora Domini contemplari.

Nos vero ardemus avaritia, et contra pecunias disputantes, auro sinum expandimus, nihilque nobis satis est. Et illud quod de Megarensibus dicitur, jure miseris coaptari potest : Ædificant quasi semper victuri, vivunt quasi altera die morituri. Et hæc facimus, quia Domini verbis non credimus, et quia ætas optata cunctis non viciniam mortis, quæ debetur mortalibus lege naturæ, sed cassa spe, annorum nobis spatia pollicetur. Nemo enim tam fractis viribus, et sic decrepitæ senectutis est, ut non putet se unum adhuc annum esse victurum. Unde subrepit oblivio conditionis suæ, ut terrenum animal, et jam jamque solvendum erigatur in superbiam, et animo cœlum teneat.

Verum quid ago? Fracta navi, de mercibus dis-

(1) II Cor. VI. 10. — (2) Act. III. 6.

ni argent ; mais ce que nous avons, nous te le donnons. Au nom de Jésus-Christ Nazaréen, lève-toi et marche. Déchargés qu'ils étaient du poids des richesses, ils pouvaient passer par le trou d'une aiguille, et, demeurant debout avec Elie dans la caverne du rocher, contempler le Seigneur par derrière.

Mais nous, l'avarice nous consume, puis, tout en déclamant contre les richesses, nous ouvrons à l'or notre cœur, et rien ne nous paraît assez, de manière que l'on peut nous appliquer, à nous malheureux, ce qu'autrefois l'on disait des Mégariens : Ils bâtissent comme devant toujours vivre, ils vivent comme devant mourir le lendemain. Or, nous faisons cela parce que nous ne croyons point aux paroles du Seigneur, et que, parvenus à un âge désiré, nous ne regardons point l'approche de la mort, que tous les mortels doivent subir d'après la loi de la nature, mais que, par un chimérique espoir, nous nous promettons une longue suite d'années. Il n'est pas d'homme, en effet, si usées que soient ses forces, si décrépite que soit sa vieillesse, qui ne pense avoir encore une année à vivre. De là vient que, oubliant sa condition, il ne songe point qu'il est un être formé de boue, tout prêt à se dissoudre, et que, s'élevant dans son orgueil, il s'empare en esprit des cieux mêmes.

Mais que fais-je là ? Quand le navire est brisé, je parle des marchandises. Celui qui dominait est réduit à rien, et nous ne comprenons pas que l'An-

puto. Qui tenebat de medio fit, et non intelligimus Antichristum appropinquare, *quem Dominus Jesus Christus interficiet spiritu oris sui* [1]. *Væ! prægnantibus et nutrientibus in illa die* [2], quorum utrumque de fructibus nuptiarum est. Præsentium miseriarum pauca percurram. Quod rari hucusque residemus, non nostri meriti, sed Domini misericordiæ est. Innumerabiles et ferocissimæ nationes universas Gallias occuparunt. Quidquid inter Alpes et Pyrenæum est, quod Oceano et Rheno includitur, Quadus, Wandalus, Sarmata, Alani, Gipedes, Heruli, Saxones, Burgundiones, Alemanni, et, o lugenda respublica! hostes Pannonii vastarunt, etenim *Assur venit cum illis* [3]. Maguntiacum nobilis quondam civitas, capta atque subversa est, et in Ecclesia multa hominum millia trucidata. Vangiones longa obsidione deleti. Remorum urbs præpotens, Ambiani, Attrebatæ, extremique hominum Morini, Tornacus, Nemetæ, Argentoratus, translati in Germaniam; Aquitaniæ novemque populorum Lugdunensis et Narbonensis provinciæ, præter paucas urbes populata sunt cuncta. Quas et ipsas foris gladius, intus vastat fames. Non possum absque lacrymis Tolosæ facere mentionem, quæ ut hucusque non rueret, sancti episcopi Exuperii merita præstiterunt. Ipsæ His-

(1) II Thess. II. 8. — (2) Marc. XIII. 17. — (3) Ps. LXXXII. 7.

techrist approche, *lui que le Seigneur Jésus-Christ tuera du souffle de sa bouche. Malheur aux femmes qui seront enceintes, ou qui nourriront des enfants ce jour-là !* Ce sont là les fruits du mariage. J'exposerai quelque chose des misères présentes. Si jusqu'à présent nous sommes restés ici un certain nombre, cela ne vient pas de notre mérite ; c'est l'effet de la miséricorde du Seigneur. Des nations innombrables et d'une férocité inouïe ont envahi les Gaules entières. Tout l'espace renfermé entre les Alpes et les Pyrénées, compris entre l'Océan et le Rhin, tout cet espace, le Quade, le Wandale, le Sarmate, les Alani, les Gipèdes, les Hérules, les Saxons, les Burgandiones, les Alemanni et les Pannoniens, ô déplorable république! l'ont affreusement dévasté, *car Assur est venu avec eux.* Maguntiacum, noble cité jadis, a été prise et ruinée de fond en comble; on a massacré dans l'Eglise plusieurs milliers d'hommes. Les Vangiones ont été exterminés, après un long siége. La puissante ville des Remi, les Ambiani, les Attrebatæ, les Morini, les plus reculés des humains ; les habitants de Tornacus, de Némétæ, d'Argentoratus, ont été emmenés en Germanie. L'Aquitaine et la Novempopulanie, la province Lugdunaise et la Narbonnaise, tout, excepté quelques villes, tout a été saccagé. Celles que le glaive menace au-dehors, la faim les ravage au dedans. Je ne puis, sans verser des pleurs, faire mention de Tolosa, qui n'a dû qu'aux vertus du saint évêque Exupérius de n'être point tombée encore. Les Espagnes elles-mêmes, les Espagnes, sur le point de périr, tremblent chaque jour, au souvenir de l'irruption Cimbrique, et ce que d'autres provinces ont

paniæ jam jamque perituræ quotidie contremiscunt, recordantes irruptionis Cimbricæ, et quidquid alii semel passi sunt illæ semper timore patiuntur.

Cætera taceo, ne videar de Dei desperare clementia. Olim a mari Pontico, usque ad Alpes Julias, non erant nostra quæ nostra sunt, et per annos triginta, fracto Danubii limite, in mediis romani imperii regionibus pugnabatur. Aruerunt vetustate lacrymæ. Præter paucos senes, omnes in captivitate et obsidione generati, non desiderabant quam non noverant libertatem. Quis hoc credet? Quæ digno sermone historiæ comprehendent, Romam in gremio suo, non pro gloria, sed pro salute pugnare, imo ne pugnare quidem, sed auro et cuncta supellectile vitam redimere; quod non vitio principum, qui vel religiosissimi sunt, sed scelere semibarbari accidit proditoris, qui nostris contra nos opibus armavit inimicos? Æterno quondam dedecore romanum laborabat imperium, quod Gallis cuncta vastantibus, fusoque apud Italiam exercitu, Romam Brennus intravit. *Nec pristinam poterat abolere ignominiam*, donec et Gallias, genitale Gallorum solum, et Gallogræciam, in qua consederant Orientis Occidentisque victores, suo imperio subjugasset. Hannibal de Hispaniæ finibus orta tempestas, cum vastasset Italiam, vidit urbem, nec ausus est obsidere. Pyrrhum tanta tenuit romani no-

une fois enduré, l'appréhension le fait continuellement endurer à celles-ci.

Je passe le reste sous silence, de peur que je paraisse désespérer de la clémence de Dieu. Autrefois, depuis la mer Pontique jusqu'aux Alpes Juliennes, nous n'étions point maîtres de ce qui est à nous, et pendant trente ans, une fois brisée la limite du Rhin, on se battait au milieu des provinces de l'empire. Nous pleurons depuis si long-temps que la source de nos larmes en est tarie. Excepté quelques vieillards, tout le reste, né dans la captivité ou dans les villes assiégées, ne désirait point une liberté qu'il ne connaissait pas. Qui le croira? Quelles histoires raconteront dignement que Rome ait combattu dans son propre sein, non pas pour la gloire, mais pour sa conservation, ou plutôt, qu'elle n'ait pas même combattu, mais qu'elle ait, avec son or et tous ses meubles précieux, racheté sa vie? Ce n'est point par la faute des princes, que cela nous est arrivé, car ils sont très-religieux, mais c'est par la perfidie d'un homme demi-barbare, d'un traître qui s'est servi de nos richesses pour armer contre nous nos ennemis. Autrefois, l'empire romain essuya une honte éternelle, lorsque, les Gaulois ayant tout dévasté, et défait son armée sur l'Allia, Brennus entra dans Rome. L'empire ne put se laver de cette vieille ignominie qu'en subjuguant les Gaules, pays natal des Gaulois, et la Gallo-Grèce, où s'étaient établis ces vainqueurs de l'Orient et de l'Occident. Hannibal, cet orage venu des extrémités de l'Espagne, vit Rome, après avoir ravagé l'Italie, et n'osa l'assiéger. Pyrrhus eut tant de respect

minis reverentia ut deletis omnibus, e propinquo recederet loco, nec audebat victor aspicere quam regum didicerat civitatem. Et tamen pro hac injuria, non enim dicam superbia, quæ bonos exitus habuit, alter toto orbe fugitivus, tandem Bithyniæ mortem veneno reperit; alter reversus in patriam, in suo regno occubuit. Et utriusque provinciæ populi romani vectigales sunt.

Nunc ut omnia prospero fine eveniant, præter nostra quæ amisimus, non habemus quod victis hostibus auferamus. Potentiam romanæ urbis ardens poeta describens, ait:

Quid satis est, si Roma parum est.

LUCAN. *Pharsal.* V. 275.

Quod nos alio mutemus elogio:

Quid salvum est, si Roma perit?

Non mihi si linguæ centum sint, oraque centum,
Ferrea vox, omnes captorum dicere pœnas,
Omnia cæsorum percurrere nomina possim.

ÆN. VI.

Et hæc ipsa quæ dixi periculosa sunt, tam loquentibus quam audientibus, ut ne gemitus quidem liber sit, nolentibus, imo nec audientibus nobis flere quæ patimur.

pour le nom romain que, après avoir tout renversé, il s'éloigna des portes de Rome, et n'osa, quoique vainqueur, regarder une ville qu'on lui avait représentée comme la cité des rois. Cependant, en punition, je ne dirai point de cet orgueil, mais de cette injure, qui eut des suites heureuses, celui-là, fugitif sur toute la terre, mourut enfin de poison en Bithynie; celui-ci, de retour en son pays, fut tué dans son propre royaume, et les états de l'un et de l'autre sont tributaires du peuple romain.

Aujourd'hui, lors même que tout aurait une issue propice, nous ne pourrions enlever aux ennemis vaincus que ce que nous avons perdu déjà. Un ardent poète, dépeignant la puissance de la ville de Rome, a dit :

> Où y aura-t-il assez, si Rome est peu de chose?
>
> LUCAIN. *Pharsale.* V. 275.

Disons de même dans un sens différent :

> Qu'y a-t-il de sauvé, si Rome périt?
>
> Non, eussé-je cent langues, eussé-je cent bouches,
> Et une voix de fer, je ne pourrais retracer tous les supplices des captifs;
> Je ne pourrais compter les noms de tous les morts.
>
> ENÉIDE. VI.

Toutes ces choses mêmes que je viens de dire, il n'est pas moins dangereux d'en parler que d'en entendre le récit, car le gémissement même n'est pas libre, et nous ne voulons, ou plutôt nous n'osons pas pleurer les maux que nous souffrons.

Responde mihi, charissima in Christo filia, inter ista nuptura es? Quem accepturа virum, cedo? fugiturum an pugnaturum? Quid utrumque sequatur intelligis, et pro Fescennino carmine, terribilis tibi rauco sonitu buccina concrepabit, ut quas habes pronubas, habeas forte lugentes. Aut quibus deliciis affluas, quæ possesionum tuarum redditus perdidisti, quæ obsessam familiolam tuam morbo et fame cernis contabescere? Sed absit ut de te talia sentiam, ut sinistrum quippiam suspicer de ea quæ suam Domino animam consecravit. Non tam tibi quam sub tuo nomine aliis sum locutus, quæ *otiosæ et curiosæ, atque verbosæ domos circumeunt matronarum* [1], *quarum Deus venter est, et gloria in confusione earum* [2]; quæ nihil aliud de Scripturis nisi digamiæ præcepta noverunt, quæ in alieno corpore sua desideria consolantur, ut quod ipsæ fecerunt alias facere videant, et malarum societate palpentur. Quarum cum impudentiam et propositiones apostolicarum sententiarum interpretatione contriveris, legito quomodo tibi in viduitate servanda vivendum sit librum ad Eustochium *de Virginitate servanda*, et alios ad Furiam atque Salvinam; quarum altera Probi quondam consulis nurus, altera Gildonis, qui Africam tenuit, filia est. Hic libellus

(1) I. Tim. V. 13. — (2) Philipp. III. 19

Répondez-moi donc, très-chère fille dans le Christ, vous marierez-vous au milieu de tout cela? Qui prendrez-vous pour époux, je vous prie? Un homme qui devra fuir, ou un homme qui devra combattre? Vous comprenez ce qu'il résulte de l'un et de l'autre parti. Au lieu du chant fescennin, vous entendrez le son rauque de la terrible trompette, et celles que vous choisirez pour *pronubœ*, vous les aurez peut-être pour pleureuses. Quels plaisirs espérez-vous donc, vous qui avez perdu les revenus de vos possessions, et qui voyez s'étioler votre petite famille, assiégée par la maladie et par la faim? Mais à Dieu ne plaise que j'aie de vous ces sentiments-là, et que j'élève quelque fâcheux soupçon contre celle qui a consacré son ame au Seigneur. C'est moins à vous qu'à d'autres que j'ai parlé sous votre nom, à d'autres qui, *oisives, curieuses et causeuses, s'en vont dans les différentes maisons des matrones; font leur Dieu de leur ventre, mettent leur gloire dans leur propre honte*; ne connaissent des Ecritures que les préceptes sur la digamie; justifient par l'incontinence des autres leurs désirs déréglés, se plaisent à voir les autres femmes faire ce qu'elles-mêmes ont fait, et se trouvent bien de la compagnie de telles femmes. Lorsque vous aurez, par l'interprétation du sentiment de l'Apôtre, confondu leur impudence et leurs assertions, lisez, pour apprendre comment vous devez vivre dans votre état de veuvage, lisez le livre que j'ai adressé à Eustochium *sur la garde de la Virginité*, et ceux que j'ai dédiés à Furia et à Salvina, l'une desquelles est bru de Probus, autrefois consul; puis l'autre, fille de Gildon, qui occupa l'Afrique. Pour ce li-

de *Monogamia* sub nomine tuo titulum possidebit.

EPISTOLA XCII.

HIERONYMUS AD JULIANUM.

Filius meus, frater tuus, Ausonius in ipso jam profectionis articulo, cum mihi præsentiam sui tarde dedisset, et cito abstulisset, atque in puncto temporis salve pariter valeque dixisset, vacuum se redire arbitratus est, nisi mearum aliquid ad te nugarum tumultuario sermone portaret. Jam demisso synthemate equus publicus sternebatur, et nobilem juvenem punicea indutum tunica balteus ambiebat, et tamen ille apposito notario cogebat loqui, quæ velociter edita velox consequeretur manus, et linguæ celeritatem prenderent signa verborum. Itaque non scribentis diligentia, sed dictantis temeritate, longum ad te silentium rumpo, offerens tibi nudam officii voluntatem. Extemporalis est epistola, absque ordine sensuum, sine lenocinio et compositione verborum, ut totum in illa amicum, nihil de ora-

vre-ci, il paraîtra sous votre nom, et sera intitulé : *De la Monogamie.*

LETTRE XCII.

JÉROME A JULIANUS.

Ausonius, qui est votre frère et mon fils, ne m'ayant honoré de sa présence qu'au moment même où il allait partir et m'en ayant aussitôt privé, car il me dit bonjour et adieu en même temps, a pensé que ce serait s'en retourner les mains vides, s'il ne vous portait quelque bagatelle par moi improvisée. Déjà, au signal donné, on sellait le cheval public, et le baudrier ceignait le noble jeune homme vêtu d'une tunique pourprée, lors que, me plaçant aux côtés d'un notarius, il me forçait à dicter quelque chose, qu'il fallut trouver avec précipitation pour une main qui me suivait rapidement, et qui, avec les signes abréviateurs des mots, égalait la vélocité de la langue. Ainsi donc, je romps un long silence, et vous écris non point avec la maturité de la réflexion, mais avec la promptitude de la dictée, ne vous offrant qu'une simple preuve d'égard. Cette lettre est une improvisation, sans aucune liaison de pensées, sans délicatesse ni art de style, en sorte que tout y vient de l'amitié, et qu'il n'y a rien de l'orateur. Son-

tore reperias. In procinctu effusam putes, et abire cupienti ingestum viaticum. Divina Scriptura loquitur : *Musica in luctu intempestiva narratio* [1]. Unde et nos leporem artis rhetoricæ contemnentes, et puerilis atque plausibilis eloquii venustatem, ad sanctarum Scripturarum gravitatem confugimus, ubi vera vulnerum medicina est, ubi dolorum certa remedia, in quibus recipit unicum filium mater in feretro, ubi turbæ dicitur circumstanti : *Non est mortua puella, sed dormit;* [2] ubi et quatriduanus mortuus ad vocem inclamantis Domini ligatus egreditur [3].

Audio te in brevi tempore duas virgunculas filias junctis pene extulisse funeribus, et pudicissimam ac fidissimam conjugem tuam, Faustinam, imo fidei calore germanam, in qua sola post amissos liberos acquiescebas, subita tibi dormitione subtractam, quasi si naufragus in littore latrones reperiat, et, juxta eloquia prophetarum : *Fugiens ursum, incidat in leonem, extendensque manum ad parietem, a colubro mordeatur* [4]. Consecuta rei familiaris damna, vastationem totius barbaro hoste provinciæ, et in communi depopulatione privatas possessionum tuarum ruinas, abactos armentorum ac pecorum greges, vinctos occisosque servulos, et in unica filia

(1) Eccl. XXII. 6.—(2) Marc. V. 39; Luc. VIII. 52.—(3) Joan. XI.—(4) Amos. V. 19.

gez que je l'ai jetée sur-le-champ, et donnée pour viatique à un homme pressé de partir. La divine Ecriture dit : *C'est une musique dans le deuil qu'un langage inopportun.* Voilà pourquoi, méprisant ici les ornements de la rhétorique, et cette élégance applaudie par la jeunesse, je me suis réfugié vers la gravité des saintes Ecritures, où se trouvent d'abondants remèdes à nos plaies, et la sûre guérison de nos douleurs ; où le Christ rend à une mère un fils unique déjà au cercueil, et où il dit à la foule environnante : *La jeune fille n'est pas morte, mais elle dort* ; où enfin Lazare, mort de quatre jours, sort du tombeau à la voix du Seigneur qui l'appelle.

J'ai appris qu'en bien peu de temps vous avez mené le deuil de vos deux jeunes filles, et que Faustina, cette compagne très-pudique et très-fidèle, qui était même votre sœur par la foi, et qui seule vous consolait de la perte de vos enfants, vous a été enlevée par une dormition soudaine. C'est là, après avoir naufragé, tomber sur le rivage aux mains des voleurs, et, suivant l'expression du Prophète, *rencontrer un lion en fuyant un ours, puis, en étendant la main vers la muraille, être mordu par une couleuvre.* On m'a dit encore que cette disgrâce a été suivie de la perte de vos biens, que votre province entière a été ravagée par les Barbares, que vos terres ont été enveloppées dans la ruine commune, vos troupeaux enlevés, vos serviteurs emmenés ou tués ; qu'à une fille qui vous restait, et que tant de malheurs vous rendaient plus chère, vous avez choisi un époux d'une naissance distinguée, lequel,

quam tibi tam crebræ orbitates fecerant chariorem, electum nobilissimum generum, ex quo, ut omnia taceam, plus mœroris quam gaudii suscepisti.

Hic est catalogus tentationum tuarum, hæc cum Juliano tirunculo Christi, pugna hostis antiqui. Quæ, si ad te respicias, grandia sunt; si ad bellatorem fortissimum, ludus et umbra certaminis. Beato Job, post malorum examina, uxor pessima reservata est, ut per eam disceret blasphemare; tibi sublata est optima, ut miseriarum solatium perderes. Aliud est sustinere quam nolis, aliud desiderare quam diligas. Ille in tot mortibus filiorum domus suæ ruinam unum habuit sepulcrum, et scissis vestibus, ut parentis monstraret affectum, procidens in terram adoravit, et dixit: *Nudus exivi de utero matris meæ, nudus et redeam. Dominus dedit, Dominus abstulit; sicut Domino placuit, ita factum est. sit nomen Domini benedictum* [1]. Tu, ut parcissime dicam, inter multorum officia propinquorum, et consolantes amicos, tuorum exequias prosecutus es. Perdidit ille simul omnes divitias, et succedentibus sibi malorum nuntiis ad singulas plagas ferebatur immobilis, complens in se illud de sapiente præconium:

(1) Job. I. 21.

pour ne rien dire de plus; augmente vos chagrins, au lieu de les adoucir.

Voilà la série de vos épreuves, voilà quels combats Julianus, jeune tiron du Christ, a eu à soutenir contre l'antique ennemi. Si vous les envisagez par rapport à vous, ils sont rudes; si par rapport à un héros très-puissant, c'est un jeu, c'est une ombre de combat. Le bienheureux Job, après avoir souffert des maux infinis, trouva encore une femme pleine de malignité, qui voulait lui apprendre à blasphémer. Vous, une excellente compagne vous a été enlevée, pour que vous soyez privé de consolation dans vos misères. Autre chose est de souffrir une femme que l'on ne peut endurer, autre chose de regretter une compagne que l'on aime. Cet homme, au milieu de tant d'enfants morts, n'eut d'autre sépulcre à leur donner que les ruines de sa maison, puis, déchirant ses vêtements, pour montrer l'affection d'un père, se prosterna contre terre, adora Dieu et dit: *Je suis sorti nu du sein de ma mère, nu j'y rentrerai. Le Seigneur m'avait tout donné, il m'a tout enlevé; il n'est arrivé que ce qui a plu au Seigneur; béni soit le nom du Seigneur*. Vous, je n'insisterai que sur ce point, c'est au milieu d'une foule de proches et d'amis qui venaient consoler votre douleur, que vous avez rendu les derniers devoirs à vos défunts. Job perdit en un moment toutes ses richesses, et parmi les nouvelles successives de tant de malheurs, chaque nouveau coup le trouvait inébranlable, accomplissant en lui ce que l'on dit avec éloge du sage:

Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

HORAT. *Od.* III. 3.

Tibi major pars derelicta substantiæ, ut tantum tenteris, quantum ferre potes, necdum enim ad eum pervenisti gradum, ut totis adversum te cuneis dimicetur. Dives quondam Dominus, et ditior pater, subito orbus et nudus est. Cumque in omnibus his quæ contigerant ei non peccasset coram Domino, nec quidquam locutus esset insipiens, exultans Dominus in victoria famuli sui, et illius patientiam suum ducens triumphum, dixit ad diabolum : *Animadvertisti famulum meum Job, quia non est quisquam ei similis super terram? Homo innocens, verus Dei cultor, abstinens sē ab omni malo, et adhuc perseverans in innocentia* [1]. Pulchre addidit : *Et adhuc perseverans in innocentia*, quia difficile est pressam malis innocentiam non dolere, et hoc ipso fide non periclitari, quod se videat injuste sustinere quod patitur. Ad quæ respondens diabolus Domino, ait : *Corium pro corio, et omnia quæ habuerit homo, dabit pro anima sua. Sed extende manum tuam, et tange ossa et carnes ejus, nisi in faciem benedixerit tibi* [2]*!* Callidissimus adversarius et inveteratus dierum ma-

(1) Job. II. 3. — (2) Ibid. 4.

Tombe sur moi le ciel, et les débris du monde
Couvriront un front sans pâleur.

TRAD. DE DARU.

Il vous est resté, à vous, la plus grande partie de votre bien, et vous n'avez été tenté qu'autant que vos forces peuvent y suffire, car vous n'êtes pas arrivé encore à un tel point qu'il faille déployer contre vous toutes les ressources. Maître jadis si riche, et père plus heureux, Job se voit tout-à-coup sans biens et sans enfants; mais, comme dans toutes ces choses qui lui étaient arrivées, il ne pécha point devant le Seigneur, et ne prononça aucune parole insensée, Dieu alors se réjouissant de la victoire de son serviteur, et regardant sa patience comme le triomphe de sa divinité, dit au démon: *As-tu remarqué mon serviteur Job? il n'y a personne qui soit semblable a lui sur la terre; c'est un homme innocent, un véritable adorateur de Dieu, qui s'abstient de tout mal, et qui persévère encore dans l'innocence.* Il a merveilleusement ajouté: *Qui persévère encore dans l'innocence,* car il est difficile que l'innocent assiégé de malheurs n'éclate pas en plaintes, et que sa foi ne soit ébranlée par cela même qu'il se voit accablé de souffrances qu'il n'a point méritées. Sur cela, le démon répond au Seigneur: *L'homme donnera peau pour peau, et, pour sauver sa vie, abandonnera tout ce qu'il possède. Mais étendez votre main, touchez ses os et ses chairs, et s'il ne vous bénit en face!....* Cet ennemi si artificieux, cet adversaire antique des jours mauvais, n'ignore pas qu'il est deux sortes de biens, les uns hors de nous, que les philosophes du monde appellent ἀδιάφορα, c'est-à-dire *indifférents,* et que l'on peut perdre

lorum novit alia esse quæ extrinsecus sint, et philosophis quoque mundi αδιαφορα, hoc est, indifferentia, in eorum amissione atque contemtu perfectam non esse virtutem; alia, quæ intrinsecus et desiderata cogant dolere perdentem. Unde audacter Dei renuit prædicationem, et dicit nequaquam eum debere laudari, qui nihil de se, sed totum extra se dederit, qui pro corio suo coria obtulerit filiorum, deposuerit marsupium ut fruatur corporis sanitate. Unde intelligat prudentia tua usque ad hunc terminum pervenisse tentationes tuas, et dedisse te corium pro corio, pellem pro pelle, omniaque quæ habes parum esse dare pro anima tua, necdum autem extentam in te manum Dei, nec tactas carnes, nec ossa confracta, ad quorum dolorem difficile est non ingemiscere, et in faciem Deo *benedicere*, pro eo quod est *maledicere*. Unde et Nabutha in *Regum* libris dicitur *benedixisse* Deum et regem, et idcirco lapidatur a populo. Sciens autem Dominus athletam suum, imo virum fortissimum etiam in isto extremo perfectoque certamine non posse superari: *Ecce*, inquit, *trado illum tibi, tantum animam illius custodi* [1]. Caro viri sancti datur in diaboli potestatem, et animæ sanitas reservatur, ne si illud percussisset in quo sensus est mentisque judicium, non esset culpa peccantis, sed ejus qui statum mentis everterat.

(1) Job. II. 6.

et mépriser sans avoir une grande vertu ; les autres, au dedans de nous, et que regrette toujours celui qui les perd. Voilà pourquoi le démon rejette audacieusement le témoignage rendu par Dieu à son serviteur, et dit qu'il ne fallait point louer cet homme qui n'avait rien donné de son propre fond, mais qui avait tout pris hors de lui-même, et qui, pour sa peau, avait donné la peau de ses enfants, et sacrifié ses biens à la conservation de sa santé. Que votre prudence le comprenne donc ; vos tentations en sont à ce point que vous avez donné cuir pour cuir, peau pour peau, et que c'est peu de chose que d'avoir donné pour votre vie tout ce que vous possédez ; mais que la main de Dieu ne s'est point encore étendue sur vous, qu'elle n'a point touché vos chairs, qu'elle n'a point brisé vos os, et qu'il est difficile, à ces derniers coups, de ne pas éclater en gémissements, de ne pas bénir Dieu en face ; *bénir* est pris ici pour *maudire*, et dans les livres des *Rois*, il est dit également que Naboth *bénit* Dieu et le roi, et qu'il fut pour cette raison lapidé par le peuple. Le Seigneur sachant bien que son athléte, ou plutôt son puissant guerrier ne pourrait être vaincu dans cette dernière et décisive lutte : *Voilà*, dit-il, *je te l'abandonne, seulement ne touche point à son ame.* La chair du saint homme est livrée en la puissance du diable, mais le salut de l'ame est mis hors de cause ; car si le démon eût attaqué cette partie où résident le sentiment et l'esprit, les fautes que Job aurait pu commettre ne lui auraient point été imputées, mais elles seraient retombées sur celui qui eût troublé son esprit.

Laudent ergo te alii, et tuas contra diabolum victorias panegyricis prosequantur, quod læto vultu mortes tuleris filiarum, quod in quadragesimo die dormitionis earum lugubrem vestem mutaveris, et dedicatio ossium martyris candida tibi vestimenta reddiderit, ut non sentires dolorem orbitatis tuæ, quem civitas universa sentiret, sed ad triumphum martyris exultares, quod sanctissimam conjugem tuam non quasi mortuam, sed quasi proficiscentem deduxeris. Ego te nequaquam adulatione decipiam, nec lubrica laude supplantabo. Loquar illud potius quod tibi audire conducit : *Fili, accedens ad servitutem Dei, præparato animam tuam ad tentationem*, et cum omnia feceris, dicito : *Servus inutilis sum, feci quod facere debui*. Tulisti liberos, quos ipse dederas. Recepisti ancillam, quam mihi ob breve solatium commodaveras. Non contristor quod recepisti, sed ago gratias quod dedisti. Quondam dives adolescens omnia quæ in lege præcepta sunt se implesse jactabat. Ad quem Dominus in Evangelio : *Unum*, inquit, *tibi deest. Si vis perfectus esse, vade, vende omnia quæ habes, et da pauperibus, et veni, sequere me*. Qui omnia se fecisse dicebat, in primo certamine divitias vincere non potest. Unde et difficile intrant divites in regna cœlorum ; quæ expeditos et alarum levitate subnixos habitatores desiderant. *Vade*, inquit, *et vende*, non partem

Que d'autres vous louent donc, et célèbrent dans leurs panégyriques vos triomphes contre le démon; qu'ils disent que vous avez supporté avec un visage joyeux la mort de vos filles; que vous avez, au quarantième jour de leur dormition, quitté votre vêtement lugubre; que la dédicace des ossements d'un martyr vous a rendu vos vêtements blancs, en sorte que vous paraissiez peu touché d'une disgrâce que la cité entière ressentait pour vous, mais que vous vous réjouissiez au triomphe du martyr; enfin, que vous avez regardé les funérailles de votre très-sainte épouse, non point comme une mort, mais comme un départ. Je ne vous tromperai point par une vaine adulation, et ne vous séduirai point par des louanges dangereuses. Je vous dirai plutôt ce qu'il vous importe d'entendre : *Mon fils, en vous engageant au service de Dieu, préparez votre ame à la tentation*; et, lorsque vous aurez accompli tous vos devoirs, dites : *Je suis un serviteur inutile; je n'ai fait que ce que je devais faire*. Vous m'avez enlevé des enfants que vous-même m'aviez donnés. Vous avez repris la compagne que vous m'aviez prêtée pour une courte consolation. Je ne m'afflige pas de ce que vous l'avez retirée; mais je vous rends grâce de ce que vous me l'aviez donnée.

Autrefois, un jeune homme se vantait d'avoir accompli tous les préceptes de la Loi. Le Seigneur lui dit, dans l'Évangile : *Une seule chose vous manque; si voulez être parfait, allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, venez et suivez-moi*. Ce jeune homme, qui disait avoir tout accompli, succombe, dès le premier assaut, à l'amour des richesses, tant il est vrai que les riches entrent difficilement dans

substantiæ, sed *universa quæ possides, et da pauperibus*; non amicis, non consanguineis, non propinquis, non uxori, non liberis. Plus aliquid addam: Nihil tibi ex omnibus metu inopiæ reservans, ne cum Anania damneris, et Sapphira, sed *da cuncta pauperibus, et fac tibi amicos de iniquo Mammona, qui te recipiant in æterna tabernacula*, ut me sequaris, ut Dominum mundi possessionem habeas; ut possis canere cum Propheta: *Pars mea Dominus*, et ut verus levita nihil de terrena hæreditate possideas. Et hoc hortor, si vis esse perfectus, si apostolicæ dignitatis culmen cupis, si sublata cruce Christum sequi, si apprehenso aratro non respicere post tergum; si in sublimi tecto positus, pristina vestimenta contemnis, et ut evadas ægyptiam dominam, seculi pallium derelinquis. Unde et Elias ad cœlorum regna festinans, non potest ire cum pallio, sed mundi in mundo vestimenta dimittit.

Sed hoc, ais, Apostolicæ dignitatis est, et ejus qui velit esse perfectus. Cur autem et tu nolis esse perfectus? Cur qui in seculo primus es, non in Christi familia primus sis? An quia uxorem ha-

le royaume des cieux, qui demande des habitants dégagés des choses de la terre, et emportés sur la légèreté de leurs ailes. *Allez*, dit le Sauveur, *et vendez*, non point une partie de votre bien, mais *tout ce que vous possédez, et donnez-le aux pauvres*, mais non point à vos amis, à vos parents, à vos proches, à votre femme, à vos enfants. Je dirai quelque chose de plus; ne vous réservez rien par une timide prévoyance, de peur que vous ne soyez puni avec Ananias et Sapphira; mais *donnez tout aux pauvres, et faites-vous avec l'inique Mammona des amis qui vous reçoivent dans les éternels tabernacles*, puis alors vous me suivrez, afin de posséder le maître du monde, et de pouvoir chanter avec le prophète : *Le Seigneur est mon partage*, et afin que, lévite véritable, vous ne possédiez aucun héritage terrestre. Voilà ce que je vous exhorte à faire, si vous voulez être parfait, si vous aspirez au faîte de la perfection apostolique; si vous désirez suivre le Christ, l'étendard de la croix arboré; si vous voulez, après avoir mis la main à la charrue, ne pas regarder en arrière; si, étant monté sur le haut du toit, vous ne descendez point et dédaignez vos anciens vêtements, et si, pour échapper à une maîtresse égyptienne, vous lui abandonnez le manteau du siècle. Voilà pourquoi Elie, se hâtant vers le royaume des cieux, ne peut aller avec son manteau, mais laisse dans le monde les vêtements du monde.

Mais cela, direz-vous, c'est le propre de la dignité apostolique et de quiconque veut être parfait. — Eh! pourquoi ne voudriez-vous point être parfait, vous aussi? Pourquoi, vous qui êtes le premier dans

bueris? Habuit et Petrus, et tamen cum reti eam et navicula dereliquit. Providentissimus Dominus, et omnium salutem desiderans, malensque pœnitentiam peccatoris quam mortem, abstulit tibi hanc excusationem, ut non illa te retrahat ad terras, sed tu eam sequaris ad paradisi regna trahentem. Bona liberis pares, quæ te ad Dominum præcesserunt, ut partes earum non in divitias sororis proficiant, sed in redemptionem animæ tuæ, atque alimenta miserorum. Hæc monilia *filiæ tuæ* a te expetunt, his gemmis ornari capita sua volunt. Quod periturum erat in serico, vilibus pauperum tunicis servetur. Repetunt a te partes suas, junctæ sponso nolunt videri pauperes et ignobiles, propria ornamenta desiderant. Nec est quod excuses nobilitatem et divitiarum pondera.

Respice sanctum virum Pammachium, et ferventissimæ fidei Paulinum presbyterum, qui non solum divitias, sed seipsos Domino obtulerunt; qui contra diaboli tergiversationem, nequaquam *pellem pro pelle*, sed carnes et ossa et animas suas Domino consecrarunt; qui te et exemplo et eloquio, id est, et opere et lingua possunt ad majora perducere. Nobilis es, et illi; sed in Christo nobiliores. Dives et honoratus, et illi; imo ex di-

le siècle, ne seriez-vous pas le premier dans la famille du Christ? Est-ce parce que vous avez eu une femme? Pierre en eut aussi une, et cependant il la laissa avec sa barque et ses filets. Le Seigneur, qui est très-prévoyant, qui désire le salut de tous, et qui aime mieux le repentir du pécheur que sa mort, vous a ôté ce prétexte, en vous enlevant votre épouse qui, loin de vous retenir sur la terre, vous invite maintenant à la suivre dans le royaume des cieux. Si vous amassez du bien, que ce soit pour les enfants qui vous ont précédés auprès du Seigneur; que leurs parts n'aillent point grossir les richesses de leur sœur, mais qu'elles servent à la rédemption de votre ame et à la nourriture des malheureux. Voilà quels *joyaux* vos *filles* attendent de vous; voilà de quelles pierreries elles veulent que soient ornées leurs têtes. Ce qui devait être perdu en vêtements soyeux, que cela soit réservé pour l'humble tunique du pauvre. Elles vous demandent leurs parts; unies qu'elles sont à leurs époux, elles ne veulent pas paraître pauvres et de basse condition; elles désirent des ornements qui leur soient propres.

Et ne prétendez pas que la noblesse de votre naissance et l'étendue de vos biens soient un obstacle à votre perfection. Regardez le saint homme Pammachius, et Paulin, ce prêtre d'une fois si fervente; ils n'ont pas seulement offert à Dieu leurs richesses, ils se sont encore offerts eux-mêmes. Le démon n'a rien à alléguer contre eux, puisqu'ils n'ont pas donné *peau pour peau*, mais qu'ils ont sacrifié au Seigneur et leur chair, et leurs os, et leur vie. Ils peuvent, et par leur exemple, et par leurs discours, c'est-à-dire par leurs actions et leurs conseils, vous porter

vitibus et honoratis pauperes et inglorii, et idcirco ditiores et magis inclyti, quia pro Christo pauperes et inhonorati.

Et tu quidem benefacis, quod sanctorum diceris usibus ministrare, fovere monachos, Ecclesiis offerre quam plurima. Sed hæc rudimenta sunt militiæ tuæ. Contemnis aurum, contemserunt et mundi philosophi. E quibus unus, ut cæteros sileam, multarum possessionum pretium projecit in pelagus: *Abite*, dicens, *in profundum, malæ cupiditates; ego vos mergam, ne ipse mergar a vobis*. Philosophus, gloriæ animal, et popularis auræ vile mancipium, totam simul sarcinam deposuit, et tu te putas in virtutum culmine constitutum, si partem ex toto offeras? Teipsum vult Dominus hostiam vivam, placentem Deo; te, inquam, non tua, et ideo variis tentationibus commonet, quia multis plagis et doloribus eruditur Israel; et *quem diligit Dominus, corripit; flagellat autem omnem filium quem recipit* [1]. Paupercula vidua duo æra minuta misit in gazophylacium, et quia totum obtulit quod habebat, omnes dicitur in oblatione munerum Dei superasse locupletes, quæ non

(1) Hebr. XII. 6.

à de grandes choses. Vous êtes noble, ils le sont aussi ; mais ils sont plus nobles dans le Christ. Vous êtes riche et honoré, ils le sont aussi ; bien plus, de riches et d'honorés qu'ils étaient, ils sont devenus pauvres et inglorieux, et ainsi ils sont plus riches et plus grands, parce qu'ils sont devenus pauvres et sans gloire à cause du Christ.

Assurément, vous faites bien, lorsque vous employez, comme on le dit, vos richesses à soulager les saints, à secourir les moines, à offrir aux Églises le plus que vous pouvez. Mais ce ne sont là que les rudiments de votre milice. Vous méprisez l'or ; les philosophes du monde le méprisèrent aussi. Un d'entre eux, je ne dis rien des autres, jeta dans la mer le prix de plusieurs terres. *Allez*, dit-il, *malheureux objets de cupidité ; je vous jetterai dans l'abime, de peur d'y être jeté par vous.* Un philosophe, animal de gloire, et vil esclave de la faveur populaire, se décharge de tout son fardeau à la fois, et vous vous croyez élevé au faîte des vertus, si vous offrez une partie de ce que vous possédez. Le Seigneur vous veut comme une hostie vivante, agréable a Dieu ; c'est vous, dis-je, qu'il veut, et non pas vos biens, et s'il vous éprouve par diverses tentations, c'est qu'il instruit Israël par beaucoup de plaies et de douleurs ; car *le Seigneur châtie celui qu'il aime, et il frappe de verges celui qu'il reçoit au nombre de ses enfants.* La pauvre veuve mit dans le gazophylacium deux petites pièces de monnaie, mais comme elle donna tout ce qu'elle avait, il est dit que, en offrant ses dons à Dieu, elle surpassa tous les riches, car ce n'est point par leur poids, mais c'est par le cœur des donateurs que l'on juge

pondere sui, sed offerrentium voluntate pensantur. Ut multis erogaveris censum tuum, et quidam tua gaudeant liberalitate, tamen multo plures sunt, quibus nihil dedisti; neque enim Darii opes et Crœsi divitiæ valent explere pauperes mundi. Quod si teipsum Domino dederis, et apostolica virtute perfectus sequi cœperis Salvatorem, tunc intelliges ubi fueris, et in exercitu Christi quam extremum tenueris locum.

Non planxisti filias mortuas, et paternæ in genis lachrymæ Christi timore siccatæ sunt. Quanto major Abraham, qui unicum filium voluntate jugulavit, et quem hæredem mundi futurum audierat non desperat etiam post mortem esse victurum! Jephte obtulit virginem filiam, et idcirco in enumeratione sanctorum ab Apostolo ponitur [1]. Nolo tantum ea offeras Domino quæ potest fur rapere, hostis invadere, proscriptio tollere; quæ et accedere possunt et recedere, et instar undarum ac fluctuum a succedentibus sibi dominis occupantur, atque, ut uno cuncta sermone comprehendam, quæ velis, nolis, in morte dimissurus es. Illud offer, quod tibi nullus hostis possit auferre, nullus eripere tyrannus, quod tecum pergat ad inferos, imo ad regna cœlorum, et ad paradisi delicias. Exstruis monasteria, et

(1) Hebr. XI. 32.

des présents. Quand même vous distribuerez vos biens à beaucoup de pauvres, et que vos libéralités réjouiront certains hommes, il y en aura cependant beaucoup plus d'autres à qui vous n'aurez rien donné; car les richesses de Darius, l'opulence de Crœsus ne pourraient suffire aux besoins de tous les pauvres du monde. Que si vous vous consacrez vous-même au Seigneur, et que, arrivé à la perfection de la vertu apostolique, vous vous mettiez à suivre le Sauveur, alors vous comprendrez où vous avez été, et quel rang extrême vous teniez dans l'armée du Christ.

Vous n'avez point pleuré la mort de vos filles, et *la* crainte du Christ a séché sur vos joues *les larmes* paternelles. Combien Abraham ne fut-*il* pas plus grand, lui qui consentit à immoler son fils unique, ayant l'espoir qu'il vivrait même après sa mort celui qu'il savait devoir être l'héritier du monde! Jephté offrit à Dieu sa fille vierge, et c'est pour cela que l'Apôtre le met au nombre des saints. Je ne veux pas que vous offriez au Seigneur les choses seulement qu'un voleur peut ravir, un ennemi envahir, une proscription enlever; les choses qui peuvent venir et s'en aller, et qui, pareilles à des vagues et à des flots que l'on voit se pousser les uns les autres, sont possédées par des maîtres successifs; des choses enfin que, pour tout dire en un mot, il vous faudra, bon gré, mal gré, quitter à la mort. Offrez des choses que nul ennemi ne puisse vous enlever, nul tyran vous arracher; des choses qui aillent avec vous dans la tombe, ou plutôt qui vous suivent dans le royaume des cieux, dans les délices du paradis. Vous bâtissez des monastères, et vous nourrissez dans les îles de la Dalmatie un grand

multus a te per insulas Dalmatiæ sanctorum numerus sustentatur. Sed melius faceres, si et ipse sanctus inter sanctos viveres. *Sancti estote, quoniam ego sanctus sum* [1], dicit Dominus. Apostoli gloriantur quod omnia dimiserint, et secuti sint Salvatorem, et certe, præter retia et navem, nihil legimus eos dimisisse, et tamen testimonio futuri judicis coronantur, quia se offerentes, totum dimiserant quod habebant.

Hæc loquor non in sugillationem operum tuorum, vel quod extenuem liberalitatem et eleemosynas tuas, sed quod te nolim inter seculares esse monachum, et inter monachos secularem, totumque a te expetam, cujus audio mentem divino cultui deditam. Si huic consilio nostro, vel amicus, vel assecla, vel propinquus renititur, et te ad delicias splendentis mensæ revocat, intelligito eum non de tua anima, sed de suo ventre cogitare, et omnes opes lautaque convivia subita morte finiri. Octo et sex annorum, intra viginti dies duas filias amisisti, et arbitraris senem diu posse vivere? Cujus ut ætas longa tendatur, audi et David : *Dies vitæ nostræ septuaginta anni. Si autem amplius, octoginta; et quidquid superest, labor et dolor est* [2]. Felix et omni dignus beatitudine, quem senectus Christo occupat servientem, quem extrema dies Salvatori invenerit militantem, qui *non confundetur cum lo-*

(1) Levit. XI. 44. — (2) Ps. XCIX. 10.

nombre de saints ; mais vous feriez mieux, si vous viviez en saint vous-même au milieu des saints. *Soyez saints, parce que je suis saint*, dit le Seigneur. Les apôtres se glorifient d'avoir tout abandonné, et d'avoir suivi le Sauveur; nous ne lisons pas cependant qu'ils eussent rien abandonné, si ce n'est leurs filets et leur barque, et cependant ils sont loués par la bouche de leur juge futur ; car en s'offrant eux-mêmes, ils avaient quitté tout ce qu'ils avaient.

Je ne dis point ceci pour censurer vos œuvres, ni pour diminuer le mérite de vos libéralités et de vos aumônes, mais je ne veux point que vous viviez en moine parmi les séculiers, ni en séculier parmi les moines, et je vous demanderai tout à vous qui êtes, me dit-on, voué tout entier au service de Dieu. Si le conseil que je vous donne trouve un contradicteur dans un ami, dans un compagnon, dans un parent ; si l'on vous engage à tenir une table plus recherchée et plus brillante, comprenez que l'on s'occupe, non point de votre ame, mais de votre ventre, et que toutes les richesses, tous les festins splendides finissent promptement dans la mort. Vous avez, dans l'espace de vingt jours, perdu deux filles, l'une de six ans, l'autre de huit, et vous pensez, vous déjà vieillard, que vous pouvez vivre long-temps ? Quelque longue que soit la vie de l'homme, *les jours de notre vie*, dit le roi David, *sont de soixante et dix ans, ou de quatre-vingts tout au plus ; tout ce qui reste ensuite n'est que travail et douleur*. Il est heureux et digne de tout bonheur celui que la vieillesse surprend au service du Christ, et que le dernier jour trouve occupé à

quetur inimicis suis in porta [1]; cui in introitu paradisi dicetur: *Recepisti mala in vita tua, nunc autem hic lætare* [2]. Nec enim ulciscetur bis Dominus in eadem re. Divitem purpuratum gehennæ flamma suscepit. Lazarus pauper et ulceribus plenus, cujus carnes putridas lambebant canes, et vix de micis mensæ locupletis miserabilem sustentabat animam, in sinu Abrahæ recipitur, et tanto patriarcha parente lætatur. Difficile, imo impossibile est, ut et præsentibus quis et futuris fruatur bonis; ut et hic ventrem, et ibi mentem impleat; ut de deliciis transeat ad delicias; ut in utroque seculo primus sit; ut et in cœlo et in terra appareat gloriosus.

Quod si tibi tacita cogitatio scrupulum moverit, cur monitor ipse non talis sim qualem te esse desidero, et nonnullos videris in medio itinere corruisse, illud breviter respondebo, non mea esse quæ dico, sed Domini Salvatoris; non monere quid ipse possim, sed quid debeat velle qui servus futurus est Christi. Et athletæ suis incitatoribus fortiores sunt, et tamen monet debilior ut pugnet ille qui fortior est. Noli respicere Judam negantem, sed Paulum respice confitentem. Jacob, ditissimi patris filius, solus et nudus in baculo pergit Mesopotamiam, jacet lassus in itinere, et qui delicatissime a Rebecca matre fue-

(1) Ps. CXXVI. 5. — (2) Luc. XVI. 2, 5.

combattre pour le Sauveur ; *il ne sera point confondu lorsqu'il parlera à ses ennemis, à la porte*, et on lui dira, lorsqu'il entrera dans le ciel : *Vous avez reçu les maux en votre vie, maintenant réjouissez-vous ici.* Dieu ne punit pas deux fois une même faute. Le feu de la géhenne reçoit le riche empourpré ; Lazare, pauvre et couvert d'ulcères, lui dont les chiens léchaient les chairs putrides, et qui soutenait à peine une misérable vie avec les miettes de la table du riche, est reçu dans le sein d'Abraham, et se réjouit d'avoir pour père un si grand patriarche. Il est difficile, il est impossible plutôt qu'un homme jouisse des biens présents et des biens futurs ; qu'ici il remplisse son ventre, là son esprit ; que des délices il passe aux délices, qu'il soit le premier dans l'un et dans l'autre siècle ; que dans le ciel et sur la terre il apparaisse glorieux.

Si vous vous étonnez secrètement en vous-même de ce que moi, qui vous avertis, je ne suis point tel que je voudrais vous voir, et de ce que quelques-uns tombent au milieu de la route, je vous répondrai en peu de mots que les choses que je dis ne sont point de moi, mais viennent du Sauveur Jésus ; que je montre non point ce que je puis, mais ce que doit vouloir celui qui désire être serviteur du Christ. Les athlètes sont plus forts que ceux qui les excitent, et cependant c'est le plus faible qui engage le plus fort à combattre. Ne vous arrêtez point à regarder Judas qui renie Jésus, mais considérez Paul qui le confesse. Jacob, fils d'un père très-riche, se rendit en Mésopotamie seul, dépouillé de tout, n'ayant qu'un bâton ; fatigué de la route, il se coucha, et cet homme qui avait été si délicatement élevé par sa mère

rat educatus lapide ad caput pro pulvillo utitur. Vidit scalam de terra usque ad cœlum, et ascendentes per eam angelos et descendentes, et desuper innitentem Dominum, ut lapsis manum porrigeret, ut ascendentes suo ad laborem provocaret aspectu. Unde et vocatur locus ipse *Bethel*, id est, *domus Dei*, in qua quotidie ascenditur atque descenditur. Et sancti enim corruunt, si fuerint negligentes, et peccatores pristinum recipiunt gradum, si sordes fletibus laverint. Hoc ideo dixi ut non te terreant descendentes, sed provocent ascendentes. Nunquam exemplum a malis sumitur; etiam in seculi rebus semper a meliori parte incitamenta virtutum sunt.

Oblitus propositi et epistolaris brevitatis, plura dictare cupiebám, ad materiæ quippe dignitatem, et ad meritum personæ tuæ parum est omne quod dicitur; et ecce tibi noster Ausonius cœpit schedulas flagitare, urgere notarios, et, hinnitu ferventis equi, ingenioli mei festinus arguere tarditatem. Memento igitur nostri, et cura ut in Christo valeas. Atque, ut cætera taceam, domestica sanctæ Veræ exempla sectare, quæ vere secuta Christum, peregrinationis molestias sustinet, et sit tibi tanti dux femina facti.

Rebecca, se servit d'une pierre pour oreiller. Il vit une échelle qui allait de la terre aux cieux, puis des anges qui montaient et descendaient le long de cette échelle, et le Seigneur qui s'appuyait en haut, pour donner la main à ceux qui étaient tombés, et animer par sa présence ceux qui montaient. Voilà pourquoi ce lieu est appelé *Béthel*, c'est-à-dire, *maison de Dieu*, dans laquelle on monte et l'on descend chaque jour. Les justes tombent, en effet, s'ils sont négligents; et les pécheurs reviennent à leur ancien état, s'ils effacent leurs souillures par leurs larmes. Je vous ai parlé de cela afin que vous ne soyez point effrayé par la pensée de ceux qui descendent, mais que vous soyez encouragé par celle de ceux qui montent. L'on ne prend jamais exemple sur les méchants. Dans les choses mêmes séculières, c'est toujours du meilleur côté que viennent les encouragements à la vertu.

Je désirais, oubliant mon dessein et la brièveté épistolaire, vous en écrire davantage; car, attendu l'excellence de la matière, et le mérite de votre personne, c'est peu de chose que tout ce qui a été dit, mais voilà que notre Ausonius me demande ces pages, presse les *notarii*, et, par les hennissements redoublés de son cheval impatient, accuse la lenteur de mon esprit. Souvenez-vous donc de moi, et efforcez-vous de vous bien porter dans le Christ. Enfin, — et je ne dis rien du reste, — suivez les exemples domestiques de la sainte Véra, qui, suivant véritablement le Christ, supporte les peines du pèlerinage; qu'une femme soit votre guide en une si grande entreprise.

EPISTOLA XCIII.

AD SABINIANUM lapsum.

Samuel quondam lugebat Saulem, quia pœnituerat Dominum quod unxisset eum regem super Israel; et Paulus Corinthios, in quibus audiebatur fornicatio, et talis fornicatio, qualis nec inter gentes, et quidem voce flebili commonebat, dicens : *Ne, cum rursus venero, humiliet me Deus apud vos, et lugeam multos ex his qui ante peccaverunt, et non egerunt pœnitentiam super immunditiis quas gesserunt in impudicitia et fornicatione* [1]. Si hoc propheta et Apostolus, nulla ipsi labe maculati, clementi in cunctos mente faciebant, quanto magis ego ipse peccator, in te debeo facere peccatore, qui non vis erigi post ruinam, nec oculos ad cœlum levare; sed, prodacta patris substantia, porcorum siliquis delectaris, et superbiæ prærupta conscendens, præceps laberis in profundum? Deum ventrem

(1) II. Cor. XII. 21.

LETTRE XCIII.

A SABINIANUS tombé.

Samuel autrefois pleurait sur Saül, parce que *le Seigneur s'était repenti de l'avoir oint prince d'Israël*; et Paul, écrivant aux Corinthiens, chez lesquels il s'était commis une telle fornication, qu'il n'y en avait pas de semblable parmi les Gentils eux-mêmes, leur disait avec une voix larmoyante : *Je crains que lorsque je serai venu de nouveau, le Seigneur ne m'humilie chez vous, et que je n'aie à en pleurer plusieurs de ceux qui, ayant déjà péché, n'ont pas fait pénitence des honteuses fautes qu'ils ont commises dans leur impureté et leur fornication.* Si un prophète et un apôtre, qui n'étaient souillés d'aucune tache, entraient avec tant de bonté dans les intérêts des coupables, à combien plus forte raison, moi pécheur, dois-je faire de même envers vous pécheur, qui ne voulez pas vous relever de votre chute, ni tourner les yeux vers le ciel; mais qui, après avoir dissipé l'héritage du Père, vous délectez aux caroubes des pourceaux, et gravissant les hauteurs escarpées de l'orgueil, tombez rapidement dans l'abîme? Vous voulez avoir votre ventre pour dieu à la place du

vis habere pro Christo, servis libidini, gloriaris in carne et confusione tua, et quasi pinguis hostia in mortem propriam saginaris, imitarisque eorum vitam, quorum tormenta non metuis, ignorans quoniam *benignitas Dei ad pœnitentiam te hortetur; secundum autem duritiam tuam et cor impœnitens, thesaurizas tibi iram in die iræ* [1]. An idcirco induratur juxta Pharaonem cor tuum, quia non statim percuteris et differris diu ad pœnam? Et ille dilatus est, et decem plagas, non quasi ab irato Deo, sed quasi a patre commonente sustinuit, donec in perversum acta pœnitentia, populum quem dimiserat per deserta sequeretur, et ingredi auderet maria, per quæ sola doceri potuit timori habendum eum cui etiam elementa serviunt [2]. Dixerat et ille: *Non novi Dominum, neque dimitto Israel.* Quem tu imitans loqueris: *Visio quam hic videt in dies longos est, et in tempora longa iste prophetat.* Propter quod dicit idem propheta: Hæc dicit Adonai Dominus: *Non prolongabuntur amplius omnes sermones Dei quoscumque loquar, quia loquar verbum et faciam* [3].

Sanctus David de impiis et de scelestis dicit, quorum tu pars non modica, sed princeps es, quod seculi felicitate fruerentur et dicerent:

(1) Rom. II. 4. — (2) Exod. IV. V. — (3) Ezech. XII. 27.

Christ, vous êtes esclave de la passion, vous vous glorifiez dans la chair et dans le dérèglement; comme une épaisse victime, vous vous engraissez pour votre propre sacrifice; vous imitez la vie de ceux dont vous n'appréhendez pas les tourments, et vous ignorez que *la bonté de Dieu vous invite à la pénitence; mais par la dureté et l'impénitence de votre cœur, vous vous amassez un trésor de colère pour le jour de la colère.* Quoi donc! votre cœur ne s'endurcit-il, comme celui de Pharaon, que parce que vous n'êtes point aussitôt frappé, et que votre peine est long-temps différée? Le supplice de Pharaon fut différé aussi; les plaies dont le Seigneur le frappa, furent, non pas des châtiments d'un Dieu irrité, mais des avertissements d'un père, jusqu'à ce qu'en cédant à une criminelle repentance, il poursuivît au travers des déserts le peuple qu'il avait laissé partir, et osât entrer dans la mer, qui seule devait lui apprendre à craindre celui à qui obéissent les éléments eux-mêmes. Il avait dit, celui-là: *Je ne connais point le Seigneur, et je ne laisserai point aller Israël.* Vous dites aussi à son exemple: *La vision que voit celui-ci est pour des jours éloignés, et c'est pour des temps éloignés qu'il prophétise.* De là vient que le prophète ajoute: *Voici ce que dit le Seigneur Adonaï: Je ne différerai plus l'effet de mes paroles, des paroles que j'aurai prononcées; car je dirai une chose et je la ferai.*

Le saint roi David, voyant que les impies et les scélérats, — vous n'êtes pas peu de chose parmi ces hommes-là, mais vous êtes leur chef, — jouissaient de la félicité du siècle, et disaient: *Comment Dieu sait-il ce qui se passe, et comment la science est-elle dans*

Quomodo cognovit Deus, et si est scientia in excelso? Ecce ipsi peccatores et abundantes in seculo obtinuerunt divitias [1]; pene lapso pede et fluctuanti vestigio caussabatur, dicens: *Ergo sine caussa justificavi cor meum, et lavi inter innocentes manus meas*. Præmiserat enim: *Quia æmulatus sum super iniqua agentes, pacem peccatorum videns, quia non est respectus morti eorum, et solida plaga in flagella eorum. In laboribus hominum non sunt, et cum hominibus non flagellabuntur. Propterea tenuit eos superbia, circumdati sunt iniquitate et impietate sua. Egredietur sicut ex adipe iniquitas eorum, transierunt in affectum cordis. Cogitaverunt, et locuti sunt mala, iniquitatem in excelso locuti sunt. Posuerunt in cœlum os suum, et lingua eorum pertransiit super terram.*

Nonne tibi videtur de te omnis psalmus esse compositus? Vegeto quippe es corpore, et, novus antichristi Apostolus, cum in una notus fueris civitate, transgrederis ad aliam. Non indiges sumtibus, non plaga forti percuteris, et cum hominibus qui non sunt, ut tu, irrationabilia jumenta, corripi non mereris. Propterea elatus es in superbiam, et vestimentum tuum fœdat luxuria, et quasi ex arvina pingui et quodam adipe eructans verba mortifera, non te respicis esse

(1) Ps. LXXII. 11, 12.

les hauteurs? Voilà que les pécheurs eux-mêmes sont dans l'abondance et possèdent les richesses du siècle; ce saint roi donc, sentant son pied chanceler et tomber presque, accusait le ciel, et disait : *C'est donc en vain que j'ai purifié mon cœur, et que j'ai lavé mes mains parmi les innocents.* Il avait dit un peu auparavant : *J'ai été ému d'un zèle d'indignation contre les méchants, lorsque j'ai vu la paix dont jouissent les pécheurs, car ils n'envisagent point leur mort, et les plaies dont ils sont frappés ne durent pas. Ils n'ont point de part aux fatigues des humains, et ne ressentent point les fléaux qui atteignent les autres hommes. Voilà pourquoi l'orgueil les domine; ils sont environnés de leur iniquité et de leur impiété. Leur iniquité est comme sortie de leur graisse; ils se sont livrés aux passions du cœur. Ils ont pensé et ils ont dit le mal; ils ont proféré l'iniquité contre les hauteurs. Ils ont ouvert leur bouche contre le ciel, et leur langue a passé sur la terre.*

Ne vous semble-t-il pas que ce psaume ait été composé tout entier pour vous? En effet, vous avez un corps vigoureux, et, nouvel apôtre de l'Antechrist, lorsque vous êtes connu dans une cité, vous passez dans une autre. Vous ne manquez de rien, vous n'êtes frappé d'aucun redoutable fléau, et vous ne méritez point d'être châtié avec le reste des hommes, qui ne sont pas comme vous des animaux sans raison. Voilà pourquoi vous vous êtes enflé d'orgueil, pourquoi la luxure souille vos vêtements; pourquoi du fond d'une chair engraissée et d'un corps nourri dans la volupté, exhalant des paroles empoisonnées, vous ne songez point que vous devez mourir, et, après avoir assouvi

morituram, nec unquam post expletam libidinem pœnitentia remorderis. Transisti in affectum cordis, et ne tibi solus videaris errasse, simulas nefanda de servis Dei, nesciens quod iniquitatem in altum loquaris, et ponas in cœlum os tuum. Nec mirum si a te qualescumque servi Dei blasphementur, cum patremfamilias Beelzebub vocaverint patres tui. *Non est discipulus supra magistrum, nec servus supra dominum suum. Si illi in viridi ligno tanta fecerunt*, tu in me *arido ligno* quid facturus es [1]? Tale quid et in Malachia plebs scandalizata credentium de ore tuo loquitur: *Dixerunt: Vanus est qui servit Deo. Et quid plus? Quia custodivimus mandata ejus, et quoniam ivimus supplicantes ante faciem Dei omnipotentis. Et nunc nos beatos dicimus alienos. Reædificantur omnes qui faciunt iniqua; adversati sunt Deo, et salvi facti sunt* [2]. Quibus postea diem judicii Dominus comminatur, et quid inter justum et injustum futurum sit, multo ante prænuntians, ait: *Et convertimini, et videbitis quid sit inter justum et injustum, inter servientem Domino et non servientem Domino.*

Hæc tibi ridicula forte videantur, qui comœdis et lyricis scriptoribus, mimis et Lentulis delectaris, quanquam ne ista tibi quidem, præ nimia cor-

(1) Luc. XXIII. 31. — (2) Malach. III. 14.

vos passions, n'êtes touché d'aucun repentir. Vous vous êtes livré aux affections de votre cœur, et, de peur que vous ne paraissiez vous être égaré seul, vous inventez contre les serviteurs de Dieu des choses infâmes, sans considérer que vous parlez contre les hauteurs, et que vous ouvrez votre bouche contre le Ciel. Il n'est pas étonnant toutefois que les serviteurs de Dieu, quels qu'ils puissent être, soient calomniés par vous, puisque vos pères ont appelé Beelzébub le père de famille. *Le disciple n'est point au-dessus du maître, ni l'esclave au dessus de son Seigneur. S'ils ont traité de la sorte le bois vert*, que ne ferez-vous point, à moi qui ne suis qu'*un bois sec?* Une populace mutinée de croyants parle à peu près comme vous dans Malachie : *Ils ont dit : C'est en vain que l'on sert Dieu. Qu'avons-nous gagné pour avoir gardé ses commandements, pour nous être présentés en suppliant devant la face du Dieu Tout-Puissant? Et maintenant donc nous appelons heureux les étrangers. Tous ceux qui commettent l'iniquité s'établissent. Ils s'opposent à Dieu, et sont néanmoins sauvés.* Le Seigneur les menaçant ensuite du jour du jugement, et leur faisant par avance connaître quelle différence il y aura entre le juste et l'impie : *Vous changerez de sentiment*, leur dit-il, *et vous verrez quelle différence il y a entre le juste et le méchant, entre celui qui sert le Seigneur, et celui qui ne le sert point.*

Ces choses-là vous sembleront peut-être ridicules, à vous qui faites vos délices des écrivains comiques et lyriques, des mimes et des Lentulus; encore doutè-je fort que votre esprit épais et obtus soit capable de les entendre. Vous méprisez les paroles des pro-

dis hebetudine, intelligenda concesserim. Prophetarum verba contemnes, sed respondebit Amos: *Et in tribus et in quatuor impietatibus, nonne aversabor eum, dicit Dominus*[1]? Quoniam enim Damascus, Gaza, Tyrus, Idumæa, Ammonitæ et Moabitæ, Judæi quoque et Israel sæpe ad se Dei vaticinio destinato, ut agerent aliquando pœnitentiam audire contemserunt, iræ suæ quam illaturus est Dominus caussas justissimas profert, dicens: *In tribus et quatuor impietatibus nonne aversabor eos?* Sceleratum est, inquit, mala cogitare; concessi. Nequius est male cogitata velle perficere; et hoc pro mea misericordia benignus indulsi. Numquid et opere implendum peccatum fuit, et mea superbe calcanda clementia? Tamen et post factum, quia malo pœnitentiam peccatoris quam mortem[2], *non enim sani opus habent medico, sed male habentes, jacenti manum porrigo, et conspersum in sanguine suo ut propriis fletibus lavetur exhortor*[3]. Quod si nec sic pœnitentiam vult agere, et fracto navigio tabulam per quam salvari poterat, non retentat, cogor dicere: *Super tribus et quatuor impietatibus, nonne aversabor eum, dicit Dominus?* aversionem ducens pro pœna, dum suæ peccator relinquitur voluntati. Inde est quod peccata patrum in tertiam et quartam generationem restituit,

(1) Amos. I. 3. — (2) Ezech. XVIII. — (3) Luc. V. 31.

phètes ; mais Amos vous répond : *Après des impiétés trois et quatre fois commises, ne l'aurai-je point en aversion, dit le Seigneur ?* En effet, comme Damas, Gaza et Tyr, comme l'Idumée, les Ammonites, les Moabites, les Juifs et les Israélites n'avaient pas daigné écouter les prophètes que Dieu souvent leur avait envoyés pour les exhorter à faire enfin pénitence, le Seigneur, voulant montrer combien était juste la colère qu'il leur réservait, disait à ces peuples : *Est-ce que, après des impiétés commises trois et quatre fois, je ne les aurai point en aversion ?* C'est un crime, dit-il, que de penser des choses mauvaises ; cependant je l'ai souffert. C'en est un plus grand encore de vouloir accomplir des pensées mauvaises, et cependant j'ai été assez bon, assez miséricordieux pour le pardonner au pécheur. Mais devait-il par ses actions consommer la perte de l'ame, et dédaigner ma clémence avec tant d'orgueil ? Néanmoins, après ces crimes mêmes, comme j'aime mieux le repentir que la mort du pécheur, *car ceux qui ont besoin de médecin, ce sont non pas les hommes qui sont en bonne santé, mais ceux qui sont malades,* je lui tends encore la main pour le relever, et l'exhorte à se laver dans ses larmes, lui, qui s'est souillé dans son sang. Que s'il ne veut pas même après cela faire pénitence ; et si, voyant son navire brisé, il ne s'attache point à la planche qui peut le sauver, je suis forcé de dire : *Après des impiétés trois et quatre fois commises, ne l'aurai-je point en aversion, dit le Seigneur ? L'aversion* se prend ici pour le châtiment que Dieu exerce sur le pécheur en l'abandonnant à ses volontés. De là vient qu'il fait retomber les péchés des pères sur leurs

dum non vult statim punire peccantes; sed ignoscens primis, postrema condemnat. Alioqui si protinus scelerum ultor existeret, et multos alios, et certe Paulum apostolum Ecclesiæ non haberent.

Ezechiel propheta, cujus supra fecimus mentionem, Dei verbum ad se factum referens, ait: *Aperi os tuum, et manduca quæ ego dabo tibi. Et vidi*, inquit, *et ecce manus extenta ad me, et in ipsa volumen libri. Et revolvit illud in conspectu meo, et in ipso scriptum erat, a facie et retrorsum, lamentum, et carmen et væ* [1]. Prima scriptura ad te pertinet, si tamen volueris agere pœnitentiam, post delictum; secunda ad sanctos, qui ad Dei canticum provocantur, *non est enim pulchra laudatio in ore peccatoris* [2]; tertia ad tui similes, qui desperantes, semetipsos tradiderunt immunditiæ, et fornicationi et ventri, et his quæ infra ventrem sunt, qui putant omnia morte finiri, et nihil esse post mortem, et dicunt: *Tempestas si transierit, non veniet super nos* [3]. Liber ille, quem propheta devorat, omnis series Scripturarum est, in quibus et pœnitens plangitur, et justus canitur, et maledicitur desperans. Nihil ita repugnat Deo quam cor impœnitens. Solum crimen est, quod veniam consequi non potest. Si enim ei ignoscitur post peccatum, qui

(1) Ezech. II. — (2) Eccli. XV. 9. — (3) Is. XXVIII. 15.

enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième génération; car il ne veut pas punir à l'instant même les pécheurs, mais, pardonnant les premières fautes, il condamne les dernières. S'il exerçait aussitôt sa vengeance sur le coupable, l'Eglise certainement n'aurait *ni* l'apôtre Paul, ni beaucoup d'autres saints.

Le prophète Ezéchiel, que nous avons mentionné plus haut, rapporte les paroles que Dieu lui adresse, et dit : *Ouvre ta bouche, et mange les choses que je te donnerai. Et je vis*, ajoute-t-il, *et voilà une main étendue vers moi, et dans elle un livre roulé. Et elle l'ouvrit en ma présence, et dans ce livre étaient écrits, au-dedans et au-dehors, des gémissements, et des cantiques, et des malédictions.* La première écriture vous regarde, si toutefois vous voulez faire pénitence après votre péché; la seconde est pour les saints, qui sont invités à chanter la louange de Dieu, *car sa louange n'est pas belle dans la bouche du pécheur;* enfin la troisième est pour vos semblables qui, par désespoir, se sont livrés à l'impudicité, à la fornication, au ventre, puis à ce qui est au-dessous du ventre, et qui, persuadés que tout finit avec la vie, qu'il n'y a rien après la mort, disent : *Si la tempête vient à passer, elle ne s'arrêtera pas sur nous.* Ce livre que dévore le prophète, c'est la série entière des Écritures, dans lesquelles on s'afflige avec le pénitent, on chante la louange du juste, on maudit celui qui n'a pas d'espoir. Rien n'est plus opposé à Dieu qu'un cœur impénitent; c'est le seul crime qui ne puisse obtenir son pardon. On pardonne à un coupable qui, après son crime, cesse de pécher; celui qui supplie son juge le fléchit; mais tout homme impénitent provoque à la colère celui qui le juge; il n'y a que le

peccare desistit; et ille flectit judicem qui rogat, impœnitens autem omnis ad iracundiam provocat judicantem, solum desperationis crimen est, quod mederi nequeat. Porro, ut scias Deum quotidie peccatores ad pœnitentiam provocare, qui, si rigidi perstiterint, de clemente eum severum et trucem faciunt, audi Isaiæ verba dicentis: *Et vocabit*, inquit, *Dominus Sabaoth in die illa ad fletum, et planctum magnum, et decalvationem, et accinctionem ciliciorum. Ipsi vero fecerunt lætitiam et exultationem, mactantes vitulos, et immolantes oves, ut comederent carnes, et biberent vinum, dicentes: Manducemus et bibamus, cras enim moriemur* [1]. Post quas voces et perditæ mentis audaciam, Scriptura commemorat, dicens: *Et revelata sunt hæc in auribus Domini Sabaoth; non remittetur vobis hoc peccatum, donec moriamini*; si enim peccato mortui fuerint, tunc eis remittetur peccatum, quod quamdiu in peccato vixerint, non dimittitur.

Parce, quæso, animæ tuæ. Crede Dei Filium futurum esse judicem. Recordare a quo episcopo diaconus ordinatus sis. Nec mirum quamvis sanctum hominem, tamen in homine deligendo potuisse falli, cum et Deum pœniteat quod Saul in regem unxerit, et in duodecim apostolis Judas sit proditor repertus, et de quondam ordinis tui

(1) Is. XXII. 12.

crime du désespoir auquel on ne puisse remédier. Or, afin que vous sachiez que Dieu chaque jour appelle les pécheurs à la pénitence, et que, s'ils persévèrent dans leur obstination, ils le rendent sévère et terrible, de clément qu'il est, écoutez les paroles d'Isaïe, qui dit : *Et le Dieu Sabaoth les appellera, en ce jour-là, à pleurer, à gémir grandement, à se raser la tête, et à se couvrir de cilices ; mais eux, ils se livreront à la joie et à l'allégresse, tuant des veaux, égorgeant des moutons, mangeant de la viande, buvant du vin, et disant : Mangeons et buvons, car nous mourrons demain.* Après ces paroles et cette audace d'un esprit perdu, l'Écriture ajoute : *Et cela est venu aux oreilles du Dieu Sabaoth ; ce péché ne vous sera point remis, vous le porterez jusqu'au tombeau.* S'ils meurent au péché, Dieu alors leur pardonnera ; mais tant qu'ils vivront dans le crime, il ne leur pardonnera pas.

De grâce, épargnez votre ame ; songez que le Fils de Dieu doit être un jour votre juge, rappelez-vous quel évêque vous ordonna diacre. Il n'est pas étonnant qu'un si vertueux pontife ait pu se tromper dans le choix d'un homme, puisque Dieu s'est repenti d'avoir oint Saül pour roi d'Israël ; que parmi les douze apôtres s'est trouvé le traître Judas. et que Nicolaüs d'Antioche, qui était diacre comme vous, a été, dit-on, l'auteur de toutes les impuretés imaginables et de l'hérésie des Nicolaïtes. Je ne vous rappelle point ici

hominibus. Nicolaus Antiochenus, immunditiarum omnium, et Nicolaitarum hæreseos auctor extitisse referatur. Non tibi illa nunc replico quod plures virgines stuprasse narreris, quod a te nobilium violata matrimonia publico cæsa sint gladio, quod per lupanaria impurus et helluo cucurristi. Magna quidem ista sunt pondere suo, sed fiunt eorum quæ illaturus sum comparatione leviora. Rogo, quantum crimen est, ubi stuprum et adulterium parum est?

Infelicissime mortalium, tu speluncam illam, in qua Dei Filius natus est, *et veritas de terra orta est, et terra dedit fructum suum* [1], de stupro condicturus ingrederis! Non times ne de præsepi infans vagiat, ne puerpera virgo te videat, ne mater Domini contempletur? Angeli clamant, pastores currunt, stella desuper rutilat, Magi adorant, Herodes terretur, Jerosolyma conturbatur, et tu, cubiculum virginis, decepturus virginem, irrepis? Paveo miser, et tam mente quam corpore perhorresco, ponere tibi volens ante oculos tuos opus tuum. Tota Ecclesia nocturnis vigiliis Christum Dominum personabat, et in diversarum gentium linguis unus in laudibus Dei spiritus concinebat. Tu, inter ostia quondam præsepis Domini, nunc altaris, amatorias epistolas fulciebas, quas postea illa miserabilis, quasi

(1) Ps. LXXXIV. 12.

que l'on vous accuse d'avoir violé plusieurs vierges ; déshonoré plusieurs nobles personnages, dont les femmes ont été frappées par le glaive public ; d'avoir enfin, en impur et en débauché, connu tous les lupanars. Ces crimes-là sont écrasants par leur poids ; mais ils sont légers en comparaison de ce que je vais dire. Quel crime n'est-ce point, en effet, que celui auprès duquel le viol et l'adultère sont peu de chose?

O le plus malheureux des hommes, *cette grotte* où est né le Fils de Dieu, *où la vérité est sortie de la terre*, et où *la terre a donné son fruit*, vous y entrez pour stipuler de l'infamie! Ne craignez-vous point que l'enfant ne vagisse de sa crèche, que la Vierge qui a enfanté ne vous regarde, que la mère du Seigneur ne vous voie? Les anges crient, les pasteurs courent, l'étoile brille d'en haut, les mages adorent, Hérode est effrayé, Jérusalem est troublée, et pour séduire une vierge vous vous glissez dans un lieu où fut la Vierge! Je tremble de crainte, moi malheureux, et mon esprit et mon corps frémissent d'horreur, quand je veux vous mettre sous les yeux votre ouvrage. L'Église entière, dans ses veilles nocturnes, faisait retentir le nom du Seigneur Christ, et un même esprit chantait dans les langues des différentes nations les louanges de Dieu ; vous, cependant, par la porte de l'autel où fut autrefois la crèche du Seigneur, vous glissiez des lettres d'amour afin que cette malheureuse vierge, venant fléchir le genou comme pour adorer Dieu, pût alors les trouver et les lire. Vous étiez ensuite au chœur de ceux qui

flexo adoratura genu, inveniret et legeret. Et stabas deinceps in choro psallentium, et impudicis nutibus loquebaris. Proh! nefas, non possum ultra progredi. Prorumpunt lacrymæ antequam verba, et indignatione pariter ac dolore, in ipso meatu faucium spiritus coarctatur. Ubi mare illud eloquentiæ Tullianæ? Ubi torrens fluvius Demosthenis? Nunc profecto muti essetis ambo, et vestra lingua torpesceret. Inventa est res quam nulla eloquentia explicare queat. Repertum est facinus quod nec mimus fingere, nec scurra ludere, nec Atellanus possit effari.

Moris est in Ægypti et Syriæ monasteriis, ut tam virgo quam vidua, quæ se Deo voverint et seculo renuntiantes omnes delitias seculi conculcarint, crinem monasteriorum matribus offerant desecandum, non intecto postea contra Apostoli voluntatem incessuræ capite, sed ligato pariter ac velato. Nec hoc quispiam, præter tondentes novit et tonsas, nisi quod quia ab omnibus fit pene scitur ab omnibus. Hoc autem, duplicem ob caussam, de consuetudine versum est in naturam, vel quia lavacrum non adeunt, vel quia oleum, nec capite, nec ore norunt, ne a parvis animalibus, quæ inter cutem et crinem gigni solent, et concretis sordibus, opprimantur.

psalmodiaient, et vous lui parliez par d'impudiques regards. Quel crime! je ne puis aller plus loin. Les pleurs s'échappent avant les paroles, et, d'indignation comme de douleur, mon souffle s'arrête en mon gosier. Où est cette mer d'éloquence Tullienne? Où ce fleuve impétueux de Démosthènes? Maintenant, sans doute, ô grands orateurs, vous seriez muets tous deux, et votre langue s'engourdirait. Il s'est rencontré une chose que nulle éloquence ne saurait exposer. Il s'est rencontré un crime qui ne pourrait être ni singé par un mime, ni joué par un bouffon, ni énoncé par un Atellane.

C'est la coutume dans les monastères de Syrie et d'Égypte que toute vierge ou toute veuve qui se consacre à Dieu, et qui, renonçant au siècle, foule aux pieds les délices du siècle, aille présenter ses cheveux à couper aux mères des monastères, et, malgré cela, ne marche point ensuite la tête découverte, car l'Apôtre ne le veut pas, mais se montre la tête entourée de bandelettes et voilée. Celles à qui l'on coupe les cheveux et celles qui les coupent ne sont pas les seules qui sachent cela; car la chose se faisant partout, partout aussi à peu près on en est instruit. Cette coutume est passée *en nécessité*, et pour deux raisons, ou parce que, les sœurs n'allant pas au bain, ou parce que ni leurs têtes, ni leurs visages ne connaissant l'huile, il serait à craindre qu'elles ne fussent inquiétées par ces petits animaux qui naissent d'ordinaire entre la peau et les cheveux, ou fatiguées par la malpropreté.

Videamus igitur, tu, vir bone, inter ista quid feceris. Futuro matrimonio in spelunca illa venerabili, quasi quosdam obsides accipis capillos, sudariola infelicis et cingulum dotale pignus deportas, jurans ei te nullam similiter amaturum. Deinde curris ad pastorum locum, et, angelorum desuper strepitu concinente, in eadem verba testaris. Nihil dico amplius quod in oscula rueris, quod amplexatus sis. Totum quidem de te credi potest, sed veneratio præsepis et campi non me sinunt plus credere quam te voluntate tantum et animo corruisse. Miser! nonne, quando in spelunca cum virgine stare cœpisti, caligaverunt oculi tui, lingua torpuit, conciderunt brachia, pectus intremuit, nutavit incessus? Post apostoli Petri basilicam, in qua Christi flammeo consecrata est, post crucis et resurrectionis et ascensionis dominicæ sacramenta, in quibus rursum se in monasterio victuram spoponderat, audes crinem accipere tecum noctibus dormituræ, quem Christo messuerat in spelunca? Deinde a vespere usque mane fenestræ illius assides, et, quia propter altitudinem, hærere vobis cominus non licebat, per funiculum, vel accipis aliquid, vel remittis.

Vide quanta diligentia Domini fuerit, ut nun-

Voyons donc maintenant, homme de bien, ce que vous avez fait à travers tout cela. Dans cette grotte vénérable, vous recevez comme gage d'une future union les cheveux de cette malheureuse vierge; vous emportez comme dot conjugale sa ceinture et ses mouchoirs, lui jurant de n'aimer jamais personne autant qu'elle. Vous courez ensuite au lieu où étaient les pasteurs, et, tandis que le concert des anges se fait entendre dans les airs, vous lui répétez le même serment. Je n'ajoute rien; je ne dis pas que vous lui avez prodigué les baisers, les embrassements. On peut tout attendre de vous, mais la sainteté de la crèche et des lieux ne me permet pas de croire que vous ayez péché autrement que de volonté et de cœur. Malheureux! quand vous commençâtes à vous trouver seul avec une vierge dans la grotte, vos yeux ne furent-ils pas couverts de ténèbres, votre langue ne s'engourdit-elle point, vos bras ne tombèrent-ils point, votre cœur ne trembla-t-il pas, vos pieds ne chancelèrent-ils point? Après que cette vierge avait été consacrée au Christ par le flammeum, dans la basilique de l'apôtre Pierre; après que, aux jours de la Croix, de la Résurrection et de l'Ascension, elle avait promis de nouveau de vivre dans le monastère, vous osez recevoir, comme d'une épouse qui doit dormir les nuits avec vous, vous osez recevoir les cheveux que, dans la crèche, elle avait abattus pour le Christ! Et puis, du soir au matin, vous restez assis sous sa fenêtre, et comme la hauteur des murs ne vous permettait pas de vous voir de plus près, vous usiez d'une corde pour vous transmettre ce que vous vouliez vous donner.

Admirez combien a été grande la providence de

quam domi virginem, nisi in Ecclesia videris ; et, cum talem uterque vestrum habuerit voluntatem, nisi per fenestram nocte facultas vobis non fuerit colloquendi. Oriebatur tibi, ut postea didici, sol invito. Exsanguis, marcidus, pallidus, ut suspicione omni careres, Evangelium Christi quasi diaconus lectitabas. Nos pallorem jejunii putabamus; exsangue os, contra institutum ac morem tuum, quasi confectum vigiliis mirabamur. Jam tibi et scalæ per quas deponeres miseram parabantur, jam iter dispositum, decreta navigia, condicta dies, fuga animo pertractata, et ecce angelus ille cubiculi Mariæ janitor, cunarum Domini custos, et infantis Christi gerulus, coram quo tanta faciebas, ipse te prodidit.

O funestos oculos meos, o diem illum omni maledictione dignissimum in, quo epistolas illas, quas hucusque retinemus, consternata mente legi! Quæ ibi turpitudines? quæ blanditiæ? quanta de condicto stupro exultatio? Hæccine diaconum non dicam loqui, sed scire potuisse? Ubi, miser, ista didicisti, qui in Ecclesia te nutritum esse jactabas? Nisi quod in eisdem epistolis juras te nunquam pudicum, nunquam fuisse diaconum. Si negare volueris, manus tua te redarguet, ipsi apices proclamabunt. Habeto interim lucrum sceleris, non possum tibi ingerere quæ scripsisti.

Dieu, puisque jamais dans la maison vous n'avez pu voir cette vierge ailleurs qu'à l'Église, et que, ayant l'un et l'autre de tels desseins, vous n'avez pu vous parler que par une fenêtre et pendant la nuit. Ce n'était pas sans vous faire déplaisir, comme je l'ai appris ensuite, que le soleil se levait. Vous alors, défait, abattu et pâle, vous veniez, afin d'échapper à tout soupçon, lire comme diacre l'Évangile du Christ. Nous pensions que cette pâleur était l'effet du jeûne ; nous admirions comme résultant des veilles cette maigreur qui ne vous était nullement ordinaire, habituelle. Déjà vous prépariez les échelles pour descendre une malheureuse vierge ; déjà vous aviez tracé votre *itinéraire*, arrêté un vaisseau, désigné le jour, disposé votre fuite, lorsque soudain cet ange qui veille à la chambre de Marie, qui garde le berceau du Seigneur, et qui porte le Christ enfant, devant lequel vous faisiez toutes ces choses, vous trahit lui-même.

O malheur de mes yeux ! ô jour bien digne de toute malédiction que celui où, l'ame consternée, je lus ces lettres que je garde encore ! Quelles impuretés, quelles douceurs ne renfermaient-elles point ? quelle joie vous donnait ce viol combiné ! Faut-il qu'un diacre ait pu, je ne dis pas énoncer, mais savoir de telles choses ? Où donc avez-vous appris cela, malheureux, vous qui vous vantiez d'avoir été nourri dans l'Église ? Il est vrai que, dans ces lettres, vous protestez que jamais vous ne fûtes pudique, jamais diacre. Si vous osiez le nier, votre propre main vous réfuterait, votre propre écriture se récrierait. Jouissez cependant du fruit de votre crime ; je ne puis vous mettre devant les yeux ce que vous avez écrit.

Jaces itaque advolutus genibus meis, et misericordiam, ut tuis verbis utar, sanguinis deprecaris. Et, o te miserum, neglecto judicio Dei, me tantum quasi vindicem times! Ignovi, fateor, quid enim aliud possum tibi facere christianus? Hortatus sum ut ageres pœnitentiam, et in cilicio et cinere volutareris; ut solitudinem peteres, ut viveres in monasterio, ut Dei misericordiam jugibus lacrymis implorares. At tu, bonæ spei columen, excetræ stimulis inflammatus, *factus es mihi in arcum perversum* [1], et contra me conviciorum sagittas jacis. Inimicus tibi factus sum, vera dicens. Non dolebo de maledictis, quis enim nesciat, nihil nisi flagitiosum tuo ore laudari? Hoc plango quod te ipse non plangis, quod te non sentis mortuum, quod quasi gladiator paratus libitinæ in proprium funus ornaris. Amiciris linteis, digitos anulis oneras, dentes pulvere teris, raros in rubenti calvaria digeris capillos, taurina cervix toris adipeis intumescens, nec, quia propter libidinem fracta est, inclinatur. Super hæc, unguenta fragras, mutas balneas, et contra renascentes pilos pugnas; per forum ac plateas nitidus ac politus amator incedis. *Facies meretricis facta est tibi, nescis erubescere* [2].

(1) Osee. VIII; Ps. LXXVII. 63 — (2) Hier. V; Zach. I. Hier. III. 18.

Vous vous êtes donc prosterné à mes pieds, et m'avez supplié, — j'emploie vos expressions, — d'épargner votre sang. Mais, ô malheureux, vous n'appréhendiez pas le jugement du Seigneur, et vous ne craigniez que ma vengeance. Je vous ai pardonné, je l'avoue; car, moi chrétien, que puis-je vous faire autre chose? Je vous ai exhorté à faire pénitence, à gémir sous le cilice et sous la cendre, à vous retirer dans la solitude, à vivre dans un monastère, afin d'implorer par des larmes continuelles la miséricorde de Dieu. Mais vous, ô merveilleuse colonne de ma douce espérance, vous, armé des aiguillons du serpent, *vous êtes devenu pour moi un arc infidèle*, et vous lancez contre moi les flèches de la calomnie. Je suis devenu votre ennemi en vous disant la vérité. Je ne me plaindrai pas de vos impostures; car qui est celui qui ignore que votre bouche ne loue rien que de criminel? Ce que je déplore, c'est que vous ne vous pleuriez pas vous-même; que vous ne vous sentiez pas mort, et que, pareil à un gladiateur disposé à perdre la vie, vous orniez votre propre cadavre. Vous vous revêtez de beaux linges, vous chargez d'anneaux vos doigts, vous frottez vos dents avec de la poudre, vous arrangez sur votre tête basanée les rares cheveux qu'elle conserve, cette tête de bœuf qui s'enfle sous les débauches et la graisse, et qui, brisée par la passion, ne peut se courber. De plus, vous sentez les parfums, vous réitérez les bains, vous luttez contre des poils renaissants, vous marchez par le Forum et par les rues brillant et ajusté comme un amoureux. *Vous vous êtes fait un front de prostituée, vous ne savez pas rougir.*

Convertere, miser, ad Dominum, ut ad te Dominus convertatur. Age pœnitentiam, ut et ille agat pœnitentiam super omnibus quæ locutus est malis ut faceret tibi. Quid, neglecto vulnere proprio, alios niteris infamare? Quid me bene tibi et sedulo consulentem, quasi phreneticus, morsu laceras? Esto, ego flagitiosus sim, ut vulgo jactitas, saltem mecum age pœnitentiam; criminosus, ut simulas, imitare lacrymas criminosi. Num mea peccata virtutes tuæ sunt? An malorum tuorum putas solatium, si multos tui similes habeas? Fluant paululum de oculis lacrymæ; inter sericum et linteamina, quibus tibi videris fulgidus et formosus, intellige te nudum, conscissum, sordidatum, mendicantem. Nunquam est sera pœnitentia. Quamvis de Jerosolymis descenderis, et sis in itinere vulneratus, inde te Samaritanus impositum jumento, curandumque ad stabulum referet. Sed etsi mortuus jaces in sepulcro, tamen et fœtentem Dominus suscitabit. Imitare saltem cæcos illos, propter quos Salvator, dimittens domum suam et hæreditatem suam, Jericho venit; *sedentibus in tenebris, et umbra mortis lux orta est eis* [1]; qui, potsquam præterire Dominum cognovissent, cœperunt clamare, dicentes: *Fili David, miserere nostri* [1]. Poteris et tu videre, si clames, si

(1) Is. IX. 2. — (2) Matth. XX. 30.

Tournez-vous vers le Seigneur, malheureux, afin que le Seigneur se tourne vers vous. Faites pénitence, afin que lui aussi se repente de tous les maux qu'il a résolu de vous faire. Pourquoi, insoucieux de vos propres défauts, vous efforcez-vous de noircir les autres? Pourquoi donc moi, qui veille sans cesse et avec soin à votre bien, voulez-vous, comme un frénétique, me mordre et me déchirer? Supposons, ainsi que vous le publiez partout, que je sois un scélérat, mais du moins faites pénitence avec moi; un homme commet des crimes, ainsi que vous le dites, mais pleurez avec ce criminel. Est-ce que mes péchés sont vos vertus? Regardez-vous comme un adoucissement à vos maux d'avoir beaucoup de gens qui vous ressemblent? Que les pleurs s'échappent un peu de vos yeux, et, à travers cette soie et ce linge fin, qui font que vous vous paraissez à vous-même si brillant et si beau, tâchez d'entrevoir que vous êtes nu, déchiré, sale, pauvre. Jamais il n'est trop tard pour faire pénitence. Quoique vous soyez descendu de Jérusalem, et que vous ayez été blessé en chemin, le Samaritain vous mettra sur son cheval et vous conduira à l'hôtellerie pour faire panser vos plaies. Fussiez-vous même étendu mort et corrompu déjà dans le tombeau, le Seigneur, toutefois, vous relèvera. Imitez, du moins, ces aveugles pour lesquels le Sauveur, quittant sa maison et son héritage, s'en vint à Jéricho. *La lumière s'est levée sur ceux qui étaient assis dans les ténèbres et l'ombre de la mort.* Ces aveugles, ayant su que le Seigneur passait, se mirent à crier, disant : *Fils de David, ayez pitié de nous.* Vous pouvez aussi recouvrer la vue, si vous

accitus ab eo sordida vestimenta projicias. Cum conversus ingemueris, tunc salvus eris, et tunc scies ubi fueris. Tangat modice cicatrices tuas, pertractet luminum quondam tuorum vestigia. Licet ab utero sic genitus sis, et in delictis conceperit te mater tua, *asperget te hyssopo, et mundaberis; lavabit te, et super nivem dealbaberis* [1]. Quid incurvus terræ hæres, et totus in cœno jaces? Illa quam decem et octo annis Satanas vinxerat, postquam a Salvatore curata est, cœlum erecta suspexit [2]. Quod ad Cain dictum est, tibi dictum puta: *Peccasti, quiesce. Quid longius recedis a facie Dei, et habitas in terra Naid* [3]? Quid totus in salo fluctuas, nec statuis supra petram pedem tuum? Cave ne te Phinees cum Madianitide fornicantem sua hasta configat; qui plus quam Thamar virginem frater et consanguineus polluisti, versus in Absalon, occidere eum cupis, qui te rebellantem plangit et mortuum. Clamat contra te sanguis Nabuthæ, et vinea Jezrael, hoc est seminis Dei, quam in hortum voluptatis, et lasciviæ oleraconvertisti, dignam de te ultionem reposcit. Mittitur tibi Elias, tormentum et interitum nuntians. Incurvare, et sacco vestire paulisper, et de te poterit dicere Deus: *Vidisti, quia reveritus fuerit Achab*

(1) Ps. L. 8. — (2) Luc. XIII. 11, 13. — (3) Gen. VII.14; Sec. LXX.

criez, et si, appelé par le Christ, vous rejetez vos vêtements souillés. Lorsque, vous étant converti, vous aurez gémi sur vous-même, alors vous serez sauvé, et vous saurez où vous avez été. Que le Sauveur touche tant soit peu vos plaies, qu'il effleure de sa main l'endroit où furent vos yeux, et eussiez-vous été engendré tel dans le sein de votre mère, et vous eût-elle enfanté dans le péché, *il vous arrosera avec l'hysope; il vous lavera, et vous deviendrez plus blanc que la neige.* Pourquoi vous tenez-vous courbé vers la terre, et plongé tout entier dans la boue? Quand elle eut été guérie par le Sauveur, cette femme que le démon avait tenue enchaînée pendant dix-huit ans, elle se redressa et regarda le ciel. Prenez pour dit à vous-même ce qui fut dit à Caïn : *Tu as péché, repose-toi. Pourquoi t'éloignes-tu davantage de la face de Dieu, et habites-tu dans la terre de Naïd?* Pourquoi chancelez-vous sur les flots, au lieu de poser votre pied sur la pierre? Prenez garde que Phinéès, vous surprenant en fornication avec la Madianite, ne vous perce de sa lance. Plus criminel qu'Amon, qui abusa de sa sœur Thamar, d'une sœur vierge, vous vous tournez contre Absalon, puis vous voulez tuer celui qui pleure votre rébellion et votre mort. Le sang de Naboth crie contre vous, et la vigne de Jezrael, c'est-à-dire du Fils de Dieu, cette vigne par vous changée en un jardin de débauches et en une terre d'impuretés, réclame contre vous une digne vengeance. On vous envoie Élie pour vous annoncer votre supplice et votre mort. Courbez-vous, et couvrez-vous quelque temps du sac, et Dieu pourra dire de vous: *N'as-tu pas vu Achab tremblant devant ma face? Je*

a facie mea? Non superducam malitiam in diebus ejus [1].

Sed forte blandiris tibi, quod a tali episcopo diaconus ordinatus es. Jam superius dixi nec patrem pro filio, nec filium pro patre puniri, *anima enim quæ peccaverit, ipsa morietur* [2]. Et Samuel habuit filios qui recesserunt a timore Dei, et abierunt post avaritiam et iniquitatem [3]. Et Heli sacerdos sanctus fuit, sed habuit filios, qui, ut in Hebræorum voluminibus legimus, fornicabantur cum mulieribus in tabernaculo Dei, et, in similitudinem tui, impudenter sibi Dei ministerium vendicabant. Unde et locus tabernaculi ipse subversus est, et propter vitia sacerdotum Dei, sanctuarium destitutum est. Quanquam et ipse Heli, dum est nimium lenis in filios, offendit Deum. Tantumque abest ut te valeat episcopi tui justitia liberare, ut timendum sit ne propter te de solio suo corruens, pereat insanabilis. Oza levites Arcam Domini, quam portare ipse debuerat, quasi ruentem sustentare voluit, et percussus est. Quid de te futurum putas, qui stantem Arcam Domini præcipitare conatus es? Quanto magis episcopus qui te ordinavit probabilis est, tanto tu amplius detestandus, qui talem hominem fefellisti. Solemus mala domus nostræ scire novissimi, ac liberorum et conjugum vitia, vicinis canentibus, ignorare.

(1) III. Reg. XXI. 29.—(2) Ezech. XVIII. 20.—(3) I Reg. VIII.

ne ferai point tomber sur lui, tant qu'il vivra, les maux que je lui réservais.

Mais peut-être vous rejetez-vous sur ce que vous avez été ordonné diacre par un évêque d'un grand mérite? Je vous l'ai déjà dit, on ne punit point le père pour le fils, ni le fils pour le père, et *l'ame qui aura péché, mourra elle-même.* Samuel eut des enfants qui, s'éloignant de la crainte de Dieu, se mirent à suivre l'avarice et l'iniquité. Héli fut un saint prêtre; mais il eut des enfants qui, ainsi que nous le lisons dans les livres des Hébreux, forniquaient avec les femmes dans le tabernacle de Dieu, et qui, de même que vous, avaient l'impudence de servir à l'autel. Aussi le lieu même du tabernacle fut-il bouleversé, et le sanctuaire détruit, à cause des vices de ces prêtres du Seigneur. Héli même offense Dieu par trop d'indulgence envers ses enfants. Bien loin que la sainteté de votre évêque puisse vous justifier, il est à craindre que, tombant de son trône à cause de vous, il ne périsse inguérissable. Le lévite Oza voulut soutenir, comme si elle eût été près de tomber, l'Arche du Seigneur qu'il aurait dû porter lui-même, et il fut frappé de mort. Que pensez-vous donc qu'il doive en être de vous, qui vous êtes efforcé de renverser l'Arche du Seigneur, laquelle était bien assise? Plus est vertueux l'évêque qui vous a ordonné, plus vous êtes digne d'exécration, vous qui avez trompé un tel homme. D'ordinaire nous sommes les derniers à savoir les désordres de notre maison, et nous ignorons les vices de nos enfants et de nos femmes, tandis que les voisins en parlent hautement.

Noverat te omnis Italia. Universi te stare ante altare Christ ingemiscebant, nec tu tam callidus eras, ut prudenter tua vitia celares. Sic æstuabas, sic subantem te et lascivientem huc atque illuc rapiebat voluptas, ut quasi quosdam triumphos palmamque vitiorum de expletis libidinibus sublevares. Denique inter gladios barbari mariti, et mariti potentis excubias, impudicitiæ flamma te rapuit. Non timuisti in illa domo adulterium facere, in qua sine judice læsus vir se poterat ulcisci. Duceris ad hortulos, ad suburbana pertraheris, tam libere et insane te agis, ut absente marito uxorem te putes habere, non adulteram. Unde per quosdam cuniculos, dum illa tenetur, erumpis. Romam occultus ingrederis, latitas inter Samnitas latrones, et ad primum mariti nuntium, quod novus tibi ex Alpibus Hannibal descendisset, navigio te credis intuto. Tanta fugæ celeritas fuit, ut tempestatem terra duceres tutiorem. Venisti utcumque in Syriam, inde te velle Jerosolymam transcendere, et serviturum Domino polliceris. Quis non susciperet eum, qui se monachum promittebat, præsertim ignorans tragœdias tuas, et episcopi tui commendatitias ad cæteros sacerdotes epistolas legens? At tu, infelix, transfigurabas te in angelum lucis, et minister Satanæ, ministrum justitiæ simulabas. Sub

L'Italie entière vous connaissait ; chacun gémissait de vous voir devant l'autel du Christ. Vous n'étiez pas néanmoins assez rusé pour cacher prudemment vos désordres. Telle était votre frénésie, telle était la fureur de volupté qui vous agitait et vous portait brûlant çà et là, que vous montriez comme une palme, que vous étaliez comme un triomphe l'assouvissement de vos passions. Enfin, la flamme de l'impureté vous jeta au milieu des glaives d'un époux cruel, des embuscades d'un mari puissant. Vous ne craignîtes point de commettre un adultère dans une maison où cet époux courroucé pouvait sans juge se venger lui-même. Vous alliez aux jardins qui se trouvent à l'extérieur de la ville ; vous agissiez avec tant de liberté et de folie que, en l'absence du mari, vous regardiez cette femme comme votre épouse, et non point comme une adultère. Mais enfin, cette femme ayant été surprise, vous vous sauvâtes par certaines voies souterraines. Vous entrâtes secrètement à Rome, vous vous y cachâtes parmi les brigands Samnites ; et, à la première nouvelle de l'arrivée du mari, nouvel Hannibal qui pour vous descendait des Alpes, vous vous confiâtes à un navire mal équipé. Votre fuite fut si précipitée, que vous regardâtes une mer tempêtueuse comme plus sûre encore que la terre. Arrivé en Syrie avec assez de peine, vous témoignâtes le désir de monter à Jérusalem, et promîtes d'y servir Dieu. Qui donc, en ignorant ses tragédies, et en lisant les lettres de recommandation de votre évêque adressées à d'autres prêtres, n'eût pas reçu un homme qui promettait d'embrasser l'état monastique ? Mais vous, malheureux, vous vous transfiguriez en ange de lumière ;

vestitu ovium latebas lupus, et post adulterium hominis, adulter Christi esse cupiebas.

Hæc idcirco retuli, ut totam tibi scenam operum tuorum, quasi in brevi depingerem tabella, et gesta tua ante oculos tuos ponerem, ne misericordiam Domini nimiamque clementiam materiam existimes delictorum, *rursum crucifigens tibimetipsi Filium Dei* [1], et ostentui habens, et non legens illud quod sequitur: *Terra enim venientem sæpe super se bibens imbrem, et generans herbam opportunam illis a quibus colitur, accipit benedictionem a Domino. Proferens autem spinas et tribulos, reproba est et maledicto proxima, cujus consummatio fit in combustionem* [2].

(1) Hebr. VI. 6. — (2) Ibid. 7.

et, ministre de Satan, vous feigniez d'être un ministre de justice. Vous cachiez un loup sous la peau de brebis; et, après avoir été adultère d'un homme, vous désiriez être encore adultère du Christ.

Je vous ai rapporté tout cela, afin de vous représenter comme dans un étroit tableau l'ensemble de vos œuvres, et de vous mettre vos gestes sous les yeux, de peur que vous n'abusiez de la miséricorde et de l'extrême clémence du Seigneur pour commettre de nouveaux crimes, *crucifiant derechef en vous-même le Fils de Dieu, l'exposant aux opprobres*, et ne lisant pas les paroles suivantes : *Lorsqu'une terre boit la pluie qui descend souvent sur elle, et qu'elle produit des plantes utiles à ceux qui la cultivent, elle reçoit la bénédiction du Seigneur; mais quand elle produit des épines et des ronces, elle est réprouvée et bien proche de la malédiction; elle finit par être brûlée.*

EPISTOLA XCIV.

HIERONYMUS AD AVITUM.

Quid cavendum in libris περι Αρχων.

Ante annos circiter decem, sanctus vir Pammachius ad me cujusdam schedulas misit, quæ Origenis περὶ Αρχων interpretata volumina continerent, imo vitiata, hoc magnopere postulans ut græcam veritatem latina servaret translatio, et in utramque partem seu bene seu male dixisset ille qui scripsit, absque interpretis patrocinio, romana lingua cognosceret. Feci ut voluit, misique ei libros; quos, cum legisset, exhorruit, et reclusit scrinio, ne, prolati in vulgus, multorum animos vulnerarent. A quodam fratre qui habebat zelum Dei, sed non secundum scientiam, rogatus ut traderet ad legendum, quasi statim redditurо, propter angustiam temporis, fraudem non potuit suspicari. Qui acceperat legendos, adhibitis notariis opus omne descripsit, et multo celerius quam promiserat codicem reddi-

LETTRE XCIV.

JÉROME A AVITUS.

Ce à quoi il faut prendre garde dans les livres des Principes.

Il y a environ dix ans, le saint homme Pammachius m'envoya certains papiers dans lesquels les volumes d'Origènes *sur les Principes* se trouvaient traduits ou plutôt défigurés, puis me pria très-instamment d'en écrire une version latine qui reproduisît avec fidélité le texte grec, et fît connaître en langue romaine, sans nul déguisement, tout ce qu'il y a de bon ou de mauvais dans l'auteur. Je fis ce qu'il voulait, et je lui envoyai ces livres; quand il les eut lus, il les prit en horreur, les serra dans son portefeuille, de peur que, si on les rendait publics, ils n'empoisonnassent bien des ames. Certain frère qui avait le zèle de Dieu; mais non pas selon la science, le pria de les lui prêter pour les lire, promettant de les rendre bien vite. Pammachius, à cause du peu de temps demandé, ne put soupçonner de la mauvaise foi. Celui qui les avait reçus pour les lire, employa des notarii à transcrire tout l'ouvrage, et rendit le manuscrit beaucoup plus tôt qu'il n'avait promis. Avec la même

dit, eademque temeritate, et, ut levius dicam, ineptia, quod male surripuerat, pejus alii credidit. Et quia difficile grandes libri de rebus mysticis disputantes notarum possunt servare compendia, præsertim qui furtim celeriterque dictantur, ita in illis confusa sunt omnia ut et ordine in plerisque et sensu careant.

Quamobrem petis, Avite charissime, ut ipsum ad te exemplar dirigam, quod a me olim translatum, et nulli alii traditum, a supradicto fratre perverse editum est. Accipe igitur quod petisti, sed ita, ut scias detestanda tibi in eis esse quam plurima, et, juxta sermonem Domini, inter scorpiones et colubros incedendum [1], ut est illud statim in primo volumine: Christum Filium Dei non natum esse, sed factum; Deum Patrem per naturam invisibilem, etiam a Filio non videri; Filium, qui sit imago invisibilis Patris, comparatum Patri, non esse veritatem; apud nos autem, qui Dei omnipotentis non possumus recipere veritatem, imaginariam veritatem videri, ut majestas ac magnitudo majoris, quodammodo circumscripta sentiatur in Filio; Deum Patrem esse lumen incomprehensibile; Christum, collatione Patris, splendorem esse perparvum, qui apud nos, pro imbecillitate nostra, magnus esse videatur. Duarum statuarum, majoris et parvulæ:

(1) Luc. X. 19.

indiscrétion, pour ne pas dire la même témérité, il confia à d'autres la copie qu'il avait surprise. Et comme il est difficile dans un ouvrage de longue haleine, qui traite de choses mystiques, d'observer exactement les abréviations des notes, surtout quand on le dicte furtivement et à la hâte, tout était si confondu dans cette transcription, que l'on n'y trouvait, en plusieurs endroit, ni ordre, ni sens.

Vous me priez donc, mon très-cher Avitus, de vous envoyer un exemplaire de cette version que je n'avais confiée qu'à Pammachius, et que le frère susdit a eu l'indiscrétion de rendre publique. Voici ce que vous m'avez demandé; mais sachez-le bien, vous trouverez dans ce livre plusieurs choses détestables, et vous serez obligé, suivant la parole du Seigneur, de marcher entre les scorpions et les couleuvres. Telles sont ces propositions que l'on rencontre dès le premier volume : que le Christ, Fils de Dieu, a été non pas engendré, mais créé; que Dieu le Père, étant invisible de sa nature, ne peut être vu même par le Fils; que le Fils, qui est l'image d'un Père invisible, n'est point vérité, si on le compare au Père, et que, à l'égard de nous autres humains, qui ne sommes pas capables de connaître la vérité d'un Dieu tout-puissant, il n'est que l'image de la vérité, en sorte que la majesté et la grandeur du Père est en quelque sorte circonscrite dans le Fils; que le Père est une lumière incompréhensible, et que le Christ, en comparaison du Père, n'est qu'une toute petite lueur, qui, à cause de notre faiblesse, nous paraît une grande lumière. Il explique cela par l'exemple de deux statues, dont l'une, qui serait fort grande,

unius, quæ mundum impleat, et magnitudine sua quodammodo invisibilis sit; et alterius, quæ sub oculos cadat, ponit exemplum, priori Patrem, posteriori Filium comparans.

Deum patrem omnipotentem appellat bonum, et perfectæ bonitatis. Filium non esse bonum, sed auram quamdam et imaginem bonitatis, ut non dicatur absolute bonus, sed cum additamento *pastor bonus*, et cætera,

Tertium dignitate et honore, post Patrem et Filium, asserit Spiritum sanctum. De quo cum ignorare se dicat, utrum factus sit, an infectus, in posterioribus quid de eo sentiret expressit, nihil absque solo Deo patre infectum esse confirmans. Filium quoque minorem patre, eo quod secundus ab illo sit, et Spiritum sanctum inferiorem Filio, in sanctis quibusque versari, atque hoc ordine majorem Patris fortitudinem esse quam Filii et Spiritus sancti; et rursum majorem Filii fortitudinem esse quam Spiritus sancti, et consequenter ipsius Sancti Spiritus, majorem esse virtutem cæteris, quæ sancta dicuntur. Cumque venisset ad rationales creaturas, et dixisset eas per negligentiam ad terrena corpora esse delapsas, etiam hoc addidit: «Grandis negligentiæ atque desidiæ est intantum unumquemque defluere atque evacuari, ut ad vitia veniens, irrationabilium jumentorum possit

remplirait le monde, deviendrait comme invisible par sa grandeur, et dont l'autre, qui serait petite, tomberait sous les sens ; il compare le Père à celle-là, et le Fils à celle-ci.

L'auteur dit que Dieu Pére tout-puissant est bon, et parfaitement bon ; que le Fils n'est point bon, mais qu'il est une certaine ombre, une certaine image de la bonté, en sorte qu'on ne dit point absolument qu'il soit bon ; mais que l'on dit, en ajoutant quelque chose, *bon pasteur*, et le reste.

Il prétend que le saint Esprit est inférieur au Père et au Fils en gloire et en dignité, puis il le met au troisième rang. Il avoue d'abord *qu'il ne sait pas si* le saint Esprit a été fait ou non ; mais dans la suite il manifeste assez son sentiment, lorsqu'il dit que tout a été fait, excepté Dieu le Père. Il ajoute aussi que le Fils est inférieur au Père, qu'il ne tient que le second rang après lui ; et que le saint Esprit, qui est inférieur au Fils, habite dans toutes les ames saintes. D'où il conclut que le Père est plus fort que le Fils et le saint Esprit, et que le Fils est plus fort que l'Esprit saint, et qu'enfin le saint Esprit a plus de force et de vertu que tout ce qu'on appelle saint.

Il en vient ensuite aux créatures raisonnables, et, après avoir dit que, par leur faute, elles sont tombées dans des corps terrestres, il ajoute : « Quelle » négligence, quelle indolence pour ces créatures » spirituelles de s'oublier et de se dégrader ainsi, de » s'abandonner au vice et de se rendre dignes d'être » renfermées dans les corps épais des bêtes brutes ! »

» crasso corpore colligari. » Et in consequentibus : « Quibus, inquit, moti disputationibus, » arbitramur sua sponte alios esse in numero » sanctorum, et ministerio Dei; alios ob culpam propriam de sanctimonia corruentes, in » tantam negligentiam corruisse, ut etiam in contrarias fortitudines verterentur. Rursumque » nasci ex fine principium, et ex principio finem; et ita cuncta variari, ut et qui nunc » homo est, possit in alio mundo dæmon fieri; » et qui dæmon est, et negligentius egerit, in » crassiora corpora relegetur, id est, ut homo » fiat. » Sicque permiscet omnia ut de archangelo possit diabolus fieri, et rursus diabolus in angelum revertatur.

Qui vero fluctuaverint, et motis pedibus nequaquam corruerint, subjicientur omnino dispensandi et regendi, atque ad meliora gubernandi principatibus, potestatibus, thronis, dominationibus, et forsitan ex his hominum constabit genus, in uno aliquo ex mundis, quando, juxta Isaiam, cœlum et terra nova fient [1]. Qui vero non fuerint meriti, ut per genus hominum revertantur ad pristinum statum, fient diabolus et angeli ejus, et pessimi dæmones, ac, pro varietate meritorum, in singulis mundis diversa officia sortientur; ipsosque dæmones ac rectores

(1) Is. LXIII.

Puis un peu après : «Voilà quels motifs nous obligent
» de croire que les uns sont demeurés volontairement
» en la compagnie des saints et au service de Dieu;
» que les autres, étant déchus de la sainteté par
» leur propre faute, se sont rendus, par leur extrême
» négligence, dignes d'être changés en démons ; que
» de nouveau le commencement naîtra de la fin, la
» fin du commencement, et qu'il y aura en tout de
» telles vicissitudes que celui qui est homme à pré-
» sent pourra devenir ange dans un autre monde; et
» que celui qui est ange, et qui agira avec négli-
» gence et lâcheté, sera relégué dans un corps gros-
» sier, c'est-à-dire, deviendra homme. » *Il* mêle
tellement toutes choses que, suivant lui, un archange
peut devenir démon, et un démon être rétabli au rang
des anges.

Quant à ceux qui auront chancelé, sans toutefois se laisser tomber, ils seront mis sous la conduite et la direction des Principautés, des Puissances, des Trônes, des Dominations, afin qu'ils s'élèvent, par leurs secours, à un état plus parfait, et peut-être composeront-ils une société d'hommes, dans quelqu'un des mondes, lorsqu'il sera créé, selon Isaïe, une terre et un ciel nouveaux. Mais ceux qui n'auront pas mérité d'être hommes pour redevenir anges, seront changés en diables, en anges du diable, en de méchants démons, et, suivant leurs mérites divers, ils auront dans chaque monde des emplois différents. Les démons mêmes, ces princes des ténèbres, deviendront hommes dans quelque monde, s'ils veulent se tourner au bien, et seront ensuite rétablis dans

tenebrarum, in aliquo mundo, vel mundis, si voluerint ad meliora converti, fieri homines, et sic ad antiquum redire principium; ita duntaxat ut per supplicia atque tormenta, quæ vel multo vel brevi tempore sustinuerint, in hominum eruditi corporibus, rursum veniant ad angelorum fastigia; ex quo consequenti ratione monstrari, omnes rationabiles creaturas ex hominibus posse fieri, non semel et subito, sed frequentius; nosque et angelos futuros dæmones, si egerimus negligentius; et rursum dæmones, si voluerint capere virtutes, pervenire ad angelicam dignitatem.

Corporales quoque substantias penitus dilapsuras; aut certe in fine omnium hoc esse futura corpora quod nunc est æther et cœlum, et si quod aliud corpus sincerius et purius intelligi potest. Quod cum ita sit, quid de resurrectione sentiat perspicuum est.

Solem quoque et lunam, et astra cætera esse animantia; imo quomodo nos homines, ob quædam peccata his sumus circumdati corporibus, quæ crassa sunt et pigra, sic et cœli luminaria, talia vel talia accepisse corpora, ut vel plus vel minus luceant; et dæmones, ob majora delicta, aereo corpore esse vestitos. Omnem creaturam, secundum Apostolum, vanitati esse subjectam [1], et liberari in revelationem filiorum Dei.

(1) Rom. 8. 10.

leur premier état ; mais ce ne sera néanmoins qu'après avoir souffert, pendant un temps plus ou moins long, divers genres de supplices, et s'être instruits dans des corps humains, qu'ils seront élevés derechef à la dignité d'anges ; ce qui montre conséquemment que, en devenant hommes, les créatures raisonnables peuvent passer par différents état, non pas d'une fois et subitement, mais par degrés ; que les hommes et les anges deviendront démons, s'ils s'acquittent de leurs devoirs avec négligence, et que les démons, s'ils veulent travailler à acquérir la vertu, se vont rétablis dans la dignité d'anges.

Il dit en outre que les substances corporelles seront entièrement détruites, ou du moins que, à la fin des siècles, les corps seront ce que sont maintenant l'éther et le ciel, et ressembleront aux autres corps d'une nature aussi subtile et aussi pure que l'on peut la concevoir. Il est aisé par-là de voir ce qu'il pense de la résurrection.

Il soutient encore que le soleil, la lune et les autres astres sont des animaux, et que de même que, nous humains, nous sommes, à cause de certaines fautes, renfermés dans ces corps grossiers et pesants, de même aussi les luminaires du ciel ont reçu tels ou tels corps, en sorte qu'ils luisent plus ou moins, et que les démons, pour de plus grandes fautes, ont été revêtus d'un corps aérien. Toute créature, suivant l'Apôtre, est assujettie à la vanité, et ne sera délivrée qu'au jour de la manifestation des enfants de Dieu.

Ac, ne quis putet nostrum esse quod dicimus, ipsius verba ponamus : « In fine atque consum-
» matione mundi, quando velut de quibusdam
» repagulis atque carceribus missæ fuerint a Do-
» mino animæ et rationabiles creaturæ, alias ea-
» rum tardius incedere ob segnitiem, alias per-
» nici volare cursu, propter industriam. Cum-
» que omnes liberum habeant arbitrium, et sponte
» sua vel virtutes possint capere vel vitia, illæ
» multo in pejori conditione erunt, quam nunc
» sunt. Hæ ad meliorem statum pervenient, quia
» diversi motus et variæ voluntates in utramque
» partem diversum accipient statum, id est, ut
» angeli homines vel dæmones, et rursum ex his
» homines vel angeli fiant.»

Cumque omnia vario sermone tractasset, asserens diabolum non incapacem esse virtutis; et tamen necdum velle capere virtutem, ad extremum sermone latissimo disputavit, angelum sive animam, aut certe dæmonem, quos unius asserit esse naturæ, sed diversarum voluntatum, pro magnitudine negligentiæ et stultitiæ jumentum posse fieri; et, pro dolore pœnarum et ignis ardore, magis eligere ut brutum animal sit, et in aquis habitet et fluctibus, ac corpus assumere hujus vel illius pecoris, ut nobis non solum quadrupedum, sed et piscium corpora sint timenda. Et ad extremum, ne teneretur pythagorici dogmatis reus, qui asserit μετεμψυχωσιν, post tam nefandam disputa-

Mais de peur qu'on ne pense que j'en impose, voici ses propres paroles : « A la fin et à la consom-
» mation du monde, lorsque Dieu aura tiré de leurs
» prisons et de leurs cachots les ames et les créa-
» tures raisonnables, alors les unes, pesantes et pa-
» resseuses, marcheront lentement; les autres, vives
» et industrieuses, fourniront rapidement leur car-
» rière. Comme elles ont toutes leur libre arbitre,
» et qu'elles peuvent à leur gré s'adonner à la vertu
» ou au vice, celles-là seront plus malheureuses,
» et celles-ci plus heureuses qu'elles ne sont à pré-
» sent. Elles arriveront à *un état meilleur*, parce
» que, suivant leurs différentes inclinations et leurs
» différents mouvements, elles changeront d'état,
» c'est-à-dire que les anges deviendront hommes ou
» démons, et que les démons deviendront hommes
» ou anges. »

Après avoir développé tout cela par bien des raisons, et assuré que le démon n'est pas incapable de vertu, quoique cependant il ne veuille point encore se livrer au bien, il finit par montrer fort au long que les anges, les ames et les démons, qu'il dit être d'une même nature, encore qu'ils aient des inclinations différentes, peuvent bien, par un excès de négligence et de folie, devenir des bêtes brutes, et que, attendu la violence des peines et l'ardeur du feu, ils aiment mieux passer à l'état de brutes, habiter dans les eaux et les fleuves, prendre le corps de tel ou tel animal, en sorte que nous devons craindre non-seulement les corps des quadrupèdes, mais encore ceux des poissons. Enfin, de peur qu'on ne l'accusât de croire au dogme pythagoricien, qui ad-

tionem, qua lectoris animum vulneravit: «Hæc, » inquit, juxta nostram sententiam non sint dog» mata, sed quæsita tantum atque projecta, ne » penitus intractata viderentur.»

In secundo autem libro mundos asserit innumerabiles, non juxta Epicurum uno tempore plurimos et sui similes, sed post alterius mundi finem, alterius esse principium. Et ante hunc nostrum mundum, alium fuisse mundum; et post hunc alium esse futurum, et post illum alium, rursumque cæteros post cæteros. Et dubitat utrum futurus sit mundus alteri mundo ita ex omni parte consimilis ut nullo inter se distare videantur, aut certe nunquam mundus alteri mundo ex toto indiscretus et similis sit futurus.

Rursumque post modicum: «Si omnia, in» quit, ut ipse disputationis ordo compellit, » sine corpore vixerint, consumetur corporalis » universa natura; et redigetur in nihilum, quæ » aliquando facta est de nihilo; eritque tempus, » quo usus ejus iterum necessarius sit.» Et in consequentibus: «Sin autem, ut ratione et Scriptu» rarum auctoritate monstratum est, *corrupti*» *vum hoc induerit incorruptionem, et mortale* » *hoc induerit immortalitatem* [1]. Absorbebitur » mors in victoriam, et corruptio in incorruptio-

(1) I Cor. XV.

met la métempsychose, il ajoute, après avoir blessé, par des discussions si exécrables, l'esprit du lecteur : « Ce que j'ai dit, qu'on le regarde, non point » comme des dogmes que je veuille enseigner, mais » seulement comme des questions et des idées que » je ne voulais pas ne point effleurer. »

Dans le second livre il soutient que les mondes sont innombrables, non pas qu'il y en ait plusieurs à la fois, ni semblables les uns aux autres, ainsi que le prétendait Epicure; mais quand l'un finit, l'autre commence. Avant ce monde-ci où nous sommes, il y en avait un autre; il y en aura un autre après celui-ci, puis un autre encore, et ils viendront successivement les uns après les autres. Il doute cependant si quelqu'un de ces mondes sera tellement semblable à un autre monde qu'il ne semble y avoir entre eux nulle différence, ou bien si jamais aucun monde ne sera en tout semblable et pareil à un autre monde.

Il dit encore, un peu après : « Si toutes les créa-» tures, comme le prouve l'ensemble de cette dis » cussion, doivent un jour être sans corps, toute » la nature corporelle sera donc détruite, et réduite » au néant, elle qui fut une fois créée du néant, et » il viendra un temps où de nouveau les corps seront » nécessaires. » Il ajoute ensuite : « Si, au contraire, » comme on l'a prouvé par la raison et par l'autorité » des Écritures, *ce corps corruptible est revêtu de* » *l'incorruptibilité, et si ce corps mortel est revêtu de* » *l'immortalité*, la mort sera absorbée dans la vic-» toire, et la corruption anéantie par l'incorruptibi-» lité; peut-être même que tous les corps sur les-» quels seuls la mort peut agir, seront entièrement

» nem; et forsitan omnis corporea natura tolle-
» tur e medio, in qua sola potest mors operari. »
Et post paululum : « Si hæc non sunt contraria
» fidei, forsitan sine corporibus aliquando vive-
» mus. Sin autem qui perfecte subjectus est
» Christo absque corpore intelligitur, omnes
» autem subjiciendi sunt Christo, et nos erimus
» sine corporibus, quando ei ad perfectum sub-
» jecti fuerimus. »

Et in eodem loco : « Si subjecti fuerint omnes
» Deo, omnes depositari sunt corpora; et tunc
» corporalium rerum universa natura solvetur in
» nihilum. Quæ si secundo necessitas postula-
» rit, ob lapsum rationabilium creaturarum rur-
» sus existet, Deus enim in certamen et luctam
» animas dereliquit, ut intelligant plenam con-
» summatamque victoriam, non ex propria se
» fortitudine, sed ex Dei gratia, consecutas. Et
» idcirco arbitror pro varietate caussarum diver-
» sos mundos fieri, et elidi errores eorum, qui
» similes sui mundos esse contendunt. »

Et iterum : « Triplex ergo suspicio nobis de fine
» suggeritur, e quibus quæ vera et melior sit lec-
» tor inquirat. Aut enim sine corpore vivemus,
» cum subjecti Christo subjiciemur Deo; et Deus
» fuerit omnia in omnibus; aut quomodo Christo
» sujecta, cum ipso Christo subjicientur Deo, et

» détruits. » Et un peu après : « Si ce que je dis
» n'est point contraire à la foi, peut-être un jour
» vivrons-nous sans corps ; ou s'il est vrai que celui
» qui est entièrement assujetti au Christ n'a point de
» corps, et que toutes les créatures doivent être as-
» sujetties au Christ, nous n'aurons donc point de
» corps quand nous serons parfaitement assujettis
» au Christ. »

Il dit aussi au même endroit : « Quand toutes les
» créatures seront assujetties à Dieu, toutes se dé-
» pouilleront de leurs corps, et alors la nature en-
» tière des choses corporelles sera réduite au néant.
» Que s'il est nécessaire de les rétablir pour qu'ils
» servent aux créatures raisonnables, qui seront
» déchues de leur premier état, ils seront créés une
» seconde fois; car Dieu laisse aux ames des com-
» bats à soutenir et des ennemis à vaincre, pour leur
» faire comprendre que ce n'est point par leurs pro-
» pres forces, mais que c'est par sa grâce qu'elles
» peuvent remporter une pleine et entière victoire.
» Voilà ce qui me fait croire que Dieu ne crée des
» mondes différents que pour des causes différentes,
» et qu'ils se trompent ceux qui s'imaginent que tous
» les mondes seront semblables. »

Il ajoute ensuite : « Je soupçonne donc que, à la
» fin, les choses se passeront de l'une de ces trois
» manières, et je laisse au lecteur à juger laquelle
» est la véritable et la meilleure. En effet, ou bien
» nous n'aurons point de corps, lorsque, étant as-
» sujettis au Christ, nous le serons aussi à Dieu,

» in unum fœdus artabuntur; ita omnis substan- » tia redigetur in optimam qualitatem, et dissol- » vetur in ætherem, quod purioris simplicioris- » que naturæ est; aut certe sphæra illa, quam » supra appellavimus απλανη, et quidquid illius » circulo continetur, dissolvetur in nihilum; illa » vero qua αντιζωνη ipsa tenetur et cingitur, vo- » cabitur terra bona, nec non et altera sphæra, » quæ hanc ipsam terram circumambit vertigi- » ne, et dicitur *cœlum*, in sanctorum habitacu- » lum conservabitur. » Cum hæc dicat, nonne manifestissime gentium sequitur errorem, et philosophorum deliramenta simplicitati ingerit christianæ?

Et in eodem libro : « Restat ut invisibilis sit » Deus. Si autem invisibilis per naturam est, ne- » que Salvatori visibilis erit. » Et in inferioribus : « Nulla alia anima, quæ ad corpus descendit hu- » manum, puram et germanam similitudinem » signi in se prioris expressit, nisi illa de qua » Salvator loquitur : *Nemo tollet animam meam* » *a me, sed ego pono eam a meipso* (1). » Et in alio loco : « Unde cum infinita cautione trac- » tandum est, ne forte cum animæ salutem fue- » rint consecutæ, et ad beatam vitam pervene-

(1) Joan. X. 18.

» et que Dieu sera tout en tous; ou bien, de même » que toutes les créatures, étant assujetties au Christ, » le seront aussi à Dieu avec le Christ, et seront » étroitement unies ensemble, de même les corps, » changeant de substance, seront composés d'excel- » lentes qualités, et se résoudront en air; ce qui » est une nature très-simple et très-pure; ou bien » cette sphère que nous avons ci-dessus nommée » απλανη, *immobile*, sera réduite au néant avec tout » ce que renferme son cercle; mais celle qui est » au-dessous, et qui est distinguée par plusieurs » cercles, sera appelée la *bonne terre*, et cette autre » sphère qui environne immédiatement notre globe, » et que nous appelons *ciel*, deviendra la demeure » des saints. » Celui qui parle ainsi ne donne-t-il pas manifestement dans les erreurs des Gentils, et ne mêle-t-il pas à la pureté de la doctrine chrétienne les rêveries des philosophes ?

Il dit encore dans le même livre : « Donc, il faut » conclure que Dieu est invisible; que s'il est invi- » sible par sa nature, il ne sera pas visible même » pour le Sauveur. » Et un peu plus bas : « De toutes » les ames qui sont descendues dans un corps hu- » main, il n'y en a aucune qui ait entièrement con- » servé la pure et véritable ressemblance que le » Créateur lui avait imprimée, si ce n'est celle dont » le Sauveur a dit : *Personne ne me ravira mon ame,* » *mais c'est de moi-même que je la quitte.* » Et en un autre endroit l'auteur reprend : « Il faut traiter cette » matière avec une précaution infinie, parce que » les ames, peut-être, quand elles seront sauvées » et seront parvenues à la vie bienheureuse, cesse-

» rint, animæ esse desistant. Sicut enim venit
» Dominus atque Salvator *quærere et salvum facere quod perierat* [1], ut perditum esse desistat; sic anima quæ perierat, et ob cujus salutem venit Dominus, cum salva facta fuerit, anima esse cessabit. Illud quoque pariter requirendum, utrum sicut perditum aliquando non fuit perditum, et erit tempus quando perditum non erit; sic et anima aliquando fuerit non anima, et fore tempus, quando nequaquam anima perseveret. »

Et post multum de anima tractatum hæc intulit: « Νοῦς, id est, mens corruens, facta est anima, et rursum anima instructa virtutibus mens fiet. Quod et de anima Esau scrutantes possumus invenire propter antiqua peccata eum in deteriori vita esse damnatum. Et de cœlestibus requirendum est, quod non eo tempore quo factus est mundus, solis anima, vel quodcumque eam appellari oportet, esse cœperit, sed antequam lucens illud et ardens corpus intraret. De luna et stellis similiter sentiamus, quod ex caussis præcedentibus, licet invitæ compulsæ sint subjici vanitati, ob præmia futurorum, non suam facere, sed creatoris voluntatem, a quo in hæc officia distributæ sunt. »

(1) Luc. XIX.

» ront d'être ames. Car, de même que le Seigneur
» Jésus *est venu chercher ce qui était perdu, et le*
» *sauver*, afin que cela ne soit plus perdu, de même
» l'ame qui s'était perdue, et pour le salut de laquelle le
» Seigneur est venu, ne sera plus ame quand elle sera
» sauvée. Il faut examiner encore si, de même
» qu'il y a eu un temps où ce qui était perdu n'était
» pas perdu, et qu'il y aura un temps où cela cessera
» d'être perdu, il n'y a pas eu également un temps
» où l'ame n'était point ame, et s'il y aura un temps
» où elle cessera d'être ame. »

Après avoir longuement disserté sur l'ame, il ajoute : « Le νοῦς, c'est à-dire l'esprit, est devenu
» ame, en s'abandonnant au péché ; et l'ame, en
» s'ornant de vertus, redeviendra esprit, comme nous
» pouvons, avec un peu d'attention, le voir par
« l'ame d'Esaü qui, pour ses anciens péchés, a été
» condamné à une vie moins heureuse que la pre-
» mière. Quant aux corps célestes, il faut savoir
» que l'ame du soleil, — on peut lui donner tel
» autre nom que l'on voudra, — n'a pas commencé
» d'exister au moment où le monde a été fait, mais
» existait déjà avant d'entrer dans ce corps ardent et
» lumineux. On doit penser de même de la lune et
» des étoiles que, pour des causes antérieures à leur
» état actuel, elles ont été assujetties malgré elle à
» la vanité, afin de mériter une récompense dans
» l'avenir, et qu'elles sont forcées de faire, non point
» leur volonté, mais celle du Créateur, qui leur a
» assigné ces emplois divers. »

Ignes quoque gehennæ, et tormenta quæ Scriptura sancta peccatoribus comminatur, non ponit in suppliciis, sed in conscientia peccatorum, quando Dei virtute et potentia omnis memoria delictorum ante oculos nostros ponitur; et veluti ex quibusdam seminibus in anima derelictis, universa vitiorum seges exoritur; et quidquid feceramus in vita vel turpe vel impium, omnis eorum in conspectu nostro pictura describitur, ac præteritas voluptates mens intuens conscientiæ punitur ardore, et pœnitudinis stimulis confoditur.

Et iterum : « Nisi forte corpus hoc pingue at- » que terrenum caligo et tenebræ nominandæ » sunt; per quod consummato hoc mundo, cum » necesse fuerit in alium transire mundum, rur- » sum nascendi sumet exordia. » Hæc dicens, perspicue μετεμψύχωσιν Pythagoræ Platonisque defendit.

Et in fine secundi voluminis de perfectione nostra disputans, intulit : « Cumque intantum » profecerimus, ut nequaquam carnes et cor- » pora, forsitan ne animæ quidem fuerimus, sed » mens et sensus ad perfectum veniens, nullo- » que perturbationum nubilo caligans, intuebi- » tur rationabiles intelligibilesque substantias, » facie ad faciem »

In libro quoque tertio hæc vitia continentur: « Sin autem semel recipimus, quod ex præce-

Pour ce qui est des feux de la géhenne et des supplices dont l'Écriture-Sainte menace les pécheurs, il les fait consister, non point en des supplices, mais dans les remords de la conscience, alors que, par sa vertu et sa puissance, le Seigneur met sous les yeux du coupable le souvenir de tous ses péchés; car il reste dans les ames comme certaines semences qui reproduisent la moisson entière de nos fautes. Tout ce que dans la vie nous avons fait de honteux ou d'impie, tout cela nous est retracé dans un tableau; et l'ame, envisageant cette peinture de ses désordres passés, est brûlée par les ardeurs, déchirée par les cuisants remords de la conscience.

Il ajoute ensuite : « A moins qu'on ne veuille don-
» ner le nom d'obscurité et de ténèbres à ce corps
» épais et terrestre dans lequel, ce monde une fois
» consommé, et quand il sera nécessaire de passer
» en un autre monde, nous reprendrons une vie nou-
» velle. » En parlant ainsi, il soutient évidemment la métempsychose de Pythagoras et de Platon.

Sur la fin du second livre, parlant de notre perfection, il dit : « Lorsque nous serons arrivés au
» point de n'être ni chair, ni corps, peut-être même
» ni ame non plus, alors, notre esprit, ayant acquis
» toute sa perfection, et n'étant plus obscurci par les
» épais nuages des passions, verra à découvert et
» face à face les substances raisonnables et intelligi-
» bles. »

Voici quelles erreurs encore se trouvent dans le troisième livre : « Si une fois, dit-il, nous admet-

» dentibus caussis aliud vas in honorem, aliud
» in contumeliam sit creatum, cur non recurra-
» mus ad animæ arcanum, et intelligamus eam
» egisse antiquitus, propter quod in altero di-
» lecta, in altero odio habita sit, antequam in
» Jacob corpore supplantaret, et in Esau planta
» teneretur a fratre [1]. » Et iterum : « Ut autem
» aliæ animæ fierent in honorem, aliæ in con-
» tumeliam, materiarum caussarumque merita
» præcesserunt. » Et in eodem loco : « Juxta nos
» autem ex præcedentibus meritis, vas quod in
» honorem fuerit fabricatum, si non dignum vo-
» cabulo suo opus fecerit, in alio seculo fiet vas
» contumeliæ; et rursum vas illud, quod ex an-
» teriori culpa contumeliæ nomen acceperat, si
» in præsenti vita corrigi voluerit, in nova crea-
» tione fiet *vas sanctificatum, et utile Domino,*
» *in omne opus bonum paratum.* » Statimque
» subjungit : « Ego arbitror posse quosdam ho-
» mines, a parvis vitiis incipientes, ad tantam
» nequitiam pervenire, si tamen noluerint ad
» meliora converti, et pœninentia emendare
» peccata, ut et contrariæ fortitudines fiant, et
» rursum, ex inimicis contrariisque virtutibus,
» intantum quosdam per multa tempora vulne-
» ribus suis adhibere medicinam; et fluentia
» prius delicta constringere, ut ad locum tran-

(1) Gen. XXV. 25.

» tons que, d'après des causes antécédentes, il a été
» créé des vases pour des usages honorables, et d'au-
» tres vases pour des usages honteux, pourquoi n'en-
» trerions-nous pas dans les arcanes de l'ame, et ne
» verrions-nous pas que jadis elle a fait des choses qui
» l'ont rendue digne d'être aimée dans l'un, haïe dans
» l'autre, avant même qu'elle supplantât Jacob, et
» fût supplantée dans son frère Ésaü. » Et derechef :
« Si des ames sont destinées à d'honorables usages et
» d'autres à des usages honteux, la cause en est dans un
» bien ou dans un mal antécédent. » Il dit encore au
même endroit : « Selon nous, le vase qui, en raison de
» ses mérites précédents, avait été fait pour être un
» vase d'honneur, deviendra dans un autre siècle un
» vase d'infamie, si dans celui-ci il n'est pas digne
» de son nom; et si, au contraire, le vase qui, pour
» des fautes précédentes, avait été appelé vase d'in-
» famie, veut se corriger dans le siècle présent, il de-
» viendra dans un autre siècle *un vase sanctifié*, *utile*
» *au Seigneur*, *et préparé pour toutes sortes de bonnes*
» *œuvres.* » Puis il ajoute aussitôt : « Je crois qu'il y
» a des hommes qui, en s'engageant d'abord dans de
» petits vices, peuvent porter si loin leur iniquité,
» que, s'ils ne se corrigent et ne font pénitence, ils
» deviendront enfin démons; et que d'autres, au
» contraire, d'ennemis et de puissances opposées
» qu'ils étaient, pourront, en travaillant long-temps
» à remédier à leurs plaies, et à réprimer le cours
» de leurs péchés, passer à la place des bons esprits.
» J'ai dit plusieurs fois que, à travers cette multi-
» tude infinie de siècles incessants, pendant lesquels
» vivent et subsistent les ames, il en est quelques-

» seant optimorum. Sæpius diximus in infinitis » perpetuisque seculis, in quibus anima subsistit et vivit, sic nonnullas earum ad pejora corruere ut ultimum malitiæ locum teneant, et » sic quasdam proficere ut de ultimo malitiæ » gradu, ad perfectam veniant consummatam» virtutem. » Quibus dictis conatur óstendere et homines, id est, animas posse fieri dæmones, et rursum dæmones in angelicam redigi dignitatem.

Atque in eodem volumine: « Sed et hoc re» quirendum quare humana anima nunc ab » his, nunc ab aliis virtutibus ad diversa mo» veatur. » Et putat quorumdam, antequam venirent in corpore, merita præcessisse, ut est illud Johannis exultantis in utero matris suæ, quando ad vocem salutationis Mariæ, indignam se confabulatione ejus Elizabeth confitetur, statimque subjungit: « Et e contrario parvuli licet et pene » lactentes malis replentur spiritibus, et in di» vinos atque hariolos inspirantur, intantum ut » etiam dæmon Pythonicus quosdam a tenera » ætate possideat, quos derelictos esse apud » providentiam Dei, cum nihil tale fecerint ut » istiusmodi insaniam sustinerent, non est ejus » qui nihil vult absque Deo fieri, et omnia illius » justitia gubernari. »

» unes qui se plongent tellement dans le mal, qu'elles » arrivent au dernier degré de malice, et d'autres » qui, du dernier degré de malice, s'élèvent à une » vertu parfaite et consommée. » En parlant ainsi, il veut montrer que les hommes, c'est-à-dire les ames, peuvent devenir démons, et que les démons peuvent remonter à la dignité angélique. »

Il di encore dans le même livre : « Il faut aussi » rechercher pourquoi l'ame est poussée vers diffé- » rents objets, tantôt par certains esprits, tantôt par » d'autres, » et il attribue ces différentes impressions aux bonnes œuvres que quelques ames ont faites, avant de descendre dans les corps. C'est ainsi qu'il juge du tressaillement de Jean dans le sein de sa mère, lorsqu'Elisabeth, entendant la voix de Marie qui la saluait, confessa qu'elle était indigne de cet honneur. Et il ajoute aussitôt : « L'on voit, au contraire, que » de petits enfants, qui sont encore à la mamelle, » se trouvent possédés par des esprits malins, et » paraissent inspirés comme des devins et des sor- » ciers ; il y en a même qui, dès leur âge le plus » tendre, sont livrés à un démon Pythonicien. Or, » s'imaginer qu'ils soient abandonnés par la provi- » dence de Dieu, ces enfants qui n'ont rien fait » qui mérite une si cruelle disgrâce, cela ne va » point à l'homme persuadé que rien n'arrive sans » la permission de Dieu, et que toutes choses sont » gouvernées par sa justice. »

Rursumque de mundo : « Nobis autem, inquit, » placet et ante hunc mundum alium fuisse » mundum ; et post istum, alium futurum. Vis » discere quod post corruptionem hujus mundi » alius sit futurus ? Audi Isaiam loquentem : » *Erit cœlum novum et terra nova, quæ ego fa-* » *cio permanere in conspectu meo* [1]. Vis nosse » quod ante fabricam istius mundi, alii mundi » in præterito fuerint ? Ausculta Ecclesiasten : » *Quid est quod fuit ? ipsum quod erit. Et quid* » *est quod factum est ? ipsum quod futurum est.* » *Et non est omne novum sub sole, quod loqua-* » *tur et dicat : Ecce hoc novum est. Jam enim* » *fuit in seculis pristinis, quæ fuerunt ante nos* [2]. » Quod testimonium non solum fuisse, sed futu- » ros mundos esse testatur ; non quod simul et » pariter omnes fiant, sed alius post alium ; » statimque sujungit : « Divinitus habitaculum et » veram requiem apud superos existimo intel- » ligi, in qua creaturæ rationabiles commoran- » tes, antequam ad inferiora descenderent, et de » invisibilibus ad visibilia commigrarent, ruen- » tesque ad terram, crassis corporibus indige- » rent, antiqua beatitudine fruebantur. Unde » conditor Deus fecit eis congrua humilibus lo- » cis corpora, et mundum istum visibilem fa- » bricatus est, ministrosque, ob salutem et cor-

(1) Apoc. XXI ; Is. XLVI, 22. — (2) Eccli. I. 9, 10.

Il dit encore, en parlant du monde : « Je pense, moi,
» qu'il y a eu un autre monde avant celui-ci, et qu'il
» y en aura encore un autre après. Voulez-vous que
» je vous prouve qu'après la destruction de ce monde-
» ci, il y en aura un autre ? Ecoutez Isaïe disant :
» *Il y aura un ciel nouveau et une terre nouvelle, que*
» *je ferai subsister devant moi.* Voulez-vous que je
» vous démontre qu'il y a eu d'autres mondes avant
» que celui-ci fût créé ? Écoutez l'Ecclésiaste : *Qu'est-*
» *ce qui a été ? ce qui doit être. Et qu'est-ce qui se fait ?*
» *ce qui doit se faire encore. Il n'y a rien de nouveau*
» *sous le soleil, et on ne peut dire : Voilà une chose*
» *nouvelle, car elle a été déjà dans les siècles qui se*
» *sont passés avant nous.* Ce passage fait voir non-
» seulement qu'il y a eu des mondes avant celui-ci,
» mais encore qu'il y en aura d'autres après, et que
» ces mondes n'existent pas tous en même temps,
» mais qu'ils se succèdent les uns aux autres. » Et
il ajoute aussitôt : « Je crois que le ciel est la de-
» meure de Dieu, et le lieu de notre véritable repos ;
» que les créatures raisonnables y séjournaient, goû-
» tant un éternel bonheur avant de descendre ici-bas,
» de passer des choses invisibles aux choses visibles,
» et d'être précipitées en terre, où elles ont besoin
» de corps grossiers. Voilà pourquoi le Dieu créateur
» leur a fait des corps proportionnés aux humbles
» lieux qu'elles habitent, et leur a fabriqué ce monde
» visible. Il a envoyé dans le monde, pour la cor-
» rection et le salut de ceux qui sont tombés, des
» ministres dont les uns occupent certains lieux, et
» sont assujettis aux nécessités du monde, et dont
» les autres remplissent avec soin, en des temps con-

» reptionem eorum qui ceciderunt, misit in » mundum; ex quibus alii certa obtinerent lo» ca, et mundi necessitatibus obedirent; alii » injuncta sibi officia, singulis quibusque tem» poribus quæ novit artifex Deus sedula mente » tractarent. Et ex his sublimiora mundi loca, » sol et luna et stellæ, quæ ab Apostolo *crea-* » *tura* [1] dicuntur, acceperunt. *Quæ creatura va-* » *nitati subjecta est*, eo quod crassis circumdata » corporibus, et aspectui pateat. Et tamen non » sponte subjecta est vanitati, sed propter vo» luntatem ejus, qui eam subjecit in spe. » Et iterum : « Alii vero in singulis locis atque tem» poribus, quæ solus artifex novit, mundi gu» bernaculis serviunt, quos angelos ejus esse cre» dimus. » Et post paululum : « Quem rerum or» dinem totius mundi regit providentia, dum aliæ » virtutes de sublimioribus corruunt, aliæ pau» latim labuntur in terras. Istæ voluntariæ des» cendunt, aliæ præcipitantur invitæ. Hæ sponte » suscipiunt ministeria, ut ruentibus manum por» rigant. Illæ coguntur ingratæ, ut tanto tem» pore in suscepto officio perseverent. » Et iterum : « Ex quo sequitur ut, ob varios motus, » varii creentur et mundi; et post hunc quem in» colimus, alius multo dissimilis mundus fiat. » Nullusque alius diversis casibus et profecti-

(1) Rom. VIII. 20

» nus de Dieu plasmateur, les emplois qu'il leur a
» confiés. Le soleil, la lune et les étoiles, que l'Apô-
» tre appelle *créatures*, occupent la partie supérieure
» de ce monde. Or, *cette créature est assujettie à la*
» *vanité*, puisqu'elle est exposée à nos yeux, et en-
» vironnée d'un corps épais et grossier. Ce n'est pour-
» tant pas volontairement qu'elle est assujettie à la
» vanité ; mais c'est par l'ordre de celui qui l'a assu-
» jettie, et elle a l'espoir d'être délivrée. » Il dit de-
rechef : « Les autres ministres, que nous croyons
» être des anges, gouvernent le monde en des lieux
» et en des temps que Dieu seul, artisan souverain,
» sait et connaît. » Puis un peu après : « C'est la Pro-
» vidence qui règle dans le monde cet ordre universel
» de choses, et qui permet que certaines puissances
» soient précipitées du haut du ciel, tandis que d'au-
» tres descendent en terre peu à peu. Celles-ci des-
» cendent volontairement, celles-là sont précipitées
» malgré elles. Les unes remplissent avec plaisir
» l'emploi à elles assigné de tendre la main à ceux
» qui tombent ; les autres sont forcées, contre leur
» gré, de rester pendant un si long temps, dans l'em-
» ploi qui leur a été donné. » Et de nouveau : « Il
» résulte que, en raison de ces divers mouvements,
» il y a aussi différents mondes, et qu'après celui que
» nous habitons, il y en aura un autre bien dissem-
» blable. Or, nul ne peut présider à tous ces événe-
» ments, mesurer tous les progrès, donner des ré-
» compenses à la vertu, infliger des châtiments au
» vice, ni, dans le présent comme dans l'avenir,
» dispenser aux temps leurs mérites passés et fu-
» turs, conduire toutes choses à une même fin, —

» bus, et vel virtutum præmiis, vel vitiorum » suppliciis, et in præsenti, et in futuro, atque » in omnibus et retro, et priora temporibus po- » test merita dispensare, et ad unum rursum fi- » nem cuncta pertrahere, nisi solus conditor om- » nium Deus, qui scit caussas propter quas alios » permittat sua perfrui voluntate, et de majori- » bus ad ultima delabi; alios incipiat visitare, et » gradatim, quasi manu data, ad pristinum re- » trahere statum, et in sublimibus collocare. »

Cumque de fine disputare cœpisset, hæc intulit: « Quia, ut crebro jam diximus, principium » rursus ex fine generatur, quæritur utrum et » tunc futura sint corpora, an sine corporibus » aliquando vivendum sit, cum redacta in ni- » hilum fuerint, et incorporalium vita, incorpo- » ralis esse credenda sit, qualem et Dei novi- » mus. Nec dubium est quin si omnia corpora » ad mundum istum sensibilem pertineant, quæ » appellantur ab Apostolo visibilia, futura sit » vita incorporalium incorporalis. » Et paulo post: « Illud quoque quod ab eodem Apostolo » dicitur: *Omnis creatura liberabitur a servi-* » *tute corruptionis, in libertatem gloriæ filiorum* » *Dei* [1], sic intelligimus, ut primam creaturam » rationabilium et incorporalium esse dicamus, » quæ non serviat corruptioni, eo quod non sit

(1) Rom. VIII. 21.

» nul ne le peut, si ce n'est Dieu seul, créateur de
» tout; car il sait pourquoi il laisse les uns jouir de
» leur volonté, et d'un rang sublime tomber au der-
» nier rang, et pourquoi il visite les autres, leur
» donnant en quelque sorte la main pour les rappeler
» à leur ancien état, et les replacer dans leur dignité
» première. »

Après avoir entamé cette discussion sur la fin de toutes choses, il conclut : « Puisque le principe,
» comme nous l'avons dit souvent, se retrouve dans
» la fin, on demande si alors il y aura toujours des
» corps, ou bien si nous vivrons une fois sans corps,
» après qu'ils auront été réduits au néant, et si la vie
» des créatures incorporelles sera incorporelle aussi,
» telle que nous savons qu'est celle de Dieu. Si tous
» les corps que l'Apôtre nomme visibles appartien-
» nent à ce monde qui tombe sous nos sens, nul
» doute que la vie des créatures incorporelles ne doive
» être incorporelle aussi. » Et un peu après : « Quant
» à ce que dit le même Apôtre : *Toute créature sera déli-*
» *vrée de la servitude de la corruption, pour participer*
» *à la liberté de la gloire des enfants de Dieu*, nous l'ex-
» pliquons en disant que les créatures raisonnables
» et incorporelles, qui tiennent le premier rang parmi
» les créatures, ne sont point assujetties à la corrup-
» tion, parce qu'elles ne sont point vêtues de corps,
» et que partout où il y a des corps, la corruption
» s'ensuit aussitôt; mais ces corps seront délivrés de

» vestita corporibus, et ubicumque corpora fue-
» rint, statim corruptio subsequatur. Postea au-
» tem liberabitur de servitute corruptionis,
» quando receperint gloriam filiorum Dei, et
» Deus fuerit omnia in omnibus. »

Et in eodem loco : « Ut autem incorporeum
» finem omnium rerum esse credamus, illa nos
» Salvatoris oratio provocat, in qua ait : *Ut*
» *quomodo ego et tu unum sumus, sic et isti in*
» *nobis unum sint* [1]. Etenim scire debemus
» quid sit Deus, et quid sit futurus in fine Sal-
» vator, et quomodo in sanctis similitudo Patris
» et Filii repromissa sit, quomodo in se illi unum
» sunt sic et isti in eis unum sint. Aut enim sus-
» cipiendum est universitatis Deum vestiri cor-
» pore, et quomodo nos carnibus, sic illum qua-
» libet materia circumdari, ut similitudo vitæ
» Dei in fine sanctis possit æquari; aut si hoc
» indecens est, maxime apud eos qui saltem ex
» minima parte Dei sentire cupiunt majestatem,
» et ingenitæ atque omnia excedentis naturæ glo-
» riam suspicari, e duobus alterum suscipere co-
» gimur, ut aut desperemus similitudinem Dei,
» si eadem semper sumus corpora habituri, aut
» si beatitudo nobis ejusdem cum Deo vitæ pro-
» mittitur, eadem qua vivit Deus nobis condi-
» tione vivendum est. » Ex quibus omnibus ap-

(1) Joan. XVI. 21.

» la servitude de la corruption, lorsqu'ils auront
» reçu la gloire du Fils de Dieu, et que Dieu sera tout
» en tous. »

Il ajoute encore au même endroit : « Qu'il ne doive
» point y avoir de corps, quand toutes choses auront
» pris fin, ce qui nous le fait croire, ce sont les
» paroles du Sauveur dans cette prière où il dit :
» *De même que vous et moi nous sommes un, que ceux-*
» *ci de même soient un en nous ;* car nous devons sa-
» voir ce que Dieu est, ce que le Sauveur sera à la
» fin, en quoi consiste cette ressemblance du Père
» et du Fils qui est promise aux saints, comment ils
» ne seront qu'un dans le Père et le Fils, de même
» que le Père et le Fils ne font qu'un. En effet, pour
» que la vie des saints, à la consommation du monde,
» soit entièrement semblable à celle de Dieu, il faut
» que le Dieu de l'universalité des choses soit revêtu
» d'un corps, et environné de matières comme nous
» sommes environnés de chair ; ou si cela semble
» révoltant, surtout à ceux qui désirent compren-
» dre, du moins par une faible entente, la majesté
» de Dieu, et avoir une idée de cette nature increée
» et supérieure à tous les êtres, il faut, ou bien que
» nous désespérions d'être semblables à Dieu, si
» nous devons toujours habiter les mêmes corps ; ou
» bien que notre vie, si elle doit être semblable à
» celle de Dieu, comme on nous le promet, en ait
» toutes les prérogatives. » Tout cela fait voir ce qu'il
pense de la résurrection, et montre qu'il croit que
tous les corps seront détruits, en sorte que nous

probatur quid de resurrectione sentiat, et quod omnia corpora interitura confirmet, ut simus absque corporibus, quomodo prius fuimus, antequam crassis corporibus vestiremur.

Rursumque de mundorum varietate disputans, et vel ex angelis dæmones, vel de dæmonibus angelos, sive homines futuros esse contestans, et e contrario ex hominibus dæmones, et omnia ex omnibus, sententiam suam tali fine confirmat. « *Nec dubium est quin, post quædam intervalla* » *temporum, rursus materia subsistat, et cor-* » *pora fiant, et mundi diversitas construatur,* » *propter varias voluntates rationabilium crea-* » *turarum, quæ, post perfectam beatitudinem,* » *usque ad finem omnium rerum paulatim ad* » *inferiora dilapsæ, tantam malitiam recepe-* » *runt ut in contrarium verterentur, dum no-* » *lunt servare principium, et incorruptam bea-* » *titudinem possidere. Nec hoc ignorandum* » *quod multæ rationabiles creaturæ usque ad* » *secundum et tertium et quartum mundum* » *servent principium, nec mutationi in se locum* » *tribuant; aliæ vero tam parum de pristino* » *statu amissuræ sint, ut pene nihil perdidisse* » *videantur, et nonnullæ grandi ruina in ulti-* » *mum præcipitandæ sint barathrum. Novitque* » *dispensator omnium Deu sin conditione mun-* » *dorum singulis abuti juxta meritum, et oppor-* » *tunitates et caussas quibus mundi guberna-*

serons sans corps, comme nous l'étions, avant d'être revêtus de ces corps grossiers.

Parlant encore des différents mondes, et prétendant que les anges deviendront démons, ou bien que les démons deviendront anges ou hommes, et que les hommes, au contraire, seront changés en démons, et que toutes choses viendront de toutes choses, il confirme enfin son opinion par cette conclusion : « Nul » doute que, après un certain laps de temps, la matière » ne doive exister de nouveau, qu'elle ne doive avoir » de nouveaux corps, un nouveau monde, à cause des » différentes inclinations des créatures raisonnables, » qui, étant déchues peu à peu de cette parfaite béa- » titude qu'elles pouvaient goûter jusqu'à la consom- » mation de toutes choses, ont porté leur malice à » un tel excès, qu'elles ont entièrement changé de » nature, parce qu'elles n'ont pas voulu se maintenir » dans leur premier état, ni jouir d'une béatitude in- » corruptible. Il faut savoir aussi que plusieurs créa- » tures raisonnables se soutiennent dans leur état » premier jusqu'au second, au troisième et au qua- » trième monde, et ne sont sujettes à aucun change- » ment; que les autres perdent si peu de chose de » leur premier état, qu'elles semblent n'avoir pres- » que rien perdu, et qu'enfin quelques-unes, par une » grande ruine, sont précipitées dans l'abîme le plus » profond. Or, dans la création des mondes, Dieu, » qui est le dispensateur de toutes choses, sait em- » ployer ces créatures suivant leurs mérites, suivant » l'opportunité, et autant que cela est nécessaire pour

» cula sustentantur et initiantur, ut qui omnes
» vicerit nequitia, et penitus se terræ coæqua-
» verit, in alio mundo, qui postea fabricandus
» est, fiat diabolus, principium plasmationis
» Domini, *ut illudatur ei ab angelis* [1], qui exor-
» dii amisere virtutem. » Quibus dictis, quid aliud conatur ostendere, nisi hujus mundi homines peccatores in alio mundo posse diabolum et dæmones fieri? Et rursum nunc dæmones, in alio mundo posse vel angelos, vel homines procreari?

Et post disputationem longissimam, qua omnem creaturam corpoream in spiritualia corpora et tenuia dicit esse mutandam, cunctamque substantiam in unum corpus mundissimum, et omni splendore purius convertendam, et talem, qualem nunc humana mens non potest cogitare, ad extremum intulit: « *Et erit Deus omnia in om-*
» *nibus*, ut universa natura corporea rediga-
» tur in eam substantiam, quæ omnibus melior
» est; in divinam scilicet, qua nulla est me-
» lior: »

In quarto quoque libro, qui operis ejus extremus est, hæc ab Ecclesia Christi damnanda interserit. « Et forsitan quomodo in isto mundo
» qui moriuntur separatione carnis et animæ,
» juxta operum differentiam, diversa apud in-

(1) Job. XL. 14.

» le gouvernement et la conservation du monde, en » sorte que celle qui surpasse les autres en malice, » et qui est devenue entièrement terrestre, deviendra » démon dans le monde à créer ensuite, et sera le » principe de la création, *afin de servir de jouet aux* » *anges* déchus de leur état de vertu. » Par ce langage, l'auteur ne s'efforce-t-il pas de montrer que les hommes qui, dans ce monde, se livrent au péché, peuvent, dans un autre monde, devenir diables et démons, et que les démons peuvent aussi, dans un autre monde, devenir anges et hommes. ?

Après avoir longuement disserté pour faire voir que toutes les créatures corporelles prendront des corps spirituels et subtils, et que toutes les substances seront changées en un corps très-pur et plus éclatant que la lumière, puis environnées d'une gloire que l'esprit humain ne saurait maintenant comprendre, il ajoute enfin : « *Et Dieu sera tout en toutes choses*, de » manière que toutes les substances corporelles se» ront changées en celle qui est la meilleure de toutes, » c'est-à-dire en celle de Dieu; car il n'en est point » de meilleure que celle-là. »

Au quatrième livre, qui est le dernier de son ouvrage, il glisse encore ces erreurs que l'Eglise condamne. « De même, dit-il, que ceux qui meurent » en ce monde, par la séparation de l'ame et du corps, » occupent en enfer des lieux différents, suivant la » différence de leurs œuvres; de même ceux qui, » pour ainsi dire, meurent dans l'administration de » la céleste Jérusalem, de même ils descendent dans

» feros obtinent loca; sic qui de cœlestis Jerusalem, ut ita dicam, administratione moriuntur, ad nostri mundi inferna descendunt, ut pro qualitate meritorum, diversa in terris possideant loca. » Et iterum : « Et quia comparavimus de isto mundo ad inferna pergentes animas iis animabus, quæ de superiori cœlo ad nostra habitacula pervenientes quodammodo mortuæ sunt, prudenti investigatione rimandum est an hoc ipsum possimus etiam in nativitate dicere singularum, ut quomodo quæ in ista terra nostra nascuntur animæ, vel de inferno rursum meliora cupientes, ad superiora veniunt, et humanum corpus assumunt, vel de melioribus locis ad nos usque descendunt, sic et ea loca quæ supra sunt in firmamento aliæ animæ possideant, quæ de nostris sedibus ad meliora proficiant, aliæ quæ de cœlestibus ad firmamentum usque delapsæ sunt, nec tantum fecere peccatum ut ad loca quæ incolimus truderentur. » Quibus dictis nititur approbare et firmamentum, id est, cœlum, ad comparationem superioris cœli esse inferos, et hanc terram quam incolimus, collatione firmamenti, inferos appellari, et rursum ad comparationem inferorum, qui subter nos sunt, nos cœlum dici, ut quod aliis infernus est, aliis cœlum sit.

» l'enfer de notre monde, afin d'occuper sur la terre
» des lieux différents, suivant la nature de leurs mé-
» rites. » Et de nouveau : « Puisque nous avons com-
» paré les ames qui vont de ce monde aux enfers à
» celles qui du ciel supérieur descendent dans notre
» séjour, et sont en quelque façon mortes, il nous
» faut soigneusement examiner si nous ne pourrions
» pas dire la même chose de la naissance des unes
» et des autres ; c'est-à-dire que, comme les ames
» qui naissent ici-bas et y prennent un corps humain,
» viennent des enfers, parce qu'elles veulent mener
» une vie meilleure, ou bien descendent jusqu'à nous
» d'une demeure plus heureuse, de même, parmi
» toutes les ames qui habitent les lieux supérieurs,
» le firmament, les unes s'y sont élevées d'ici-bas
» par l'amour de la vertu, et les autres sont des-
» cendues du ciel dans le firmament, n'étant point
» assez criminelles pour être précipitées dans les
» lieux que nous habitons. » Par là, il veut insinuer
que le firmament, c'est-à-dire le ciel, est un enfer par
rapport à un ciel plus élevé, et que cette terre que
nous habitons est un enfer par rapport au firmament,
et un ciel par rapport aux enfers qui sont au-dessous
de nous, en sorte que ce qui est enfer pour les uns
est ciel pour les autres.

Nec hac disputatione contentus, dicit in fine omnium rerum, quando ad cœlestem Jerusalem reversuri sumus, adversariarum fortitudinum contra populum Dei bella consurgere, ut non sit eorum otiosa virtus, sed exerceantur ad prælia, et habeant materiam roboris, quam ut consequi non possint, nisi fortes primum adversariis institerint, quos ratione et ordine et solertia repugnandi in libro *Numerorum* [1] legimus esse superatos. Cumque dixisset juxta Johannis *Apocalypsim*, Evangelium sempiternum, id est, futurum in cœlis, tantum præcedere hoc nostrum evangelium, quantum Christi prædicatio legis veteris sacramenta, ad extremum intulit, quod et cogitasse sacrilegum est, pro salute dæmonum Christum etiam in aere et in supernis locis esse passurum. Et licet ille non dixerit, tamen quod consequens sit intelligitur, sicut pro hominibus homo factus est, ut homines liberaret, sic et pro salute dæmonum, Deum futurum quod sunt hi, ad quos venturus est liberandos. Quod ne forsitan de nostro sensu putemur asserere, ipsius verba ponenda sunt. « Sicut enim » per umbram evangelii, umbram legis implevit, sic quia omnis lex exemplum et umbra » est cæremoniarum cœlestium, diligentius re» quirendum utrum recte intelligamus legem

(1) Num. X. 26, 33.

Non content de ces assertions, il dit qu'à la fin de toutes choses, lorsque nous retournerons dans la Jérusalem céleste, les puissances ennemies déclareront la guerre au peuple de Dieu, afin que sa valeur ne reste point oisive, mais qu'il s'exerce aux combats, et donne des preuves de sa force, preuves qu'il ne peut fournir qu'en résistant d'abord courageusement à des ennemis qui ont été vaincus par une sage conduite, par une belle ordonnance de troupes, et par une habileté consommée dans l'art de la guerre, ainsi que nous le lisons au livre des *Nombres*. Après avoir dit que cet Evangile éternel dont parle l'*Apocalypse* de Jean, c'est-à-dire l'Evangile *qui doit* éternellement subsister dans le ciel, surpasse autant notre Evangile que la prédication du Christ surpasse elle-même les sacrements de l'ancienne Loi, il ajoute, — et c'est déjà un sacrilége de le penser, — que le Christ doit, pour le salut des démons, souffrir la mort dans les airs et dans les lieux élevés. Or, bien qu'il ne s'explique pas nettement, il en résulte néanmoins cette conséquence, que Dieu, de même qu'il s'est fait homme pour les hommes, afin de les délivrer, se fera aussi pour le salut des démons ce que sont ceux qu'il viendra délivrer. Et, de peur qu'on ne vienne à penser que nous inventons cela, nous allons citer les propres paroles de l'auteur. « Comme le » Christ, dit-il, a perfectionné par les ombres de l'E-» vangile les ombres de la Loi, et que toute loi n'est » que l'ombre et la figure des cérémonies célestes, » il faut examiner soigneusement si l'on peut dire » qu'il manque quelque chose à la loi céleste, aux » cérémonies du culte d'en haut, et qu'elles aient

» quoque cœlestem, et cæremonias superni cul- » tus plenitudinem non habere, sed indigere » Evangelii veritate, quod in Johannis *Apoca-* » *lypsi* evangelium legimus sempiternum, ad » comparationem videlicet hujus nostri evange- » lii, quod temporale est, et in transituro mundo » ac seculo prædicatum. Quod quidem etiam si » usque ad passionem Domini salvatoris inqui- » rere voluerimus, quanquam audax et temera- » rium sit, in cœlo ejus quærere passionem; ta- » men si spiritualia nequitiæ in cœlestibus sunt, » et non erubescimus crucem Domini confiteri » propter destructionem eorum quæ sua pas- » sione destruxit, cur timeamus etiam in su- » pernis locis, in consummatione seculorum » aliquid simile suspicari, ut omnium locorum » gentes illius passione salventur? »

Rursumque blasphemans de Filio, sic locutus est: « Si enim Patrem cognoscit Filius, videtur » in eo quod novit Patrem, posse eum compre- » hendere, ut si dicamus artificis animum artis » scire mensuram. Nec dubium quin si Pater » sit in Filio, et comprehendatur ab eo in quo » est; sin autem comprehensionem eam dici- » mus, ut non solum sensu quis et sapientia » comprehendat, sed et virtute et potentia » cuncta teneat, qui cognovit, non possumus » dicere quod comprehendat Filius Patrem; » Pater vero omnia comprehendit. Inter om-

» besoin de la vérité de cet Evangile que l'*Apoca-
» lypse* de Jean appelle éternel par rapport à notre
» Evangile, qui est temporel, et qui a été annoncé
» dans un monde et dans un siècle passager. Je vou-
» drais pousser la curiosité jusqu'à examiner quelle
» sera la Passion du Seigneur Jésus, bien qu'il soit
» téméraire et audacieux de chercher à savoir s'il
» souffrira dans l'air; car les esprits de malice sont
» répandus dans l'air, et si nous n'avons point honte
» de confesser que le Seigneur a été cloué à la croix,
» afin de détruire ce qu'il a détruit par sa passion,
» pourquoi craindrions-nous de dire que, à la fin des
» siècles, il souffrira peut-être en l'air quelque chose
» de semblable, afin de sauver par sa Passion les
» peuples qui habitent dans tous les lieux du monde? »

Voici encore d'autres blasphèmes qu'il prononce contre le Fils. « Si le Fils, dit-il, connaît le Père, il
» semble que, par cette connaissance même, il peut
» aussi le comprendre de la même manière que l'es-
» prit d'un ouvrier comprend, disons-nous, les règles
» de son art. Nul doute que si le Père est dans le
» Fils, le Fils ne comprenne le Père qui est en lui.
» Que si, par le mot de compréhension, l'on entend
» non-seulement une action de l'esprit par laquelle il
» comprend et conçoit les choses qu'il connaît, mais
» encore une vertu et une puissance par laquelle celui
» qui connaît les choses, renferme et connaît tout
» ce qu'il connaît, on ne peut pas dire que le *Fils*

» nia autem Filius est, ergo et Filium compre-
» hendit.» Et, ut sciremus caussas quibus Pater comprehendat Filium, et Filius Patrem non queat comprehendere, hæc verba subnectit: « Cu-
« riosus lector inquirat utrum ita a semetipso
» cognoscatur Pater, quomodo cognoscitur a Fi-
» lio, sciensque illud quod scriptum est: *Pater*
» *qui me misit, major est omnibus* [1], verum esse
» contendet, ut dicat et in cognitione Filio Pa-
» trem esse majorem, dum perfectius et purius
» a semetipso cognoscitur quam a Filio.»

Μετεμψυχωσιν quoque et abolitionem corporum, per hoc rursum sentire convincitur. « Si quis au-
» tem potuerit ostendere incorporalem rationa-
» bilemque naturam, cum exspoliaverit se cor-
» pore, vivere per semetipsam, et in pejori con-
» ditione esse, quando corporibus vestitur; in
» meliori, quando illa deponit, nulli dubium
» est corpora non principaliter subsistere, sed
» per intervalla et ob varios motus rationabilium
» creaturarum nunc fieri ut qui his indigent
» vestiantur; et rursum, cum illa depravatione
» lapsuum se ad meliora correxerint, dissolvi in
» nihilum, et hac semper successione variari.»

(1) Joan. XIV. 28.

» comprend le Père ; c'est alors le Père qui comprend » toutes choses ; mais comme le Fils est au nombre » de ces choses-là, il faut conclure que le Père com- » prend le Fils. » Or, afin de vous faire voir pourquoi le Père comprend le Fils, et de montrer que le Fils ne peut comprendre le Père, voici ce qu'il ajoute : « Le » lecteur curieux me demandera peut-être si le Père » se connaît lui-même comme le Fils le connaît ; » mais si l'on sait qu'il est écrit : *Le Père, qui m'a* » *envoyé, est plus grand que moi*, et si l'on est per- » suadé que cela est vrai, l'on avouera que la con- » naissance du Père surpasse celle du Fils, puisque » le Père se connaît lui-même plus parfaitement et » plus purement que le Fils ne le connaît. »

Voici encore un endroit qui convainc l'auteur d'admettre la métempsychose et l'anéantissement des corps. « Si l'on peut prouver, dit-il, que la substance incor- » porelle et raisonnable s'étant dépouillée du corps, » vit par elle-même, et qu'elle est dans une condi- » tion moins heureuse, quand elle se trouve revêtue » du corps que lorsqu'elle s'en dépouille, nul doute » que les corps ne soient point faits pour eux-mêmes, » qu'ils ne soient créés que de temps en temps, à » cause des divers changements qui arrivent parmi » les créatures raisonnables, et afin que celles qui » en ont besoin puissent en prendre quelqu'un. Mais » quand une fois ces créatures se sont corrigées de » la dépravation qu'occasionaient leurs chutes, et » qu'elles sont revenues à mieux, les corps s'anéan- » tissent et subissent éternellement cette vicissitude » de vie et de mort. »

Et, ne parvam putaremus impietatem esse eorum quæ præmiserat, in ejusdem voluminis fine conjungit : « Omnes rationabiles naturas, id est, » Patrem et Filium et Spiritum sanctum, ange» los, potestates, dominationes, cæterasque vir» tutes, ipsum quoque hominem, secundum ani» mæ dignitatem, unius esse substantiæ. Intel» lectualem, inquit, rationabilemque naturam » sentit Deus et unigenitus Filius ejus et Spiri» *tus sanctus* ; *sentiunt angeli et potestates*, cæ» *teræque virtutes* ; *sentit interior homo*, qui ad » imaginem et similitudinem Dei conditus est. » Ex quo concluditur Deum, et hæc quodammodo unius esse substantiæ. Unum addit verbum, *quodammodo*, ut tanti sacrilegii crimen effugeret ; et qui in alio loco Filium et Spiritum sanctum non vult de Patris esse substantia, ne divinitatem in partes secare videatur, naturam omnipotentis Dei angelis hominibusque largitur.

Cum hæc ita se habeant, quæ insania est, paucis de *Filio* et *Spiritu* sancto commutatis, quæ apertam blasphemiam præferebant, cætera ita ut scripta sunt protulisse in medium, et impia voce laudasse, cum utique et illa et ista de uno impietatis fonte processerint? Adversum omnia scribere, nec hujus est temporis, et omnes qui adversus Arium et Eunomium Manichæumque-que et diversas scripserunt hæreses, his quoque impietatibus respondisse credendi sunt. Quisquis

Puis, comme si l'impiété de ce qu'il avait déjà dit, était trop peu de chose, l'auteur ajoute à la fin du même livre : Toutes les créatures raisonnables, » c'est-à-dire le Père, et le Fils, et le Saint-Esprit, » les Anges, les Puissances, les Dominations, les » autres vertus, et l'homme, suivant la dignité de » l'ame, sont une seule substance. Dieu, dit-il, et » son Fils unique, et l'Esprit saint ont une nature » intellectuelle et raisonnable ; les Anges et les Puis- » sances, les autres Vertus de même ; l'homme in- » térieur, qui a été créé à l'image et à la ressem- » blance de Dieu, de même aussi ; » d'où l'on peut conclure que Dieu et toutes ces créatures sont, en quelque façon, une même substance. Il ajoute ces mots, *en quelque façon*, de peur qu'on ne lui reproche un si grand sacrilége, et cependant lui qui, dans un autre endroit, de crainte qu'on ne pense qu'il partage la divinité, ne veut pas que le Fils et le Saint-Esprit soient de la substance du Père, il accorde aux anges et aux hommes la nature du Dieu tout-puissant.

Puisqu'il en est ainsi, quelle folie n'est-ce point, après s'être contenté de changer quelques passages concernant le Fils et le Saint-Esprit, passages qui sont de vrais blasphèmes, d'avoir publié le reste tel quel, et de l'avoir loué d'une voix impie, comme si toutes ces erreurs ne venaient pas d'une source également empoisonnée ? Ce n'est pas ici le lieu d'écrire contre tout cela ; d'ailleurs, ceux qui ont écrit contre Arius et Eunomius, contre Manichée et les divers hérétiques, auront aussi, il faut le croire, répondu à ces impiétés d'Origènes. Si quelqu'un donc veut lire ces livres, et

igitur hos voluerit legere libros, et calceatis pedibus ad terram repromissionis pergere, necubi a serpentibus mordeatur, et arcuato scorpii vulnere verberetur, legat prius hunc librum, et, antequam ingrediatur viam, quæ sibi cavenda sint noverit.

EPISTOLA XCV.

AD RUSTICUM MONACHUM.

Nihil christiano felicius, cui promittitur regnum cœlorum. Nihil laboriosius, qui quotidie de vita periclitatur. Nihil fortius, qui vincit diabolum. Nihil imbecillius, qui a carne superatur. Utriusque rei exempla sunt plurima. Latro credit in cruce, et statim meretur audire: *Amen dico tibi: Hodie mecum eris in paradiso* [1]. Judas de apostolatus fastigio in perditionis tartarum labitur, et nec familiaritate convivii, nec intinctione buccellæ, nec osculi gratia frangitur, ne quasi hominem tradat, quem Filium Dei no-

(1) Luc. XXIII. 43.

aller à la terre de promission avec des souliers aux pieds, de peur d'être mordu par les serpents, et blessé par la piqûre du scorpion, qu'il lise d'abord cette Lettre, et, avant de se mettre en chemin, qu'il sache les choses qu'il lui faut éviter.

LETTRE XCV.

AU MOINE RUSTICUS.

Rien de plus heureux que le chrétien, lui à qui l'on promet le royaume des cieux; rien de plus pénible que sa position, puisque chaque jour il risque de perdre la vie; rien de plus fort que lui, puisqu'il triomphe du démon; rien de plus faible, puisqu'il est vaincu par la chair. Il y a de nombreux exemples de l'une et l'autre chose. Le larron sur la croix a foi au Christ, et mérite aussitôt d'ouïr ces paroles: *En vérité, je te le dis, tu seras aujourd'hui en paradis avec moi.* Judas tombe du haut de l'apostolat dans un abîme de perdition, et ni la familiarité du festin, ni la présentation du morceau de pain trempé dans le plat, ni la gracieuse douceur du baiser ne le fléchirent et ne l'empêchèrent de livrer comme un homme celui qu'il savait être le Fils de Dieu. Quoi de plus vil

verat. Quid Samaritana vilius? Non solum ipsa credidit, et post sex viros unum invenit Dominum, Messiamque cognovit ad fontem [1], quem in templo Judæorum populus ignorabat, sed et auctor fit salutis multorum, et, apostolis ementibus cibos, esurientem reficit lassumque sustentat. Quid Salomone sapientius? Attamen infatuatur amoribus mulierum [2]. Bonum est sal, nullumque sacrificium absque hujus aspersione suscipitur [3]. Unde et Apostolus præcipit: *Sermo vester semper in gratia sale sit conditus* [4]. Quod si infatuatur, foras projicitur [5], intantumque perdit nominis dignitatem, ut ne in sterquilinium quidem utile sit, quo solent credentium arva condiri, et sterile animarum solum pinguescere.

Hæc dicimus ut prima te, fili Rustice, fronte doceamus magna cœpisse, et excelsa sectari, et adolescentiæ, imo pubertatis incentiva calcantem, perfectæ quidem ætatis gradum scandere; sed lubricum iter esse per quod ingrederis, nec tantum sequi gloriæ post victoriam, quantum ignominiæ post ruinam. Non mihi nunc per virtutum prata ducendus est rivulus, nec laborandum ut ostendam tibi variorum pulchritudinem florum; quid in se lilia habeant puritatis, quid rosa verecundiæ possideat, quid violæ purpura

(1) Joan. IV. 7. — (2) III. Reg. XI. 1. — (3) Levit. II. 13. — (4) Coloss. IV. 6 — (5) Marc. IX; Matth. V. 13.

que la Samaritaine? Or, non-seulement elle crut elle-même, et trouva le Seigneur, après avoir eu six maris, et reconnut près de la fontaine le Messie que le peuple juif méconnaissait dans son temple, mais encore elle devint l'auteur du salut de plusieurs, et, tandis que les Apôtres achetaient de quoi manger, elle servit de réfection et de repos au Christ qui avait faim et qui était fatigué. Quoi de plus sage que Salomon? Cependant il se laisse fasciner par l'amour des femmes. Le sel est bon, et nul sacrifice n'est agréable sans une aspersion de sel. Voilà pourquoi l'Apôtre dit: *Que toujours votre langage soit assaisonné de grâce et de sel;* mais si le sel devient fade, on le jette dehors, et il perd tellement la dignité de son nom qu'il n'est plus même utile pour le fumier avec lequel on a coutume d'engraisser les champs, et de féconder le sol des ames stériles.

Je vous dis ceci, mon fils Rusticus, afin de vous faire comprendre de prime abord que vous avez entrepris une grande chose, que vous poursuivez une sublime carrière, et que, en méprisant tous les plaisirs de la jeunesse ou plutôt de la puberté, vous vous élevez jusqu'à un âge parfait, mais aussi que vous marchez par un chemin glissant, et qu'il ne vous reviendra jamais autant de gloire après le triomphe que vous n'auriez de honte en succombant. Il n'est pas nécessaire maintenant que je conduise un petit ruisseau dans les prés des vertus, ni que je m'efforce de vous faire voir la beauté des diverses fleurs, de vous montrer ce que les lis ont en eux de pureté, ce que la rose possède de pudeur, ce que la pourpre de la violette nous promet pour le royaume des cieux, ni

promittat in regno, quid rutilantium spondeat pictura gemmarum, jam enim, propitio Domino, stivam tenes. Jam tectum atque solarium cum Petro apostolo conscendisti; qui esuriens in Judæis, Cornelii saturatur fide, et famem incredulitatis eorum gentium conversione restinguit, atque in vase evangeliorum quadrangulo, quod de cœlo descendit ad terram, docetur et discit omnes homines posse salvari, rursumque quod viderat, in specie candidissimi linteaminis in superna transfertur, et credentium turbam de terris ad cœlum rapit, ut pollicitatio Domini compleatur: *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt* [2].

Totum quod apprehensa manu insinuare tibi cupio, quod quasi doctus nauta, post multa naufragia, rudem conor instruere vectorem, illud est, ut in quo littore pudicitiæ pirata sit noveris, ubi Charybdis et radix omnium malorum avaritia, ubi Scyllæi obtrectatorum canes, de quibus Apostolus loquitur: *Ne, mordentes invicem, mutuo consumamini* [3]; quomodo in media tranquillitate securi, Libycis interdum vitiorum Syrtibus obruamur; quid venenatorum animantium desertum hujus seculi nutriat. Navigantes rubrum mare, in quo optandum nobis est ut verus Pharao cum suo mergatur exercitu, multis

(1) Act. VI. 9. — (2) Matth. V. 8. — (3) Gal. V. 13.

ce que nous donne à espérer l'émail de ces pierreries resplendissantes ; car déjà, grâce au Seigneur, vous avez la main à la charrue ; déjà vous êtes monté, avec Pierre, sur le toit et sur le *solarium*, où cet apôtre qui avait faim dans Israël, est rassasié par la foi de Corneille, apaise par la conversion des Gentils la faim que lui avait causée l'incrédulité des Juifs ; apprend par le vase à quatre angles, figure des Évangiles, lequel descend du ciel en terre, que tous les hommes peuvent être sauvés ; et voit que l'on retire en haut ce vase semblable à un linge très-blanc, ce vase qui emporte de la terre aux cieux la foule des croyants, pour que s'accomplisse cette promesse du Seigneur : *Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu.*

Tout ce que je désire vous insinuer, votre main dans la mienne, moi qui, pareil à un habile pilote, m'efforce, après de fréquents naufrages, d'instruire un matelot sans expérience, c'est qu'il vous faut savoir sur quel rivage se tient le pilote de la chasteté ; en quel lieu se trouve Charybde, et l'avarice, source de tous les maux ; en quel endroit l'on rencontre ces chiens de Scylla, ces médisants dont l'Apôtre dit : *Prenez garde que, en vous mordant les uns les autres, vous ne vous consumiez aussi les uns les autres ;* comment il arrive que, nous croyant à l'abri dans un doux calme, nous sommes parfois engloutis dans les syrtes libyennes des vices ; enfin quels sont les animaux venimeux que nourrit le désert du siècle. Ceux qui naviguent sur la mer Rouge, où il est pour nous à désirer que le véritable Pharaon soit submergé avec son

difficultatibus ac periculis ad urbem maximam perveniunt. Utroque in littore gentes vagæ, imo belluæ habitant ferocissimæ. Semper solliciti, semper armati, totius anni vehunt cibaria. Latentibus saxis vadisque durissimis plena sunt omnia, ita ut speculator doctus in summa mali arbore sedeat, et inde regendæ et circumflectendæ navis dictata prædicet. Felix cursus est, si post sex menses supradictæ urbis portum teneant, a quo se incipit aperire Oceanus, per quem vix anno perpetuo ad Indiam pervenitur, et ad Gangem fluvium, quem Phison sancta Scriptura commemorat [1], qui circumit totam terram Hevila, et multa genera pigmentorum de paradisi dicitur fonte devehere; ubi nascitur carbunculus et smaragdus, et margarita candentia, et uniones quibus nobilium feminarum ardet ambitio, montesque aurei, quos adire propter gryphas et dracones, et immensorum corporum monstra, hominibus impossibile est, ut ostendatur nobis quales custodes habeat avaritia.

Quorsum ista perspicuum est. Si negotiatores seculi tanta sustinent, ut ad incertas perituras que divitias perveniant, et servent cum animæ discrimine quæ multis periculis quæsierunt,

(1) Gen. II. 2.

armée, n'arrivent à la très-grande ville qu'après avoir essuyé bien des périls et surmonté bien des difficultés; car sur l'une et l'autre rive se trouvent des nations errantes, ou plutôt résident les bêtes les plus féroces. Les voyageurs qui portent avec eux la nourriture de toute l'année doivent être toujours en garde, toujours armés. Tout est là si rempli d'écueils secrets, de rochers affreux, qu'un habile observateur est obligé de s'asseoir au sommet du mât, pour marquer la route et dire comment il faut diriger le navire. La course est heureuse lorsque, au bout de six mois, l'on arrive au port de la susdite ville, d'où l'on commence à découvrir l'Océan. Ceux qui s'y embarquent ont bien de la peine à parvenir aux Indes en une année, et à gagner le fleuve du Gange, que l'Ecriture sainte appelle Phison, qui baigne tout le pays d'Hévila, et qui, dit-on, entraîne du paradis, où il prend sa source, plusieurs matières qui servent à faire diverses teintures. C'est là que naissent l'escarboucle et l'émeraude, et ces perles si brillantes, et ces *unions* qui font la passion des nobles matrones; c'est là que se trouvent ces montagnes d'or, dont les hommes ne sauraient approcher à cause des griffons, des dragons et des autres monstres horribles, ce qui nous montre quels gardiens l'avarice a coutume d'avoir.

A quoi bon tout ceci? Il est aisé de le voir. Si les trafiquants du siècle endurent tant de peines pour arriver à la possession de richesses incertaines et périssables; s'ils conservent, même au péril de leur vie, des biens qu'ils ont été chercher à travers une infinité de périls, que ne doit pas faire un trafiquant du Christ, lui qui vend tout, pour chercher une perle

quid Christi negotiatori faciendum est, qui venditis omnibus quærit pretiosissimum margaritum, qui totis substantiæ suæ opibus emit agrum, in quo reperiat thesaurum, quem nec fur effodere, nec latro possit auferre [1]?

Scio me offensurum esse quam plurimos, qui generalem de vitiis disputationem in suam referunt contumeliam, et, dum mihi irascuntur, suam indicant conscientiam, multoque pejus de se quam de me judicant. Ego enim neminem nominabo, nec veteris comœdiæ licentia, certas personas eligam atque perstringam. Prudentis viri est, ac prudentium feminarum, dissimulare, imo emendare quod in se intelligunt, et indignari sibi magis quam mihi, nec in monitorem maledicta congerere; qui, etsi iisdem teneatur criminibus, certe in eo melior est quod sua ei mala non placent.

Audio religiosam habere te matrem, multorum annorum viduam, quæ aluit, quæ erudivit infantem, ac, post studia Galliarum, quæ vel florentissima sunt, misit Romam, non parcens sumtibus, et absentiam filii spe sustinens futurorum, ut ubertatem gallici nitoremque sermonis gravitas romana condiret, nec calcaribus in te, sed frenis uteretur, quod et in diser-

(1) Matth. XIII. 45.

très-précieuse, lui qui achette au prix de tout ce qu'il possède un champ où il puisse trouver un trésor que les larrons ne sauraient déterrer, ni les voleurs enlever?

Je sais que j'offenserai bien des gens qui s'appliquent en particulier comme un reproche tout ce que l'on dit contre les vices en général ; mais en s'irritant contre moi, de tels hommes font connaître l'état de leur conscience, et jugent bien plus défavorablement d'eux-mêmes que de moi ; car je ne prétends nommer personne, et n'irai point, avec la licence de l'ancienne comédie, choisir ni attaquer certains individus. Il est d'une femme prudente et d'un homme sage de dissimuler en pareil cas, ou plutôt de se corriger des vices dont ils se trouvent coupables, de s'indigner contre eux-mêmes plutôt que contre moi, et de ne point accumuler les médisances contre celui qui les avertit ; car, bien qu'il soit sujet aux mêmes vices, il a du moins sur eux l'avantage de ne pas se plaire dans ses désordres.

J'apprends que vous avez une pieuse mère, veuve depuis plusieurs années, qui a nourri, qui a formé votre enfance, et qui, après vous avoir fait instruire dans les Gaules, où les études sont très-florissantes, vous a envoyé à Rome, pour que vous y apprissiez à tempérer la fécondité et la politesse de l'éloquence gauloise par la gravité de l'éloquence romaine, puis n'a rien épargné et s'est consolée de l'absence d'un fils dans l'espoir de l'avenir; car elle avait besoin, non pas de vous presser de l'aiguillon, mais de vous retenir avec le frein, comme

tissimis viris Græciæ legimus, qui Asianum tumorem Attico siccabant sale, et luxuriantes flagellis vineas falcibus reprimebant, ut eloquentiæ torcularia, non verborum pampinis, sed sensuum quasi uvarum expressionibus redundarent.

Hanc tu suspice, ut parentem; ama, ut nutricem; venerare, ut sanctam. Nec aliorum imiteris exemplum, qui relinquunt suas, et alienas appetunt; quorum dedecus in propatulo est, sub nominibus pietatis quærentium suspecta consortia. Novi ego quasdam jam maturioris ætatis, libertini generis adolescentibus delectari, et filios quærere spirituales, paulatimque pudore superato, per ficta matrum nomina erumpere in licentiam maritalem. Aliæ sorores virgines deserunt, et externis viduis copulantur. Sunt quæ oderunt suos, et non suorum palpantur affectu, quarum impatientia, index animi, nullam recipit excusationem, et cassa impudicitiæ velamenta quasi aranearum fila disrumpit. Videas nonnullos accinctis renibus, pulla tunica, barba prolixa, a mulieribus non posse discedere; sub eodem manere tecto, simul inire convivia, ancillas juvenes habere in ministerio, et, præter vocabulum nuptiarum, omnia esse matrimonii. Nec hæc culpa est christiani nominis, si simulator religionis in vitio sit. Quinimo confusio Gentilium,

comme nous voyons qu'il en fut pour les hommes les plus diserts de la Grèce, eux qui desséchaient avec le sel attique l'enflure du style asiatique, et retranchaient avec la serpe la luxuriance des brins de la vigne, afin que le pressoir de l'éloquence regorgeât, non point des pampres de la parole, mais du sens des mots, comme du jus des raisins.

Cette femme pieuse, respectez-la comme votre mère, aimez-la comme votre nourrice, vénérez-la comme une sainte. Ne suivez pas l'exemple de ceux qui abandonnent leurs mères propres, s'attachent à des étrangères, et affichent leur déshonneur, en entretenant, sous un prétexte de piété, des liaisons suspectes. Je sais quelques femmes d'un âge avancé déjà, qui se plaisent la plupart à avoir chez elles des enfants d'affranchis, qu'elles nomment leurs fils spirituels, et qui, surmontant peu à peu une certaine honte, passent enfin du prétendu titre de mère à la liberté maritale. D'autres quittent leurs sœurs vierges, et vivent avec des veuves étrangères. Il en est qui haïssent leurs proches, et sont insensibles à l'affection de leurs parents; mais cette colère, indice de leur ame, ne saurait être excusée en aucune façon, et les faibles voiles de l'impudicité se brisent comme des toiles d'araignée. On voit quelques hommes qui, avec une ceinture autour des reins, une tunique de couleur sombre et une longue barbe, ne peuvent se séparer des femmes, demeurent sous le même toit qu'elles, mangent à la même table, ont à leur service de jeunes ancelles, et, sauf le titre, forment un véritable mariage. Ce n'est pas la faute du nom chrétien, si un hypocrite de religion est dans le vice :

cum ea vident Ecclesiis displicere, quæ omnibus bonis non placent.

Tu vero, si monachus esse vis, non videri, habeto curam, non rei familiaris, cui renuntiando hoc esse cœpisti, sed animæ tuæ. Sordidæ vestes, candidæ mentis indicia sint; vilis tunica, contemtum seculi probet, ita duntaxat ne animus tumeat, ne habitus sermoque dissentiant. Balnearum fomenta non quærat, qui calorem corporis jejuniorum cupit frigore exstinguere. Quæ et ipsa moderata sint, ne nimia, debilitent stomachum, et majorem refectionem poscentia erumpant in cruditatem, quæ parens libidinum est. Modicus ac temperatus cibus et carni et animæ utilis est.

Matrem ita vide, ne per illam alias videre cogaris, quarum vultus cordi tuo hæreant,

Et tacitum vivat sub pectore vulnus.

ÆNEID. IV. 67.

Ancillas quæ illi in obsequio sunt tibi scias esse in insidiis, quia quanto vilior earum conditio, tanto facilior est ruina. Et Johannes Baptista sanctam matrem habuit, pontificisque filius erat, et tamen nec matris affectu, nec patris opibus

au contraire, c'est la confusion des Gentils, qui voient bien que l'Église désapprouve tout ce que désapprouvent aussi les honnêtes gens.

Quant à vous, si vous voulez être moine, ou bien seulement le paraître, prenez soin, non pas de vos intérêts domestiques, puisque c'est en y renonçant que vous avez commencé d'être ce que vous êtes, mais bien de votre ame. Que les vêtements les plus simples deviennent l'indice d'une ame pure; qu'une vile tunique prouve quel mépris vous faites du siècle, pourvu néanmoins que le cœur ne s'enfle point, que l'extérieur et le langage ne soient point en désaccord. Qu'il ne cherche pas l'excitation des bains celui qui désire éteindre par le froid des jeûnes la chaleur du corps. Que les jeûnes eux-mêmes soient modérés, de peur qu'une abstinence excessive n'affaiblisse l'estomac, ne demande une réfection trop grande, et ne dégénère en des crudités, qui sont la source des passions. Un peu de nourriture prise avec modération devient utile et à l'ame et au corps.

Voyez votre mère avec tant de réserve que vous ne soyez point obligé par elle de voir d'autres femmes, dont la figure se graverait dans votre cœur,

> Et y ferait vivre une secrète blessure.
>
> ÉNÉID. IV. 67.

Les ancelles qui se trouvent à son service, sachez que ce sont autant de piéges pour vous, et plus leur condition est vile, plus la chute est facile. Jean-Baptiste aussi avait une sainte mère, et était fils d'un prêtre; néanmoins, ni la tendresse de la mère, ni les richesses du père ne purent l'engager à demeurer

vincebatur, ut in domo parentum cum periculo viveret castitatis. Vivebat in eremo, et oculis desiderantibus Christum, nihil aliud dignabatur aspicere. Vestis aspera, zona pellicea, cibus locustæ, melque silvestre, omnia virtuti et continentiæ præparata. Filii prophetarum, quos monachos in veteri testamento legimus, ædificabant sibi casulas propter fluenta Jordanis, et, turbis urbium derelictis, polenta et herbis agrestibus victitabant. Quandiu in patria tua es, habeto cellulam pro paradiso; varia Scripturarum poma decerpe, his utere deliciis, harum fruere complexu.

Si scandalizat te oculus, pes, manus, projice ea [1]. Nulli parcas, ut soli parcas animæ. *Qui viderit*, inquit Dominus, *mulierem ad concupiscendum eam, jam mœchatus est eam in corde suo* [2]. *Quis gloriabitur castum se habere cor* [3]? Astra non sunt munda in conspectu Domini; quanto magis homines, quorum vita tentatio est [4]? Væ nobis, qui quoties concupiscimus, toties fornicamur! *Inebriatus est*, inquit, *gladius meus in cœlo* [5], multo amplius in terra, quæ spinas et tribulos generat. Vas electionis, in cujus ore Christus resonabat, macerat corpus suum, et subjicit servituti [6], et tamen cernit na-

(1) Matth. V. 29. — (2) Ibid. 28. — (3) Prov. XX. 9. — (4) Job XXV. 5. — (5) Is. XXXIV. 5. — (6) I Cor. IX.

dans la maison paternelle, aux dépens de sa chasteté. Il vivait dans le désert, et de ses yeux qui attendaient le Christ, ne daignait pas regarder autre chose. Son vêtement était rude et grossier, sa ceinture était de peau, sa nourriture se composait de sauterelles et de miel sauvage, toutes choses propres à nourrir sa vertu et à conserver son innocence. Les enfants des prophètes, qui étaient les moines de l'Ancien Testament, se bâtissaient de petites cabanes sur les bords du Jourdain, et, loin de la foule des cités, vivaient pauvrement de polenta et d'herbes sauvages. Tandis que vous êtes dans votre patrie, regardez votre cellule comme un paradis, cueillez les divers fruits des Écritures, faites-en vos délices, et soyez toujours attaché à la lecture de ces livres sacrés.

Si votre œil, votre pied, votre main vous sont un sujet de scandale, jetez-les loin de vous. N'épargnez rien afin d'épargner votre ame seule. *Celui*, dit le Seigneur, *qui regardera une femme pour la convoiter, a déjà commis l'adultère dans son cœur. Qui donc se flattera d'avoir un cœur chaste?* Les astres ne sont pas purs aux yeux du Seigneur; à combien plus forte raison les hommes ne le sont-ils point, eux dont la vie est une continuelle tentation! Malheur à nous, car autant de fois nous avons de mauvais désirs, autant de fois nous forniquons! *Mon épée*, dit le Seigneur, *s'est enivrée dans le ciel*, mais plus encore sur la terre, qui ne produit que des épines et des ronces. Le vase d'élection, cet Apôtre par la bouche de qui parlait le Christ, macère son corps, l'assujettit à la servitude, et néanmoins il sent les ardeurs naturelles de la chair s'opposer à ses désirs, en sorte qu'il est forcé de faire

turalem carnis ardorem suæ repugnare sententiæ, ut quod non vult, hoc agere compellatur, et quasi vim patiens, vociferatur et dicit: *Miser ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus* [1]? Et tu, te arbitraris absque lapsu et vulnere posse transire, nisi omni custodia servaveris cor tuum, et cum Salvatore dixeris: *Mater mea et fratres mei hi sunt qui faciunt voluntatem Patris mei* [2]. Crudelitas ista pietas est. Imo quid tam pium quam sanctæ matri sanctum filium custodire? Optat et illa te vivere, et non videre ad tempus, ut semper cum Christo videat. Anna Samuelem non sibi, sed tabernaculo genuit [3]. Filii Jonadab, qui vinum et siceram non bibebant [4], qui habitabant in tentoriis, et quas nox compulerat sedes habebant, scribuntur in psalmo [5], quod primi captivitatem sustinuerint, qui ab exercitu Chaldæorum, vastante Judæam, urbes introire compulsi sunt. Viderint alii quid sentiant, unusquisque enim suo sensu ducitur. Mihi oppidum carcer, et solitudo paradisus est. Quid desideramus urbium frequentiam, qui de singularitate censemur? Moyses, ut præesset populo Judæorum, quadraginta annis eruditur in eremo [6]; pastor ovium, hominum factus est pastor. Apostoli de piscatione lacus Gene-

(1) Rom. VII. 24. — (2) Matth. XII. 50. — (3) I Reg. I. 11. — (4) Jerem. XXXVI. 6. — (5) Ps. LXX. — (6) Exod. III.

ce qu'il ne veut pas, et que, souffrant en quelque sorte violence, il s'écrie et dit : *Malheureux homme que je suis, qui donc me délivrera de ce corps de mort?* Et vous, vous croyez pouvoir passer sans faire de chute, sans recevoir de blessure! Non, il n'en sera rien, si vous ne gardez votre cœur avec toute l'attention possible, et ne dites avec le Sauveur : *Ma mère et mes frères ce sont ceux qui font la volonté de mon Père.* Cette cruauté est de la piété. Que dis-je? est-il rien de plus conforme à la piété filiale que de conserver dans la sainteté le fils d'une sainte mère? La vôtre souhaite que vous viviez, heureuse même de ne pas vous voir pour un temps, afin de vous voir toujours avec le Christ. Anna mit au monde Samuel, non point pour elle-même, mais pour le tabernacle. Les enfants de Jonadab, qui ne buvaient ni vin ni bière, qui habitaient sous des tentes, et se contentaient des demeures que la nuit les forçait de prendre, souffrirent les premiers, est-il écrit au Psaume, les malheurs de la captivité; car ils se virent forcés, par l'armée des Chaldéens qui ravageait la Judée, de se réfugier dans les villes. Que d'autres en pensent ce qu'ils voudront; car chacun est guidé par son sens propre; mais pour moi la ville est une prison, et la solitude un paradis. Pourquoi désirons-nous la foule des cités, nous qui faisons profession de vivre seuls. Moïse, pour gouverner le peuple juif, fut instruit quarante ans au désert; pasteur de brebis, il devint pasteur d'hommes. Les Apôtres passèrent de la pêche des poissons du lac de Nazareth à la pêche des hommes. Ayant alors leur père, leurs filets, leur nacelle, ils quittèrent tout aussitôt, dès qu'ils suivi-

zareth, ad piscationem hominum transierunt [1]. Tunc habentes patrem, rete, naviculam, secuti Dominum, protinus omnia reliquerunt, portantes quotidie crucem suam, et ne virgam quidem in manu habentes.

Hæc dico, ut etiam si clericatus te titillat desiderium, discas quod possis docere, et rationabilem hostiam offeras Christo, ne miles antequam tiro, ne prius magister sis, quam discipulus. Non est humilitatis meæ, neque mensuræ, judicare de clericis, et de ministris Ecclesiarum sinistrum quippiam dicere. Habeant illi ordinem et gradum suum, quem si tenueris, quomodo tibi in eo vivendum sit editus ad Nepotianum liber docere te poterit. Nunc monachi incunabula moresque discutimus, et ejus monachi, qui liberalibus studiis eruditus in adolescentia, jugum Christi collo suo imposuit.

Primumque tractandum est, utrum solus, an cum aliis in monasterio vivere debeas. Mihi quidem placet ut habeas sanctorum contubernium, nec ipse te doceas, et absque doctore ingrediaris viam, quam nunquam ingressus es; statimque tibi in partem alteram declinandum sit, et errori pateas, plusque aut minus ambules, quam necesse est, ne aut currens lasseris, aut moram faciens, obdormias. In solitudine sito

(1) Luc. V. 10.

rent le Seigneur, et chaque jour portèrent leur croix, n'ayant pas même un bâton à la main.

Je vous dis ceci, afin que, s'il vous prend quelque envie de vous engager dans la cléricature, vous vous rendiez capable d'instruire les autres, que vous offriez au Seigneur une victime raisonnable, que vous ne soyez pas soldat avant d'avoir été tiron, maître avant d'avoir été disciple. Il n'appartient point à ma bassesse, ni à ma mesure de juger des clercs, ni de dire des ministres des Eglises quelque parole de blâme. Qu'ils demeurent à leur poste et dans leur rang ; mais si l'on vous y place, le livre que j'ai composé pour Népotianus pourra vous apprendre comment vous devez y vivre. Nous discutons maintenant sur le berceau, sur les mœurs du moine, et d'un moine qui, façonné dans sa jeunesse aux études libérales, a mis sur son cou le joug du Christ.

Il faut examiner d'abord si vous devez vivre seul, ou avec d'autres, dans un monastère. Pour moi, j'aimerais à vous voir en la compagnie des saints, ne vous conduisant pas par vos propres lumières, n'entrant point sans guide, dans une route où vous n'êtes jamais entré ; car peut-être que vous vous égareriez tout d'abord, que vous seriez sujet à vous tromper, que vous marcheriez plus ou moins qu'il ne faudrait, que vous vous fatigueriez par une course précipitée, ou que, vous arrêtant, vous vous endormiriez. L'orgueil se glisse bien vite dans le solitaire, et, pour peu qu'il jeûne et qu'il ne voie pas les hommes, il

subrepit superbia. Et si parumper jejunaverit, hominemque non viderit, putat se alicujus esse momenti; oblitusque sui, unde, et quo venerit, intus corde, lingua foris vagatur. Judicat contra Apostoli voluntatem alienos servos; quo gula voluerit, porrigit manum; dormit quantum voluerit, nullum veretur; facit quod voluerit, omnes inferiores se putat, crebriusque in urbibus quam in cellula est, et inter fratres simulat verecundiam, qui platearum turbis colliditur.

Quid igitur? Solitariam vitam reprehendimus? Minime, quippe quam sæpe laudavimus. Sed de ludo monasteriorum hujuscemodi volumus egredi milites, quos eremi dura rudimenta non terreant, qui specimen conversationis suæ, multo tempore dederint, qui omnium fuerint minimi; ut primi omnium fierent, quos nec esuries aliquando, nec saturitas superavit; qui paupertate lætantur; quorum habitus, sermo, vultus, incessus, doctrina virtutum est; qui nesciunt, secundum quosdam ineptos homines, dæmonum pugnantium contra se portenta confingere, ut apud imperitos et vulgi homines miraculum sui faciant, et exinde lucra sectentur. Vidimus nuper, et planximus, Crœsi opes unius morte deprehensas, urbisque stipes, quasi in usus pauperum congregatas, stirpi et posteris derelictas. Tunc ferrum quod latebat in profundo, supernatavit aquæ [1],

(1) IV. Reg. VI. 6.

s'imagine qu'il a quelque valeur, puis, se méconnaissant lui-même, ne sachant plus d'où il vient ni où il est venu, il vagabonde au-dedans avec son cœur, au-dehors avec sa langue. Il juge, contre la défense de l'Apôtre, les serviteurs d'autrui, tend la main vers ce que lui demande l'intempérance, dort autant qu'il lui plaît, ne craint personne, fait ce qu'il veut, regarde tous les hommes comme ses inférieurs, réside plus souvent dans les cités que dans sa cellule, et affecte de la modestie parmi ses frères, lui qui se jette toujours dans la foule des rues et des places.

Mais quoi ! blâmé-je la vie solitaire? Point du tout; car je l'ai fréquemment louée ; mais je veux *qu'il* ne sorte de l'école des monastères que des *soldats* que n'épouvante point la rude milice du désert, qui aient donné pendant long-temps une preuve de leur bonne vie, qui se soient faits les derniers de tous pour devenir les premiers de tous ; qui n'aient jamais été ni abattus par la faim, ni vaincus par l'intempérance ; qui se plaisent dans la pauvreté ; qui, par leur maintien, leur langage, leur air, leur démarche, soient une image de toutes les vertus ; qui ne sachent point, comme quelques moines ineptes, raconter les combats imaginaires qu'ils soutiennent contre les démons, ni s'attirer ainsi l'admiration d'une ignorante populace, pour trouver là une occasion de lucre. Nous avons vu naguère, et nous en avons gémi, la mort surprendre au milieu des richesses de Crésus un moine qui destinait à ses enfants et à sa descendance les aumônes qu'il avait mendiées dans la ville, comme pour les donner aux pauvres. Alors, le fer qui était au fond de l'eau a surnagé, et l'on a trouvé parmi

et inter palmarum arbores myrrhæ amaritudo monstrata est. Nec mirum. Talem et socium et magistrum habuit, qui egentium famem suas fecit esse divitias, et miseris derelicta in suam reservavit miseriam. Quorum clamor tandem pervenit ad cœlum, et patientissimas Dei vicit aures, ut missus angelus pessimus Nabal Carmelio diceret: *Stulte, hac nocte auferent animam tuam a te, quæ autem præparasti, cujus erunt* [1]?

Volo ergo te, et propter caussas quas supra exposui, non habitare cum matre; et præcipue, ne aut offerentem delicatos cibos, renuendo contristes; aut, si acceperis, oleum igni adjicias, et inter frequentiam puellarum per diem videas quod nocte cogites. Nunquam de manu et oculis tuis recedat liber; discatur psalterium ad verbum; oratio sine intermissione, vigil sensus, nec vanis cogitationibus patens. Corpus pariter et animus tendatur ad Dominum. Iram vince patientia. Ama scientiam Scripturarum, et carnis vitia non amabis. Nec vacet mens tua variis perturbationibus, quæ, si pectori insederint, dominabuntur tui, et te deducent ad delictum maximum.

Facito aliquid operis, ut te semper diabolus

(1) Exod. XV. 27.

les palmiers l'amertume de la myrrhe. Rien d'étonnant, puisque ce moine a eu pour compagnon et pour maître un homme qui s'enrichissait de la faim des pauvres, et qui s'est rendu misérable en retenant ce qui était destiné aux malheureux. Leur cri est enfin parvenu au ciel, et ils ont vaincu les oreilles si patientes du Seigneur, en sorte qu'il a envoyé un ange fatal dire à ce Nabal du Carmel : *Insensé, cette nuit même on emportera ton ame, et pour qui sera tout ce que tu as amassé?*

Je veux donc que vous n'habitiez point avec votre mère, non-seulement pour les raisons que j'ai dites ci-dessus, mais spécialement de peur que vous ne la contristiez en refusant les viandes délicates qu'elle vous offrira, ou bien que, si vous les acceptez, vous ne mettiez de l'huile sur le feu, et que, au milieu de ses ancelles, vous ne voyiez dans le jour des choses auxquelles vous penseriez la nuit. Que jamais les livres ne s'éloignent de vos mains, de vos yeux. Apprenez par cœur le psautier, priez sans cesse, veillez attentivement sur vos sens, et ne vous abandonnez point à de vaines pensées. Que votre corps et votre ame se portent également vers le Seigneur. Triomphez de la colère par la patience; aimez l'étude des Ecritures, et vous n'aimerez point les vices de la chair. Dégagez votre esprit de toutes les diverses perturbations, car si une fois elles trouvaient place dans votre cœur, elles vous domineraient, et vous conduiraient jusqu'à un très-grand péché.

Faites quelque ouvrage, afin que toujours le démon vous trouve occupé. Si les Apôtres, qui pouvaient vivre de l'Evangile, travaillaient pourtant des

inveniat occupatum. Si apostoli habentes potestatem de evangelio vivere, laborabant manibus suis, ne quem gravarent, et aliis tribuebant refrigeria, quorum pro spiritualibus debebant metere carnalia, cur tu in usus tuos cessura non præpares? Vel fiscellam texe junco, vel canistrum lentis plecte viminibus; sarriatur humus, areolæ æquo limite dividantur. In quibus cum olerum jacta fuerint semina, vel plantæ per ordinem positæ, aquæ ducantur irriguæ, ut pulcherrimorum versuum spectator assistas:

Ecce supercilio clivosi tramitis undam
Elicit, illa cadens raucum per lævia murmur
Saxa ciet, scatebrisque arentia temperat arva.

VIRGILE, *Georg.* I. 108-110.

Inserantur infructuosæ arbores vel gemmis vel surculis, ut parvo post tempore laboris tui dulcia poma decerpas. Apum fabricare alvearia, ad quas te mittunt Salomonis proverbia, et monasteriorum ordinem, ac regiam disciplinam, in parvis disce corporibus. Texantur et lina capiendis piscibus; scribantur libri, ut et manus operetur cibum, et animus lectione saturetur. In desideriis est omnis otiosus. Ægyptiorum monasteria hunc morem tenent, ut nullum absque operis labore suscipiant, non tam propter victus necessitatem, quam propter animæ salutem, ne vage-

mains, de peur d'être à charge à quelqu'un, et donnaient des aumônes à ceux mêmes dont ils devaient recueillir des biens temporels, en échange des biens spirituels qu'ils leur communiquaient, pourquoi ne disposeriez-vous pas de ce qui doit servir à vos usages? Tressez donc une corbeille avec le jonc, ou bien arrondissez un panier avec le flexible osier; sarclez la terre, partagez votre jardin en compartiments pareils, et quand vous y aurez semé des légumes, ou aligné des plantations, amenez les fraîches eaux, afin de jouir du spectacle décrit en ces magnifiques vers :

Aussitôt je le vois, par une douce pente,
Amener du sommet d'un rocher sourcilleux,
Un docile ruisseau, qui sur un lit pierreux
Tombe, écume, et, roulant avec un doux murmure,
Des champs désaltérés ranime la verdure.

VIRGILE, *Géorg.* TRAD. DE DELILLE.

Greffez des sauvageons ou en écusson ou en fente, afin qu'en peu de temps vous cueilliez le doux fruit de votre travail. Fabriquez des ruches pour les abeilles, pour les abeilles, vers qui vous envoient les *Proverbes* de Salomon, et apprenez de ces petits animaux l'ordre et la royale discipline des monastères. Tressez aussi le lin pour prendre le poisson; transcrivez des livres, en sorte que vos mains gagnent de quoi vous nourrir, et que l'ame se rassasie de lecture. Tout homme oisif est assiégé de désirs. Les monastères d'Egypte ont coutume de ne recevoir personne qui ne travaille des mains, et cela ils ne le font point tant à cause de la nécessité qu'il y a de se

tur perniciosis cogitationibus mens, et, instar fornicantis Jerusalem, omni transeunti divaricet pedes suos.

Dum essem juvenis, et solitudinis me deserta vallarent, incentiva vitiorum ardoremque naturæ ferre non poteram, quem cum crebris jejuniis frangerem, mens tamen cogitationibus æstuabat. Ad quam edomandam, cuidam fratri, qui ex Hebræis crediderat, me in disciplinam dedi, ut post Quintiliani acumina, Ciceronis fluvios, gravitatemque Frontonis, et lenitatem Plinii, alphabetum discerem, et stridentia anhelantiaque verba meditarer. Quid ibi laboris insumserim, quid sustinuerim difficultatis, quoties desperaverim, quotiesque cessaverim, et contentione dicendi rursus incœperim, testis est conscientia, tam mea qui passus sum, quam eorum qui mecum duxerunt vitam. Et gratias ago Domino, quod de amaro semine litterarum dulces fructus carpo.

Dicam et aliud, quod in Ægypto viderim; græcus adolescens erat in cœnobio, qui nulla continentia, nulla operis magnitudine flammam poterat carnis exstinguere. Hunc periclitantem pater monasterii hac arte servavit. Imperavit cuidam viro gravi ut jurgiis atque conviciis insectaretur hominem, et post irrogatam injuriam, primus ve-

procurer de la nourriture, qu'en vue même du salut de l'ame; car ils craignent qu'un religieux ne s'égare en de pernicieuses pensées, et, à l'instar de Jérusalem en fornication, n'ouvre ses pieds à tout passant.

Lorsque j'étais jeune encore et cantonné dans une étroite solitude, je ne pouvais résister aux amorces du vice, ni aux ardeurs de la nature, et, bien que je les combatisse par des jeûnes fréquents, de criminelles pensées néanmoins bouillonnaient en mon esprit. Afin de dompter la chair, je me mis sous la discipline d'un certain frère Hébreu, qui avait embrassé le christianisme, de sorte que, après avoir goûté les fines expressions de Quintilien, la rapide éloquence de Cicéron, le grave style de Fronton et la douceur de Pline, j'apprenais l'alphabet, et m'étudiais à prononcer des mots stridents et haletants. Ce que je dépensai là de peines, ce que je vainquis de difficultés, combien de fois je perdis courage, combien de fois je renonçai au travail, combien de fois ensuite je le repris dans le désir obstiné d'apprendre, nous le savons assez, et moi qui ai tant souffert, et ceux qui ont vécu avec moi. Mais enfin, je rends grâces au Seigneur de ce que maintenant je goûte les doux fruits de cette amère semence des lettres.

Je vous dirai encore ce que j'ai vu en Egypte. Il y avait dans un monastère un jeune Grec chez qui nulle abstinence, nul travail, si pénible qu'il fût, ne pouvait éteindre les feux de la concupiscence. Le Père du monastère le sauva du danger où il était, et voici par quel moyen. Il ordonna à un homme grave de le charger de reproches et d'injures; puis, après l'avoir injurié, de venir se plaindre le premier. Des témoins

niret ad querimoniam. Vocati testes pro eo loquebantur, qui contumeliam fecerat. Flere ille contra mendacium cœpit quod nullus crederet veritati. Solus pater defensionem suam callide opponere studuit, ne abundantiori tristitia absorberetur frater. Quid multa? Ita annus ductus est. Quo expleto, interrogatus adolescens super cogitationibus pristinis, an adhuc molestiæ aliquid sustineret. « Papæ, inquit, vivere mihi non licet, et fornicari libeat! » Hic, si solus fuisset, quo adjutore superasset?

Philosophi seculi solent amorem veterem amore novo, quasi clavum clavo expellere. Quod et Assuero regi septem principes fecere Persarum, ut Vasthi reginæ desiderium aliarum puellarum amore compescerent. Illi vitium vitio, peccatumque peccato medicantur; nos amore virtutum vitia superemus. *Declina*, ait, *a malo, et fac bonum. Quære pacem, et persequere eam*[1]. Nisi oderimus malum, bonum amare non possumus. Quin potius faciendum est bonum, ut declinemus a malo. Pax quærenda, ut bella fugiamus. Nec sufficit eam quærere, nisi inventam fugientemque omni studio persequamur, *quæ exsuperat omnem sensum*, in qua habitatio Dei est, dicente Propheta : *Et factus est in pace locus ejus*[2]. Pulchreque *persecutio* pacis dicitur,

(1) Ps. XXXVI. 27. — (2) Ibid. LXXV. 2.

appelés parlaient en faveur de celui qui était l'auteur de l'injure. Le jeune homme alors se mit à pleurer de ces calomnies, et de ce que nul ne croyait à la vérité. Seul, le Père sut habilement prendre sa défense, de peur que ce frère ne fût accablé d'une trop grande tristesse. Qu'arriva-t-il? Une année se passa ainsi. Au bout de ce temps, on demanda au jeune homme s'il était encore quelque peu tourmenté de ses anciennes pensées. « Hélas! dit-il, je ne puis respirer, » et je pourrais penser au mal? » S'il eût été seul pourtant, qui donc lui eût aidé à vaincre ses tentations?

Les philosophes du siècle ont coutume de surmonter une passion ancienne par une passion nouvelle, de même que l'on pousse un clou avec un autre clou. C'est ce que firent pour le roi Assuérus sept princes des Perses, qui étouffèrent en son cœur l'amour de la reine Vasthi, en l'engageant dans de nouvelles amours. Ces hommes-là, ils guérissent un vice par un vice, un péché par un péché; nous, c'est par l'amour des vertus que nous devons surmonter les vices. *Détournez-vous du mal*, dit le Prophète, *et faites le bien*; *cherchez la paix, et poursuivez-la*. Si nous ne haïssons le mal, nous ne pouvons aimer le bien. De plus, il faut faire le bien pour se détourner du mal; il faut chercher la paix pour fuir la guerre. Mais il ne suffit pas de chercher la paix, il faut encore, une fois que nous l'avons trouvée et quand elle nous fuit, la poursuivre avec ardeur, cette paix *qui surpasse tout sentiment*, et dans laquelle Dieu fait sa demeure, selon ces paroles du Prophète : *Le Seigneur a établi dans la paix sa résidence*. Le Prophète appelle admirablement cette re-

juxta illud Apostoli : *Hospitalitatem persequentes*, ut non levi usitatoque sermone, et, ut ita loquar, summis labiis hospites invitemus, sed toto mentis ardore teneamus, quasi offerentes se cum lucro nostro atque compendio.

Nulla ars absque magistro discitur. Etiam muta animalia et ferarum greges ductores sequuntur suos. In apibus principes sunt. Grues unam sequuntur ordine litterato. Imperator unus. Judex unus provinciæ. Roma ut condita est, duos fratres simul habere reges non potuit, et parricidio dedicatur. In Rebeccæ utero, Esau et Jacob bella gesserunt [1]. Singuli Ecclesiarum episcopi, singuli archipresbyteri, singuli archidiaconi, et omnis ordo ecclesiasticus suis rectoribus nititur. In navi unus gubernator, in domo unus dominus; in quamvis grandi exercitu, unius signum exspectatur.

Et, ne plura replicando fastidium legenti faciam, per hæc omnia ad illud tendit oratio, ut doceam te, non tuo arbitrio dimittendum, sed vivere debere in monasterio sub unius disciplina patris, consortioque multorum, ut ab alio discas humilitatem, ab alio patientiam. Hic te silentium, ille doceat mansuetudinem ; non facias

(1) Gen. XXV. 22.

cherche de la paix une *poursuite*, à l'imitation de l'Apôtre, qui dit : *Poursuivez l'hospitalité*, de manière que ce ne soit point avec un langage superficiel, cérémonial et, en quelque sorte, du bout des lèvres, que vous invitiez vos hôtes; mais retenez-les avec autant d'ardeur que si, en se présentant, ils nous procuraient un gain et un avantage considérables.

Nul art ne s'apprend sans maître. Les animaux mêmes et les troupeaux ont des chefs qui les conduisent. Les abeilles ont leurs rois, les grues suivent l'une d'entre elles dans un ordre qui forme une lettre. Il n'y a qu'un empereur dans un empire, qu'un juge dans une province. Rome, aussitôt après sa fondation, ne put souffrir deux frères sur le même trône, et consacra son commencement par un parricide. Esaü et Jacob se firent la guerre dans le sein même de Rebecca. L'on ne voit dans une Eglise qu'un archiprêtre, qu'un archidiacre, et chaque ordre du clergé a son chef spécial. Dans un navire, il n'y a qu'un pilote; dans une maison, qu'un seul maître; dans une armée, si grande soit-elle, on ne reçoit d'ordres que d'un seul homme.

Je ne veux point vous ennuyer par de plus longs détails; tout ce que je dis tend seulement à vous prouver que vous devez non point rester maître de vos actions, mais vivre dans un monastère, sous la discipline d'un Père et en la compagnie de plusieurs Religieux, afin que vous appreniez de celui-ci l'humilité, de celui-là la patience; de l'un, à garder le silence; de l'autre, à avoir de la mansuétude; afin encore que vous appreniez à ne pas faire ce qu'il vous plaira, à

quod vis; comedas quod juberis, vestiare quod acceperis; operis tui pensum persolvas, subjiciaris cui non vis, lassus ad stratum venias, ambulansque dormites, et, necdum expleto somno, surgere compellaris. Dicas psalmum in ordine tuo, in quo non dulcedo vocis, sed mentis affectus, quæritur, dicente Apostolo: *Psallam spiritu, psallam et mente* [1]. Et: *Cantantes in cordibus vestris Domino* [2]. Legerat enim esse præceptum: *Psallite sapienter* [3]. Servias fratribus, hospitum laves pedes, passus injuriam taceas, præpositum monasterii timeas ut dominum; diligas, ut parentem. Credas tibi salutare quidquid ille præceperit, nec de majorum sententia judidices, cujus officii est obedire, et implere quæ jussa sunt, dicente Moyse: *Audi, Israel, et tace* [4]. Tantis negotiis occupatus, nullis vacabis cogitationibus; et, dum ab alio transis ad aliud, opusque succedit operi, illud solum mente tenebis quod agere compelleris.

Vidi ego quosdam, qui, postquam renuntiavere seculo, vestimentis duntaxat et vocis professione, non rebus, nihil de pristina conversatione mutarunt. Res familiaris magis aucta quam

(1) I Cor. XIV. 15. — (2) Coloss. III. 16. — (3) Ps. XLVI. 8. — (4) Deut. XXVII. 9.

manger ce que l'on vous ordonnera de manger, à porter les vêtements que l'on vous donnera, à faire le travail qui vous sera prescrit, à vous soumettre à des personnes qui ne vous plairont pas, à vous coucher accablé de lassitude, à dormir en marchant, et à vous lever avant d'avoir assez pris de sommeil. Vous chanterez des psaumes à votre rang, et vous chercherez, non point la douceur de la voix, mais l'affection du cœur, suivant ce que dit l'Apôtre : *Je chanterai de cœur, je chanterai aussi d'esprit ;* et encore : *Chantez dans vos cœurs les louanges du Seigneur ;* car il avait lu ce précepte : *Chantez sagement.* Il vous faudra servir vos frères, laver les pieds des hôtes, souffrir en silence une injure, craindre comme votre maître le supérieur du monastère, et l'aimer comme un père ; croire que tout ce qu'il vous ordonnera vous est avantageux, ne point raisonner sur les commandements des anciens, vous à qui c'est un devoir d'obéir et de faire ce que l'on vous ordonne ; car Moïse dit : *Ecoute, Israël, et tais-toi.* Occupé de si grandes choses, vous ne vous arrêterez point à de vaines pensées, et, tandis que vous passerez d'un exercice à un autre, tandis que l'ouvrage succèdera à l'ouvrage, vous n'aurez dans l'esprit que ce que vous serez forcé de faire.

J'ai vu, moi, des Religieux qui, après avoir renoncé au siècle, mais par leur habit et par leur titre seulement, sans y joindre les effets, ne changeaient rien à leur ancienne manière de vivre. Leurs revenus augmentaient au lieu de diminuer. Ils avaient également auprès d'eux des serviteurs ; la magnificence de leur table était la même. On mange sur des

imminuta. Eadem ministeria servulorum, idem apparatus convivii. In vitro et patella fictili aurum comeditur, et inter turbas et examina ministrorum nomen sibi vendicant solitarii. Qui vero pauperes sunt et tenui substantiola, videnturque sibi scioli, pomparum ferculis similes procedunt in publicum, ut caninam exerceant facundiam. Alii sublatis in altum humeris, et intra se nescio quid cornicantes, stupentibusque in terram oculis, tumentia verba trutinantur, ut si præconem addideris, putes incedere præfecturam. Sunt qui humore cellarum immoderatisque jejuniis, tædio solitudinis ac nimia lectione, dum diebus ac noctibus auribus suis personant, vertuntur in melancoliam, et Hippocratis magis fomentis quam nostris monitis indigent. Plerique artibus et negotiationibus pristinis carere non possunt, mutatisque nominibus institorum, eadem exercent commercia, non victum et vestitum, quod *Apostolus præcipit* [1], sed majora quam seculi homines emolumenta sectantes. Et prius quidem ab ædilibus quos *αγορανομους* Græci appellant, vendentium coercebatur rabies, nec erat impune peccatum. Nunc autem sub religionis titulo, exercentur injusta compendia, et honor nominis christiani fraudem magis facit quam patitur. Quodque pudet dicere, sed necesse est,

(1) I Tim. VI. 3.

plats de verre et d'argile des choses achetées au poids de l'or, et parmi cette foule et ces essaims de valets, on se donne le nom de solitaire. Quant à ceux qui sont pauvres, et qui n'ont que de faibles ressources, mais qui se piquent d'érudition, ils se montrent en public, tels que les statues des pompes solennelles, et vont exercer leur faconde canine. Les uns haussent les épaules, marmottent entre leurs dents je ne sais quoi, et, fixant contre terre des yeux immobiles, parlent avec emphase, pèsent toutes leurs paroles, en sorte que si vous leur donniez un hérault, vous croiriez voir s'avancer un préfet. Il y en a qui, fatigués du mauvais air de leur cellule, abattus par des jeûnes immodérés, par l'ennui de la solitude, par des lectures excessives, et par la nécessité de ne parler jour et nuit qu'à eux-mêmes, tombent dans la mélancolie, et ont plus besoin des remèdes d'Hippocrate que de nos conseils. La plupart ne peuvent renoncer à leurs trafics, ni à leurs négociations d'autrefois; ce sont des marchands qui, sous d'autres noms, font toujours le même commerce, et qui, au lieu de se contenter de la nourriture et du vêtement, comme l'ordonne l'Apôtre, cherchent de plus grands bénéfices que les hommes du monde. Jadis, les édiles, appelés *agoranomes* chez les Grecs, réprimaient la cupidité des vendeurs, et le manque de droiture ne restait pas impuni; mais à présent, sous le voile de la religion, il se fait des gains injustes, la gloire du nom chrétien commet plutôt la fraude qu'elle n'en est victime. Puis, — j'ai honte de le dire; mais il est nécessaire que nous rougissions au moins de notre déshonneur, — tandis que nous tendons publiquement la main pour de-

ut saltem sic ad nostrum erubescamus dedecus, publice extendentes manus, pannis aurum tegimus; et contra omnium opinionem, plenis sacculis morimur divites, qui quasi pauperes viximus.

Tibi cum in monasterio fueris, hæc facere non licebit, et inolescente paulatim consuetudine, quod primum cogebaris, velle incipies, et delectabit te labor tuus, oblitusque præteritorum, semper priora sectaberis, nequaquam considerans quid alii mali faciant, sed quid boni tu facere debeas. Neque vero peccantium ducaris multitudine, et te pereuntium turba sollicitet ut tacitus cogites : Quid? Ergo omnes peribunt, qui in urbibus habitant? Ecce illi fruuntur suis rebus, ministrant Ecclesiis, adeunt balneas, unguenta non spernunt, et tamen in omnium ore versantur. Ad quod et ante respondi, et nunc breviter respondeo me in præsenti opusculo non de clericis disputare, sed monachum instituere. Sancti sunt clerici, et omnium vita laudadilis. Ita ergo age, et vive in monasterio, ut clericus esse merearis, ut adolescentiam tuam nulla sorde commacules, ut ad altare Christi, quasi de thalamo virgo procedas, et habeas deforis bonum testimonium, feminæque nomen tuum noverint, et vultum tuum nesciant. Cum ad perfectam ætatem veneris, si tamen vita comes fuerit, et te vel populus, vel pontifex civi-

mander l'aumône, nous cachons de l'or sous des haillons, et, contre l'attente de tout le monde, nous mourons dans la richesse, avec de pleins sacs, nous qui avons vécu comme étant pauvres.

Quand vous serez dans le monastère, il ne vous sera pas permis d'agir ainsi, et l'habitude se fortifiant peu à peu, vous en viendrez à vouloir ce que vous faisiez d'abord par contrainte ; votre travail vous charmera, puis, oubliant le passé, vous poursuivrez toujours des choses futures, et vous n'examinerez point le mal que font les autres, mais vous penserez au bien que vous devez faire. Au reste, que la multitude des pécheurs ne vous entraîne pas, et que la foule de ceux qui se perdent ne vous fasse point dire en vous-même : — Quoi ! périront-ils donc tous ceux qui habitent dans les villes ? Voilà qu'ils jouissent de leurs biens, qu'ils servent aux autels, qu'ils fréquentent les bains, qu'ils ne dédaignent pas les parfums, et cependant leur éloge se trouve sur toutes les lèvres. — A cela j'ai déjà répondu, et maintenant encore je réponds brièvement que, dans ce présent opuscule, je ne parle point des Clercs, mais que j'instruis un moine. Les Clercs sont saints, et leur vie à tous est une vie louable. Agissez donc et vivez de de telle sorte au monastère, que vous méritiez d'être Clerc, que vous ne souilliez d'aucune tache votre jeunesse, que vous montiez à l'autel du Christ avec la pureté d'une vierge qui sort de sa couche, que l'on vous rende bon témoignage au dehors, et que les femmes sachent votre nom, sans connaître votre visage. Quand vous serez arrivé à un âge parfait, si

tatis in clericum elegerit, agito quæ clerici sunt, et inter ipsos sectare meliores, quia in omni conditione et gradu optimis mixta sunt pessima.

Ne ad scribendum cito prosilias, et levi ducaris insania. Multo tempore disce quod doceas. Ne credas laudatoribus tuis, imo irrisoribus aurem ne libenter accommodes, qui cum te adulationibus foverint, et qudammodo impotem mentis effecerint, si subito respexeris, aut ciconiarum deprehendes post te colla curvari, aut manu auriculas agitari asini, aut æstuantem canis protendi linguam.

Nulli detrahas, nec in eo te sanctum putes, si cæteros laceres. Accusamus sæpe quod facimus, et, contra nosmetipsos diserti, in nostra vitia invehimur, muti de eloquentibus judicantes. Testudineo Grunnius incedebat ad loquendum gradu, et per intervalla quædam vix pauca verba carpebat, ut eum putares singultire, non proloqui. Et tamen cum mensa posita librorum exposuisset struem, adducto supercilio, contractisque naribus, ac fronte rugata, duobus digitulis concrepabat, hoc signo ad audiendum discipulos provocans. Tum nugas meras fundere, et adversum singulos declamare. Criticum diceres esse Lon-

toutefois Dieu vous donne vie, et quand le peuple ou le pontife d'une cité vous choisiront pour la cléricature, remplissez les devoirs d'un Clerc, et parmi les Clercs eux-mêmes, imitez les meilleurs, parce que dans toute condition, dans tout rang, les pires choses sont mêlées aux plus excellentes.

N'allez pas sur-le-champ vous mettre à écrire, et ne vous laissez point emporter à cette vaine folie. Soyez long-temps à apprendre ce que vous devez enseigner. Défiez-vous de ceux qui vous louent, ou plutôt de ceux qui vous raillent, et ne leur prêtez pas volontiers l'oreille; car lorsqu'ils vous auront choyé d'adulations, et que vous ne vous possèderez plus, en quelque sorte, alors, si tout à-coup vous retournez la tête, vous les surprendrez ou pliant derrière vous un cou de cigogne, ou remuant des oreilles d'âne, ou tirant une langue de chien altéré.

Ne parlez mal de personne, et ne croyez pas que la sainteté consiste à déchirer la réputation d'autrui. Nous accusons souvent ce que nous faisons, et, diserts contre nous-mêmes, nous nous emportons contre nos vices, nous muets qui jugeons un homme éloquent. Lorsque Grunnius parlait en public, il s'avançait à pas de tortue, et à certains intervalles il effleurait à peine quelques mots, de sorte qu'il semblait plutôt sanglotter que parler. Mais quand une fois il avait étalé sur sa table un monceau de livres, alors, fronçant le sourcil, contractant les narines, se ridant le front, et faisant du bruit avec les deux doigts, il réclamait par ce signe l'attention de ses disciples, et puis il leur débitait de vraies fadaises,

ginum, Censoremque romanæ facundiæ. Notare quem vellet, et de senatu doctorum excludere. Hic, bene nummatus, plus placebat in prandiis. Nec mirum si qui multos inescare solitus erat, facto cuneo circumstrepentium garrulorum, procedebat in publicum, intus Nero, foris Cato. Totus ambiguus, ut ex contrariis diversisque naturis unum monstrum novamque bestiam diceres esse compactam, juxta illud poeticum:

Prima leo, postrema draco, media ipsa Chimæra.
LUCRET. *De Nat. Rerum.* V. 903.

Nunquam ergo tales videas, nec hujusmodi hominibus appliceris, nec declines cor tuum in verba malitiæ, et audias: *Sedens adversus fratrem tuum loquebaris, et adversus filium matris tuæ ponebas scandalum* [1]. Et iterum: *Filii hominum, dentes eorum arma et sagittæ* [2]. Et alibi: *Molliti sunt sermones ejus super oleum, et ipsi sunt jacula* [3]. Et apertius in Ecclesiaste: *Sicut mordet serpens in silentio, sic qui fratri suo occulte detrahit* [4].

Sed dices: Ipse non detraho, aliis loquentibus quid facere possum? Ad excusandas excusationes

(1) Ps. XLIX. 20 —(2) Ibid. LVI. 6. —(3) Ibid. LIV. —(4) Eccli. X. 11.

déclamant contre tout le genre humain; vous eussiez dit le critique Longinus, ou le Censeur de l'éloquence romaine. Il notait qui bon lui semblait et l'excluait du sénat des savants. Ses grandes richesses lui donnaient un nouvel agrément dans les festins. Rien d'étonnant que cet homme, qui avait coutume d'allécher beaucoup de gens, parût en public escorté d'un bataillon de bruyants flatteurs; Néron au-dedans, c'était Caton au-dehors. Il était si équivoque que vous l'eussiez pris pour un monstre, pour un animal nouveau, composé de différentes natures, suivant ce que dit le poète :

Fier lion par devant, noir dragon par derrière,
Chèvre par le milieu, telle était la Chimère.

LUCRÈCE. *De la Nature des Choses*. V. 903.

Ne voyez jamais de tels hommes, ne vous liez jamais avec eux, n'abandonnez point votre cœur à des discours pleins de malignité, de peur que l'on ne vous dise : *Vous vous êtes assis pour parler contre votre frère, et vous avez tendu des piéges au fils de votre mère.* Et encore : *Les dents des enfants des hommes sont des armes et des flèches.* Et ailleurs : *Ses paroles semblent plus douces que l'huile, mais elles sont aussi perçantes qu'un dard.* L'Ecclésiaste s'exprime plus ouvertement : *Tel le serpent qui mord en silence, tel celui qui déchire en secret la réputation de son frère.*

Mais, me direz-vous, je ne médis de personne; que puis-je faire, lorsque les autres parlent? Voilà quel prétexte nous employons pour excuser nos péchés. Le Christ toutefois ne se prend point à cet artifice, et ce n'est pas moi, c'est l'Apôtre qui dit : *Ne vous y*

in peccatis ista prætendimus. Christus arte non illuditur. Nequaquam mea, sed Apostoli sententia est: *Nolite errare, Deus non irridetur* [1]. Ille in corde, nos videmus in facie. Salomon loquitur in Proverbiis: *Ventus aquilo dissipat nubes, et vultus tristis linguas detrahentium* [2]. Sicut enim sagitta, si mittatur contra duram materiam, nonnunquam in mittentem revertitur, et vulnerat vulnerantem, illudque completur: *Facti sunt mihi in arcum pravum* [3]; et alibi: *Qui mittit in altum lapidem, recidet in caput ejus* [4], ita detractor, cum tristem faciem viderit audientis, imo ne audientis quidem, sed obturantis aures suas, ne audiat judicium sanguinis, illico conticescit, pallet vultus, hærent labia, saliva siccatur. Unde idem vir sapiens: *Cum detractoribus*, inquit, *ne miscearis, quoniam repente veniet perditio eorum, et ruinam utriusque quis novit* [5], tam scilicet ejus qui loquitur quam illius, qui audit loquentem? Veritas angulos non amat, nec quærit susurrones. Timotheo dicitur: *Adversum presbyterum accusationem cito non receperis; peccantem autem coram omnibus argue, ut et cæteri metum habeant* [6]. Non est facile de provecta ætate credendum, quam et vita præterita defendit, et honorat vocabulum dignitatis.

(1) Gal. VI. 7. — (2) Prov. XXV. 23. — (3) Ps. LXXVII. 63. — (4) Eccli. XXIV. 28. — (5) Prov. XXIV. 21. — (6) I. Tim. V. 19.

trompez point, on ne se moque pas de Dieu. Nous lisons sur le visage ; lui, il lit dans le cœur. Salomon dit en ses Proverbes : *Le vent d'Aquilon dissipe les nuées, et un visage triste fait taire les langues des détracteurs ;* car, de même qu'une flèche, si on la décoche contre quelque chose de dur, revient quelquefois sur celui qui l'a tirée, blesse celui qui blessait, et qu'alors s'accomplit cette parole : *Ils sont devenus semblables à un arc infidèle ;* puis cette autre : *La pierre jetée en haut retombera sur la tête de celui qui l'aura jetée,* de même, lorsqu'il voit de la tristesse sur la figure de celui qui l'écoute, ou plutôt qui ne l'écoute pas, mais qui se bouche les oreilles, pour ne point entendre son jugement de sang, le détracteur se tait aussitôt, son visage pâlit, ses lèvres hésitent, sa salive se dessèche. Voilà pourquoi le même Sage a dit : *Ne vous mêlez point aux détracteurs ; car leur ruine viendra soudainement, et qui sait quelle sera la destinée de l'un et de l'autre,* c'est-à-dire, tant de celui qui parle que de celui qui l'écoute parler ? La vérité n'aime pas les recoins, et ne cherche pas les chuchoteurs. Il est dit à Timothée : *Ne recevez point trop vite une accusation contre un prêtre ; mais celui qui pèche, reprenez-le en présence de tous, afin que les autres conçoivent de la crainte.* Il ne faut pas facilement croire aux rapports sur les personnes d'un âge avancé, que défend leur vie passée, et qu'honore la dignité de leur caractère. Mais parce que nous sommes hommes, et que quelquefois, malgré la maturité des années, nous tombons dans des vices d'enfants, si vous voulez me corriger de mes fautes, reprenez-moi publiquement, et ne me déchirez point par de secrètes

Verum, quia homines sumus, et interdum, contra annorum maturitatem, puerorum vitiis labimur, si me vis corrigere delinquentem, aperte increpa, tantum ne occulte mordeas. Corripiet me justus in misericordia, et increpabit; oleum autem peccatoris non impinguet caput meum [1], quem enim diligit Dominus, corripit; castigat autem omnem filium quem recipit [2]. Et per Isaiam clamat Dominus : *Populus meus, qui beatos vos dicunt, seducunt vos, et semitas pedum vestrorum supplantant* [3]. Quid enim mihi prodest, si aliis mala referas mea? Si, me nesciente, peccatis meis, imo detractionibus tuis alium vulneres; et cum certatim omnibus narres, sic singulis loquaris, quasi nulli dixeris alteri? Hoc est non me emendare, sed vitio tuo satisfacere. Præcipit Dominus peccantes in os argui debere secreto, vel adhibito teste; et, si audire noluerint, referri ad Ecclesiam, habendosque in malo pertinaces sicut ethnicos et publicanos [4].

Hæc expressius loquor, ut adolescentem meum et linguæ, et aurium prurigine liberem, ut renatum in Christo, sine ruga et macula, quasi pudicam virginem exhibeam, castam tam mente quam corpore, ne solo nomine glorietur, et absque oleo bonorum operum, exstincta lampade, excludatur a sponso [5]. Habes istic sanctum doc-

(1) Ps. CXL. 6.—(2) Hebr. XII. 3.—(3) Is. III. 12.—(4) Matth. XVIII. 15.—(5) Ibid. XXV. 8.

médisances. *Le juste me reprendra et me gourmandera avec miséricorde, mais l'huile du pécheur ne mouillera point ma tête. Le Seigneur reprend celui qu'il aime, et châtie tous ceux qu'il reçoit au nombre de ses enfants.* Le Seigneur crie par la bouche d'Isaïe : *Mon peuple, ceux qui vous appellent heureux vous séduisent, et brisent le chemin par où vous marchez.* Que me sert, en effet, que vous racontiez à d'autres le mal que j'ai fait ; que vous alliez, a mon insu, les blesser par le récit de mes péchés, ou plutôt par vos détractions, et que, prenant soin de les raconter à tout le monde, vous parliez à chacun comme si vous n'aviez rien dit à un autre? Ce n'est point là me corriger, c'est satisfaire votre penchant à la médisance. Le Seigneur nous ordonne de reprendre secrètement en tête à tête, ou en présence d'un témoin, ceux qui pèchent, et, s'ils ne veulent pas nous écouter, d'en référer à l'Eglise, puis, s'ils s'obstinent dans le mal, de les regarder comme des païens et des publicains.

J'insiste un peu sur ces choses, afin de délivrer de la démangeaison de la langue et des oreilles un jeune homme qui m'est cher, et que je veux conserver dans la pureté de sa naissance en Jésus-Christ, sans ride, sans tache, mais semblable à une pudique vierge, aussi chaste d'esprit que de corps, en sorte qu'il ne se glorifie pas de son nom seul, et que, négligeant d'avoir l'huile des bonnes œuvres, il ne laisse point s'éteindre sa lampe, et ne soit pas rejeté par

tissimumque pontificem Proculum, qui viva et præsenti voce nostras schedulas superet, quotidianisque tractatibus iter tuum dirigat, nec patiatur te, in partem alteram declinando, viam relinquere regiam, per quam Israel, ad terram repromissionis properans, se transiturum esse promittit [1]. Atque utinam exaudiatur vox Ecclesiæ implorantis: *Domine, pacem da nobis; omnia enim dedisti nobis* [2]. Utinam quod renuntiamus seculo, voluntas sit, non necessitas, et paupertas habeat expetita gloriam, non illata cruciatum.

Cæterum, juxta miserias hujus temporis, et ubique gladios sævientes, satis dives est, qui pane non indiget; nimium potens est, qui servire non cogitur. Sanctus Exuperius, Tolosæ episcopus, viduæ Saraptensis imitator, esuriens pascit alios; et ore pallente jejuniis, fame torquetur aliena, omnemque substantiam Christi visceribus erogavit. Nihil illo ditius, qui corpus Domini canistro vimineo, sanguinem portat in vitro; qui avaritiam ejecit e templo; qui, absque funiculo et increpatione, cathedras vendentium columbas, id est, dona sancti Spiritus mensasque subvertit Mammonæ, et nummulariorum æra dispersit, *ut domus Dei domus vocetur orationis, et non latronum spelunca* [3]. Hujus e vicino sectare vestigia,

(1) Num. XX. 17. — (2) Is. XXVI. 12. — (3) Matth. XIX.

l'époux. Vous avez auprès de vous le saint et très-docte pontife Proculus, qui peut beaucoup mieux vous instruire de vive voix que je ne saurais le faire par mes lettres; ses enseignements quotidiens vous dirigeront dans votre chemin, il ne vous laissera point vous écarter de cette route royale par où Israël promettait de passer, en allant à la terre promise. Plaise à Dieu que soit écoutée la prière que fait l'Eglise : *Seigneur, donnez-nous la paix, vous qui nous avez tout donné.* Plaise à Dieu, puisque nous renonçons au siècle, que ce soit par inclination, mais non point par nécessité, et que, au lieu de souffrir le tourment d'une pauvreté forcée, nous ayons la gloire d'une pauvreté ambitionnée.

Du reste, au milieu des misères de ce temps, et parmi les glaives tirés de toutes parts, il est assez riche celui qui ne manque pas de pain, il est trop puissant celui qui n'est pas contraint d'être esclave. Le saint Exupérius, évêque de Toulouse, imite la veuve de Sarepta, et endure la faim pour soulager les autres. Le visage pâle de jeûnes, il est tourmenté de l'indigence d'autrui, et a distribué tout son bien aux pauvres, les entrailles du Christ. Rien de plus riche que celui qui porte dans une corbeille de jonc le corps du Seigneur, dans le verre son précieux sang, et qui a chassé du Temple l'avarice, et qui, sans fouet ni réprimande, a renversé les chaises de ceux qui vendent les colombes, c'est-à-dire, les dons de l'Esprit saint, puis jeté par terre les tables et l'argent des banquiers, afin que *la maison de Dieu soit* appelée *maison de prières, et non pas caverne de voleurs.* Suivez de près les traces de ce pontife, celles de tous ceux qui imitent ses vertus, et que le sacer-

et cæterorum qui virtutum illius similes sunt, quos sacerdotium et humiliores facit et pauperes. Aut si perfecta desideras, exi cum Abraham de patria et cognatione tua, et perge quo nescis. Si habes substantiam, vende et da pauperibus. Si non habes, grandi onere liberatus es; nudum Christum nudus sequere. Durum, grande, difficile, sed magna sunt præmia.

EPISTOLA XCVI.

AD PRINCIPIAM VIRGINEM.

Marcellæ viduæ epitaphium.

Sæpe et multum flagitas, virgo, Christi Principia, ut memoriam sanctæ feminæ Marcellæ litteris recolam, et bonum quo diu fruiti sumus etiam cæteris noscendum imitandumque describam. Satis doleo quod hortaris sponte currentem, et me arbitraris indigere precibus, qui ne tibi quidem in ejus dilectione concedam; multoque plus accipiam quam tribuam beneficii, tantarum recordatione virtutum. Nam ut hucusque

doce rend plus humbles et plus pauvres. Si vous aspirez à la perfection, quittez avec Abraham votre patrie et votre parenté, et marchez sans savoir où Dieu vous mène. Si vous avez du bien, vendez-le, et donnez-en le produit aux pauvres. Si vous n'en avez point, vous êtes déchargé d'un grand fardeau; alors dépouillé de tout, suivez le Christ dépouillé de tout aussi. Cette entreprise est rude, grande, difficile; mais la récompense est grande.

LETTRE XCVI.

A LA VIERGE PRINCIPIA.

Epitaphe de la veuve Marcella.

Vous me priez souvent et avec instance, Principia, vierge du Christ, de confier aux lettres la mémoire de la sainte femme Marcella, puis de faire connaître aux autres le bien dont nous avons joui, et de leur proposer ces exemples à imiter. Je suis fâché que vous exhortiez un homme qui court spontanément, et que vous pensiez que j'ai besoin d'être prié, moi qui ne vous cède en rien dans mon affection pour elle, et qui gagnerai plus à rappeler tant de vertus que l'on ne gagnera à les entendre raconter. Si je me suis tu

reticerem, et biennium præterirem silentio, non fuit dissimulationis, ut male existimas, sed tristitiæ incredibilis, quæ ita meum oppressit animum, ut melius judicarem tacere impræsentiarum, quam nihil dignum illius laudibus dicere.

Neque vero Marcellam tuam, imo meam, et, ut verius loquar, nostram, omniumque sanctorum et propriæ romanæ urbis inclytum decus institutis rhetorum prædicabo, ut exponam illustrem familiam, alti sanguinis decus, et stemmata per proconsules et præfectos prætorio decurrentia. Nihil in illa laudabo, nisi quod proprium est, et eo nobilius quod, opibus et nobilitate contemta, facta est paupertate et nobilitate nobilior.

Orba patris morte, viro quoque post nuptias septimo mense privata est. Cumque eam Cerealis, cujus clarum inter consules nomen est, propter ætatem et antiquitatem familiæ, et insignem, quod maxime viris placere consuevit, decorem corporis, ac morum temperantiam ambitiosius peteret, suasque longævus polliceretur divitias; et non quasi in uxorem, sed quasi in filiam vellet donationem transfundere; Albinaque mater tam clarum præsidium viduatæ domus ultro appeteret, illa respondit : « Si vellem nubere, et non » æternæ me cuperem pudicitiæ dedicare, utique » maritum quærerem, non hæreditatem. » Illoque

jusqu'à ce jour, si j'ai gardé le silence pendant deux ans, c'était l'effet, non point de la dissimulation, comme vous le pensez mal-à-propos, mais d'une incroyable tristesse, qui a tellement pesé sur mon ame, que j'ai pensé qu'il valait mieux se taire pour le moment, que de rien écrire qui ne fût digne du mérite de Marcella.

Mais votre Marcella, ma chère Marcella, et, à vrai dire, la Marcella de tous les saints, l'ornement et la gloire de sa ville de Rome, je n'irai point, la célébrant à la manière des rhéteurs, exposer l'origine de son illustre famille, célébrer la splendeur de son sang, ni montrer les stemmates passant des Consuls aux Préfets du prétoire. Je ne louerai en elle que ce qui lui est propre, et qui devient un titre d'autant plus distingué que, méprisant ses biens et sa noblesse, elle s'est bien plus ennoblie par la pauvreté et par l'humilité.

Marcella, ayant perdu son père, perdit encore son mari, sept mois après avoir été mariée. Comme Céréalis, dont le nom est illustre parmi les consuls, la recherchait avec le plus vif empressement, à cause de sa jeunesse, de l'ancienneté de sa famille, de sa beauté, — la beauté est un puissant attrait pour les hommes, — et de la douceur de ses mœurs, puis ensuite que, étant fort âgé, il lui promettait ses richesses, et voulait lui en faire donation, non point comme à son épouse, mais comme à sa propre fille, et qu'Albina, mère de Marcella, ambitionnait pour sa maison dépeuplée un si noble soutien, Marcella répondit : « Si je voulais me marier, et ne désirais » point me vouer à la chasteté, je chercherais un

mandante, posse et senes diu vivere, et juvenes cito mori, eleganter lusit: «Juvenis quidem po-» test cito mori, sed senex diu vivere non po-» test.» Qua sententia repudiatus, exemplo cæteris fuit, ut ejus nuptias desperarent.

Legimus in Evangelio secundum Lucam: *Et erat Anna prophetissa, filia Phanuelis, de tribu Aser. Et hæc provectæ ætatis in diebus plurimis. Vixeratque cum viro suo annis septem a virginitate sua, et erat vidua annis octoginta quatuor, nec recedebat de templo, jejuniisque et obsecrationibus Domino serviens nocte ac die* [1]. Nec mirum, si videre meruit Salvatorem, quem tanto labore quærebat. Conferamus septem annos septem mensibus; sperare Christum, et tenere; natum confiteri, et in crucifixum credere, parvulum non negare, et virum gaudere regnantem. Non facio ullam inter sanctas feminas differentiam, quod nonnulli inter sanctos viros et Ecclesiarum principes stulte facere consueverunt; sed illo tendit assertio, ut quarum unus est labor, unum et præmium sit.

Difficile est in maledica civitate, et in urbe,

(1) Luc. II. 36.

» époux, mais non pas une succession. » Céréalis lui ayant mandé que les vieillards peuvent vivre long-temps, et les jeunes gens mourir bientôt, elle lui répondit agréablement : « Un jeune homme peut, à » la vérité, mourir bien vite; mais un vieillard ne » saurait vivre long-temps. » Repoussé par cette réponse, il servit d'exemple aux autres, et leur apprit à ne point espérer la main de Marcella.

Nous lisons dans l'Evangile suivant saint Luc : *Et il y avait Anna la prophétesse, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser; elle était avancée en âge et comptait des jours nombreux. Elle avait vécu sept ans avec son mari, depuis qu'elle l'avait épousé, étant vierge, et elle était veuve, âgée de quatre-vingt-quatre ans, et elle ne sortait pas du temple, et par les jeûnes et les prières servait le Seigneur jour et nuit.* Rien d'étonnant si elle mérita de voir le Sauveur, qu'elle cherchait avec tant de peines. Comparons maintenant les sept ans aux sept mois; voyons quel rapport il y a entre espérer en Jésus-Christ, et le posséder; entre le confesser après sa naissance, et croire en lui crucifié; entre ne pas le renier, lorsqu'il est enfant, et se réjouir de le voir homme parfait et régnant. Je ne fais aucune différence entre ces deux saintes femmes, comme quelques-uns ont coutume d'en mettre si mal à propos entre de saints personnages et les princes mêmes de l'Eglise; je ne cherche qu'à vous montrer que ces vertueuses femmes dont le travail a été le même, ont aussi la même récompense.

Il est difficile dans une ville médisante, dans une ville où fut autrefois le monde entier, et où le vice triomphe, quand il décrie la conduite la plus hon-

in qua orbis quondam populus fuit, palmaque vitiorum, si honestis detraherent, et pura ac munda macularent, non aliquam sinistri rumoris fabulam contrahere. Unde quasi rem difficillimam, et pene impossibilem optat Propheta, potiusquam præsumit, dicens : *Beati immaculati in via, qui ambulant in lege Domini* [1]. Immaculatos in via hujus seculi appellat, quos nulla obscœni rumoris aura macularit, qui opprobrium non acceperint adversus proximos suos. De quibus Salvator in Evangelio : *Esto*, inquit, *benevolus, sive bene sentiens de adversario tuo, dum es in via cum illo* [2]. Quis unquam de hac muliere quod displiceret audivit, ut crederet? Quis credidit, ut non magis seipsum malignitatis et infamiæ condemnaret?

Ab hac primum confusa gentilitas est, dum omnibus patuit quæ esset viduitas christiana, quam et conscientia et habitu promittebat. Illæ enim solent purpurisso et cerussa ora depingere, sericis nitere vestibus, splendere gemmis, aurum portare cervicibus, et auribus perforatis rubri maris pretiosissima grana suspendere, fragrare musco mure, maritos ita plangere ut tandem dominatu eorum se caruisse lætentur, quærantque alios, non quibus, juxta Dei sententiam, serviant, sed quibus imperent. Unde et paupe-

(1) Ps. CXVIII, 1. — (2) Matth. V. 25.

nête, et qu'il souille les choses pures et innocentes, il est difficile de ne pas être victime de quelque triste calomnie. Voilà pourquoi le prophète, qui regardait comme chose très-difficile et presque impossible d'échapper à la médisance, désirait plutôt qu'il n'espérait s'y dérober, et disait : *Heureux ceux qui sont immaculés en leur voie, et qui marchent dans la loi du Seigneur !* Il appelle immaculés dans la voie du siècle ceux que n'a souillés aucun souffle de calomnie, et qui n'ont point écouté des discours déshonorants pour le prochain. C'est d'eux que le Sauveur a dit dans l'Evangile : *Soyez bienveillant*, ou *plein d'estime pour votre ennemi, pendant que vous êtes en chemin avec lui.* Quel homme entendit jamais au sujet de Marcella quelque chose de fâcheux qui fût croyable ; ou bien, s'il y ajouta foi, ne s'accusa point ensuite lui-même de malice et d'ignominie ?

C'est elle la première qui a confondu la gentilité, en faisant voir par une vie pure et un extérieur modeste quelle est l'excellence de la viduité chrétienne. Les veuves païennes, en effet, ont coutume de se peindre le visage de rouge et de céruse, de resplendir sous des vêtements soyeux, de briller sous des gemmes, de porter de l'or sur leurs têtes, de suspendre à leurs oreilles perforées les plus précieuses perles de la mer Rouge, d'exhaler le musc, de pleurer la mort de leurs époux de telle façon qu'elles se réjouissent d'être affranchies enfin de leur domination, et en cherchent d'autres, non point pour leur obéir, comme Dieu l'ordonne, mais pour leur commander. De là vient qu'elles en choisissent de pauvres, à qui

res eligunt; ut nomen tantum virorum habere videantur, qui patienter rivales sustineant; si mussitaverint, illico projiciendi.

Nostra vidua talibus usa est vestibus, quibus arceret frigus, non membra nudaret, aurum usque ad annuli signaculum repudians, et magis in ventribus egenorum quam in marsupiis recondens. Nusquam sine matre. Nullum clericorum, aut monachorum, quod amplæ domus interdum exigebat necessitas, vidit absque arbitris. Semper in comitatu suo virgines ac viduas, et ipsas graves feminas habuit, sciens ex lascivia puellarum sæpe de dominarum moribus judicari, et qualis quæque sit talium consortio delectari.

Divinarum Scripturarum ardor erat incredibilis, semperque cantabat: *In corde meo abscondi eloquia tua, ut non peccem tibi* [1]. Et illud de perfecto viro: *Et in lege Domini voluntas ejus, et in lege ejus meditabitur die ac nocte* [2]. Meditationem legis non in replicando quæ scripta sunt, ut Judæorum existimant pharisæi, sed in opere intelligens, juxta illud apostolicum: *Sive comeditis, sive bibitis, sive quid agitis, omnia in gloriam Domini facientes* [3]; et Prophetæ

(1) Ps. CXVIII. 11 — (2) Ibid. I. 2. — (3) I Cor. X. 23.

elles ne laissent que le nom de mari, qui souffrent patiemment des rivaux, et qui, s'ils ouvrent la bouche, seront aussitôt chassés.

Notre veuve portait des vêtements pour se garantir du froid, mais non point pour mettre son corps à nu, et en fait d'or, elle ne garda pas même son sceau, aimant mieux déposer dans le sein des pauvres que de rien cacher dans sa cassette. Elle n'alla nulle part sans sa mère. Jamais elle ne reçut sans témoins aucun des clercs ou des moines qui venaient chez elles, comme cela arrive nécessairement quelquefois dans une grande maison. Toujours elle eut en sa compagnie des vierges, des veuves, et encore des femmes d'une gravité édifiante; car elle savait que souvent l'on juge des mœurs de leurs maîtresses par la liberté des jeunes filles, et que telles elles sont, telles aussi elles aiment que soient les personnes en la société de qui elles se trouvent.

Elle avait une incroyable passion pour les divines Ecritures, et chantait sans cesse : *J'ai caché vos paroles dans mon cœur, afin de ne pas vous offenser;* et cet endroit sur l'homme parfait : *Il place toute son affection dans la loi du Seigneur, et la médite jour et nuit.* Elle faisait consister la méditation de la loi de Dieu, non pas comme, chez les Juifs, se l'imaginent les Pharisiens, non pas à répéter souvent ce qui a été écrit, mais à le mettre en pratique, suivant ce que dit l'Apôtre : *Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, quelque chose enfin que vous fassiez, faites tout pour la gloire du Seigneur*; et ce que dit le prophète: *vos préceptes m'ont donné l'intelligence;* car il montre ainsi qu'il ne pouvait mériter de comprendre les Ecri-

verba, dicentis: *A mandatis tuis intellexi* [1], ut postquam mandata complesset, tunc se sciret mereri intelligentiam Scripturarum. Quod et alibi legimus quia *cœpit Jesus facere et docere* [2]. Erubescit enim quamvis præclara doctrina, quam propria reprehendit conscientia; frustraque ejus lingua prædicat paupertatem, et docet eleemosynas, qui Crœsi divitiis tumet, vilique opertus pallio, pugnat contra tineas vestium sericarum.

Moderata ei jejunia, carnium abstinentia, vini odor magis quam gustus, *propter stomachum et frequentes infirmitates* [3]. Raro procedebat ad publicum, et maxime nobilium matronarum vitabat domos, ne cogeretur videre quod contemserat, Apostolorum et martyrum basilicas secretis celebrans orationibus, et quæ populorum frequentiam declinarent. Matri intantum obediens, ut interdum faceret quod nolebat. Nam cum illa suum diligeret sanguinem, et absque filiis et nepotibus vellet in fratris liberos universa conferre, ista pauperes eligebat, et tamen matri contraire non poterat; monilia et quidquid supellictilis fuit divitibus peritura concedens, magisque volens pecuniam perdere quam parentis animum contristare.

(1) Ps. CXVIII. 104. — (2) Act. I. 1. — (3) I Tim. V.

tures qu'après avoir accompli les commandements. Cela revient à ce que nous lisons ailleurs, que *Jésus commença à faire et à enseigner*; car un enseignement, si beau soit-il, nous fait rougir, dès que notre propre conscience nous accuse, et c'est en vain que de la voix il prêche la pauvreté, recommande l'aumône celui qui regorge des richesses de Crésus; c'est en vain que, vêtu d'un méchant manteau, l'on combat contre les teignes qui dévorent des habits de soie.

Marcella jeûnait avec modération, s'abstenait de viande, puis, *à cause de son estomac et de ses fréquentes infirmités*, prenait du vin, mais si peu qu'elle en sentait l'odeur plutôt qu'elle ne le goûtait. Elle paraissait rarement en public, et évitait surtout les maisons des nobles matrones, de crainte d'y voir ce qu'elle avait méprisé. Elle visitait les basiliques des apôtres et des martyrs, y priant en secret aux heures où elles étaient le moins fréquentées. Elle obéissait tellement à sa mère qu'elle faisait quelquefois ce qui ne lui plaisait point à elle-même. En effet, comme Albina aimait tendrement ses proches, et qu'elle n'avait ni fils, ni petit-fils, elle voulait donner tout son bien aux enfants de son frère; Marcella, au contraire, préférait le donner aux pauvres; mais comme elle ne voulait pas s'opposer aux désirs de sa mère, alors elle concéda tout son mobilier, sachant bien qu'il était perdu en des mains riches; mais aimant mieux sacrifier son argent que de contrister le cœur de sa mère.

Nulla eo tempore nobilium feminarum noverat Romæ propositum monachorum, nec audebat, propter rei novitatem, ignominiosum, ut tunc putabatur, et vile in populis nomen assumere. Hæc ab Alexandrinis sacerdotibus, papaque Athanasio, et postea Petro, qui persecutionem Arianæ hæreseos declinantes, quasi ad tutissimum communionis suæ portum Romam confugerant, vitam beati Antonii adhuc tunc viventis, monasteriorumque in Thebaide Pachumii, et virginum ac viduarum didicit disciplinam, nec erubuit profiteri quod Christo placere cognoverat. Hanc multos post annos imitata est Sophronia, et aliæ, quibus rectissime illud Ennianum aptari potest:

Utinam ne in nemore Pelio!

Medea.

Hujus amicitiis fruita est Paula venerabilis. In hujus cubiculo nutrita Eustochium, virginitatis decus, ut facilis æstimatio sit qualis magistra, ubi tales discipulæ.

Rideat forsan infidelis lector me in muliercularum laudibus immorari, qui, si recordetur sanctas feminas, comites Domini salvatoris, quæ ministrabant ei de sua substantia, et tres Marias stantes ante crucem, Mariamque proprie *Magdalenen*, quæ, ob sedulitatem et ardorem fidei, *Turritæ* nomen accepit, et prima, ante apostolos,

Aucune femme noble ne connaissait à Rome, dans ce temps-là, la profession de moine, ce nom même était si nouveau, et la prétention des peuples y attachait tant de honte et d'ignominie, que nulle matrone n'osait le porter. Marcella ayant appris de quelques prêtres alexandrins, du pape Athanasius et ensuite de Pierre, qui tous fuyaient la persécution de l'hérésie arienne, et s'étaient retirés à Rome, comme dans un port assuré de la communion orthodoxe, Marcella donc ayant appris quelle vie menait le bienheureux Antoine, alors encore vivant, quelle discipline s'observait dans la Thébaïde aux monastères de Pachumius, et comment se conduisaient les vierges et les veuves, n'eut plus de honte d'embrasser une profession qu'elle savait être agréable au Christ. Au bout de quelques années, Sophronia et quelques femmes l'imitèrent, et l'on peut très-justement leur appliquer ce passage d'Ennius :

> Plût à Dieu que jamais sur le mont Pélion !
>
> *Médée.*

La vénérable Paula jouissait de son amitié, et Eustochium, la gloire des vierges, fut élevée chez elle, en sorte qu'il est facile de juger quelle était la maîtresse là où il y avait de telles élèves.

Quelque malheureux lecteur rira peut-être de ce que je m'arrête si long-temps à faire l'éloge de faibles femmes; mais s'il veut, celui-là, se rappeler les saintes compagnes qui suivaient le Sauveur Jésus, qui l'assistaient de leurs biens; s'il se rappelle les trois Maries qui se tenaient au pied de la croix, et surtout celle qu'on nomme communément Marie-Magdelaine, elle qui, pour son zèle et pour l'ardeur de sa foi, reçut

Christum videre meruit resurgentem, se potius superbiæ quam nos condemnabit ineptiarum, qui virtutes non sexu, sed animo judicamus, contemtæque nobilitatis ac divitiarum majorem gloriam ducimus. Unde et Jesus Johannem evangelistam amabat plurimum, qui propter generis nobilitatem erat notus pontifici, et Judæorum insidias non timebat, intantum ut Petrum introduceret in atrium, et staret solus apostolorum ante crucem, matremque Salvatoris in sua reciperet, ut hæreditatem virginis Domini virginem matrem filius virgo susciperet.

Annis igitur plurimis sic suam transegit ætatem, ut ante se vetulam cerneret quam adolescentulam fuisse memisset, laudans illud Platonicum, qui philosophiam meditationem mortis esse dixit. Unde et noster Apostolus : *Quotidie morior per vestram salutem* [1]. Et Dominus, juxta antiqua exemplaria : *Nisi quis tulerit crucem suam quotidie, et secutus fuerit me, non potest meus esse discipulus* [2]. Multoque ante per Prophetam Spiritus sanctus : *Propter te mortificamur tota die, æstimati sumus ut oves occisionis* [3]. Et post multas ætates illa sententia : *Memento semper diem mortis, et nunquam peccabis* [4]; disertissimique præceptum satyrici :

(1) I Cor. XV. 31. — (2) Luc. IX. 23; Matth. XVI. 24. — (3) Ps. XLIII. 22; Rom. VIII. 36. — (4) Eccli. VII. 40.

le nom de *Tour*, et mérita, la première, même avant les Apôtres, de voir le Christ ressuscité ; alors, il s'accusera plutôt d'orgueil qu'il ne m'accusera d'ineptie, moi qui juge des vertus, non point par le sexe, mais par le cœur, et qui regarde le mépris de la noblesse et des richesses comme la plus solide gloire. Voilà pourquoi Jésus aimait beaucoup l'évangéliste Jean ; car cet apôtre qui, en raison de sa naissance distinguée, était connu du Pontife, ne craignit point les embûches des Juifs, si bien qu'il fit entrer Pierre dans le palais ; seul d'entre les apôtres il se tint au pied de la croix, et reçut pour mère la Mère du Christ, le Seigneur laissant en héritage une mère vierge à un disciple vierge lui-même.

Marcella passa ainsi plusieurs années, et, avant de se souvenir qu'elle avait été jeune, s'aperçut qu'elle était vieille, puis louait la pensée de Platon, qui dit que la philosophie est la méditation de la mort. De là vient que notre Apôtre dit aussi : *Je meurs chaque jour pour votre salut*, et que le Sauveur, selon d'anciens exemplaires, dit également : *Si l'on ne porte sa croix chaque jour, et si l'on ne me suit, on ne peut être mon disciple.* Longtemps auparavant, le saint Esprit avait dit par le prophète : *Pour vous chaque jour nous nous livrons à la mort ; on nous regarde comme des brebis destinées à la boucherie*, ce que, bien des âges après, a aussi exprimé cette maxime : *Souviens-toi sans cesse du jour de ta mort, et jamais tu ne pècheras.* C'est le précepte d'un éloquent satyrique :

Vive memor lethi, fugit hora, hoc quod loquor inde est.

PERSÆ. *Sat.* V. 152.

Sic ergo, ut dicere cœperamus, ætatem duxit, et vixit ut semper se crederet esse morituram. Sic induta est vestibus, ut meminisset sepulcri, offerens *hostiam rationabilem*, *vivam*, *placentem Deo* [1].

Denique cum et me Romam cum sanctis pontificibus, Paulino et Epiphanio, ecclesiastica traxisset necessitas, quorum alter Antiochenam Syriæ, alter Salaminiam Cypri rexit Ecclesiam, et verecunde nobilium feminarum oculos declinarem, ita egit, secundum Apostolum, *importune, opportune* [2], ut pudorem meum sua superaret industria. Et, quia alicujus tunc nominis esse existimabar super studio Scripturarum, nunquam convenit quin de Scripturis aliquid interrogaret, nec statim acquiesceret; sed moveret e contrario quæstiones, non ut contenderet, sed ut quærendo disceret earum solutiones, quas opponi posse intelligebat. Quid in illa virtutum, quid ingenii, quid sanctitatis, puid puritatis invenerim, vereor dicere, ne fidem credulitatis excedam, et tibi majorem dolorem incutiam, recordanti quanto bono carueris. Hoc solum di-

(1) Rom. XII. 1. — (2) II Tim. IV. 2.

Vis avec le souvenir de la mort; le temps fuit, l'instant où je parle n'est déjà plus.

PERSE. *Sat.* V. 152.

Marcella, comme je le disais donc, passa toute sa vie dans une continuelle méditation de la mort, portant des vêtements qui ne lui faisaient jamais oublier le tombeau, et s'offrant au Seigneur comme une *hostie raisonnable, vivante et agréable à ses yeux.*

Enfin, les affaires de l'Eglise m'ayant amené à Rome avec les saints pontifes Paulinus et Epiphanius, dont l'un gouvernait l'Eglise d'Antioche en Syrie, et l'autre celle de Salamine en Cypre, comme j'évitais par modestie les yeux des nobles matrones, Marcella me pressa tellement, *à temps et à contre-temps*, suivant l'expression de l'Apôtre, que son habileté triompha de ma résistance. Comme aussi j'avais quelque réputation de savoir dans l'étude des Ecritures, elle ne me rencontra jamais sans me faire là-dessus quelque demande, et, au lieu de se rendre à ce que je lui disais, elle m'adressait toujours quelque nouvelle question, non point pour disputer, mais pour apprendre ainsi les solutions des difficultés qu'elle comprenait bien que l'on pouvait proposer. Ce que je découvris en elle de vertu, d'esprit, de sainteté, je n'oserais le dire, de peur de raconter des choses qui ne sembleraient pas croyables, et d'irriter encore votre douleur, en vous rappelant quel bien vous avez perdu. Je dirai seulement que tout ce que j'avais rassemblé en moi par une longue étude, ou qu'une méditation assidue m'avait rendu comme naturel, Marcella, dès qu'elle

cam, quod quidquid in nobis longo fuit studio congregatum, et meditatione diuturna quasi in naturam versum, hoc illa libavit, hoc didicit, atque possedit; ita ut post perfectionem nostram, si de aliquo testimonio Scripturarum esset oborta contentio, ad illam judicem pergeretur. Et quia valde prudens erat, et noverat illud quod appellant philosophi τὸ πρέπον, id est, decere quod facias, sic ad interrogata respondebat, ut etiam sua non sua diceret, sed vel mea, vel cujuslibet alterius, ut in eo ipso quod docebat se discipulam fateretur. Sciebat enim dictum ab Apostolo: *Docere autem mulieri non permitto* [1], ne virili sexui, et interdum sacerdotibus, de obscuris et ambiguis sciscitantibus, facere videretur injuriam.

In nostrum locum statim audivimus te illius adhæsisse consortio, et nunquam ab illa ne transversum quidem unguem, ut dicitur, recessisse; eadem domo, eodem cubiculo usam, ut omnibus in urbe clarissima notum fieret et te matrem, et illam filiam reperisse. Suburbanus ager vobis pro monasterio fuit, et rus electum pro solitudine. Multoque ita vixistis tempore, ut ex imitatione vestri conversatione multarum gauderemus Romam factam Jerosolymam. Crebra virginum monasteria, monachorum innume-

(1) I Tim. II. 12.

l'eut effleuré, l'apprit et le posséda, en sorte qu'après mon départ de Rome, s'il s'élevait une contestation au sujet d'un passage des Ecritures, c'était à son jugement que l'on recourait. Toutefois, comme elle était fort prudente, et qu'elle connaissait ce que les philosophes appellent le πρεπον, c'est-à-dire la bienséance dans les actions, elle répondait aux questions de manière à ne point avouer pour sien ce qui l'était réellement ; mais à dire ou que cela venait de moi, ou que c'était de quelqu'un d'autre, et à confesser ainsi qu'elle n'était qu'une écolière, dans une science pourtant qu'elle enseignait. Mais elle savait que l'Apôtre a dit : *Je ne permets point à la femme d'enseigner*, et elle ne voulait pas qu'on l'accusât de faire injure aux hommes ni aux prêtres qui venaient quelquefois la consulter sur des endroits obscurs et ambigus.

A peine de retour dans ma demeure, j'appris que vous aviez contracté avec elle une étroite liaison, et que vous ne vous éloigniez pas d'elle seulement l'espace d'un ongle, comme on dit ; que vous aviez une même maison, un même lit, de façon que, dans une villa très-célèbre, il devenait notoire à tous que vous aviez trouvé, vous, une mère, elle, une fille. Une villa voisine de la cité vous servait de monastère, et vous aviez choisi la campagne pour solitude. Vous avez long-temps vécu de la sorte, si bien que, beaucoup de femmes imitant votre exemple, nous avons eu la joie de voir Rome devenir une autre Jérusalem. Alors il s'éleva bien des monastères de vierges, le nombre des moines devint si considérable que la multitude de

bilis multitudo, ut, pro frequentia servientium Deo, quod prius ignominiæ fuerat esset postea gloriæ. Interim absentiam nostri mutuis solabamur alloquiis, et quod carne non poteramus, spiritu reddebamus. Semper obviare epistolis, superare officiis, salutationibus prævenire. Non multum perdebat absentia, quæ jugibus sibi litteris jungebatur.

In hac tranquillitate et Domini servitute, hæretica in his provinciis exorta tempestas cuncta turbavit, et in tantam rabiem concitata est ut nec sibi, nec ulli bonorum parceret. Et, quasi parum esset hic universa movisse, navem plenam blasphemiarum romano intulit portui. Invenitque protinus patella operculum, et romanæ fidei purissimum fontem lutosa cœno permiscuere vestigia. Nec mirum si in plateis et in foro rerum venalium fictus ariolus stultorum verberet nares, et obtorto fuste dentes mordentium quatiat, cum venenata spurcaque doctrina Romæ invenerit quos induceret.

Tunc librorum περι Αρχων infamis interpretatio; tunc discipulus Ολβιος, vere nominis sui, si in talem magistrum non impegisset. Tunc nostrorum διαλυτος contradictio, et pharisæorum turbata est schola. Tunc sancta Marcella, quæ diu se cohibuerat, ne per æmulationem quippiam facere videretur, postquam sensit fidem

ceux qui servaient ainsi Dieu rendit honorable une profession auparavant ignominieuse. Cependant, Marcella et moi, nous cherchions dans de fréquentes missives une consolation à notre éloignement, et ne pouvant nous entretenir en tête-à-tête, nous conversions en esprit. Nous ne perdions pas beaucoup à cet éloignement que rapprochaient des lettres continuelles.

Au milieu de cette tranquillité, et pendant que nous servions le Seigneur, l'hérésie excita dans ces provinces une tempête qui troubla tout, et qui déploya une telle rage, qu'elle n'épargna ni elle-même, ni aucun homme de bien. Et, comme si ç'eût été peu de chose que d'avoir là tout bouleversé, elle fit entrer au port de Rome un navire plein de blasphèmes. Le vase trouva aussitôt un couvercle, et des pieds boueux troublèrent et salirent les pures sources de la foi romaine. Il n'est pas étonnant que, sur les places et dans le forum des choses vénales, un devin simulé frappe le dos de quelque fou, ou bien avec un bâton tordu, secoue les dents de ceux qui mordent ce bâton, puisqu'une doctrine empoisonnée et honteuse a trouvé à Rome des esprits crédules.

Ce fut alors que parut l'infâme traduction des livres *Sur les Principes;* ce fut alors que l'auteur eut un disciple qui eût été véritablement digne de son nom d'*Heureux*, s'il ne fût tombé dans les piéges d'un tel maître. Ce fut alors que les réfutations de nos docteurs combattirent cette doctrine, et que fut troublée l'école des Pharisiens. Ce fut alors que la sainte Marcella, qui s'était long-temps retenue, de peur

apostolico ore laudatam [1] in plerisque violari, ita ut sacerdotes quoque, et nonnullos monachorum, maximeque seculi homines, in assensum sui traheret, ac simplicitati illuderet episcopi, qui de suo ingenio cæteros æstimabat, publice restitit, malens Deo placere quam hominibus.

Laudat Salvator in Evangelio [2] villicum iniquitatis, quod contra dominum quidem fraudulenter, attamen pro se prudenter fecerit. Cernentes hæretici de parva scintilla maxima incendia concitari, et suppositam dudum flammam jam ad culmina pervenisse, nec posse latere quod multos deceperat, petunt et impetrant ecclesiasticas epistolas, ut communicantes Ecclesiæ discessisse viderentur. Non multum tempus in medio, succedit in pontificatum vir insignis Anastasius, quem diu Roma habere non meruit, ne orbis caput sub tali episcopo truncaretur. Imo idcirco raptus atque translatus est, ne semel latam sententiam, precibus suis flectere conaretur, dicente Domino ad Jeremiam : *Ne oraveris pro populo isto, neque depreceris in bonum, quia, si jejunaverint, non exaudiam preces eorum, et si holocausta et victimas obtulerint, non suscipiam eas, in gladio enim et fame et pestilentia ego consumam eos* [3].

(1) I Rom. I. 8. — (2) Luc. XVI. 8. — (3) Jerem. XIV. 11.

qu'il ne semblât qu'elle agissait par âpreté, voyant que la foi louée par la bouche de l'Apôtre était corrompue en beaucoup de choses, si bien que les prêtres mêmes et quelques moines, mais surtout les gens du siècle embrassaient le parti de l'erreur, et qu'on abusait de la simplicité de l'évêque, qui jugeait des autres par lui-même, ce fut donc alors que Marcella, aimant mieux plaire à Dieu qu'aux hommes, résista publiquement.

Le Sauveur, dans l'Evangile, loue le fermier d'iniquité qui, en étant infidèle à son maître, ménagea néanmoins sagement ses propres intérêts. Alors, s'apercevant que d'une faible étincelle était sorti un vaste incendie; que le feu allumé naguère avait déjà gagné le faîte, et qu'il était impossible de cacher que plusieurs personnes eussent été trompées, les hérétiques demandèrent et obtinrent des lettres ecclésiastiques, afin de sembler s'être éloignés dans la communion de l'Eglise. Peu de temps après, fut élevé au pontificat un homme remarquable, Anastasius, que Rome ne mérita pas de posséder long-temps, pour que la tête du globe ne fût point abattue sous un tel évêque; ou plutôt il fut ravi et emporté, de peur que, par ses prières il ne s'efforçât de détourner la sentence une fois portée. Le Seigneur dit à Jérémie : *Ne prie pas pour ce peuple, et ne demande pas que je lui fasse du bien, parce que lors même qu'il jeûnerait, je n'écouterais point ses prières, et quand même il m'offrirait des holocaustes et des victimes, je ne les recevrais pas; car je le détruirai par le glaive, par la faim et par la peste.*

Dicas, quid hæc ad laudem Marcellæ? Damnationis hæreticorum hæc fuit principium, dum adducit testes, qui prius ab eis eruditi, et postea ab hæretico fuerant errore correpti; dum ostendit multitudinem deceptorum, dum impia περι Αρχων ingerit volumina, quæ emendata manu scorpii monstrabantur; dum acciti frequentibus litteris hæretici, ut se defenderent, venire non sunt ausi; tantaque vis conscientiæ fuit, ut magis absentes damnari quam præsentes coargui maluerint. Hujus tam gloriosæ victoriæ origo Marcella est, tuque caput horum et caussa bonorum, scis me vera narrare, quæ nosti, vix de multis pauca me dicere, ne legenti fastidium faciat odiosa replicatio, et videar apud malevolos sub occasione laudis alterius stomachum meum digerere.

Pergam ad reliqua. De Occidentis partibus ad Orientem turbo transgressus, minitabatur plurimis magna naufragia. Tunc impletum est: *Putas veniens Filius hominis fidem inveniet super terram* [1]? Refrigerata charitate multorum, pauci qui amabant fidei veritatem, nostro lateri jungebantur, quorum publice petebatur caput; contra quos opes omnes parabantur, ita ut Barnabas quoque duceretur in illam simulationem; imo

(1) Luc. XII. 2.

Vous me direz : Quel rapport cela a-t-il avec la louange de Marcella ? — C'est qu'elle fut la cause première de la condamnation des hérétiques, et en produisant contre eux ceux qui, endoctrinés par eux, avaient été ensuite ramenés de l'erreur ; et en montrant quel nombre infini de personnes ils avaient séduites ; et en faisant voir les livres impies *des Principes*, que le scorpion avait corrigés de sa propre main ; et en mandant par de fréquentes lettres les hérétiques, pour qu'ils vinssent se défendre, ce qu'ils n'ont osé faire, la force de la conscience prévalant si bien qu'ils ont mieux aimé être condamnés en leur absence que convaincus là présents. C'est donc à Marcella que remonte l'origine de cette glorieuse victoire, et vous, la source et la cause de tant de biens, vous savez que je dis la vérité, vous qui voyez que je supprime beaucoup de choses, de crainte de fatiguer le lecteur par un ennuyeux détail, et de peur qu'il ne semble qu'à l'occasion de l'éloge de Marcella, je sers ma passion propre.

Passons au reste. La tempête étant venue des contrées de l'Orient dans celles de l'Occident, menaçait bien des gens d'un vaste naufrage. Alors s'accomplit cette parole : *Pensez-vous que le Fils de l'homme, quand il viendra, trouvera de la foi sur la terre ?* La charité de plusieurs s'étant refroidie, le petit nombre de ceux qui aimaient encore la vérité de la foi se pressèrent à mes côtés ; car on demandait ouvertement ma tête, et l'on n'épargnait rien pour me perdre, en sorte que Barnabas même, usant avec moi de dissimulation, voulait me tuer, ce qu'il a fait sinon d'effet, au moins de volonté. Mais voilà que, au souffle du Seigneur,

apertum parricidium, quod non viribus, sed voluntate commisit. Et ecce universa tempestas domino flante deleta est, expletumque vaticinium prophetale: *Auferes spiritum eorum*[1] *et deficient, et in pulverem suum revertentur*[2]. *In illa die peribunt omnes cogitationes eorum*[3]. Et illud Evangelicum: *Stulte, hac nocte auferetur anima tua a te, quæ autem præparasti, cujus erunt*[4] *?*

Dum hæc aguntur in Jebus, terribilis de Occidente rumor affertur, obsideri Romam, et auro salutem civium redimi, spoliatosque rursum circumdari ut, post substantiam, vitam quoque perderent. Hæret vox, et singultus intercipiunt verba dictantis. Capitur urbs, quæ totum cepit orbem; imo fame perit antequam gladio, et vix pauci qui caperentur inventi sunt. Ad nefandos cibos erupit esurientium rabies, et sua invicem membra laniarunt, dum mater non parcit lactenti infantiæ, et recipit utero quem paulo ante effuderat. *Nocte Moab capta est, nocte cecidit murus ejus*[5]. *Deus, venerunt gentes in hæreditatem tuam, polluerunt templum sanctum tuum. Posuerunt Jerusalem in pomorum custodiam; posuerunt cadavera sanctorum tuorum escas volatilibus cœli, carnes sanctorum tuorum bestiis terræ*[6]. *Effuderunt sanguinem eorum sicut aquam*

(1) Galat. II. 13. — (2) Ps. CIII. 29. — (3) Ps. CXLV. 4. — (4) Luc. XXI. 20. — (5) Ps. LXXVIII. 1. — (6) Isa. XV. 1.

toute cette tempête s'est dissipée, et que s'est accompli l'oracle du prophète : *Vous leur ôterez l'esprit de vie, et ils défailliront, et ils retourneront dans leur poussière; en ce jour-là périront toutes leurs pensées;* et ce que dit l'Evangile : *Insensé, cette nuit même on te prendra ton ame, et alors ce que tu as amassé, pour qui sera-ce?*

Pendant que tout cela se passait à Jébus, il nous vint d'Occident une terrible nouvelle, que Rome était assiégée, que les citoyens avaient racheté leur vie à prix d'or, que ces malheureux dépouillés déjà étaient assiégés de nouveau, et, après avoir perdu leurs biens, allaient perdre encore la vie. Ma voix s'éteint, et les sanglots étouffent mes paroles. Elle est prise, cette ville qui a pris tout l'univers; que dis-je? elle périt par la faim avant de périr par le glaive, et à peine reste-t-il quelques hommes à mener en captivité. La rage des citoyens affamés se jette sur une horrible nourriture; ils déchirent leurs propres membres; la mère n'épargne pas l'enfant à la mamelle, et reçoit dans ses flancs celui qui naguère en était sorti. *Moab fut prise de nuit, de nuit tombèrent ses murailles. Seigneur, les nations sont venues dans votre héritage, elles ont souillé votre temple saint. Elles ont rendu Jérusalem semblable à la hutte de ceux qui gardent les fruits; elles ont jeté les corps de vos saints pour qu'ils soient la pâture des oiseaux du ciel, elles ont donné leurs chairs aux bêtes de la terre; elles ont répandu leur sang*

in circumitu Jerusalem, et non erat qui sepeliret.

Quis cladem illius noctis, quis funera fando
Explicet, aut possit lacrymis æquare dolorem?
Urbs antiqua ruit, multos dominata per annos,
Plurima perque vias sparguntur inertia passim
Corpora, perque domos, VIRG. *Æn.* II. 361. 5.

Et plurima mortis imago.
Ibid. 369.

cum interim, ut in tanta confusione rerum, Marcellæ quoque domum cruentus victor ingreditur.

Sit mihi fas audita loqui,
Æn. VI. 366.

imo a sanctis viris visa narrare, qui interfuere præsentes, qui te dicunt in periculo quoque ei fuisse sociatam. Intrepido vultu excepisse dicitur introgressos. Cumque posceretur aurum, et defossas opes vili excusaret tunica, non tamen fecit fidem voluntariæ paupertatis. Cæsam fustibus flagellisque aiunt non sensisse tormenta, sed hoc lacrymis, hoc pedibus eorum prostratam egisse, ne te a suo consortio separarent; ne sustineret adolescentia quod senilis ætas timere non poterat. Christus dura corda mollivit, et inter cruentos gladios invenit locum pietas. Cumque et illam et te ad Apostoli Pauli basilicam barbari deduxissent, ut vel salutem vobis ostenderent, vel se-

comme de l'eau autour de Jérusalem, et il n'y avait personne pour les inhumer.

Qui peindra cette nuit et l'horreur de ces armes ?
Quel mortel à nos maux égalerait ses larmes ?
Ils croulent nos remparts, antiques souverains !
Et le seuil des palais, les temples, les chemins,
Sous des monceaux de morts se cachent et frémissent.

TRAD. DE MOLLEVAUT.

La mort partout renaît sous cent formes horribles.

Ibid.

Alors, au milieu d'une si grande confusion, le vainqueur sanglant pénètre dans la maison de Marcella.

Qu'il me soit permis de redire ce que j'ai entendu raconter,

Æn. VI. 366.

de narrer ce que virent de saints personnages, qui furent là présents, et qui assurent que vous eûtes part au danger qu'elle courait. On rapporte donc qu'elle les reçut chez elle d'un air calme et intrépide, et que ceux-ci lui ayant demandé de l'or, elle voulut, par la pauvreté de sa tunique, leur montrer qu'elle n'avait pas de richesses enfouies ; mais qu'elle ne put cependant leur faire croire à cet état de volontaire pauvreté. On dit que, frappée de fouets et de verges, elle ne sentit point sa douleur, et que, prosternée à leurs pieds, elle les conjura par ses larmes de ne point la séparer de vous, de crainte que votre jeunesse ne fût exposée à des outrages que sa vieillesse n'avait point à craindre. Le Christ amollit la dureté de leurs cœurs, et parmi ces épées sanglantes la pitié trouva place. Comme ces Barbares vous con-

pulcrum , in tantam lætitiam dicitur erupisse, ut gratias ageret Deo, quod te integram sibi reservasset ; quod pauperem illam non fecisset captivitas, sed invenisset ; quod egeret quotidiano cibo ; quod saturata Christo, non sentiret esuriem; quod et voce et opere loqueretur : *Nuda exivi de utero matris meæ, nuda et redeam. Sicut Domino visum est, ita et factum est ; sit nomen Domini benedictum* [1]. Post aliquot dies, sano, integro, vegetoque corpusculo obdormivit in Domino ; et te paupertatulæ suæ, imo per te pauperes reliquit hæredes, claudens oculos in manibus tuis, reddens spiritum in tuis osculis, dum inter lacrymas tuas illa rideret conscientia vitæ bonæ, et præmiis futurorum.

Hæc tibi, Marcella venerabilis, et tibi Principia filia, una et brevi lucubratione dictavi, non eloquii venustate, sed voluntate in vos animi gratissimi, et Deo et legentibus placere desiderans.

(1) Job. I. 21.

duisirent, elle et vous, à la basilique de l'apôtre Paul, afin que vous y trouvassiez un asile ou un tombeau, elle fut, dit-on, transportée d'une telle joie, qu'elle rendit grâces à Dieu de ce qu'il vous avait pour lui-même conservée intacte; de ce que la captivité l'avait, non point appauvrie, elle, mais trouvée pauvre; de ce qu'elle avait besoin chaque jour du pain d'autrui; de ce que rassasiée du Christ, elle ne sentait pas la faim; de ce qu'elle disait par ses actions et par ses paroles : *Je suis sortie nue du sein de ma mère, et nue j'y rentrerai. Comme il a plu au Seigneur, ainsi en est-il arrivé; que le nom du Seigneur soit béni!* Quelques jours après, pleine encore de santé, de vigueur et de force, elle s'endormit dans le Seigneur, et vous laissa pour héritière, ou plutôt laissa par vous les pauvres pour héritiers de sa pauvreté, et ferma les yeux dans vos mains, rendit l'esprit dans vos baisers, vous souriant au milieu de vos larmes, tant elle avait la conscience de sa bonne vie, et l'espoir des récompenses futures.

Voilà, vénérable Marcella, et vous, ma fille Principia, ce que j'ai dicté pour vous en une seule et courte veillée. Il n'y a point là de style délicat et poli; vous n'y trouverez qu'un sincère témoignage de ma gratitude. Je désire que cela soit agréable à Dieu et à ceux qui me liront.

EPISTOLA XCVII.

HIERONYMUS AD DEMETRIADEM.

De servanda virginitate.

Inter omnes materias, quas ab adolescientia usque ad hanc ætatem, vel mea, vel notariorum scripsi manu, nihil præsenti opere difficilius. Scripturus enim ad Demetriadem, virginem Christi, quæ et nobilitate et divitiis prima est in orbe Romano, si cuncta virtutibus ejus congrua dixero, adulari putabor; si quædam subtraxero, ne incredibilia videantur, damnum laudibus ejus mea faciet verecundia. Quid igitur faciam? Quod implere non possum, negare non audeo, tanta est aviæ ejus et matris insignium feminarum, in jubendo auctoritas, in petendo fides, in extorquendo perseverantia. Neque enim ut novum et præcipuum quiddam a me flagitant, cujus ingenium in hujusce modi materiis sæpe detritum est; sed ne vocis meæ, pro virili parte desit testimonium in ejus virtutibus explicandis, cujus, ut inclyti oratoris utar sententia, spes magis

LETTRE XCVII.

JÉROME A DÉMÉTRIAS.

De la garde de la virginité.

De tous les ouvrages que j'ai écrits depuis ma jeunesse jusqu'à ce jour, et que j'ai écrits de ma propre main, ou par celle des *notaires*, rien de plus difficile que le présent ouvrage. Prêt à écrire à Démétrias, vierge du Christ, laquelle par sa noblesse et par ses richesses, tient le premier rang dans l'empire romain, si je dis tout ce qu'il y a à dire de ses vertus, je serai suspect de flatterie; si je tais quelque chose, de crainte que cela ne semble incroyable, ma modestie fera grand tort à sa louange. Que ferai-je donc? Ce que je ne puis accomplir, je ne puis le refuser, tant ces illustres femmes, l'aïeule et la mère, ont d'autorité pour ordonner, de foi pour demander, et de persévérance pour obtenir. Aussi bien, elles ne me demandent point cet ouvrage comme quelque chose de nouveau ni d'excellent; car mon esprit s'est jeté bien des fois dans des matières de ce genre; mais elles veulent que mon témoignage, autant que ma voix aura de force, vienne encore célébrer les vertus de celle en qui, pour employer les expressions d'un célèbre orateur, il faut plutôt

laudanda est, quam res [1]. Quanquam puellares annos fidei ardore superarit, et inde cœperit, unde alias desisse perfectæ consummatæque virtutis est.

Sit procul obtrectatio. Facessat invidia. Nullum in ambitione sit crimen. Ignoti ad ignotam scribimus, duntaxat juxta faciem corporalem. Alioquin interior homo pulchre sibi cognitus est, illa notitia qua et Paulus Apostolus Colossenses [2] multosque credentium noverat, quos ante non viderat. Quantum sit apud me meritum, imo miraculum virginis nostræ, hinc potest estimari quod occupatus in explanatione templi Ezechielis, — quod opus in omnibus scripturis sanctis, vel difficillimum est, et in ea parte delubri in qua sancta sanctorum et thymiamatis altare describitur, — malui parumper uti hoc diverticulo, ut de altari transirem ad altare, et hostiam vivam, placentem Deo, ac sine ulla macula, æternæ pudicitiæ consecrarem. Scio quod ad imprecationem pontificis, flammeum virginale sanctum operuit caput, et illud apostolicæ vocis insigne, celebratum sit: *Volo autem vos omnes virginem castam exhibere Christo* [3], quando *astitit regina a dextris ejus, in vestitu deaurato, circumdata varietate* [4]. Qua veste polymita, et multarum virtu-

(1) Cicero. (2) Coloss. II. 1. — (3) II. Cor. XI. 2. — (4) Ps. XLIV 10.

louer ce qu'on attend d'elle que ce qu'elle est, en effet. Du reste, elle s'est élevée par l'ardeur de sa foi au-dessus de la faiblesse de son âge, et a commencé par où finirait la vertu parfaite et consommée.

Loin donc la médisance, loin d'ici l'envie. Qu'on ne m'accuse point d'agir par ambition. J'écris à une personne à qui je suis inconnu et que je ne connais pas, de visage du moins; car sa face intérieure m'est parfaitement connue de cette connaissance par laquelle l'apôtre Paul connaissait les Colossiens et beaucoup de croyants qu'il n'avait jamais vus. Ce qui peut montrer combien j'admire le mérite de notre Démétrias, ou plutôt de ce prodige de virginité, c'est que, étant occupé à expliquer ce qu'Ezéchiel dit du Temple, — et cet endroit est le plus difficile de toutes les Ecritures, surtout là où sont décrits le Saint des saints et l'autel des parfums, — j'ai consenti à me détourner ainsi, et à passer d'un autel à un autre autel, pour offrir à l'éternelle pureté une hostie vivante, sans tache aucune, et agréable au Seigneur. Je sais bien que, au milieu des prières du pontife, elle a couvert du flamméum virginal sa tête sacrée, et que ces grandes paroles de l'Apôtre : *Je veux vous présenter tous au Christ comme une vierge chaste*, ont été rappelées quand *la reine s'est tenue debout à la droite du roi, sous un vêtement couvert d'or et bigarré de diverses couleurs.* Ce vêtement versicoloré, ce vêtement tissu de cette grande variété de vertus, fut aussi celui de Joseph, et les filles des rois en portaient jadis un semblable. Voilà pourquoi l'épouse dit en un transport de joie : *Le roi m'a introduite dans sa chambre*, et pourquoi le cœur de ses compagnes répond:

tum diversitate contexta, indutus fuit et Joseph, et regum quondam utebantur filiæ. Unde et ipsa sponsa lætatur ac dicit: *Introduxit me rex in cubiculum suum* [2]; sodaliumque respondet chorus: *Omnis gloria filiæ regis intrinsecus* [2]. Sed et nostra oratio dabit aliquid emolumenti. Equorum cursus favore pernicior fit. Pugilum fortitudo clamoribus incitatur; paratas ad prælium acies strictosque mucrones sermo imperatoris accendit. Igitur et in opere præsenti, avia quidem materque plantaverunt, sed et nos rigabimus, et Dominus incrementum dabit.

Rhetorum disciplina est ab avis et atavis, et omni retro nobilitate, ornare quem laudant, ut ramorum sterilitatem radix fecunda compenset, et quod in fructu non teneas mireris in trunco. Scilicet nunc mihi Proborum et Olibriorum clara repetenda sunt nomina, et illustris Anitii sanguinis genus, in quo aut nullus, aut rarus est, qui non meruerit consulatum; aut proferendus Olibrius, virginis nostræ pater, quem immatura morte subtractum Roma congemuit. Vereor plura dicere, ne sanctæ matris vulnus exasperem, et virtutum ejus recordatio fiat doloris instauratio. Pius filius, vir amabilis, clemens dominus, civis affabilis, consul quidem in pueritia, sed morum bonitate senator illustrior. Felix morte

(1) Cant. I. 3. — (2) Ps. XLIV. 14.

Toute la gloire de la fille du roi vient du dedans. Nos paroles ne laisseront pas néanmoins d'avoir quelque utilité pour Démétrias. Les acclamations rendent plus rapide le pas des coursiers; les applaudissements éveillent les forces des athlètes, la harangue de l'*impérator* anime les armées prêtes à combattre, et tenant déjà le glaive tiré. Ici donc l'aïeule et la mère ont planté; mais nous arroserons, nous, et le Seigneur donnera l'accroissement.

C'est la coutume des rhéteurs, quand ils louent quelqu'un, de remonter aux aïeux, aux bisaïeux et à la dernière source de la noblesse, afin de relever ainsi la stérilité des branches par la fécondité de la racine, et de faire admirer dans la tige ce que l'on ne saurait connaître par le fruit. Il me faut donc rappeler ces grands noms des Probus et des Olibrius, ce noble sang des Anitius, qui tous, ou presque tous, ont mérité le consulat, ou bien parler d'Olibrius, père de notre vierge, lui dont Rome entière pleura la mort prématurée. Je n'ose en dire davantage, de peur de rouvrir les plaies de sa sainte mère, et de renouveler sa douleur par le souvenir des vertus de son fils. Ce fut un enfant respectueux, un mari aimable, un maître clément, un citoyen affable, un consul d'une extrême jeunesse, à la vérité; mais, par son excellence morale, un sénateur plus illustre encore. Heu-

sua, qui non vidit patriam corruentem. Imo felicior sobole, qui Demetriadis proaviæ nobilitatem insigniorem reddidit, Demetriadis filiæ perpetua castitate.

Verum quid ago? Oblitus propositi, dum admiror juvenem, laudavi aliquid bonorum secularium, cum in eo mihi virgo magis nostra laudanda sit quod hæc universa contemscrit, quod se non nobilem, non divitiis præpollentem, sed hominem cogitarit. Incredibilis animi fortitudo inter gemmas et sericum, inter eunuchorum et puellarum catervas, et adulationem ac ministeria familiæ perstrepentis, et exquisitas epulas, quas amplæ domus præbebat abundantia, appetisse eam jejuniorum laborem, asperitatem vestium, victus continentiam. Legerat enim Domini verba dicentis : *Qui mollibus vestiuntur, in domibus regum sunt* [1]. Stupebat ad conversationem Heliæ et Joannis Baptistæ, quorum uterque zona pellicea astrinxit et mortificavit lumbos suos ; alter venisse narratur in spiritu et virtute Heliæ, præcursor Domini, in utero prophetans parentis, et, ante diem judicii, judicis voce laudatus. Annæ, filiæ Phanuelis mirabatur ardorem, quæ orationibus atque jejuniis usque ad ultimam senectutem in templo Domino serviebat. Quatuor virginum, filiarum Philippi, desiderabat chorum, et

(1) Matth. XI. 8.

reux d'être père ; car par le vœu perpétuel de virginité qu'a fait sa fille Démétrias, elle a jeté un nouvel éclat sur la noblesse de Démétrias, sa bisaïeule.

Mais que fais-je ? Oublieux de mon dessein, voilà que, en admirant ce jeune homme, j'ai relevé les avantages qu'il possède dans le siècle, au lieu qu'il faudrait plutôt louer notre vierge d'avoir méprisé tout cela; d'avoir songé, non point qu'elle est noble, qu'elle est puissamment riche, mais, au contraire, qu'elle est mortelle. C'est en elle une incroyable grandeur d'ame, au milieu des gemmes et de la joie, au milieu de ces essaims d'eunuques et de suivantes, au milieu de l'adulation et des offices empressés de bruyants serviteurs, au milieu de mets recherchés que présentait l'abondance d'une grande maison, d'avoir ambitionné la rigueur des jeûnes, la dureté des vêtements, la privation de nourriture. Elle avait lu ces paroles du Seigneur : *Ceux qui se vêtent mollement, ils sont dans les maisons des rois.* Elle était prise d'admiration devant la vie d'Elie et de Jean-Baptiste, qui tous deux, pour mortifier leur chair, ceignirent une ceinture de cuir, et dont celui-ci, animé de l'esprit et de la vertu d'Elie, comme il est écrit, fut précurseur du Seigneur, prophétisa dans le sein de sa mère, et avant le jour du jugement fut loué par son juge. Elle admirait le zèle et la ferveur d'Anna, fille de Phanuel, d'Anna, qui, au milieu des prières et des jeûnes, servit dans le temple du Seigneur jusqu'à une extrême vieillesse. Elle désirait de faire part du chœur des quatre vierges, filles de Philippe,

unam se illarum esse cupiebat, quæ pudicitia virginali prophetiæ gratiam consecutæ sunt.

His et hujusce modi cogitationibus pascebat animum nihil ita metuens quam aviam matremque offendere. Quarum cum incitaretur exemplo, voluntate et studiis terrebatur, non quo displiceret eis sanctum propositum, sed quod, pro rei magnitudine, optare id et appetere non auderent. Æstuabat Christi tiruncula. Oderat ornatum suum, et cum Esther loquebatur ad Dominum: *Tu nosti quod oderim insigne capitis mei*, —hoc est diadema quo utebatur quasi regina, — *et tantæ ducam immunditiæ velut pannum menstruatæ* [1]. Aiunt sanctæ et nobiles feminæ, quæ eam viderunt, quæ norunt, quas de littore Galliarum ad habitationem sanctorum locorum hostium per Africam compulit sæva tempestas, noctibus et secreto, consciis tantum virginibus Dei, quæ in matris et aviæ comitatu erant, nunquam eam linteamine, nunquam plumarum usam mollitie, sed ciliciolum in nuda humo habuisse pro stratu, jugibus faciem rigasse lacrymis, Salvatoris mente genubus advolutam, ut suum reciperet propositum, ut impleret desiderium, ut aviæ animum matrisque molliret. Quid ultra differo? Cum jam nuptiarum appropinquaret dies, et futuro matrimonio thalamus pararе-

(1) Esther, XIV, 16.

et d'être l'une de ces femmes qui, par leur virginale pureté, méritèrent le don de prophétie.

C'était de ces pensées et d'autres semblables qu'elle nourrissait son esprit, ne craignant rien tant que d'offenser son aïeule et sa mère ; car, bien qu'elle fût incitée à la vertu pas leur exemple, elle tremblait qu'elles ne voulussent combattre son projet, non pas qu'elles désapprouvassent un projet si saint, mais c'est que, vu la grandeur de l'entreprise, elles n'osaient souhaiter, ni ambitionner cela pour Démétrias. La jeune élève du Christ était dans l'agitation ; elle haïssait ses vains ajustements, et, avec Esther, disait au Seigneur : *Vous savez que je hais le superbe ornement de ma tête*, — c'est-à-dire le diadème que portait la reine, — *et que je le regarde comme aussi impur que le linge le plus souillé.* Quelques saintes et nobles femmes qui ont vu, qui ont connu Démétrias, et que les ennemis qui, de même qu'un affreux orage, vont désolant toute l'Afrique, ont obligées de quitter les contrées des Gaules pour habiter les Saints Lieux, ces femmes m'ont raconté que, dans le secret des nuits, n'ayant pour confidentes que quelques vierges de Dieu, qui étaient en la compagnie de sa mère et de son aïeule, Démétrias jamais ne se servait de linge, ni de molles plumes ; mais que pour grabat elle avait un cilice étendu sur la terre nue, qu'elle mouillait son visage de larmes perpétuelles, qu'elle se prosternait en esprit aux genoux du Christ, afin qu'il agréât son dessein, qu'il remplît son désir, et qu'il fît ployer le cœur de son aïeule et de sa mère. Que tardé-je davantage ? Comme approchait le jour de ses noces, et que l'on préparait la couche pour ce futur

tur, secreto et absque arbitris, noctemque habens pro solatio, talibus se fertur armasse consiliis : « Quid agis, Demetrias? Cur pudicitiam
» tanto pavore defendis? Libertate opus est et
» audacia. Quæ sic in pace metuis, quid faceres
» in martyrio perpetrando? Quæ tuorum vultum
» ferre non potes, quomodo sustineres tribuna-
» lia persecutorum? Si te virorum exempla non
» provocant, hortetur faciatque securam beata
» martyr Agnes, quæ et ætatem vicit et tyran-
» num, et titulum castitatis martyrio consecravit.
» Nescis, misera, nescis cui virginitatem tuam
» debeas. Dudum inter barbaras tremuisti ma-
» nus, aviæ matrisque sinu et palliis tegebaris.
» Vidisti te captivam, et pudicitiam tuam non
» tuæ potestatis; horruisti truces hostium vultus,
» raptas virgines Dei gemitu tacito conspexisti.
» Urbs tua, quondam orbis caput, Romani po-
» puli sepulcrum est, et tu, in Libyco littore,
» exulem virum exul ipsa accipies? Quam ha-
» bitura pronubam? quo deducenda comitatu?
» Stridor punicæ linguæ procacia tibi Fescen-
» nina cantabit. Rumpe moras omnes. *Perfecta*
» *Dei dilectio foras mittit timorem* [1]. Assume
» scutum fidei, loricam justitiæ, galeam salutis,
» procede ad prælium. Habet et pudicitia ser-
» vata martyrium suum. Quid metuis aviam?

(1) Joan., IV, 18.

mariage ; alors, seule et sans témoins, n'ayant pour consolation que les ténèbres de la nuit, elle s'arma, dit-on, de semblables pensées : « Que fais-tu, Dé-
» métrias ? pourquoi mets-tu tant de crainte à dé-
» fendre la chasteté ? il faut ici de la liberté et de la
» hardiesse. Toi, si craintive dans la paix, que de-
» viendrais-tu, s'il s'agissait d'affronter le martyre ?
» Toi qui ne peux souffrir la présence de tes proches,
» comment paraîtrais-tu devant les tribunaux des
» persécuteurs ? Si l'exemple des hommes ne t'anime
» pas, que du moins la bienheureuse martyre Agnès
» t'anime et dissipe tes craintes, elle qui triompha
» de la faiblesse de son âge et de la cruauté du tyran,
» et couronna sa virginité par la gloire du martyre.
» Ne sais-tu pas, malheureuse, ne sais-tu pas à qui
» tu dois ta virginité ? Naguère tu as tremblé entre
» des mains barbares, et tu étais cachée dans le sein,
» dans les vêtements de ton aïeule et de ta mère. Tu
» t'es vue captive, et ta chasteté n'était pas en ta
» puissance. Tu as horreur des figures atroces de
» l'ennemi ; tu as secrètement gémi sur l'enlèvement
» des vierges de Dieu. Ta ville, autrefois capitale du
» monde, est devenue le tombeau du peuple romain,
» et toi, exilée sur les côtes de Libye, prendras-tu
» pour époux un homme exilé aussi ? Quelle sera ta
» *pronuba* ? quelle suite auras-tu ? Des voix puni-
» ques, ces voix stridentes te chanteront d'infâmes
» fescennins. Sus donc ! *Un parfait amour de Dieu*
» *met dehors toute crainte.* Prends le bouclier de la
» foi, la cuirasse de la justice, le casque du salut,
» et marche au combat. C'est avoir la gloire du mar-
» tyre que de conserver sa chasteté. Pourquoi crain-

» quid formidas parentem? Forsitan et ipsæ velint quod te velle non credunt. »

His et aliis quam pluribus inflammata stimulis, omnem corporis cultum et habitum secularem, quasi propositi sui impedimenta, projecit. Pretiosa monilia, et graves censibus uniones, ardentesque gemmæ, redduntur scriniis; vili tunica induitur, viliori tegitur pallio, et insperata aviæ genubus repente provolvitur, fletu tantum et planctibus quæ esset ostendit. Obstupuit sancta et gravis femina, alienum habitum in nepte conspiciens. Mater gaudio stabat attonita. Utraque verum non credere quod verum esse cupiebant. Hæsit vox faucibus, et inter ruborem et pallorem, metumque atque lætitiam, cogitationes variæ nutabant.

Succumbendum est huic loco, neque narrare aggrediar quod dicendo minus faciam. Ad explicandam incredibilis gaudii magnitudinem, et Tulliani fluvius siccaretur ingenii, et contortæ Demosthenis vibratæque sententiæ tardius languidiusque ferrentur. Quidquid potest cogitare animus, quidquid sermo potest explicare, illo in tempore factum est. Certatim in oscula neptis, et filiæ mater, et avia ruunt. Ubertim flere præ gaudio, jacentem manu attollere, amplexarique trepidantem; agnoscere in illius proposito mentem suam, et gratulari quod nobilem familiam virgo

» dre ton aïeule? pourquoi redouter ta mère? Peut-
» être elles-mêmes veulent-elles ce qu'elles ne croient
» pas que tu veuilles, toi. »

Animée par ces motifs et par bien d'autres, elle rejeta toute la parure de son corps et les vêtements du siècle, comme autant d'obstacles à ses desseins. Les colliers précieux, les riches unions, les resplendissantes gemmes, elle les remet dans son écrin; elle se revêt d'une humble tunique, d'un manteau plus humble encore, puis soudain, tombant inattendue aux genoux de son aïeule, elle ne se fait connaître que par ses gémissements et par ses larmes. La sainte et grave matrone fut tout étonnée, quand elle vit sa petite-fille dans cet étrange vêtement. La mère était immobile de joie. Ni l'une, ni l'autre ne regardaient comme réel ce qu'elles désiraient qui le fût. L'étonnement leur ôta la parole, et, partagées entre la crainte et la joie, tantôt rouges, tantôt pâles, elles étaient agitées de mille pensées différentes.

Il faut que je succombe ici; car je n'oserais entreprendre de narrer des choses que j'affaiblirais en les expliquant. Si Tullius et Démosthènes avaient l'un et l'autre à peindre l'excès de l'incroyable joie de ces nobles femmes, l'heureuse fécondité de celui-là tarirait, et l'éloquence vive et pressée de celui-ci deviendrait terne et languissante. Tout ce que l'esprit peut inventer, tout ce que le langage peut énoncer, se passa dans cette conjoncture. La mère et l'aïeule se jettent à l'envi au cou de leur fille et petite-fille; elles versent de joie des torrents de larmes, relèvent la vierge prosternée à leurs pieds, et, l'embrassant, tremblante qu'elle est, reconnaissent leurs intentions dans

virginitate sua nobiliorem faceret. Invenisse eam quod præstaret generi, quod Romanæ urbis cineres mitigaret. Jesu bone, quid illud in tota domo exultationis fuit? Quasi ex radice fecunda, multæ simul virgines pullularunt, exemplumque patronæ et dominæ secuta est clientum turba atque famularum. Per omnes domos fervebat virginitatis professio, quarum cum impar esset in carne conditio, unum erat præmium castitatis.

Parum loquor. Cunctæ per Africam Ecclesiæ quodam exultavere tripudio. Non solum ad urbes, oppida, viculosque, sed ad ipsa quoque mapalia, celebris fama penetravit. Omnes inter Africam Italiamque insulæ hoc rumore completæ sunt, et inoffenso pede longius gaudia cucurrere. Tunc lugubres vestes Italia mutavit, et semiruta urbis Romæ mœnia pristinum ex parte recepere fulgorem, propitium sibi existimantes Deum in alumnæ conversione perfecta. Putares exstinctam Gotthorum manum, et colluviem perfugarum atque servorum Domini desuper intonantis fulmine concidisse. Non sic post Trebiam, Trasimenum, et Cannas, in quibus locis Romanorum exercituum cæsa sunt millia, Marcelli primum apud Nolam prælio, se populus romanus erexit. Minori prius gaudio strata Gallorum agmina, auro redemta nobilitas, et seminarium romani generis in arce cognovit. Penetravit hic rumor

son choix, et la félicitent d'ennoblir encore, par sa virginité, une famille déjà noble; d'avoir su ajouter à la gloire de sa race, et adouci les calamités du peuple romain. Bon Dieu! quelle joie n'y eut-il point dans toute cette famille! Il sortit de cette féconde racine plusieurs vierges à la fois; la foule des clientes et des ancelles voulut suivre l'exemple de leur dame et patrone. Dans toutes les maisons c'était à qui embrasserait l'état de virginité, et, quoique les personnes qui s'y engageaient fussent de conditions différentes, toutes néanmoins aspiraient à la même récompense.

Je dis peu. Toutes les Eglises d'Afrique furent dans une espèce d'enivrement, et le bruit de cette grande action pénétra non-seulement dans les villes, dans les cités, dans les bourgs, mais encore dans les mapalia. Toutes les îles entre l'Afrique et l'Italie retentirent de cette nouvelle, et la joie qu'elle causa s'étendit plus loin sans aucun obstacle. Alors l'Italie quitta ses vêtements lugubres, et les murs de Rome, à demi-ruinés, reprirent une partie de leur ancienne splendeur, persuadés qu'étaient les Romains que la vie sainte et parfaite de leur concitoyenne leur rendait le ciel propice. Vous eussiez dit que l'année des Goths était défaite, et que Dieu avait frappé de sa foudre souveraine ce ramas de transfuges et d'esclaves. Non, après les journées de Trébia, de Trasimène, de Cannes, où furent taillés en pièces des milliers de soldats romains, le premier combat de Marcellus devant Nola ne releva point autant les espérances de la république. Non, la noblesse rachetée à prix d'argent, ce dernier reste du peuple romain n'apprit pas, au Capitole, avec plus de joie la défaite des armées

Orientis littora, et in mediterraneis quoque urbibus christianæ gloriæ triumphus auditus est. Quæ virginum Christi non hujus se societate jactavit? Quæ mater non tuum, Juliana, beatum clamavit uterum? Incerta apud infideles sint præmia futurorum. Plus interim recepisti virgo, quam obtulisti. Quam sponsam hominis una tantum provincia noverat, virginem Christi totus orbis audivit.

Solent miseri parentes, et non plenæ fidei Christiani, deformes et aliquo membro debiles filias, quia dignos generos non inveniunt, virginitati tradere. Tanti, ut dicitur, vitrum, quanti margaritum. Certe qui religiosiores sibi videntur, parvo sumtu, et qui vix ad alimenta sufficiat, virginibus dato, omnem censum in utroque sexu secularibus liberis largiuntur. Quod nuper in hac urbe dives quidam fecit presbyter, ut duas filias in proposito virginali inopes relinqueret, et aliorum ad omnem copiam filiorum, luxuriæ atque deliciis provideret. Fecerunt hoc multæ, proh! dolor, nostri propositi feminæ; atque utinam rarum esset exemplum, quod quanto crebrius est, tanto istæ feliciores, quæ ne plurimarum quidem exempla secutæ sunt.

Fertur, et omnium Christianorum laude ce-

Gauloises. Le bruit de l'action de Démétrias pénétra jusqu'aux rives orientales, et l'on apprit dans les villes méditerranéennes le triomphe de la religion du Sauveur. Quelle vierge du Christ ne se glorifia pas alors d'avoir Démétrias pour compagne? Quelle mère, ô Juliana, ne proclama point bienheureux votre sein? Que les infidèles regardent comme chimériques les récompenses futures; quant à vous, ô vierge, vous avez déjà plus reçu que vous n'avez offert. Si vous aviez été l'épouse d'un homme mortel, une seule province l'eût appris; toute la terre a su que vous êtes vierge du Christ.

De malheureux parents, des chrétiens d'une foi débile, ont coutume, quand ils ont des filles difformes ou faibles de quelque membre, de les vouer à la virginité, parce qu'ils ne trouvent point de dignes gendres. Autant vaut, dit-on, le verre que la perle. Quant à ceux qui se piquent un peu plus de religion, ils donnent à leurs filles quelque chose, à peine de quoi suffire à leur nourriture et réservent tout le reste de leurs biens pour des enfants qu'ils destinent au monde. C'est ainsi qu'en a usé naguère en cette ville un riche prêtre qui, laissant vivre dans la pauvreté deux de ses filles vouées à l'état de virginité, a donné toutes ses richesses à ses autres enfants, pour fournir à leur luxe et à leurs plaisirs. Ainsi encore en ont usé, ô douleur! plusieurs femmes qui mènent comme nous la vie solitaire. Plût à Dieu qu'un pareil exemple fût rare; mais plus il est fréquent, plus sont heureuses celles qui n'ont pas même suivi l'exemple de plusieurs personnes.

On dit, et toute la chrétienté le publie avec éloge,

lebratur, quidquid fuerat nuptiis præparatum, a sancta Christi συνωρίδι virgini traditum, ne sponso fieret injuria, imo ut dotata pristinis opibus veniret ad sponsum, et quod in rebus mundi periturum erat domesticorum Dei sustentaret inopiam. Quis hoc credat, Proba illa omnium dignitatum, et cunctæ nobilitatis in orbe Romano nomen illustrius, cujus sanctitas et in universos effusa bonitas, etiam apud Barbaros venerabilis fuit, quam trium liberorum, Probini, Olibrii et Probi, non fatigarunt ordinarii consulatus, et cum incensis direptisque omnibus in urbe captivitas sit, nunc avitas venundare dicitur possessiones, et facere sibi amicos de iniquo mammona, qui se recipiant in æterna tabernacula; ut erubescat omnis ecclesiastici ministerii gradus, et cassa nomina Monachorum emere prædia, tanta nobilitate vendente.

Vix barbarorum effugerat manus, et avulsas de complexu suo virgines fleverat, cum subito intolerabili, qoud nunquam timuerat, amantissimi filii orbitate percutitur, et quasi futura virginis Christi avia, spe futurorum mortiferum vulnus excipit, probans in se verum esse, quod in lyrico carmine super justi præconio dicitur:

(1) Luc, XVI, 19.

que tout ce qui avait été préparé pour le mariage de leur fille, ces deux saintes femmes le lui abandonnèrent de peur d'offenser son époux, ou plutôt afin qu'elle lui apportât la dot qui lui était destinée, à elle, et qu'elle employât au soulagement des serviteurs de Dieu des biens qui devaient être sacrifiés à la vanité. Qui le croirait? Proba, qui efface par l'éclat de son nom tout ce qu'il y a de plus grand et de plus illustre dans l'empire romain; Proba, qui, par la sainteté de sa vie et par l'universelle effusion de sa bonté, s'est rendue respectable aux Barbares mêmes; Proba, que n'ont point éblouis les consulats ordinaires de ses trois enfants, Probinus, Olibrius et Probus, cette femme donc, tandis que tout est incendié et dévasté dans Rome où règne la captivité, vend, dit-on, les biens qu'elle a reçus de ses ancêtres, et se fait avec l'inique mammona des amis qui puissent la recevoir dans les tabernacles éternels. Quel sujet de confusion pour tous les degrés du ministère ecclésiastique, et pour tant de faux moines qui achettent des héritages, tandis qu'une femme d'une si haute noblesse vend les siens!

A peine avait-elle échappé aux mains des Barbares et pleuré le sort des vierges arrachées d'entre ses bras, lorsque tout-à-coup elle apprend une affreuse nouvelle que jamais elle n'avait appréhendée, celle de la perte d'un fils qui lui était très-cher; mais l'espoir qu'elle conçut un jour, aïeule d'une vierge du Christ, apaisa la douleur de sa plaie mortelle, et elle vérifia en elle ce que le poète lyrique dit de l'homme juste :

Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.
HORAT. III. *Od.* III.

Legimus in volumine Job : *Adhuc isto loquente, venit alius nuntius* [1]. Et in eodem : *Tentatio*, sive, ut melius habetur in Hebraico, *militia est vita hominis super terram* [2]. Ad hoc enim laboramus, et in seculi hujus periclitamur militia, ut in futuro seculo coronemur. Nec mirum hoc de hominibus credere, cum Dominus ipse tentatus sit. Et de Abraham Scriptura testatur quod Deus tentaverit eum. Quam ob caussam et Apostolus loquitur : *Gaudentes in tribulatione, et scientes quod tribulatio patientiam operatur; patientia, probationem; probatio, spem; spes autem non confundit* [3]. Et in alio loco : *Quis nos separabit a charitate Dei? tribulatio, an angustia? an persecutio? an fames? an nuditas? an periculum? an gladius? Sicut scriptum est : Quia propter te mortificamur tota die, æstimati sumus ut oves occisionis* [4]. Et Isaias hujuscemodi homines cohortatur, dicens : *Qui ablactati estis a lacte; qui avulsi ab ubere; tribulationem, super tribulationem exspectate, spem super spem. Non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam quæ revelabitur in nobis* [5]. Cur ista replicaverim sequens sermo monstrabit.

(1) Job, I, 17. — (2) Ibid. VII. 1. — (3) Rom. V. 3. — (4) Ibid. VIII. 35. — (5) Is. XXVIII. 10.

Tombe sur moi le ciel, et les débris du monde
Couvriront un front sans pâleur.
HORACE. III. *Ode* III.

Nous lisons dans le livre de Job : *Lorsque celui-ci parlait encore, arriva un autre messager.* Et au même endroit : *C'est une tentation*, ou mieux, comme porte le texte hébreu, *c'est une milice que la vie de l'homme sur la terre.* En effet, nous travaillons et nous périclitons dans la milice de ce siècle pour être couronnés dans le siècle futur. Il n'y a rien d'étonnant à croire cela des hommes, puisque le Seigneur lui-même a été tenté, et que l'Ecriture nous assure que Dieu tenta Abraham. Voilà pourquoi l'Apôtre a dit : *Nous nous réjouissons dans la tribulation*[1]*; car nous savons que la tribulation produit la patience; la patience, l'épreuve; l'épreuve, l'espérance; et que l'espérance ne confond point.* Puis, en un autre endroit : *Qui donc nous séparera de l'amour du Christ? sera-ce la tribulation ou l'angoisse, sera-ce la persécution, sera-ce la faim, sera-ce la nudité, sera-ce le péril, sera-ce le glaive, selon qu'il est écrit : L'on nous égorge tous les jours à cause de vous, et l'on nous regarde comme des brebis destinées à la boucherie.* Aussi, quand il exhorte ces personnes à la patience, Isaïe leur dit : *Vous qui avez été sevrés et arrachés du sein de votre mère, attendez-vous à souffrir tribulation sur tribulation, et à concevoir espérance sur espérance. Les souffrances de la vie présente n'ont point de proportion avec la gloire future qui sera découverte en nous.* On verra dans la suite pourquoi j'ai rapporté ces passages.

Quæ de medio mari fumantem viderat patriam, et fragili cymbæ salutem suam suorumque commiserat, crudeliora invenit Africæ littora. Excipitur enim ab eo quem nescias utrum avarior, an crudelior fuerit: cui nihil dulce præter vinum et pretium, et qui, sub occasione partium clementissimi principis, sævissimus omnium extitit tyrannorum, et, ut aliquid loquar de fabulis Poëtarum, quasi Orcus in tartaro, non tricipitem, sed multorum capitum habuit Cerberum, qui cuncta traheret ac laceraret. Hic matrum gremiis abducere pactas; negotiatoribus et avidissimis mortalium Syris nobilium puellarum nuptias vendere, non pupillarum, non viduarum, non virginum Christi inopiæ parcere, magisque manus rogantium spectare quam vultus. Hanc feram Charybdim, Scyllamque succinctam multis canibus, fugiens barbaros matrona sustinuit; qui nec naufragiis parcerent, nec captivitatibus flecterentur. Imitare, crudelis, saltem hostem Romani imperii. Brennus nostri temporis tantum quod invenerat tulit; tu, quæris quod non invenis. Et mirantur æmuli, virtus enim semper invidiæ patet, cur tantarum secum pudicitiam tacita proscriptione mercata sit, cum et ille partem dignatus sit accipere, qui totum potuit auferre, et hæc quasi comiti negare non ausa sit, quæ se intelligebat sub

Proba, qui, du milieu de la mer, avait vu sa patrie fumante, et avait confié à une frêle barque son salut et celui des siens, trouva plus d'inhumanité encore sur les rives de l'Afrique; car elle y fut reçue par un homme également avare et cruel, qui n'aimait que le vin et l'argent, et qui, sous prétexte de servir un prince très-clément, exerçait la plus cruelle tyrannie; qui, enfin, s'il faut emprunter quelque chose aux fictions des poètes, avait avec lui, comme Orcus dans le Tartare, un Cerbère, non point à trois, mais à plusieurs têtes, pour arracher et déchirer tout. Il enlevait d'entre les bras de leurs mères des filles qu'il avait vendues à des marchands Syriens, les plus avides des mortels; trafiquait du mariage des jeunes personnes nobles; n'épargnait point l'indigence des pupilles, des veuves, ni des vierges du Christ, et regardait plutôt les mains que le visage de qui le suppliait. Proba, fuyant les Barbares, tomba dans cette affreuse Charybde, dans cette Scylla environnée de chiens, qui ne savaient ni épargner les naufragés, ni être sensibles aux malheurs des captifs. Imite du moins, cruel, imite l'ennemi de l'empire romain. Le Brennus de notre temps n'a emporté que ce qu'il a trouvé; tu cherches, toi, ce que tu ne trouves point. Et pourtant les envieux de Proba, car toujours la vertu est exposée aux traits de l'envie, se demandent avec étonnement comment elle a pu racheter par une tacite convention la pureté de tant de filles, qui étaient à sa suite, et ils ne font point attention que cet homme, qui pouvait lui enlever tout son argent, se contenta d'en prendre une partie, qu'elle n'osa refuser à un comte, elle qui s'apercevait qu'il n'était qu'un

nomine privatæ dignitatis tyranno servientem?

Sentio me inimicorum patere morsibus, quod adulari videar clarissimæ et nobilissimæ feminæ, qui accusare non poterunt, si me scient hucusque tacuisse. Neque enim laudavi in ea unquam antiquitatem generis, divitiarum et potentiæ magnitudinem, viro vivente vel mortuo, quæ alii forsitan mercenaria oratione laudaverunt. Mihi propositum est stylo ecclesiastico laudare aviam virginis meæ, et gratias agere quod voluntatem ejus sua adjuverit voluntate. Alioqui cellula monasterii, vilis cibus, vestisque contemta, et ætas vicina jam morti, brevisque temporis viaticum, carent omni assentationis infamia. Denique in reliquis partibus, omnis mihi sermo ad virginem dirigetur, et virginem nobilem, et nobilem non minus sanctitate, quam genere, cujus quanto sublimior ascensus est, tanto lapsus periculosior.

Unum illud tibi, nata Deo, præque omnibus unum
Prædicam, et repetens, iterumque iterumque monebo.
Æn. III. 436.

ut animum tuum sacræ lectionis amore occupes, nec in bona terra pectoris tui sementem lolii avenarumque suscipias, ne dormiente patrefamilias, qui est νοῦς, id est, *animus* Deo sem-

tyran qui se prévalait de sa dignité pour la traiter en esclave.

Je sens bien que je m'expose ici à la censure de mes ennemis, et qu'il semblera que je flatte une très-illustre et très-noble femme; ils ne pourront toutefois m'accuser, s'ils n'oublient point que je me suis tu jusqu'à ce jour; car, ni du vivant, ni depuis la mort de son mari, je n'ai jamais loué ni l'ancienneté de sa race, ni la grandeur de ses richesses et de sa puissance, ce que d'autres, peut-être, ont relevé par des éloges mercenaires. Mon dessein est de louer en style digne d'un ecclésiastique l'aïeule de ma vierge, et de lui rendre grâces de ce qu'elle a secondé de son bon vouloir le dessein de Démétrias. Au reste, la cellule d'un monastère, une vile nourriture, un méchant vêtement, un âge voisin déjà de la mort, et qui se contente du viatique nécessaire pour un temps bien court, voilà qui met à l'abri de tout soupçon de flatterie. De plus, je n'adresserai le reste de ce discours qu'à une vierge, et à une vierge noble, non moins noble par sa sainteté que par sa naissance, et dont la chute serait d'autant plus dangereuse que son élévation est plus sublime.

Une seule chose, fille de Dieu, une chose qu'avant tout
Je vous dirai, je vous répèterai et ne cesserai de vous redire,
Enéide, III, 436.

c'est qu'il faut pénétrer votre esprit de l'amour des saintes Ecritures, ne point recevoir dans la bonne terre de votre cœur la semence de l'ivraie ni de l'avoine, de peur que, durant le sommeil du père de famille, qui est le *νοῦς*, c'est-à-dire l'*esprit* toujours

per adhærens, inimicus homo zizania superseminet[1]; sed semper loquaris : *In noctibus quæsivi quem dilexit anima mea; ubi pascis, ubi cubas in meridie*[2] ? Et : *Inhæsit post te anima mea; me suscepit dextera tua*[3]; illudque Jeremiæ : *Non laboravi sequens te, neque enim est dolor in Jacob, nec labor in Israel*[4]. Quando eras in seculo, ea quæ erant seculi diligebas ; polire faciem purpurisso, et cerussa ora depingere ; ornare crinem , et alienis capillis turritum verticem struere , ut taceam de inaurium pretiis, candore margaritarum , Rubri maris profunda testantium ; smaragdorum virore, cerauniorum flammis , hiacynthorum pelago , ad quæ ardent et insaniunt studia matronarum. Nunc autem quia seculum reliquisti , et secundo post baptismum gradu , inisti pactum cum adversario tuo , dicens ei : *Renuntio tibi, diabole, et seculo tuo, et pompæ tuæ, et operibus tuis ;* serva fœdus quod pepigisti ; et esto consentiens , *pactumque custodiens cum adversario tuo, dum es in via* hujus seculi[5], ne forte tradat te judici , et te de suo aliquid usurpasse convincat ; tradarisque ministro , qui ipse est et inimicus et vindex ; et mittaris in carcerem et in tenebras exteriores, quæ quanto a Christo, vero lumine, separant , tanto nos majori horrore circumdant ;

(1) Matth. XIII. 25. — (2) Cant. I. 6. III. 1. — (3) Psal. LXII. 8. — (4) Jerem. XVII. 16. — (5) Matth. V. 25, et Luc. 12.

attaché à Dieu, un homme ennemi ne vienne semer la zizanie; ne cessez de dire : *J'ai cherché pendant la nuit celui que chérit mon ame; où faites-vous paître votre troupeau, où reposez-vous à l'heure de midi?* Et encore : *Mon ame s'est attachée à vous, votre droite m'a soutenue*; puis avec Jérémie : *Je n'ai point eu de peine à vous suivre; car il n'y a point de douleur en Jacob, ni de travail en Israël.* Lorsque vous étiez dans le siècle vous preniez plaisir à ce qui était du siècle, à orner votre figure de rouge, à teindre votre visage avec de la céruse, à embellir votre chevelure, et à vous bâtir sur la tête une tour de cheveux étrangers. Je ne dis rien de ces précieux pendants d'oreilles, de ces perles resplendissantes, qui attestent par leur blancheur qu'elles viennent du fond de la mer Rouge; ni du vert de ces émeraudes, ni du feu de ces rubis, ni de l'azur de ces jacinthes qui font la passion et la folie des matrones. Mais aujourd'hui que vous avez quitté le siècle, que des vœux nouveaux vous ont élevée au-dessus des engagements du baptême, et que vous avez fait pacte avec votre ennemi, en lui disant : *Je renonce à toi, Satan, et au siècle, et à ses pompes, et à ses œuvres*, ne rompez pas l'alliance que vous avez faite avec lui, observez le traité, et, *tandis que vous êtes dans la voie* de ce siècle, *accordez-vous avec votre ennemi*, de peur qu'il ne vous livre au juge, et que, vous ayant convaincu d'avoir usurpé quelque chose de ses droits, il ne vous remette aux mains du ministre, qui est tout à la fois et votre ennemi et le vengeur des crimes, puis ensuite que vous ne soyez précipité dans la prison et dans les ténèbres extérieures, qui, plus elles séparent du Christ, lumière véritable, plus

et non inde exeas, nisi solvas novissimum quadrantem, id est, minimum quodque delictum, quia et pro otioso verbo reddituri sumus rationem in die judicii.

Hæc dicta sint, non infausto contra te vaticinio, sed pavidi cautique monitoris officio, ea quoque in te quæ tuta sunt formidantis. *Si spiritus*, inquit, *potestatem habentis ascenderit super te, locum tuum ne dimiseris*[1]. Quasi in procinctu, et in acie stamus semper ad pugnam. Vult nos loco movere hostis, et de gradu decedere; sed solidanda vestigia sunt, et dicendum: *Statuit supra petram pedes meos*[2]; et: *Petra refugium leporibus*[3]. Pro quo multi *herinacios* legunt, animal parvum et fugax, et spinarum sentibus prægravatum. Sed ideo Jesus spinis coronatus est, et nostra delicta portavit, et pro nobis doluit, ut de sentibus et tribulationibus feminarum, ad quas dicitur: *In anxietatibus et doloribus paries, mulier, et ad virum conversio tua, et ipse tui dominabitur*[4], rosæ virginitatis, et lilia castitatis nascerentur. Unde et sponsus pascitur inter lilia, et inter eos qui vestimenta sua non coinquinaverunt[5]; virgines enim permanserunt, audieruntque præceptum: *Candida sint semper vestimenta tua*[6], et quasi auctor virginitatis et princeps loquitur con-

(1) Eccl. X. 4. — (2) Ps. XXXIX. 3. — (3) Ibid. CIII. 18. — (4) Gen. III. 16. — (5) Apoc. III. — (6) Eccl. IX. 8.

elles nous environnent d'une sombre obscurité ; du reste, on ne sort de là qu'après avoir payé jusqu'à la dernière obole, c'est-à-dire après avoir satisfait pour le moindre péché ; car, au jour du jugement nous devrons rendre compte même d'une parole oiseuse.

Ceci, regardez-le, non point comme un funeste présage contre vous, mais comme l'avertissement salutaire d'un ami tremblant et zélé, qui redoute pour vous les choses les plus sûres. *Si l'esprit de celui qui a la puissance*, est-il dit, *s'élève sur vous, ne quittez point votre place.* Nous sommes comme dans une armée rangée en bataille, et toujours prête à combattre. Notre ennemi veut nous débusquer et nous chasser de notre poste ; mais il faut affermir nos pieds, et dire : *Il a affermi mes pieds sur la roche*, et encore : *Le rocher sert de retraite aux lièvres.* Plusieurs exemplaires portent *hérissons ;* le hérisson est un petit animal, tout craintif, tout couvert de pointes et d'épines. Mais Jésus a été couronné d'épines, il a porté nos péchés et a souffert pour nous, afin que de ces ronces et de ces tribulations, partage des femmes auxquelles il est dit : *La femme enfantera dans les anxiétés et les douleurs, tu te tourneras du côté de ton mari, et il sera ton maître*, naquissent les roses de la virginité et les lis de la chasteté. Voilà pourquoi l'époux se plaît au milieu des lis et de ceux qui n'ont point souillé leurs vêtements, qui sont demeurés vierges, et qui ont pratiqué ce précepte : *Que toujours vos vêtements soient blancs ;* puis, comme il est l'auteur de la virginité et le chef des vierges, il dit avec assurance : *Je suis la fleur des champs, et le lis des vallées.* Le rocher sert donc de retraite à ces liè-

fidenter : *Ego flos campi, et lilium convallium*[1]. Petra igitur leporum est, qui in persecutionibus fugiunt de civitate in civitatem; nec timent illud propheticum : *Periit fuga à me*[2]. Montes autem excelsi cervis, quorum colubri cibus sunt, quos educit puer parvulus de foramine, quando pardus et hædus requiescunt simul; et bos et leo comedunt paleas[3], ut nequaquam bos discat feritatem, sed leo doceatur mansuetudinem.

Revertamur ad propositum testimonium. *Si spiritus potestatem habentis ascenderit super te, locum tuum ne dimiseris.* Post quod sequitur : *Quia curatio quiescere facit peccata maxima*[4]. Qui versiculus hunc habet sensum : Si in cogitationes tuas coluber ascenderit, omni custodia serva cor tuum, et cum David canito : *Ab occultis meis munda me, Domine, et ab alienis parce servo tuo*[4], et ad peccatum maximum quod opere perpetratur nequaquam pervenies, sed incentiva vitiorum statim in mente jugulabis, et parvulos Babylonis allides ad petram, in qua serpentis vestigia non reperiuntur, cauteque Domino promittes : *Si mei non fuerint dominati, tunc immaculatus ero, et emundabor a delicto maximo*[5]. Hoc est quod alibi Scriptura testatur : *Peccata patrum reddam in filios, in tertiam et in quartam generationem*[6]; ut cogitationes nostras men-

(1) Cant. II. 1. — (2) Ps. CXLI. 6. — (3) Is. XI. 6-7. — (4) Ps. XVIII. 13. — (5) Ibid. 14. Num. XIV. Exod. XX. 5

vres qui, dans les persécutions, fuient de cité en cité, et n'appréhendent point ce que dit le prophète : *La fuite m'est devenue impossible.* Mais les cerfs se retirent sur les hautes montagnes, se nourrissent de ces couleuvres qu'un petit enfant tire de leur trou, pendant que le léopard et le chevreau reposent ensemble, et que le bœuf mange de la paille avec le lion, en sorte néanmoins que le bœuf ne devient point farouche, et que le lion apprend à être doux.

Revenons au passage cité déjà : *Si l'esprit de celui qui a la puissance s'élève sur vous, ne quittez point votre place;* après quoi l'on ajoute : *Parce que les remèdes font cesser les grands péchés.* Voici quel sens renferme ce verset : Si le serpent vous suggère des pensées mauvaises, veillez sur votre cœur avec tout le soin possible, et chantez avec David : *Purifiez-moi, Seigneur, de mes péchés inconnus, et préservez votre serviteur de la contagion des étrangers.* Alors, vous éviterez le très-grand péché qui consiste dans l'action ; vous étoufferez aussitôt dans votre cœur les semences du vice, et vous briserez les enfants de Babylone contre la pierre, sur laquelle on ne découvre aucune trace du serpent, et vous direz à Dieu avec assurance : *S'ils ne prennent sur moi aucun empire, alors je serai immaculé, et me verrai purifié du très-grand péché.* C'est ce que l'Ecriture atteste ailleurs : *Les péchés des pères je les punirai sur les enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième génération.* Dieu donc ne punit pas tout de suite nos pensées ni les desseins de l'esprit ; mais il s'en venge sur les descendants, c'est-à-dire sur les actions mauvaises, sur les péchés dans

tisque decretum non statim puniat, sed reddat in posteris, id est, in malis operibus, et in delictorum perseverantia, quoniam per Amos loquitur : *Super tribus et quatuor impietatibus illius, et illius civitatis, nonne aversabor eam*[1] ?

Hæc cursim, quasi de prato pulcherrimo sanctarum Scripturarum, parvos flores carpsisse sufficiat pro commonitione tui, ut et claudas cubiculum pectoris, et crebro signaculo crucis munias frontem tuam, ne exterminator Ægypti in te locum reperiat; sed primogenita, quæ apud Ægyptios pereunt, in tua mente salventur, et dicas cum Propheta : *Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum; cantabo et psallam. Exsurge, gloria mea, exsurge, psalterium et cithara*[2]. Quam assumere jubetur et Tyrus, multis peccatorum confossa vulneribus, ut agat pœnitentiam, et maculas pristinæ fœditatis cum Petro amaris lachrymis abluat. Verum nos ignoremus pœnitentiam, ne facile peccemus. Illa quasi secunda post naufragium miseris tabula sit; in virgine integra servetur navis. Aliud est quærere quod perdideris, aliud est possidere quod nunquam amiseris. Unde et Apostolus castigabat corpus suum, et in servitutem redigebat, ne aliis prædicans, ipse reprobus inveniretur[3]; corporisque ex persona

(1) Amos. I. 3. — (2) Ps. LVI. — CVII. — LVI. 8. — (3) I. Cor. XI. 27.

lesquels on persévère ; car il dit par Amos : *Après les trois et quatre impiétés de cette ville-ci ou de celle-là, ne l'aurai-je point en horreur ?*

Qu'il me suffise d'avoir à la hâte cueilli dans le splendide champ des Ecritures ces petites fleurs, qui seront comme autant d'avis pour vous apprendre à fermer la porte de votre cœur, à souvent orner votre front du signe de la croix, de crainte que l'exterminateur de l'Egypte ne trouve prise sur vous, puis afin que, pendant qu'on voit périr ceux des Egyptiens, vos premiers-nés soient sauvés, et que vous disiez avec le Prophète : *Mon cœur est prêt, Seigneur, mon cœur est prêt ; je chanterai et je dirai des cantiques. Réveillez-vous, ô ma gloire ; réveillez-vous, psaltérion et cithare.* Cette cithare, la ville de Tyr, couverte des nombreuses plaies du péché, eut ordre de la prendre, afin de faire pénitence, et de laver avec Pierre, en des larmes amères, les taches de son ancienne corruption. Quant à nous, ne songeons point à la pénitence, de peur de pécher facilement. Qu'elle soit aux malheureux comme une seconde planche après le naufrage, mais qu'une vierge garde intact son vaisseau ; car autre chose est de chercher ce que l'on a perdu, autre chose de posséder ce que l'on ne perdit jamais. Voilà pourquoi l'Apôtre châtiait son corps et le réduisait en servitude, de crainte que, en prêchant aux autres, il ne se trouvât lui-même réprouvé ; voilà pourquoi aussi, tourmenté par les ardeurs de la chair, il disait en la personne du genre humain : *Malheureux homme que je suis, qui*

generis humani inflammatus ardoribus, loquebatur : *Miser ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus*[1]*?* Et iterum : *Scio quia non habitat in me, hoc est, in carne mea bonum ; velle enim adjacet mihi, ut faciam autem bonum, nequaquam. Neque enim quod volo bonum, sed quod nolo malum, hoc facio* [2]. Et denuo : *Qui in carne sunt, Deo placere non possunt. Vos autem non estis in carne, sed in spiritu, si tamem spiritus Dei habitat in vobis*[3].

Post cogitationum diligentissimam cautionem, jejunorium tibi arma sumenda sunt, et canendum cum David : *Humiliavi in jejunio animam meam* [4]. Et : *cinerem tanquam panem manducavi* [5]. Et : *Cum molesti erant mihi, induebar cilicio* [6]. Eva per cibum ejecta est de paradiso ; Elias, quadraginta dierum exercitatus jejunio, igneo curru rapitur in cœlum. Moyses quadraginta diebus ac noctibus familiaritate et sermone Dei pascitur [7], in se verissimum probans quod dicitur : *Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei* [8]. Salvator generis humani, qui virtutum et conversationis suæ nobis reliquit exemplum, post baptismum statim assumitur a spiritu, ut pugnet contra diabolum, et oppressum atque contritum tradat dis-

(1) Rom. VII. 24. — (2) Ibid. XVIII. — (3) Ibid. VIII. 8. — (4) Ps. XXXIV. 16. — (5) Ibid. CI. 10. — (6) Ibid. XXXIV. 15. — (7) Deut. VIII. 3. — (8) Matth. IV. 1.

donc me délivrera de ce corps de mort? Et ensuite : *Je sais que le bien n'habite pas en moi, c'est-à-dire en ma chair, parce j'ai la volonté de faire le bien; mais le pouvoir de le faire, nullement; car je fais non pas le bien que je veux, mais le mal que je ne veux pas.* Et de nouveau : *Ceux qui sont dans la chair ne peuvent plaire à Dieu; pour vous, vous êtes, non point dans la chair, mais dans l'esprit, si toutefois l'esprit de Dieu habite en vous.*

A cette vigilante attention sur vos pensées, vous devez joindre les armes du jeûne, et dire avec David : *J'ai humilié mon ame par le jeûne*; et encore : *J'ai mangé de la cendre comme du pain;* et encore : *Lorsque mes ennemis me poursuivaient, je me couvrais d'un cilice.* Eve fut chassée du paradis pour avoir mangé du fruit défendu. Elie fut enlevé au ciel sur un char de feu, après un jeûne de quarante jours. Moïse se nourrit durant quarante jours et quarante nuits de l'entretien familier du Seigneur, montrant en lui l'extrême vérité de ce qui est écrit : *L'homme ne vit pas seulement de pain, mais il vit encore de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.* Le Sauveur du genre humain, lui qui nous a laissé l'exemple de sa vie et de ses vertus, fut enlevé par l'Esprit aussitôt après son baptême, afin de combattre contre le démon, et, une fois qu'il l'aurait vaincu et terrassé, de le faire fouler aux pieds par ses disciples. Voilà pourquoi l'Apôtre dit : *Mais Dieu brisera Satan sous nos pieds.* Néanmoins, après un jeûne de quarante jours, l'antique ennemi, prenant occasion de la faim, lui dresse des embûches, et lui dit : *Si tu es le Fils de Dieu, ordonne que ces pierres se changent en pain.* Sous la Loi, le dixième

pulis conculcandum. Unde et Apostolus loquitur : *Deus autem conteret Satanam sub pedibus nostris velociter*[1]. Et tamen hostis antiquus, post quadraginta dierum jejunium, per cibum molitur insidias, et dicit : *Si Filius Dei es, dic ut lapides isti panes fiant*[2]. In Lege, mense septimo post clangorem tubarum decimo die mensis, totius gentis Hebrææ jejunium est[3], et exterminatur illa anima de populo suo, quæ saturitatem prætulerit continentiæ. In Job scriptum est de dracone : *Virtus ejus in lumbis ejus, et fortitudo illius super umbilicum ventris ejus*[4]. Adversum juvenes et puellas ætatis ardore hostis noster abutitur, et inflammat rotam nativitatis nostræ, et implet illud Osee : *Omnes adulterantes quasi clibanus corda eorum*[5], quæ Dei misericordia et jejuniorum rigore restinguntur.

Hæc sunt ignita diaboli jacula, quæ simul et vulnerant et inflammant, et a rege Babylonio tribus pueris præparantur[6], qui succindit fornacem quadraginta novem cubitorum, habens et ipse septem hebdomadas ad perditionem, quas Dominus observari jusserat ad salutem. Sed quomodo ibi quartus speciem habens quasi filii hominis, immensos mitigavit ardores, et inter camini æstuantis incendium docuit flammas ca-

(1) Rom. XVI. 20. — (2) Matth. IV. 3. — (3) Levit. XXIII. 27. — (4) Job. XLVIII. 11. — (5) Osee. VII. 4. — (6) Daniel. III. 47.

jour du septième mois, on publiait, au son de la trompette, un jeûne qu'observait toute la nation hébraïque, et l'on exterminait du milieu du peuple celui qui préférait la satiété à la continence. Il est écrit dans Job, au sujet du dragon : *Sa puissance est dans ses reins, et sa force réside dans le nombril de son ventre*. Notre ennemi se sert de l'ardeur de leur âge contre les jeunes gens et les jeunes filles; il enflamme la roue de notre naissance, et vérifie ces paroles d'Osée : *Ils sont tous des adultères, et leurs cœurs sont comme un four;* mais la miséricorde de Dieu et la rigueur des jeûnes éteignent ces brasiers.

Ce sont là ces traits enflammés du démon, lesquels blessent et brûlent tout à la fois. C'est là cette fournaise que le roi de Babylone prépare aux trois enfants, et dont la flamme s'élève jusqu'à quarante-neuf coudées, qui renferme le nombre de sept semaines, que ce prince employait à perdre ces jeunes gens, de même que le Seigneur avait ordonné d'observer sept semaines pour le salut. Mais de même qu'au milieu de enfants, l'on en vit un quatrième qui ressemblait un peu au Fils de l'homme, et qui tempéra les excessives ardeurs de la fournaise, puis, dans la violence d'un furieux embrasement, apprit aux flammes à perdre leur chaleur, à présenter au toucher des choses

lorem amittere, et aliud oculis comminari, aliud præbere tactui, sic et in animo virginali rore cœlesti et jejuniorum rigore, calor puellaris sextinguitur, et in humano corpore angelorum impetratur conversatio. Quamobrem et vas electionis de virginibus se dicit Domini non habere præceptum [1], quia contra naturam, imò ultra naturam est non exercere quod nata sis interficere in te radicem tuam, et sola virginitatis poma decerpere, nescire torum, omnem virorum horrere contactum, et in corpore vivere sine corpore.

Neque vero immoderata tibi imperamus jejunia, et enormem ciborum abstinentiam, quibus statim corpora delicata franguntur, et ante ægrotare incipiunt, quam sanctæ conversationis jacere fundamenta. Philosophorum quoque sententia est : Μεσοτητας αρετας υπερβολας κακιας ειναι, quod latinus ita potest sermo resonare : *Moderatas esse virtutes ; excedentes modum atque mensuram, inter vitia reputari*. Unde et unus de septem sapientibus : Μηδεν αγαν, id est, *ne quid nimis*. Quod tam celebre factum est ut comico quoque versu expressum sit. Sic debes jejunare ut non palpites, et respirare vix possis, et comitum tuarum vel porteris, vel traharis manibus; sed ut fracto corporis appetitu, nec in

(1) I. Cor. VII.

douces, tandis que l'œil ne verrait que des objets menaçants, de même en une ame virginale, la rosée céleste et la rigueur des jeûnes éteignent les feux de l'âge, et conservent dans un corps humain la pureté angélique. C'est pour cela que le vase d'élection dit qu'il n'a pas reçu du Seigneur de précepte concernant les vierges ; car ce n'est qu'en allant contre la nature, ou plutôt en s'élevant au-dessus de la nature, que vous pensez ne pas être ce qu'elle vous a faite, tuer en vous-même la racine qu'elle y a plantée, ne cueillir que des fruits de virginité, ignorer le mariage, avoir en horreur tout contact avec les hommes, et dans un corps vivre sans corps.

Au reste, je ne vous impose point ces jeûnes immodérés, ni cette abstinence excessive, qui brisent tout de suite les corps délicats, et qui ruinent la santé, avant même que l'on ait commencé à jeter les fondements d'une vie parfaite. C'est la maxime même des phisosophes : Μεσοτητας αρετας, υπερβολας κακιας ειναι, ce que le français peut rendre ainsi : *Les vertus ont leurs bornes, et, dès qu'elles ne gardent ni règle, ni mesure, elles sont regardées comme des vices.* De là vient que l'un des sept Sages a dit : Μηδεν αγαν, c'est-à-dire, *rien de trop*, maxime si connue qu'un poète comique l'a même mise en vers. Vous devez jeûner, non point de manière à palpiter, à pouvoir à peine respirer, à vous faire porter ou traîner par les mains de vos compagnes; mais de manière seulement à ce que, domptant les appétits de la chair, vous ne fassiez rien de moins qu'à l'ordinaire en lecture, en psalmodie, en veilles. Le jeûne n'est point une vertu parfaite, mais il est le fondement des autres vertus. La chasteté qui sanctifie,

lectione, nec in Psalmis, nec in vigiliis solito quid minius facias. Jejunium non perfecta virtus, sed cœterarum virtutum fundamentum est, et sanctificatio atque pudicitia, sine qua nemo videbit Deum, gradus præbet ad summa scandentibus; nec tamen, si sola fuerit, virginem poterit coronare. Legamus Evangelium sapientium et stultarum virginum, quarum aliæ cubiculum sponsi ingrediuntur, aliæ, bonorum operum oleum non habentes, exstinctis lampadibus excluduntur. Latus est super jejuniis campus in quo et nos sæpe cucurrimus, et multorum proprii habentur libri, ad quorum te mittimus lectionem, ut discas quid boni habeat continentia, et quid, e contrario, mali saturitas.

Imitare sponsum tuum. Esto aviæ matrique subjecta. Nullum virorum et maxime juvenum, nisi cum illis, videas. Nullum scias, quem illæ nesciant. Secularis quoque sententia est: «Eadem velle, et eadem nolle, ea demum firma amiticia est [1].» Ut appeteres virginitatem, ut Christi præcepta cognosceres, ut scires quid tibi expediret, quid deligere deberes, illarum te exempla docuerunt; sancta domi instruxit conversatio. Non igitur solum putes tuum esse quod tuum est, sed earum quæ suam in te expressere pudicitiam, et honorabilium nuptiarum, cubilisque immaculati

(1) Sallustius. in Catil.

sans laquelle personne ne verra Dieu, sert de degré pour s'élever plus haut; mais cependant, si elle est seule, elle ne pourra jamais couronner une vierge. Lisons dans l'Evangile la parabole des vierges folles et des vierges sages. On fait entrer celles-ci dans la chambre de l'époux; mais celles-là, qui n'ont pas l'huile des bonnes œuvres, et dont les lampes sont éteintes, on leur refuse l'entrée. La question du jeûne est un vaste champ, dans lequel j'ai souvent couru moi-même, et touchant lequel plusieurs écrivains ont composé des traités exprès, auxquels je vous renvoie, pour que vous y appreniez quel bien produit la continence, et quel mal, au contraire, cause l'intempérance.

Imitez votre époux, soyez soumise à votre aïeule et à votre mère. Sans être en leur compagnie, ne voyez aucun homme, aucun jeune homme surtout. Ne connaissez personne qu'elles ne connaissent elles-mêmes. C'est une maxime du siècle que « vouloir et ne vouloir pas les mêmes choses, telle est vraiment la solide amitié. » Ce sont leurs exemples qui vous ont appris à désirer la virginité, à connaître les préceptes du Christ, à savoir ce qui vous était le plus convenable, et ce que vous deviez choisir; leur sainteté vous a formée sous le toit domestique. Ne pensez donc pas que ce qui est à vous soit à vous seule, car cela appartient aussi à celles qui ont reproduit en vous leur chasteté, et qui, dans un mariage honorable, vous ont fait germer, vous, très-précieuse fleur d'une couche immaculée, fleur qui portera des fruits de

pretiosissimum germinavere te florem; qui perfectos afferet fructus, si humiliaveris te sub potenti manu Dei, et scriptum semper memineris: *Superbis Deus resistit, humilibus autem dat gratiam* [1]. Ubi autem gratia, non operum retributio, sed donantis est largitas; ut impleatur dictum Apostoli: *Non est volentis, neque currentis, sed Dei miserentis* [2]. Et tamen velle et nolle nostrum est, ipsumque quod nostrum est, sine Dei miseratione nostrum non est.

Eunuchorum quoque tibi et puellarum ac servulorum mores magis eligantur quam vultuum elegantia, quia in omni sexu et ætate, et truncatorum corporum violenta pudicitia, animi considerandi sunt, qui amputari nisi Christi timore non possunt. Scurrilitas atque lascivia, te præsente, non habeat locum. Nunquam verbum inhonestum audias; aut, si audieris, non irascaris. Perditæ mentes hominum uno frequenter levique sermone tentant claustra pudicitiæ. Ridere et rideri secularibus derelinque. Gravitas tuam personam decet. Catonem quoque, illum dico Censorium, et vestræ quondam urbis principem, qui extrema ætate Græcas litteras nec erubuit censor, nec desperavit senex discere; et M. Crassum semel in vita scribit risisse Lucilius. Fuerit illa affectata severitas, et gloriam quærens auramque

(1) Jacob. IV. 6. — (2) Rom. IX. 16.

perfection, si vous vous humiliez sous la puissante main de Dieu, et si vous vous rappelez toujours qu'il est écrit : *Dieu résiste aux superbes, mais il donne sa grâce aux humbles.* Or, la grâce n'est point une récompense accordée à nos œuvres ; c'est une libéralité de celui qui la donne ; car, suivant la parole de l'Apôtre : *Cela ne dépend pas de celui qui veut, de celui qui court ; mais cela vient de Dieu qui fait miséricorde.* Cependant le vouloir et le non vouloir sont nôtres ; mais la chose même qui est nôtre ne l'est point sans la miséricorde de Dieu.

Dans les mœurs des eunuques, des serviteurs et des ancelles, regardez plutôt la vie que la beauté de la figure, car, dans tout sexe et dans tout âge, et dans la chasteté forcée de ces corps tronqués, il ne faut envisager que le cœur qui ne peut être réprimé que par la crainte du Christ. Que la scurrilité et la lascivité ne puissent se montrer en votre présence. N'ayez jamais de parole déshonnête, ou, si vous en entendez quelqu'une, ne vous laissez point prendre à cet appât. Souvent les esprits corrompus assiégent avec une seule parole et une parole légère les barrières de la pudicité. Laissez aux gens du monde l'enjouement et la plaisanterie; ce qui sied à votre personne, c'est la gravité. Caton, je parle de Caton le censeur, qui tenait jadis le premier rang dans Rome, et qui, dans un âge très-avancé, n'eut point honte, lui censeur; ne désespéra pas, lui vieillard, d'apprendre la langue grecque, Caton, aussi bien que M. Crassus, ne rit qu'une fois en sa vie, au dire de Lucilius. Peut-être cette sévérité était-elle affectée et ambitieuse de gloire populaire; car nous, tant que nous habitons dans la demeure de ce

popularem; nos affectus et perturbationes, quamdiu in tabernaculo corporis hujus habitamus, et fragili carne circumdamur, moderari et regere possumus, amputare non possumus. Unde et Psalmista dicit: *Irascimini, et nolite peccare*[1]. Quod Apostolus edisserens: *Sol*, inquit, *non occidat super iracundiam vestram*[2]; quia et irasci hominis est, et finem iracundiæ imponere, christiani.

Superfluum reor te monere contra avaritiam, cum generis tui sit et habere et calcare divitias, et Apostolus doceat avaritiam esse idolorum cultum; Dominusque respondeat sciscitanti: *Magister bone, quid boni faciens vitam æternam possidebo? Si vis esse perfectus, vade, vende omnia quæ habes, et da pauperibus, et habebis thesaurum in cœlis, et veni, sequere me*[3]. Apostolici fastigii est perfectæque virtutis vendere omnia, et pauperibus distribuere, et sic levem atque expeditum cum Christo ad cœlestia subvolare. Nobis, imo tibi, diligens credita est dispensatio, quanquam in hoc, omni ætati omnique personæ libertas arbitrii relicta sit. *Si vis*, inquit, *esse perfectus*[4]. Non cogo, non impero, sed propono palmam, ostendo præmia; tuum est eligere, si volueris in agone atque certamine coronari. Et consideremus quam sapienter sapientia sit locuta: *Vende quæ habes*. Cui ista

(1) Psal. IV. 5. (2) — Ephes. IV. (3) — Matth. IX. (4) — Luc. XVIII. 18.

corps mortel, et que nous sommes environnés d'une fragile chair, nous pouvons modérer et conduire nos désirs et nos passions, mais les comprimer tout-à-fait, nous ne le saurions. Voilà pourquoi le Psalmiste dit : *Mettez-vous en colère, et ne péchez point;* c'est-à-dire, suivant l'explication de l'Apôtre : *Que le soleil ne se couche point sur votre colère;* car c'est le propre de l'homme de se fâcher; mais il appartient à un chrétien de mettre fin à l'ire.

Il serait inutile, je crois, de vous prémunir contre l'avarice, puisque votre famille doit tout à la fois et posséder et fouler aux pieds les richesses; que l'Apôtre vous représente l'avarice comme une idolâtrie, et que le Seigneur à qui l'on demandait : *Bon maître, que dois-je faire pour mériter la vie éternelle?* répondit : *Si vous voulez être parfait, allez, vendez tout ce que vous possédez, donnez-en le prix aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel; puis venez, et suivez-moi.* C'est atteindre au comble de la vertu et à la perfection des Apôtres que de vendre tout, d'en répartir le prix aux pauvres, et, ainsi léger et dégagé, de s'envoler vers les cieux avec le Christ. A vous, à vous plutôt a été confiée une sage dispensation; en ceci, du reste, chaque âge, chaque personne a la liberté de faire ce qui lui plaît. *Si vous voulez être parfait*, est-il dit. Je ne force point, je ne commande point, mais je propose la palme, je montre les récompenses; c'est à vous de choisir, si vous voulez être couronné dans la lutte, dans le combat. Et voyez combien sagement s'exprime la sagesse : *Vendez ce que vous possédez.* A qui fait-elle ce commandement? à celui à qui il a été dit. *Si vous voulez être parfait, vendez*, non pas une par-

præcipiuntur? Nempe illi, cui dictum est: *Si vis esse perfectus*. Non partem bonorum tuorum vende: *sed omnia;* cumque vendideris, quid sequitur? *Et da pauperibus*. Non divitibus, non propinquis, non ad luxuriam, sed ad necessitatem. Sive ille sacerdos sit, sive cognatus et affinis, nihil in illo aliud consideres, quam paupertatem. Laudent te esurientium viscera, non ructantium opulenta convivia.

In *Actis Apostolorum* [1], quando Domini nostri adhuc calebat cruor, et fervebat recens in credentibus fides, vendebant omnes possessiones suas, et pretia earum ad Apostolorum deferebant pedes, ut ostenderent pecunias esse calcandas; dabaturque singulis, prout cuique opus erat. Ananias et Sapphira, dispensatores timidi, imo corde duplici, et ideo condemnati, quia post votum obtulerunt quasi sua, et non ejus cui semel ea voverant, partemque sibi alienæ substantiæ reservaverunt, metuentes famem, quam vera fides non timet, præsentem meruere vindictam, non crudelitate sententiæ, sed correptionis exemplo. Denique et Apostolus Petrus nequaquam imprecatur eis mortem, ut stultus philosophus calumniatur, sed Dei judicium prophetico spiritu annuntiat, ut pœna duorum hominum sit doctrina multorum.

Ex eo tempore quo virginitati perpetuæ con-

(1) Act. II. 45.

tie de vos biens, *mais tout*, et quand vous aurez vendu, que faut-il faire? *et donnez aux pauvres*. Non point aux riches, non point à vos proches, non point pour servir le luxe, mais pour soulager les nécessités. Que celui à qui vous donnerez soit prêtre, qu'il soit parent ou allié, ne regardez rien autre chose en lui que sa pauvreté. Que les entrailles de ceux qui ont faim vous louent, mais non pas les festins opulents des hommes de bonne chère.

Nous voyons dans les *Actes des Apôtres*, que lorsque le sang du Seigneur était encore fumant, et que la foi récente croissait dans les ames des croyants, ils vendaient tous leurs biens, et en apportaient le prix aux pieds des Apôtres, afin de montrer qu'il faut mépriser les richesses, et l'on donnait à tous, suivant les besoins de chacun. Ananias et Sapphira, timides dispensateurs, ou plutôt cœurs doubles, furent condamnés pour cela même, car, après avoir consacré leurs biens au Seigneur, ils les offrirent comme étant à eux, et non point à celui à qui ils avaient été une fois consacrés, et se réservèrent ainsi une partie du bien d'autrui, appréhendant la faim, que ne redoute pas la vraie foi; aussi reçurent-ils sur l'heure la peine de leur crime, non point par un jugement cruel, mais par une punition exemplaire. En effet, l'apôtre Pierre ne leur souhaita pas la mort, comme l'avance calomnieusement un fou de philosophe, mais il leur annonça par un esprit prophétique, le jugement de Dieu, afin que le châtiment de deux personnes devînt une leçon pour plusieurs.

Depuis que vous vous êtes vouée à une perpétuelle

secrata es ; tua non tua sunt , imo vere tua, quia Christi esse cœperunt, quæ, avia vivente vel matre, ipsarum arbitrio dispensanda sunt. Sin autem obierint et somno sanctorum requieverint, scio enim et hoc illas optare ut te habeant superstitem, cum ætas maturior fuerit, et voluntas gravior, firmiorque sententia, facies quod tibi visum fuerit, imo quod Dominus imperat, scitura nihil te habituram nisi quod in bonis operibus erogaveris. Alii ædificent ecclesias, vestiant parietes marmorum crustis, columnarum moles advehant, earumque deaurent capita, pretiosum ornatum non sentientia, ebore argentoque valvas, et gemmis aurata distinguant altaria. Non reprehendo, non abnuo. Unusquisque in sensu suo abundet; meliusque est hoc facere, quam repositis opibus incubare. Sed tibi aliud propositum est. Christum vestire in pauperibus, visitare in languentibus, pascere in esurientibus, suscipere in his qui tecto indigent, et maxime in domesticis fidei, virginum alere monasteria, servorum Dei, et pauperum spiritu habere curam, qui diebus et noctibus serviunt Domino tuo; qui, in terra positi, imitantur angelorum conversationem, et nihil aliud loquuntur nisi quod ad laudes Dei pertinet, habentesque victum et vestitum, his gaudent divitiis, qui plus habere nolunt, si tamen servant propositum.

virginité, ce qui est à vous n'est plus à vous; ou plutôt c'est bien à vous, car cela a commencé d'appartenir au Christ; car votre aïeule et votre mère, tant qu'elles vivront, doivent gouverner ces biens comme il leur plaira; et si elles meurent, si elles s'endorment du sommeil des saintes, — or, je sais qu'elles souhaitent que vous leur surviviez, — vous alors, devenue plus mûre avec l'âge, plus grave dans vos volontés, plus forte dans vos desseins, tous ferez ce qu'il vous plaira, ou plutôt ce que le Seigneur ordonne, persuadée que vous devez être, qu'il ne vous donnera que ce que vous aurez consacré à de bonnes œuvres. Que d'autres bâtissent des Eglises, revêtent de tables de marbre les murailles de ses temples, y élèvent de puissantes colonnes, et en dorent les chapitaux qui sont insensibles à la richesse des ornements; qu'ils couvrent les portes de plaques d'ivoire et d'argent, qu'ils mettent à leurs autels dorés des compartiments de pierres précieuses, je ne blâme point cela, je ne m'y oppose point. Que chacun abonde en son sens. Mieux encore vaut-il agir ainsi que de se reposer sur des richesses enfouïes. Mais vous avez un autre but à atteindre, vous; c'est de revêtir le Christ en la personne des pauvres, de le visiter dans les malades; de le nourrir en ceux qui ont faim, de le recevoir dans ceux qui manquent de toit et surtout dans les domestiques de la foi; de nourrir les monastères de vierges, d'avoir soin des serviteurs de Dieu et de ces pauvres d'esprit qui, nuit et jour, s'occupent à servir votre Seigneur; et qui, placés sur la terre, imitent la vie des anges, ne parlent que de ce qui concerne les louanges de Dieu, et qui, ayant leurs vêtements et leur nourriture, se réjouissent de telles richesses, car

Alioqui si amplius desiderant, his quoque quæ necessaria sunt probantur indigni. Hæc ad virginem divitem, et virginem nobilem sum locutus.

Nunc tantum ad virginem loquar, id est, non ea quæ extra te, sed in te sunt considerans. Præter psalmorum et orationis ordinem, quod tibi hora tertia, sexta, nona, ad vesperum, media nocte, et mane semper est exercendum, statue quot horis sanctam Scripturam ediscere debeas; quanto tempore legere, non ad laborem, sed ad delectationem et instructionem animæ. Cumque hæc finieris spatia, et frequenter te ad figenda genua sollicitudo animæ suscitaverit, habeto lanam semper in manibus, vel staminis pollice fila deducito, vel ad torquenda subtegmina in alveolis fusa vertantur, aliarumque neta aut in globum collige, aut texenda compone. Quæ texta sunt inspice; quæ errata, reprehende; quæ facienda constitue. Si tantis operum varietatibus fueris occupata, nunquam dies tibi longi erunt, sed quamvis æstivis tendantur solibus, breves videbuntur, in quibus aliquid operis prætermissum est. Hæc observans, et teipsam salvabis et alias, et eris magistra sanctæ conversationis, multarumque castitatem lucrum tuum facies, Scriptura dicente: *In desideriis est omnis*

ils ne veulent rien de plus, si toutefois ils sont fidèles à remplir les devoirs de leur état. Autrement, s'ils désirent davantage, ils montrent qu'ils sont indignes même des choses nécessaires.

Tout cela, je l'ai dit à une vierge riche, à une vierge noble. Maintenant, je ne parlerai qu'à une vierge, c'est-à-dire que, laissant de côté ce qui est hors de vous, je n'envisagerai que ce qui est à vous. Outre le temps que demandent régulièrement et toujours la psalmodie et la prière, aux heures de Tierce, de Sexte, de None, de Vêpres, à minuit et le matin, prescrivez-vous encore certains moments pour apprendre l'Ecriture sainte, certains moments pour lire, mais que ce ne soit pas un travail; que votre ame y trouve son plaisir et son instruction. Quand seront finies les heures destinées à ces exercices, et que la pieuse sollicitude de votre esprit vous aura souvent fait ployer le genou, ayez toujours de la laine dans les mains, et avec les doigts puisez les fils dans le fuseau, ou bien forcez-les à suivre une trame en de légers alvéoles, et ce que les autres auront filé, ou bien mettez-le en peloton, ou bien ajustez-le sur le métier; examinez votre tissu, corrigez-en les défauts, disposez ce que vous aurez à faire. Si vous êtes occupée à tant d'ouvrages différents, les jours ne vous paraîtront jamais longs, et, quand même ils seront allongés par un soleil d'été, ils vous sembleront courts, et quelque ouvrage encore aura été laissé de côté. En agissant de la sorte, vous vous sauverez vous-même, et vous sauverez les autres, et vous serez l'exemple d'une sainte vie, et vous trouverez votre lucre dans la chasteté de beaucoup de femmes, car l'Ecriture dit: *Toute ame oisive est agitée de désirs.* Au

anima otiosi [1]. Nec idcirco tibi ab opere cessandum est, quia, Deo propitio, nulla re indiges, sed ideo cum omnibus laborandum est ut per occasionem operis nihil aliud cogites, nisi quod ad Domini pertinet servitutem. Simpliciter loquar. Quamvis omnem censum tuum in pauperes distribuas, nihil apud Christum erit pretiosius, nisi quod manibus tuis ipsa confeceris, vel in usus proprios, vel in exemplum virginum cæterarum, vel quod aviæ matrique offeras, majora ab eis in refectionem pauperum pretia receptura.

Pene præterii quod vel præcipuum est. Dum esses parvula, et sanctæ ac beatæ memoriæ Anastasius Episcopus Romanam regeret Ecclesiam, de Orientis partibus hæreticorum sæva tempestas simplicitatem fidei, quæ Apostoli voce laudata est, polluere et labefactare conata est. Sed vir ditissimæ paupertatis et Apostolicæ sollicitudinis, statim noxium perculit caput, et sibilantia hydræ ora compescuit. Et quia vereor, imo rumore cognovi, in quibusdam adhuc vivere et pullulare venenata plantaria, illud te pio charitatis affectu præmonendam puto, ut sancti Innocentii, qui apostolicæ cathedræ, et supradicti viri successor et filius est, teneas fidem; nec peregrinam, quamvis tibi prudens callidaque videatur, doctri-

(1) Prov. V. 4. —(2) Rom. I, 8.

reste, vous ne devez pas vous dispenser du travail, s'il a plu à la bonté de Dieu de ne vous laisser manquer de rien; mais à cause de cela même, vous devez travailler avec tout le monde, afin que, toujours occupée à quelque ouvrage, vous ne songiez qu'à ce qui regarde le service de Dieu. Je vous parlerai franchement. Lors même que vous distribueriez aux pauvres toutes vos richesses, rien ne sera plus agréable au Christ que ce que vous aurez fait de vos propres mains, soit pour votre propre usage, soit pour donner exemple aux autres vierges, soit pour en faire présent à votre aïeule et à votre mère, qui vous rendront au double de quoi soulager les nécessités des pauvres.

J'oubliais presque ce que j'ai de plus important à vous dire. Quand vous étiez toute petite, et que l'évêque Anastasius, de sainte et bienheureuse mémoire, gouvernait l'Eglise de Rome, une affreuse tempête d'hérétiques, laquelle venait des régions de l'Orient, s'efforça de souiller et d'ébranler la simplicité de la foi, qui a été louée par la bouche de l'Apôtre. Mais Anastasius, cet homme d'une très-riche pauvreté, et d'une apostolique sollicitude, frappa aussitôt la tête fatale, et fit cesser les sifflements de l'hydre. Comme j'appréhende que cette hérésie ne soit pas éteinte, comme j'ai même appris, par la rumeur générale, que cette plante vénéneuse vit encore et repullule, je crois devoir, par un pieux sentiment de charité, vous avertir de suivre la foi du saint Innocentius, qui est en la chaire apostolique, le successeur du Pontife nommé ci-dessus, et qui est aussi son fils, puis de ne recevoir aucune doctrine étrangère, si prudente, si habile qu'elle puisse vous sembler; car les gens de cette espèce ont coutume de parler bas dans les coins,

nam recipias. Solent enim hujuscemodi per angulos mussitare, et quasi justitiam Dei quærere: « Cur illa anima in illa est nata provincia? Quid » caussæ extitit ut alii de Christianis nascantur » parentibus, alii inter feras et sævissimas na- » tiones, ubi nulla Dei notitia est? » Cumque hoc quasi scorpionis ictu simplices quosque percusserint, et fistulato vulnere locum sibi fecerint, venena diffundunt. «Putas-ne frustra infans » parvulus, et qui vix matrem risu, et vultus hila- » ritate cognoscat, qui nec boni aliquid fecit nec » mali, dæmone corripitur, morbo opprimitur » regio, et ea sustinet quæ videmus impios ho- » mines non sustinere, et sustinere Deo servien- » tes? Sin autem judicia sunt, inquiunt, Domini » vera, justificata in semetipsis [1], et nihil apud » Deum injustum est, ipsa ratione compellimur » ut credamus animas fuisse in cœlestibus, et » propter quædam antiqua peccata damnatas in » corporibus humanis, et, ut ita loquamur, se- » pultas, nosque in valle lacrymarum pœnas » luere veterum peccatorum. Unde et Propheta » dicit: *Priusquam humiliarer, ego peccavi* [2]. » Et: *Educ de carcere animam meam;* et: *Iste » peccavit, ut cæcus ex utero nasceretur, an pa- » rentes ejus* [4]? » et cætera his similia.

(1) Psal. XVIII. — (2) CXVIII. 67. — (3) Ibid. CXLI. 10. — (4) Joan. IX. 2.

et de peser en quelque sorte la justice de Dieu. « Pour- » quoi cette personne est-elle née dans cette province? » Pour quelle raison les uns naissent-ils de parents » chrétiens, les autres viennent-ils au monde parmi les » nations barbares et féroces, qui n'ont aucune no- » tion de Dieu?» Après avoir par ces paroles, comme avec la langue du scorpion, blessé des ames simples, ils font couler leur poison par la plaie qu'ils ont ouverte. « Pensez-vous qu'un tout petit enfant, qui montre à » peine par son rire qu'il connaît sa mère, et par l'hi- » larité de son visage qu'il connaît son père; pensez- » vous que cet enfant qui, n'ayant fait ni bien ni mal, » est néanmoins possédé du démon, opprimé par la » maladie royale, et souffre ce que nous ne voyons » point endurer aux hommes impies, tandis que les » serviteurs de Dieu y sont assujettis, pensez-vous » qu'il souffre par un pur hasard? Mais si les juge- » ments de Dieu, disent-ils, sont véritables et justes » par eux-mêmes, et s'il n'y a rien d'injuste en Dieu, » la raison seule nous oblige de croire que nos ames » ont été dans le ciel; que, pour d'anciens péchés, » elles ont été condamnées à vivre dans des corps » humains; qu'elles ont été, pour ainsi dire en- » sevelies, et que dans cette vallée de larmes, nous » expions des péchés commis autrefois; de là ces pa- » roles du Prophète: *J'ai péché avant d'être humilié.* » Et encore: *Tirez mon ame de sa prison;* et de nou- » veau: *Est-ce le péché de cet homme, ou celui de ses* » *parents qui l'a fait naître aveugle?* » Puis d'autres choses semblables.

Hæc impia et scelerata doctrina olim in Ægypto et Orientis partibus versabatur, et nunc abscondite, quasi in foveis viperarum, apud plerosque versatur, illarumque partium polluit puritatem, et quasi hæreditario malo serpit in paucis, ut perveniat ad plurimos. Quam certus sum, quod si audieris, non recipias, habes enim apud Deum magistras, quarum fides norma doctrinæ est. Intelligis quid loquar, dabit enim tibi Deus in omnibus intellectum. Nec statim adversum sævissimam hæresim et multo his nequiora quæ dixi, responsionem hominis flagitabis, ne non tam prohibuisse videar, quam commonuisse, cum præsentis operis sit instituere virginem, non hæreticis respondere. Cæterum omnes fraudulentias eorum, et cuniculos quibus nituntur subvertere veritatem, in alio opere, Deo adjuvante, subvertimus; quod si volueris, promte libenterque mittemus; ultroneas enim aiunt, putere merces, et pretia facilitate decrescunt, quæ semper in raritate majora sunt.

Solet inter plerosque esse certamen. utrum solitaria an cum multis vita melior sit, quarum prior præfertur quidem secundæ; sed si in viris periculosa est ne, abstracti ab hominum frequen-

Cette doctrine impie et coupable avait cours autrefois en Egypte et dans les régions de l'Orient; aujourd'hui encore elle s'y maintient chez plusieurs personnes, en secret et comme dans les trous des vipères; elle corrompt la pureté de la foi en ces contrées, et, comme un mal héréditaire, elle infeste quelques personnes, afin d'arriver à un plus grand nombre. Je suis sûr que si vous l'entendez, vous ne la recevrez point, car vous avez pour vous conduire à Dieu des doctoresses dont la foi est la règle de la bonne doctrine. Vous comprenez ce que je dis, car Dieu vous donnera l'intelligence en toutes choses. Cependant ne vous hâtez pas de demander que l'on réponde à cette pernicieuse hérésie, ni aux autres dogmes bien plus impies que ceux dont je vous ai parlé, car je semblerais plutôt vous découvrir des erreurs que vous prémunir contre leur poison, tandis que le dessein du présent ouvrage est de former une vierge, et non pas de répondre aux hérétiques. Du reste, toutes leurs fraudes, toutes les machines avec lesquelles ils s'efforcent d'abattre la vérité, je les ai déjà, Dieu aidant, signalées et brisées dans un autre ouvrage. Si vous désirez le voir, je me ferai un plaisir de vous l'envoyer aussitôt, car les marchandises qui sont offertes n'ont pas de valeur, dit-on, et les choses perdent de leur prix, lorsqu'il est facile de les avoir, tandis qu'elles gagnent toujours à la rareté.

Bien des personnes ont coutume d'agiter entre elles s'il est plus avantageux de mener une vie solitaire que de vivre en commun. On préfère, il est vrai, le premier genre de vie au second, mais s'il est dangereux pour les hommes mêmes; s'il est à craindre que, éloi-

tia, sordidis et impiis cogitationibus pateant; et pleni arrogantiæ et supercilii, cunctos despiciant, armentque linguas suas, vel clericis, vel aliis monachis detrahendo; de quibus rectissime dicitur: *Filii hominum, dentes eorum arma et sagittæ, et lingua eorum gladius acutus* (1); quanto magis in feminis, quarum mutabilis fluctuansque sententia, si suo arbitrio relinquatur cito ad deteriora delabitur? Novi ego in utroque sexu, per nimiam abstinentiam, cerebri sanitatem quibusdam fuisse vexatam; præcipueque in his qui in humectis et frigidis habitaverunt cellulis, ita ut nescirent quid agerent, quove se verterent; quid loqui, quid tacere deberent. Certe si rudes secularium litterarum de tractatibus hominum disertorum quippiam legerint, verbositatem solam discunt, absque notitia Scripturarum; et, juxta vetus elogium, cum loqui nesciant, tacere non possunt: docentque Scripturas quas non intelligunt; et, cum aliis persuaserint, eruditorum sibi assumunt supercilium, prius imperitorum magistri quam doctorum discipuli. Bonum est igitur obedire majoribus, parere perfectis, et, post regulas Scripturarum, vitæ suæ tramitem ab aliis discere, nec præceptore uti pessimo, scilicet præsumtione sua. De talibus feminis et Apostolus loquitur: *Quæ*

(1) Psal. LVI. 6.

gnés du commerce des hommes, ils ne se laissent aller à des pensées impures et criminelles; et que, enflés d'arrongance et de vanité, ils ne méprisent leurs frères, n'arment leurs langues pour médire ou des clercs, ou des autres moines, selon qu'il est sagement écrit : *Les dents des enfants des hommes sont des armes et des flèches, et leur langue est un glaive affilé ;* combien plus est-il à craindre pour des femmes qui, flottantes et inconstantes dans leurs résolutions, tombent tout-à-coup dans le relâchement, si on les abandonne à leur propre conduite ! J'ai connu des solitaires de l'un et de l'autre sexe qui, par une excessive abstinence, se sont affaiblis l'esprit, surtout ceux qui habitaient des cellules humides et froides, en sorte qu'ils ne savaient que faire, ni de quel côté se tourner; ni ce qu'il fallait dire, ni ce qu'ils devaient taire. Si donc, n'ayant aucune teinture des lettres humaines, ils viennent à lire les traités de quelque homme habile, alors ils n'en retiennent qu'un amas confus de paroles, sans rien apprendre des Écritures. Cependant, comme dit un vieil axiome, ils ne peuvent se taire, bien qu'ils ne sachent pas comment il faut parler; ils enseignent les Écritures qu'ils n'entendent pas eux-mêmes, et, quand ils ont réussi à persuader leurs auditeurs, ils prennent d'importantes façons d'érudits, et s'érigent en maîtres des ignorants, avant d'avoir été disciples des savants. C'est donc un bien d'obéir aux anciens, de se soumettre aux supérieurs, d'apprendre des autres la science des Écritures et les règles d'une sage conduite, et de ne pas écouter un fort mauvais maître, à savoir notre présomption. C'est de ces femmes que l'Apôtre a dit : *Elles se laissent emporter à tout vent de*

circumferuntur omni vento doctrinæ, semper discentes, et nunquam ad scientiam veritatis pervenientes.

Matronarum maritis ac seculo servientium tibi consortia declinentur, ne sollicitetur animus, et audias quid vel maritus uxori, vel uxor locuta sit viro. Venenatæ sunt hujuscemodi confabulationes. Super quarum damnatione secularem versum assumens Apostolus, fecit ecclesiasticum: Corrumpunt mores bonos confabulationes pessimæ [1], cujus iambici metrum, dum verbum servat ex verbo, nequaquam expressit latina translatio. Graves feminæ, ei maxime viduæ ac virgines, tibi comites eligantur, quarum probata est conversatio, sermo moderatus, sancta verecundia. Fuge lasciviam puellarum, ornant capita, crines a fronte demittunt, quæ cutem poliunt, utuntur pigmentis, astrictas habent manicas, vestimenta sine ruga, soccosque crispantes, ut, sub nomine virginali, vendibilius pereant, mores enim et studia dominarum plerumque ex ancillarum et comitum moribus judicantur. Illa tibi sit pulchra, illa amabilis, illa habenda inter socias, quæ se nescit esse pulchram; quæ negligit formæ bonum, et procc-

(1) Cor. XV. 33.

doctrine, apprenant toujours, et n'arrivant jamais jusqu'à la connaissance de la vérité.

Évitez la compagnie des femmes engagées dans les liens du siècle et du mariage, évitez la, de peur que votre ame ne soit jalouse de leur condition, et que vous n'entendiez ce que l'époux dit à l'épouse, ou bien ce que l'épouse dit à l'époux. Elles sont empoisonnées ces sortes de conversations. L'Apôtre les condamne par un vers qu'il a rendu sacré, de profane qu'il était :

Les mauvais entretiens gâtent les bonnes mœurs.

La traduction latine, en rendant mot à mot le sens de cet iambe, n'en a pas rendu le mètre. Choisissez pour compagnes des femmes graves, des veuves et des vierges, dont la conduite soit universellement approuvée, dont les discours soint pleins de retenue, et en qui reluise une sainte pudeur. Fuyez ces jeunes filles lascives qui ornent leur tête, laissent tomber leurs cheveux sur leur front, se polissent la peau, se servent de parfums, portent des manches étroites, des vêtements sans plis, des brodequins magnifiques, afin de pouvoir, sous le nom de vierges, périr plus sûrement et mieux vendre leur innocence. On juge ordinairement de la conduite et des goûts des maîtresses par les mœurs et les manières de leurs ancelles et de leurs compagnes. Qu'elle vous paraisse belle, qu'elle vous paraisse aimable, qu'elle soit du nombre de vos amies, celle qui ne sait point qu'elle est belle, ou qui néglige le soin de sa beauté, et qui ne paraît jamais en public la gorge nue, la poitrine découverte, qui ne rejette

dens ad publicum, non pectus et colla denudat, nec pallio revoluto cervicem aperit; sed quæ celat faciem, et vix uno oculo, qui viæ necessarius est, patente ingreditur.

Dubito an loquar, sed velim nolim, quia crebro fit, dicendum est, non quo hæc in te timere debeam, quæ ista forsitan nescias, nec unquam audieris; sed quo, per occasionem tui, cæteræ præmonendæ sint. Cincinnatulos pueros et calamistratos, et peregrini muris olentes pelliculas, de quibus illud Arbitri est:

Non bene olet qui bene semper olet[1],

quasi quasdam pestes et venena pudicitiæ virgo devitet, ut taceam de cæteris, quarum importuna visitatio et se infamat et alias; ut etiam si nihil mali perpetretur, tamen hoc sit vel maximum malum frustra patere maledictis et morsibus ethnicorum. Nec hoc de omnibus dicimus, sed de his quos Ecclesia ipsa reprehendit, quos interdum abjicit, in quos nonnunquam episcoporum et presbyterorum censura desævit, ut prope periculosius sit lascivis puellis ad loca religionis, quam ad publicum procedere. Quæ vivunt in monasterio, et quarum simul magnus est numerus, nunquam solæ, nunquam sine

point son manteau en arrière, pour laisser voir son cou, mais qui cache sa figure et qui découvre à peine un œil, autant qu'il en faut pour pouvoir marcher.

J'hésite à signaler un autre désordre, mais, bon gré mal gré, je le ferai, parce que cela arrive fréquemment. Ce n'est pas que je doive appréhender que vous ne tombiez dans un excès que vous ne soupçonnez peut-être pas, dont vous n'avez peut-être jamais ouï parler, mais c'est que je veux, à votre occasion, prémunir les autres femmes. Ces jeunes hommes frisés, adonisés, toujours chargés des odorantes pellicules d'un rat étranger, et dont Arbiter a dit :

Celui-là ne sent pas bon qui sent bon toujours,

une vierge doit les éviter comme une peste, comme le poison de l'innocence. Je ne dis rien de ces femmes qui, par leurs visites fréquentes, compromettent leur réputation et celle des autres; quand même il ne s'y passerait point de mal, c'est toujours un mal très-grand que de s'exposer sans sujet à la médisance et aux calomnies des païens. Au reste, je ne parle point ici de tout le monde; je parle seulement de ceux que l'Église elle-même condamne, qu'elle rejette quelquefois, et contre lesquels de temps en temps sévit la censure des evêques et des prêtres, en sorte qu'il est presque plus dangereux pour les filles lascives de fréquenter les lieux de piété que de paraître en public. Les femmes qui vivent dans un monastère, et qui sont en grand nombre, ne doivent jamais aller seules, ne

matre procedant. De agmine columbarum crebro accipiter unam separat, quam statim invadat et laceret, cujus carnibus et cruore saturetur. Morbidæ oves suum relinquunt gregem, et luporum faucibus devorantur. Scio ego sanctas virgines, quæ diebus festis, propter frequentiam populorum, pedem domi cohibent, nec tunc egrediuntur, quando major est adhibenda custodia, et publicum penitus devitandum.

Ante annos circiter triginta, *De Virginitate servanda* edidi librum, in quo necesse fuit mihi ire contra vitia, et, propter instructionem virginis, quam monebam, diaboli insidias patefacere. Qui sermo offendit plurimos, dum unusquisque in se intelligens quod dicebatur, non quasi monitorem libenter audivit, sed quasi criminatorem sui operis aversatus est. Verumtamen quid profuit armasse exercitum reclamantium, et vulnus conscientiæ dolore monstrasse? Liber manet, homines præterierunt. Scripsi et ad plerasque virgines ac viduas σπουδασματα et quidquid dici poterat in illis opusculis defloratum est, ut aut superfluo eadem a nobis repetantur, aut nunc prætermissa, non plurimum noceant. Certe et beatus Cyprianus egregium *De Virginitate* volumen edidit, et multi alii, tam Latino sermone, quam Græco, omniumque gentium litteris atque linguis, in Ecclesiis Agnes vita laudata est. Sed hoc ad eas pertineat quæ necdum elegerunt virginitatem,

jamais se montrer sans leur mère. Souvent d'un essaim de colombes l'épervier en sépare une qu'il attaque et déchire aussitôt, se rassasiant de ses chairs et de son sang. Les brebis malades quittent le troupeau, et sont dévorées par les dents du loup. Je sais de saintes vierges qui, pour éviter la foule, ne mettent pas le pied hors leur maison, aux jours de fêtes, et ne sortent point quand il faut être si soigneusement sur ses gardes, quand il faut tout à fait éviter le public.

Il y a trente ans environ que je publiai, *Touchant la conservation de la Virginité*, un livre dans lequel je fus obligé de déclamer contre les vices, et, pour l'instruction d'une vierge, que je prémunissais, de dévoiler toutes les embûches du démon. Plusieurs personnes s'offensèrent de mon langage, et comme chacun trouvait en soi les désordres que je désignais, on se garda bien de m'écouter comme un conseiller, on me détesta comme un censeur des actions d'autrui. Mais enfin, que leur a servi d'avoir armé contre moi une armée de récriminants, et d'avoir fait connaître par leurs plaintes les plaies de leur conscience? Mon livre subsiste, les hommes ont passé. J'ai composé avec beaucoup d'exactitude, plusieurs traités pour des vierges et pour des veuves, et j'ai recueilli dans ces opuscules, tout ce qui pouvait se dire sur le sujet, de façon qu'il serait inutile de répéter les mêmes choses, et qu'il ne saurait y avoir grand mal à les omettre maintenant. Au reste, le bienheureux Cyprianus a publié *sur la Virginité* un excellent volume, et plusieurs auteurs, tant grecs que latins, ont écrit sur la même matière. Point de nation qui n'ait eu ses

et exhortatione indigent, ut sciant quale sit quod eligere debeant. Nobis electa servanda sunt, et quasi inter scorpiones et colubros incedendum, ut accinctis lumbis, calceatis pedibus, et apprehensis manu baculis, iter per insidias hujus seculi, et inter venena faciamus, ut possimus ad dulces Jordanis pervenire aquas, et terram repromissionis intrare, et ad domum Dei ascendere, ac dicere cum propheta: *Domine, dilexi decorem domus tuæ, et locum habitationis gloriæ tuæ* [1]. Et illud: *Unam petii a Domino, hanc requiram, ut inhabitem in domo Domini, omnibus diebus vitæ meæ* [2].

Felix illa conscientia et beata virginitas, in cujus corde, præter amorem Christi, qui est sapientia, castitas, patientia atque justitia, cæteræque virtutes, nullus alius versatur amor, nec ad recordationem hominis aliquando suspirat, nec videre desiderat, quem cum viderit, nolit dimittere. Sanctum virginum propositum et cœlestis angelorumque familiæ gloriam, quarumdam non bene se agentium, nomen infamat. Quibus aperte dicendum est, ut aut nubant, si se non possunt continere, aut contineant, si nolunt

(1) Psal. XXV, 8 — (2) Ibid. XXVI, 7.

écrivains et ses orateurs pour prononcer dans les Eglises l'éloge d'Agnès. Mais tous ces ouvrages ne regardent que celles qui n'ont point encore embrassé la virginité, et qui ont besoin qu'on les exhorte, afin qu'elles sachent ce qu'elles doivent choisir. Quant à nous, il s'agit de nous affermir dans un choix déjà fait, et de marcher comme au milieu des scorpions et des couleuvres, en sorte que les reints ceints, les pieds chaussés, le bâton à la main, nous cheminions à travers les embûches du siècle, et parmi les poisons, afin de pouvoir arriver aux douces eaux du Jourdain, entrer dans la terre promise, monter à la maison de Dieu, et dire avec le prophète : *Seigneur, j'ai chéri la beauté de votre maison, et le lieu où réside votre gloire.* Et encore : *J'ai demandé une chose au Seigneur, je ne cesserai de la lui demander ; c'est d'habiter dans la maison du Seigneur, tous les jours de ma vie.*

Heureuse la personne, heureuse la vierge, dans le cœur de qui n'a jamais été nul autre amour que l'amour du Christ, qui est la sagesse, la chasteté, la patience, la justice et les autres vertus ! Heureuse la vierge qui ne soupire point quelquefois au souvenir de l'homme, et qui ne désire point voir celui qu'elle ne voudrait pas quitter, une fois qu'elle l'aurait vu ! La sainte profession de la virginité, la gloire de cette céleste et angélique famille, il est des femmes qui, par l'irrégularité de leur conduite, la rendent méprisable. On peut leur dire ouvertement ou de se marier, si elles ne peuvent garder la continence ; ou de garder la continence, si elles ne veulent pas se marier. C'est chose risible, ou plutôt déplorable, de voir des ancelles vierges marcher mieux parées que leurs maîtresses, en

nubere. Digna res risu, imo planctu, incedentibus dominis, ancilla virgo procedit ornatior, ut pro nimia consuetudine quam incomtam videris, dominam suspiceris. Nonnullæ separata et absque arbitris quærunt hospitia, ut vivant licentius, utantur balneis, faciantque quod volunt, et devitent conscientias plurimarum. Hæc videmus et patimur, et, si aureus nummus affulserit, inter bona opera deputamus.

Finem jungo principio, nec semel monuisse contentus sum. Ama Scripturas sanctas, et amabit te sapientia; dilige eam, et servabit te; honora illam, et amplexabitur te. Hæc monilia in pectore, et in auribus tuis hæreant. Nihil aliud noverit lingua, nisi Christum. Nihil possit sonare, nisi quod sanctum est. Aviæ tuæ tibi semper ac matris in ore dulcedo versetur, quarum imitatio forma virtutis est.

sorte que, d'après la fréquence de ce désordre, on prend d'ordinaire pour la maîtresse celle qui est moins propre dans sa toilette. Il en est d'autres qui cherchent une demeure écartée et éloignée du monde, afin d'y vivre avec plus de liberté, d'user de bains, de faire ce que bon leur semble, et d'éviter les jugements des autres. Nous voyons cela, et nous le souffrons; et si une pièce d'or brille à nos yeux, nous mettons ces déréglements au nombre des vertus.

Je reviens à ce que j'ai dit d'abord, et suis bien aise de vous le rappeler plus d'une fois. Aimez les saintes Ecritures, et la Sagesse vous aimera; aimez-la, et elle vous conservera; honorez-la, et elle vous embrassera. Que ce soient là vos joyaux, portez-les sur votre sein, et appendez-les à vos oreilles. Que votre langue ne connaisse rien autre chose que le Christ; quelle ne puisse rien dire qui ne respire la sainteté. Que vos entretiens se ressentent toujours de la douceur de votre aïeule et de votre mère. Imitez-les, car elles sont un modèle de vertu.

EPISTOLA XCVIII.

HIERONYMUS AD GAUDENTIUM.

De Paactulæ infantulæ educatione.

Caussa difficilis parvulæ scribere, quæ non intelligit quid loquaris; cujus animum nescias, de cujus voluntate periculose promittas, ut, secundum præclari oratoris exordium : *Spes in ea magis laudanda sit, quam res.* Quid enim horteris ad continentiam, quæ placentas desiderat; quæ in sinu matris garrula voce balbutit; cui dulciora sunt mella quam verba? Audiat profunda Apostoli quæ anilibus magis fabulis delectatur? Prophetarum ænigmata sentiat, quam tristior gerulæ vultus exagitat? Evangelii intelligat majestatem, ad cujus fulgura omnis mortalium sensus hebetatur? Ut parenti subjiciatur horter, quæ manu tenera ridentem verberat matrem?

Itaque Pacatula nostra hoc epistolium post lectura suscipiat. Interim modo litteratum elementa

LETTRE XCVIII.

JÉROME A GAUDENTIUS.

De l'éducation de la jeune Pacatula.

Il est assez difficile d'écrire à une petite fille incapable de comprendre ce qu'on lui dit, et dont on ne connaît pas les inclinations ; à une petite fille sur la volonté de qui l'on ne saurait compter, et en qui, suivant les paroles d'un illustre orateur, *il faut louer les espérances qu'elle donne plutôt que les qualités qu'elle a*. Et, en effet, comment exhorter à la continence celle qui désire des gâteaux ; qui, de sa babillarde voix, bégaie sur le sein de sa mère, et pour qui le miel a plus de douceur que tous les discours possibles? Quel cas peut-elle faire de la profonde sagesse de l'Apôtre, celle qui ne se plaît qu'aux récits de vieilles femmes? Quel goût peut-elle trouver au sens mystérieux des Prophètes, celle que fait trembler le visage d'une gérula un peu sévère? Quelle idée peut-elle se faire de la majesté de l'Evangile, dont l'éclat éblouit tout sens mortel? Comment exhorter à l'obéissance une enfant qui, de sa petite main, bat sa mère, laquelle en rit?

Que notre Pacatula reçoive donc cette lettre, pour la lire dans un âge plus avancé. Cependant, qu'elle s'occupe toujours de connaître les lettres, d'assembler

cognoscat, jungat syllabas, discat nomina, verba consociet, atque, ut voce tinnula ista meditetur, proponantur ei crustula, mulsa præmia, et quidquid gustu suave est; quod vernat in floribus, quod rutilat in gemmis, quod blanditur in puppis, acceptura festinet. Interim et tenero tentet pollice fila ducere; rumpat sæpe stamina, ut aliquando non rumpat; post laborem lusibus gestiat, de matris pendeat collo, rapiat oscula propinquorum, *psalmos mercede decantet*; amet quod cogitur *discere, ut non opus sit*, sed delectatio; non necessitas, sed voluntas.

Solent quædam, cum futuram virginem spoponderint, pulla tunica eam induere, et fulvo operire pallio, auferre linteamina; nihil in collo, nihil in capite auri sinere, revera bono consilio, ne habere discat in tenero quod postea ponere compellatur. Aliis vero e contra videtur. « Quid » enim, aiunt, si ipsa non habuerit, habentes » alias non videbit? *φιλοκοσμον* genus femineum » est, multasque etiam insignis pudicitiæ, » quamvis nulli virorum, tamen sibi scimus li- » benter ornari. Quin potius habendo satietur, » et cernat laudari alias, quæ ista non habeant; » meliusque est ut satiata contemnat, quam » non habendo habere desideret. Tale vero quid

les syllabes, d'apprendre les noms, de joindre les mots les uns aux autres, et, afin qu'elle dise tout cela d'une voix claire et sonore, promettez-lui des gâteaux, des choses miellées, et tout ce qui peut flatter le goût. Animée par l'espérance d'avoir de fraîches fleurs, de brillantes gemmes, des poupées qui lui plairont, elle redoublera de zèle. Il faut aussi que ses tendres doigts s'essaient à manier le fuseau, et qu'elle rompe souvent le fil, afin de ne pas le rompre quelque jour. Que les jeux succèdent au travail, qu'elle s'attache au cou de sa mère, qu'elle dérobe quelques baisers à ses parents. Proposez-lui quelque récompense pour l'engager à chanter des psaumes; ce qu'elle est obligée de faire qu'elle l'aime, afin que ce soit un plaisir, et non point un travail; qu'elle s'y porte volontairement, et non point par nécessité.

Il est des mères qui, après avoir voué leurs filles à Jésus-Christ, ont coutume de les revêtir d'une tunique brune, de les couvrir d'un manteau noir, de leur ôter leur linge, de ne point leur laisser d'or ni au cou ni à la tête, et en cela elles se conduisent sagement, car elles sont persuadées que leurs filles ne doivent point apprendre à porter dans un âge tendre ce qu'il leur faudra quitter ensuite. D'autres sont d'un sentiment contraire. « Eh! quoi? disent-elles, parce » qu'une jeune fille n'aura point de telles parures, ne » verra-t-elle pas que ses compagnes en ont? Les » femmes aiment naturellement la parure, et nous » en connaissons plusieurs, d'une chasteté remar- » quable, qui se parent volontiers, non pas pour au- » cun homme, mais pour elles-mêmes. Il faut bien » plutôt que la possession rassasie une jeune fille, et

» et Israelitico fecisse populo Dominum, ut cu-
» pientibus Ægyptias carnes usque ad nau-
» seam et vomitum præberet examina coturni-
» cum [3], multosque seculi prius homines fa-
» cilius carere experta corporis voluptate, quam
» eos qui a pueritia libidinem nesciant; ab
» aliis enim nota calcari, ab aliis ignota ap-
» peti; illos vitare pœnitendo suavitatis insidias,
» quas fugerunt; hos carnis illicebras dulci ti-
» tillatione corporis blandientes, dum mella pu-
» tant, venena noxia reperire. *Mel enim distillare*
» *labia meretricis, quod ad tempus impinguat*
» *vescentium fauces, et postea felle amarius*
» *invenitur* [1]. Unde et in Domini sacrificiis mel
» non offerunt, ceraque contemta, quæ mellis
» hospitium est [3], oleum accenditur in templo
» Dei, quod de amaritudine exprimitur oliva-
» rum [4]. Pascha quoque cum amaritudinibus
» comedi in azymis sinceritatis et veritatis,
» quas qui habuerit, in seculo persecutionem
» sustinebit. Unde et propheta mystice cantat:
» *Sedebam solus, quia amaritudine repletus*
» *sum* [1]. »

(1) Num. I. 20. — (2) Prov. V. 3. — (3) Levit. II. 11. — (4) Exo XII. 20. — (5) Jerem. XV. 17.

» qu'elle voie qu'on donne des éloges aux personnes
» qui n'ont pas ces parures ; il vaut mieux que, à for-
» ce de satiété, elle les méprise, que si, par priva-
» tion, elle les désirait. Le Seigneur fit en quelque
» chose de semblable à l'égard du peuple d'Israel; car,
» voyant que ce peuple soupirait après les viandes de
» l'Egypte, il leur envoya des cailles jusqu'à ce que leur
» vinssent la nausée et le vomissement. Des hommes
» qui vécurent dans le siècle se privent plus facile-
» ment du plaisir des sens qui leur est connu, que
» ceux qui ont passé leur jeunesse dans une exacte
» continence, car ceux-là foulent aux pieds des choses
» qu'ils connaissent, ceux-ci désirent des choses
» qu'ils ne connaissent pas. Les uns guidés par le re-
» pentir, évitent les piéges d'un plaisir qu'ils ont fui;
» les autres, séduits par les attraits de la volupté et
» par le doux chatouillement avec lequel elle remue
» les sens, rencontrent un poison mortel là où ils pen-
» saient trouver du miel, *car les lèvres d'une prostituée*
» *distillent un miel, qui d'abord flatte la bouche de ceux*
» *qui en mangent, et qui ensuite devient plus amer que du*
» *fiel*. C'est pour cela que dans les sacrifices offerts au
» Seigneur, on ne mettait point de miel, qu'on regar-
» dait même avec mépris la cire où le miel se forme,
» et que, au Temple de Dieu, on ne brûlait que de
» l'huile tirée de l'amertume des olives. C'est pourquoi
» aussi on mangeait l'agneau pascal avec des choses
» amères, et avec les azymes de la sincérité et de la
» vérité, vertus qui exposent aux persécutions du siè-
» cle quiconque les possède. De là vient que le pro-
» phète chante mystiquement : *J'étais assis seul, car*
» *j'étais plein d'amertume.* »

Quid igitur? Luxuriandum est in adolescentia, ut postea luxuria fortius contemnatur? Absit vero, inquiunt. *Unusquisque enim in qua vocatione vocatus est, in ea permaneat. Circumcisus quis*, id est, *virgo vocatus est, non adducat præputium*[2]; hoc est, non quærat pelliceas tunicas nuptiarum, quibus Adam, ejectus de paradiso virginitatis, indutus est. *In præputio quis vocatus est*, hoc est, habens uxorem, et matrimonii pelle circumdatus; non quærat virginitatis et æternæ pudicitiæ nuditatem, quam semel habere desivit, sed utatur vase suo in sanctificatione et pudicitia, bibatque de fontibus suis, et non quærat cisternas luparum dissipatas[3], quæ purissimas aquas pudicitiæ continere non possunt. Unde et idem Paulus, in eodem capitulo, de virginitate et nuptiis disputans, servos carnis vocat in matrimonio constitutos; liberos eos qui, absque jugo nuptiarum, tota Domino serviunt libertate.

Quod loquimur, non in universum loquimur, sed in parte tractamus; nec de omnibus, sed de quibusdam dicimus; ad utrumque enim sexum, non solum ad vas infirmum noster sermo dirigitur. Virgo es, quid te mulieris delectat societas? Quid fragilem et sutilem ratem magnis

(1) Cor. VII 20 — (2) Prov. V

Quoi donc ! faut-il, dans la jeunesse, vivre au gré de ses passions, afin de pouvoir mieux ensuite les dédaigner? A Dieu ne plaise, disent-ils, mais *il faut que chaque homme demeure dans l'état où il se trouvait lorsqu'il a été appelé. Etait-on circoncis*, c'est-à-dire vierge, *lorsqu'on a été appelé? que l'on demeure circoncis*, c'est-à-dire, qu'on ne se revête point de ces tuniques de peau, qui sont la figure du mariage, et dont Adam fut revêtu, lorsque Dieu le chassa du paradis de la virginité. *Etait-on incirconcis*, c'est-à-dire marié, et revêtu des peaux du mariage, *lorsqu'on a été appelé?* que l'on n'affecte point de vivre comme les vierges dans cette nudité et ce dépouillement, auquel on a déjà renoncé, mais qu'on se serve saintement et chastement du vase de son corps; que l'on boive de l'eau de sa fontaine, et qu'on ne cherche point les citernes entr'ouvertes des femmes débauchées, citernes qui ne sauraient contenir les très-pures eaux de la chasteté. Voilà pourquoi l'apôtre Paul, parlant au même chapitre, et de la virginité et du mariage, appelle esclaves de la chair les gens mariés, et dit que ceux-là sont libres qui, affranchis du joug du mariage, servent Dieu en toute liberté.

Ce que je dis, je le dis non point en général, mais seulement en particulier; je parle de quelques personnes, et non pas de tout le monde; c'est à l'un et l'autre sexe, et non point seulement au vase faible que s'adresse mon discours. Si vous êtes vierge, pourquoi la compagnie d'une femme a-t-elle pour vous tant d'attraits? Une fragile et légère nacelle, pourquoi la confiez-vous aux grands flots, et courez-vous sans crainte les risques d'une navigation incertaine? vous ne savez

committis fluctibus, et grande periculum navigationis incertæ securus ascendis? Nescis quid desideres, et tamen sic eis jungeris, quasi aut ante desideraveris, aut, ut levissime dicam, postea desideraturus sis. Sed ad ministerium iste sexus est aptior. Elige ergo anum deformem, elige probatæ in Domino continentiæ. Quid te adolescentula, quid pulchra, quid luxuriosa delectat? Uteris balneis, cute nitida, rubicundis genis incedis, carnibus vesceris, affluis divitiis, pretiosa veste circumdaris, et juxta serpentem mortiferum secure dormire te credis? At non habitas in eodem hospitio? In nocte duntaxat. Cæterum totos dies in hujus confabulatione consumis. Quare solus cum sola, et non cum arbitris sedes, ut, cum ipse non pecces, aliis peccare videaris; ut exemplo sis miseris, qui nominis tui auctoritate delinquant?

Tu quoque virgo vel vidua, cur tam longo sermone viri retineris? Cur cum solo relicta non metuis? Saltem alvi te et vesicæ cogat necessitas, ut exeas foras; ut deseras in hac re eum, cum quo licentius quam cum germano, multo inverecundius quam cum marito egisti. Sed de Scripturis sanctis aliquid interrogas? Interroga publice, audiant pedissequæ, audiant comites tuæ. *Omne quod manifestatur lux est*[1]. Bonus

(1) Ephes. V. 13.

ce que vous désirez, et cependant vous vous rapprochez de cette femme, comme si déjà vous l'aviez désirée, ou comme si plus tard, je ne veux rien outrer, vous deviez la désirer. Les femmes, me direz-vous, sont plus aptes au service d'une maison. Prenez donc une femme âgée et difforme, une femme d'une chasteté reconnue dans le Seigneur. D'où vient que c'est une jeune fille, belle et coquette, qui fait vos délices? Vous usez de bains, vous avez le teint frais, le visage vermeil, vous vous nourrissez de viandes délicates, vous regorgez de richesses, vous êtes couvert d'un vêtement précieux, et vous croyez dormir en sûreté auprès d'un serpent capable de vous donner la mort? Vous ne demeurez pas avec cette femme dans une même maison, répondrez-vous? Vous y demeurez la nuit seulement; mais du reste vous passez les jours entiers à causer avec elle. Pourquoi lui parlez-vous seul à seule, et sans témoins, de façon que quand même vous ne péchez pas, il semble aux autres que vous péchez; et ne donnez-vous point sujet à des malheureux d'autoriser leurs désordres par votre exemple?

Vous aussi, vierge ou veuve, pourquoi vous arrêter si long-temps aux entretiens d'un homme? Pourquoi ne craignez-vous pas de vous trouver seule avec lui? que du moins les nécessités de la nature vous forcent à sortir, et qu'elles vous soient un prétexte pour vous éloigner d'un homme avec qui vous en usez plus librement qu'avec un frère, beaucoup plus irrévérencieusement qu'avec un mari. Mais vous lui proposez quelque difficulté sur les saintes Ecritures? Interrogez-le publiquement; que vos suivantes, que vos compagnes vous entendent. *Tout ce qui se découvre est lumière.*

sermo secreta non quærit; quin potius delectatur laudibus suis, et testimonio plurimorum. Magister egregius contemnit viros, despicit fratres, et in unius mulierculæ secreta eruditione desudat.

Declinavi parumper de mea disputatione, aliorum occasione, et, dum infantem Pacatulam instituo, imo et nutrio, multarum subito mihi male pacatarum bella suscepi. Revertar ad propositum.

Sexus femineus suo jungatur sexui; nesciat, imo timeat cum pueris ludere. Nullum impudicum verbum noverit, et, si forte in tumultu familiæ discurrentis aliquid audiat, non intelligat. Matris nutum pro verbis ac monitis, et pro imperio habeat. Amet ut parentem, subjiciatur ut dominæ, timeat ut magistram. Cum autem virgunculam rudem et edentulam septimus ætatis annus exceperit, et cœperit erubescere, scire quid taceat, dubitare quid dicat, discat memoriter psalterium, et usque ad annos pubertatis libros Salomonis, Evangelia, Apostolos et prophetas sui cordis thesaurum faciat. Nec liberius procedat ad publicum, nec semper Ecclesiarum quærat celebritatem. In cubiculo suo totas delicias habeat. Nunquam juvenculos, nunquam cincinnatos videat, vocis dulcedines per aurem animam vulnerantes, puellarumque lascivia repel-

Quand on s'entretient de bonnes choses, on ne cherche point le secret, on veut être applaudi, et l'on est bien aise d'avoir l'approbation de plusieurs personnes. L'excellent maître qui, méprisant les hommes, dédaignant ses frères, met toute son application à instruire en secret une femmelette !

Je me suis un peu éloigné de la question, pour vous parler de la conduite des autres, et, en voulant instruire, ou plutôt nourrir notre petite Pacatula, je me suis soudainement attiré la guerre de plusieurs femmes qui ne sont point trop paisibles. Je reviens donc à mon sujet.

Il faut qu'une jeune fille se joigne à de jeunes filles; qu'elle ne joue point, ou plutôt qu'elle craigne de jouer avec de petits enfants; qu'elle ne sache aucun mot déshonnête, et si par hasard elle entend des domestiques qui vont et viennent dans la maison dire quelque chose de grossier, qu'elle ne le comprenne pas. Le moindre signe de sa mère, qu'elle le regarde comme une parole, un avertissement, un ordre formel. Qu'elle l'aime comme sa mère, lui obéisse comme à sa dame, la craigne comme sa maîtresse. Quand cette jeune vierge, sans connaissance encore et sans dents, aura atteint sa septième année, et commencera à rougir, à savoir ce qu'il faut taire, à douter de ce qu'elle dira, alors qu'elle apprenne par cœur le Psautier, puis, jusqu'aux jours de la puberté, qu'elle se fasse un trésor dans le cœur et des livres de Salomon, et des Evangiles, et des Apôtres, et des Prophètes. Qu'elle ne se montre point trop librement en public, et ne cherche point toujours à fréquenter les églises, dans les solennités. Qu'elle fasse toutes ses délices de rester en sa chambre;

latur; quæ quanto licentius adeunt, tanto difficilius evitantur, et quod didicerunt, secreto docent, inclusamque Danaen vulgi sermonibus violant. Sit ei magistra comes, pædagoga custos; non multo vino dedita; non, juxta Apostolum, otiosa atque verbosa, sed sobria, gravis, lanifica[1]; et ea tantum loquens, quæ animum puellarem ad virtutem instituant. Ut enim aqua in areola digitum sequitur præcedentem, ita ætas mollis et tenera in utramque partem flexibilis est, et quocumque duxeris, trahitur. Solent lascivi et comtuli juvenes blandimentis, affabilitate, munusculis, aditum sibi per nutrices aut alumnas quærere; et cum clementer intraverint, de scintillis incendia concitare, paulatimque proficere ad impudentiam, et nequaquam posse prohiberi, illo in se versiculo comprobato:

Ægre reprehendas quod sinis consuescere.

PUBLIUS SYRUS.

Pudet dicere, et tamen discendum est: Nobi-

(1) Timoth. III, 11-V, 13. - Tit. II, 3

Que jamais elle ne voie les jeunes gens, les jeunes gens adonisés; éloignez d'elle ces jeunes filles qui, en flattant l'oreille par la douceur de leur voix, et par des chansons lascives, font à l'ame de cruelles blessures. Plus on donne libre accès à ces personnes-là, plus il est difficile de les éviter; ce qu'elles ont appris, elles l'enseignent en secret, et corrompent avec leurs discours empoisonnés une Danaé enfermée. Donnez à Pacatula pour compagne une maîtresse, pour gardienne une gouvernante qui, suivant l'Apôtre, ne soit ni adonnée au vin, ni fainéante, ni causeuse, mais qui soit sobre, grave, toujours occupée à quelque ouvrage de laine, et dont toutes les paroles soient capables d'inspirer à un cœur de jeune fille des sentiments de vertu; car, de même que l'eau suit le sillon que le doigt lui trace dans un parterre, de même un enfant d'un âge tendre et faible, prend le pli qu'on lui donne, et se laisse conduire partout où l'on veut. C'est par des flatteries, par de l'affabilité, par de petits présents que les jeunes gens mondains et voluptueux ont coutume de s'ouvrir l'accès auprès d'une jeune fille ou d'abord de sa gouvernante. Quand ils sont ainsi pacifiquement entrés, alors d'une petite étincelle ils font naître une vaste incendie, en viennent peu à peu jusqu'à l'impudence, ne donnent plus de bornes à leurs désirs, et vérifient par leur conduite ce vers du poète :

Vous dompterez difficilement ce que vous laissez s'invétérer.

J'ai honte de le dire, mais je dois le dire cependant. Il est des femmes nobles qui, après avoir daidaigné des soupirants plus nobles encore, se marient à des

les feminæ, quæ nobiliores habuere neglectui procos, vilissimæ conditionis hominibus et servulis copulantur; ac, sub nomine religionis et umbra continentiæ, interdum deserunt viros, Helenæ sequuntur Alexandros, Menelaos pertimescunt. Videntur hæc, planguntur, et non vindicantur, quia multitudo peccantium peccandi licentiam subministrat. Proh! nefas, orbis terrarum ruit, in nobis peccata non ruunt. Urbs inclita, et Romani imperii caput, uno hausta est incendio. Nulla est regio quæ non exules Romanos habeat. In cineres ac favillas sacræ quondam ecclesiæ considerunt, et tamen studemus avaritiæ. Vivimus quasi altera die morituri, et ædificamus quasi semper in hoc seculo victuri. Auro parietes, auro laquearia, auro fulgent capita columnarum, et nudus atque esuriens ante fores nostras Christus in paupere moritur. Legimus Aaron pontificem isse obviam furentibus flammis, et accenso thuribulo, Dei iram cohibuisse[1]. Stetit inter mortem et vitam Sacerdos magnus, nec ultra vestigia ejus ignis procedere ausus est. Moysi loquitur Deus: *Dimitte me, et delebo populum istum*[2]. Quando dicit: *Dimitte me*, ostendit se teneri posse, ne faciat quod minatus est, Dei enim potentiam servi preces impediebant. Quis putas ille sub cœlo est, qui nunc iræ

(1) Num. XVI. 47. — (2) Exod. XXXII. 10.

hommes d'une condition basse et servile, puis, sous un spécieux prétexte de religion et de continence, ces Hélènes abandonnent quelquefois leurs maris, suivent les Alexandres, sans craindre les Ménélas. On voit ces désordres, on en gémit, et on ne les punit point, parce que la multitude de ceux qui pèchent autorise le libertinage. O crime ! l'univers croule, et les péchés ne croulent point en nous. Une ville célèbre et capitale de l'empire Romain a été dévorée par un incendie. Il n'est pas de région qui n'ait des exilés romains. Les temples sacrés ne sont plus que cendre et poussière, et néanmoins l'avarice nous domine toujours. Nous vivons comme devant mourir demain, et nous bâtissons comme devant toujours vivre dans ce siècle. L'or brille sur les murailles, éclate sur les lambris, et rayonne sur les chapitaux des colonnes, tandis que, nu et mourant de faim le Christ expire à nos portes, en la personne du pauvre. Nous lisons que le pontife Aaron alla au devant des flammes dévorantes, et que, prenant l'encensoir, il apaisa la colère du Seigneur. Le grand-prêtre se tint debout entre la vie et la mort, et le feu n'osa point aller au delà de ses pieds. Dieu dit à Moïse : *Laisse-moi aller, et je détruirai ce peuple.* Quand il dit : *Laisse-moi aller*, il montre qu'on peut le retenir, et l'empêcher d'accomplir sa menace. Quel homme y a-t-il maintenant sous les cieux, pensez-vous, qui puisse désarmer la colère du Seigneur, aller au-devant des flammes, et dire avec l'Apôtre : *Je désirais d'être anathème pour mes frères* ? Les brebis périssent avec les pasteurs, parce que tel le peuple, tel le prêtre. Moïse disait à Dieu avec une compatissante affection : *Si vous pardonnez à ce peuple, pardonnez-lui, ou sinon*

Dei possit occurrere? qui obviare flammis; et cum Apostolo discere: *Optabam ego anathema esse pro fratribus meis*[1]? Pereunt cum pastoribus greges, quia sicut populus, sic sacerdos. Moyses compassionis loquebatur affectu: *Si dimittis populo huic, dimitte; sin autem, dele me de libro tuo*[2]. Vult perire cum pereuntibus, nec propria salute contentus est. *Gloria* quippe *regis multitudo populi*[3].

His Pacatula nostra nata est temporibus. Inter hæc crepundia primam carpit ætatem, ante lacrymas scitura, quam risum; prius fletum sensura, quam gaudium. Necdum introitus, jam exitus. Talem semper putet fuisse mundum; nesciat præterita, fugiat præsentia, futura desideret.

Hæc ut tumultuario sermone dictarem, et post neces amicorum, luctumque perpetuum, infanti senex longo postliminio scriberem, tua, Gaudenti frater, impulit charitas; maluique parum, quam nihil omnino poscenti dare, quia in altero voluntas oppressa luctu, in altero amicitiæ dissimulatio est.

(1) Roma. IX. 3. — (2) Exod. XXXII. 31. — (3) Prov. XIV. 28.

effacez-moi du livre de vie. Il veut périr avec les autres, et n'est pas content de son propre salut, *car la gloire du roi c'est la multitude du peuple.*

C'est dans ces temps malheureux qu'est née notre Pacatula. C'est au milieu de tels joujoux qu'elle passe ses premiers ans; elle a connu les pleurs avant le rire, elle a senti l'amertume des larmes avant la douceur de la joie. A peine entrée, il lui faut déjà sortir. Qu'elle s'imagine donc que ce monde a toujours été ce qu'il est aujourd'hui; qu'elle ignore le passé, qu'elle fuie le présent, qu'elle souhaite l'avenir.

Ce qui a pu m'engager à vous dicter ceci bien à la hâte, après les funérailles de mes amis, après un si long deuil, et me forcer d'écrire à un enfant, moi vieillard chargé d'années, c'est l'affection que j'ai pour vous, frère Gaudentius; j'ai mieux aimé envoyer peu que de ne rien accorder à votre demande. Le chagrin m'a empêché de vous en dire davantage, et mon silence aurait été la marque d'une amitié peu réelle.

SEPTIMA CLASSIS.

TEMPUS MINUS COMPERTUM.

EPISTOLA XCIX.

AD EXUPERANTIUM,

Hortatoria.

Inter omnia quæ mihi sancti fratris Quintiliani amicitiæ præstiterunt, hoc vel maximum est quod te mihi, ignotum corpore, mente sociavit. Quis enim non diligat eum, qui sub paludamento et habitu militari agat opera Prophetarum, et exteriorem hominem aliud promittentem vincat interiori homine, qui formatus est ad imaginem Creatoris? Unde et prior ad officium provoco litterarum, et precor ut mihi occasionem tribuas sæpius rescribendi, quo de cætero scribam audacius.

SEPTIÈME CLASSE.

DATES PEU CONNUES.

LETTRE XCIX.

A EXUPERANTIUS.

Exhortation.

De tous les avantages que j'ai retirés de l'amitié du saint frère Quintilianus, le plus grand c'est l'union d'esprit qu'il m'a fait contracter avec vous, sans que jamais je vous eusse vu. Qui pourrait, en effet, ne point aimer un homme qui, sous le paludamentum et l'habit militaire, mène une vie de prophète, et triomphe des engagements de l'homme extérieur par l'homme intérieur formé à l'image du Créateur ? Voilà pourquoi le premier, je vous demande un échange de lettres, et vous prie de me donner l'occasion de vous écrire plus souvent, afin que je puisse le faire aussi avec plus de liberté.

Illud autem prudentiæ tuæ breviter significasse sufficiat, ut memineris Apostolicæ sententiæ: *Vinctus es uxori, ne quæras solutionem; solutus es, ne quæras uxorem* [1], id est, alligationem, quæ solutioni contraria est. Qui igitur servit officio conjugali, vinctus est; qui vinctus est, servus est. Qui autem solutus est, liber est. Cum ergo Christi gaudeas libertate, et aliud agas, aliud repromittas, ac propemodum in domate constitutus sis, non debes ad tollendam tunicam tecto descendere, nec respicere post tergum, nec aratri semel arrepti stivam dimittere [2]. Sed, si fieri potest, imitare Joseph, et Ægyptiæ dominæ pallium relinque, ut nudus sequaris Dominum Salvatorem, qui dicit in Evangelio: *Nisi quis dimiserit omnia, et tulerit crucem suam, et secutus me fuerit, non potest meus esse discipulus* [3]. Projice sarcinam seculi, ne quæras divitias, quæ camelorum pravitatibus comparantur. Nudus et levis ad cœlum evola, ne alas virtutum tuarum auri deprimant pondera.

Hoc autem dico, non quo te avarum didicerim, sed quod subintelligam, idcirco adhuc militiæ operam dare, ut impleas sacculum, quem evacuare Dominus præcepit. Si igitur qui habent possessiones et divitias jubentur omnia

(1) I. Cor. VII. 27.—(2) Matth. XXI . 17-18. (3) Luc. XIV. 27.

Maintenant je me contente de rappeler en peu de mots au souvenir de votre prudence ces paroles de l'Apôtre : *Etes-vous lié à une femme ? ne cherchez point à vous délier ; êtes-vous libre ? ne cherchez point de femme*, c'est-à-dire ne cherchez point un nœud, qui est contraire à la liberté. Celui donc qui est engagé dans les devoirs du mariage se trouve lié, et celui qui est lié est esclave ; mais celui qui est délié est libre. Or, puisque vous jouissez de la liberté du Christ ; que, sous des apparences mondaines, vous agissez en Chrétien, et que vous êtes presque élevé sur le dôme, vous ne devez point descendre du toit pour emporter votre tunique, ni regarder derrière vous, ni quitter la charrue, après y avoir une fois mis la main. Imitez Joseph, si cela se peut, et laissez votre manteau à une femme Egyptienne, afin que vous suiviez nu le Sauveur, qui dit dans l'Evangile : *Celui qui ne renonce point à tout, qui ne porte pas sa croix, et ne me suit point, ne saurait être mon disciple*. Jetez loin de vous le fardeau du siècle ; ne cherchez point les richesses, que l'on compare à la bosse des chameaux. Efforcez-vous, dépouillé de tout, et léger, de vous envoler au ciel, de peur que le poids de l'or n'accable les ailes de vos vertus.

Si je vous parle de la sorte, ce n'est pas que je vous aie entendu traiter d'avare, mais c'est que je présume que vous continuez de servir dans la milice, afin de remplir un sac que le Seigneur ordonne de vider. Si l'Evangile ordonne à ceux qui ont des domaines et des richesses de tout vendre, de tout donner aux pauvres, et de suivre alors le Sauveur, votre Grâce, dans le cas où elle serait riche, doit faire ce qui a été com-

vendere, et dare pauperibus, et sic sequi Salvatorem, Dignatio tua, aut dives est, et debet facere quod præceptum est; aut adhuc tenuis, et non debet quærere quod erogatura est. Certe Christus pro animi voluntate omnia in acceptum refert. Nemo Apostolis pauperior fuit, et nemo tantum pro Domino dereliquit. Vidua illa in Evangelio paupercula, quæ duo minuta misit in gazophylacium, cunctis præfertur divitibus, quia totum quod habuit dedit. Et tu igitur eroganda non quæras, sed quæsita jam tribue, ut fortissimum tirunculum suum Christus agnoscat; ut lætus tibi de longissima regione venienti occurrat Pater, ut stolam tribuat, ut donet annulum, ut immolet pro te vitulum saginatum, ut expeditum cum sancto fratre Quintiliano ad nos cito faciat navigare. Pulsavi amicitiarum fores; si aperueris, nos crebro habebis hospites.

mandé; et dans le cas où elle serait assez pauvre, ne pas chercher ce qu'il faut répartir aux indigents. Il est certain que le Christ nous tient compte de tout, en raison de la volonté de notre cœur. Personne ne fut jamais plus pauvre que les Apôtres, et personne toutefois n'abandonnera tant de choses pour le Seigneur. Cette pauvre veuve de l'Evangile, qui mit dans le gazophylacium deux petites pièces de monnaie, fut préférée à tous les riches, parce qu'elle donna tout ce qu'elle avait. Vous donc, n'amassez pas des biens que vous serez contraint de donner; mais ceux que déjà vous avez amassés, donnez-les, afin que le Christ reconnaisse tout le courage de son jeune tiron, afin que le Père aille joyeux au-devant de vous, quand vous arriverez d'une région bien éloignée, afin qu'il vous donne une robe, qu'il vous accorde un anneau, qu'il immole pour vous le veau gras, et qu'il permette que, dégagé de tout, vous naviguiez bientôt vers nous avec le saint frère Quintilianus. J'ai frappé à la porte de l'amitié; si vous ouvrez, vous m'aurez souvent pour votre hôte.

EPISTOLA C.

AD CASTRUTIUM.

Sanctus filius meus Heraclius diaconus mihi retulit quod cupiditate nostri Cissam usque venisses, et homo Pannonius, id est terrenum animal, non timueris Adriatici maris æstus et Ægæi atque Ionii subire discrimina. Et, nisi te pius fratrum retinuisset affectus, voluntatem opere complesses. Habeo itaque gratias, et in acceptum refero; in amicis enim non res quæritur, sed voluntas, quia alterum ab inimicis sæpe præbetur, alterum sola charitas tribuit; simulque obsecro ne imbecillitatem corporis quam sustines, de peccato tibi existimes evenisse. Quod quidem et Apostoli suspicantes de eo qui natus erat cæcus ex utero, interrogantesque Dominum salvatorem[1]: *Iste peccavit an parentes ejus, ut cæcus nasceretur?* audiunt: *Neque hic peccavit, nec parentes ejus, sed ut manifestentur*

(1) Joan. IX. 2-3.

LETTRE C.

A CASTRUTIUS.

Le diacre Héraclius, qui est mon religieux fils, m'a rapporté que vous êtes venu jusqu'à Cissa dans le désir de me voir; que vous, homme Pannonien, c'est-à-dire, animal terrestre, vous n'avez pas craint de vous exposer aux écueils de la mer Adriatique, aux dangers de la mer Egée et de la mer Ionienne, et que si la pieuse affection des frères ne vous avait retenu, vous auriez accompli votre dessein. Je vous en rends donc grâce, et vous en tiens compte, car, entre amis, c'est la volonté que l'on cherche et non pas les effets, parce que souvent ceux-ci se trouvent dans des ennemis, et que celle-là ne vient que de l'attachement. Au reste, n'allez pas croire, je vous prie, que l'infirmité dont votre corps est affligé, soit une peine du péché. Les Apôtres étaient dans une suspicion erronée lorsque, voyant un homme aveugle de naissance, ils disaient au Seigneur Jésus: *Est-ce le péché de cet homme, ou celui de ses parents qui l'a fait naître aveugle?* Mais le Seigneur répondit: *Ce n'est point qu'il ait péché, non plus que ses parents, mais c'est afin que les œuvres de Dieu soient manifestes.* En effet, combien voyons-

opera Dei. Quantos enim cernimus Ethnicos atque Judæos, hæreticos atque diversorum dogmatum homines volutari in cœno libidinum, madere sanguine, feritate lupos, rapacitate milvos vincere, et nihilominus flagellum non appropinquare tabernaculis eorum [1], nec eos cum hominibus verberari, et idcirco superbire contra Deum, et transire usque ad cœlum os eorum, cum sanctos, e contrario, viros sciamus ægrotationibus, miseriis et egestate torqueri, qui forsitan dicunt: *Ego frustra sanctificavi animam meam, et lavi inter innocentes manus meas*. Et statim se reprehendentes aiunt: *Si narravero sic, ecce nationem filiorum tuorum reprobavi* [2].

Si cæcitatis caussam putas esse peccatum, et id Dei inferre iram, quod crebro medici remediantur, insimulabis Isaac, qui in tantum lucis istius expers fuit, ut etiam cui nollet, errore deceptus, benediceret [3]. Referes crimen in Jacob, cujus caligaverat acies, et cum, interioribus oculis, et spiritu prophetali longe post futura prospiceret, et Christum cerneret de stirpe regia esse venturum, Ephraim et Manassem videre non poterat [4]. Quid inter reges Josia sanctius? Ægyptio mucrone interfectus est [5]. Quid Petro, quid Paulo sublimius? Neronianum

(1) Psal. LXXII. — (2) Ibid. LXXII. 13-15. — (3) Genes. XXVII. 28. — (4) Ibid. XLVIII. 15. — (5) IV. Reg. XXII.

nous de Gentils et de Juifs, d'hérétiques et de gens de diverses religions, se vautrer dans la fange des passions, se rougir de sang, surpasser en férocité les loups, en rapacité les milans, sans que néanmoins les fléaux approchent de leurs tentes, sans qu'ils soient frappés avec les autres hommes, puis à cause de cela s'enorgueillir et élever leur voix jusques au ciel? Combien, au contraire, voyons-nous de saints personnages, accablés de maladies, de misère et d'indigence, et qui disent peut-être : *C'est en vain que j'ai sanctifié mon ame, et que j'ai lavé mes mains parmi les innocents*, mais qui, rentrant aussitôt en eux-mêmes, ajoutent : *Si je parle ainsi, voilà que je condamne la nation de vos enfants.*

Si vous croyez que le péché soit la cause de la cécité, et que les maladies qui occupent souvent les médecins, viennent de la colère de Dieu, vous condamnerez Isaac, lequel voyait si peu que par erreur il donna sa bénédiction à celui qu'il ne voulait pas bénir. Vous attribuerez au péché l'affaissement de sa race dans Jacob qui, tout en pénétrant des yeux intérieurs, et par un esprit prophétique, l'avenir le plus lointain, et en prévoyant que le Christ naîtrait de la race royale, ne pouvait cependant voir Ephraim et Manassès. Fut-il un roi plus saint que Josias? il périt par un glaive égyptien. Quoi de plus sublime que Pierre, que Paul? ils teignirent de leur sang le glaive de Néron. Mais, pour ne rien dire des hommes, le Fils de Dieu n'a-t-il pas souffert l'ignominie de la croix, et vous regardez comme heureux ceux qui jouissent de la félicité et

gladium cruentarunt. Et, ut de hominibus taceam, Dei Filius sustinuit ignominiam crucis; et tu putas beatos, qui felicitate istius seculi et deliciis perfruuntur? Magna ira est quando peccantibus non irascitur Deus. Unde et in Ezechiele ad Jerusalem: *Jam*, inquit, *non irascar tibi; zelus meus recessit a te* [1]. — *Quem enim diligit Dominus, corripit, et castigat omnem filium quem recipit* [2]. Non erudit pater nisi quem amat. Non corripit magister discipulum nisi eum quem ardentioris cernit ingenii. Medicus, si cessaverit curare, desperat. Quod si responderis: Quo modo Lazarus recepit mala in vita sua, libentur nunc tormenta patiar, ut futura mihi gloria reservetur, non enim vindicabit Dominus bis in idipsum. Job vir sanctus et immaculatus, et justus in generatione sua, cur tanta perpessus sit, ipsius volumine continetur.

Et, ne veteres replicando historias longum faciam, et excedam mensuram epistolæ, brevem tibi fabulam referam, quæ infantiæ meæ temporibus accidit. Beatus Antonius cum a sancto Athanasio Alexandriæ episcopo propter confutationem hæreticorrum, in urbem Alexandriam esset accitus, et isset ad eum Didymus vir eruditissimus, captus oculis, inter cæteras sermocinationes, quas de Scripturis sanctis habebant, cum ejus

(1) Ezech. XVI. 42. (2) Heb. XII. 6.

des délices de ce siècle? C'est une grande colère, quand Dieu ne se fâche point contre les pécheurs. Voilà pourquoi, dans Ezéchiel, il dit à Jérusalem: *Je ne me mettrai plus en colère contre toi; mon zèle jaloux ne te poursuivras plus; car celui que le Seigneur aime, il le châtie, et il frappe tous ceux qu'il reçoit au nombre de ses enfants.* Un père ne corrige que l'enfant qu'il aime; un maître ne reprend que le disciple en qui il remarque trop de vivacité d'esprit. Quand un médecin abandonne le malade, il en désespère. Si vous répliquez; tout ainsi que Lazare passa sa vie dans les afflictions, ainsi je souffrirai volontiers les maux de la vie présente pour que la gloire future me soit réservée, car le Seigneur ne châtie pas deux fois le même homme; Job, ce personnage saint, immaculé et juste dans sa génération, vous apprendra dans son livre, quelle fut la cause de tous ses malheurs.

Mais pour ne pas m'étendre trop loin, en rappelant d'anciennes choses, et pour ne pas dépasser les bornes d'une lettre, je vous rapporterai une courte histoire, qui arriva aux jours de mon enfance. Le saint Athanasius, évêque d'Alexandrie, ayant mandé en cette ville le bienheureux Antoine, pour qu'il réfutât les hérétiques, et Didymus, personnage très-savant, mais privé de la vue, étant allé voir le solitaire, celui-ci, après une longue conversation qui roula sur les saintes Ecritures, lui dit, tout émerveillé de son génie, et en louant la pénétration de son esprit: «N'êtes-vous point » triste d'avoir perdu les yeux de la chair?» Comme

admiraretur ingenium: et acumen animi collaudaret, sciscitans ait: « Num tristis es quod oculis carnis careas? » Cum ille pudore reticeret, secundo tertioque interrogans, tandem elicuit ut mœrorem animi simpliciter fateretur. Cui Antonius: « Miror, ait, prudentem virum ejus rei dolere » damno, quam formicæ et muscæ et culices » habent, et non lætari illius possessione, quam » sancti soli et Apostoli meruerunt. » Ex quo pervides quod multo melius sit spiritu videre quam carne, et illos oculos possidere, in quos peccati festuca non possit incidere.

Nos, licet hoc anno non veneris, tamen non desperamus adventum tuum. Quod si sanctus Diaconus portitor litterarum tuis amplexibus fuerit irretitus, et illo comitante huc veneris, libenter suscipiam dispensationis moram magnitudine fenoris duplicati.

Didymus se taisait un peu confus, Antoine l'interrogea une seconde, une troisième fois, et le contraignit enfin d'avouer franchement le chagrin de son cœur. Antoine alors : « Je suis étonné qu'un homme sage soit fâché » d'avoir perdu ce que possèdent les fourmis, les » mouches et les moucherons, et ne se réjouisse point » de posséder ce que les Saints et les Apôtres ont seuls » mérité d'avoir. » Par là, vous devez comprendre qu'il vaut bien mieux voir des yeux de l'esprit que de ceux de la chair, et posséder ces yeux où le fétu du péché ne saurait entrer.

Quoique vous ne soyez pas venu cette année, je ne désespère cependant point de votre arrivée. Si le saint Diacre, porteur de cette lettre, se trouve retenu par vos embrassements, et que vous veniez ici en sa compagnie, je me consolerai facilement de son retard, quand j'y aurai double avantage.

EPISTOLA CI.

AD EVANGELUM.

Legimus in Isaia : *Fatuus fatua loquetur*[1]. Audio quemdam in tentam erupisse vecordiam ut diaconos presbyteris, id est, episcopis anteferret. Nam cum Apostolus perspicue doceat eosdem esse presbyteros quos episcopos, quis patiatur mensarum et viduarum minister, ut supra eos se tumidus efferat , ad quorum preces Christi corpus sanguisque conficitur? Quæris autoritatem? Audi testimonium. *Paulus et Timotheus, servi Christi Jesu, omnibus sanctis in Christo Jesu, qui sunt Philippis, cum episcopis et diaconis*[2]. Vis et aliud exemplum? In *Actibus Apostolorum*, ad unius Ecclesiæ sacerdotes ita Paulus loquitur : *Attendite vobis et cuncto gregi, in quo vos Spiritus sanctus posuit episcopos, ut regeretis ecclesiam Domini, quam acquisivit sanguine suo*[3]. Ac, ne quis contentiose in una Ecclesia plures episcopos fuisse contendat, audi et aliud testimonium,

(1) Isa. XXXII. 6. — (2) Philip. I. 1. — (3) Act. XX. 28.

LETTRE CI.

A EVANGELUS.

Nous lisons dans Isaïe : *L'insensé dira des extravagances.* J'apprends qu'un certain homme a été assez impudent pour préférer les diacres aux prêtres, c'est-à-dire aux Evêques, car, puisque l'Apôtre nous enseigne manifestement qu'il n'y a nulle différence entre les Evêques et les Prêtres, qui donc peut souffrir que le ministre des tables et des veuves s'élève insolemment au dessus de ceux qui, par leurs prières, consacrent le corps et le sang du Christ? Voulez-vous une preuve de ce que je dis? écoutez ce passage : *Paul et Timothée, serviteurs de Jésus-Christ, à tous les Saints en Jésus-Christ, qui sont à Philippes, avec les Evêques et les Diacres.* En voulez-vous un autre encore? Paul, dans les *Actes des Apôtres*, parle ainsi aux prêtres d'une seule Eglise : *Faites attention à vous-mêmes, et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis Evêques, afin que vous gouverniez l'Eglise du Seigneur, qu'il a acquise par son propre sang.* Mais afin de réfuter ceux qui voudraient chicaner et prétendre qu'il y avait plusieurs Evêques dans une seule Eglise, voici un autre endroit qui montre clairement que l'Apôtre ne met aucune différence entre l'Evêque et le Prêtre. *Je*

in quo manifestissime comprobat eumdem esse episcopum atque presbyterum. *Propter hoc reliqui te in Creta, ut quæ deerant corrigeres, et constitueres presbyteros per civitates, sicut et ego tibi mandavi. Si quis est sine crimine, unius uxoris vir, filios habens fideles, non in accusatione luxuriæ, aut non subditos. Oportet enim episcopum sine crimine esse, quasi Dei dispensatorem* [1]. Et ad Timotheum : *Noli negligere gratiam quæ in te est, quæ tibi data est prophetiæ, per impositionem manuum presbyterii* [2]. Sed et Petrus in prima epistola : *Presbyteros*, inquit, *in vobis precor compresbyter, et testis passionum Christi, et futuræ gloriæ quæ revelanda est, particeps, regere gregem Christi, et inspicere non ex necessitate, sed voluntarie, juxta Deum* [3]. Quod quidem græce significantius dicitur επισκοπουντες, id est, *superintendentes*, unde et nomen Episcopi tractum est. Parva tibi videntur tantorum virorum testimonia ? Clangat tuba Evangelica, filius tonitrui, quem Jesus amavit plurimum ; qui de pectore Salvatoris doctrinarum fluenta potavit : *Presbyter, Electæ dominæ et filiis ejus, quos ego diligo in veritate* [4]. Et in alia Epistola : *Presbyter, Caio carissimo, quem ego diligo in veritate* [5].

(1) Tit. I. — (2) I Tim. IV. 14. — (3) I Petr. V. 1. — (4) II Joan. I. — (5) III Joan. I.

vous ai laissés en Crète, dit-il, *afin que vous y régliez tout ce qui reste à régler, que vous établissiez des prêtres dans les cités, comme je vous l'ai enjoint; que vous choisissiez celui qui sera irréprochable, qui n'aura épousé qu'une femme, et dont les enfants seront fidèles, non accusés de débauche, ni insubordonnés, car il faut que l'Evêque soit irréprochable, comme étant le dispensateur de Dieu.* Et à Timothée : *Gardez-vous de négliger la grâce qui est en vous, qui vous a été donnée suivant une révélation prophétique, par l'imposition des mains des prêtres.* Dans sa première épître, Pierre dit aussi : *Je conjure ceux d'entre vous qui sont prêtres, moi, prêtre comme vous, témoin des souffrances du Christ, et devant participer à la gloire qui sera un jour découverte, je les conjure de faire paître le troupeau du Christ, et de veiller à ses besoins, non point par nécessité, mais par une affection volontaire,* qui soit selon Dieu. Le texte grec a quelque chose de plus significatif dans le mot επισκοπουντες, ou *surintendants*, d'où est formé le nom d'Evêque. L'autorité de pareils hommes vous semble-t-elle insuffisante? écoutez la trompette évangélique, le fils du tonnerre, le disciple que Jésus aima beaucoup, et qui puisa dans le sein du Sauveur les flots de la doctrine du Sauveur. *Le Prêtre à Electa, sa souveraine, et à ses enfants que je chéris dans la vérité.* Et dans une autre épître : *Le prêtre à mon très-cher Caius, que j'aime dans la vérité.*

Quod autem postea unus electus est, qui cæteris præponeretur, in schismatis remedium factum est, ne unusquisque ad se trahens Christi Ecclesiam rumperet. Nam et Alexandriæ a Marco Evangelista usque ad Heraclam et Dionysium Episcopos, Presbyteri semper unum ex se electum, in excelsiori gradu collocatum, Episcopum nominabant, quomodo si exercitus Imperatorem faciat, aut Diaconi eligant de se, quem industrium noverint, et Archidiaconum vocent. Quid enim facit, excepta ordinatione, Episcopus, quod Presbyter non faciat? Nec altera Romanæ urbis Ecclesia, altera totius orbis existimanda est. Et Galliæ, et Britanniæ, et Africa, et Persis, et Oriens, et India, et omnes barbaræ nationes, unum Christum adorant, unam observant regulam veritatis. Si auctoritas quæritur, orbis major est urbe. Ubicumque fuerit Episcopus, sive Romæ, sive Eugubii, sive Constantinopoli, sive Rhegii, sive Alexandriæ, sive Tanis, ejusdem meriti, ejusdem est et Sacerdotii. Potentia divitiarum, et paupertatis humilitas, vel sublimiorem vel inferiorem Episcopum non facit. Cæterum omnes Apostolorum successores sunt.

Sed dicis, quomodo Romæ ad testimonium diaconi presbyter ordinatur? Quid mihi profers unius urbis consuetudinem? Quid paucitatem, de qua ortum est supercilium in leges Ecclesiæ, vendicas? Omne quod rarum est plus appetitur.

Que si, dans la suite, on en a choisi un pour l'élever au dessus des autres, on l'a fait afin d'obvier au schisme, et d'empêcher que chacun, voulant tirer à soi l'Eglise du Christ, ne la scindât. En effet, à Alexandrie, depuis l'évangéliste Marc jusqu'aux évêques Héraclas et Dionysius, les prêtres en choisissaient toujours un d'entre eux, qu'ils mettaient sur un siége plus élevé et qu'ils nommaient Evêque, de la même manière qu'une armée élit un impérator, ou que les diacres élisent celui qu'ils savent être le plus habile d'entre eux, et l'appellent archi-Diacre. L'Evêque, effectivement, que fait-il, excepté l'ordination, que ne fasse aussi le Prêtre? il ne faut pas s'imaginer que l'Eglise de la ville de Rome soit une Eglise différente de celle qui est répandue par toute la terre. Et les Gaules, et les Bretagnes, et l'Afrique, et la Perse, et l'Orient, et l'Inde, et toutes les nations barbares, n'adorent qu'un même Christ, n'observent qu'une même règle de vérité. Si c'est l'autorité que l'on cherche, le monde est plus grand qu'une seule ville. Un Evêque, où qu'il soit, à Rome ou à Eugubium, à Constantinople ou à Rhégium, à Alexandrie ou à Tanis, un Evêque a le même mérite, exerce le même sacerdoce. Ni la puissance des richesses, ni la faiblesse de la pauvreté, ne rendent un Evêque ou plus haut, ou plus petit. Les Evêques, en définitive, sont tous successeurs des Apôtres.

Mais d'où vient, me direz-vous, qu'à Rome un prêtre n'est point ordonné, si un diacre ne lui rend témoignage? pourquoi m'opposer la coutume d'une seule ville? pourquoi voulez-vous nous faire une loi ecclésiastique d'un usage particulier qui est une cause de

Pulegium apud Indos pipere pretiosius est. Diaconos paucitas honorabiles, presbyteros turba contemtibiles facit. Cæterum etiam in ecclesia Romæ, presbyteri sedent, et stant diaconi, licet paulatim increbrescentibus vitiis, inter presbyteros, absente episcopo, sedere diaconum viderim, et in domesticis conviviis benedictiones presbyteris dare. Discant qui hoc faciunt non se recte facere, et audiant apostolos: *Non est dignum ut, relinquentes verbum Dei, ministremus mensis* [1]. Sciant quare diaconi constituti sint. Legant *Acta Apostolorum*, recordentur conditionis suæ. Presbyter et episcopus, aliud ætatis, aliud dignitatis est nomen. Unde et ad Titum, et ad Timotheum de ordinatione episcopi et diaconi dicitur, de presbyteris omnino reticetur, quia in episcopo et presbyter continetur. Qui provehitur de minori ad majus provehitur. Aut igitur ex presbytero ordinetur diaconus, ut presbyter minor diacono comprobetur, in quem crescit ex parvo; aut si ex diacono ordinatur presbyter, noverit se lucris minorem, sacerdotio esse majorem. Et, ut sciamus traditiones Apostolicas sumtas de veteri testamento, quod Aaron et filii ejus atque levitæ in templo fuerunt, hoc sibi episcopi et presbyteri et diaconi vendicent in Ecclesia.

(1) Act. VI. 2.

présomption ? plus une chose est rare, plus on la désire. Le pouliot a plus de prix dans les Indes que le poivre. Le petit nombre des diacres les a rendus honorables, le grand nombre des prêtres les rend méprisables. Au reste, dans l'Eglise même de Rome, les prêtres s'asseient, et les diacres se tiennent debout ; quoique, les vices s'introduisant peu à peu, j'aie vu un diacre s'asseoir parmi les prêtres, en l'absence de l'Evêque, et même à table, donner la bénédiction devant les Prêtres. Que ceux qui agissent ainsi apprennent qu'ils ne font pas bien, et écoutent les Apôtres : *Il n'est pas convenable que nous quittions la prédication de la parole de Dieu pour avoir soin des tables.* Qu'ils sachent pourquoi furent établis les diacres, qu'ils lisent les *Actes des Apôtres*, et se souviennent de leur condition. Le nom de Prêtre marque l'âge, et celui d'Evêque la dignité. Voilà pourquoi, dans l'épître à Tite et à Timothée, il est parlé de l'ordination de l'Evêque et du diacre, sans qu'il soit fait aucune mention des prêtres, car ils sont compris sous le nom d'Evêques. Quand on élève quelqu'un, on le place d'un rang plus bas à un rang plus élevé. Que le diacre passe donc de la prêtrise au diaconat, afin qu'il soit manifeste que le prêtre est moins que le diacre, et que celui-ci monte d'un ordre inférieur à un ordre supérieur, ou bien si l'on passe du diaconat au sacerdoce, il faut confesser que le prêtre, s'il est au-dessous du diacre par ses revenus, se trouve au-dessus de lui par sa dignité. Et pour faire voir que les traditions apostoliques sont fondées sur l'ancien testament, les Evêques, les Prêtres et les Diacres sont maintenant dans l'Eglise, ce qu'Aaron et ses enfants, et les lévites, étaient dans le temple.

EPISTOLA CII.

HIERONYMUS AD RIPARIUM.

Christi te adversum hostes catholicæ fidei bella bellare, et tuis litteris et multorum relatione cognovi, ventosque esse contrarios; et in perditionem mutuam fautores esse perditionis, qui defensores seculi esse deberent; tamen scias in hac provincia nullis humanis auxiliis, sed proprie Christi sententia pulsum esse, non solum de urbe, sed de Palæstinæ quoque finibus Catilinam, nosque dolere plurimum quod cum Lentulo multi conjurationis socii remanserunt, qui in Joppe remorantur. Nobis autem melius visum est locum mutare quam fidei veritatem, ædificiorumque et mansionis amœnitatem amittere quam eorum communione maculari, quibus impræsentiarum, aut cedendum erat, aut certe quotidie non lingua, sed gladiis dimicandum. Quanta autem passi simus, et quomodo excelsa manus Christi pro nobis in hostem sævierit, puto te celebri nuntio omnium cognovisse. Quæso ergo te ut arreptum opus impleas, nec patiaris te præsente non ha-

LETTRE CII.

JÉROME A RIPARIUS.

J'apprends par votre lettre et par les rapports de plusieurs personnes, que vous combattez, contre les ennemis de la foi catholique, les combats du Christ, mais que les vents sont contraires, et que ceux qui devraient être les défenseurs de leur siècle conspirent mutuellement pour leur propre perte. Sachez toutefois que dans cette province, sans nul secours humain, et par l'unique volonté du Seigneur, Catilina a été chassé, non-seulement de sa ville, mais encore des confins de la Palestine; nous avons cependant le chagrin de voir que plusieurs des conjurés sont restés avec Lentulus, et résident à Joppé. Quant à nous, il nous a paru plus convenable de changer de demeure que d'être exposé à changer de foi, et d'abandonner une maison si commode, si agréable fût-elle, que de nous souiller par la communion de ceux à qui il fallait céder maintenant, si nous ne voulions combattre chaque jour non point avec la langue, mais avec l'épée. Combien nous avons souffert, et quelle vengeance la puissante main du Christ a exercée pour nous sur nos ennemis, c'est ce que la rumeur publique vous aura, sans doute, annoncé déjà. Je vous conjure donc de

bere Christi Ecclesiam defensorem. Certe scit unusquisque quod vel tibi sufficiat pro virili parte, quia non viribus corporis, sed charitate animi dimicandum, quæ superari nunquam potest. Sancti fratres, qui cum nostra sunt parvitate, plurimum te salutant. Puto autem et sanctum fratrem Alentium diaconum tuæ dignationi cuncta narrare fideliter. Incolumem te et memorem mei Christus Dominus noster tueatur omnipotens, Domine vere sancte et suscipiende frater.

EPISTOLA CIII.

HIERONYMUS AD APRONIUM.

Nescio qua tentatione diaboli factum sit ut et tuus labor, et sancti Innocentii presbyteri industria, et nostrum desiderium ad præsens nequaquam videatur habere effectum. Deo gratia quod te sospitem et fidei calore ferventem inter ipsa tentamenta diaboli cognovi. Hoc meum gaudium est, quando in Christo audio filios meos dimicare, et istum zelum in nos ipse confirmet, cui

poursuivre l'ouvrage que vous avez entrepris, et de ne pas permettre que, vous étant là présent, l'Eglise du Christ n'ait pas de défenseurs. Chacun sait que vous avez toutes les qualités nécessaires pour cela, car, en cette occasion, il faut combattre non point par les forces du corps, mais par l'affection du cœur, qui ne saurait être surpassée. Les saints frères qui sont avec notre petitesse, vous saluent beaucoup. Je crois que le saint frère Alentius, diacre, aura tout fidèlement raconté à votre grâce. Que le Christ notre Seigneur tout-puissant vous maintienne en bonne santé, et vous donne souvenance de moi, Seigneur vraiment saint, frère très-vénérable.

LETTRE CIII.

JÉROME A APRONIUS.

Je ne sais par quel artifice du démon il est arrivé que vos travaux, que les efforts du saint prêtre Innocentius, et que mes désirs paraissent n'avoir eu jusqu'à présent aucun effet. Grâces néanmoins soient à Dieu de ce que vous êtes en bonne santé, comme je le sais, et de ce que, au milieu des tentations du démon, vous conservez une foi chaleureuse. C'est ma joie, lorsque j'apprends que mes fils combattent dans le Christ. Puisse-t-il, celui en qui nous croyons, confir-

credimus, ut pro fide ejus sanguinem voluntarie fundamus. Eversam nobilem domum funditus doleo, et tamen quid in caussa sit scire non potui, neque enim portitor litterarum nosse se dixit. Unde dolere possumus pro amicis communibus et Christi qui solus potens et Dominus est, et ejus clementiam deprecari, licet ex parte Dei mereamur offensam, qui inimicos Domini foverimus. Optimum autem facies si, cunctis rebus omissis, Orientem et præcipue sancta loca petas, hic enim quieta sunt omnia. Et, licet venena pectoris non amiserint, tamen os impietatis non audent aperire, sed *sunt sicut aspides surdæ, et obturantes aures suas* [1]. Sanctos fratres saluta. Nostra autem domus secundum carnales opes hæreticorum persecutionibus penitus eversa, Christo propitio spiritalibus divitiis plena est; melius est enim panem manducare, quam fidem perdere.

(1) Ps. LVII. 5.

mer en nous ce zèle, afin que nous soyons toujours prêts à verser notre sang pour la foi. Je suis bien attristé de voir que notre belle maison ait été renversée de fond en comble, et je n'ai pu connaître quelle est la cause de cette calamité, car le porteur de la lettre m'a dit en ignorer. Il est juste que nous prenions part à la douleur de nos amis communs, et que nous implorions la clémence du Christ, qui est le seul puissant, le seul Seigneur. Au reste nous méritons en partie cette punition, nous qui avons reçu les ennemis de Dieu. Vous ferez sagement de laisser tout, puis de venir en Orient, et principalement dans les lieux saints, car il y a ici un calme parfait. Quoique les hérétiques n'aient point encore rejeté le venin de leurs cœurs, cependant ils n'osent ouvrir la bouche pour publier leurs impiétés, mais *ils sont devenus comme des aspics sourds, qui se bouchent les oreilles.* Saluez nos religieux frères. Si notre maison a été détruite par les persécutions des hérétiques, et dépouillée de tous ses biens temporels, toutefois, grâce au Christ, elle est pleine de richesses spirituelles, et il vaut mieux manger du pain seulement que de perdre la foi.

OCTAVA CLASSIS

EPISTOLARUM SEU PRÆFATIONUM.

EPISTOLA CIV,

SIVE PRÆFATIO I.

IN TRANSLATIONEM CHRONICORUM EUSEBII CÆSARIENSIS.

AD VINCENTIUM ET GALIENUM.

Eusebius Hieronymus Vincentio et Galieno suis, salutem.

Vetus iste disertorum mos fuit ut exercendi ingenii caussa Græcos libros latino sermone absolverent, et, quod plus in se difficultatis habet, poemata illustrium virorum addita metri necessitate transferrent. Unde et noster Tullius Platonis integros libros ad verbum interpretatus est, et cum Aratum jam Romanum hexametris versibus edidisset, in Xenophontis Œconomico lusit.

HUITÈME CLASSE.

LETTRES OU PRÉFACES.

LETTRE CIV,

OU PRÉFACE PREMIÈRE.

SUR LA TRADUCTION DES CHRONIQUES D'EUSÉBIUS DE CÉSARÉE.

A VINCENTIUS ET A GALIÉNUS.

Eusébius Hieronymus à ses amis Vincentius et Galliénus, salut.

Les hommes diserts avaient jadis coutume, pour exercer leur esprit, de traduire en latin des ouvrages grecs; et, ce qui présente bien plus de difficulté, de traduire les poèmes d'illustres écrivains, en s'astreignant aux règles des vers. Ainsi, notre Tullius traduisit mot à mot tous les livres de Platon, et, après avoir déjà en vers hexamètres latinisé Aratus, se mit à lutter avec l'*Economique* de Xénophon. Dans cet ouvrage, le fleuve de sa brillante éloquence est tellement arrêté par des endroits scabreux que cela est tra-

In quo opere ita sæpe aureum illud flumen eloquentiæ quibusdam scabris, et turbulentis obicibus retardatur, ut qui interpretata nesciunt a Cicerone dicta non credant. Difficile est enim alienas lineas insequentem non alicubi excedere; arduum, ut quæ in aliena lingua bene dicta sunt eumdem decorem in translatione conservent. Significatum est aliquid unius verbi proprietate; non habeo meum quo id efferam; et, dum quæro implere sententiam, longo ambitu vix brevia spatia consummo. Accedunt hyperbatorum anfractus, dissimilitudines casuum, varietates figurarum; ipsum postremo suum, et, ut ita dicam, vernaculum linguæ genus, si ad verbum interpretor, absurbe resonat, si ob necessitatem aliquid in ordine, in sermone, mutavero, ab interpretis videbor officio recessisse.

Itaque, mi Vincenti carissime, et tu, Galiene, pars animæ meæ, obsecro, ut quidquid hoc tumultarii operis est, amicorum non judicum animo relegatis, præsertim cum et notario, ut scitis, velocissime dictaverim, et difficultatem rei etiam divinorum Voluminum Instrumenta testentur, quæ a LXX Interpretibus edita non eumdem saporem in Græco sermone custodiunt. Quamobrem Aquila, et Symmachus, et Theodotio incitati, diversum pene opus in eodem opere prodiderunt, alio nitente verbum de verbo exprimere, alio sensum potius sequi, tertio non

duit de manière que ceux qui l'ignorent ne croient pas que ce soit l'œuvre de Cicéron. Il est difficile, en effet, que celui qui marche sur les traces d'un autre ne s'en éloigne pas quelquefois; il est difficile que ce qui a été bien dit en une langue, conserve la même beauté dans une version. La propriété d'un mot a désigné quelque chose; je n'ai pas de terme pour rendre cela, et, tandis que je cherche à exprimer la pensée, je renferme à peine un petit espace dans un long circuit; viennent les sinuosités des transpositions, les dissemblances de cas, les variétés de figures, enfin le caractère propre, le caractère domestique, en quelque sorte, d'une langue, et si je traduis mot à mot, j'enfante une absurdité; si je suis contraint de changer quelque chose dans l'arrangement, dans les mots, alors il semble que je me suis écarté du devoir d'un translateur.

Ainsi donc, mon très-cher Vincentius, et vous Galiénus, noble portion de mon ame, je vous en prie, tout cet ouvrage improvisé, lisez-le avec des yeux d'amis, et non point avec des yeux de juges, vous surtout qui savez que je l'ai dicté très-rapidement au *notaire*, et que la difficulté de la chose est constatée par les livres de l'ancien Testament, qui n'ont point, dans la version grecque des Septante, la beauté que présente l'original. C'est pour ce motif qu'Aquila, Symmachus et Théodotion en sont venus à faire dans la même œuvre une œuvre presque différente, l'un s'efforçant de rendre mot pour mot, l'autre de suivre plutôt le sens, l'autre enfin de ne pas s'éloigner beaucoup des anciens

multum a veteribus discrepare. Quinta autem, et sexta, et septima editio, licet quibus censeantur auctoribus ignoretur, tamen ita probabilem sui diversitatem tenent, ut auctoritatem sine nominibus meruerint. Inde adeo venit ut sacræ Litteræ minus comtæ, et dure sonantes videantur, quod isti homines interpretatas eas de Hebræo nescientes, dum superficiem, non medullam inspiciunt, ante quasi vestem orationis sordidam perhorrescant, quam pulchrum intrinsecus rerum corpus inveniant. Denique quid Psalterio canorius? quod in morem nostri Flacci, et Græci Pindari, nunc iambo currit, nunc alcaïco personat, nunc sapphico tumet, nunc semi-pede ingreditur. Quid Deuteronomii et Isaiæ Cantico pulchrius? quid Salomone gratius? quid perfectius Job, quæ omnia hexametris et pentametris versibus, ut Josephus et Origenes scribunt, apud suos composita decurrunt? Hæc cum Græce legimus aliud quiddam sonant; cum latine, penitus non hærent.

Quod si cui non videtur linguæ gratia interpretatione mutari, Homerum ad verbum exprimat in latinum; plus aliquid dicam, eumdem in sua lingua prosæ verbis interpretetur, videbit ordinem ridiculum, et poetam eloquentissimum vix loquentem. Quorsum illa? videlicet ut non vobis mirum videatur si alicubi offendimus, si tarda oratio aut consonantibus asperatur, aut vocalibus hiulca vel divisa sit, aut rerum ipsarum

traducteurs. Quoiqu'on ignore de quels auteurs est la cinquième, la sixième et la septième édition, cependant leurs sens divers sont si plausibles, qu'ils ont mérité de l'autorité, tout anonymes qu'ils sont. De là vient que les saintes lettres paraissent incultes et rudes car ces hommes, ne sachant point qu'elles sont traduites de l'hébreu, regardent la surface et non pas l'intérieur, puis reculent devant ce triste vêtement du discours, avant d'avoir vu la beauté intérieure du corps. Et, en effet, quoi de plus harmonieux que le Psautier, qui tantôt, à la façon de notre Flaccus et du Grec Pindare, se précipite avec l'iambe, tantôt retentit avec l'alcaïque, tantôt s'élève avec le sapphique, tantôt se présente avec le demi-pied? Quoi de plus beau que les cantiques du Deutéronome et d'Isaïe? quoi de plus gracieux que Salomon? quoi de plus parfait que Job? tout cela, comme le disent Joseph et Origènes, est écrit chez les hébreux en vers hexamètres et en pentamètres. Quand nous le lisons en grec, nous trouvons quelque chose d'autre; quand nous le lisons en latin, il n'y a plus de cohésion.

Que si quelqu'un pense que la beauté d'une langue ne perd rien à la traduction, qu'il rende en latin Homère mot à mot; je dirai plus, qu'il le traduise en prose dans la langue même du poète, et il trouvera un arrangement ridicule, puis un très-éloquent poète qui parlera à peine. Que veut dire tout ceci? C'est pour vous montrer que, si je tombe quelque part, si ma pénible phrase devient âpre sous les consonnes, ou brisée et divisée par des voyelles, ou bien si elle est gênée

brevitate constringitur, cum eruditissimi homines in eodem opere sudaverint. Et ad communem difficultatem, quam in omni interpretatione caussati sumus, hoc nobis proprium accedit, quod historia multiplex est, habens barbara nomina, res incognitas Latinis, numeros inexplicabiles, virgulas rebus pariter ac numeris intertextas, ut pene difficilius sit legendi ordinem discere, quam ad lectionis notitiam pervenire.

Ut autem manifesto cognoscatur indicio ad quem numerum historia quæque pertineat, has distinctiones positas lector advertat, ut si ad primum numerum regni primitus adnotati historia referenda est, primam litteram in explanatione historiæ contempletur. Et siquidem eam ex minio viderit, illi tempori applicandam vel anno sciat, quem suggesserit numerus similiter eodem minio figuratus. Si vero numerum non puro minio, sed mixto nigro notatum esse perviderit, secundæ lineæ debetur historia. Si autem tertio numerorum ordini applicandum est quod fuerit adscriptum, medium puro minio numerum, et partem reliquam ex solo nigro expressam conspicabitur. Quarta numeri linea nihil habebit ex minio, sed indicio erit quod sibi historia debeatur, cum minio facta littera in principio enodationis historiæ, quæ etiam superioribus signis subdenda est, nihilominus apparebit, nullo superius memoratorum signorum in numeris respondere.

par la brièveté des choses, vous ne devez point le trouver étonnant, puisque des hommes fort habiles ont sué à la même besogne. Outre la difficulté générale que nous avons signalée pour toute traduction, il y a ici cela de particulier que l'histoire est multiple, qu'elle présente des noms barbares, des choses inconnues aux latins, des nombres inexplicables, des virgules jetées au milieu des faits et des mots, en sorte qu'il est presque plus difficile d'apprendre la manière de lire que d'arriver à la science même de la lecture.

Pour connaître clairement à quel nombre se rapporte chaque histoire, il est des distinctions que doit observer le lecteur, c'est que s'il faut rapporter au premier nombre l'histoire du règne annoté, il y a nécessité, dans l'explication de l'histoire, d'examiner la première lettre. Si l'on voit cette lettre figurée en rouge, que l'on sache bien qu'il faut l'appliquer à l'époque ou à l'année qu'indiquera le nombre pareillement figuré en rouge. Que si le nombre est marqué non point en rouge pur, mais avec un mélange de noir, l'histoire devra se rapporter à la seconde ligne. Mais s'il faut appliquer au troisième rang des nombres ce qui aura été écrit, on remarquera que, par le milieu, le nombre sera figuré en rouge pur, tandis que dans les autres parties il n'y aura que du noir. Le quatrième rang des nombres, n'aura pas de rouge, mais que l'histoire doive s'y rapporter, on le connaîtra quand la lettre figurée en rouge au commencement de l'explication d'une histoire, qui doit même se rapporter aux signes précédents, paraîtra toutefois ne répondre, en fait de nombre, à aucun des signes désignés plus haut.

Sin vero non minio, sed mixtum nigro rubroque littera fuerit expressa, refulgens ex rubro numerus in quintam numerorum lineam poterit adverti. Et ita sexta linea numeri ut secunda, septima ut tertia designabitur, octava quoque ut quarta, apparente linea bicolori. Cum vero nec in numeris, nec in explicatione historiæ ullum horum, quæ prædiximus, signorum fuerit, nona linea quod annotatum fuerit vindicabit. Non tamen omnia hujusmodi requirenda sunt necessario, cum minor est numerus linearum. Unde præmonendum puto ut prout quæque scripta sunt etiam colorum diversitates serventur, ne quis irrationabili æstimet voluptate oculis tantum rem esse quæsitam, et dum scribendi tædium fugit, labyrinthum erroris intexat. Id enim elucubratum est ut regnorum tramites, qui per vicinitatem pene mixti erant, distinctione minii separarentur, et eumdem coloris locum, quem prior menbrana signaverat, ex adverso positi numeri retinerent, vel etiam posterior Scriptura servaret.

Nec ignoro multos fore qui, solita libidine detrahendi omnibus, quod vitare non potest nisi qui omnino nil scribit, huic volumini genuinum dentem infigant. Calumniabuntur tempora, convertent ordinem, res arguent, syllabas ventilabunt; et, quod accidere plerisque solet, negligentiam librariorum ad auctores referent. Quos

Que si la lettre est écrite non point avec du minium, mais avec un mélange de noir et de rouge, le nombre qui resplendit de rouge pourra se rapporter à la cinquième ligne des nombres, et ainsi la sixième ligne des nombres sera désignée comme la seconde, la septième comme la troisième, la huitième comme la quatrième, par une ligne à deux couleurs. Mais lorsque, soit dans les nombres, soit dans l'explication historique, il n'y aura aucun des signes précédents, la neuvième ligne revendiquera les annotations. Il ne faut cependant pas nécessairement examiner ainsi toutes choses, lorsque le nombre des lignes est moindre. C'est pour cela que je crois devoir dire que, suivant la nature des écrits, il faut garder les diversités de couleurs, de crainte que quelqu'un, s'imaginant à tort que tout cela a été inventé pour le plaisir des yeux, et voulant se soustraire à l'ennui d'écrire, ne forme un labyrinthe d'erreurs. Car, si l'on a imaginé ce procédé, c'est afin que les limites des règnes que leur voisinage confondait presque, fussent séparées par du rouge, et que les nombres placés à l'opposite, que les explications mises plus bas, conservassent le même rang de couleur qu'avait marqué la première feuille.

Il se rencontrera, je n'en doute nullement, bien des gens qui, par habitude de dénigrer tout le monde, — et il n'y a que l'homme qui n'écrit absolument rien qui puisse échapper à la détraction, — il se rencontrera bien des gens pour déchirer à belles dents ce volume. On se récriera contre le temps, on intervertira l'ordre, on blâmera les choses, on vannera des syllabes

cum possim meo jure repercutere, ut si displicet non legant, malo breviter placatos dimittere, ut et Græcorum fidem suo auctori adsignent, et quæ nova inseruimus de aliis probatissimis viris libata cognoscant. Sciendum etenim est me et interpretis et scriptoris ex parte officio usum, quia et Græca fidelissime expressi, et nonnulla, quæ mihi intermissa videbantur, adjeci; in Romana maxime historia, quam Eusebius, hujus conditor libri, non tam ignorasse, utpote eruditissimus, quam ut græce scribens parum suis necessariam perstrinxisse mihi videtur. Itaque a Nino et Abraham usque ad Trojæ captivitatem pura Græca translatio est. A Troja usque ad vicesimum Constantini annum nunc addita, nunc mixta sunt plurima, quæ de Tranquillo, et cæteris illustribus Historicis curiosissime excerpsimus. A Constantini autem supradicto anno usque ad Consulatum Augustorum Valentis sextum et Valentiniani iterum, totum meum est. Quo fine contentus, reliquum temporis Gratiani et Theodosii latioris historiæ stylo reservavi, non quo de viventibus timuerim libere et vere scribere, timor enim Dei hominum timorem expellit, sed quoniam, debacchantibus adhuc in nostra Barbaris, incerta sunt omnia.

et par un malheur ce qui arrive à la plupart des auteurs, on rejettera sur moi les négligences des libraires. Je pourrais à bon droit leur répondre que si l'ouvrage leur déplaît, ils n'ont qu'à ne point le lire, mais j'aime mieux les renvoyer doucement, afin qu'ils s'en rapportent à notre auteur pour ce qui est des choses grecques, et qu'ils sachent que les choses nouvelles insérées par nous, ont été prises dans les écrivains les plus estimés et les plus graves. Il faut savoir, en effet, que j'ai rempli tout à la fois le rôle d'interprète et d'écrivain, car j'ai traduit très-fidèlement le grec, et y ai ajouté différentes choses qui me semblaient avoir été oubliées, surtout en ce qui concerne l'histoire romaine, qu'Eusébius, auteur du présent livre, me paraît avoir non point ignorée, car il était fort érudit, mais regardée comme peu nécessaire aux siens, lui qui écrivait en grec. Ainsi donc, depuis Ninus et Abraham, jusqu'à la prise de Troie, j'ai purement traduit le grec d'Eusébius. Depuis la prise de Troie jusqu'à la vingtième année de Constantin, tantôt j'ai ajouté, tantôt j'ai mêlé beaucoup de choses que j'ai empruntées avec grande attention à Tranquillus et à d'autres illustres historiens. Mais depuis la vingtième année de Constantin, jusqu'au sixième consulat de Valens, et au second de Valentinianus Auguste, tout m'appartient. Content de finir là, j'ai laissé au large style de l'histoire le récit du règne de Gratianus et de Théodosius, non pas que je craigne de dire librement la vérité sur les vivants, car la crainte de Dieu exclut la crainte des hommes, mais c'est que, les Barbares désolant encore nos provinces, il n'y a qu'incertitude partout,

EPISTOLA CV.

SIVE PRÆFATIO II.

AD VINCENTIUM PRESBYTERUM.

In translationem Homiliarum Origenis in Jeremiam et Ezechielem.

Magnum est quidem, amice, quod postulas, ut Origenem faciam Latinum, et hominem, juxta Didymi videntis sententiam, alterum post Apostolum Ecclesiarum magistrum, etiam Romanis auribus donem; sed oculorum, ut ipse nosti, dolore cruciatus, quem nimia impatiens lectione contraxi, et notariorum penuria, quia tenuitas hoc quoque subsidium abstulit, quod recte cupis, tam ardenter ut cupis, implere non valeo. Itaque post quatuordecim Homilias in Jeremiam, quas jampridem confuso ordine interpretatus sum, et has quatuordecim in Ezechielem per intervalla dictavi, id magnopere curans, ut idioma supradicti viri a simplicitate sermonis, quæ sola Ecclesiis prodest, etiam translatio conservaret,

LETTRE CV.

OU PRÉFACE II.

AU PRÊTRE VINCENTIUS.

De la traduction des Homélies d'Origènes sur Jérémie et sur Ezéchiel.

C'est me demander une grande chose, mon ami, que de vouloir que je traduise Origènes en latin, et que je fasse parler à des oreilles romaines un homme qui, au jugement de Didymus le voyant, fut, après l'Apôtre, un second maître des Eglises; mais fatigué, comme vous le savez, d'un mal d'yeux que j'ai amassé dans une lecture trop assidue et trop obstinée, puis manquant de *notaires*[1], parce que ma pauvreté m'enlève aussi ce secours, je ne peux exécuter aussi vite que vous le désirez la chose que vous me demandez. Ainsi donc, après les quatorze Homélies sur Jérémie, que j'ai traduites sans ordre, il y a long-temps, j'ai aussi dicté par intervalle la traduction de ces quatorze Homélies sur Ezéchiel, et me suis grandement efforcé de conserver, dans ma version, la simplicité du langage d'Origènes, simplicité qui seule est utile aux Eglises, et de laisser de côté toute pompe de rhétorique, car je veux

omni rhetoricæ artis splendore contemto, res quippe volumus non verba laudare, et illud breviter admonens, ut scias Origenis opuscula in omnem Scripturam esse triplicia. Primum ejus opus excerpta, quæ Græce Σχόλια nuncupantur, in quibus ea quæ sibi videbantur obscura, atque habere aliquid difficultatis, summatim breviterque perstrinxit. Secundum homiliaticum genus, de quo et præsens interpretatio ejus est. Tertium quod ipse inscripsit Τόμους, nos *volumina* possumus nuncupare, in quo opere tota ingenii sui vela spirantibus ventis dedit, et recedens a terra in medium pelagus aufugit. Scio te cupere ut omne genus transferam dictionis; præmisi caussam cur facere non possim. Hoc tamen spondeo quia si, orante te, Jesus reddiderit sanitatem, non dicam cuncta, quia hoc dixisse temerarium est, sed permulta sum translaturus, ea lege qua tibi sæpe constitui, ut ego vocem præbeam, tu notarium.

louer les choses et non point les mots ; je vous avertis ensuite, en peu de mots, que les ouvrages d'Origènes sur l'écriture sont de trois genres. Le premier genre se compose d'Excerpta que l'on appelle en grec *Scholies*, et dans ces fragments il a sommairement et brièvement éclairci ce qui lui semblait obscur, ce qui lui paraissait offrir quelque difficulté. Le second genre se compose d'*Homélies*, et c'est celui dont voici la traduction. Dans le troisième, qu'il a intitulé Τομους, et que nous pouvons appeler *Tomes*, il a livré au souffle des vents toutes les voiles de son esprit, et, s'éloignant de la terre, s'est lancé sur la pleine mer. Vous désirez, je le sais bien, que je traduise tous ses ouvrages*; je vous ai dit le motif pour lequel je ne le peux faire. Cependant, je vous promets que si, à vos prières, Jésus me rend la santé, je traduirai, non pas tout Origènes, car il serait téméraire de promettre cela, mais beaucoup de choses de lui, à la condition toutefois que je vous ai souvent posée, c'est que je prêterai ma voix, et que vous fournirez le notaire.

EPISTOLA CVI.

SIVE PRÆFATIO III.

AD PAULAM ET EUSTOCHIUM.

In translationem Homiliarum Origenis in Lucam.

Ante paucos dies quorumdam in Matthæum et in Lucam Commentarios vos legisse dixistis, e quibus alter et sensibus hebes esset, et verbis; alter in verbis luderet, in sententiis dormitaret. Quamobrem petistis ut, contemtis itiusmodi nugis, saltem Adamantii nostri in Lucam Homilias, sicut in Græco habentur interpreter, molestam rem et tormento similem, alieno, ut ait Tullius, stomacho et non suo scribere; quam tamen idcirco nunc faciam, quia subliminora non poscitis. Siquidem illud quod olim Romæ sancta Blesilla flagitaverat, ut XXXVI Tomos illius in Matthæum, et quinque alios in Lucam, et XXXIX in Johannem, nostræ linguæ traderem, nec virium mearum, nec otii, nec laboris est. Perspicitis enim quantum apud me, et auctoritas vestra, et voluntas valet.

LETTRE CVI.

OU PRÉFACE III.

A PAULA ET A EUSTOCHIUM.

De la traduction des Homélies d'Origènes sur l'évangéliste saint Luc.

Vous m'avez dit, il y a quelques jours, avoir lu certains commentaires sur saint Matthieu et saint Luc, commentaires dont les uns sont stupides de sens et de style, dont les autres jouent sur les mots, et dorment sur les pensées. Vous avez donc demandé que, méprisant des fadaises de cette espèce, je traduise au moins, telles qu'elles sont en grec, les Homélies de notre Adamantius sur l'Evangéliste saint Luc; c'est chose pénible et semblable à un supplice, que d'écrire avec une poitrine étrangère, comme dit Tullius, et non point avec la sienne propre, ce que néanmoins je ferai maintenant, puisque vous ne demandez pas des efforts trop grands. En effet, ce que jadis me demandait à Rome la sainte Blésilla, que je traduisisse en notre langue les trente-six *Tomes* d'Origènes sur saint Matthieu, les cinq sur saint Luc, et les vingt-neuf sur saint Jean, je n'avais ni les forces, ni le temps voulu pour le faire. Vous voyez combien sont puissantes sur moi et votre autorité et votre volonté.

Prætermisi paululum *Hebraicarum Quæstionum* libros, ut ad arbitrium vestrum lucrativis operis hæc, qualiacumque sunt, non mea, sed aliena dictarem; præsertim cum a sinistro oscinem corvum audiam crocitantem, et mirum in modum de cunctarum avium ridere coloribus, cum totus ipse tenebrosus sit. Fateor itaque, antequam ille objiciat, in his Origenis tractatibus, quasi iterum talis luderem, alia sunt virilia ejus, et alia senectutis seria. Quæ, si libuerit, si potuero, si Dominus ut in Latinum sermonem vertam dederit commeatum, et prætermissum opus prius explevero, tunc videre poteritis, imo per vos Romana lingua cognoscet, quantum boni et ante nescierit, et scire nunc cœperit. Præterea Commentarios viri eloquentissimi Hilarii, et beati Martyris Victorini, quos in Matthæum diverso sermone, sed una gratia spiritus ediderunt, post paucos dies ad vos mittere disposui, ne ignoretis quantum nostris quoque hominibus sanctarum Scripturarum quondam studium fuerit.

J'ai un peu laissé de côté les livres des *Questions hébraïques*, pour écrire ceci tant bien que mal, et l'écrire non point par moi-même, mais par la main d'autrui, dès que vous le voudrez, car j'entends déjà le corbeau croasser à gauche, et se moquer admirablement de la couleur des autres oiseaux, lui qui est tout noir. J'avoue donc, avant qu'il vienne le dire, lui, que dans ces traités d'Origènes, comme si de nouveau je jouais aux dés, il y a des choses de sa maturité et des choses de sa vieille. Si je me décide à les traduire en latin, si je le peux, si le Seigneur me donne le temps de le faire, et que je termine d'abord l'ouvrage interrompu, alors vous pourrez voir, et par vous la langue romaine saura combien de bonnes choses elle a ignorées, et désire maintenant connaître. De plus, les commentaires que le très-éloquent Hilarius, et le bienheureux martyr Victorinus, ont écrits sur Matthieu, avec un talent différent, mais avec la même grâce de l'esprit, je me dispose à vous les envoyer dans peu de jours, afin que vous n'ignoriez pas quel goût jadis nos graves personnages avaient pour les saintes Ecritures.

EPISTOLA CVII.

SIVE PRÆFATIO IV.

AD HERACLIUM.

In translationem et explanationem Origenis super Epistolam Pauli ad Romanos.

Volentem me parvo subvectum navigio oram tranquilli littoris stringere, et minutos de Græcorum stagnis pisciculos legere, in altum, frater Heracli, laxare vela compellis; relictoque opere quod in tranferendis Homiliis senis Adamantii habebam, suades ut nostra voce quindecim ejus volumina, quibus Epistolam Pauli ad Romanos disseruit, explicemus, in quibus ille dum sectatur Apostoli sensum, in tam profundum pelagus effertur, ut metus ingens sit illuc eum sequi, ne magnitudine sensuum, velut immanitate opprimat undarum.

Deinde nec illud aspicis, quod tenuis mihi est spiritus ad implendam ejus tam magnificam dicendi tubam. Super omnes autem diffi-

LETTRE CVII.

OU PRÉFACE IV.

A HÉRACLIUS.

De la traduction et de l'explication des traités d'Origènes sur l'Epître de Paul aux Romains.

Je voulais sur un frêle esquif côtoyer un tranquille rivage, et prendre de petits poissons dans les étangs des Grecs, lorsque vous me forcez, frère Héraclius, de prendre le large, et de déployer la voile, puis me conseillez de laisser la version commencée des Homélies de notre vieil Adamantius, et d'interpréter de ma voix les quinze volumes dans lesquels il explique l'épître de Paul aux Romains, ces volumes où, en suivant la pensée de l'Apôtre, il se jette sur une mer si profonde que j'appréhende beaucoup de l'y suivre, de peur d'ère submergé par la grandeur des choses, comme par des vages immenses.

Ensuite, vous ne faites point une autre considération, c'est que j'ai un bien faible souffle pour remplir la magnifique trompette de son éloquence. Ce qui surpasse toutes les difficultés, c'est qu'on a interpolé ses

cultates est quod interpolati sunt ipsi libri. Desunt enim fere apud omnium bibliothecas, incertum sane quo casu, aliquanta ex ipso corpore volumina, et hæc adimplere in Latino opere, et integram consequentiam dare, non est mei ingenii, sed, ut credis qui exigis, muneris fortasse divini.

Addis autem, ne quid laboribus meis desit, ut omne hoc quindecim voluminum corpus, quod græcus sermo ad quadraginta fere aut eo amplius millia versuum produxit, abbreviem, et ad media, si fieri potest, spatia coarctem. Dura satis imperia, et tanquam ab eo qui pondus operis hujus scire nolit, imposita. Aggrediar tamen, si forte orationibus tuis quæ mihi tanquam homini impossibilia videntur, aspirante Domino, possibilia fiant. Sed ipsum jam, si videtur, Origenem, qualiter Præfationem suscepti Operis dirigat, audiamus.

livres, car dans presque toutes les bibliothèques, il manque, je ne sais par quel hasard, quelques volumes du corps de l'ouvrage; et remplacer tout cela en latin, et y mettre un enchaînement naturel, voilà qui n'est pas dans mes forces, mais qui peut-être, comme vous le croyez, vous qui me le commandez, me viendra de la bonté divine.

Vous ajoutez encore, pour que rien ne manque à mes travaux, que je devrais réduire cet ensemble de quinze volumes, qui en grec peut avoir environ quarante ou plus de quarante mille lignes, et, si c'est possible, le resserrer dans de justes bornes. C'est là une assez rude injonction; elle vient d'un homme qui ne veut pas savoir tous ce qu'il y a de pénible dans ce labeur. Je m'y soumettrai cependant, et verrai si les choses qui me semblent impossibles, en tant que je suis homme, pourront, grâce à vos prières, devenir possibles avec l'aide du Seigneur. Mais écoutons, si vous le voulez bien, comment Origènes écrit les préfaces de l'ouvrage commencé.

EPISTOLA CVIII.

SIVE PRÆFATIO V.

In translationem Regularum sanctorum Pachumii, Theodori et Oresiesis.

Quamvis acutus gladius, et levigatus, si diu in vagina conditus fuerit, sordescit rubigine et splendorem pristini decoris amittit. Unde ego mœrens super dormitione sanctæ et venerabilis Paulæ, non quo contra præceptum Apostoli, sed quo multorum incisa illius morte refrigeria suspirarem, accepi libros ab homine Dei Sylvano Presbytero mihi directos, quos ille Alexandriam missos susceperat, ut mihi injungeret transferendos. Aiebat enim quod in Thebaïde, et in Monasterio Metanoæ, quod de Tanabo in pœnitentiam felici nominis conversione mutatum est, habitarent plurimi Latinorum, qui ignorant Ægyptiacum Græcumque sermonem, quo Pachumii et Theodori, et Oresiesis præcepta conscripta sunt; qui primi per Thebaïdem, et Ægyptum cœnobiorum fundamenta jecerunt juxta præceptum Dei, et

LETTRE CVIII.

OU PRÉFACE V.

De la traduction des Règles des saints Pachumius, Théodorus et Orésiésis.

Dès qu'un glaive, si aigu et si affilé soit-il, reste long-temps caché dans le fourreau, il se couvre de rouille, et perd son premier éclat. Moi donc, lorsque j'étais affligé de la dormition de la sainte et vénérable Paula, — et affligé non point contre le précepte de l'Apôtre, mais parce que je voyais que bien des soulagements étaient retranchés à beaucoup de personnes, — je reçus du saint homme de Dieu, du prêtre Sylvanus, des livres qui m'étaient adressés, qui avaient été envoyés à Alexandrie, et qu'il avait reçus, pour m'enjoindre de les traduire; car il disait que dans la Thébaïde et au monastère de Métanoia, qui à son nom de Tanabo avait heureusement substitué celui de Pénitence, résidaient plusieurs Latins, ignorant la langue égyptienne et la langue grecque, dans lesquelles sont écrites les règles de Pachumius, de Théodorus et d'Orésiésis, qui les premiers jetèrent dans la Thébaïde et dans l'Egypte les fondements des monastères, suivant le précepte du Seigneur et de l'Ange envoyé de

Angeli, qui a Deo sub hanc ipsam institutionem missus fuerit. Itaque quia diu tacueram, et dolorem meum silentio devoraveram, urgebant autem missi ad me ob hanc ipsam caussam Leontinus Presbyter, et cæteri cum eo fratres, accito notario, ut erant de Ægyptiaca in Græcam linguam versa, nostro sermone dictavi, ut et tantis viris imperantibus, ne dicam rogantibus obedirem, et bono, ut aiunt, auspicio, longum silentium rumperem, reddens me pristinis studiis, et sanctæ feminæ refrigerans animam, quæ Monasteriorum semper amore flagravit, et quod visura erat in cœlo, hoc in terris meditata est; venerabilis quoque virgo Christi Eustochium haberet quod sororibus legendum tribueret; nostrique fratres Ægyptiorum, hoc est, Tabennensium monachorum exempla sequerentur, qui habent per singula monasteria Patres, et dispensatores, et hebdomadarios ac ministros, et singularum domorum præpositos; ita ut in una domo quadraginta plus minusve fratres habitent, qui obediant præposito, sintque pro numero fratrum triginta, vel quadraginta domus in uno monasterio, et ternæ et quaternæ domus in unam tribum fœderentur, ut vel ad opera simul vadant, vel in hebdomadarum ministerio sibi succedant per ordinem. Quicumque autem monasterium primus ingreditur, primus sedet, primus ambulat, primus Psalmum dicit, primus in mensa manum extendit, prior

Dieu pour cette institution même ; — moi donc, qui avais gardé un long silence, et qui avais en secret dévoré ma douleur, comme le prêtre Léontius et d'autres frères avec lui, délégués pour cette affaire spéciale, me pressaient, en face d'un notaire, je dictai une version latine de ces règles traduites déjà de l'égyptien en grec ; je le fis afin d'obéir à de tels personnages qui me le commandaient, pour ne pas dire qui m'en suppliaient, et je voulus, sous de bons auspices, comme on dit, rompre un long silence, me rendre ainsi à mes anciennes études, rafraîchir l'ame de la sainte femme qui fut toujours remplie d'amour pour les monastères, et médita sur la terre ce qu'elle devait contempler dans les cieux. Je le fis encore, afin que la vénérable Eustochium, vierge du Christ, eût quelque chose qu'elle pût donner à lire à ses sœurs, et que nos frères suivissent les exemples des moines égyptiens, c'est-à-dire des moines de Tanabo, qui, dans chaque monastère, ont des pères, des dispensateurs, des ministres hebdomadaires, des chefs pour chaque maison, en sorte que dans une maison il réside quarante frères, plus ou moins, lesquels obéissent au chef ; que, suivant le nombre des frères, il y a dans un même monastère trente ou quarante maisons, et que trois ou quatre maisons forment une seule tribu, afin d'aller ensemble à l'ouvrage, ou bien de se succéder par ordre dans le service hebdomadaire. Celui qui entre le premier au monastère, s'assied le premier, marche le premier, chante le premier les psaumes, étend le premier les mains sur la table, communie le premier à l'église. Entre eux, ils regardent la profession, et non point l'âge. Ils n'ont dans leurs cellules qu'un psiath et deux

in Ecclesia communicat. Nec ætas inter eos quæritur, sed professio. Nihil habent in cellulis præter psiathium, et duo lebitonaria, quod Ægyptiis monachis genus vestimenti est sine manicis, et unum jam attritum ad dormiendum, vel operandum; et amictum lineum, cucullasque duas, et caprinam pelliculam quam melotem vocant, balteolum lineum et caligas, ac baculum itineris socium.

Ægrotantes miris sustentantur obsequiis, et ad omnem copiam præparatis cibis; sani majori pollent abstinentia. Bis in hebdomada, die quarta, et sexta sabbathi, omnibus jejunatur, excepta Pentecoste. Aliis diebus comedunt, qui volunt, post meridiem; et in cœna similiter mensa ponitur propter laborantes, senes, et pueros, æstusque gravissimos. Sunt qui secundo parum comedunt, aliique prandii sive cœnæ uno tantum cibo contenti sunt, nonnulli gustato paululum pane egrediuntur. Omnes pariter comedunt; qui ad mensam ire noluerit, cellula sua panem tantum, et aquam, ac sal accipit, sive uno die voluerit, sive biduo. Cum major, vel stans prior in gradu, manu percusserit, de Scripturis quidpiam revolvunt memoriter; ut oratio finitur, nullus consurgit tardius, sed omnes pariter elevantur; nemo aspicit alterum operantem, sed defixis luminibus unusquisque in suo opere intentus est, etc.

EXPLICIT QUINTUM ET ULTIMUM VOLUMEN.

lébitonaria, espèce de vêtements sans manches et à l'usage des moines Egyptiens; — puis un autre vêtement tout usé et qui sert pour le sommeil ou le travail; puis un amict de lin, deux capuchons, et une peau de chèvre qu'ils appellent melote; puis une ceinture de lin, des souliers, et un bâton, compagnon de voyage.

Quand ils sont malades, ils ont de merveilleuses attentions les uns pour les autres, et des mets préparés en toute abondance; quand ils sont bien portants, ils gardent une abstinence très-rigide. Deux fois par semaine, le quatrième et le sixième jour, ils observent un jeûne absolu, excepté à la Pentecôte. Les autres jours, ceux qui veulent le faire mangent dans l'après-midi; on met aussi la table pour le souper, à cause de ceux qui travaillent, puis à cause des vieillards et des enfants, et en raison des grosses chaleurs. Il en est qui, la seconde fois mangent peu, d'autres qui, à dîner ou à souper, se contentent d'un mets, et d'autres qui sortent, après avoir goûté un peu de pain. Tous mangent ensemble. Celui qui ne veut point aller à table ne reçoit dans sa cellule que du pain, de l'eau et du sel, soit qu'il veuille rester un jour, soit qu'il veuille en rester deux. Quand le plus ancien ou le prieur, se tenant debout, frappe de la main, on récite par cœur quelques passages des Ecritures; sitôt la prière finie, nul ne se lève plus tard que les autres, mais tous se lèvent en même temps; nul ne regarde travailler l'autre, mais chacun a les yeux attentifs à son propre ouvrage, etc.

FIN DU CINQUIÈME ET DERNIER VOLUME.

NOTES

SUR LES LETTRES DE SAINT JÉROME.

LETTRE LXXXVIII.

Cette lettre ne se trouve pas dans les diverses éditions de saint Jérome, et n'a point été traduite par dom Roussel. L'édition des Bénédictins l'a donnée d'après un ancien manuscrit.

Il ne faut pas s'étonner de voir saint Jérome prendre parti contre saint Jean Chrysostome, dont peu de gens alors défendaient l'innocence. Au fait, il était assez naturel que notre Solitaire crût facilement qu'un concile où se trouvaient trente-six évêques et des patriarches de tout l'Orient avait bien jugé dans l'affaire du noble pontife, alors surtout qu'il était notoire que ce pontife avait offensé saint Épiphane, en recevant les Origénistes et en refusant de condamner Origènes.

LETTRE LXXXIX.

Page 11. — Ligne 17.

Lucilius.—Saint Jérome emploie les expressions mêmes qu'Horace, I. Sat. X, 11.

At idem quod sale multo
Urbem defricuit.

Page 24. — Ligne 12.

NONNUM. — On peut remarquer ici le mot *nonnus* employé dans le sens de *pieux*. Déjà, dans la *Lettre* XXII[e], saint Jérome s'était servi de *Nonnæ*, d'où nous vient, est-il nécessaire de le dire, notre expression de *nonne*. Notre auteur crée ainsi beaucoup de mots heureux, ou fait des applications tout-à-fait neuves.

Page 29. — Ligne 5-24.

Tout ce petit tableau satirique est extrêmement curieux et piquant. On a pu remarquer, dans le courant de ces *Lettres*, beaucoup de détails du même genre.

Page 38. — Ligne 17.

PARLER SANS PRÉPARATION. — Le texte porte : *Quidquid in buccam venerit*, tout ce qui me vient à la bouche. Il eût été ridicule de traduire cela mot à mot. Nous lisons dans la *République* de Platon, au livre VIII[e], tom. 11, pag. 168 de la traduction de Victor Cousin : « Et pourquoi donc ne » dirions-nous pas, selon l'expression d'Eschyle :

« Tout ce qui nous vient maintenant à la bouche. »

On ignore à quelle tragédie d'Eschyle appartient ce vers, qui était passé en proverbe. C'est à ce vers probablement que saint Jérome fait allusion.

Page 39. — Ligne 11.

C'EST A LA HATE ET EN UNE COURTE VEILLÉE QUE J'AI DICTÉ CES PAGES. — Nous aurions pu montrer bien souvent avec

quelle liberté Dolm Rousse traduit, en général, les endroits qui présentent, comme cette ligne, des circonstances aussi précises que celle de *courte veillée*, lucubratiuncula, et de *dictée* faite à la hâte, mais cela nous aurait mené trop loin. Puis aussi, on nous aurait accusés d'ingratitude envers un devancier à qui nous devons beaucoup, sans doute, mais il n'en est pas moins vrai que ces mots : « Je » vous écris cette lettre à la hâte », ne traduisent pas saint Jérome. Tous les détails qui présentent ainsi quelque chose de technique et de rigoureux, sont éludés par Dom Roussel. Nous aurons une ou deux fois encore l'occasion de le prouver.

LETTRE XC.

Page 48. — Ligne 23.

Fontem vivum. — Il y a dans notre vulgate : *Ad te Deum, fortem vivum ;* mon ame a une soif ardente pour le Dieu fort, le Dieu vivant.

Page 55. — Ligne 25.

Adama et Séboim étaient deux villes de la Pentapole; elles furent consumées par le feu du ciel, avec Sodome et Gomorre.

LETTRE XCI.

Page 93. — Ligne 2.

Hiérophante.—Du grec ιερος, *sacré*, et φαινω, *je brille*. L'hiérophante était le pontife qui présidait aux mystères d'Eleusis, et de quelques autres temples de la Grèce. Saint Jé-

rome dit, à la fin de son Ier livre *contre Jovinianus*, que les hiérophantes, chez les Athéniens, buvaient de la ciguë, pour se rendre impuissants ; « Hierophantas Athe-» niensium usque hodie cicutæ sorbitione castrari, et, » postquam in pontificatum fuerint allecti, viros esse desi-» nere. »

Page 93. — Ligne 7.

TAUREAU EGYPTIEN. — Le bœuf Apis.

Page 93. — Ligne 12.

LA REINE DE CARTHAGE. — Didon, veuve de Sichée, qui se jeta dans un bûcher, de peur d'être forcée à épouser Hiarbas. Virgile attribue cette étrange résolution à la douleur qu'elle eut d'avoir été abandonnée par Enée.

Page 93. — Ligne 13.

L'ÉPOUSE D'HASDRUBAL. — Scipion ayant pris Carthage, Hasdrubal, chef des Carthaginois, se rendit au général victorieux ; mais son épouse, aimant mieux périr que de tomber aux mains des ennemis, prit ses deux enfants par la main, — Florus dit qu'elle les poignarda, — et se jeta avec eux au milieu des flammes qui dévoraient le temple d'Esculape, où elle s'était retirée.

Page 93. — Ligne 16.

LUCRÉTIA. — Après avoir été violée par Sextus, fils de Tarquin le Superbe, Lucrèce assembla ses proches, leur

exposa son infortune, et se plongea un poignard dans le sein. Valère-Maxime, VI, 1.

Page 95. — Ligne 2.

De se consacrer au service de Cérès et de Vénus; — c'est-à-dire, comme l'explique Valère-Maxime, qui rapporte cette histoire, VI, 1, de vivre parmi les Vestales qui faisaient profession de virginité, *ut ab eo virginibus Vestalibus dono mitterentur*, affirmantes : *Æque se atque illas virilis concubitus expertes futuras.*

Page 95. — Ligne 22.

Tu t'es fait un front. — Racine se rappelait cette énergique expression de l'Écriture, quand il faisait dire à Phèdre act. III, sc. 3 :

Je sais mes perfidies,
Œnone, et ne suis point de ces femmes hardies,
Qui, goûtant dans le crime une tranquille paix,
Ont su se faire un front qui ne rougit jamais.

Page 97. — Ligne 30.

Après tant de congés. — Le texte porte *rudes*, et c'est une allusion à certains usages des amphithéâtres. Quand les gladiateurs avaient servi trois ans dans l'arène, ils avaient leur congé, et le signe de ce congé était une épée de bois. Horace a dit, I. Epist. I, 2 :

Donatum jam rude.

Page 107. — Ligne 25.

Ezron. — C'est une faute dans le texte de saint Jérome ; on doit lire *Zara*, comme dans la *Genèse*, XXXVIII, 27, et au Ier chapitre de saint Matthieu.

Page 107. — Ligne 27.

Deux peuples. — C'est-à-dire, les Juifs et les Gentils, comme saint Jérome l'explique dans ses *Commentaires* sur le 2e chapitre de Michée, le 2e de l'*Épître aux Ephésiens*, et le 3e de l'*Epître aux Galates.*

Page 108. — Ligne 23.

Sichæo. — Servius veut qu'on lise *Sicheio*, pour qu'il y ait adjectif.

Page 109. — Ligne 15.

« Virgile, comme tous les poètes qui veulent faire » mieux que la vérité, l'histoire et la nature, a bien plutôt » gâté qu'embelli l'image de Didon. La Didon historique, » veuve de Sichée, est fidèle aux mânes de son premier » époux, fait dresser son bûcher sur le cap de Carthage, » et y monte sublime et volontaire victime d'un amour pur, » et d'une fidélité même à la mort. Cela est un peu plus » beau, un peu plus saint, un peu plus pathétique que » les froides galanteries que le poète romain lui prête, » avec son ridicule et pieux Énée, et son désespoir amou- » reux auquel le lecteur ne peut sympatiser. Mais l'*Anna*, » *Soror*, et le magnifique adieu, et l'immortelle impréca- » tion qui suivent, feront toujours pardonner à Virgile. »

Lamartine, *Voyage en Orient*, tom. I, page 69. Dans le VIIIe livre des *Puniques* de Silius Italicus, il y a une Didon qui est la même que celle de Virgile, et qui doit subir aussi la même critique.

Page 111. — Ligne 29-31.

Ces pensées évangéliques ont été traduites en une admirable poésie, par M. de Lamartine, dans sa Cantate pour les enfants d'une maison de Charité :

PREMIÈRE VOIX.

Il disait : Espérez, et fiez-vous au Père !
L'hirondelle n'a point de palais sur la terre,
Elle trouve au sommet de la tour solitaire
Une tuile pour ses petits !
Le passereau n'a pas semé la graine amère,
Mais de tous ses enfants la Providence est mère ;
L'une a le toit du riche, et l'autre a ses épis !

LE CHOEUR.

Nous sommes l'hirondelle errante et sans asile,
Le toit de l'étranger nous prête ses abris ;
Le passereau de l'Évangile,
Nous ne moissonnons pas, et nous sommes nourris !

DEUXIÈME VOIX.

Que disait-il encore ?

PREMIÈRE VOIX.

Voyez sur la verdure
Éclater le lis du vallon !
Pour se composer sa parure
Il n'a filé de lin, ni tissé de toison,
Et pourtant sa tunique est plus riche et plus pure
Que les robes de Salomon !

LE CHŒUR.

Nous sommes le lis des vallées,
Les tièdes laines des brebis
Par nous n'ont point été filées,
Et la main invisible a tissé nos habits.

Harmonie XI.

Page 117. — Ligne 12.

Ils batissent, etc. — Tertullien attribue à Diogène ce mot sur les habitants de Mégare, ville de la Grèce. « De » nobis scilicet Diogenis dictum est : Megarenses obsonant, » quasi crastina die morituri ; ædificant vero quasi nun- » quam morituri. » *Apologet.* XXXIX.

Page 117. — Ligne 20.

C'est la pensée de Cicéron : « Nemo est tam senex qui se » annum non putet posse vivere. » *De Senectute*, cap. VII.

Page 118. — Ligne 1.

De medio fit. Allusion à ce passage de saint Paul, *ad Thess.* II, *Epist.* II : *Tantum ut qui tenet nunc teneat, donec de medio fiat.*

Page 119. — Ligne 16 et suiv.

Maguntianum. — Saint Jérome désigne Mayence. — *Vangiones ;* Vinguori. — *Remi ;* Rheims. — *Ambiani ;*

Amiens. — *Attrebatæ;* — Arras. — *Morini;* peuples de la Belgique, sur les bords du Rhin, et faussement appelés, d'après Virgile, *Æn.* VIII. 727 : « Extremi hominum Morini. — *Tornacus;* Tournai. — *Nemetæ;* Nimègue. — *Argentoratus;* Strasbourg.

Les calamités de l'invasion des Barbares sont amèrement déplorées dans le *Prologue* d'un opuscule *sur la Providence de Dieu.* On ignore quel est l'auteur de cet ouvrage ; bien souvent, mais sans motif réel, il a été attribué à saint Prosper d'Aquitaine, et se trouve sous son nom dans la *Bibliothèque des Pères,* édit. de Lyon, tom. VIII, pag. 98. Nous publions ce *Prologue,* qui n'a jamais été traduit, et qui mérite pourtant de sortir de son obscurité. Si la diction se ressent trop du triste état des lettres au ve siècle, la pensée toutefois garde une vive empreinte de douleur et de tristesse. Le texte latin présentait quelques fautes d'impression, que nous avons fait disparaître.

Déjà s'en sont allés la plupart des mois de l'année, et vous n'avez pas écrit une seule page de vers. Quels motifs ont occasioné ce long silence? Quelle douleur a comprimé votre génie affligé? Au reste, les chants ne manquent pas à nos profonds chagrins, et les cœurs attristés ne jettent que trop leurs modes plaintifs. Si les plaies d'un monde brisé vous émeuvent, si votre nacelle vous porte sur une mer agitée, ne convient-il pas de garder pour les études une ardeur indomptable? Pourquoi ce qui doit vivre s'épouvanterait-il de voir tomber ce qui doit périr?

Maxima pars lapsis abiit jam mensibus anni,
    Quo scripta est versu pagina nulla tuo.
Quæ tam longa tibi peperere silentia causæ,
    Quisve dolor mœstum comprimit ingenium?
Quanquam et jam gravibus non absint carmina curis,
    Et proprios habeant tristia corda modos,
Ac si te fracti perstringunt vulnera mundi,
    Turbatumque una si rate fert pelagus,
Invictum deceat studiis servare vigorem;
    Cur mansura pavent, si ruitura cadunt?

Oh ! heureux celui qui, favorisé du Seigneur, peut, dans un pareil temps, respirer libre, et qui, ne se laissant point ébranler par le désastre d'une ruine voisine, reste ferme et debout au milieu des feux, au milieu des ondes ! Mais nous, voilà que sous une vaste tempête de maux, nous sommes ballottés çà et là, faibles mortels, et que nous tombons. Quand se présente à notre esprit l'image de la patrie fumante, et que se montre à nos yeux tout ce qui périt de toutes parts, nous nous sentons brisés, nos visages se mouillent de pleurs immodérés, et, en faisant les hommes pieux, nous devenons des murmurateurs. Il est des gens qui ne cessent de fatiguer nos ames troublées, et qui, des traits de leurs langues, attaquent nos cœurs blessés déjà.

» — Vous, disent-ils, vous qui croyez que les causes des choses et que les destinées des hommes sont disposées et régies par la volonté de Dieu, expliquez-nous pour quel crime ont péri à la fois tant de cités ? Quel châtiment ont donc mérité et tant de lieux et tant de peuples ? Si l'Océan tout entier s'était répandu sur le sol des Gaules, resterait-il plus que cela après cette vaste inondation ? Que les troupeaux, que les fruits de la terre soient perdus ; qu'il ne

O Felix cui tanta, Deo tribuente, facultas
Contigit ut tali tempore liber agat ;
Quem non concutiat vicina strage ruina,
Intrepidum flammas inter, et inter aquas !
Nos autem, tanta sub tempestate malorum,
Invalidi passim cædimur, et cadimus.
Quumque animum patriæ subiit fumantis imago,
Et stetit ante oculos quidquid ubique perit,
Frangimur, immodicis et fletibus ora rigamus,
Dumque pios agimus, vertimur in querulos ;
Nec parcunt quidam turbatam incessere mentem,
Linguarum et jaculis saucia corda petunt.

« Dic, aiunt, causas qui rerum hominumque labores
Arbitrio credis stare, regique Dei ;
Quo scelere admisso pariter periere tot urbes ;
Tot loca, tot populi quid meruere mali ?
Si totus Gallos sese effudisset in agros

reste aucune place pour la vigne ni pour l'olivier; que les ravages du feu et de l'onde aient enlevé les maisons de tant de terres, pendant que d'autres encore, spectacle bien plus triste, ont été laissées vides, si c'est là un désastre supportable, hélas! nous sommes de plus, dans un massacre de dix ans, abattus par le glaive du Wandale et du Gète. Ni les châteaux élevés sur les rochers, ni les cités assises sur les hautes montagnes, ni les villes situées aux bords des vastes fleuves n'ont pu échapper aux fureurs ni aux armes d'un astucieux barbare; nous avons passé par des calamités extrêmes.

» Nous ne nous plaindrons pas de ce que tant de gens du peuple ont péri indistinctement; nous n'objecterons pas la mort de personnages distingués, car peut-être des années plus nombreuses et une vie plus coupable leur avaient mérité les peines que Dieu offensé leur a infligées; mais de jeunes filles, mais des enfants innocents, et dont la courte existence n'était souillée d'aucun crime, quel mal avaient-ils fait? Pourquoi la flamme a-t-elle pu dévorer les temples de Dieu? Pourquoi les vases du saint ministère

Oceanus, vastis plus superesset aquis?
Quod sane desunt pecudes, quod semina frugum,
Quodque locus non est vitibus aut oleis;
Quod fundorum ædes vis abstulit ignis et imbris,
Quarum stare alias tristius est vacuas;
Si toleranda mali labes, heu! cæde decenni
Wandalicis gladiis sternimur et Geticis.
Non castella petris, non oppida montibus altis
Imposita, aut urbes omnibus æquoreis,
Barbarici superare dolos atque arma furoris
Evaluere omnes; ultima pertulimus.,

« Nec querar exstinctam nullo discrimine plebem,
Mors quoque Primorum cesset ab invidia;
Majores anni ne forte et nequior ætas
Offenso tulerint quæ meruere Deo.
Quid pueri insontes, quid commisere puellæ,
Nulla quibus dederat crimina vita brevis?
Quare templa Dei licuit popularier igni?

ont-ils été profanés? Ni la gloire d'une pieuse chasteté n'a défendu les vierges, ni l'amour de la religion n'a protégé les veuves. Ceux-mêmes qui avaient accoutumé de vivre dans les antres déserts, et d'y louer Dieu la nuit et le jour, n'ont point subi un autre trépas que les hommes les plus profanes; le même orage a enlevé les bons comme les mauvais. Nul respect pour un titre sublime n'a arraché les prêtres aux supplices d'un peuple malheureux, et comme lui ils ont été battus de verges; comme lui, brûlés par le feu; comme celles du peuple, leurs mains ont gémi captives dans les liens. Vous aussi, tout poudreux, au milieu des chars et des armes Gètes, vous avez fait, chargé d'un lourd fardeau, une pénible route, alors que ce saint vieillard, banni d'une ville en cendres, conduisait, pasteur exilé, ses brebis mutilées.

» Mais toutes ces choses arrivées dans le désordre de la guerre, passons-les sous silence, car il n'a régné aucun ordre en cette confusion de malheurs. Peut-être l'état d'un monde calme et les temps de paix, Dieu daignera-t-il

Cur violata sacri vasa ministerii?
Non honor innuptas devotæ virginitatis,
Nec texit viduas relligionis amor.
Ipsi desertis qui vitam ducere in antris
Suerant, laudantes nocte dieque Deum,
Non aliam subiere necem quam quisque prophanus;
Idem turbo bonos sustulit, atque malos.
Nulla sacerdotes reverentia nominis almi
Discrevit miseri suppliciis populi;
Sic duris cæsi flagris, sic igne perusti;
Inclusæ vinclis sic genuere manus.
Tu quoque pulvereus plaustra inter et arma Getarum
Carpebas duram non sine fasce viam,
Quum sacer ille senex plebem, usta pulsus ab urbe,
Ceu pastor laceras duceret exul oves.

« Verum hæc sub belli sileantur turbine gesta,
Confusis quoniam non fuit ordo malis.
Forte etenim placidas res mundi, et tempora pacis,
Arbitra dignetur cernere cura Dei.

en faire l'objet de ses soins attentifs? Si nous nous rappelons toutes les années de nos ancêtres, et tout ce que notre âge a pu voir, nous trouverons dans l'univers une très-vaste place à l'injustice, et presque pas un coin pour le juste opprimé. L'homme violent, farouche, astucieux, avare, et qui a banni de son cœur toute bonne foi, et de sa figure toute pudeur, celui-là tous l'admirent, l'aiment, le révèrent, l'honorent; à lui les faisceaux souverains, à lui reviennent les richesses. Mais si quelque juste, suivant une route opposée, s'applique à mener une vie chaste et exempte de crime; celui-là sans honneurs, pauvre, haï des jeunes gens et des vieillards, vit exilé dans toutes les parties du monde. L'impie triomphe intact en ses pleines années; de cruelles ulcères ne cessent d'envahir l'homme pieux. Le mensonge prévaut dans les jugements, et la vérité souffre; le châtiment s'attache aux innocents, et le salut aux coupables. Une adultère inconnue se joue des mystères sacrés, le blasphémateur aborde en sûreté le seuil du temple. Si Dieu, du haut du ciel, regardait attentivement tout

Si cunctos annos veterum recordemur avorum,
Et quidquid potuit nostra videre dies,
Maximus injustis locus invenietur in orbe;
Oppressis autem pars prope nulla bonis.
Qui fuerit violentus, atrox, versutus, avarus;
Cujus corde fides cesserit, ore pudor,
Hunc omnes mirantur, amant, reverentur, honorant;
Huic summi fasces, huic tribuuntur opes.
Quod si quis justus castam et sine crimine vitam
Dissimili studio ducere maluerit,
Hic inhonorus, inops, odium juvenumque senumque
In totis mundi partibus exul, agit.
Impius exultat maturis integer annis;
Carpere non cessant ulcera dira pium.
Falsa valent in judiciis, et vera laborant;
Insontes sequitur pœna, salusque reos.
Ignorata piis illudit adultera sanis,
Blasphemus templi limina tutus adit.
Quæ si cura Dei celsa spectaret ab arce,
Resque ageret nostras sub ditione sua,

cela, et soumettait à son empire les choses humaines ou bien le crime n'échapperait point à la peine vengeresse, ou bien l'on ne trouverait sur terre que la vertu. »

En jetant de telles paroles aux oreilles d'un vulgaire facile, à combien d'ames simples leur langue maligne ne devient-elle pas nuisible? Et toutefois il est moins affligeant d'être moissonné par les armes du Gète, qu'il ne l'est de voir ces iniquités enfantées par des cœurs perfides. Puisez donc de saintes flèches dans le céleste carquois, et frappez de coups salutaires un ennemi. Peut-être quelques hommes pourront-ils échapper à la mort de l'erreur, et remettre le pied dans la voie, à l'aspect de la lumière.

Aut non effugerent ultrices crimina pœnas,
Aut virtus terris sola reperta foret. »

Talia quum facilis vulgi spargantur in aures,
Quam multis rudibus lingua maligna nocet!
Nec tantus dolor est Scythicis consumier armis,
Quantus ab infidis cordibus ista feri.
Prome igitur sanctis cœlestia tela pharetris,
Et medicis hostem confice vulneribus.
Forte aliqui poterunt errorum evadere noctem,
Inque viam, visa luce, referre pedem.

Le poème qu'on vient de lire est une plaintive élégie, dont l'auteur s'était vu obligé de cheminer devant les Barbares, avec de malheureux captifs. Un autre chrétien, Cl. Marius Victor, rhéteur marseillais, écrivit, à l'époque de Salvien, un petit poème satirique, où il jette de rudes reproches à la face de ses contemporains, et semble s'être inspiré des déclamations éloquentes qui animent l'ouvrage du *Gouvernement de Dieu*.

Cet opuscule de Cl. Marius Victor n'a jamais été traduit en français. Nous en reproduisons le texte, d'après l'édition de Lemaire, *Poetæ latini min.*, tom. II, pag. 161; son Commentaire nous a été fort utile pour l'intelligence de l'ouvrage.

CLAUDIUS MARIUS VICTOR.

—

SUR LES MŒURS PERVERSES DE SON SIÈCLE.

SALMON.

Si tu es venu, en adorateur suppliant, visiter le temple du Seigneur, eh! bien, le gardien même du temple, le maître du peuple, nous tous, que tu vois, nous sommes les autels du Christ; mais si tu veux entrer en de familiers colloques, ici demeure ton hôte, Thesbon, cette part de

CLAUDIUS MARIUS VICTOR.

—

DE PERVERSIS SUÆ ÆTATIS MORIBUS.

SALMON.

Si Domini templum supplex orator adisti,
Immo et custodem templi, populique magistrum,
Quot tu isthic homines, tot Christi altaria cernis;
Sed si collatis juvat indulgere loquelis,

mon ame, lui qui, pour le repos des frères, a des siéges frais, construits de gazon verdoyant, et placés à l'ombre d'une vigne touffue.

VICTOR.

Parle, Salmon ; quel est maintenant l'aspect de ta destinée ? Quel est l'état de la patrie ? Qu'est-ce qui te charme en elle, car, troublant une vie jusqu'ici tranquille, voilà que le Barbare inonde nos champs, enlève nos richesses, ruine les colons, et que de solides villas, construites de marbre, sont impuissantes pour ménager de longs jours, et que des rochers entiers ont été employés vainement à élever des théâtres. Une peste intérieure, une guerre profonde nous fatigue depuis long-temps d'une épaisse grêle de traits, et nous devient un ennemi d'autant plus terrible qu'il est plus caché. Néanmoins, si le Sarmate exerce, hélas! quelque ravage; si le Vandale incendie quelque chose, si le rapide Alanus emmène quelque butin, nous nous efforçons, au milieu d'espérances douteuses et de malades tentatives, de ressusciter un certain aspect du passé ; mais

Hic habitat tuus ille hospes, mea viscera, Thesbon,
Cui fratrum ad requiem frondosæ vitis in antro
Herbida cespitibus sunt structa sedilia vivis.

VICTOR.

Dic igitur, Salmon, quæ rerum nunc tibi sors est ?
Quis status patriæ, quid te delectet in illa ?
Namque agris, opibusque hominum, terræque colonis
Nunc primum illæsæ turbato fœdere vitæ
Barbarus incumbit; nec longæ ad secula vitæ
Constructæ prosunt solido de marmore villæ,
Absumptæque omnes vana in proscenia rupes.
At vero interior pestis, bellumque profundum
Olim nos densa telorum nube fatigat,
Sævior et tanto quanto est occultior hostis;
Et tamen, heu! si quid vastavit Sarmata, si quid
Vandalus incendit, veloxque abduxit Alanus,

ce que nous avons perdu par notre faute, nous le négligeons, et nous laissons lâchement notre ame s'avilir en une longue jachère; nous courbons sous les chaînes une tête docile, et, esclaves du péché, nous subissons ses menottes. Nous sommes plus empressés de nettoyer une vigne, d'arracher des ronces, de renouveler des portes arrachées, une fenêtre brisée, que de cultiver les vastes champs de l'ame, les espaces du cœur, et de relever l'honneur ruiné de notre esprit captif.

Ni l'ennemi, ni la dure famine, ni enfin les maladies n'ont pu quelque chose; ce que nous fûmes, nous le sommes encore, et, éprouvés par tant de périls, jamais nous ne devenons meilleurs en rien; nous demeurons sous l'empire du vice, et ne cessons point de pécher. Rien de sacré pour nous, si ce n'est le gain; ce qui est honnête, c'est ce qui est utile; nous donnons au mal le nom de bien, et l'avare prend le nom d'économe. Ceux qui, au milieu de vices avérés, de crimes manifestes, ne peuvent couvrir leurs fraudes du masque de la vertu, cachent et dissimu-

Ambiguis spebus licet et conatibus ægris,
Conamur quamdam in speciem reparare priorum.
Illa autem nostro quæ sunt amissa periclo
Negligimus, longoque situ squalescere mentis
Ignavi patimur, subjectaque colla catenis
Dedimus, et manicis peccati præda ligamur.
Et prius est vitem purgare, abcindere sentes,
Ostia convulsa ac fractam renovare fenestram,
Quam latos campos animæ, et præcordia cordis
Excolere, et captæ collapsum mentis honorem

Nil hostis, nil dira fames, nil denique morbi
Egerunt; fuimus qui nunc sumus, hisque periclis
Tentati, nihilo meliores reddimur unquam,
Sub vitiis nullo culparum fine manentes.
Nil sanctum est nobis nisi quæstus, et illud honestum est;
Utile quod fuerit; vitiisque vocabula regni
Indimus, et parci cognomen sumit avarus.
At qui confessis vitiis, et crimine aperto,
Non potuere suas virtutis imagine fraudes

lent secrètement leurs plaies. Ils sont dominés par une sagesse terrestre, ignorante de la vérité. Certains malheureux se laissent aller à une trompeuse erreur, et cherchent les raisons des choses, le cours des astres; examinent quelle est la forme du monde, se demandent pourquoi les fleuves ne périssent point dans un long cours, quelle est l'étendue de la vaste mer; puis veulent savoir ce qui n'est connu que de Dieu, ce qui est caché à tous les hommes, et, crime énorme, semblent le savoir. Tout cela, Salmon, c'est le crime de notre sexe.

SALMON.

Mais la contagion du vice n'est que bien faible dans votre ville, si les excès des femmes ne dépassent point ceux des hommes.

VICTOR.

L'humide nuit, Salmon, viendrait de ses ténèbres envelopper le jour, que je n'aurais point encore esquissé les mœurs de cette foule qui, par la loi de Dieu, vivant sous la

Obtegere, occulto foverunt vulnere plagas,
Quos terrena trahit sapientia, nescia veri.
Quosdam infelices qui decipit, incitat error,
Dum caussam inquirunt rerum, astrorumque meatus,
Quæ sit forma poli, cur longo flumina cursu
Non pereant, latus jaceat quo limite pontus;
Quæque Deo tantum sunt nota, recondita cunctis,
Scire volunt, heu! grande nefas, et scire videntur.
Ista quidem, Salmon, sunt nostri crimina sexus.

SALMON.

Sed levis est vestra vitiorum morbus in urbe,
Si non feminei magis exarsere furores.

VICTOR.

Ante diem, Salmon, tenebris nox humida condet,
Quam possim mores hujus percurrere turbæ,
Quæ, quum lege Dei vivant sub lege virorum,

loi des hommes, jamais, ô honte! ne pèche sans que nous ne soyons coupables nous-mêmes; car, si nous n'étions trop facilement entraînés à leurs vices, nous ne voudrions pas qu'elles vécussent avec les nôtres; et les vêtements chargés d'or, et les toisons des Sères, et les pierreries que les marchands apportent de tous les coins du monde, elles ne les achetteraient point au prix de plusieurs fonds de terre, toutes ces causes de tristes soupirs. Mais, et cela sans rougeur aucune, nous leur donnons de vaines sollicitudes. Si Lesbia se montre chargée de gemmes inconnues; si Passiéna rayonne dix fois sous une pourpre nouvelle, chaque femme aussitôt réclame pour elle le même ornement. Si donc elles s'étudient à paraître avec diverses formes, et à étaler devant nous des visages toujours autres, n'est-ce point la faute de l'homme? Que font sur un corps chaste la céruse, et le minium, et les poisons de mille couleurs? La gloire de l'ame et l'éclat des mœurs, voilà quels sont les nœuds d'une sainte union. Si la figure plaît, viendront les années et l'amour s'en ira; l'honnêteté seule ne connaît point de vieillesse.

Proh! pudor, haud unquam sine nostro crimine peccant.
Nam nisi delictis faciles traheremur earum,
Haud illas vitiis vellemus vivere nostris;
Nec rigidas auro vestes, nec vellera Serum,
Nec lapides, toto quos fert mercator ab orbe,
Fundorum pretiis emerent, suspiria mœsta;
Jungimus at vanas, non est pudor addere, curas.
Si gravis ignotis processit Lesbia gemmis,
Et decies Passina novo radiavit in ostro,
Confestim ornatum sibi quæque exposcit eumdem.
Ergo quod variis studeant occurrere formis,
Atque viris alios aliosque opponere vultus,
Nonne hæc culpa viri est? Quid agunt in corpore casto
Cerussa et minium, centumque venena colorum?
Mentis honor, morumque decus sunt vincula sancti
Conjugii; si forma placet, venientibus annis
Cedet amor; sola est senium quæ nescit honestas.

Que si elles ne cessent de courir çà et là, de se jeter dans les festins, de faire et de dire beaucoup de choses, n'est-ce point notre faute, à nous? *Si*, laissant de côté Salomon et Paul, cette Didon raffole de Virgile, et cette Corinne d'Ovide; si elles applaudissent la lyre de Flaccus, ou la muse de Térence, c'est nous, nous qui en sommes la cause; c'est nous qui honteusement donnons des aliments à ces flammes. Sommes-nous donc innocents? De même, en effet, que d'excellents miroirs reflètent les formes qu'ils reçoivent, de même les épouses suivent les exemples de leurs époux; mais pourquoi la malheureuse femme se trouve-t-elle seule accusée, puisque c'est une épouse vicieuse qui plaît à un mari insensé? Un seul ennemi sévit partout avec ses bataillons épars, et il n'est point étonnant qu'ils soient vaincus ceux que subjuguent les terreurs de la guerre. Si, nous corrigeant, nous prenions un peu de sagesse, et que, débarrassée de sombres nuages, notre ame libre s'ouvrît au Christ; si nous portions dans notre cœur la faulx du Verbe, et que nous voulussions y couper les anciens nœuds du vice, nulle force ne prévaudrait contre les serviteurs du Christ; l'arc

Nam quod perpetuis discursibus omnia lustrant,
Quod pascunt, quod multa gerunt, quod multa loquuntur,
Non vitium nostrum est? Paulo et Salomone relicto,
Quod Maro cantatur Phœnissæ, et Naso Corinnæ,
Quod plausum accipiunt lyra Flacci, aut scena Terentis
Nos horum, nos caussa sumus; nos turpiter istis
Nutrimenta damus flammis. Culpa-ne caremus?
Nam velut acceptas referunt specula optima formas,
Sic exemplo virum uxores accepta sequuntur.
Sed cur infelix in culpa est femina tantum,
Quum placeat stolido conjux vitiosa marito?
Unus ubique hostis diffuso turbine sævit,
Nec mirum est vinci belli terrore subactos.
Quod si correcti sanum saperemus, et atris
Libera mens nebulis Christo purgata pateret,
Si falcem Verbi cordi imprimeremus, et illinc
Vellemus veterum vitiorum abscindere nodos,
Adversus Christi famulos vis nulla valeret;

de l'Alanus Riphéen ne nous abattrait pas; une guerre d'esclaves n'arriverait pas à tout bouleverser, et ceux qui aujourd'hui s'engraissent fièrement de nos malheurs.....

SALMON.

Cependant il est encore, au milieu de votre peuple, beaucoup de gens de bien, et l'Église renferme beaucoup d'hommes vertueux.

VICTOR.

Oui, ô bon Père, il est assurément bien des cœurs innocents, auxquels je voudrais ressembler, et, dans notre troupeau, il ne manque pas de croyants de l'un et de l'autre sexe qui sont parés de couronnes victorieuses. Si même quelque mérite recommande la patrie, s'il est en elle quelque chose qui fasse plaisir, c'est cela seul; voilà quelles sont les consolations de notre vie. Mais à présent, Père bien chéri, satisfaites mes désirs, et dites-moi quel repos vous a enfin accueilli, depuis que je vous vis, et que, m'éloignant de vous, je vous emportai dans mon cœur.

Nec nos Riphæi prosterneret arcus Alani,
Nec servile etiam subverteret omnia bellum;
Et qui nunc nostra grassantur clade superbi...

SALMON.

Attamen in vestro populo non rara bonorum
Turba viget, multosque pios Ecclesia nutrit.

VICTOR.

Sunt plane insontes multi, Pater optime, quorum
Esse velim similis; nec desunt in grege nostro
Victrices reddat quas sexus uterque coronas;
Ac si quid patriam commendat, si quid in illa est
Quod juvat, hoc unum est, hæc sunt solatia vitæ.
Nunc age, chare Pater; cupido mihi fare vicissim
Quæ te digna satis requies susceperit, ex quo
Te corde hinc gestans abii, tecumque resedi.

SALMON.

Ce ne sera point à contre-cœur que Salmon racontera ses joies ; non, il ne vous privera pas du récit de tant de biens. Mais déjà l'heure finale du jour nous avertit de nous lever, et de nous rendre à la pieuse assemblée des saints. Le jour de demain sera libre pour nos entretiens.

SALMON.

Non equidem invitus recolam mea gaudia Salmon,
Nec te tantorum indicio fraudabo bonorum.
Sed jam conclusi nos admonet hora diei
Surgere, et ad sacros sanctorum occurrere cœtus;
Crastina lux verbis accedet libera nostris.

Page 119. — Ligne 27-29.

Faire mention de Tolosa.—Vers la fin de l'an 413, Ataulphe parvint, ou bien par lui-même, ou bien par un détachement de son armée, à se rendre maître de Toulouse, aussitôt après la prise de Narbonne. Les Barbares qui prirent Toulouse ne peuvent être que les Wisigoths, puisque, suivant la lettre de saint Jérome, en date de l'an 411, cette ville avait échappé à la fureur des Wandales, par les prières d'Exupérius, son évêque, et que ces derniers n'étaient plus alors dans les Gaules. Il faut donc que les Wisigoths qui passèrent, en 414, au-delà des Pyrénées, et qui ne revinrent en-deçà de ces montagnes que l'an 419, eussent pris Toulouse en 413, après s'être emparés de Narbonne, et avant de se rendre maîtres de Bordeaux. C'est le sentiment de Tillemont, art. 53 et 60 sur Honorius, puis de Valois, *Rer. Franc.*, lib. 111, pag. 115.

Quelques auteurs, il est vrai, entre autres Catel, *Mém. de l'Hist. du Languedoc*, pag. 446, prétendent qu'il ne faut pas prendre à la lettre les paroles de saint Jérome, et

qu'elles signifient seulement que les prières de saint Exupérius empêchèrent non pas la prise, mais la désolation de Toulouse, par les Wandales. Cependant on voit assez, au langage de saint Jérome, que la ville de Toulouse fut entièrement préservée des mains de ces Barbares.

Pour prouver que les Wandales la prirent réellement, Catel s'appuie sur le passage de Rutilius, *Itin.* I, 495 :

« Victorinus enim.....
Errantem Tuscis considere compulit agris,
Et colere externos capta Tolosa lares. »

Victorinus errant avait été contraint de fixer son séjour aux champs de la Toscane, et, après la prise de Tolosa, d'honorer des lares étrangers. Il y a là-dessus une observation à faire. Le poète n'ayant écrit, de son avœu, qu'en l'année 417, et les Wisigoths ayant pu alors s'être rendus maîtres de Toulouse, on est libre conséquemment d'appliquer à la prise de la même ville par ces derniers peuples ce que dit Rutilius.

Mais pourquoi, losqu'il songe à Toulouse, saint Jérome ne peut-il retenir ses larmes, si cette ville n'avait point été prise par les Wandales, dans le temps où il écrivait sa lettre? A cela, deux réponses. D'abord, il y a des larmes de joie, comme il y a des larmes de tristesse. Or, les mérites de saint Exupérius, qui, dans une désolation si universelle, préserva de la fureur des Barbares sa ville épiscopale, purent bien arracher des pleurs d'attendrissement à un personnage aussi pieux que saint Jérome, et aussi attaché qu'il l'était à Exupérius. Ensuite, il est fort possible que le noble solitaire eût appris la mort d'Exupérius dans le temps même où il parlait ainsi de ce digne pontife, c'est-à-dire en 411, et que la perte que Toulouse fit alors de son ange tutélaire lui eût donné à craindre que cette ville, qu'il aimait beaucoup, ne devînt la proie des Barbares, privée qu'elle était d'un si puissant protecteur. Voy. l'*Hist. gén. du Languedoc*, par Cl. de Vic et Dom Vaissette, tom. I, pag. 166, et note 45e.

Page 121. — Ligne 18.

Des Princes. — Arcadius et Honorius.

Page 121. — Ligne 20.

Demi-barbare, traître. — Saint Jérome désigne Stilichon, qui avait attiré les Barbares dans le dessein d'élever son fils Euchérius sur le trône d'Honorius. Voilà ce que disent ordinairement les historiens chrétiens. M. Marcus, dans son *Histoire des Wandales* (1), a pris à tâche de défendre Stilichon, et l'a fait avec succès, selon nous. Il apporte des raisons graves et solides, auxquelles il est difficile de se refuser. Indépendamment du témoignage de Zosime, qui pourrait sembler suspect, M. Marcus s'appuie sur celui d'Olympitdore, qui est d'un plus grand poids dans cette question. Il fait voir que Stilichon fut desservi auprès de son prince par un rusé hypocrite, Olympius; que Stilichon fut sacrifié à d'iniques machinations, et que s'il eût voulu attirer en Italie les peuples Barbares, il leur eût ouvert le chemin le plus court et le plus aisé. Voyez l'*Histoire des Wandales*, pag. 63-72.

Page 121. — Ligne 28.

Hannibal. — Le poète Rutilius disait à Rome, dans son *Itinéraire*, I, 127 :

> Post multas Pyrrhum clades superata fugasti,
> Flevit successus Hannibal ipse suos.

« Après tes nombreuses défaites, tu vis enfin Pyrrhus

(1) Paris, Bertrand, 1836, in-8.

» fuir devant toi ; Hannibal lui-même pleura ses succès. » Trad. inédite de F.-Z. C.

Page 125. — Ligne 8.

PRONUBA. — Nous avons francisé ce mot, comme celui de *nutrix*, nourrice, et de *gerula*, porteuse; il est difficile de trouver un passable équivalent pour ces expressions, en quelque sorte, techniques.

La *Pronuba*, — ce mot vient de *Pro*, et de *nubo*, était chez les Romains, une femme grave, éprouvée, et qui devait avoir été mariée une fois. Elle était chargée de conduire l'épouse à la demeure du mari et à la couche nuptiale. Les poètes parlent fréquemment des *Pronubæ*. Voy. Cat. LXI, 186. — Stat. I. *Silv.* II.

LETTRE XCII.

Page 126. — Ligne 11.

SYNTHEMATE. — Martianay propose fort inutilement *Schemate*. Le mot grec *Synthema* ou *Synthesis*, signifie *assemblage*, *composition*. La *Synthèse* était un vêtement de pourpre que les gens fort riches, *eques*, *dominusque senatus*, prenaient pour se mettre à table. Il est plus d'une fois question de la synthèse dans Martial ;

Idibus, et raris togula est excussa kalendis,
Duxit et æstatis synthesis una duas.

« Aux ides seulement, quelquefois aux calendes, tu as » déployé ta toge mesquine. Une seule *synthèse* t'a duré » deux ans. » IV. *Epig.* LXVI. 3-4. Dans la bibliothèque latine-francaise de Panckoucke, on traduit ici *synthesis* par ces mots, *robe de cérémonie*.

Ailleurs, Martial dit encore, V. *Epig.* LXXIX. 1-2:

> Undecies una surrexisti, Zoile, cœna;
> Et mutata tibi est synthesis undecies.

« Onze fois tu t'es levé pendant le même repas, Zoïle, » et onze fois tu as changé de synthèse. »

Et ailleurs, II. *Epig.* XLVI:

> Sic tua suppositis pellucent præla lacernis;
> Sic micat innumeris arcula synthesibus.

Ailleurs encore, *Epig.* XIV, 141, en parlant *ex professo* de la synthèse:

> Dum toga per quinas gaudet requiescere luces,
> Hos poteris cultus sumere jure tuo.

« Pendant les cinq jours de repos, accordés à la toge, tu » pourras à ton gré revêtir la synthèse. »

Et enfin, au commencement de son XIVe livre:

> Synthesibus dum gaudet eques, dominusque senatus,
> Dumque decent nostrum pilea sumpta Jovem, etc.

« Tandis que les chevaliers et le sénat souverain aiment » à se revêtir de synthèses, etc. »

Voici ce que Bayfius, *de Re vert.* X, nous apprend sur la robe appelée *synthesis* chez les Romains: « Saturnalibus per quinque dies S. P. Q. R. togas reponebant, » et synthesibus utebantur, et erant *viliores vestes.* » Nous ne pensons pas que la synthèse fût une robe grossière; car, si ce vêtement eût été d'une étoffe commune, ainsi que le prétend Bayfius, pourquoi Zoïle eût-il cherché à étaler avec ostentation ses synthèses? Nous disons simplement que c'était un vêtement de table, et que les Romains ne le quittaient pas durant les Saturnales, parce qu'alors ils étaient toujours en festin.

Dans saint Jérome, Ausonius, qui va monter à cheval, prend donc un vêtement plus simple que les synthèses, *punicea indutum tunica.* Cependant Erasme pense qu'ici probablement le *synthema* est un signal convenu pour an-

noncer qu'il est temps de commencer une chose quelconque : « Sed probabilius est, *ditud*, hic synthema, græce συν-» θημα, positum esse pro signo quod ex composito dabatur » ad significandum tempus jam aggrediendi negotium. » Nous avons adopté ce sentiment.

Page 143. — Ligne 14 et suiv..

Il s'agit de Cratès de Thèbes, dont Apulée parle assez longuement, en divers endroits de ses Œuvres ; mais son récit diffère de celui de saint Jérome.

« A force d'entendre prêcher par Diogène ces doctrines » et d'autres semblables, à force de s'en ingérer plusieurs » de lui-même, Cratès finit par s'élancer sur la place pu-» blique, par jeter tout son patrimoine, comme il eût fait » d'une masse de fumier plus fatigante qu'utile ; puis, » réunissant un cercle autour de lui, il cria de toutes ses » forces : *Cratès affranchit Cratès ;* Crates Cratem manu-» mittit. A partir de ce jour, Cratès, non seulement isolé, » mais encore nu et libre de toute contrainte, passa le » reste de sa vie au sein de la félicité... » Apulée ; tom. III, page 41, trad. de Bétolaud. Voir surtout la page 97 du même volume.

Dans son *Apologie*, l'auteur cité revient encore à Cratès, et rapporte qu'il changea ses plus opulentes maisons de campagne contre une seule besace, dont plus tard même il fit l'éloge en vers, quand il eut mieux apprécié l'utilité de ce meuble. C'est une imitation du passage où Homère célèbre l'île de Crète. Voici le français littéral de toute cette pièce, telle qu'elle se trouve dans Diogène-Laerce :

« Au milieu de l'océan du faste, est une ville aussi belle » qu'opulente ; cette ville, c'est ma besace. Jamais, pour » parvenir dans son enceinte, qui ne contient rien, on ne » voit l'insolent parasite, ni l'avide et impudent débauché » se hasarder sur les flots. On y trouve du thym, de l'ail » et des figues. Il ne s'y livre point de ces guerres achar-

» nees ; comme en suscite la soif des richesses ou l'amour » de la gloire. » Apulée, tom. IV, pag. 57 et 345.

Page 143. — Ligne 17.

Animal de gloire. — Nous avons déjà vu cette expression dans saint Jérome, tom. III, pag. 505. Elle se trouve aussi dans Tertullien et dans saint Augustin.

Page 151. — Ligne 28.

Véra. — Sœur peut-être de Julianus.

Page 153. — Ligne 20.

Caroubes. — Nous traduisons *Siliquis* par *Caroubes*, et nous ne faisons que suivre en cela l'ancien interprète syriaque, qui a été suivi lui-même par l'interprète arabe. D'ailleurs, chez les auteurs latins, *siliquæ* désigne des *caroubes*, et le κεράτιον du grec veut dire la même chose, ainsi que Maldonat le montre évidemment dans son commentaire sur saint Luc, XV, 16. Ce savant commentateur a toujours pensé que le *siliqua* de la Vulgate est la même chose que ce que les Espagnols appellent, d'un mot arabe, *Algarovas*, et que l'on a coutume de donner à manger aux porcs dans les pays chauds, comme on leur donne ailleurs du gland. Les hommes, surtout les pauvres, mangent également de ce fruit, parce qu'il est doux au goût. Maldonat dit encore qu'il y a en Italie, en Espagne, et en Afrique surtout, une grande quantité de caroubes. Enfin, il appuie son sentiment sur le témoignage de Pline, de Columelle et de Victor de Vite, qui ont expliqué de cette manière le mot latin *Siliqua*. Il aurait pu citer aussi les plus

savants commentateurs grecs, qui n'ont point donné d'autre sens au *κερατίων* de saint Luc.

Maldonat a eu raison de dire qu'il y avait des caroubes en Italie, car Horace et Perse en ont fait mention ; le premier, dans le IIe livre de ses *Epîtres*, I, 123, où nous lisons :

> Vivit siliquis et pane secundo.

et l'autre, dans une de ses *Satires*, où il s'exprime ainsi, Sat. III, 55 :

> Siliquis, et grandi pasta polenta.

Les caroubes étaient donc une nourriture d'esclaves et de pauvres gens ; car, bien que ce fruit fût assez agréable au goût, à cause de sa douceur, il était néanmoins très-pesant et très-difficile à digérer. Voy. Richard Simon, *Difficultés proposées au P. Bouhours sur la traduction française des quatre Evangélistes.* Amst. 1697, in-12.

Nous remarquerons, en passant, que les derniers traducteurs de Perse et d'Horace, — Collection Panckoucke, — rendent *Siliquis* par *vils légumes*, ou *cosses de légumes.*

LETTRE XCIII.

Page 157. — Ligne 6.

Parmi les innocents. — Le verset du Prophète a été rendu avec bonheur par M. Victor Hugo, dans la strophe suivante, *Odes*, V, 14 :

> Il m'a dit : Va, mon fils, ma loi n'est pas pesante ;
> Toi, qui, dans la nuit même, as suivi mes chemins,
> Tu ceindras des heureux la robe éblouissante ;
> Parmi les innocents tu laveras tes mains.

Page 157. — Ligne 21-22.

Saint Jérome fait ici allusion à ce que le Fils de Dieu dit

à ses disciples : *Lorsqu'ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans une autre.* Matth. X, 23. Mais les apôtres de Jésus-Christ n'étaient persécutés que pour la justice, au lieu que Sabinianus l'était pour ses crimes. C'est pourquoi saint Jérome l'appelle *apôtre de l'Antéchrist.*

Page 159. — Ligne 30.

Lentulus. — Lentulus était un célèbre mimographe, dont parle Tertullien, *Apologet.* XV. « Quand on vous re-» présente, dit-il, ces pièces charmantes des Lentulus » et des Hostilius, riez-vous du jeu et des couplets de vos » mimes, ou bien de vos divinités ? » Dans le livre *du Manteau*, chap. IVe, il dit d'un certain Cléomachus : « Le mi-» mographe Lentulus a bien eu raison de le mentionner » en sa pièce des Catiniens. » Meritoque mimigropho Lentulo in Catinensibus commemoratus. — Catine était une ville de Sicile, connue pour ses débordements.

Notre Lentulus est peut-être le même que celui dont parle Juvénal. *Sat.* VIII, 187 :

> Catulli
> Laureolum velox etiam bene Lentulus egit,
> Judice me, dignus vera cruce.

« Lentulus a très-bien aussi représenté le Lauréolus de » Catulle, et méritait, à mon avis, une véritable croix. » Lauréolus était un voleur fameux, l'un des personnages d'un drame attribué à Névius par quelques auteurs, d'après Aulu-Gelle, III, 3 ; à Ennius ou à Labérius, par quelques autres. Ce personnage était ordinairement représenté par un auteur que l'on feignait de faire périr sur la scène ; mais au dénouement l'auteur s'escamotait, et ne laissait en sa place qu'un manequin dans lequel on enfonçait des clous. D'après ce qu'on voit dans Martial, *De Spect.* VII, il en fut tout autrement lorsque Domitien fit jouer cette pièce dans l'amphithéâtre, car, pour repré-

senter Lauréolus, on se servit d'un criminel condamné à mort; il fut réellement mis en croix, et dévoré par un ours:

Non falsa pendens in cruce Laureolus,

« Lauréolus suspendu à une véritable croix, » nous dit Martial, au livre cité tout à l'heure.

Tertullien, *adversus Valent.* XIV, dit que la farce de Lauréolus était de Catulle, — *Nec habens supervolare crucem, quia nullum Catulli Laureolum fuerit exercitatu*, — mais il ne faut pas confondre ce *poeta urbicarius* avec le poète de Vérone, qui portait le même nom. Suétone, *in Caligula*, LVII, écrit les choses suivantes: « Dans le mime » de *Lauréolus,* où l'auteur s'échappe de la ruine d'un édi» fice et vomit du sang, plusieurs de ceux qui jouaient les » rôles secondaires, s'étant évertués à donner une preuve » de leur habileté, la scène fut couverte de sang. »

Page 165. — Ligne 24.

Nicolaus. — Saint Jérome, en plusieurs endroits de ses ouvrages, attribue l'hérésie des Nicolaïtes à Nicolaüs d'Antioche, l'un des sept diacres. Tertullien, *de Præscript.*, cap. XLVI; — saint Irénée, I, 27; — saint Épiphane, *Hæres.*, 27, etc., sont de ce sentiment; mais saint Ignace, dans sa *Lettre aux Tralliens*; Théodoret, livre III; Eusébius, *Hist. eccl.*, III, 23, et divers autres Pères disent seulement que quelques hérétiques répandirent leurs erreurs sous le nom de Nicolaüs d'Antioche, afin de leur donner plus de crédit.

Page 183. — Ligne 21.

Hannibal. — Saint Jérome, voulant faire voir combien le malheureux diacre fut consterné, en apprenant l'arri-

vée du mari qu'il avait déshonoré, compare celui-ci à Hannibal, dont les approches jetèrent dans Rome la consternation et la terreur.

LETTRE XCIV.

Page 209. — Ligne 6-8.

Origène fait allusion à ce passage de Malachie, I, 2: *J'ai aimé Jacob, et j'ai haï Esaü*, puis à ce qui est rapporté dans la *Genèse*, chap. XXV, que lorsque Esaü et Jacob, qui étaient jumeaux, vinrent au monde, Jacob sortit du sein de sa mère en tenant son frère par le pied; ce qui lui fit donner le nom de *Jacob*, lequel veut dire *supplantateur* ou *celui qui tient un autre par le talon.*

Page 211. — Ligne 22.

Démon pythonicien. — Les Grecs appelaient *Pythons* les esprits qui aidaient à prédire les choses futures, et même les personnes qui en étaient possédées. Telle était la pythonisse qui fit apparaître à Saül l'ombre de Samuel.

Page 241. — Ligne 1.

On ne sait point quelle est cette *très-grande* ville dont parle ici saint Jérome. Comme ce Père donne quelquefois aux divers lieux la signification qu'ils ont dans la langue hébraïque, on avait cru d'abord que cette *très-grande ville* pouvait être *Rabbath*, dont le nom, en hébreu, signifie *très-grand*, suivant la remarque de saint Jérome, dans ses *Commentaires* sur le XXVe chapitre d'Ezéchiel: « Rabbath, dit-il,

» vel proprie hoc appellatur nomine, vel ob magnitudi-
» nem; Rabbath enim *Maxima* dicitur. » Mais on a été obligé d'abandonner cette conjecture, parce que saint Jérome nous apprend, dans son Commentaire sur le XXIe chapitre du même prophète, que, de son temps, la ville de Rabbath s'appelait *Philadelphie*, du nom de Ptolémée Philadelphe. Or, Philadelphie n'était point une ville maritime, comme le remarque saint Jérome dans son Commentaire sur le chapitre IIIe de Nahum : « Phi-
» ladelphia, *dit-il*, non est sita super flumina, nec opes
» ejus de mari congregantur, nec aquæ sunt muri ejus,
» quippe quæ mediterranea sit. » Ainsi Rabbath ne peut être cette *très-grande ville* dont parle ici saint Jérome, et d'où l'on commençait à découvrir l'Océan, puis d'où l'on s'embarquait pour faire le voyage des Indes. Si nous en jugeons par la description que saint Jérome en fait ici, elle devait être située vers le détroit de Bab-El-Mandel, où la mer Rouge se joint à la mer d'Arabie, à peu près où est aujourd'hui la ville d'Aden.

Page 241. — Ligne 20.

UNIONS. — Voyez sur ce mot francisé la note que nous avons mise au tome I, page 349.

Page 245. — Ligne 2.

AVEC LE SEL ATTIQUE. — Voyez Quintilien, *Institut. Orat.* XII, 10. Il dit entre autres choses, que « les Athéniens, spi-
» rituels et pleins de tact, ne pouvaient rien supporter
» d'oiseux ni de redondant; et que les Asiatiques, nation
» remplie de jactance et d'orgueil, mettaient de l'ostenta-
» tion jusque dans l'éloquence. »

Page 251. — Ligne 16.

JONADAB.—Saint Jérome veut parler du titre du psaume LXX°, qui porte : *Psalmus David filiorum Jonadab et priorum captivorum.* Il explique plus clairement, dans sa lettre à Paulin, en quel sens les enfants de Jonadab furent captifs. Voyez ces *Lettres*, tom. V, pag. 251.

Page 256. — Ligne 8.

AUFERENT.—Le texte de saint Luc porte : *Animam tuam repetunt a te;* mais saint Jérome écrit toujours : *Auferent a te animam tuam*, XII, 20.

Page 257. — Ligne 29.

Saint Jérome, par les *très-grands péchés*, entend les actions criminelles qui suivent les pensées mauvaises ; et c'est ainsi qu'il s'en explique lui-même dans la lettre à Demétrias, puis dans le Commentaire sur le Xe chapitre de l'*Ecclésiaste.*

Page 259. — Ligne 6.

FISCELLAM TEXE JUNCO. — C'est un souvenir de ce vers de Virgile :

Gracili fiscellam texit hibisco.
Eccl. X. 71.
Nunc facilis rubea texatur fiscina virga.
Georg. I. 266.

Page 259. — Ligne 19.

Greffes. — « Les anciens ont fait mention de trois sor-
» tes de greffes : l'une, par laquelle l'arbre étant coupé et
» fendu, admet dans l'intérieur de son corps des scions
» coupés sur un autre arbre ; — la seconde, par laquelle
» l'arbre que l'on greffe reçoit entre son écorce et son
» bois une ente coupée sur un autre arbre ; — la troi-
» sième, celle par laquelle l'arbre à greffer reçoit des bou-
» tons mêmes avec un peu d'écorce sur une partie de son
» corps qu'on a écorcée. » Columelle, V, 11.

Page 259. — Ligne 22.

On lit dans l'*Ecclésiastique*, XI, 3 : « Brevis in volatili-
» bus est apis, et initium dulcoris habet fructus ejus. »
L'abeille est petite entre les animaux qui volent, et son fruit surpasse la douceur des plus doux fruits. Dom Roussel traduit, au même endroit, *regiam disciplinam*, par *la manière dont on gouverne les royaumes.* Nous croyons que ce n'est pas le vrai sens.

Page 261. — Ligne 4.

Allusion à ce passage d'Ezéchiel, XVI, 25 : *Divisisti pedes tuos omni transeunti.*

Page 264. — Ligne 1.

Nous lisons dans notre Vulgate : *Hospitalitatem sectantes* ; mais saint Jérome lit : *Hospitalitatem persequentes*,

conformément au texte grec, qui porte την φιλοξενιαν διωκοντες, ce qui signifie à la lettre : *Poursuivant l'hospitalité avec ardeur.*

Page 264. Ligne 4-5.

Quelques manuscrits portent *Quasi auferentes secum de lucro nostro atque compendio*, et dom Roussel a traduit d'après ce sens qu'il adopte comme plus naturel que l'autre : « Pressez-les avec autant d'ardeur que si vous étiez » persuadés que vous ne pouvez les laisser aller sans faire » une perte considérable. » Nous gardons volontiers le sens contraire.

Page 264. — Ligne 8.

Grues unam sequuntur ordine litterato. — La figure que la grue décrivait, en volant, était généralement comparée, par les anciens, aux lettres triangulaires, telle que l'A, le Δ, le V et l'Y. C'est ainsi que Claudien a dit dans le poëme de la *Guerre contre Gildon*, 474-478 :

Pendula ceu parvis maturæ bella colonis
Ingenti clangore grues æstiva relinquunt
Thracia, quum tepido permutant strymona Nilo;
Ordinibus variis per nubila texitur ales
Littera, pennarumque notis inscribitur aer.

« Telles on voit les grues fuir en essaims bruyants la » Thrace, leur séjour d'été, lorsque, changeant les gla- » ces du Strymon pour le doux climat du Nil, elles » vont faire une guerre aérienne aux pygmées. Dans leur » vol incertain, elles tracent une lettre triangulaire, et » l'air est sillonné des figures que dessinent leurs ailes. » Trad. de MM. Héguin de Guerle et A. Trognon.

Suivant Martial, *Epigr.* XIII, 75, ce fut Palamède qui

observa que les grues forment, dans leur vol, la figure d'un Y:

> Turbabis versus, nec littera tota volabit,
> Unam perdideris si Palamedis avem.

« Tu dérangeras le triangle, et le delta ne sera plus en» tier au sein des airs, si tu en ôtes un seul des oiseaux » de Palamède. »

Voyez encore Cicéron, *de la Nature des Dieux*, II, 49, et Pline, *Hist. nat.* X, 32.

Page 267. — Ligne 7.

A VOTRE RANG. — Les moines de l'Egypte, comme l'observe Cassien, avaient coutume de chanter les psaumes tour-à-tour et chacun à leur rang.

Page 269. — Ligne 7.

LES UNS, etc. — Tels ces philosophes que Perse nous montre, *Sat.* III, 79-84 :

> Non ego curo
> Esse quod Arcesilas ærumnosique Solones
> Obstipo capite, et figentes lumine terram,
> Murmura quum secum, et rabiosa silentia rodunt,
> Atque exporrecto trutinantur verba labello,
> Ægroti veteris meditantes somnia.

« J'ai bien affaire de devenir un Arcésilas ou quelqu'un » de ces Solons moroses, qu'on voit la tête penchée, les » yeux attachés à la terre, promener en gromelant leur » frénétique silence, et peser des mots sur leur lippe al» longée, et s'en aller méditant les rêves de quelque vieux » cerveau malade. » *Trad.* de Perreau.

Page 269. — Ligne 24.

Agoranomes. — *Préfet* ou *intendant des marchés;* ce mot vient d'ἀγορα, qui signifie *marché*, et de νομος, *règle* ou *loi;* parce que les magistrats nommés *Agoranomoi* réglaient le prix des marchandises.

Page 270. — Ligne 10.

Priora sectaberis. — C'est la pensée de saint Paul un peu modifiée. Voy. l'*Epître aux Philippiens*, III. L'Apôtre fait allusion aux courses du stade.

Page 273. — Ligne 14-16.

Saint Jérome, en écrivant ceci, pensait à ces vers de Perse, *Sat.* I, 58-60:

> O Jane, a tergo quem nulla ciconia pinsit,
> Nec manus auriculas imitata est mobilis altas,
> Nec linguæ, quantum sitiat canis Appula, tantum.

« Heureux Janus! on ne peut pas te railler par derrière;
» jamais de main qui imite le mouvement des longues oreil-
» les ou le cou niais de la cigogne; jamais de langue qui
» s'allonge comme celle d'un chien haletant sous le soleil
» de l'Apulie. »

Ce sont des genres de moquerie encore fort usités parmi nous, dans le peuple, que de *tirer la langue* ou de *faire les oreilles d'âne à quelqu'un.* Mais *le cou de cigogne* a été remplacé par d'autres oiseaux plus communs chez nous que la cigogne. A propos de ces genres de moquerie, nous trouvons une étonnante méprise dans un estimable traducteur de Perse, M. Perreau. Il paraît, dit-il, que le

cou de cigogne avait été fort antérieurement en usage, et là-dessus il cite, en le rendant méconnaissable, le vers suivant d'Hésiode, *Opera et Dies*, II, 745:

> *Μητοι εφιζομενη κρωζη λακερυζα κορωνη*,
> Ne forte insidens crocitet stridula cornix.

Il s'agit là d'augures sinistres et de la bavarde corneille, mais non pas de la cigogne, et rien ne peut légitimer cette version qui se trouve dans les notes du Perse de M. Perreau, page 41:

> Ne a tergo crucitet (*sic*) garrula cornix.

Page 273. — Lignes 22.

Grunnius. — Saint Jérome désigne Rufin. Dans les mélanges nous aurons occasion de parler de cette dénomination.

Page 275. — Ligne 2.

Censeur. — Par ce mot-là, saint Jérome désigne Caton l'Ancien, et veut dire que Rufin se regarde comme un aussi grave personnage dans l'éloquence romaine que le fut dans la république Caton le Censeur.

Page 281. — Ligne 2.

Proculus. — Ce Proculus était évêque de Marseille, et assista au concile d'Aquilée tenu en 381, sous le pape Damase.

Page 381. — Ligne 19.

Exupérius. — Cet admirable modèle de charité pastorale faisait dire à Massillon : « Ce pasteur si respectable » pousse si loin, dit saint Jérome, l'excès de son détache- » ment et de ses largesses, qu'il est réduit à porter la di- » vine Eucharistie dans un panier d'osier, et le sang de Jé- » sus-Christ dans un vase de terre. O sainte magnificence ! » ô faste vraiment épiscopal, et digne d'un ministre de la » croix ! ô spectacle de charité, mille fois plus digne du » respect et des hommages des peuples, que tout l'éclat » d'un luxe profane ! » *Confér.* Toutefois, Massillon se trompe, quand il dit qu'Exupérius portait dans un *vase de terre* le sang de Jésus-Christ ; il le portait dans un calice *de verre*, comme on le faisait quelquefois alors.

LETTRE XCVI.

Page 285. — Ligne 13.

Stemmata. — « Qui imagines in atrio exponunt, et no- » mina familiæ suæ longo ordine ac multis stemmatum il- » ligata flexuris in parte prima ædium collocant, noti magis » quam nobiles sunt. » Senec. *De Benef.* III. 28. « Ceux qui » exposent dans leur atrium (vestibule) les images des an- » cêtres, et qui placent à l'entrée de leur demeure une lon- » gue série de noms liés entre eux par les rameaux d'un ar- » bre généalogique, sont plus connus que nobles. »

Le mot *Stemma* vient de στιφω, *couronner*, et désigne spécialement les couronnes dont on ornait les images des aïeux, et qui allaient de l'un à l'autre.

Tout le monde connait le fier début de la vive satire de Juvénal :

Stemmata quid faciunt ?

Page 288. — Ligne 24.

Musco Mure. — Saint Jérome dit ailleurs : « Murus et » peregrini muris pellicula quod dissolutis et amatoribus » conveniat, nemo nisi dissolutus negat. » *Adversus Jovinianum*, lib. II, pag. 202, edit. Martianay.

On pense qu'il s'agit ici du *musc*. Le musc est une substance aromatique particulière, qui nous est fournie par un animal mammifère ruminant, et du genre des chevrotins; il vit au Tonquin et dans le Thibet, où les naturels lui font une guerre très-active, uniquement pour en obtenir le musc, dont la valeur élevée excite toujours leur cupidité. Cet animal est à peu près de la grosseur d'une chèvre ordinaire.

Page 295. — Ligne 6.

Ce fut dans le premier voyage que saint Athanase fit à Rome, en 340.

Page 295. — Ligne 7.

Ce Pierre était prêtre de l'Eglise d'Alexandrie; il avait eu part aux travaux et aux persécutions de saint Athanase. Il lui succéda dans la chaire d'Alexandrie.

Page 295. — Ligne 18.

Utinam, etc. — Pour comprendre le sens de ces paroles, il faut se rappeler que Jason, roi de Thessalie et chef des Argonautes, étant venu à Colchos, pour enlever la toison d'or, puis s'en étant rendu maître par les artifices

et avec le secours de Médée, fille du roi de Colchos, alors une des femmes de cette princesse, laquelle était sensible à cette perte, et voyait d'ailleurs que sa maîtresse voulait suivre Jason, dont elle était devenue amoureuse, s'exprima de la sorte, suivant Ennius :

> Utinam ne in nemore Pelio securibus
> Cæsa cecidisset abiegna ad terram trabes,
> Neve inde navis incohanda exordium
> Cœpisset, quæ nunc nominatur nomine
> Argo, qua vectei Argivei delectei virei
> Petebant illam pellem inauratam arietis
> Colchis, imperio regis Peliæ per dolum,
> Nam nunquam hera errans mea domo efferret pedem
> Medea animo ægra, amore sævo saucia (1) !

« Plût aux Dieux que jamais sur le mont Pélion ne fussent tombées par terre, aux coups redoublés de la hache, ces poutres fatales qui ont servi à faire le navire que maintenant on appelle Argo, et sur lequel l'élite des guerriers Argiviens est venue à la conquête de la toison d'or du bélier de Colchos, par l'ordre du roi Pélias et par un triste dol ; car jamais alors ma maîtresse n'eût mis le pied hors de son palais, Médée, au cœur malade et blessé d'un cruel amour ! »

On a usé depuis des premières paroles de ces vers :

> Utinam ne in nemore Pelio !

quoiqu'elles aient un sens imparfait, et on les a citées comme une espèce de proverbe, pour déplorer les malheurs qui arrivaient à quelqu'un par quelque fausse démarche ou par quelque disgrâce imprévue, de même qu'on se sert très-souvent de celles-ci de Virgile :

> Sic vos non vobis,

bien qu'elles n'aient non plus qu'un sens imparfait, et qu'on en use pour marquer l'injustice de ceux qui jouissent des travaux d'autrui, et moissonnent ce qu'ils n'ont point semé. On emploie de même le *parturient montes*

(1) *In Medea.* Voy. les *Fragments* d'Ennius, publiés par Hessélius, Amst., 1707, in-4, pag. 197.

d'Horace, pour se moquer de ces promesses frivoles ou de ces vaines fanfaronnades qui n'aboutissent à rien. C'est en ce sens que Cicéron, dans son discours pour Cœlius, a employé le vers d'Ennius, pour faire voir que le chevalier romain ne s'était attiré de fâcheuses affaires que parce qu'il était allé demeurer sur le mont Palatin, dans le voisinage de Clodius, sa partie adverse: « Conduxit, dit l'ora- » teur, in Palatio non magnam domum...., quo loco pos- » sum dicere:

« Utinam ne in nemore Pelio! »

Du reste, il est assez difficile de comprendre pourquoi saint Jérome applique cet endroit d'Ennius à Sophronia et aux autres dames romaines, qui, à l'exemple de Marcella, avaient embrassé la profession monastique; car c'était pour elles non point un malheur, mais un avantage que saint Athanase et les prêtres d'Alexandrie eussent apporté à Rome cet institut. Erasme croit que ces matrones se laissèrent depuis infecter des erreurs d'Origène, dont saint Jérome parle dans la suite de cette lettre. Mais sur quoi Erasme fonde-t-il cette conjecture, et où trouve-t-il que ces femmes aient jamais été soupçonnées de l'hérésie d'Origènes? Est-il permis, sans sujet, de de noircir ainsi la réputation du prochain? Il serait plus vraisemblable de croire que, ces paroles étant passées en proverbes, quoiqu'elles ne semblent propres qu'à exprimer un malheur imprévu qui nous vient de loin, saint Jérome s'en est cependant servi pour marquer le bien que saint Athanase avait procuré aux dames romaines, en apportant à Rome, d'au delà des mers, l'institut monastique.

Page 297. — Ligne 1.

Tour. — C'est ce que signifie en hébreu le nom de Magdeleine.

Page 299. — Ligne 1.

Nous avons cité déjà, tom. II, p. 532, des pensées analogues à celle-ci. Elle se trouve encore dessinée avec originalité, quoique sous une forme bien différente, dans la *Comédie allemande* d'Holberg, poète danois. « Je m'aper- » çois, dit-il, que nous ne courons pas avec le temps; » c'est lui qui court tout seul et nous laisse immobiles. Ce » n'est pas seulement le temps qui nous échappe, c'est la » terre qui fuit sous nos pieds. Souvent, quand je bourre » ma pipe, nous sommes en Orient; elle n'est pas fumée, » que nous sommes en Occident. » Voy. Ampère, *Litt. et Voyages*, page 246.

Page 299. — Ligne 8.

Saint Jérome alla à Rome pour apaiser le schisme qui partageait l'Eglise d'Antioche.

Page 303. — Ligne 9.

Les Origénistes sont les hérétiques dont veut parler saint Jérome.

Page 303. — Ligne 13-14.

Il s'agit de Mélanie et de Rufin qui, en 397, revinrent de Palestine à Rome, infectés des erreurs d'Origène. *Navim plenam* est une expression proverbial, que l'on trouve dans Homère et dans Lucien.

Page 303. — Ligne 16-22.

Dom Roussel abrége en quelques lignes insignifiantes ce passage si curieux : « Il ne faut point s'étonner, dit-il, qu'il » se trouve des gens assez simples pour se laisser attraper » par ces bateleurs qui font des tours de passe-passe au » milieu des marchés et dans les places publiques. » Encore le traducteur devait-il dire quels sont ces *tours de passe-passe* ; mais dom Roussel efface, en général, toutes ces peintures de mœurs. La faute en soit au système de traduction alors adopté, et que certaines personnes voudraient maintenir encore.

Les farceurs dont il s'agit ici prennent la main de l'homme simple qui s'adresse à eux, la regardent comme pour y chercher quelques présages, et, se moquant ensuite de sa niaiserie, lui donnent un bon cou sur le nez, afin de faire rire les spectateurs. Si, au lieu de *nares* adopté par Erasme, et par l'édition de Francfort sur le Mein, publiée en 1684, nous lisons *nates*, le sens est également plausible ; car Lucien nous montre le philosophe Pérégrinus, la tête à moitié rasée, le visage barbouillé de boue, commettant à la vue du peuple les actions les plus infâmes, *fricans pudendum*, suivant le texte, et cherchant à prouver qu'elles étaient du nombre de celles qu'on appelle *indifférentes*. Voy. la *Mort de Pérégrinus*.

Page 303. — Ligne 25-26.

Saint Jérome veut parler d'un solitaire nommé Macarius, auquel Rufin dédia sa traduction du livre des *Principes* et son apologie d'Origènes. Il fait allusion au nom de Macarius, qui, en grec, signifie *heureux*, Μακάριος.

Page 305. — Ligne 6.

L'Évêque. — C'est le pape Siricius. — Quant à celui *que Rome ne mérita pas d'avoir long-temps*, il siégea trois ans et quelques jours.

Page 307. — Ligne 8.

Le scorpion. — Saint Jérome désigne Rufin, que dans plusieurs endroits de ses ouvrages, il appelle *Scorpion.* Le scorpion est un genre d'arachnides, ayant la queue formée de six anneaux, dont le dernier finit en pointe qui sert d'aiguillon; cet anneau est percé pour donner passage au venin. La plume du correcteur est ici la queue du scorpion.

Page 307. — Ligne 15.

Biens. — Emprunté a Virgile, *Æneid.* XI, 361, avec le changement de *malorum* en *bonorum.*

Caput horum et caussa malorum.

Page 307. — Ligne 30.

Barnabas. — Saint Jérome veut parler de Rufin; car il lui fait ici le même reproche que dans le troisième livre de son apologie, où il l'accuse d'avoir eu dessein de le tuer. *Minaris interitum*, dit-il, *nisi tacuero.* Il l'appelle Barnabas, parce que, après avoir été son intime ami, Rufin avait rompu avec lui, de même que Barnabas s'était séparé de Paul. Voy. l'*Epître aux Galates*, chap. II.

Martianay a pensé qu'il s'agit de Jean de Jérusalem. «Jo-
» hannes Jerosolym., *dit-il*, voluit occidere Hieronymum.»

Page 309. — Ligne 7.

Jébus. — C'est Jérusalem.

Page 309. — Ligne 10.

Rome asservie—. Ce fut en 409 qu'Alaric, roi des Goths, assiégea Rome. Les Romains, pour se délivrer du siége, lui donnèrent une somme immense d'or et d'argent. Mais l'empereur Honorius ayant refusé la paix qu'Alaric lui offrait à des conditions raisonnables, ce prince Barbare vint, l'année suivante, mettre une seconde fois le siége devant Rome, la prit et la pilla.

Page 313. — Ligne 1.

Alaric avait défendu à ses soldats d'outrager ceux qui seraient réfugiés dans les églises, et spécialement dans la basilique de saint Pierre, laquelle est désignée ici par le nom de Paul. Il voulait que les temples fussent inviolables.

LETTRE XCVII.

Dans les divers ouvrages où Démétrias se trouve nommée, on l'appelle *Démétriade*; c'est à tort. Le nominatif est Démétrias.

Page 315. — Ligne 14-15.

L'aïeule de Démétrias s'appelait Proba, et sa mère, Juliana.

Page 316. — Ligne 1.

Spes magis, etc. — Cette sentence est de Cicéron, *Orat.* XXX : « Sunt enim omnia, sicut adolescentis, non tam » re et maturitate, quam spe et exspectatione, laudati. » Martianay, en disant qu'elle est de Cicéron, mais sans indiquer le livre, ajoute qu'elle est citée dans les *Institutions oratoires*, X. 3. Nous l'avons en vain demandée à l'*Index* du Quintilien de Burmann. Elle revient dans la lettre XCVIII.

Page 317. — Ligne 21.

Du Pontife. — Aurélius, évêque de Carthage.

Page 317. — Ligne 27.

Versicolore. — Le mot latin *polymita* vient de πολὺς, *nombreux*, *varié*, et μιτος, *fil.*

Page 319. — Ligne 6.

L'Imperator. — Ce mot vient d'*imperare*, et notre expression d'*empereur* est plus forte que celle d'*imperator*,

qui désigne seulement un chef d'armée, quand il a remporté une victoire.

Page 319. — Ligne 9 et suiv.

Saint Jérome rappelle soigneusement les efforts des rhéteurs, et s'y conforme volontiers, tout en ayant l'air de ne pas marcher sur leurs traces. Nous l'avons déjà entendu plusieurs fois tenir le même langage.

Page 321. — Ligne 30.

Philippe. — Voyez les *Actes des Apôtres*, XXI, 9.

Page 325. — Ligne 28.

Fescennin. — Dans la lettre XCI^{e}, saint Jérome emploie la même idée et la même expression.

Par vers Fescennins, on désigne des vers libres et grossiers, qui se chantaient à Rome, dans les fêtes, dans les divertissements ordinaires, et surtout dans les noces. Ces vers étaient rudes, sans mesure aucune, et tenaient plus de la prose cadencée que de la poésie; ils étaient souvent remplis de railleries grossières, et accompagnés de postures et de danses indécentes. On n'a qu'à se représenter des paysans qui dansent lourdement, qui se raillent par des impromptus rustiques, puis, dans ces moments où, avec une malignité naturelle à l'homme, et de plus aiguisée par le vin, ils se reprochent tour-à-tour ce qu'ils savent les uns des autres, et l'on aura le vers fescennin

dans son origine. Horace ne nous le représente point autrement, II *Epist.* I, 145 :

> Fescennina per hunc inventa licentia morum,
> Versibus alternis opprobria rustica fudit.

« De là naquit la licence des vers fescennins, où se ré» pandaient de rustiques injures. » Ces vers libres et obcènes prirent le nom de fescennins, parce que leur origine venait de Fescennia, ville de l'Etrurie.

Page 329. — Ligne 16.

MAPALIA. — « Aujourd'hui encore les maisons des pay» sans Numides, qu'ils appellent *Mapalia*, et qui sont » oblongues, avec des toits ceintrés, ressemblent à une » carêne de vaisseau. » Sallust. *Jugurtha*, XXI.

« Agrestes quidem casas, et furnorum similes, quas » Afri appellant *Mapalia* » Hieronym. *Prolog.* in Amos. Voy. encore Tite-Live, XXIX, 31 ; Virgile, *Georg.* III, 340.

Page 329. — Ligne 26.

TRÉBIA. — Fleuve d'Italie dans la Gaule Cispadane ; il avait son embouchure dans l'Eridanus, auprès de Placentia. C'est aujourd'hui *la Trebbia*..

Le Trasimène est un lac célèbre par la perte que les Romains firent, sur ses bords, dans la seconde guerre punique. C'est aujourd'hui le lac de *Pérouse*, sur les confins de la Toscane.

« Trebia, dit Tite-Live, Trasimenus, Cannæ, quid » aliud sunt quam monumenta occisorum exercituum » consulumque Romanorum ? » XXVI, 41.

> Fecit et æternam Trebiam Cannasque sepulcris
> Obruit,

dit Manilius, *Astron.* IV, 658.

Et Pline, *Hist. nat.*, XV, 20 : « Quod non Trebia, non » Trasimenus, non Cannæ, busto insignes romani nomi- » nis, perficere potuerunt. » Martianay écrit *Trasymenum;* on trouve bien le mot écrit de cette façon, mais les auteurs latins disent plus communément *Trasimenus.*

Page 331. — Ligne 17.

AUTANT VAUT LE VERRE QUE LA PERLE. — Dom Roussel a ainsi délayé cet axiome : « Si l'on a tant d'égard pour » un homme mortel, et que l'on n'ose lui offrir en ma- » riage une fille *mal tournée*, quel soin ne doit-on pas » avoir de consacrer à Jésus-Christ des vierges sans dé- » fauts. » C'est bien le sens de l'auteur; mais ce n'est pas l'auteur même. Que l'on s'imagine combien doit être pittoresque et poétique une version bâtie sur ce système de paraphrase!

Page 332. — Ligne 2.

SYNORIDE. — Le mot grec Συνωρις désigne une paire, un couple. Il s'agit ici de deux saintes femmes : Proba, aïeule de Démétrias, et Juliana, mère de la même vierge. Saint Grégoire de Nazianze et saint Basile étaient une *synoris*, suivant l'expression de Grégoire lui-même.

Page 333. — Ligne 7.

PROBA. — Anitia Faltonia Proba fut mariée à Sextus Anitius Petronius Probus, consul en 371. De ce mariage naquirent trois enfants. Le premier fut Anitius Hermogénianus Olibrius, mari de Juliana, et père de Démétrias; il

parvint au consulat, en 395.—Le second fut Anitius Probinus, consul la même année. — Et le troisième fut Anitius Probus, consul en 406. Quelques auteurs ont mal à propos confondu avec Valéria Faltonia Proba, qui a fait le centon Virgilien, notre Proba, mère de Démétrias.

Page 337. — Ligne 5.

Homme avare et cruel. — Héraclianus, gouverneur de l'Afrique. L'empereur Honorius condamna ce tyran à perdre la vie, et ordonna que son nom fût biffé de tous les actes publics.

Page 337. — Ligne 7.

Prince clément. — C'était l'empereur Honorius, qui gouvernait alors l'empire avec Théodose le jeune, fils de son frère Arcadius.

Page 337. — Ligne 9.

Orcus dans le Tartare.—Cicéron, *De Natura Deorum*, III, 17, prend Orcus pour Pluton : « Age porro, *dit-il*, » Jovem et Neptunum Deum numeras ; ergo etiam *Orcus*, frater eorum, Deus. » C'est dans le même sens que Virgile a dit, *Georg.* I, 277 :

Pallidus Orcus
Eumenidesque satæ.

Page 337. — Ligne 9-10.

Saint Jérome veut parler de Sabinus, gendre du comte Héraclianus, et ministre de ses cruautés.

Page 337. — Ligne 23.

Brennus. — Erasme et Marianus ont cru que ce *Brennus de nos jours* était le comte Héraclianus ; mais cette explication est entièrement contraire au sens de saint Jérome ; car ce Père oppose ici la conduite du comte Héraclianus à celle de celui qu'il appelle le *Brennus de nos jours;* ce qui montre qu'il parle d'un autre personnage que d'Héraclianus. Pour peu que l'on sache l'histoire du temps de saint Jérome, on verra aisément qu'il ne veut parler que d'Alaric. Il compare ce roi des Goths à Brennus, chef des Gaulois, 1.° parce qu'ils furent l'un et l'autre ennemis du peuple romain; — 2.° parce que l'un et l'autre assiégèrent et prirent la ville de Rome; 3.° parce que, Alaric, ayant mis le siége devant Rome en 409, les Romains lui donnèrent une forte somme d'argent, pour l'engager à lever le siége; ce que les anciens Romains avaient fait aussi à l'égard de Brennus, de qui ils rachetèrent leur liberté, comme le rapporte Tite-Live. *Decade*, I, livre V.

La comparaison que fait ici saint Jérome porte donc sur ce qu'Alaric, à l'exemple de Brennus, s'etait contenté de prendre toutes les richesses qu'il avait trouvées dans Rome, au lieu que le comte Héraclianus voulait dépouiller de pauvres fugitifs, qui avaient déjà tout perdu, et qu'*il cherchait l'or dans la captivité*, comme dit saint Jérome, en sa préface du VIIe livre de son Commentaire sur Ezéchiel; car il parle de la cruauté avec laquelle les gens d'Héraclianus traitaient les Romains qui s'étaient réfugiés en Afrique,

après la prise de Rome. « Pannos eorum, *dit-il*, et sarcinulas discutiant, aurum in captivitate quærentes. »

Page 34o. — Ligne 11-12.

Candore, Virore, etc. — On pense bien que nulle de ces épithètes significatives n'est traduite par dom Roussel. Il dit simplement : « Ces perles, qui font voir, par la beauté » de leur eau, qu'elles ont été pêchées au fond de la mer » Rouge ; ces émeraudes, ces rubis et ces hyacinthes, qui » font la passion et la folie des dames de qualité. » Nous ne pensons point que ce soit là traduire ; autrement, le métier serait facile.

Page 340. — Ligne 13.

Ceraunorum. — Le mot grec κεραυνος veut dire *foudre* ; l'expression latine indique par conséquent le vif éclat des gemmes.

Page 353. — Ligne 20.

Les vertus, etc. — C'est la pensée d'Horace, I *Epist.*, XVIII, 9.

Virtus est medium vitiorum, et utrinque reductum.
La vertu n'outre rien, et le vice exagère.

Trad. de Daru.

Page 353. — Ligne 23.

Rien de trop. — Ce proverbe est si ancien, que les Grecs, ne connaissant pas son origine, l'ont attribué à Apollon, sur le temple duquel il était écrit à Delphes. Du reste, on le trouve dans Térence. *Andria*, Act. I, sc. 1 :

Nam id arbitror
Adprime in vita esse utile ut Ne quid nimis.

« Car, à mon avis, une des plus utiles maximes de la vie, » c'est : *Rien de trop.* » En grec, Μηδὲν ἄγαν.

Diogène de Laerte attribue cette maxime à Solon.

Page 355. — Ligne 14.

Saint Jérome fait allusion à ce que dit saint Luc, II, 51, que Jésus-Christ était soumis à Marie et à Joseph.

Page 355. — Ligne 18.

Vouloir, etc. — Cette pensée est de Salluste, *in Catilina*, XX; mais elle s'y trouve ainsi : « Idem velle atque nolle, ea demum firma amicitia est. » Voy. encore Salluste, *in Jugurtha*, XXXI; Cicéron, *pro Plancio*, XI; Tite-Live, XXXVI, 7.

Page 357. — Ligne 25.

Caton. — « Ce qu'on dit, entre autres choses de luy, » qu'en son extrême vieillesse, il se mit à apprendre la » langue grecque, d'un ardent appétit, comme pour as-

« souvir une longue soif, ne me semble pas lui être fort » honorable. C'est proprement ce que nous disons re» tumber en enfantillage. Toutes choses ont leur sai» son, les bonnes et tout; et ie puis dire mon patenos» tre hors de propos, comme on defera T. Quintius Fla» minius, de ce qu'estant general d'armée, on l'auoit veu » à quartier sur l'heure du conflit, s'amusant à prier » Dieu, en une bataille qu'il gaigna. » Montaigne, *Essais*, II, 28.

Page 367. — Ligne 17.

Hérétiques. — Saint Jérome veut parler des Origénistes, qui s'efforcèrent de répandre leur poison dans Rome, l'an III du pontificat d'Anastasius.

Page 371. — Ligne 22.

Dans un autre ouvrage. — Dans la lettre à Avitus, où saint Jérome signale les erreurs que renferme le livre des *Principes*.

Page 374. — Ligne 19.

Soccos crispantes. — Nous avons rendu ces mots par *brodequins magnifiques*, et il est difficile véritablement de comprendre ce que saint Jérome veut dire. *Crispantes* signifie qui *se ride*, qui *se crispe*, et peut-être qu'il s'agit de certains plis artificiels, comme certaines bottes d'aujourd'hui en ont quelquefois sur le coude-pied. Cependant, nous soupçonnons que le texte doit porter *soccos crepantes*, car saint Jérome se sert ailleurs de ce mot, et il y a

bien apparence, d'après lui, que le craquement dans la chaussure constituait une grande élégance.

Page 375. — Ligne 10.

Ce vers est de Ménandre, dans sa pièce intitulée *Thais:*

> Φθειρουσιν ηθη χρησθ' ομιλιαι κακαι,

ce que l'on peut rendre par cet iambe latin, qui est d'Erasme :

> Mores bonos colloquia corrumpunt mala;

ou bien par un hexamètre :

> Rectos corrumpunt mores colloquia prava.

Voyez *Menandri et Philemonis Reliquiæ;* Amst., 1709, in-8.°, pag. 79, édit. de Grotius et de Jean Leclerc.

Page 375. — Ligne 16 et suiv.

Fuyez, etc. — Le lecteur a pu remarquer bien des fois déjà quelles vives peintures de mœurs se rencontrent dans les *Lettres* de saint Jérome. Une plume habile qui réunirait ces traits épars, en formerait un curieux tableau.

Page 377. — Ligne 13.

Ce vers n'est pas d'Arbiter Pétronius; il est de Martial, *Epigr.* II, 12.

> Esse quid hoc dicam quod olent tua basia myrrham,
> Quodque tibi est nunquam non alienus odor?

Hoc mihi suspectum est quod oles bene, Posthume, semper;
Posthume, non bene olet qui bene semper olet.

« Que me faut-il penser de ce que tes baisers sentent la » myrrhe, et que tu n'es jamais sans exhaler quelque odeur » étrangère? Elle m'est suspecte, Posthumus, cette agréa» ble odeur qui toujours émane de toi. Posthumus, il ne » sent pas bon celui qui toujours sent bon. »

Voyez dans Plaute, à quelles inductions conduit pour le renom d'une femme le *bene olere*.

Page 379 — Ligne 10.

C'est la lettre à Eustochium.

Page 381. — Ligne 2.

Agnès a été louée par saint Ambroise, entre autres. Voy. son livre des *Vierges*.

LETTRE XVIII.

Page 384. — Ligne 9.

Placentas. — Du grec πλακκους, sous entendu αρτος *gâteau*. Varron, *De Re rustica*, LXXVI, donne la manière dont on faisait les *placentæ*.

Page 386. — Ligne 3.

CRUSTULA. — Horace a dit, I. *Sat.* I, 25-26 :

> Ut pueris olim dant crustula blandi
> Doctores, elementa velint ut discere prima.

« Des maîtres indulgents ne donnent-ils pas des friandises aux enfants, pour les encourager à bien apprendre les premiers éléments ? »

« Il est à présumer, dit un critique de J. J. Rousseau, que les gâteaux distribués à Emile, durant son enfance, et les gaufres que M. R. croit avoir vues à Turin, sont dus à ce passage d'Horace. » Un rapprochement plus singulier sans doute, c'est celui du passage de l'inflexible saint Jérome, qui n'a pas dédaigné non plus de quitter un instant l'austérité de son caractère, pour imiter Horace. Du reste, il répète ici ce qu'il a dit ailleurs déjà, et presque dans les mêmes termes.

Page 387. — Ligne 6.

Ainsi, les poupées ne sont point une invention nouvelle. Perse en a parlé dans sa IIe *Satire*, 70 :

> Nempe hoc quod Veneri donatæ a virgine puppæ.

Lactance, *Institut.* II, 4, 13, appelle les images des dieux de *grandes poupées*, grandes puppas.

Page 397. — Ligne 8.

DANAÉ. — Saint Jérome fait allusion à Danaé, fille d'Acrisius, roi d'Argos. Son père, ayant appris de l'ora-

cle, que celui qui naîtrait de sa famille le tuerait, la fit enfermer dans une tour d'airain, pour qu'elle y demeurât vierge; mais toutes ces précautions furent inutiles, car Jupiter, s'étant transformé en pluie d'or, se répandit dans son sein, et la rendit mère de Persée.

Les auteurs latins ont de fréquentes allusions à Danaé. Voyez Rutilius, *Itin.* I, 360; Lucil. *in Ætn.* 88; Lactant. *Inst. div.* I, 2, et Horace surtout, III *Od.* XVI, 1-12.

Page 397. — Ligne 27.

C'est un vers de Publius Syrus. Les meilleures éditions de cet auteur portent *Sinas* au lieu de *Sinis*:

> Ægre reprehendas quod sinas consuescere.

La même pensée est encore formulée dans ce distique d'Ovide, *Remed. amor.* 91:

> Principiis obsta, sero medicina paratur,
> Quum mala per longas convaluere moras.

« Constatez le mal dès son principe; il est trop tard pour » y porter remède, lorsqu'il s'est fortifié par de longs dé- » lais. »

Ces vers, devenus proverbes, sont un axiome de sagesse aussi bien que de médecine, et l'auteur de l'*Imitation* les a consacrés, en leur donnant une place dans cet admirable livre.

Page 399. — Ligne 4.

Saint Jérome fait allusion à Hélène, femme de Ménélaüs, laquelle fut enlevée par Alexandre, surnommé Pâris, fils du roi Priam. Cet enlèvement devint la cause de la

guerre des Grecs contre les Troyens, et cette guerre, qui dura dix ans, ne finit que par la ruine de la ville de Troie.

LETTRE XCIX.

Page 406. — Ligne 17.

Dom Roussel traduit ainsi ces deux lignes : « Je vous » écris cette lettre pour vous demander votre amitié ; si » vous voulez bien m'accorder cette grâce, je goûterai » souvent avec vous le plaisir qu'il y a de s'entretenir » avec ses amis.

LETTRE C.

Page 413. Ligne 23.

Les Hérétiques. — C'est-à-dire les Ariens, qui disaient que saint Antoine était dans leurs sentiments.

LETTRE CI.

Evangelus. — C'était ce prêtre pour qui le diacre Pélagien Anianus, ou Annianus, traduisit en latin les *Homélies* de Saint Jean-Chrysostome sur les *Epîtres* de saint Paul. Voyez les *OEuvres* de Béda; Coloniæ Agripp. 1688, tom. VI, pag. 822. Nous trouvons dans les *Lettres* de Richard Simon, tom. I, pag. 110, quelques curieux détails sur Anianus. « Il était diacre de Célèdes, ville d'Italie, détruite depuis si long-temps, qu'on ignore l'endroit où elle était si-

tuée. Ce diacre, qui était du parti des Pélagiens, vivait en même temps que saint Jérome et saint Augustin, et il s'était déclaré ouvertement leur ennemi par ses ouvrages. Les disputes qui étaient alors sur les matières de la grâce et du libre arbitre, lui donnèrent occasion de mettre en latin les Homélies de saint Chrysostome sur saint Matthieu. On ne lui attribue, à la vérité, ordinairement dans les livres imprimés, que les huit premières Homélies; mais en lisant un exemplaire manuscrit, qui est dans la bibliothèque du Roi, j'ai reconnu que les suivantes ne sont pas moins de lui que ces huit premières.

» La plupart des théologiens qui n'ont pas su que le diacre Anianus était pélagien, l'ont comblé de louanges. En effet, si l'on met à part les faux préjugés de sa théologie, et qu'on ne le considère qu'en qualité d'interprète, il mérite d'être loué; aucun des anciens traducteurs latins n'a été si exact que lui. Il s'exprime d'une manière noble, sans s'éloigner presque des propres mots de son original. Il est étonnant que ce diacre qui se déclare si ouvertement en faveur de sa secte dans son Epître dédicatoire à Oronce, évêque pélagien, ait été si peu connu jusqu'à ces derniers temps. Il y met au nombre des Manichéens ceux qui soutenaient les sentiments de saint Augustin sur la grâce et sur la prédestination. Ce fut, si nous l'en croyons, pour opposer à ces opinions manichéennes, qu'il entreprit, à la sollicitation d'Oronce, de traduire ces Homélies qu'il jugeait utiles dans un temps où l'on avait remué des questions très-épineuses, et qui n'apportaient, selon lui, que du trouble et du scandale dans l'Eglise: *Et hoc maxime tempore quo per occasionem quarumdam nimis difficilium quæstionum, ædificationi morum atque ecclesiasticæ disciplinæ satis insolenter obstrepitur* (1).

» Si Anianus n'avait pas eu d'autres sentiments que ceux de saint Chrysostome, on ne pourrait pas l'accuser de pélagianisme. Il s'agissait d'établir le libre arbitre, sans ruiner la grâce de Jésus-Christ; et c'est avec raison qu'il assure que ce savant évêque a trouvé ce tempérament entre les

(1) Anian. epist., ad Oron.

deux partis opposés : *Sic liberas*, dit Anianus, en parlant de saint Chrysostome, *ostendit hominum voluntates, ut ad Dei tamen mandata facienda divinæ gratiæ medium ubique fateatur auxilium. Sic continuum divinæ gratiæ auxilium commendat, ut nec studia voluntatis interimat* (1). Mais il ne garde pas assez de modération, quand il confond la doctrine de saint Augustin avec celle des manichéens, comme si les principes de ce saint docteur avaient détruit la liberté de l'homme. Il était si fort attaché à Pélage, qu'il prit sa défense dans un livre qu'il publia contre le dialogue de saint Jérome. Pour ce qui est de sa traduction, on ne peut, ce me semble, l'accuser d'infidélité ou d'avoir altéré le sens de son original pour l'accommoder à ses préjugés. S'il est tombé dans quelques fautes, cela lui est commun avec la plupart des traducteurs, y en ayant peu qui en soient tout-à-fait exempts. Il est vrai qu'Erasme, qui a cru cette version peu exacte, a été d'avis qu'on devait plutôt en faire une nouvelle que de retoucher l'ancienne. Mais son jugement n'a pas été suivi ; car on s'est contenté de retoucher en quelques endroits seulement la traduction d'Anianus, et une partie des fautes vient plutôt de la diversité des exemplaires grecs que du traducteur. C'est ce qu'on reconnaît facilement dès la première page, où il a traduit ces deux mots grecs δεύτερον πλοῦν par *secundas divitias*. Erasme exagère beaucoup cette faute. *Anianus*, dit-il, *tertio statim versu pro* δεύτερον πλοῦν, *id est secundarium cursum vertit secundas divitias*, *suspicatus* πλοῦν *esse vocem dccurtatam* (2). Il la relève encore en un autre endroit (3); et, bien qu'elle ne soit point dans les éditions ordinaires, on ne peut douter que ce diacre n'ait traduit de la sorte. C'est ce que j'ai vérifié sur un manuscrit qui est dans la bibliothèque du Roi.

» On doit aussi rejeter sur l'exemplaire grec dont s'est servi Anianus le mot d'*impossibilia*, qui est au commencement de l'Homélie 9[e] dans le manuscrit du roi ; au lieu qu'il y a dans les éditions communes *rem stultam*. Il aura

(1) Anian. Epist. ad Oront.

(2) Erasm. Epist. lib. 26. Epist. ad Tunstall.

(3) Epist. Lib, 28. epist. 4

lu sans doute ἀνοήτοις et non pas ἀδυνάτοις. M. Huet a rendu justice à cet ancien interprète ; car loin de le proscrire, comme a fait Erasme, il le place dans le rang des plus habiles traducteurs, tant pour la simplicité et la pureté de ses expressions, que pour son exactitude; en sorte que saint Chrysostome n'aurait pu lui-même choisir un plus habile homme dans l'art de traduire. *Inter præstantissimos hujus artis opifices Anianum, vetustum Chrysostomi interpretem, numerare soleo. Simplicitatem quippe munditiis sensuum, fidem Religioni verborum ita adjunxit, ut non alium ipse, si adsit Chrysostomus, sibi interpretem deligere velit* (1). Casaubon, dans ses notes sur une Epître de saint Grégoire de Nysse, qu'il a le premier publiée en grec et en latin, appelle Anianus un très-ancien et très-élégant interprète : *Antiquissimum et elegantissimum interpretem.*

» On n'attribue ordinairement à ce traducteur que la version des huit premières Homélies de saint Chrysostome sur saint Matthieu, parce qu'on lit dans les éditions communes, *Homilia* 9ᵉ *Georgio Trapezuntio interprete*, comme si, en effet, George de Trebizonde avait traduit les autres. Mais le manuscrit de la bibliothèque du roi qui en contient vingt-cinq, prouve manifestement qu'Anianus n'a pas seulement retouché sa traduction en quelques endroits, comme on le voit en conférant ce manuscrit avec les imprimés.

» Nous avons encore du même Anianus une version latine des sept Homélies que saint Chrysostome a composées à la louange de saint Paul. Il a dédié cet ouvrage à Evangélus, évêque pélagien ; et dans la lettre qu'il adresse à cet évêque, il donne des marques de son animosité contre saint Augustin, qu'il indique sous le nom de *Traducianus*. Quelle consolation, dit-il, parlant de ces Homélies qu'il donnait le premier en latin, n'est-ce pas pour nous, de voir qu'un si savant et si illustre docteur de l'Eglise orientale établit la vérité que le *Traducien* attaque, et que le bienheureux Jean appuie si fortement dans celui-ci, qu'il ne semble pas tant avoir instruit ses disciples, que nous avoir préparé des armes pour combattre l'ennemi de la vraie Foi. Il ré-

(1) Huet. de Claris. Interpr.

pète de plus en cet endroit ce qu'il avait dit touchant la grâce et le libre arbitre, dans sa lettre à Oronce. »

Page 417. — Ligne 3.

La même pensée a été ainsi exprimée par Euripide :

Μωρα γαρ μωρος λεγει,
L'insensé dit des choses insensées.

Page 417. — Ligne 9.

Les éditeurs de saint Jérome soupçonnent qu'il y a ici une faute ; car on ne voit nulle part que les diacres fussent les serviteurs des veuves plus que des autres chrétiens. Les éditeurs proposent donc de lire : *Mensarum minister et viduarum successor*, ou quelque chose de semblable.

Page 417. — Ligne 10. — 11.

Encore la consécration définie dans les mêmes termes qu'ailleurs. Voyez les *Lettres*, tom. I.

Page 419. — Ligne 24.

Électa. — Ce mot peut être un adjectif tout aussi bien

qu'un nom propre. *Electa*, en latin, comme Εκλεκτη, en grec, veut dire *choisie.*

Page 421. — Ligne 5.

Héraclas, disciple d'Origène, fut le successeur de Démétrius sur le siége d'Alexandrie.

Page 421. — Ligne 12 — 13.

Saint Jérome, dans son *Dialogue contre les Lucifériens*, attribue encore aux évêques seuls un autre pouvoir, celui de confirmer.

Page 424. — Ligne 21.

Eugubium, ville d'Italie; —Rhegium, ville de l'Abruzze; —Tanis, ville d'Egypte.

LETTRE CII.

Page 425. — Ligne 6—8.

Saint Jérome veut parler des évêques ou des empereurs, entre lesquels il y avait souvent des discussions, et qui souvent aussi favorisaient les hérétiques, surtout les Ariens.

Page 425. — Ligne 10.

Catilina. Il s'agit de Rufin, que saint Jérome désigne souvent par des noms empruntés.

Page 425. — Ligne 13.

Allusion à ce que dit Salluste, que Catilina étant sorti de Rome, pendant la nuit, il laissa Céthégus et Lentulus à Rome, pour maintenir les conjurés dans ses intérêts.

Page 425. — Ligne 14. — 20.

Saint Jérome parle de la sorte, parce que Rufin l'avait menacé de le tuer.

LETTRE CIV A CVIII.

C'est la première fois que ces diverses lettres sont traduites en français.

LETTRE CVIII.

Page 455. — Ligne 18.

Dormition. — Nous avous déjà remarqué ce terme.

Shakspeare appelle aussi la mort un sommeil; *Hamlet*, Act. III, sc. 1:

To die, to sleep;
No more; and, by a sleep, to say we end
The heart-ache, and the thousand natural shocks
That flechs is heir to, stil a consummation
Devoucly to be wish'd.

« Mourir, c'est dormir; rien de plus. Et dire que ce som-
» meil met un terme aux peines du cœur et aux mille dou-
» leurs que la nature a données pour apanage à cette chair!
» C'est là un dénouement que l'on doit ardemment sou-
» haiter. »

On trouve beaucoup de bonnes choses sur ce sujet dans le *Comfort* de Cardan; 1576, in-4°, livre que Shakspeare avait certainement lu. Il est dit, au folio 30: « Dans la sainte
» Ecriture, la mort n'est comptée que comme un sommeil,
» et mourir y est appelé *dormir*.

Page 455. — Ligne 18.

Pénitence. — Le mot grec Μετάνοια signifie *changement d'opinion*, *résipiscence*, *repentir*.

Notes Chronologiques

SUR LES LETTRES DE SAINT JÉROME (1).

LETTRE I.

Vers l'an 372 ou 373.
Suivant Martianay : 364 ou 365.

Saint Jérome, ayant su que Rufin était arrivé en Egypte avec Mélania, lui écrivit cette lettre pour lui témoigner sa joie. Il ne peut l'avoir écrite que vers la fin de l'année 372, ou bien au commencement de 373 : — 1° parce qu'il lui apprend la nouvelle de la mort d'Innocentius et d'Hylas, qui moururent la seconde année de sa retraite, c'est-à-dire, en 372 ; — 2° parce que Rufin et Mélania n'arrivèrent en Egypte qu'en l'année 372 : car saint Athanase, qui, suivant la plus exacte chronologie, mourut en 373, vivait encore lorsqu'ils y arrivèrent, puisque Palladius et Rufin assurent que ce grand Pontife donna à Mélania une peau de mouton, dont l'abbé Macarius lui avait fait présent.

LETTRE II ET IV.

Vers l'an 372 ou 373.
Suivant Martianay : 365 et 366.

Ces deux lettres sont de la même année que la précédente ; car saint Jérome, écrivant à Florentius, lui adressa en

(1) Ces Notes sont de dom Roussel ; nous en avons seulement un peu changé la rédaction. Dom Roussel n'est point d'accord avec Martianay ; mais celui-ci ne donne aucune preuve à l'appui de sa chronologie.

même temps celle qu'il écrivait à Rufin, qui était encore en Egypte.

LETTRE III.

Vers l'an 370 ou 371.
Suivant Martianay : 365.

La seule lecture de cette lettre fait assez voir que lorsque saint Jérôme l'écrivit, il n'avait pas encore exécuté le dessein qu'il formait de se retirer dans le désert; car il prie ici Théodosius et toute sa communauté de lui obtenir, par leurs prières, la grâce de rompre les liens qui l'attachaient encore au monde. Il avait vu ces illustres solitaires, en passant par la Syrie, et il y a bien apparence qu'il était encore à Antioche avec Evagrius, lors qu'il leur adressa cette lettre, ce qui montre qu'elle fut écrite vers la fin de l'année 370, ou bien au commencement de l'an 371.

LETTRE V.

En l'année 371.
Suivant Martianay : 366.

Il est certain que Jérome était encore en Italie l'an 369, comme on le voit par sa lettre à Innocentius, où il parle avec éloge du zèle que son ami Evagrius avait déployé en soutenant les intérêts du pape Damase contre Urticinus, puis de l'ardeur qu'il avait mise à combattre les erreurs d'Auxentius, évêque de Milan, que Damase condamna et déposa dans un synode tenu à Rome, en 369. Ce fut donc vers l'an 370 que saint Jérome partit d'Italie avec Héliodorus, Evagrius et quelques autres de ses amis. Il parcourut la Thrace, le Pont, la Bithynie, la Galatie, la Cilicie, la Cappadoce, où saint Basile, qui venait d'être élu évêque de Césarée, reçut une lettre qu'Evagrius lui apporta d'Italie, comme ce Père le témoigne dans une de ses lettres à Eusébius, évêque de Samosate. Après avoir employé l'année 370 à parcourir toutes ces provinces, Jérome arriva en Syrie vers l'an 371. Avant qu'il eût choisi

le lieu de sa retraite, Héliodorus le quitta pour retourner en Italie. Quelque temps après, saint Jérome s'étant arrêté dans le désert de Syrie, écrivit cette lettre à Héliodorus, pour l'engager à suivre son exemple. Elle a donc été écrite vers la fin de l'année 371. Il y a bien apparence qu'elle n'a pas été écrite plus tard; car saint Jérome n'eût pas manqué d'annoncer à Héliodorus la mort de ses compagnons Innocentius et Hylas, qui moururent la seconde année de sa retraite, c'est-à-dire en 372.

LETTRE VI.

Vers l'an 371.
Suivant Martianay : 366.

LETTRE VII.

Vers l'an 371.
Suivant Martianay : 366.

LETTRE VIII.

Vers l'an 371.
Suivant Martianay : 367.

LETTRE IX.

Vers l'an 371.
Suivant Martianay : 371.

LETTRE X.

Vers l'an 371.
Suivant Martianay : 371.

LETTRE XI.

Vers l'an 371.
Suivant Martianay : 371.

LETTRE XII.

Vers l'an 373 ou 374.
Suivant Martianay : 367.

Saint Jérome écrivit cette lettre du désert de Syrie, et, comme il dit aux vierges d'Hermon qu'il leur avait écrit plusieurs fois déjà, sans recevoir de réponse, il paraît que cette lettre est de la troisième ou quatrième année de sa retraite, c'est-à-dire de l'an 373 ou 374.

LETTRE XIII.

Vers l'an 371.
Suivant Martianay : 367.

LETTRE XIV.

Vers l'an 377.
Suivant Martianay : 375.

Saint Jérôme écrivit cette lettre du désert de Syrie, peu de temps après qu'il s'y fut retiré. Il paraît qu'il ne l'écrivit que vers l'an 377, puisqu'il y fait mention de Vitalis, qui fut élu évêque des Apollinaristes en 376.

LETTRE XV.

En l'année 377 ou 378.
Suivant Martianay : vers 375.

Cette lettre fut écrite sur le même sujet, et par conséquent vers le même temps que la précédente. Marius était prêtre.

LETTRE XVI.

En l'année 377 ou 378.
Suivant Martianay : vers 378.

Jérome n'ayant pas eu de réponse du pape Damase, il lui écrivit cette lettre sur le même sujet, ce qui fait voir qu'elle est aussi de la même année et de la suivante.

LETTRE XVII.

Vers l'an 369.
Suivant Martianay : 379.

Ce que saint Jérome dit ici du zèle que son ami Evagrius fit paraître, soit pour la défense du pape Damase contre le parti d'Urticinus, soit en s'opposant aux desseins d'Auxentius, évêque de Milan, montre assez que cette lettre fut écrite vers l'an 369, puisque le schisme d'Urticinus fut étouffé en 367, et qu'Auxentius fut condamné en 369. Saint Jérome se trouvait alors à Rome, d'où il ne partit que l'année suivante, pour se retirer dans le désert.

LETTRE XVIII.

Vers l'an 384.
Suivant Martianay : 383.

Saint Jérome était à Rome, lorsqu'il écrivit cette lettre; il y vint en 382, avec saint Epiphanius, évêque de Salamine, et Paulinus, évêque d'Antioche. Il quitta cette ville en 385. Il y défendit d'abord la Virginité contre Helvidius, puis ensuite releva le mérite et la gloire de cette vertu par le traité qu'il dédia à Eustochium, fille de sainte Paula; ce qui fait croire qu'il le composa vers l'an 384.

LETTRE XIX.

Vers l'an 384.
Suivant Martianay : 384.

Lorsque saint Jérome composa le traité de la Virginité, livre qu'il dédia à Eustochium, Blésilla, sœur de celle-ci, était déjà atteinte de la maladie dont il parle ici, ce qui montre que cette lettre est de la même année que le traité de la Virginité, c'est-à-dire de l'an 384.

LETTRE XX.

Vers l'an 384.
Suivant Martianay : 384.

Saint Jérome était à Rome lorsqu'il écrivit cette lettre. La comparaison qu'il fait de la sainte mort de Léa avec la fin malheureuse de Prætextatus, qui était mort un peu avant elle, montre que cette lettre fut écrite en 384; car ce sénateur, que l'on venait d'élever au consulat, mourut cette année, comme nous l'apprenons d'une lettre de Symmachus, préfet de Rome; il demande aux empereurs qu'il soit permis d'élever une statue à la mémoire de Prætextatus.

LETTRE XXI.

Vers l'an 384.
Suivant Martianay : 384.

Cette lettre est de la même année que la précédente, comme on le voit par ces paroles : Hier, etc.

LETTRE XXII.

Vers l'an 384.
Suivant Martianay : 384.

Blésilla, fille de la sainte Paula, s'étant convertie à Dieu

pendant cette grande maladie dont il est parlé dans la XIX[e] lettre, mourut trois ou quatre mois après, comme on le voit au langage de saint Jérome, qui dit que le vœu qu'elle avait fait près de quatre mois avant sa mort, de se consacrer au Christ, fut pour elle un second baptême. Cette lettre est donc de la même année que la précédente : aussi Jérome dit-il dans l'*Epitaphe* de Népotianus, qu'il écrivit cette lettre lorsqu'il était encore à Rome, d'où il ne partit qu'en 385.

LETTRE XXIII.

Vers l'an 384.
Suivant Martianay : 384.

LETTRE XXIV.

Vers l'an 384.
Suivant Martianay : 384.

LETTRE XXV.

Vers l'an 384.
Suivant Martianay : 384.

LETTRE XXVI.

Vers l'an 384.
Suivant Martianay 384.

Il parait que saint Jérome, lorsqu'il écrivit cette lettre, était encore à Rome, parce que ce fut là qu'il s'attira plusieurs ennemis par le zèle avec lequel il déclamait contre les vices. On a donc rapporté cette lettre à l'an 384, saint Jérome n'étant sorti de Rome qu'en 385.

LETTRE XXVII.

Vers l'an 400.
Suivant Martianay : 384.

Comme l'époque de cette lettre est incertaine, on a suivi la chronologie d'un auteur moderne, qui la met en l'année 400 ; mais toutefois ne donne aucune raison pour établir cette date.

LETTRE XXVIII.

Vers l'an 385.
Suivant Martianay : 385.

Saint Jérome écrivit cette lettre du port de Rome, d'où il était prêt à faire voile pour se rendre en Palestine. Elle est donc de l'an 385 ; car ce fut cette année-là, qui est la première du pontificat de Siricius, que saint Jérome quitta Rome et retourna à Bethléem.

LETTRE XXIX.

Non traduite par dom Roussel.
Vers l'an 392, suivant Martianay.

LETTRE XXX.

Vers l'an 392.
Suivant Martianay : 394 ou 395.

Cette lettre est le dernier ouvrage dont saint Jérome parle dans son livre *des Ecrivains eccl.*, où il fait, sur la fin, le dénombrement de tout ce qu'il écrit, jusqu'à la XIVe année de l'empereur Théodose, ce qui revient à l'an 392. Elle a donc été écrite cette même année. D'ailleurs, il y est parlé de la condamnation de Jovinianus, qui fut condamné dans un synode tenu à Rome en 390.

LETTRE XXXI.

Vers l'an 392.
Suivant Martianay : 394 ou 395.

Cette lettre a été écrite dans le même temps et sur le même sujet que la précédente, comme on en peut juger par la teneur.

LETTRE XXXII.

Vers l'an 393.
Suivant Martianay : 395.

Quoique cette lettre roule sur le même sujet que les précédentes, cependant il est à croire qu'elle ne fut écrite que quelque temps après, puisque saint Jérome n'en fait point mention dans son livre *des Ecrivains eccl.*, qu'il composa en 392 : aussi avons-nous mis cette lettre en l'année 393.

LETTRE XXXIII.

Vers l'an 396.
Suivant Martianay : 396.

LETTRE XXXIV.

Vers l'an 394.
Suivant Martianay : 394.

Saint Jérome a eu soin de nous marquer lui-même l'époque de cette lettre, lorsqu'il dit qu'il l'a écrite de Bethléem, dix ans après le traité *de la Virginité*, qu'il composa à Rome vers l'an 384, et qu'il dédia à Eustochium. Celle-ci, qu'il écrit à Népotianus, est donc de l'année 394.

LETTRE XXXV.

Vers l'an 396 ou 397.
Suivant Martianay : 396.

Saint Jérome, ainsi qu'il le marque lui-même, écrivit cette lettre environ un an ou deux après la mort de Ruffinus, Préfet du Prétoire, et après le bannissement d'Abundantius et de Timasius, qui avaient pris part à sa révolte. Or, celui-là fut tué, et ceux-ci furent bannis en 395, ce qui fait voir que cette lettre est de l'an 396 ou 397. Les données de saint Jérome sur les ravages que les Huns faisaient dans l'empire romain, confirment cette date; car Ruffinus attira ces Barbares en 395, pour appuyer sa révolte et ses ambitieux projets.

LETTRE XXXVI.

Vers l'an 396.
Suivant Martianay : 396.

Vigilantius ayant quitté la Palestine, se déchaîna contre saint Jérome, et le fit passer pour un homme infecté des erreurs d'Origènes. Saint Jérome lui écrivit cette lettre, pour répondre à ses calomnies. Or, Vigilantius ne quitta la Palestine qu'en 395; car il y était encore en 394, puisque saint Jérome lui reproche, dans le traité qu'il a fait contre lui, d'avoir pris une posture indécente, pendant un tremblement de terre qui se fit sentir en Palestine, sur la fin de l'année 394, ce qui montre que cette lettre est de l'an 396.

LETTRE XXXVII.

Vers l'an 404.
Suivant Martianay : 404.

Saint Jérome dit qu'il écrivit cette lettre deux ans avant d'écrire le traité contre Vigilantius. Or, il écrivit ce traité en l'année 406; cette lettre est donc de 404.

LETTRE XXXVIII.

Vers l'an 399.
Suivant Martianay : 397.

On trouve dans cette lettre deux époques différentes, qu'il est assez difficile de concilier ; car, 1° saint Jérome dit qu'il l'écrivit quelques mois après une éclipse de soleil, dont il y est fait mention. Or, selon Socrate, Prosper et Marcellinus, cette éclipse arriva sous le consulat de Théodose (celui-ci consul pour la 3e fois) et d'Abundantius, ce qui revient à l'année 393. 2° Saint Jérome ajoute, dans cette lettre, qu'il y avait environ dix ans qu'il avait donné au public son *Commentaire sur l'Ecclésiaste*. Or, il publia cet ouvrage en 389. Ainsi, d'après cette date, il faut mettre en 399 la présente lettre. On a cru devoir suivre cette chronologie, d'autant plus que saint Jérome semble la confirmer par ce qu'il dit dans une lettre à Théophile d'Alexandrie, la LXIe de ce recueil.

LETTRE XXXIX.

Vers l'an 393.
Suivant Martianay : 397.

Saint Epiphane, dans une lettre qu'il écrivit en 392 à Jean de Jérusalem, l'avait accusé d'Origénisme. Ce pontife envoya son apologie à Théophile, évêque d'Alexandrie, qui écrivit aussitôt à saint Jérome, pour l'exhorter à la paix, ce qui montre que la réponse que lui fait ici saint Jérome est de l'an 393.

LETTRE XL.

Non traduite par dom Roussel.
Vers l'an 398, suivant Martianay.

LETTRE XLI.

Vers l'an 398 ou 399.
Suivant Martianay : 399.

LETTRE XLII.

Vers l'an 398 ou 399.
Suivant Martianay : 399.

Nous mettons cette lettre en l'année 398 ou 399, parce qu'elle fut écrite à l'occasion de la traduction du livre *des Principes*, par Origènes, traduction que Rufin publia à Rome en 397.

LETTRE XLIII.

Vers l'an 412.
Suivant Martianay : 415.

Comme saint Jérome est le premier qui ait écrit contre le Pélagianisme, il est aisé de voir que cette lettre fut écrite dès le temps de la naissance de cette hérésie, c'est-à-dire en 412.

LETTRE XLIV ET XLV.

Vers l'an 387 ou 388.
Suivant Martianay: après l'an 388.

Il paraît que ces deux lettres furent écrites quelque temps après que sainte Paula se fut retirée à Bethléem, c'est-à-dire vers l'an 387; car elle partit de Rome en 383, pour aller en Palestine.

LETTRE XLVI.

Date incertaine.
Suivant Martianay : après 389.

LETTRE XLVII.

Vers l'an 393.
Suivant Martianay : vers l'an 396.

Saint Jérome écrivit cette lettre deux ans après ses livres

contre Jovinianus. Or, il composa ceux-ci en 391, et il en fit l'apologie en 392; car c'est par là qu'il finit le catalogue *des Ecrivains eccl.* et de ses propres ouvrages, catalogue qu'il conduisit jusqu'à la XIVe année du règne de Théodose-le-Grand, ce qui revient à l'an 392 : c'est ce qui nous oblige de mettre à l'an 393 la lettre à Furia.

LETTRE XLVIII.

Vers l'an 396 ou 397.
Suivant Martianay : 396 ou 397.

LETTRE XLIX.

Vers l'an 395 ou 396.
Suivant Martianay : 395.

Cette lettre fut écrite vers l'an 395 ou 396 : car, 1° saint Jérome dit que Vigilantius n'était plus à Bethléem, et qu'il n'y avait pas fait un long séjour. Or, il y était encore en 394, puisque saint Jérome lui reproche, dans les ouvrages qu'il a faits contre lui, de s'être mis dans une posture indécente pendant un tremblement de terre qui se fit sentir en Palestine vers la fin de l'an 394. 2° Gennadius, parlant du panégyrique de saint Paulin, avait écrit en l'honneur de Théodose, dit *qu'il y loue ce prince de la victoire qu'il avait remportée sur les tyrans.* Il veut, sans doute, désigner Maximus et Eugénius. Or, Eugénius ne perdit la victoire avec la vie qu'au mois de septembre 394. Ce fut donc sur la fin de cette année que saint Paulin composa le panégyrique de Théodose, ou ce fut pour le plus tard au commencement de l'année suivante, c'est-à-dire après la mort de cet empereur, laquelle arriva au mois de janvier 395. Ainsi, saint Jérome, à qui saint Paulin fit présent de cet ouvrage, ne put l'en remercier par cette lettre que vers l'an 395 ou 396.

Deux choses pourraient faire croire que cette lettre fut écrite avant que saint Paulin eût été élevé au sacerdoce, c'est-à-dire avant l'année 393. 1° Saint Jérome dit à saint Paulin : *Si vous voulez exercer les fonctions de Pierre, si*

officium vis exercere presbyteri; mais il faut le remarquer, saint Jérome ne parle point ici du caractère de prêtre : il parle seulement du ministère et des fonctions du sacerdoce, que tous les prêtres n'exercent pas. Saint Jérome lui-même ne se laissa ordonner prêtre par Paulinus, évêque d'Antioche, qu'à condition qu'il ne serait attaché à aucune église particulière, et qu'on ne l'engagerait point dans les fonctions du sacerdoce. 2° Saint Jérome ajoute : *Puisque vous êtes encore lié à une femme vertueuse, qui est votre sœur en Jésus-Christ*; mais tout le monde sait que, dans les premiers siècles de l'Eglise, on élevait souvent au sacerdoce des hommes mariés, et qu'on leur interdisait seulement tout commerce charnel avec leurs femmes. Aussi saint Jérome appelle-t-il l'épouse de Paulin sa *sœur* en Jésus-Christ. Nous pouvons donc expliquer les paroles de ce Père par celles de saint Augustin, qui, écrivant à Paulin en 395, c'est-à-dire deux ans après que celui-ci eut été fait prêtre, lui dit : « Je salue en vous seul votre épouse qui » vous est unie par des liens d'autant plus forts qu'ils sont » plus chastes : » *Conjugem, tibi tanto firmioribus quanto castioribus nexibus copulatam, in te uno resaluto*. August. Epist. 27.

LETTRE L.

Vers l'an 394.
Suivant Martianay : 396 ou 397.

Cette lettre est la première des deux que saint Jérome a écrites à saint Paulin. Celui-ci se trouvait en Espagne, lorsque Jérome lui écrivit la présente lettre. Il s'y était retiré en 390. Il vendit son bien peu à peu, pour en distribuer le prix aux pauvres, et alla en Italie en 394. Saint Jérome fait ici mention d'un Eusébius, grand ami de Paulin, et qui était alors à Bethléem. Il désigne apparemment Eusébius de Crémone, en faveur duquel saint Jérome traduisit, du grec en latin, la lettre de saint Epiphane à Jean de Jérusalem. Or, saint Jérome fit cette traduction en 393, d'où l'on peut conclure que cette même lettre qu'il écrit à saint Paulin est aussi de la même

année. Elle n'a pas été écrite plus tard, parce que saint Jérome n'aurait pas manqué d'y parler de Vigilantius, qui était dans la Palestine en 394, et qui lui avait été recommandé par saint Paulin, comme on le voit par la lettre suivante.

LETTRE LI.

Vers l'an 406.
Suivant Martianay : 398.

A juger de la date de cette lettre par le soin que Jérome prend d'expliquer ses sentiments sur les ouvrages d'Origènes, on pourrait croire qu'elle fut écrite dans le temps de ses disputes avec Rufin, et un peu avant la condamnation des Origénistes, c'est-à-dire vers l'an 398 ou 399; mais comme cette époque n'est pas bien marquée, on a mieux aimé suivre celle que choisit un auteur moderne, qui néanmoins ne s'est pas assujetti à justifier sa chronologie.

LETTRE XLII.

Vers l'an 394.
Suivant Martianay : 397.

Lorsque saint Jérome écrivit cette lettre, il travaillait à la version de l'Octateuque. Or, il commença cet ouvrage dès l'an 394, et il ne le finit qu'après la mort de sainte Paula, comme il le dit dans sa préface sur le livre de *Josué*. Il y a bien apparence que lorsqu'il écrivit cette lettre, il n'avait point encore achevé sa traduction de la *Genèse*; car il n'eût pas manqué de l'envoyer à Lucinius. Cette lettre est donc du même temps que la version de la *Genèse*, c'est-à-dire de l'an 394.

LETTRE LIII.

Vers l'an 394 ou 395.
Suivant Martianay : peu de temps après la LIIe.

Cette lettre est de la même année que la précédente,

ou de l'année suivante, puisque saint Jérome l'écrivit à Théodora, pour la consoler de la mort de Lucinius, son mari, qui mourut peu de temps après avoir reçu la lettre précédente, comme saint Jérome semble le dire dans celle-ci par ces paroles : *Quem in brevi tempore venturum esse credebam.*

LETTRE LIV.

En l'année 398.
Suivant Martianay : 398.

Saint Jérome, écrivant à Océanus sur la mort de Fiabola, dit qu'il y avait quatre ans qu'il avait écrit une lettre à Héliodorus pour le consoler de la mort de Népotianus, et deux ans qu'il en avait écrit une à Pammachius, sur la mort de Paulina, ce qui fait voir que celle-ci fut écrite deux ans après la lettre XXXVe, c'est-à-dire en 398.

LETTRE LV.

Vers l'an 407.
Suivant Martiauay : 398.

Sainte Théodora, que Jérome recommande à Abigaüs, ne fut veuve que vers l'an 406; car saint Jérome écrivit en 405 à Lucinius, son ami, qu'il travaillait alors à traduire l'Octateuque, ouvrage qu'il entreprit peu de temps après la mort de Paula, arrivée en 404. Lucinius mourut vers l'an 406, comme on le voit par la lettre que saint Jérome écrivit à sa veuve, ce qui fait croire que la lettre à Abigaüs fut écrite vers l'an 407.

LETTRE LVI.

Vers l'an 397 ou 398.
Suivant Martianay : 398.

Il y a bien apparence que cette lettre fut écrite dans le temps que les disputes sur l'Origénisme commencèrent à

s'élever, et avant que cette hérésie eût été condamnée à Rome par le pape Anastasius, puis à Alexandrie par Théophile, et qu'ainsi elle est de l'année 397 ou 398.

LETTRE LVII.

Vers l'an 400.
Suivant Martianay : 398.

Il est assez difficile de préciser l'époque de cette lettre; on peut néanmoins conjecturer qu'elle fut écrite vers l'an 400. Elle ne le fut guère plus tard; car il y est parlé de sainte Paula, qui demeurait alors à Bethléem, et qui mourut au mois de janvier 404. Elle ne peut guère non plus avoir été écrite plus tôt; car, 1° saint Jérome dit qu'il y avait déjà quelques années, *ante paucos annos*, que Gracchus étant préfet de Rome, avait détruit l'idole de Mithra. Or, Gracchus était préfet de Rome en 383, comme on le voit dans le code Théodosien, par plusieurs rescrits des Empe reurs.

Nous pouvons, sans faire violence au texte de saint Jérome, entendre son *paucos annos* de seize ou dix-sept ans, puisque ce Père exprime quelquefois, dans ses ouvrages, dix ou douze années par un *nuper*, comme il serait aisé de le prouver. On peut donc juger, par le temps de la préfecture de Gracchus, que la lettre à Læta fut écrite vers l'an 410. — 2° Saint Jérome remarque, dans l'oraison funèbre de sainte Paula, que lorsque cette illustre veuve quitta Rome pour aller à Jérusalem, Toxotius, son fils, n'était encore qu'un enfant : *Parvus Toxotius supplices manus tendebat in littore.* Or, sainte Paula partit de Rome en 385; Toxotius ne put donc épouser Læta, avoir des enfants de ce mariage que vers l'an 398 ou 399, et par conséquent saint Jérome, qui donne ici à Læta des règles pour bien élever sa petite fille, ne put lui écrire que vers l'an 400.

LETTRE LVIII.

Vers l'an 396 ou 397.
Suivant Martianay : 397.

Comme saint Jérome se plaint, dans cette lettre, de la trop grande douceur avec laquelle Théophile traitait les Origénistes, il est aisé de juger qu'elle fut écrite un ou deux ans avant la suivante, où il le félicite de ce qu'il a chassé des monastères de Nitrie ces hérétiques. Ainsi, elle est de l'an 396 ou 397.

LETTRE LIX.

Vers l'an 400.
Suivant Martianay : 398.

Théophile ayant chassé, en 398, tous les solitaires de Nitrie qui étaient infectés des erreurs d'Origènes, saint Jérome lui écrivit cette lettre pour l'en féliciter. Ainsi, elle est de la même année que la précédente.

LETTRE LX.

Non traduite par dom Roussel.
Suivant Martianay : 399.

LETTRE LXI.

Vers l'an 400.
Suivant Martianay. 400.

Saint Jérome écrivit cette lettre à Théophile, pour le remercier de ce qu'il avait condamné les Origénistes, dans un synode tenu en 399, ce qui fait voir que cette lettre fut écrite la même année ou la suivante : *Ex dispensatione Dei factum puto*, dit-il, *ut in eo tempore tu quoque ad Anastasium papam scriberes.* Il veut parler de sa lettre à

Pammachius, contre les erreurs de Jean de Jérusalem, ce qui confirme la date que nous lui avons donnée.

LETTRE LXII.

Non traduite par dom Roussel.
Suivant Martianay : écrite après la précédente.

LETTRE LXIII.

Non traduite par dom Roussel.
Suivant Martianay : après l'an 399.

LETTRE LXIV.

Vers l'an 404.
Suivant Martianay : 404 ou 405.

Cette lettre fut écrite la même année que la lettre LXXXVI[e], comme on le peut voir par ce que dit saint Jérome, que la douleur dont il était accablé, à cause de la mort de sainte Paula, ne lui avait pas permis d'entreprendre un seul ouvrage, excepté la traduction de la lettre pascale de Théophile. Or, la lettre LXXXVI[e] porte sa date avec elle, et fut écrite en 404.

LETTRE LXV.

Vers l'an 394.
Suivant Martianay : 395.

LETTRE LXVI.

Vers l'an 397.
Suivant Martianay : 397.

LETTRE LXVII.

Vers l'an 397.
Suivant Martianay : 397.

LETTRE LXVIII.

Vers l'an 401.
Suivant Martianay : 402.

LETTRE LXIX.

Un peu après la précédente.
Suivant Martianay : *id.*

LETTRE LXX.

Vers l'an 403.
Suivant Martianay : 403.

LETTRE LXXI.

Vers l'an 403 ou 404.
Suivant Martianay : 403.

LETTRE LXXII.

Vers l'an 404.
Suivant Martianay : 404.

LETTRE LXXIII.

Non traduite par dom Roussel.
Suivant Martianay : 404.

LETTRES LXXIV.

Vers la fin de 404.
Suivant Martianay : *id.*

LETTRES LXXV ET LXXVI.

Ecrites en 405.
Suivant Martianay : 405.

LETTRE LXXVII.

Ecrite en 410.
Suivant Martianay : 410.

LETTRE LXXVIII.

Vers l'an 411 ou 412.

On ne peut guère assigner d'autre date à cette lettre, puisque Marcellinus, tribun d'Afrique, auquel elle est adressée, ne demeura dans cette province qu'environ trois ans, c'est-à-dire depuis l'an 410 jusqu'à l'an 413, année qui fut celle de son martyre.

LETTRE LXXIX.

Ecrite en 416.
Suivant Martianay : 416.

LETTRE LXXX.

Ecrite en 418.
Suivant Martianay : 418.

LETTRE LXXXI.

Ecrite en 419.
Suivant Martianay : 419.

Ce que saint Jérome dit de la mort d'Eustochium, qui arriva en 419, montre que cette lettre est de la même année.

LETTRE LXXXII.

Vers l'an 400.
Suivant Martianay : 400.

On ne sait pas au juste la date de cette lettre. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle fut écrite après l'an 385, puisque saint Jérome dit qu'étant à Rome, d'où il ne partit qu'en 385, il avait disputé avec un savant homme sur la question dont il parle ici. Cette lettre a donc été écrite vers l'an 400, puisque saint Jérome, dans le premier livre de son Apologie contre Rufin, ouvrage qu'il composa vers ce temps-là, dit que Chrysogonus, partisan de Rufin, lui faisait un crime, à lui Jérome, de l'opinion qu'il soutient dans cette lettre à Océanus.

LETTRE LXXXIII.

Vers l'an 398.
Suivant Martianay : en 400.

Cette lettre fut écrite avant l'année 400, puisque saint Jérome, dans son Apologie contre Rufin, Apologie qu'il composa vers ce temps-là, lui reproche d'avoir engagé Magnus à lui faire la question à laquelle il répond par cette lettre.

LETTRE LXXXIV.

Ecrite en 400.
Suivant Martianay : 400.

Cette lettre fut écrite quatre ans après celle que saint Jérome adressa à Héliodore, sur la mort de Népotianus, et deux ans après celle qu'il écrivit à Pammachius sur la mort de Paulina. Ainsi, elle est de l'an 400.

LETTRE LXXXV.

Vers l'an 399 ou 400.
Suivant Martianay : 400.

Il est difficile de préciser l'époque où fut écrite cette lettre ; car il faudrait pour cela savoir en quel temps Nébridius épousa Salvina. Comme ce jeune seigneur avait été élevé avec Arcadius et Honorius, fils de l'empereur Théodose-le-Grand, il est à croire qu'il était à peu près de leur âge. Or, Arcadius, l'aîné des deux princes, avait dix-huit ans, selon quelques auteurs; ou vingt, selon quelques autres, lorsque mourut Théodose, son père, c'est-à-dire en 395. Ainsi, Nébridius put épouser Salvina quelque temps avant la mort de cet empereur, c'est-à-dire vers l'an 392 ou 393. Comme saint Jérome parle, dans cette lettre, des enfants que Salvina avait eus de Nébridius, et en parle d'une manière qui fait penser qu'ils ne pourraient avoir que six ou sept ans tout au plus, on peut conjecturer qu'il l'écrivit vers l'an 399 ou 400. Ce qu'il y a de certain, c'est que Salvina était déjà veuve en 404, lorsque saint Jean Chrysostome fut chassé de son siége; car Palladius nous apprend que ce saint évêque la fit venir dans le baptistère avec quelques autres dames de qualité, pour leur dire adieu : « Ingressus autem baptisterium, Olympiadem vocat, » Salvinam quoque beati Nebridii conjugem, quæ vidui- » tatem suam præcipua virtute et honestate decorabat. »

LETTRE LXXXVI.

Vers l'an 404.
Suivant Martianay : 404.

Saint Jérome nous donne lui-même la date de cette lettre, puisqu'il dit que sainte Paula mourut sous le consulat d'Honorius (celui-ci consul pour la 6e fois) et d'Aristænétus, ce qui revient à l'an 404.

LETTRE LXXXVII.

Vers l'an 405.
Suivant Martianay : 405.

Saint Jérome, parlant ici de la traduction d'une Lettre pascale qu'il envoie à Pammachius et à Marcella, donne à entendre qu'il leur en avait déjà envoÿé une l'année précédente. C'est celle qu'il traduisit en 404, comme il le dit dans une lettre à Théophile. Ainsi, celle-ci doit être de l'an 405.

LETTRE LXXXVIII.

Non traduite par dom Roussel.
Suivant Martianay : 405.

LETTRE LXXXIX.

Ecrite avant 406.
Suivant Martianay : en 406.

Tout ce que l'on peut dire de la date de cette lettre, c'est qu'elle fut écrite avant l'année 406, parce que saint Jérome en fait mention dans son livre contre Vigilantius, ouvrage qu'il composa cette année-là.

LETTRE XC.

Vers l'an 408.
Suivant Martianay : 408.

Saint Jérome, en cette lettre, mentionne comme une chose toute nouvelle les ravages que les Wandales avaient faits dans les Gaules, patrie de Rusticus ; c'est ce qui nous oblige de placer cette lettre en 408, puisque ce fut en 407 que les Wandales ravagèrent les Gaules.

LETTRE XCI.

Vers l'an 409.
Suivant Martianay : 409.

Baronius dit que cette lettre fut écrite en 407, parce que ce fut cette année-là que les Wandales exercèrent dans les Gaules ces horribles ravages dont parle ici saint Jérome. Mais comme ce Père ajoute que Rome, afin de racheter la vie de ses habitants, avait livré aux ennemis son or et ses meubles les plus précieux, il y a plus d'apparence que cette lettre fut écrite en 409, puisque ce fut cette année-là que les Romains donnèrent à Alaric une forte somme d'argent pour l'obliger à lever le siége qu'il avait mis devant Rome.

LETTRE XCII.

Vers l'an 406 ou 407.
Suivant Martianay : 409.

Puisque saint Jérome, pour porter Julianus à renoncer entièrement au monde, l'exhorte à suivre l'exemple de Pammachius et celui de saint Paulin, qui n'était alors que simple prêtre, il s'ensuit que cette lettre n'a pu être écrite ni avant 397, ni après l'an 410; car Pammachius embrassa la vie monastique en 397, puis mourut en 410, et saint Paulin fut élevé au sacerdoce en 393, et à l'épiscopat en 409. Maintenant, pour trouver au juste l'année où fut écrite cette lettre, on peut recourir à la description que saint Jérome fait des ravages que les Barbares avaient exercés dans la patrie de Julianus. Il y a bien apparence que ce Julianus était d'Italie; car saint Jérome lui dit que l'exemple et les discours de saint Paulin, — ils demeuraient tous deux en Italie, — pouvaient lui être d'un grand secours pour l'affermir dans les voies de la perfection. Or, l'Italie fut ravagée par Radagaise en 405, selon saint Prosper, ou en 406, suivant Marcellinus, ce qui fait voir que cette lettre fut écrite vers l'an 406 ou 407.

LETTRE XCIII.

Date incertaine.
Suivant Martianay : 409.

Saint Jérome ne dit rien, dans cette lettre, ni dans ses autres ouvrages, qui puisse faire connaître en quelle année elle fut écrite.

LETTRE XCIV.

Vers l'an 409.
Suivant Martianay : 409.

Saint Jérome nous dit lui-même qu'il écrivit cette lettre dix ans après la XLIe et la XLIIe. Ainsi, elle est de l'an 409.

LETTRE XCV.

Vers l'an 396.
Suivant Martianay : 411.

Les paroles de saint Jérome, vers la fin de cette lettre : *Juxta miserias hujus temporis, et ubique gladios sevientes* font penser qu'elle fut écrite en 396 ; car ce fut sur la fin de l'an 395 que les Huns et les Goths, attirés par Ruffinus, Préfet du Prétoire, inondèrent et ravagèrent tout l'empire romain. Ce fut aussi dans cette circonstance que saint Exupérius, touché des calamités publiques et privées, distribua aux pauvres tout son avoir.

LETTRE XCVI.

Vers l'an 412.
Suivant Martianay : 412.

Saint Jérome nous donne lui-même la date de cette lettre, puisqu'il dit ne l'avoir écrite que deux ans après la mort de Marcella, mort qui arriva quelques jours après la prise

de Rome par Alaric, en 410; conséquemment, cette lettre est de l'an 412.

LETTRE XCVII.

Vers l'an 414.
Suivant Martinay : 414.

Saint Jérome nous fournit une époque pour connaître la date de cette lettre; car il dit qu'il y avait trente ans environ qu'il avait composé le Traité *de la Virginité*. Or, nous avons remarqué déjà qu'il composa ce Traité à Rome, en 384, et par conséquent il écrivit cette lettre à Démétrias, en 414. On peut confirmer cette date par ce que saint Jérome dit du comte Héraclianus; car il en parle comme d'un homme qui n'existait plus. Or, ce tyran fut tué par les soldats romains, sous le 9e consulat d'Honorius, et sous le 6e de Théodose le jeune, selon Orosius, c'est-à-dire 411, ce qui montre que la lettre à Démétrias est de l'an 414.

LETTRE XCVIII.

Vers l'an 414 ou 415.
Suivant Martianay : 415.

Tout ce que saint Jérome dit, au commencement de cette lettre, fait assez voir que lorsqu'il l'écrivit, la jeune Pacatula ne pouvait avoir que quatre ou cinq ans. Or, il remarque, sur la fin de sa lettre, que Pacatula était venue au monde l'année même de la prise de Rome par les Goths, c'est-à-dire, en 410; d'où l'on doit conclure que cette lettre fut écrite vers l'an 414 ou 415.

LETTRE XCIX.

Vers l'an 371.
Suivant Martianay : date incertaine.

LETTRE C.

Vers l'an 392.
Suivant Martianay : date incertaine.

Le diacre Héraclius, qui était chargé de remettre à Castrutius la lettre de saint Jérome, alla de l'Occident en Orient vers l'année 394, comme on le voit par la lettre de saint Jérome à Vitalis. Il était en Pannonie, chez Castrutius, en 393, ce qui fait voir que la lettre de saint Jérome à Castrutius, lettre dont Héraclius était le porteur, fut écrite vers l'an 392.

LETTRE CI.

Vers l'an 387.
Suivant Martianay : date incertaine.

La date de cette lettre est assez incertaine; on a suivi la chronologie d'un écrivain qui la met en 387, peu de temps après l'époque où saint Jérome eut quitté Rome pour retourner en Palestine.

LETTRE CII.

Vers l'an 400 ou 401.
Suivant Martianay : date incertaine.

Cette lettre fut écrite au sujet de la condamnation des Origénistes; ainsi il faut la mettre en 400 ou 401.

LETTRE CIII.

Vers l'an 400 ou 401.
Suivant Martianay : date incertaine.

Ce que dit saint Jérome, que les hérétiques n'osaient ouvrir la bouche, quoique toujours ils conservassent dans le cœur le poison de l'hérésie, nous montre que cette lettre est relative aussi à la condamnation des Origénistes, et qu'elle doit être de la même année que la précédente.

VARIANTES.

LETTRE LXXXVIII.

Page 4. — Ligne 15.

PHOENICES. — Dans Martianay : *Phœnicis.* Nous avons mis déjà la même variante au tome IV.

Page 4. — Ligne 22.

SCHEDULIS. — Dans Martianay : *Scedulis.*

LETTRE LXXXIX.

Page 12. — Ligne 5.

REATUM CADAT. — Toutes les éditions et quelques manuscrits portent : *Cum aut rarus aut nullus sit qui sub hujus culpæ reatum* non *cadat.* La négation fait ici un sens entièrement contraire à celui de saint Jérome. Un manuscrit de saint Remi, de Reims, que nous avons suivi, rétablit le véritable sens, en ôtant la négation, car il porte : *Cum aut rarus aut nullus sit qui sub hujus culpæ reatum cadat.* (Dom Roussel.

Page 14. — Ligne 1.

Errare concordiam. — Les éditions et les manuscrits sont peu d'accord sur cet endroit. L'édition de Marianus porte : *Vestram errare concordiam.* Quelques manuscrits ont : *Vestram narrare concordiam.* Erasme croit qu'il faut lire : *Vestram curare concordiam.* Nous avons encore suivi ici le manuscrit de saint Remi, qui porte : *Vestram me orare concordiam.* Cette leçon nous a paru la plus naturelle, quoiqu'elle ne soit pas du goût de Marianus (Dom Roussel). Il nous semble, malgré cette observation de notre digne prédécesseur, que l'*errare concordiam* s'explique assez bien tel que nous l'avons rendu. Au reste, en adoptant *orare*, il faudrait traduire : *C'est pour vous prier de vivre dans la concorde, de peur que vous ne deveniez suspectes.*

Page 20. — Ligne 3.

Si me remorderet conscientia. — Toutes les éditions portent : *Tacerem, si me non morderet conscientia.* Mais il est aisé de voir que la négation fait ici un mauvais sens. Nous avons donc suivi quelques manuscrits qui portent : *Tacerem, si me remorderet conscientia.*

Page 36. — Ligne 25.

In domo una sive cubiculo. — Il y a dans les diverses éditions : *In domo una* sine *cubiculo*, et D. Roussel traduit ainsi le passage : « Un étranger, avec qui une fille ne peut, » sans exposer sa vertu, demeurer seule, je ne dis pas dans » une même chambre, mais encore dans un même logis. » Mais le texte; ce nous semble, n'est pas intelligible, en

mettant *sine*. Nous avons donc lu *sive* qui nous paraît donner au moins lieu à un sens plausible.

LETTRE XC.

Page 44. — Ligne 17.

Nihil tam offendit. — Dans Martianay, on lit : *Nihil ita offendit*, mais alors il faudrait *ut*, au lieu de *quam*.

Page 48. — Ligne 12.

Obsepsit. — Dans Martianay : *Obsepit*, ce qui n'est point d'accord, pour le temps du verbe, avec le mot *præclusit*.

Page 66. — Ligne 8.

Ne si unius quidem divi, selon Erasme. — Dans Martianay, il y a *nec si*, etc.

LETTRE XCI.

Page 90. — Ligne 20.

Mortuisque sic, etc. — Il y a dans Martianay : *Mortuisque sicut patri et matri sic exhibendum*, etc. Le sens

d'Erasme est préférable, et concorde mieux en outre avec ce qui suit immédiatement.

Page 108. — Ligne 20.

HOSTI. — Dans Martianay : *Hostis*, faute d'impression.

Page 108. — Ligne 23.

SICHÆO. — Dans Martianay : *Sichæi.* Erasme et les divers éditeurs de Virgile portent *Sichæo;* c'est aussi plus Virgilien que le génitif.

Page 110. — Ligne 6.

REDACCENDITUR. — Dans Martianay : *Reaccenditur*. Voir les *Variantes* du tome Ier, page 378.

LETTRE XCII.

Page 128. — Ligne 7.

VERA. — Dans Martianay : *Ubera*; ce qui n'a pas de sens.

Page 138. — Ligne 17.

Derelinquis. — Dans Martianay : *Derelinquas ;* mais il faut le présent, et non point le subjonctif.

Page 150. — Ligne 4.

Lapsis. — Dans Martianay : *Lassis.* Le contexte, et surtout ces mots *sancti enim corruunt* demandent *lapsis.* Voyez tome III, page 152.

LETTRE XCIII.

Page 158. — Ligne 22.

Quid. — Dans Martianay : *Quod.* Si ce n'est une faute d'impression, c'est alors une leçon fautive.

Page 159. — Ligne 25.

Ducens. — Dans Martianay : *Dicens*, qui n'est point aussi bon, quoiqu'il offre ici le même sens.

LETTRE XCIV.

Page 188. — Ligne 3.

Grandes libri. — Dans Erasme : *Grandes libros*, et cela revient au même.

Page 226. — Ligne 6.

Quam consequi. — Dans les éditions diverses, il y a *Quam ut consequi*. Il est évident que la particule *ut* est inutile.

LETTRE XCV.

Page 240. — Ligne 21.

Quorsum ista perspicuum est. — Les différentes éditions ponctuent ainsi : *Quorsum ista ? Perspicuum est*, *si*, etc.

Page 258. — Ligne 18.

Dulcia poma. — Les commentateurs proposent : *Dulcia præmia*.

Page 262. — Ligne 3.

Contra mendacium coepit quod nullus crederet veri-

TATI. — Dans Erasme et Marianus : *Flere ille contra mendacium. Nullus alius credere veritati.* Martianay a vu dans cette leçon un solécisme imaginaire.

Page 272. — Ligne 25.

CRITICUM. — Dans Martianay : *Creticum.* Les commentateurs proposent *Criticum*, et D. Roussel traduit avec raison : *Le critique Longin*, car on ne voit point ce que signifie ici le *Crétois Longin.*

Page 282. — Ligne 16.

SATIS DOLEO. — Dans Martianay : *Satisque doleo.*

LETTRE XCVI.

Page 288. — Ligne 24.

MUSCO MURE. — Dans Martianay il y a simplement *mure.* Nous ajoutons *musco*, d'après Erasme.

Page 312. — Ligne 16.

HÆC TIBI. — Dans Martianay : *Et hæc tibi.*

LETTRE XCVII.

Page 316. — Ligne 4.

SIT PROCUL OBTRECTATIO. — Dans Martianay : *Procul obtrectatio.*

Page 332. — Ligne 13.

AVITAS. — Dans Martianay : *Habitas.* Les commentateurs de saint Jérome observent avec raison qu'*habitas* se sera introduit dans le texte par la faute de quelqu'un qui aura prononcé le *v* comme le *b*. Dom Roussel traduit d'après le sens que donne *avitas ;* « les biens qu'elle a hérités de ses ancêtres. »

Page 348. — Ligne 25.

ASSUMITUR A SPIRITU. — Nous avons mis, d'après Erasme, ces mots *a spiritu*, qui ne se trouvent pas dans Martianay.

Page 352. — Ligne 22.

Ce proverbe n'est point en grec dans Martianay ; conséquemment il n'y a pas non plus *id est.* Il était assez dans les habitudes de saint Jérome de citer du grec, lorsque l'occasion s'en présentait.

Page 360. — Ligne 24.

STULTUS PHILOSOPHUS. — Les éditions portent : *Stultus Porphyrius*, et c'est, en effet, de Porphyre que veut parler saint Jérome. Néanmoins, tous les manuscrits portent *stultus philosophus*, observe D. Roussel.

Page 370. — Ligne 9.

DABIT TIBI. — Ne vaudrait-il point mieux lire : *Dedit tibi ?*

Page 378. — Ligne 23-24.

NUNC PRÆTERMISSA NON PLURIMUM NOCEANT. — Les diverses éditions ne portent pas *non*, et alors cette phrase présente un non-sens. Jérome dit, en effet, qu'il serait superflu de répéter ce qu'il a dit ailleurs, et que maintenant, en laissant cela de côté, il nuira beaucoup, *plurimum noceant.* Comment accorder cela ? il nous a semblé que le sens réclame une négation, et nous l'avons introduite dans le texte. Est-ce bien ou mal ? *Vos videritis.*

Dom Roussel a compris qu'il manque là un mot ; voici comment il traduit : « S'il m'est échappé quelque chose, elle ne peut pas être d'une grande conséquence. » Cette phrase présente deux fautes de français ; mais notre judicieux devancier a pris, croyons-nous, le sens convenable.

Quant au mot *conséquence*, pour signifier *importance* ou *valeur*, on l'employait assez souvent au dernier siècle, et nous le trouvons plusieurs fois dans *Gil Blas* de Lesage.

LETTRE XCVIII.

Page 388. — Ligne 12.

Meretricis, quod. — Dans Martianay : *Meretricis*, *et quod.* Il nous a semblé que la particule *et* n'est pas nécessaire.

Page 392. — Ligne 4.

Desideraturus. — Ainsi a lu Erasme ; l'édition Martianay porte *Desideratus ;* on peut dire que c'est une leçon fautive.

LETTRE XCIX.

Page 415. — Ligne 18.

Duplicati. — Ce mot se rapporte à *fenoris.* Dans Martianay, il y a *duplicari,* ce qui est peut-être une faute d'impression.

LETTRE CII.

Page 428. — Ligne 6.

Et ejus clementiam. — D'après Erasme, cette leçon est plus naturelle que celle de Martianay, qui ne porte pas *ejus.*

LETTRE CVIII.

Page 454. — Ligne 3.

Pachumius. — C'est ainsi que Martianay a lu dans la XCVI^e *Lettre*; c'est ainsi encore que lisait Erasme. Pourtant Martianay, dans cette épître CVIII, met toujours *Pachomius*, et en fait autant dans la table des matières.

Additions.

Quand nous écrivions le travail préliminaire sur les éditions des Œuvres de saint Jérome, les notes suivantes nous étaient inconnues. Elles sont assez curieuses pour mériter ici une place.

Des premières éditions de saint Jérome. Jugement de l'Essai d'une nouvelle édition des Ouvrages de ce Père, qui a été publiée depuis peu sous le titre de Prodrome.

Je vous avoue, Monsieur, qu'il n'y a guères d'éditions des ouvrages de saint Jérome qui ne m'aient passé par les mains. J'en ai fait autrefois une recherche assez exacte dans les bibliothèques de Paris. Et ainsi il ne me sera pas difficile de satisfaire aux difficultés que vous me proposez, à l'occasion du *Prodrome* qu'on a publié depuis peu. C'est Rome qui a donné la première au public un corps de Lettres de ce Père, en deux gros volumes *in-folio*, imprimés en 1470, sous le Pape Paul II (1). Je crois néanmoins en avoir vu un exemplaire de 1468, dans la bibliothèque de M. Colbert, où les titres sont écrits à la main, en lettres rouges. Celui qui a pris le soin de cette première édition, se nomme Jean d'André, Evêque d'Alérie et garde de la Bibliothèque Vaticane. Dans son Epître dédicatoire, qui est à la tête de son

(1) J'ai reconnu, en comparant ensemble quelques-unes de ces premières éditions, que les imprimeurs de ce temps-là marquaient une même édition sous différentes années. C'est pourquoi l'édition de 1470 est la même que celle de 1468.

premier volume, il nous apprend que des personnes savantes dans les langues orientales étaient chargées de traduire en latin les livres grecs, hébreux et arabes de cette riche bibliothèque; et que pour lui, qui n'avait pas de si grands talents, il se contentait de revoir les manuscrits qui avaient été tellement corrompus par des ignorants qu'on ne pouvait presque plus les entendre, et que s'il n'en avait pas ôté toutes les fautes, au moins il en avait corrigé quelques-unes. Il ajoute de plus que lorsqu'il a trouvé des mots qui avaient besoin d'être traduits, il les a mis en latin, et que s'il y en avait même quelques-uns qui ne fussent plus d'usage, il en avait mis d'autres en leurs places qui fussent plus intelligibles. *Mihi Doctorum abortivo*, dit l'Evêque d'Alérie, *satis visum est si in recognitione librorum qui quidem imperitorum incuria depravati usque adeo erant, ut intelligi nullo modo posse viderentur, adhibito labore, mendas, si non valerem omnes, aliquas certe tollerem, et amicorum consilio, si qua vertenda essent efficerem Latina, si nimis obsoleta, ad usum nostrumque sermonem redigerem.*

C'est sur ce pied-là que le Bibliothécaire du Vatican a fait imprimer, comme il le témoigne lui-même, Aulu-Gelle, saint Irénée, et plusieurs autres ouvrages, et même une bonne partie des Epîtres de saint Jérome et de ses Opuscules(1). *Id igitur in Auli Gellii, id in Irenæi Lugdunensis Episcopi libris, id in plerisque aliis egi.* Il reconnaît cependant qu'il n'est pas le premier auteur du Recueil qu'il publie des Epîtres de saint Jérome; mais qu'il en était redevable à Théodore, Evêque de Trévise, qui les avait mises en cet état, et que ses amis le lui avaient apporté, afin de le donner au public plus correct et d'une manière qu'il pût être lû avec moins de difficulté. *Nuperrime vero*, dit notre Critique, parlant au Pape Paul II. *cum D. Hieronymi libellos epistolasque perplures mendose satis scriptas et ex diversissimis codicibus prius collectas in certum ordinem a doctissimo et optimo*

(1) Cet exemple est fort contraire à ceux qui vantent tant les premières éditions des livres, comme s'ils tenaient lieu d'originaux. Car, ou ces livres passaient par les mains des critiques, qui le plus souvent les défiguraient, ou les imprimeurs mettaient sous la presse des exemplaires manuscrits avec toutes les fautes qui y étaient, et ils en ajoutaient de nouvelles.

Patre Tarvisino Episcopo redactas, qui apud tuam Sanctitatem dum in mortalibus ageret Apocrisarii munus Referendarii cum magna commendatione semper implevit, amici quidam ad me delatas poposcissent, ut mea diligentia emendatiuscule redderentur, quo minore difficultate legi possent, etc.

Il est surprenant que l'auteur de l'Essai de la nouvelle édition de saint Jérome, qui fait gloire d'avoir lu un si grand nombre d'exemplaires manuscrits, ait ignoré l'origine de tant de fausses leçons qui se trouvent dans les éditions de ce Père. Il crie de toute sa force contre Erasme et contre Marianus Victorius, qu'il traite de corrupteurs des livres de saint Jérome, et il ne dit pas un mot du Bibliothécaire du Vatican, qui les avait défigurés auparavant d'une si étrange manière, sous prétexte de les rendre plus corrects et plus intelligibles. Cette fausse critique a régné de tout temps, et aussi bien dans les livres grecs que dans les livres latins, comme je pourrais vous le montrer par une infinité d'exemples, mais je me veux renfermer dans le seul saint Jérome.

Jean d'André a mis au-devant de son second volume une nouvelle Epitre adressée au même Pape, où il explique plus en détail la méthode qu'il a suivie. Il veut qu'on lui ait quelque obligation de ce qu'il a corrigé dans son édition, une infinité d'erreurs que les copistes ignorants avaient insérées dans les exemplaires manuscrits. Pour ce qui est des mots hébreux qui se trouvent dans les ouvrages de saint Jérome, il dit qu'il a laissé à chacun la liberté de les suppléer dans son exemplaire : *Missa Hebraica feci, recogitans in suo quemque volumine, illa esse si licuerit et voluerit suppleturum.* Et à l'égard des passages grecs dont les Livres de ce saint Docteur sont remplis, il témoigne qu'il a consulté des personnes savantes en cette langue, et principalement Théodore Gaza. Je ne marche jamais, dit-il, que je ne sois accompagné de mon Théodore : *Restabant cognitu necessaria imprimis Græca, sine quibus, ut præcipua fere Latinorum volumina, in nullo modo hujus sacratissimi Doctoris legi scripta ad intelligendi profectum poterant. In his igitur nequaquam omittendis, tum alios quosdam laude viros et memoria dignos consului, tum cum primum, meum doctissimum humanissi-*

mumque Theodorum Gazam absque Theodoro meo non magis quidquam aggredior, quam absque meo genio.

Mais à vous dire la vérité, les secours que l'Evêque d'Alérie a tirés de son cher Théodore, pour la lecture des mots grecs, sont fort légers, puisqu'il les a souvent laissés en blanc dans son édition. Saint Jérome, par exemple, dit qu'il a lu ainsi dans les Septante, dans Aquila, et dans les autres interprètes grecs; mais au lieu des mots grecs, on laisse en plusieurs endroits, un espace vide, parce qu'on n'a pu lire le grec des manuscrits, et on n'est pas même toujours exact dans ceux qu'on représente. Ce qui vient sans doute de ce qu'en ces temps-là il n'y avait point encore de Bibles imprimées en grec. Mais si Gaza avait voulu prendre la peine de consulter les Bibles grecques manuscrites, dont il y a plusieurs exemplaires dans la Bibliothèque du Vatican, avec les Scholiastes grecs aux marges, il aurait donné quelque chose de plus exact pour ce qui est du grec; et à l'égard des mots hébreux, ce n'est pas une faute au Bibliothécaire du Vatican de les avoir laissés dans son édition de saint Jérome, en caractères latins, comme il les a trouvés dans ses exemplaires manuscrits, car ils n'étaient point autrement dans l'original de ce Père. Je ne le blâme pas même d'en avoir laissé en blanc une bonne partie de ceux qu'il n'a pu lire, ni de s'être trompé quelquefois dans la lecture de ceux qu'il a imprimés. Je le loue, au contraire, d'avoir réussi dans la lecture de quelques-uns. Je ne vous dis point que dans ce premier recueil des Epîtres de saint Jérome, on y a mis un grand nombre d'autres pièces, qui ne sont point manifestement de ce saint Docteur. L'Auteur même en avertit ses Lecteurs, et il assure qu'il ne l'a fait que pour obéir à quelques-uns de ses amis qui l'en avaient prié: *in priore veluti in præsenti quoque volumine, multa conniventibus oculis, nonnullis amicorum servientes inseri toleravimus, potius quàm consensimus.*

Ces deux gros volumes furent depuis réimprimés à Venise, en 1488, mais en plus petit caractère et en une plus petite forme. L'imprimeur se nomme *Andreas de Toresanis de Asula.* L'avantage de cette nouvelle édition sur la première, c'est qu'outre qu'elle est plus commode, ceux

qui en ont pris le soin, ont tâché de ranger ces Lettres et les autres Opuscules, selon l'ordre des matières. Ils en ont fait trois classes, dont la première contient ce qui touche la Doctrine de la Foi et la réfutation des Hérétiques ; la seconde renferme plusieurs Traités instructifs sur les difficultés de l'Ancien et du Nouveau Testament ; et la troisième regarde principalement les mœurs. Tout cela est expliqué dans une petite Préface qui est à la tête, où l'Auteur dit : *Ab illis Tractatibus extorsi sumus quibus fides Catholica roboratur et ab hæresum impugnatione defenditur, scientes ipsa Christianæ institutionis fundamenta esse quibus salus et vita consistit. Deinde dogmaticos libros de utriusque testamenti quæstionibus vel de Scripturarum sanctarum expositionibus quibus religiosa mens eruditur in lege Domini adjecimus. Tunc vero de moribus atque virtutibus quibus conversatio Christiana, prout unicuique gradui, sexui, vel ætati congruit instituitur, distinctos gradus subjecimus.*

Mais tout ce bel ordre n'a point remédié aux fautes qui sont dans la première édition ; car on trouve dans celle-ci la plupart des mêmes manquements et des mêmes imperfections. En un mot, c'est plutôt l'ouvrage d'un imprimeur que d'un critique. Il ne paraît point que l'auteur ait consulté de nouveaux exemplaires manuscrits de saint Jérome, et s'il a voulu quelquefois remplir les espaces vides pour y mettre les mots hébreux et grecs qui y manquaient, il l'a fait au hasard sans entendre ces langues ; en sorte qu'il a plutôt augmenté ces sortes de fautes, qu'il ne les a diminuées. Au reste, les mots hébreux sont aussi en caractères latins dans cette édition, comme dans la première. Mais ce qui mérite le plus d'être considéré dans les premières éditions des Epîtres de saint Jérome qui ont été, si je ne me trompe, au nombre de cinq, avant que celle d'Erasme parût, c'est qu'on y trouve les Versets des Septante entiers, dans plusieurs endroits où saint Jérome n'a le plus souvent qu'un mot ou deux, et même quelquefois en latin seulement ; au lieu que ces premières éditions représentent au long le grec et le latin.

L'Evêque d'Alérie a inséré exprès dans son édition, qui est la première, ces additions, sous prétexte de rendre le

texte de saint Jérome plus clair et plus intelligible à ses lecteurs, car c'est le dessein qu'il s'était proposé. S'il les avait placés à la marge seulement, je n'y trouverais rien à redire. Car j'ai lu, dans quelques exemplaires manuscrits de ce saint Docteur, de semblables additions en forme de Gloses. On ne peut donc pas accuser Erasme et Marianus d'avoir pris de la Bible grecque des Septante imprimée à Rome tout ce grec qui est dans leurs éditions. Car outre qu'elle n'était point encore imprimée alors, il ne faut que comparer l'édition d'Erasme avec les premières éditions des Epitres de saint Jérome, pour juger qu'il n'a fait presque autre chose que de les copier, ou plutôt Erasme s'est servi du travail de Conon, savant Religieux Dominicain, qu'Amerbach avait employé à Bâle pour retoucher une infinité d'erreurs qui se trouvent dans ces premières éditions, et pour remplir les espaces vides. Ce critique nous apprend lui-même dans le sommaire qu'il a mis à la tête de l'Epître à Sunnia et à Frétéla, qu'il a suivi exactement pour le grec les corrections de Conon qui était très-habile en cette langue, et celles de Jean Capnion et des Amerbachs. Mais ces dernières regardent plutôt les mots hébreux dont cette Epître est remplie, que les mots grecs. *Hoc opus*, dit Erasme, *quoniam reperi satis diligenter emendatum opera Joannis Cononis viri litterarum græcarum peritissimi, et quo ad hujusmodi negotium non minus habeat momenti summa fide parique diligentia, præterea clarissimi viri Joannis Capnionis, postremo fratrum Amerbachiorum, illorum studio contentus, non putavi meo labore opus esse.* C'est une grande négligence à Erasme de n'avoir pas revu sur ces manuscrits, en ces endroits-là et en plusieurs autres, ce que Conon, qui mourut à Bâle en 1514, n'avait pas achevé. On ne peut point aussi excuser Marianus Victorius, d'avoir suivi en ces mêmes endroits les fautes d'Erasme, ou plutôt de Jean d'André.

L'auteur du *Prodrome* qui n'a point fait ces réflexions, brouille tout sans savoir le plus souvent où il va; ce qui ne peut venir que de ce qu'il n'a pas lu avec soin les premières éditions de ce Père, et cependant il se mêle de les critiquer. Il confond par une erreur grossière Capnion et Conon, comme s'ils avaient tous deux reformé, sur les leçons des

Juifs Massorètes, les mots hébreux qu'on lit dans saint Jérome, au lieu que ce dernier n'avait travaillé que sur les mots grecs cités par ce Père, et qu'il ne connaissait pas même les caractères hébreux. Vous trouverez l'éloge de Conon qui était de Nuremberg, dans Gesner et dans quelques autres Bibliothécaires, lesquels en parlent tous comme d'un homme savant dans la langue grecque qu'il avait professée. B. Rhénanus, habile critique de ce temps-là, était un de ses disciples; il nous a même laissé des traductions latines de quelques ouvrages de saint Grégoire de Nysse, de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze. Comme il retournait d'un voyage d'Italie, Amerbach le Père, qui avait ramassé de tous côtés des manuscrits pour donner une bonne édition des ouvrages de saint Jérome, le pria de s'arrêter chez lui à Bâle, afin de corriger le grec et même le latin. Reuchlin, autrement Capnion, eut soin de l'hébreu. Jean Amerbach, notre Père, disent les enfants de cet Amerbach, dans la Préface qui est à la tête du cinquième tome de saint Jérome, imprimé à Bâle, fit venir Jean Reuchlin, qui corrigea quelque chose pour ce qui regarde les mots hébreux; Conon de Nuremberg, retoucha plusieurs endroits pour ce qui est du grec et du latin. *Joannes Amerbachius, parens noster, ex omni Germania viros undecumque doctissimos accivit; inter hos itaque quos accersit Joannes Reuchlinus in Hebraicis nonnulla reposuit, Conon Norimbergensis in Græcis et Latinis multa castigavit.* Cette Préface a été écrite en l'année 1516. Il est encore fait mention de ce savant Dominicain, dans la Préface que Bruno Amerbach a mise au-devant du sixième Tome, où il joint Conrad Pélican à Jean Reuchlin. En effet, Pélican qui s'était appliqué à l'étude de la langue hébraïque, dans le temps qu'il était Religieux de l'Ordre de saint François, a travaillé sur les mots hébreux de cette édition. C'est lui qui nous a donné la Version des Psaumes que saint Jérome a faite immédiatement sur le Texte hébreu, et il y joignit ce Texte. Le très-savant Père Conrad Pélican, de l'Ordre de saint François, dit le même Bruno Amerbach dans sa Préface, m'a servi comme de Thésée dans la publication de cet ouvrage: *Porro fatemur ingenue hoc negotii* ὀυκ ἄνευ Θήσεως, — *quod aiunt, nos confe-*

cisse, sed adjutos opera doctissimi pariter et humanissimi Patris Conradi Pelicani Rubeaquensis ex familia D. Francisci, cujus auspicio potissimum hæc res peracta est.

Je ne m'arrêterai point à vous faire le récit des autres éditions qui ont suivi celle d'Erasme, ou plutôt des Amerbachs à Bâle. Car, je ne me suis proposé, dans ma lettre, que de vous parler des anciennes, qui ont été si peu connues au faiseur du *Prodrome*, et qui sont cependant l'origine de ces fautes qu'il exagère si fort. Je vous ferai seulement remarquer par occasion, qu'il y a des choses singulières dans l'édition qui s'est faite à Paris en 1609, et qu'elle mérite que vous la compariez avec les autres éditions. Si l'auteur de l'Essai l'avait consultée en de certains endroits, il y aurait trouvé des éclaircissements à plusieurs difficultés. Mais il semble n'avoir eu dessein que de crier fortement contre Erasme et contre Marianus Victorius.

Si cet homme s'était contenté de corriger les éditions précédentes, dans les endroits où il y a des additions évidentes, ou des fautes manifestes, il mériterait l'approbation de tout le monde; mais de la manière qu'il parle dans son *Prodrome*, ou Essai, il semble n'avoir eu d'autre dessein que d'ôter les véritables leçons de saint Jérome pour en substituer de fausses en leurs places, sous prétexte de je ne sais quels manuscrits qu'il prétend avoir lus. Il ne faut pas aller loin pour être convaincu de ce que je vous dis; car dès le commencement de la Lettre qu'il adresse *aux personnes savantes, et qui font profession de littérature*, il assure hardiment que l'endroit de l'Epître de saint Jérome à la Vierge Principia, où ce Père cite les paroles du Psaume 44, vers. 14, a été manifestement corrompu. Il ne doute point qu'au lieu de ἔσωθεν, *intrinsecus*, qui est dans les éditions ordinaires, il ne faille lire dans un sens tout opposé ἔξωθεν, *extrinsecus*. Il est important d'observer, ajoute-t-il, que saint Jérome a lu dans les exemplaires des Septante ἔσωθεν et non pas ἔξωθεν, comme il y a dans les éditions d'Erasme et de Marianus, et même dans toutes les éditions grecques des Septante. *Itaque dignum prorsus operæ pretium est observasse Hieronymum in Septuaginta suis legere* ἔσωθεν, *non* ἔξωθεν, *ut Eras-*

mus et Marianus posuerunt, quod alii quoque sequuntur in editis LXX, seniorum exemplaribus Græcis.

Mais j'ose vous dire que c'est une témérité très-grande à cet Auteur, de corriger en ce lieu-ci la leçon qui se trouve non-seulement dans toutes les éditions de saint Jérome et dans toutes les éditions grecques des Septante, mais aussi dans saint Basile, dans saint Chrysostome, dans Théodoret et dans les autres Pères grecs, qui ont tous suivi dans leurs Explications la leçon ordinaire. Saint Augustin n'a point aussi lu autrement dans son exemplaire latin de l'ancienne Vulgate, ni saint Jérome dans la révision qu'il en a faite. On pourrait aussi confirmer cette même leçon par la Version Arabe qui a été faite sur celle des Septante. En un mot, c'est combattre le consentement universel de toutes les églises et de tous les Pères, que de suivre la leçon opposée.

Cela étant, quelle raison aurait eue saint Jérome de changer une leçon qui était non-seulement dans son exemplaire grec des Septante, mais aussi dans l'original hébreu? On ne saurait, dit le faiseur du *Prodrome*, donner un bon sens à la Tropologie que ce saint Docteur tire de ce passage du Psaume 44, à moins qu'on ne reconnaisse qu'il a lu ἔξωθεν, *extrinsecus*, dans son exemplaire des Septante. Etrange hardiesse! Cet homme prend la liberté de corriger les ouvrages de saint Jérome, par rapport aux idées qu'il se forme. Lisez vous-même, je vous prie, l'endroit dont il est question; vous y verrez que la Tropologie de ce savant Père s'accorde parfaitement avec la leçon ordinaire. Il n'est pas besoin que je m'étende plus au long sur ce sujet; vous jugerez facilement par ce premier exemple, de quoi est capable le nouveau réformateur, et quel égard on doit avoir à ses autres corrections. Je suis convaincu, par ses propres remarques sur l'Epître à Sunnia et à Frétéla, qu'il n'y a rien de si difficile, que de distinguer les véritables leçons de saint Jérome d'avec les fausses, tant la licence des critiques a été grande à l'égard des exemplaires manuscrits de ce Père. Ce n'est pas sans raison que Bruno Amerbach a conjecturé que quelque homme savant en hébreu a retouché la Version que saint Jérome a faite des Psaumes sur le texte hébreu, afin de la rendre plus conforme à son original. Il

est surprenant qu'Amerbach, ou plutôt Pelican, ait suivi, dans l'édition de Bâle, les exemplaires latins qui avaient été retouchés en faveur des Juifs. Génébrard, qui avait lu l'Avertissement d'Amerbach, prononce librement, dans son Commentaire sur le Psaume IX, que le Psautier attribué à saint Jérome, et imprimé à Bâle en 1516, par Froben, avait été corrompu, en une infinité d'endroits, par quelque novateur, en faveur de ceux qui judaïsent de notre temps; *Psalterium, quod D. Hieronymo tribuitur est corruptum infinitis additionibus, mutationibus, detractionibus alicujus novatoris in Judaizantium nostri temporis gratiam.* Ce critique ne savait pas que cette altération des Psaumes de saint Jérome est fort ancienne, et qu'elle regarde même tous les Livres de l'Ecriture, que ce saint Docteur a traduits sur l'hébreu. C'est de quoi j'ai voulu vous avertir, afin que si l'on vient à publier le divin Canon hébreu qu'on nous promet, vous preniez garde s'il est entièrement de saint Jérome, et s'il n'a point été altéré par cet homme judaïsant, pour l'approcher d'avantage de l'original hébreu. Je suis, monsieur, etc.

20 *Octobre* 1690.

(Richard Simon, *Lettres*, tom I, page 287, édit. de Bruzen de la Martinière.)

II.

Dans une *Notice des manuscrits de la bibliothèque de l'Eglise métropolitaine de Rouen* (1), il est parlé de divers manuscrits de Richard Simon. L'auteur de la *Notice* désigne un recueil intitulé : *Richardi Simonii excerpta et observationes in primum et secundum tomum editionis Hieronymianæ, quam publici juris fecit Domnus Martianay, congregationis Mauro-Benedictinæ monachus; item : In manuscriptum codicem Epistolarum B. Hieronymi, qui asservatur a Patribus S. J. Collegii Claromontani, Parisiis.* Ce manuscrit du collége de Louis le Grand contient, dit M. Simon, 145 Lettres, et commence par la lettre de Guigues, Ve Prieur de la grande Char-

(1) Rouen, 1746, in-12, page 46-48; par l'abbé Saas.

treuse, adressé *ad Fratres Durbonenses*. Le P. Mabillon a donné cette lettre, dans le premier tome de ses *Analectes*; mais M. Simon prétend qu'elle ne porte pas, dans le manuscrit dont il s'agit, le titre sous lequel le P. Mabillon l'a fait imprimer : *De supposititiis Beati Hieronymi Epistolis.*

« Du grand nombre de remarques contenues dans ce IVe Recueil contre l'édition de saint Jérome par les Bénédictins, M. Simon n'en a employé qu'une partie dans ses *Lettres critiques*, imprimées à Bâle en 1699. L'imprimé étant rempli de traits assez vifs, on s'imagine aisément qu'on en trouve dans le manuscrit qui ne le sont pas moins. Les recueils de la main de M. Simon, conservés dans la bibliothèque de la cathédrale de Rouen, prouvent incontestablement qu'il est auteur des Lettres imprimées à Bâle. »

On lit encore, page 64 de la même notice : « *Sancti Hieronymi Opera cum notis Erasmi, Mariani Victorii, etc.; Franco-furti ad Mœnum*, 1684, in-fol., 4 vol. Il y a une infinité de remarques de la main de M. Simon, dans ces quatre volumes ; comme la marge ne suffisait pas pour les contenir toutes, il a colé du papier blanc en quantité d'endroits, et l'a rempli d'annotations. M. Simon y attaque fort souvent l'édition de saint Jérome donnée pas les Bénédictins; on sait qu'il estimait beaucoup l'édition de Marianus Victorius, et fort peu celle du P. Martianay, contre laquelle M. Leclerc s'est aussi élevé avec force, dans ses *Quæstiones Hieronymianæ.*

Christian Baumius, né en 1629, à Zuiccan, en Saxe, et mort au même endroit à l'âge de 87 ans, écrivit des Lettres qui parurent en 1709, sous le titre d'*Epistolæ philologico-criticæ*; Clemnitz, Conrad Stoesel, in-8. de 276 pages. Il dit qu'il a fait une édition d'un traité de saint Jérome, en grec, sur la Trinité; nous ne savons quel est ce traité, dont il n'est fait mention nulle part.

ERRATA.

Saint Jérome a dit, tom. V, pag. 439 de ces *Lettres* :
« Il se rencontrera bien des gens qui, par habitude de
» dénigrer tout le monde, — et il n'y a que l'homme qui
» n'écrit absolument rien qui puisse échapper à la détrac-
» tion, — il se rencontrera bien des gens pour déchirer
» à belles dents ce volume, . . . et, par un malheur qui
» arrive à tous les auteurs, on rejettera sur moi les négli-
» gences des libraires. »

Nous ne voulons pas en appeler aux négligences des *librarii*, des imprimeurs de notre temps, car nous prenons bien notre part des fautes qui peuvent défigurer ces volumes ; mais quand on a quelque habitude de la typographie, on sait qu'il est difficile, qu'il est impossible peut-être de ne point laisser pénétrer d'erreurs dans un ouvrage, quel qu'il soit. Nous renvoyons, pour cette question, aux *Études pratiques et littéraires sur la Typographie*, curieux travail d'un habile imprimeur, M. Crapelet.

Nos cinq volumes une fois achevés, nous les avons relus avec quelque soin. Il nous suffira d'indiquer les erreurs principales. Faut-il dire que certains mots, comme *exspectatio*, *exstinguere*, etc., ont été quelquefois imprimés sans *s*, contre notre habitude ? Faut-il désigner d'autres oublis aussi peu importants ? dire que le tirage définitif coupe quelquefois en deux un mot, ou bien le réunit à un autre ? C'est au bon sens d'un lecteur indulgent à corriger tout cela. Nous croyons, du reste, avoir apporté assez de soin à l'impression de cet ouvrage. Ce sera la première fois qu'aura paru, en format in-8°, le texte des *Lettres* de saint Jérome ; les éditions antérieures ne manquent pas de fautes, et il ne sera pas étonnant qu'il nous en soit

échappé quelques-unes, à nous. L'indication même de ces erreurs sera une preuve de la conscience que nous avons mise dans notre travail.

TOME I.

Page xxxj.	Ligne 26.	— Appenpre, *lisez :* Apprendre.
xxxviij.	7.	— Hunc, *lisez :* Tunc.
xlvij.	4.	— Sweyheym, *lisez :* Svenheym.
xlviij.	10.	— Scholffer de Gerhusem, *lisez :* Schoeffer de Gernsheim.
xlix.	2.	— Ulrichan, *lisez :* Ulric Han.
lvij.	2.	— A. Chevallon, *lisez :* Cl. Chevallon.
	5.	— Basile Froben, *lisez :* Basileæ; Froben.
lxiij.	25.	— Pammarchius, *lisez :* Pammachius.
lxiv.	33.	— Amstez, *lisez :* Amstel.
lxxvj.	11.	— Glunti, *lisez :* Giunti.
6.	26.	— Sanctæ Melaniæ, *lisez :* Sancti Melaniæ.
30.	17.	— Solum. *Erasme propose de lire :* Solidum.
73.	7.	— Ils, *lisez :* Elles.
73.	25.	— Ne recourant, vous prétendiez, *lisez* Recourant, vous ne prétendiez.
224.	15.	— Consilium, *lisez :* Concilium.
226.	11.	— Æconomum, *lisez :* Œconomum.
268.	11.	— Palor, *lisez ;* Pallor.
273.	24.	— En pensant, *lisez :* Et pensez.

TOME II.

26.	10.	— Delitiæ, *lisez :* Deliciæ.
34.	23.	— Palestinæ, *lisez :* Palæstinæ.
34.	23.	— Phenicis, *lisez :* Phœnices.
46.	10.	— Aneis, *lisez :* An cis.
75.	19.	— Apollinaris, *lisez :* Apollinarius, et dans le texte aussi.
		— Même rectification, *page* 121, ligne 8.
111.	12 et 17.	— Il est, *lisez :* Elle est.
115.		— La IIIe classe doit commencer à la Lettre XXXe inclusivement.
122.	19.	— Domnion, *lisez :* Domnionem.

Page 152. Ligne 20. — *χρενενιχ*, *lisez* : *χρονιχον*.
164. 12. — Ιπιϐλιψονται, *lisez* : Επιϐλιψονται.
169. 5. — Cessus, *lisez* : Celsus :
172. 4. — Ανθων, *lisez* : Δνθ' ων.
182. 13. — Textrina, *lisez* : Textrina.
192. 4. — Cleantem, *lisez* : Cleanthem.
230. 10. — Ejcicmus, *lisez* : Ejecimus.
232. 14. — Εργοδωχτης, *lisez* : Εργοδιωχτης.
274. 7. — Lacædemonios, *lisez* : Lacedæmonios.
329. 17. — M'enquière, *lisez* : M'enquiers.
342. 22. — Æschinem, *lisez* : Æschynem, et dans la traduction, Eschyne au lieu d'Eschine.
345. 1. — Lisias, *lisez* : Lysias.
416. 7. — Clamaveruunt, *lisez* : Clamaverunt.
426. 8. — *Animæ, an carnis resurrectionem dicis.* — Ces mots doivent ne pas être soulignés et finir par un point d'interrogation.
443. 30. — Père, *lisez* : Prêtre.
463. 22. — Eleuteropolitano, *lisez* : Eleutheropolitano.
468. 23. — Heliensi, *lisez* : Æliensi.
470. 11. — Nunc, *lisez* : Nünc.
510. 15. — Imus, *lisez* : Unus.
512. 24. — Non, *lisez* : Ut.
512 et 513. — Gilberte, Gilberti, *lisez* : Giberte. Giberto.

TOME III.

56. 10. — Mperturbationem, *lisez* : Imperturbationem.
60 et 61. — Pamphylus, *lisez* : Pamphilus.
155. 22. — vénus, *lisez* : Vénus.
199. 24. — homère, *lisez* : Homère.
238. 7. — Israel. *lisez* : Jezrael.
239. 11. — Phanuel, *lisez* : Phatuel.
246. 2. — Esdras, *lisez* : Ezras.
269. 9. — Gazophilacium, *lisez* : Gazophylacium

Page 313. Ligne 13. — Viculus, *lisez :* Notre petit bourg. I s'agit de Bethléhem, *domum panis*, comme porte le texte.
326. 3. — holoferne, *lisez :* Holopherne.
355. 5. — Neveu, *lisez :* Vœu.
358. 24. — Nonnintersit, *lisez :* Non intersit.
359. 20. — Et prépare, *lisez :* Et il prépare.
430. 17. — Επικειρημματα, *lisez :* Επιχειρήματα.

TOME IV.

106. 20. — Clcea, *lisez :* Ciccia.
115. 13. — Firminus, *lisez :* Firmus.
125. 22. — Saul, *lisez :* Paul.
218. 17. — Nevo, *lisez :* Nævo,
228. 15. — Mundiciæ, *lisez :* Munditiæ.
254. 5. — Saperbiam, *lisez :* Superbiam.
266. 16. — Adriano, *lisez :* Hadriano, et dans le français : Hadrien.
267. 27. — Testianus, *lisez :* Tatianus.
268. 29. — Scitopolitæ, *lisez :* Scythopolitæ.
269. 30. — De Stothius, *lisez :* d'Eustathius.
269. 32. — Triphillius, *lisez :* Triphyllius.
270. 25. — Duodecim. Quintiliani, *lisez :* Duodecim Quintiliani,
272. 14. — Salustii, *lisez :* Sallustii.
273. 2. — Juvénius, *lisez :* Juvencus.
295. 15. — Vertat, *lisez :* Avervat.
300. 1-5. — Eleomosinarum, *lisez :* Eleemosynarum
314. 13. — Opibus, *lisez :* Operibus.
314. 15. — Ester, *lisez :* Esther.
336. 5. — Corpore. *Ajoutez* nævos.
338. 27. — Thimothæum, *lisez :* Timotheum.
363. 8. — Dorcus, *lisez :* Dorcas. — Arnéas, *lisez :* Ænéas.
364. 2. — Ad lavam, *lisez :* Ad lævam.
364. 5. — Helio, *lisez :* Ælio.
364. 7. — Heliam, *lisez :* Æliam.
365. 5. — Elius, *lisez :* Ælius.
365. 6. — Dovenue, *lisez :* Devenue.
360. 16. — Hæliæ, *lisez :* Eliæ.
360. 19. — Ad Coth, *lisez :* Acco.
361. 26. — Acis, *lisez :* Acco.

Page 368. Ligne 22. — davidici, *lisez* : Davidici.
381. 6. — Thannathsaré, *lisez* : Thamnathsaré.
383. 32. — Sachot, *lisez* : Socoth.
488. 5; et 409, lig. 4. — Beelzébuth, *lisez* : Beelzébub.
440. 5. — Martalium, *lisez* : Mortalium.
450. 1. — Monumentum tuum. *Supprimez* tuum.
492. 15. — Thodose, *lisez* : Théodose.

TOME V.

58. 1. — Et, *lisez* : Te.
60. 27. — Appropinquabit, *lisez* : Appropinquavit.
74. 17. — Cicumstat, *lisez* : Circumstat.
82. 11. — Dermanserit, *lisez* : Permanserit.
179. 4. — Amon, *lisez* : Amnon.
299. 22. — Puid, *lisez* : Quid.
329. 22. — L'année, *lisez* : L'armée.
384. 3. — Paactulæ, *lisez* : Pacatulæ.
488. 20. — Menbrana, *lisez* : Membrana.
441. 1. — Un malheur ce qui, *lisez* : Un malheur qui.
447. 20. — Vingt-neuf, *lisez* : Trente-neuf.
451. 17. — Vages, *lisez* : Vagues.
483. 13. — Olympitdore, *lisez* : Olympiodore.
484. 23. — Æstatis, *lisez* : Æstates.
529. 21; et 532, lig. 12. — Urticinus, *lisez* : Ursicinus.
531. 23. — Marius, *lisez* : Marcus.
543. 10. — Fiabola, *lisez* : Fabiola.

FIN.

TABLE.

—

SUITE

DE LA SIXIÈME CLASSE.

SEPTIÈME CLASSE.

HUITIÈME CLASSE.

LETTRES OU PRÉFACES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LES LETTRES DE SAINT JÉROME.

Le chiffre romain indique le tome, et le chiffre arabe désigne la page.

A

E

I

Q

R

S

T

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE.